Universite des Sciences et Technologies de Lille (Lille I)



# EVOLUTION DU SYSTEME DE STRATIFICATION SOCIALE ET SUCCESSION DES COHORTES

GRANDEUR ET DECADENCE DES GENERATIONS

DANS LA SOCIETE FRANÇAISE DES TRENTE GLORIEUSES A NOS JOURS

### **THESE**

POUR LE DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

PRESENTEE PAR

Louis CHAUVEL



DIRECTEUR DE RECHERCHE:

M. LE PROFESSEUR MICHEL FORSE

DECEMBRE 1997

Pour Véronique
Pour Manon
Pour toutes les
Générations
A venir

#### Remerciements:

Que disait Shi Nai-An? « L'homme qui, à trente ans, ne s'est pas marié, doit abandonner l'idée de prendre femme; qui, à quarante ans, n'a pas de charge officielle, doit renoncer à faire carrière; à cinquante ans, qu'il ne songe plus à s'établir; à soixante, qu'il ne parte plus en voyage. Pourquoi pareils propos? C'est que faute d'avoir saisi le moment opportun, le temps de certaines entreprises se trouve révolu. » Non, ce n'est pas ce passage: la question est un peu plus loin. Que nous disait-il aussi?

Voilà : « Comme tous mes amis sans exception sont des êtres de grand talent et de vaste intelligence, les conceptions qu'ils expriment seraient profitables à tout le monde ». Oui !

Je dois dire toute ma dette à l'égard de Arnaud Lechevalier, excellent cuisinier, maître en théorie, lecteur hors pair et critique sans pitié, ami indéfectible, sans qui ces pages ne seraient pas ce qu'elles sont : sans la critique en ce monde, il n'avancerait pas — mais aussi ma dette à Isabelle Cribier sans la rencontre de qui je n'aurais non plus rencontré la sociologie. Plus de sept ans déjà... Autant et plus à Karine et Laurent Mucchielli, vieux frère et génie de la casserole ainsi que du basilic, à qui vont les marques les plus profondes de mon amitié ; combien les problèmes du monde contemporain, mais aussi de ceux d'hier, m'eussent échappé, je crois, si je ne l'avais rencontré un jour en un bureau sombre de l'OFCE, à l'enfumer pendant près de deux ans, et à ruminer une thèse qui avançait dans les limbes. A Nicole et Jean-Vincent Pfirsch, chez qui devant une belle et bonne table les conversations sont exquises et fortes comme le canard sauvage aux olives, agrémenté d'un Bourgogne duagénaire. A Louis Maurin, à Lilia Akkari, à Babette et Marco Oberti, dont les critiques décapantes et les réflexions sur ce monde n'ont cessé de m'agiter — je suis loin du compte et m'en excuse, comme auprès de ceux que je n'ai pas cités et qui se reconnaîtront, comme Valérie-Anne, Laurent, Tünde, Richard, Julia, Julia, Olivier, et les autres...

Mais aussi à Henri Mendras, pour m'avoir mis le pied à l'étrier et souvent l'esprit en révolte, à Philippe Besnard, à Jean-Paul Fitoussi et à Jacques Le Cacheux, pour leur complicité et pour m'avoir communiqué l'envie d'en finir avec ces pages, pour leurs encouragements et pour les moyens mis à disposition, ainsi qu'à de nombreux membres de l'OFCE et de la FNSP. Mais encore à Irène Fournier, du LASMAS-IDL, pour des fournitures de données sans lesquelles rien n'est possible. Et bien sûr à Michel Forsé sans qui la venue au monde de cette thèse n'eût pu être possible.

## Table des matières

| TABLE DES MATIÈRES   |           |
|--|-----------|
| TABLE DES ILLUSTRATIONS  |           |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES  |           |
| INDEX DES AUTEURS  |           |
| INTRODUCTION   |           |
| Sources dú problème  |           |
| Choix de démarche  |           |
| Contenu  | 36        |
| Données  | 40        |
| PARTIE I: LA STRATIFICATION SOCIALE                                | 42        |
| I-1 PRINCIPE DE LECTURE DE LA STRUCTURE SOCIALE                    | 43        |
| Attribution des ressources sociales et contraintes                 | 46        |
| Position et potentialités d'évolution                              | 59        |
| Nature et intensité  | 63        |
| historicité  | 67        |
| Similarité   | 70        |
| Appendice : Principe de lecture et principe d'existence, une criti | •         |
| (1945)   |           |
| I-2 STRATES ET CLASSES   |           |
| Critères de classe   | 80        |
| Identités de classe  | <i>82</i> |
| Classes au sens faible et au sens fort                             |           |
| I-3 LE DEBAT NEO-MARXIEN ET NEO-WEBERIEN                           | 87        |
| Marx : position dans le mode de production et historicité          | 87        |
|  |           |

| Compléments weberiens : potentialité d'évolution, marché et qualification                 | 91       |
|---|----------|
| Néo-marxistes et néo-weberiens  | 97       |
| Les N capitaux  | 102      |
| Appendice : les schémas de classes de Wright et de Goldthorpe                             | 110      |
| I-4 MORT DES CLASSES ?  | 113      |
| Interrogations sur la fin de la lutte des classes en France                               | 114      |
| Eléments du débat   | 115      |
| Discussion des arguments  | 121      |
| Résurrection du phoenix?  | 144      |
| I-5 LE SYSTEME DE STRATES A LA LUMIERE DE LA DEFINITION                                   | 148      |
| Caractère problématique des classifications   | 149      |
| Caractère problématique de la profession  | 170      |
| Appendice : échelonnement multidimensionnel   | 180      |
| PARTIE II: LES COHORTES   | 182      |
| II-1 LE PROBLEME DES COHORTES   | 183      |
| La génération et son concept  | 185      |
| L'intérêt de l'usage des cohortes   | 190      |
| II-2 METHODES DE SEPARATION DES TROIS EFFETS A.P.C  | 199      |
| Le modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte                        | 199      |
| La méthode T de repérage de la pertinence du modèle (APC)                                 | 201      |
| Mise en œuvre sur des exemples théoriques   | 203      |
| Critique de la méthode et prudences interprétatives                                       | 209      |
| II-3 EXEMPLE EMPIRIQUE: L'EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITE                                | 214      |
| L'évolution de l'âge médian de fin d'études   | 215      |
| La répartition intracohorte de l'âge de fin d'études                                      | 219      |
| Séparation des effets d'âge-période-cohorte de la répartition intracohorte de l'âge       | e de fin |
| d'études  | 227      |
| PARTIE III: STRATIFICATION SOCIALE ET COHORTES, LA TRANSITION COHORTALEERREUR! SIGNET NON | _        |
| III-1 STRATIFICATION, COHORTES ET CHANGEMENT SOCIAL                                       | 233      |
| Travaux sur la structure sociale  | 233      |
| Hypothèse sur la structure sociale par cohorte  | 236      |
| L'anatomie du corps médical : un modèle de la société globale                             | 240      |
| III-2 LES CHANGEMENTS DE LONG TERME DE LA STRUCTURE SOCIALE :                             | ASPECT   |
| GLOBAL  | 246      |
| Les évolutions séculaires   | 246      |
| Les évolutions depuis les années soixante   | 250      |
| III-3 LES CHANGEMENTS DE LA STRUCTURE SOCIALE : ASPECT COHORTA                            |          |
| DESCRIPTIF  | 259      |
| La fin des paysans-agriculteurs : un changement essentiellement cohortal                  |          |
| Le destin d'indépendant : la recomposition du début de cycle de vie                       |          |
| Les cadres: la grande transition  |          |
|   |          |

| Les professions intermédiaires : grande transition puis grande stagnation        | 275 |
|--|-----|
| Les employés : catégorie refuge du tertiaire                                     | 277 |
| Les ouvriers (en emploi) : déclin par âge et déclin par cohorte                  | 278 |
| Les sans-emplois : une catégorie résiduelle en ascension                         | 280 |
| L'affectation des sans-emplois à leur catégorie d'origine : un autre diagnostic  | 282 |
| Appendice: un homme sur deux est une femme                                       | 286 |
| III-4 VISION D'ENSEMBLE DE LA TRANSITION COHORTALE ET HYPOTHESES                 | 296 |
| La transition cohortale des cadres : l'effet majeur de la scolarité              | 296 |
| Un résidu cohortal : la « valorisation relative » des cohortes                   | 298 |
| Les paramètres de la « valorisation relative »                                   | 301 |
| Un complément : la transition cohortale des cadres et professions intermédiaires | 311 |
| PARTIE IV: LES CONSEQUENCES  | 317 |
| IV-1 L'ACCES AUX RESSOURCES MARCHANDES : SALAIRES ET REVENUS                     | 318 |
| Le salaire individuel  | 318 |
| Le revenu disponible et la consommation du ménage                                | 325 |
| IV-2 L'INERTIE DE LA FLUIDITE SOCIALE  | 334 |
| Mobilité et fluidité : deux concepts radicalement distincts                      | 334 |
| L'hypothèse FJH : l'invariance de la fluidité                                    | 339 |
| L'invariance de la fluidité dans le temps, en France                             | 342 |
| L'invariance de la fluidité par cohorte en France                                | 348 |
| IV-3 LA MOBILITE SOCIALE, HIER, AUJOUD'HUI, DEMAIN                               | 353 |
| Comparaison de la mobilité en 1970 et en 1995 : les 40 à 59 ans                  | 354 |
| Comparaison de la mobilité en 1970 et en 1995 : les 30 à 39 ans                  | 358 |
| La mobilité à 40 ans : cohortes 1935-1955  | 361 |
| La mobilité des « enfants de la crise »  | 364 |
| CONCLUSION   | 377 |
| Synthèse   | 377 |
| Apports  | 379 |
| Limites  | 382 |
| Travaux à venir  | 385 |

# Table des illustrations<sup>1</sup>

| F I-1 1: Schème des corollaires de la stratification   | 55     |
|--|--------|
| F I-3 1 : Schéma de Wright (1985, p.88)  | 111    |
| F I-3 2 : Schéma de Goldthorpe (1992, table 2.1)   | 112    |
| F I-4 1: Le strobiloïde français: 1956-1994  | 115    |
| G I-4 1 : Taux de pauvreté par âge aux Etats-Unis 1965-1995 (en %)   | 127    |
| $T$ I-5 1 : Table de mobilité et Table des $d_{ij}$ (triangle supérieur) et intervalles de confiance au s                    | euil   |
| de 95 % (triangle inférieur)   | 150    |
| T I-5 2 : Exemple de table Asymétrique (effectifs)   | 153    |
| F I-5 1 : Asymétrie avec déplacement   | 154    |
| T I-5 3 : Table de mobilité des agriculteurs (10), artisans (21) et commerçants (23)   | 154    |
| T I-5 4: Table des LOR des agriculteurs (10), artisans (21) et commerçants (23)  | 154    |
| T I-5 5 : Table de réduction des R <sup>2</sup>  | 160    |
| F I-5 2 : Solution à deux axes des échelonnements 1 (gauche) et 2 (droite)   | 161    |
| F I-5 3 : Six interprétations de l'échelonnement (voir texte)  | 165    |
| F I-5 4 : Incertitudes sur la verticalité et l'horizontalité   | 168    |
| F I-5 5 : Capitaux, Statuts et secteurs  | 169    |
| T I-5 6 : Population masculine active en 1994 et 1995 et transition emploi-chômage (% en lig                                 | ne)171 |
| T I-5 7 : Régression logistique du chômage 1995 selon les variables de contexte et le chômag                                 | e en   |
| 1994   | 173    |
| T I-5 8 : Régression logistique du chômage 1995 des individus en emploi en mars 1994, ou a                                   | /ant   |
| retrouvé un emploi dans le courant des six premiers mois suivant mars 1994,  | selon  |
| les variables de contexte et le chômage en 1994  | 174    |
| T I-5 9 : Population masculine active en 1988 et 1993 et transition emploi-chômage (% en lig                                 | ne)175 |
| T I-5 10 : Taux de chômage d'année en année sous hypothèse d'aléa simple (en %) et   |        |
| empiriquement  |        |
| G I-5 1 : Déclin théorique et empirique du LOR   | 176    |
| T II-2 1 : Diagramme de Lexis de $V_{\alpha\pi}$   | 204    |
| G II-2 1 : Représentation tridimensionnelle de $V_{\alpha\pi}$   | 205    |
| G II-2 2 : Représentation tridimensionnelle de $V'_{\alpha\alpha}$ (à gauche) et de sa transformée $T(V'_{\alpha\alpha})$ (à | l      |
| droite)  | 206    |
| G II-2 3 : Diagramme de Lexis de T(V'απ) en courbes de niveau  | 206    |
| G II-2 4 : Représentation tridimensionnelle du « trou blanc » (à gauche), et courbes de niveau                               | de     |
| T(V'' <sub>απ</sub> ) (à droite)   | 207    |

 $<sup>^{1}</sup>$  F : figures ; G : graphiques ; T : tables.

| G II-2 5 : Représentation tridimensionnelle de $I_{\alpha\pi}$ (à gauche), et de $V^{(3)}_{\alpha\pi}$ (à droite) | 208       |
|---|-----------|
| G II-2 6 : Courbes de niveau de T(V <sup>(3)</sup> <sub>cat</sub> )   | 208       |
| G II-3 1 : Age de fin d'études en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'an                    | née       |
| (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon                                  | la        |
| cohorte (en bas à droite)   | 216       |
| G II-3 2 : Age médian de fin d'études par année (1964-1995) et par âge (25-59 ans)                                | 216       |
| G II-3 3 : Courbes de niveau de la transformée T de l'âge médian de fin d'études                                  | 218       |
| G II-3 4 : Age médian de fin d'études (en années) par cohorte   | 219       |
| G II-3 5 : Répartition de l'âge de fin d'études (en années) par cohorte : 1er décile, médiane, 9                  | e         |
| décile  | 221       |
| G II-3 6 : Ecart interdécile (en années) par cohorte de l'âge de fin d'études                                     | 223       |
| G II-3 7 : Répartition des master's, professional et doctorate degrees aux Etats-Unis, des dipl                   | ômés      |
| de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles et grandes écoles en France, par cohorte (en %)                        | 225       |
| G II-3 8 : Répartition des 1er 5e et 9e déciles de la répartition de l'âge de fin d'études aux Etat               | s-        |
| Unis et en France   | 226       |
| G II-3 9 : Courbes de niveau de la transformée T de l'écart interdécile de l'âge de fin d'étude                   | s (en     |
| années)   | 227       |
| G II-3 10: Paramètres d'âge (en haut à gauche), de période (en haut à droite) et de cohorte (en                   | n bas)229 |
| G II-3 11 : Paramètres d'âge (en haut à gauche), de période (en haut à droite) et de cohorte (e                   | n bas)    |
| sans poser de contrainte sur les paramètres   | 230       |
| T II-3 1 : Table de la réduction du R <sup>2</sup> selon les modèles  | 230       |
| F III-1 1: Les trois stades de la non-planification   | défini.   |
| G III-1 1 : Nombre de médecins en exercice (milliers)   | 240       |
| G III-1 2 : Entrées en 2 <sup>e</sup> année de médecine (numerus clausus) et diplômes de médecins                 | 241       |
| G III-1 3 : Proportion de médecins dans une cohorte (%) dans la population de 33 à 59 ans                         | 242       |
| G III-2 1 : Structure sociale masculine (1851-1982) type CSP selon Marchand et Thélot (199                        | 7) de     |
| la population active masculine  | 249       |
| T III-2 1 : Table de passage des codes CSP et PCS au code des GSP   | 252       |
| T III-2 2 : Les deux codages en GSP   | 253       |
| T III-2 3 : Part des différents GSP dans la population active (population masculine 25-59 ans)                    | 254       |
| G III-2 2 : Evolution des GSP dans la population active caractérisée par une PCS (population                      |           |
| masculine 25-59 ans)  | 254       |
| G III-2 3 : Evolution des GSP dans la population active caractérisée par une PCS, chômeurs (                      | Ch)       |
| séparés (population masculine 25-59 ans)  | 256       |
| T III-2 4 : Emploi et non-emploi (population masculine 25-59 ans)   | 256       |
| T III-2 5 : Emploi et non-emploi (population masculine 25-59 ans)   | 257       |
| G III-3 1 : Proportion d'agriculteurs en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selo                   | n         |
| l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) e                                 | t         |
| selon la cohorte (en bas à droite)  | 261       |
| G III-3 2 : Courbes de niveaux du diagramme de Lexis en trois dimensions  | 263       |
| G III-3 3 : Proportion d'indépendants en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) sel                    | on        |
| l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) e                                 | t         |
| selon la cohorte (en bas à droite)  | 265       |

| T III-3 1 : Proportion de cades dans la population masculine d'un âge et d'une cohorte donnés (%)267  |
|---|
| G III-3 4 : Proportion de cadres en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année   |
| (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la   |
| cohorte (en bas à droite)   |
| G III-3 5 : Proportion de cadres entre 25 et 59 ans, et entre 28 et 32 ans (%) sur la période 1964-   |
| 1995  |
| G III-3 6 : Proportion d'âge de fin d'études élevé par cohorte (suivi longitudinal en % ; en haut : au  |
| dessus de 19 ans ; en bas : au dessus de 21 ans ; à gauche : hommes ; à droite :  |
| femmes)   |
| G III-3 7 : Proportion de diplômés par cohorte (suivi longitudinal en % ; en haut : bacheliers ; en   |
| bas : 2 <sup>e</sup> cycle universitaire ou grande école ; à gauche : hommes ; à droite :   |
| femmes)   |
| G III-3 8 : Age de fin d'études selon la cohorte 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> déciles |
| G III-3 9 : Proportion de professions intermédiaires en coupe transversale selon l'âge (en haut à   |
| gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à   |
| gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)   |
| G III-3 10 : Proportion d'employés en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon   |
| l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et  |
| selon la cohorte (en bas à droite)  |
| G III-3 11 : Proportion d'ouvriers en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon   |
| l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et  |
| selon la cohorte (en bas à droite)  |
| G III-3 12 : Proportion de sans-emplois en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon  |
| l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et  |
| selon la cohorte (en bas à droite)  |
| G III-3 13 : Proportion des différents GSP en suivi longitudinal selon la cohorte (de gauche à  |
| droite et de haut en bas : agriculteurs, autres indépendants, cadres, professions   |
| intermédiaires, employés, ouvriers dont contremaîtres)  |
| G III-3 14 : Catégories du salariat supérieur (Cp+Pi) en pourcentage du salariat (Cp+Pi+Em+Ou)285   |
| G III-3 15 : Taux d'inactivité féminin par âge et cohorte (%)   |
| G III-3 16 : Proportion au sein d'une cohorte de femmes des différents GSP (GSP de emploi actuel  |
| ou passé en cas de chômage) (de gauche à droite et de haut en bas : agriculteurs,   |
| autres indépendants, cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers dont  |
| contremaîtres)  |
| G III-3 17 : Taux de féminisation des professions intermédiaires (en haut) et des cadres (en bas)   |
| (emploi actuel ou passé en cas de chômage) (%)  |
| G III-3 18 : Proportion au sein d'une cohorte (hommes et femmes ensemble) des différents GSP  |
| (GSP de emploi actuel ou passé en cas de chômage) (de gauche à droite et de haut  |
| en bas : agriculteurs, autres indépendants, cadres, professions intermédiaires,   |
| employés, ouvriers dont contremaîtres)  |
| G III-3 19 : Indicateurs d'« aspiration vers le haut » à gauche, de « moyennisation » à droite, pour  |
| •   |
| les hommes en haut, les femmes au milieu, et la totalité de la population en bas 294  |
| T III-4 1 : Régression logistique de la proportion de cadres par l'âge et l'âge de fin d'études 297   |

| G III-4 1 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données observées   |
|---|
| (cadres)  |
| G III-4 2 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les   |
| prévisions du modèle par année de naissance (%)   |
| T III-4 2 : Régression logistique de la proportion de cadres par l'âge et l'âge de fin d'études et la   |
| cohorte   |
| G III-4 3 : Prévisions du modèle d'âge-scolarité-valorisation et données observées (cadres) 300   |
| G III-4 4 : Indicateur d'élévation du niveau scolaire   |
| G III-4 5 : Indicateur de valorisation relative (cadres)  |
| G III-4 6 : Corrélation de l'indicateur d'élévation du niveau scolaire (en abscisse) et de la   |
| valorisation relative (en ordonnée)   |
| G III-4 7 : Evolution de la proportion de cadres « potentiels » et de cadres « réels » (%) 306  |
| T III-4 3 : Taux de croissance des cadres « potentiels » et des cadres « réels » (%)  |
| G III-4 8 : Indicateur de valorisation relative (dates fléchées : année des 25 ans)   |
| G III-4 9 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données observées   |
| (cadres et professions intermédiaires)  |
| G III-4 10 : Prévisions du modèle d'âge-scolarité-valorisation et données observées (cadres et  |
| professions intermédiaires)   |
| G III-4 11 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les  |
| prévisions du modèle par année de naissance (%) (cadres et professions  |
| intermédiaires)   |
| G III-4 12 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données  |
| observées (professions intermédiaires)  |
| G III-4 13 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les  |
| prévisions du modèle par année de naissance (%) (cadres et professions  |
| intermédiaires)   |
| G VI-1 1 : Profil du salaire médian par âge (100 = médiane du salaire de l'ensemble de la   |
| population de l'année considérée)   |
| G VI-1 2: Profil de cadres de la population empirique et de la population fictive par âge (%) 321   |
| G VI-1 3 : Profil par âge du salaire médian de la population empirique (pointillé) et fictive (gras)322   |
| G VI-1 4 : Profil du salaire médian par âge dans chaque catégorie socio-professionnelle (100 =  |
| médiane du salaire de la catégorie socioprofessionnelle et de l'année considérée):  |
| de gauche à droite et de haut en bas, cadres, professions intermédiaires, employés  |
| et ouvriers, en 1977 (pointillés) et 1995 (gras)  |
| G VI-1 5 : Profil par âge du 1 <sup>er</sup> décile, du 1 <sup>er</sup> quartile, du 3 <sup>e</sup> quartile et du 9 <sup>e</sup> décile (100 = médiane |
| du salaire de l'année considérée) en 1977 (pointillés) et 1995  |
| G VI-1 6: Niveau de vie en Francs-1995 par âge  |
| G VI-1 7 : Niveau de vie comparé par âge des 25-75 ans (100= moyenne de l'année de mesure) 329  |
| G VI-1 8 : Profil du cycle de vie réel du niveau de vie comparé par cohorte   |
| G VI-1 9 : Profil du cycle de vie réel de la consommation comparée (par UC) par cohorte 331   |
| T VI-2 1 : Table des coefficients d'ordre 3 significativement différents de zéro (estimation, et  |
| intervalle de confiance 95 %)   |
| T VI-2 2 : Table empirique (A) des destinées de 1995 (% ligne)  |
| T VI-2 3 : Table théorique (B) — structure externe de 1995, structure interne 1970 (% ligne) 345  |

| T VI-2 4 : Différence entre les deux tables   | 346     |
|---|---------|
| T VI-2 5 : Différence entre les deux tables, avec borne basse de l'intervalle ce confiance        | 346     |
| T VI-2 6 : Elimination hiérarchique des interactions du modèle loglinéaire à partir du modèle     |         |
| saturé  | . 348   |
| T VI-3 1 : Destinées (à gauche) et origines (à droite) sociales en 1970 (en haut) et en 1995 (en  | bas)355 |
| T VI-3 2 : Répartition des individus (% total dans la table, %ligne et colonne dans les marges)   | en      |
| 1970 et 1995  | . 356   |
| T VI-3 3 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)                                    | . 357   |
| G VI-3 1 : Indicateur de mobilité ascendante (7) et descendante (8) (%)                           | . 358   |
| T VI-3 4 : Répartition des individus (% par rapport total dans les tables et % pour les marges)   | en      |
| 1970 et 1995  | . 359   |
| T VI-3 5 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)                                    | . 359   |
| G VI-3 2 : Indicateur de mobilité ascendante (7) et descendante (8) (%)                           | . 359   |
| T VI-3 6 : Marges des origines et des destinées, cohortes 1935-1955 (% ligne)                     | . 362   |
| T VI-3 7 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)                                    | . 362   |
| T VI-3 8 : Marges des origines et des destinées, cohortes 1920-1930 (% ligne)                     | . 363   |
| T VI-3 9 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)                                    | . 363   |
| G VI-3 3 : Indicateurs de mobilité au sein des catégories salariées                               | . 363   |
| G VI-3 4 : Ecart médian en années entre date de naissance des pères et celle des fils — du poir   | nt de   |
| vue des fils — selon la profession du père  | . 365   |
| G VI-3 5 : Ecart médian en années entre date de naissance des pères et celle des fils — du poir   | nt de   |
| vue des fils — selon la profession du père  | . 365   |
| G VI-3 6 : Marges des origines déclarées par cohorte  | . 367   |
| T VI-3 10 : Marges des origines, cohortes 1960-1980 (% ligne)                                     | . 368   |
| G VI-3 7 : Projection des structures sociales à l'horizon 2015 (hypothèse optimiste)              | . 369   |
| Γ VI-3 11 : Projection des structures sociales globales à l'horizon 2020 (% colonne) (hypothès    | е       |
| optimiste)  | . 370   |
| T VI-3 12 : Marges des destinées à 40 ans, cohortes 1960-1980 (% ligne) (hypothèse optimiste      | )371    |
| G VI-3 8 : Proportion de cadres (gauche) et de professions intermédiaires (droite) par cohorte    |         |
| selon le scénario optimiste (%)   | . 371   |
| Γ VI-3 13 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%) (hypothèse optimiste)             | . 371   |
| Γ VI-3 14 : Marges des destinées à 40 ans, cohortes 1960-1980 (% ligne) (hypothèse pessimist      | e)372   |
| Γ VI-3 15 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%) (hypothèse pessimiste)            | . 373   |
| G VI-3 9 : Indicateurs de mobilité au sein des catégories salariées par cohorte                   | . 373   |
| Γ VI-3 16 : tables de mobilité (destinées à droite, origine à gauche) pour les cohortes 1945 et 1 | 975     |
| (pessimiste et optimiste), en %   | . 375   |

### Références bibliographiques

- 1. Agoramétrie, 1992, Les structures de l'opinion, Paris, Agoramétrie.
- 2. Agresti A., 1984, Analysis of Ordinal Categorical Data, New York, Wiley.
- 3. Agresti A., 1990, Categorical Data Analysis, New York, Wiley.
- 4. Alberoni F., 1973, Classi e generazioni, Bologna, Il Mulino.
- 5. Albert M., 1997, « La moyenne entreprise patrimoniale, fer de lance de l'économie », *Sociétal*, 6, pp. 33-34.
- 6. Albrecht J.W., 1981, « A Procedure for Testing the Signalling Hypothesis », *Journal of Public Economics*, 12, pp. 123-132.
- 7. Allain O., 1997, La baisse du salaire relatif des jeunes en France (1967-1988) : marché du travail et capital humain, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris I Panthéon-Sorbone.
- 8. Aristote, 1993, Les politiques, Paris, Flammarion.
- 9. Aron R., 1964, La lutte des classes, Paris, Gallimard.
- 10. Aron R., 1967, Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Gallimard.
- 11. Aron R., 1969, Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité, Paris, Calmann-Lévy.
- 12. Atkinson A.B., L. Rainwater et T. M. Smeeding, 1995, «La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », Etudes de politique sociale de l'OCDE, n°18.
- 13. Attias-Donfut C., 1988, Sociologie des générations, l'empreinte du temps, Paris, PUF.
- 14. Attias-Donfut C., 1991, Générations et âges de la vie, Paris, PUF.
- 15. Attias-Donfut C. (dir.), 1995, Les solidatités entre les générations, Paris, Nathan.
- 16. Bailly A., 1963, Dictionnaire grec-français, Paris, Hachette.
- 17. Bakounine M.A., 1911, Œuvres, Paris, Stock.
- 18. Balibar E., 1988, Race, nation, classes: les identités ambiguës, Paris, La Découverte.
- 19. Balibar E., 1988, «Le 'racisme de classe' », pp. 272-288, dans E. Balibar et I. Wallerstein, Race, nation, classes : les identités ambiguës, Paris, La Découverte.
- 20. Banderier G., 1970, « Les revenus des ménages en 1965 », Les collections de l'INSEE, M 7.
- 21. Baudelot C., 1983, «L'évolution individuelle des salaires (1970-1975) », Les collections de l'INSEE, M 102-103.
- 22. Baudelot C., 1985, « Effets d'âge et de génération dans l'évolution du salaire individuel », pp. 10-24, dans D. Kessler et A. Masson (éds.), Cycles de vie et générations, Paris, Economica.
- 23. Baudelot C., 1989, «L'âge rend-il plus savant? Un exemple de biais de réponse dans les enquêtes », pp. 159-173, dans INSEE, Les ménages. Mélanges en l'honeur de Jacques Desabie, Paris, INSEE.
- 24. Baudelot C. et O. Choquet, 1981, « Du salaire au niveau de vie », *Economie et statistiques*, 139, pp. 17-28.

- 25. Baudelot C. et R. Establet, 1971, L'école capitaliste en France, Paris, Maspero.
- 26. Baudelot C. et R. Establet, 1984, Durkheim et le suicide, Paris, PUF.
- 27. Baudelot C. et M. Glaude, 1989, «Les diplômes se dévaluent-ils en se multipliant?», Economie et statistiques, 225, pp. 3-16.
- 28. Baudelot C. et M. Gollac, 1997, «Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », Economie et statistiques, 304-305, pp. 17-35.
- 29. Bauer M. et E. Cohen, 1983, «La fin des nouvelles classes : couches moyennes éclatées et sociétés d'appareils », Revue française de sociologie, XXIV, pp. 285-300.
- 30. Bayet A., 1997, « Deux siècles d'évolution des salaires en France », document de travail INSEE série verte, n°97-02.
- 31. Becker G. S., 1993 (1964), *Human Capital*, Chicago, University of Chicago Press/NBER, troisième édition.
- 32. Becker M.P., 1990, «Quasisymmetric Models for the Analysis of Square Contingency Tables», *Journal of the Royal Statistical Society*, Series B 52, pp. 369-378.
- 33. Bell D., 1973, The Coming of Post-Industrial society: a Venture in Social Forecasting, New York, Basic Books.
- 34. Bell D., 1996 (1976), The Cultural Contradictions of Capitalism, New York, Basic Books.
- 35. Bendix R. and S. Lipset (ed.), 1953, *Class, Status and Power*, London, Routledge and Kegan Paul, (1° édition).
- 36. Bendix R. and S. Lipset (ed.), 1966, *Class, Status and Power*, London, Routledge and Kegan Paul (2°édition augmentée).
- 37. Bénéton P., 1975, «Quelques considérations sur la mobilité sociale en France», Revue française de sociologie, XVI, pp. 517-538.
- 38. Berle A.A. and G.C. Means, 1933, *The Modern Corporation and Private Ownership*, New York, Macmillan.
- 39. Bertaux D., 1974, « Mobilité sociale biographique : une critique de l'approche transversale », Revue française de sociologie, XV, pp. 329-362.
- 40. Besnard P. et C. Grange, 1993, « La fin de la diffusion verticale des goûts ? Prénoms de l'élite et du vulgum », Année sociologique, 43, pp. 269-294.
- 41. Bidou C., 1988, « Classes et stratification », pp. 63-72, dans J. Ardonio et Alii., *La sociologie en France*, Paris, La Découverte.
- 42. Bihr A. et R. Pfefferkorn, 1995, Déchiffrer les inégalités, Paris, Syros.
- 43. Blau P.M. et O.D. Duncan, 1967, The American Occupational Structure, New York, Wiley.
- 44. Bloom D.E., 1985, «On The Nature and Estimation of Age, Period, and Cohort Effects in Demographic Data », NBER working papers, 1700.
- 45. Blossfeld H.P., 1986, « Career Oppurtunities in the Federal Republic of Germany », European Sociological Review, 2, pp. 208-225.
- 46. Bodier M., 1997 (à paraître), «Les effets d'âge, de cohorte et de date sur la consommation », *Economie et statistiques*.
- 47. Boltanski L., 1982, Les cadres: la formation d'un groupe social, Paris, Editions de minuit.
- 48. Borjas G.J., 1992, «Ethnic Capital and Intergenerational Mobility», Quarterly Journal of Economics, 428, pp. 123-150.
- 49. Bottomore T. and R. Brym (éd.), 1989, *The Capitalist Class*, New York, Harvester Wheatsheaf.

- 50. Boudon R., 1973, L'inégalité des chances, Paris, Armand Colin.
- 51. Bouffartigue P., 1991, «Le brouillage des classes», pp. 95-133, dans J.P. Durand et F.X. Merrien, Sortie de siècle: la France en mutation, Paris, Vigot.
- 52. Bourdieu P., 1979, La distinction, critique sociale du jugement, Paris, Editions de minuit.
- 53. Bourdieu P., 1984, Questions de sociologie, Paris, Editions de minuit.
- 54. Bourdieu P. et J.C. Passeron, 1964, Les héritiers, Paris, Les Editions de Minuit.
- 55. Bourdieu P. et J.C. Passeron, 1970, La reproduction, Paris, Les Editions de Minuit.
- 56. Boy D. et N. Mayer, 1997 (à paraître), « Que reste-t-il des variables lourdes? », dans D. Boy et N. Mayer (dir.), L'électeur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences-po.
- 57. Brian E., 1992, « Histoire de chiffres : note sur la renaissance de l'arithmétique politique », *Genèses*, 9, pp. 107-113.
- 58. Bruno C. et S. Cazes, 1997, «Le chômage des jeunes : un état des lieux », Revue de l'OFCE, 62, pp. 75-107.
- 59. Bücher K., 1893, *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, Tübingen, Verlag der Lampschen Buch Handlung.
- 60. Bui D.H.D., 1996, « Médecins et soins des prochaines décennies », pp. 253-258, dans INSEE, Données sociales 1996, Paris, INSEE.
- 61. Burnham J., 1947 (traduction de *The Managerial Revolution*, 1940), *L'ère des organisateurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- 62. Cain L.D., 1964, «Life Course and Social Structure», pp. 272-309, dans R.E.L. Faris, *Handbook of Modern Sociology*, Chicago, Rand McNally.
- 63. Campagne N., D. Contencin et C. Roineau, 1996, «Les revenus fiscaux des ménages en 1990 », INSEE résultats, série Emploi-revenus, 103.
- 64. Castel R., 1995, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Paris, Fayard.
- 65. Céline L.F., 1952 (1936), La mort à crédit, Paris, Gallimard.
- 66. Cézard M., 1996, « Les ouvriers », INSEE Première, n°455.
- 67. Chambaz C., E. Maurin, J.M. Hourriez, 1996, «Revenu et niveau de vie d'une génération à l'autre », Revue économique, 47, pp. 677-686.
- 68. Chamboredon J.C. et M Lemaire, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale, Les grands ensembles et leur peuplement », Revue française de sociologie, XI, pp. 3-33.
- 69. Champernowne D.G., 1953, « A Model of Income Distribution », *Economic Journal*, June, pp. 318-351.
- 70. Charlety C., 1994, «Les développements récents de la littérature sur de 'gouvernement d'entreprise' », Revue d'économie financière, 31, pp. 33-48.
- 71. Chauvel L., 1993, « Valeurs dans la Communauté européenne : l'érosion des extrémismes », Revue de l'OFCE, n°43, pp. 93-134.
- 72. Chauvel L., 1994a, « La double dérive de l'électeur », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°49, pp. 236-243.
- 73. Chauvel L., 1994b, « Répartition des revenus, catégories socioprofessionnelles et stratification sociale », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°50, pp. 130-139.
- 74. Chauvel L., 1995a, «La peur de l'informatique », pp. 147-162, dans H. Mendras et C. Freeman, Le paradigme informatique, Paris, Descartes & Cie.

- 75. Chauvel L., 1995b, «La religion des sans-religions », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°53, pp. 260-267.
- 76. Chauvel L., 1995c, « Valeurs régionales et valeurs nationales en Europe », *Futuribles*, 200, pp. 167-200.
- 77. Chauvel L., 1995d, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n°55, pp. 211-240.
- 78. Chauvel L., 1995e, «L'élévation de l'âge de fin d'études depuis trente ans », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°54, pp. 152-157.
- 79. Chauvel L., 1995f, « Sur les strobiloïdes, courbes de répartition du revenu : jalons pour une analyse internationale et diachronique des inégalités économiques », *Document de travail OFCE*, n°95-03.
- 80. Chauvel L., 1996a, «L'extension du chômage et l'incertitude des familles », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°56, pp. 122-127.
- 81. Chauvel L., 1996b, «L'évolution de la courbe d'ancienneté des salariés », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°56, pp. 134-140.
- 82. Chauvel L., 1996c, «L'évolution de la structure sociale : des Trente glorieuses à la croissance ralentie », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°57, pp. 186-192.
- 83. Chauvel L., 1996d, «La frontière entre jeunesse et âge adulte s'estompe », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°58, pp. 178-188.
- 84. Chauvel L., 1997a, «La croissance des inégalités économiques », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°60, pp. 100-104.
- 85. Chauvel L., 1997b, « Ralentissement économique et suicide », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°60, pp. 79-85.
- 86. Chauvel L., 1997c, «Les inégalités au fil du temps : 1954-1994 », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°61, pp. 201-207.
- 87. Chauvel L., 1997d, «L'uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge : effet de génération ou recomposition du cycle de vie ? », Revue française de sociologie.
- 88. Chauvel L., 1997e, «Cadres et générations», dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française», Revue de l'OFCE, n°62, pp. 207-216.
- 89. Chauvel L. et J.-P. Fitoussi, 1995, « Pareto and Pantaleoni : Parallel lives and secant lives », Rivista di Politica Ecomomica, LXXXV (marzo), pp. 155-176.
- 90. Chenu A., 1993, « Une classe ouvrière en crise », pp. 476-485, dans INSEE, *Données sociales 1993*, Paris, INSEE.
- 91. Cherkaoui M., 1982, Les changements du système éducatif en France 1950-1980, Paris, PUF.
- 92. Cherkaoui M., 1992, « Stratification », pp. 97-152, dans R. Boudon, *Traité de sociologie*, Paris, PUF.
- 93. Clark T. N. and S. M. Lipset, 1991, « Are Social Classes Dying? », *International Sociology*, VI, pp. 397-410.
- 94. Clément L., S. Destandau, D. Eneau, 1997, «Le budget des ménages en 1995 », *INSEE Résultats*, consommation-modes de vie, 90.
- 95. Clogg C.C., 1982, «Cohort Analysis of Recent Trends in Labor Force Participation», Demography, 19, pp. 459-479.
- 96. Cohen D., 1994, Les infortunes de la prospérité, Paris, Julliard.

- 97. Cohen D., 1997a, «La troisième révolution industrielle au-delà de la mondialisation», Notes de la fondation Saint-Simon, 86, janvier.
- 98. Cohen D., 1997b, Richesse du monde, pauvretés des nations, Paris, Flammarion.
- 99. Coleman J.S., 1990, Foundations of Social Theory, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University Press.
- 100. Coleman J.S., 1994, « A Rational Choice Perspective on Economic Sociology », pp. 166-180, dans N.J. Smelser and R. Swedberg, *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- 101. Coutrot L., C. Dubar, CEREQ, IRESCO (éd.), 1992, Cheminements professionnels et mobilités sociales, Paris, La documentation française.
- 102. Cuin C.-H., 1993, Les sociologues et la mobilité sociale, Paris, PUF.
- 103. Cuin C.-H., 1995, « La sociologie et la mobilité sociale : les énigmes du cas français », Revue française de sociologie, XXXVI, pp. 33-60.
- 104. Dahrendorf R., 1959, Class and Class Conflict in Industrial Societies, Stanford, Stanford University Press.
- 105. Dahrendorf R., 1968, Essays in the Theory of Society, Stanford, Stanford University Press.
- 106. Dahrendorf R., 1972, Classes et conflits de classes dans la société industrielle, La Haye et Paris, Mouton (traduction de Dahrendorf, 1959).
- 107. Dahrendorf R., 1979, Life Chances: Approaches to Social and Political Theory, London, Weidenfeld and Nicholson.
- 108. Davis F.D. and H.R. Greve, 1997, « Corporate Elite Networks and Governance Changes in the 1980s », *American Journal of Sociology*, 103, pp. 1-37.
- 109. Davis K. and W. E. Moore, 1945, «Some Principles of Stratification», *American Sociological Review*, 10, pp. 242-249.
- 110. Deaton A., 1985, «Panel Data from Time Series of Cross-Sections», *Journal of Econometrics*, 30, pp. 109-126.
- 111. Delaporte F. et J. Gottely, 1988, «Les professions de santé, les liens entre la formation et l'exercice », *Solidarité santé*, 3, pp. 13-32.
- 112. Desplanques G., 1993, «L'inégalité sociale devant la mort », pp. 251-258, dans INSEE, Données sociales 1993, Paris, INSEE.
- 113. Desrosières A., 1978, « Marché matrimonial et structure des classes sociales », Actes de la recherche en sciences sociales, 20-21, pp. 97-107.
- 114. Desrosières A., 1992, « Séries longues et conventions d'équivalence », Genèses, 9, pp. 92-97.
- 115. Desrosières A., A. Goy et L. Thévenot, 1983, «L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », *Economie et statistiques*, 152, pp. 55-81.
- 116. Domhoff G.W., 1990, *The Power Elite and The State: How Policy Is Made In America*, New York, Aldine De Gruyter.
- 117. Drouin V., 1995, Enquêtes sur les générations et la politique, Paris, L'Harmattan.
- 118. Durkheim E., 1937, Les règles de la méthode sociologique, Paris, Félix Alcan.
- 119. Durkheim E., 1930 (1893), De la division du travail social, Paris, Félix Alcan.
- 120. Durkheim E., 1970 (1906), «Internationalisme et lutte des classes», pp. 282-292, dans E. Durkheim, La science sociale et l'action, Paris, PUF.
- 121. Duru-Bellat M. et A. Henriot-Van Zanten, 1992, Sociologie de l'école, Paris, Armand Colin.

- 122. Dutriez L. et L. Massot, 1994, «Recrutements: des besoins en forte croissance», *Education et Formations*, 37, pp. 37-41.
- 123. Easterlin R.A., 1961, «The American Baby-Boom in Historical Perspective», *American Economic Review*, 51, pp. 869-911.
- 124. Eisenstadt S.M., 1956, From Generation to Generation: Age groups and Social Structure, Glencoe, Free Press.
- 125. Erikson R. et J.H. Goldthorpe, 1992, The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Societies, Oxford, Clarendon Press.
- 126. Esping-Andersen G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- 127. Esping-Andersen G., 1993, Changing Classes: Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies, London, Sage.
- 128. Estrade M.A., 1996, « La hausse du niveau de formation », INSEE Première, 488.
- 129. Evan W.M., 1959, « Cohort Analysis of a Survey Data: a Procedure for Studying Longterm Opinion Change », *Public Opinion Quaterly*, 23, pp. 63-72.
- 130. Featherman D. and L.K. Selbee, 1988, «Class Formation and Class Mobility: A New Approach with Counts from Life History Data», pp. 249-264, dans M. W. Riley (éd,), Social Structures and Human Lives, Newburry Park, Sage.
- 131. Featherman D., D. Jones et F. Hauser, 1975, «Assumptions of Social Mobility Research in the US: The Case of Occupational Status », Social Science Research, v. 4.
- 132. Fitoussi J.-P., 1992, « Chômage et contrat social », Lettre de l'OFCE, n°102.
- 133. Foner A., 1988, «Age inequalities: Are They Epiphenomena of the Class System? », pp. 176-191, dans M. W. Riley (éd,), Social Structures and Human Lives, Newburry Park, Sage.
- 134. Forsé M., 1996, « La congruence des différentes dimensions du statut social est forte et stable », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°57, pp. 182-185.
- 135. Forsé M., 1997a, « Diminution de la conscience de classe », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°60, pp. 85-89.
- 136. Forsé M., 1997b, « Capital social et emploi », L'année sociologique, 47-1, pp. 143-181.
- 137. Forsé M., 1997c, « La diminution de l'inégalité des chances scolaires ne suffit pas à réduire l'inégalité des chances sociales », Revue de l'OFCE, 63.
- 138. Forsé M. et L. Chauvel, 1995, «L'évolution de l'homogamie en France », Revue française de sociologie, XXXVI, pp. 123-142.
- 139. Frost W.H., 1939, «Age Selection of Mortality from Tuberculosis Mortality Rates in Successive Decades», American Journal of Hygiene, 30, 3, Section A, pp. 91-96.
- 140. Galland O., 1994, « Ages et valeurs », pp. 251-296, dans H. Riffault (dir.), Les valeurs des français, Paris, PUF.
- 141. Galland O., 1997, Sociologie de la jeunesse (2° édition), Paris, Armand Colin.
- 142. Ganzeboom H.B.G., R. Luijkx and D.J. Treiman, 1989, «Intergenerational Class Mobility in Comparative Perspective », Research in Social Stratification and Mobility, 8, pp. 3-84.
- 143. Gélinier O., 1996, La réussite des entreprises familiales : les moyennes entreprises patrimoniales, un atout pour l'avenir, Paris, Maxima.
- 144. Giddens A., 1973, *The Class Structure of Advanced Societies*, London, Hutchinson University Library.
- 145. Gifi A., 1990, Nonlinear Multivariate Analysis, New York, Wiley.

- 146. Girod R., 1971a, Mobilité sociale, Genève, Droz.
- 147. Girod R., 1971b, « La mobilité séquentielle », Revue française de sociologie, XII, pp. 3-18.
- 148. Girod R., 1977, Inégalité, inégalités, Paris, PUF.
- 149. Girod R., 1984, Les inégalités sociales, Paris, PUF.
- 150. Girod R., 1986, Evolution des revenus et mobilité sociale (à Genève 1950-1980), Genève-Paris, Droz.
- 151. Glass D. and J.R. Hall, 1954, «Social Mobility in Britain: a Study of Inter-Generation Changes in Status», pp. 177-217, dans D. Glass (ed.), *Social Mobility in Britain*, London, Routledge and Kegan Paul.
- 152. Glenn N.D., 1977, Cohort Analysis, Beverly Hills, Sage.
- 153. Goldthorpe J.H., 1980, « The Study of Social Stratification in Great Britain », *Social Science Information*, 34.
- 154. Goldthorpe J.H., 1982, « On the Service Class, its Formation and Future », pp. 162-185, dans A. Giddens and G. Mackenzie, *Social Class and the Division of Labour*, Cambridge, Cambridge University Press.
- 155. Goldthorpe J.H., 1983, «Whomen and Class Analysis: in Defense of the Conventional View», Sociology, 17 (4), pp. 465-488.
- 156. Goldthorpe J.H., 1995, «Le noyau dur : fluidité sociale en Angleterre et en France dans les années 70 et 80 », Revue française de sociologie, XXXVI, pp. 61-79.
- 157. Goldthorpe J.H. and G Marshall, 1992, «The Promising Future of Class Analysis: a Response to Recent Critiques», *Sociology*, 26 (3), pp. 381-400.
- 158. Goldthorpe J.H., C. Llewellyn et C. Payne, 1980, Social Mobility and Class Structure in Modern Britain, Oxford, Clarendon Press.
- 159. Goldthorpe J.H., D. Lockwood, F. Bechhofer et J. Platt, 1972 (1969), L'ouvrier de l'abondance, Paris, Seuil.
- 160. Goodman L.A., 1979, «Simple Models for the Analysis of Association in Cross-Classifications Having Ordered Categories», *Journal of the American Statistical Association*, 74, pp. 537-552.
- 161. Gottschalk P. and R. Moffitt, 1994, «The Growth of Earnings Instability in the US Labor Market», *Brookings Papers on Economic Activity*, v. 2, pp. 217-272.
- 162. Gouldner A.W., 1982, *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, New York, Oxford University Press.
- 163. Goux D. et E. Maurin, 1995, « Origine sociale et destinée scolaire », Revue française de sociologie, XXXVI, pp. 81-121.
- 164. Goux D. et E. Maurin, 1996, «La mobilité sociale en France», pp. 310-316, dans INSEE, Données sociales 1996, Paris, INSEE.
- 165. Grafmeyer Y., 1981, « Un enseignement supérieur en quête d'universités », pp. 421-434, dans J.D. Raynaud et Y. Grafmeyer (dir.), *Français, qui êtes-vous ?*, Paris, La documentation française.
- 166. Gurvitch G., 1966, Etudes sur les classes sociales : l'idée de classe sociale de Marx à nos jours, Paris, Gonthier.
- 167. Halbwachs M., 1905, « Remarques sur la position du problème sociologique des classes », Revue de métaphysique et de morale, 13, pp. 890-905.
- 168. Halbwachs M., 1913, La classe ouvrière et les niveaux de vie, Paris, Félix Alcan.

- 169. Halbwachs M., 1964, Esquisse d'une psychologie des classes sociales, Paris, Marcel Rivière et Cie
- 170. Halbwachs M., 1972, Classes sociales et morphologie, Paris, Editions de minuit.
- 171. Halbwachs M., 1946 (1942), *Les classes sociales*, Paris, Tournier et Constans, Coll. les cours de la Sorbonne, Centre de documentation universitaire, dactylographié.
- 172. Halli S.S. et K.V. Rao, 1992, Advanced Techniques of Population Analysis, New York, Plenum Press.
- 173. Hamermesh D.S. and J.E. Biddle, 1994, «Beauty and the Labor Market», *American Economic Review*, 84(5), pp. 1174-1194.
- 174. Hanoch G. and M. Honig, 1985, «'True' Age Profiles of Earnings: Adjusting for Censoring and for Period and Cohorts effects », *The Review of Economics and Statistics*, 67(3), pp. 383-394.
- 175. Harsany J.C., 1966, « A Bargaining Model for Social Status in Informal Groups and Formal Organizations », *Behavorial Science*, 11, pp. 357-369.
- 176. Hastings D.W. and L.G. Berry, 1979, *Cohort Analysis: a Collection of Iterdisciplinary Readings*, Oxford (Ohio), Scripps Foundation for Research in Population Problems.
- 177. Heath A. et B. Cautrès, 1996, « Déclin du 'vote de classe' ? : une analyse comparative en France et en Grande Bretagne », Revue internationale de politique comparée, décembre.
- 178. Héran F., 1996, « Ecole publique, école privée : qui peut choisir ? », *Economie et statistiques*, 296, pp. 17-39.
- 179. Héran F., 1997a, «La catégorie socioprofessionnelle : réflexions sur le codage et l'interprétation », pp. 49-68, dans E. Dupoirier et J.L. Parodi, *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- 180. Héran F., 1997b, «Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », INSEE Première, 546.
- 181. Herrnstein R.J. and C. A. Murray, 1994, The Bell curve: intelligence and class structure in American life, New York, Free Press.
- 182. Hout M., 1983, Mobility Tables, Beverly Hills, Sage.
- 183. Hout M., 1988, « More Universalism, Less Structural Mobility », *American Journal of Sociology*, 93, pp. 1358-1400.
- 184. Hout M., 1989, Following in Father's Footsteps: Social Mobility in Ireland, Cambridge, Harvard University Press.
- 185. Hout M., C. Brooks and J. Manza, 1993, «The Persistance of Class in Post-Industrial Societies», *International Sociology*, 8(3), pp. 259-277.
- 186. Hout M. and R.M. Hauser, 1992, «Symmetry and Hierarchy in Social Mobility: a Methodological Analysis of the CASMIN Model of Class Mobility», European Sociological Review, 8, pp. 293-266.
- 187. Howe C., 1992, Political Ideology and Class Formation: a Study of the Middle Class, Westport, Praeger.
- 188. Inglehart R., 1990, Culture shift in advanced industrial society, Princeton, Princeton University Press.
- 189. INSEE, 1978, Données sociales 1978, Paris, INSEE.
- 190. INSEE, 1990, Données sociales 1990, Paris, INSEE.
- 191. INSEE, 1993, Données sociales 1993, Paris, INSEE.
- 192. INSEE, 1996a, Données sociales 1996, Paris, INSEE.

- 193. INSEE, 1996b, « Revenus et patrimoines des ménages, édition 1996 », Synthèses, n°5.
- 194. Iribarne P. d', 1990, Le chômage paradoxal, Paris, PUF.
- 195. Jaffe A.J. and R.O. Carleton, 1954, *Occupational Mobility in the United States*, New York, King's Crown Press.
- 196. James D.R. and M. Soref, 1981, "Profit Constraints on Managerial Autonomy: Managerial Theory and the Unmaking of the Corporation President", *American Sociological Review*, 46, pp. 1-18.
- 197. Jonas H., 1990 (1979), Le principe responsabilité: une éthique pour la civilisation, Paris, Cerf.
- 198. Jonsson A. and N.A. Klevmarken, 1978, « On the Relationship between Cross-Sectional and Cohort Earning Profiles », *Annales de l'INSEE*, 30-31, pp. 331-354.
- 199. Kaufman R.L. and S. Spilerman, 1982, «The Age Structure of Occupations and Job», *American Journal of Sociology*, 87, pp. 827-851.
- 200. Kertzer D.I., 1983, « Generation as a Sociological Problem », *Annual Review of Sociology*, 9, pp. 125-149.
- 201. Kessler D. et A. Masson, 1985, « Petit guide pour décomposer l'évolution d'un phénomène en termes d'effets d'âge, de cohorte et de moment », pp. 285-321, dans D. Kessler et A. Masson (éds.), Cycles de vie et générations, Paris, Economica.
- 202. Kessler D. et A. Masson (éds.), 1985, Cycles de vie et générations, Paris, Economica.
- 203. Klevmarken N.A., 1982, «On The Stability of Age-Earnings Profile», *The Scandinavian Journal of Economics*, 84 (4), pp. 531-554.
- 204. Knight F.H., 1921, Risk, Uncertainty and Profit, Boston, Houghton Mifflin Company.
- 205. Kremer M., 1993, «The O-Ring Theory of Economic Development», *The Quaterly Journal of Economics*, 434, pp. 551-575.
- 206. Lalande A., 1991 (1947), Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris, PUF.
- 207. Lambert Y., 1995, « Ages, générations et christianisme en France et en Europe », Revue française de sociologie, XXXIV, pp. 525-555.
- 208. Lautman J., 1980, « Où sont les classes d'antan ? », pp. 81-99, dans H. Mendras, La sagesse et le désordre, Paris, Gallimard.
- 209. Le Cacheux J. et H. Mendras, 1992, « Eléments pour une nouvelle politique agricole », Revue de l'OFCE, 42, pp. 95-134.
- 210. Lechevalier A., 1991, « Système d'assurance vieillesse par répartition et équité intergénérationnelle. Le temps des mondes », pp. 295-321, dans LES (Laboratoire d'économie sociale) (éd.), Le financement de l'économie sociale, Paris, LES.
- 211. Lechevalier A., 1995, Economie politique des systèmes publics d'assurance-vieillesse. Une comparaison entre la RFA et la France, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris I Panthéon-Sorbone.
- 212. Lee D.J. and B.S. Turner (eds), 1996, Conflicts About Class: Debating Inequality in Late Industrialism: a Selection of Readings, London, Longman.
- 213. Legris B. et S. Lollivier, 1996, « Le niveau de vie par génération », INSEE-Première, 423.
- 214. Leigh N.G., 1994, Stemming Middle-Class Decline: the Challenges to Economic Development Planning, New Brunswick, Center for Urban Policy Research.
- 215. Lemel Y., 1991, Stratifictation et mobilité sociale, Paris, Armand Colin.
- 216. Lenski G., 1954, «Status Crystallization: a non Vertical Dimension of Social Status», *American Sociological Review*, 19, pp. 405-418.

- 217. Lenski G., 1966, Power and Priviledge: A Theory of Social Stratification, New York, McGraw-Hill.
- 218. Lepetit B., 1992, « Séries longues, histoire longue », Genèses, 9, pp. 102-106.
- 219. Lévy-Garboua L., 1976, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *Revue française de sociologie*, XVII, pp. 53-80.
- 220. Lipset S. et R. Bendix (dir.), 1959, *Social Mobility in Industrial Societies*, Berkley, University of California Press.
- 221. Lipset S.M. et H. Zetterberg, 1956, «A Theory of Social Mobility», *Transactions of the Third World congress for Sociology*, 5, pp. 155-177.
- 222. Littré E., 1889, Dictionnaire de la langue française, Paris, Librairie Hachette.
- 223. Luijkx R., 1994, Comparative Loglinear Analyses of Social Mobility and Heterogamy, Tilburg, Tilburg University Press.
- 224. Mannheim K., 1990, Le problème des générations, Paris, Nathan, (1° éd. 1928).
- 225. Marchand O. et C. Thélot, 1991, Deux siècles de travail en France, Paris, INSEE.
- 226. Marchand O. et C. Thélot, 1992, « Pour une statistique historique », Genèses, 9, pp. 98-101.
- 227. Marchand O. et C. Thélot, 1997, Le travail en France (1800-2000), Paris, Nathan.
- 228. Marshall G., D. Rose, H. Newby and C. Vogler, 1988, Social Class in Modern Britain, London, Unwin Hyman.
- 229. Martinez-Melgar J., 1997, Le territoire espagnol: unité et diversité. Emploi, précarité, chômage, Mémoire de Dea de sociologie, Institut des sciences politiques de Paris.
- 230. Marx K., 1963, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, Paris, Editions sociales.
- 231. Marx K., 1977, Misère de la Philosophie, Paris, Editions sociales.
- 232. Marx K., 1978, Le capital, Paris, Editions sociales.
- 233. Mason K.O., W.M. Mason, H.H. Winsborough et W.H. Poole, 1973, « Some Methodological Issues in Cohort Analysis of Archival Data », *American Sociological Review*, 38, pp. 242-258.
- 234. Mason W.M. and S.E. Fienberg, 1985, Cohort Analysis in Social Research: Beyond the Identification Problem, Berlin, Springer Verlag.
- 235. Masson A., 1995, « Préférence temporelle discontinue, cycle et horizon de vie », pp. 325-400, dans L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales, Paris, Editions de l'EHESS
- 236. Mendras H., 1980, La sagesse et le désordre : France 1980, Paris, Gallimard.
- 237. Mendras H., 1988, La seconde révolution française : 1965-1984, Paris, Gallimard.
- 238. Mendras H., 1995, Comment devenir socilologue, Arles, Actes Sud.
- 239. Mendras H. et M. Forsé, 1983, Le changement social. Tendances et paradigmes, Paris, Armand Colin.
- 240. Merllié D., 1994, Les enquêtes de mobilité sociale, Paris, PUF.
- 241. Michelat G. et M. Simon, 1996, «1981-1995: changements de société et changements d'opinion », pp. 167-186, dans SOFRES, *L'état de l'opinion 1996*, Paris, Seuil.
- 242. Moffitt R., 1993, Current Population Survey, March, Individual Level Extracts 1968-1992 [machine-readable data file], Madisson and Ann Arbor, University of Wisconsin and ICPSR, données obtenues auprès du CIDSP de Grenoble.
- 243. Monjardet D. et G. Benguigui, 1982, «L'utopie gestionnaire : les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », Revue française de sociologie, XXIII, pp. 605-638.

- 244. Moutardier M., 1982, « Les budgets des ménages en 1978-1979 », Les collections de l'INSEE, M-97.
- 245. Moutardier M., 1989, « Les budgets des ménages en 1984-1985 », Les collections de l'INSEE, M-136.
- 246. Moutardier M., 1991, « Le budget des ménages en 1989 », *INSEE Résultats*, consommation-modes de vie, 21-22.
- 247. Mucchielli L., 1996, «Les désillusions du progrès culturel », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°61, pp. 192-197.
- 248. Mucchielli L., 1997a, «L'évolution de la vie professionnelle des étrangers », dans L. Dirn, «Tendances de la Société Française », Revue de l'OFCE, n°60, pp. 92-100.
- 249. Mucchielli L., 1997b, La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914), Paris, La Découverte.
- 250. Mucchielli L., 1998, à paraître, « Clochards et sans-abri : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard », Revue française de sociologie, XXXIX.
- 251. Newman K.S., 1993, Declining Fortunes: the Withering of the American Dream, New York, Basic Books.
- 252. Nisbet R., 1959, «The Decline and Fall of Social Class», *Pacific Sociological Review*, 2(1), pp. 119-129.
- 253. Olson M., 1965, The Logic of Collective Action: Public Goods and The Theory of Groups, Cambridge (Mass.), Cambridge (Mass.).
- 254. Ossowski S., 1963, Class Structure in The Social Consciousness, London, Routledge & Kegan.
- 255. Paci M., 1992, Il mutamento della struttura sociale in Italia, Bologna, Il Mulino.
- 256. Padioleau J.G., 1973, «L'analyse par cohortes appliquée aux enquêtes par sondage », Revue française de sociologie, XVI, pp. 513-538.
- 257. Pakulski J., 1993, «The Dying of Class or of Marxist Class Theory?», *International Sociology*, 8(3), pp. 279-292.
- 258. Pakulski J. et M. Waters, 1996, The Death of Class, London, Sage.
- 259. Palmore E., 1978, « When Can Age, Period, and cohort be separated? », Social Force, 57-1, pp. 282-295.
- 260. Pareto V., 1896-1897, Cours d'Economie Politique, Lausanne, Rouge.
- 261. Parkin F., 1979, Marxism and Class Theory: A Bourgeois Critique, New York, Columbia University Press.
- 262. Parkin F. (ed), 1974, The Social Analysis of Social Structure, London, Tavistock.
- 263. Parsons T., 1951, The Social System, Glencoe, Free Press.
- 264. Parsons T., 1954, «A Revised Analytical Approach to the Theory of Social Stratification», pp. 386-439, dans T. Parsons, *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, Free Press.
- 265. Parsons T., 1965 (1951), The Social System, New York, Free Press.
- 266. Paugam S., 1993, La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF.
- 267. Percheron A., 1985, « Age, cycle de vie, génération, période et comportement électoral », pp. 228-263, dans D. Gaxie, Explication du vote : un bilan des études électorales en France, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- 268. Pfirsch J.V., 1997, La saveur des sociétés. Sociologie des goûts alimentaires en France et en Allemangne, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

- 269. Phillips K.P., 1993, Boiling Point: Republicans, Democrats, and the Decline of Middle-Class Prosperity, New York, Random House.
- 270. Picard R., 1911, «La théorie de la lutte des classes à la veille de la Révolution française », Revue d'économie politique, Septembre-octobre.
- 271. Piguet M.-F., 1996, Classe. Histoire du mot et genèse du concept : des Physiocrates aux historiens de la Restauration, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- 272. Pochet P., 1995, Mobilité quotidienne des personnes âgées en milieu urbain : évolutions récentes et perspectives, Thèse de doctorat en sciences économiques, Lyon II Lumière.
- 273. Polanyi K., 1983, La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, Gallimard.
- 274. Portocarero L., 1987, Social Mobility in Industrial Societies: Women in France and Sweden, Stockholm, Almquist & Wiskel.
- 275. Pressat R., 1961, L'analyse démographique, Paris, PUF.
- 276. Pressat R., 1981, «L'analyse par cohortes : origine et champ d'application », *Population*, 36 (4), pp. 643-640.
- 277. Prost A., 1968, Histoire de l'enseignement en France: 1800-1967, Paris, Armand Colin.
- 278. Prost A., 1981, Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Vol 4. L'école et la famille dans une société en mutation, Paris, Nouvelle librairie de France.
- 279. Prost A., 1992 (1986), L'enseignement s'est-il démocratisé?, Paris, PUF.
- 280. Raftery A.E., 1986, «Choosing Models for Cross-Classifications», *American Sociological Review*, 51, pp. 145-146.
- 281. Raynaud J.D. et Y. Grafmeyer (dir.), 1981, Français, qui êtes-vous?, Paris, La documentation française.
- 282. Reich R.B., 1992, The Work of Nations: Preparing Ourselves for 21st-Century Capitalism, New York, Knopf.
- 283. Ricardo D., 1977 (1821), Principes de l'économie politique et de l'impôt, Paris, Flammarion.
- 284. Riley M. W. (éd.), 1988, Social Structures and Human Lives, Newburry Park, Sage.
- 285. Riley M.W., 1988, « On The Significance of Age in Sociology », pp. 24-41, dans M. W. Riley (éd,), Social Structures and Human Lives, Newburry Park, Sage.
- 286. Riley M.W. and A. Foner, 1968, Aging and Society, Vol. 1, an Inventory of Research Findings, New York, Russel Sage.
- 287. Riley M.W., A. Foner, J. Waring, 1988, «Sociology of Age», pp. 243-290, dans N.J. Smelser, *Handbook of Sociology*, London, Sage.
- 288. Riley M.W., J.W. Riley and M.E. Johnson, 1969, Aging and Society, Vol. 2, Aging and the Professions, New York, Russel Sage.
- 289. Riley M.W., M. Johnson, A. Foner, 1972, Aging and Society, Vol. 3, A Sociology of Age Stratification, New York, Russel Sage.
- 290. Rodgers W.L., 1982, «Estimable Functions of Age, Period, and Cohort Effects », American Sociological Review, 47, pp. 774-787.
- 291. Roemer J., 1982, A General Theory of Exploitation and Class, Cambridge, Harvard University Press.
- 292. Rose D. (ed.), 1988, Social stratification and economic change, London, Hutchinson University Library.

- 293. Ryder N.B., 1956, «La mesure des variations de la fécondité au cours du temps », *Population*, 11 (1), pp. 29-46.
- 294. Ryder N.B., 1965, «The Cohort as a Concept in the Study of Social Change», *American Sociological Review*, 30, pp. 843-861.
- 295. Sansot P., 1991, Les gens de peu, Paris, PUF.
- 296. Schmoller G. von, 1906 (1901-1904), Principes d'Economie Politique, Paris, Giard et Brière.
- 297. Schnapper D., 1994 (1981), L'épreuve du chômage, Paris, Gallimard.
- 298. Schumpeter J., 1984 (1927), «Les classes sociales en milieu ethnique homogène », pp. 155-227, dans J. Schumpeter, *Impérialisme et classes sociales*, Paris, Editions de Minuit.
- 299. Schwartz O., 1990, Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord, Paris, PUF.
- 300. Schweisguth E., 1997 (à paraître), « Vote Front-National et évolution des valeurs : le myhte du néo-conservatisme », Futuribles, .
- 301. Seillière E.A., 1997, « Comment travailler en famille », Sociétal, 6, pp. 35-38.
- 302. Sen A., 1992, Inequality reexamined, Oxford, Clarendon Press.
- 303. SESI (Service des statistiques, des études et des systèmes d'information), 1995, *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1995*, Paris, Ministère des affaires sociales de la santé et de la ville.
- 304. Seys B., 1986, « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des CSP. Etude méthodologique », Archives et documents de l'INSEE, 156.
- 305. Shavit Y. and H.P. Blossfeld, 1993, Persistent Inequality: Changing Educational Attainment in Thirteen Countries, Boulder, Westview Press.
- 306. Simmel G., 1981 (1896-1897), Sociologie et épistémologie, Paris, PUF.
- 307. Singly F. de, 1990 (1987), Fortune et infortune de la femme mariée, Paris, PUF.
- 308. Singly F. de et C. Thélot, 1988, Gens du privé, gens du public : la grande différence, Paris, Dunod.
- 309. Smeeding T., 1991, «The Debt, the Deficit, and Disadvantaged Children: Generational Impacts and Age Period Cohort Effects », pp. 31-54, dans J.M. Rock (ed.), *Debt and the Twin Deficits Debate*, Mountain View (Col.), Mayfield Pub Co.
- 310. Smith A., 1991 (1776), La richesse des nations, Paris, Flammarion.
- 311. Smith R.D., 1996, «The Career of Status Crystallization: A Sociological Odyssey», Sociological Research Online, 1 (3), pp. revue virtuelle, adresse: http://www.socresonline.org.uk/socresonline/1/3/3.html.
- 312. Sobel M.E., M. Hout and O.D. Duncan, 1985, «Exchange, Structure, and Symmetry in Occupational Mobility», *American Journal of Sociology*, 91, pp. 359-372.
- 313. Sørensen A. B., 1986, «Theory and Methodology in Social Stratification», pp. 69-95, dans U. Himmelstrand (éd.), Sociology from Crisis to Science?, London, Sage.
- 314. Sørensen A. B., 1994, «The Basic Concepts of Stratification Research: Class, Status and Power », pp. 229-241, dans D. B. Grusky (dir.), Social Stratification: Class, Race and Gender in Sociological Perspective, Boulder, Westview Press.
- 315. Sørensen A.B., 1991, « On the Usefulness of Class Analysis In Research on Social Mobility and Socioeconomic Inequality », *Acta Sociologica*, 34, pp. 71-87.
- 316. Sorokin P.A., 1947, «What Is a Social Class», Journal of Legal and Political Sociology, , pp. 21-28.
- 317. Sorokin P.A., 1959 (1927), Social and Cultural Mobility, New York, Free Press.

- 318. Spence M., 1973, «Job Market Signalling», Quarterly Journal of Economics, 87, pp. 355-374
- 319. SPSS, 1994, SPSS Professional Statistics 6.1, Chicago, SPSS inc.
- 320. Stinchcombe A. L., 1963, « Some Empirical Consequences of the Davis-Moore Theory of Stratification », *American Sociological Review*, 28, pp. 242-49.
- 321. Strobel F.A., 1993, Upward Dreams, Downward Mobility: the Economic Decline of the American Middle Class, Lanham, Rowman and Littlefield.
- 322. Terrail J.P., 1995, La dynamique des générations : activité individuelle et changement social (1968-1993), Paris, L'Harmattan.
- 323. Thélot C., 1982, Tel père, tel fils ? : position sociale et origine familiale, Paris, Dunod.
- 324. Thélot C., 1983, «L'évolution de la mobilité sociale dans chaque génération», *Economie et statistiques*, 161, pp. 3-21.
- 325. Therborn G., 1986, «Class Analysis: History and Defence», pp. 69-95, dans U. Himmelstrand (éd.), Sociology from Crisis to Science?, London, Sage.
- 326. Thomson D., 1992, « Naître la bonne année ? », Sociétés contemporaines, 10, pp. 47-65.
- 327. Thurow L.C., 1996, The Future of Capitalism: How Today's Economic Forces Shape Tomorrow's World, New York, Morrow.
- 328. Todd E., 1994, « Aux origines du malaise politique français », Notes de la fondation Saint-Simon, 67.
- 329. Topalov C., 1992, « Réalistes, nominalistes et conventions statistiques », *Genèses*, 9, pp. 114-119
- 330. Touraine A., 1966, La conscience ouvrière, Paris, Seuil.
- 331. Tumin M., 1985, Social stratification: the Forms and Functions of Inequality, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- 332. US Bureau of the Census, 1994a, Statistical Abstract of the United States 1994, Washington DC, US government Printing Office.
- 333. US Bureau of the Census, 1994b, «1994 income and poverty estimates», *Press briefing*, octobre.
- 334. US Bureau of the Census, 1996, Current Population Survey, March 1996 [machine-readable data file], Washington, US Bureau of the Census.
- 335. US Bureau of the Census, 1997, « Educational Attainment in the United States: March 1996 (Update) », Current Population reports P20, 493.
- 336. Vandeschrick C., 1992, «Le diagramme de Lexis revisité», *Population*, 47 (5), pp. 1241-1262.
- 337. Verret M. et Creusen J., 1979, L'espace ouvrier, Paris, Armand Colin.
- 338. Villechaise A., 1997, «La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles », Revue française de sociologie, XXXVIII, pp. 351-374.
- 339. Weber M., 1968, Economy and Society, Berkley, University of California Press.
- 340. Weber M., 1972, Wirtschaft und Gesellschaft, Tübingen, Mohr.
- 341. Weber M., 1995 (1971), Economie et société, Paris, Pocket.
- 342. Weiss Y. and L.A. Lillard, 1978, «Experience, Vintage, and Time Effects in the Growth of Earnings», *Journal of Political Economy*, 86(3), pp. 427-448.
- 343. Whelpton P.K., 1949, « Cohort Analysis of Fertility », *American Sociological Review*, 14, pp. 735-749.

- 344. Wolff E., 1991, «The Distribution of Household Wealth: Methodological Issues, Time Trends, and Cross-Sectional Comparisons», pp. 92-133, dans L. Osberg (ed.), *Economic Inequality and Poverty: International Perspectives*, Armonk, Shape.
- 345. Wolff E., 1995, Top Heavy: the Increasing Inequality of Wealth in America and What Can Be Done About It, New York, New Press.
- 346. Wong R.S.-K., 1990, «Understanding Cross-National Variation in Occupational Mobility», *American Sociological Review*, 55, pp. 560-573.
- 347. Wong R.S.-K., 1992, «Vertical and Nonvertical Effects in Class Mobility: Cross-National Variations», *American Sociological Review*, 57, pp. 396-410.
- 348. Wright E.O., 1979, Class Structure and Income Determination, New York, Academic Press.
- 349. Wright E.O., 1985, Classes, London, Verso.
- 350. Wright E.O., 1996, «The Continuing Relevance of Class Analysis Comments », *Theory and Society*, 25, pp. 693-716.
- 351. Xie Y., 1992, «The Log-Multiplicative Layer Effect Model For Comparing Mobility Tables», American Sociological Review, 57, pp. 380-395.
- 352. Zighera J., 1982, « Métiers et générations », Economie et statistiques, 145, pp. 19-27.

### Index des auteurs

| Agoramétrie 11; 122        | Berry 18; 195; 196; 199    | Cautrès 18; 118            |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Agresti 11; 152; 334       | Bertaux 12; 287            | Cazes 13; 173              |
| Alberoni 11; 234           | Besnard 2; 12; 139         | Céline 13; 134; 247        |
| Albert 11; 131             | Biddle 18; 103             | Census 24; 126; 127; 225;  |
| Albrecht 11; 106           | Bidou 12; 115; 144         | 226                        |
| Allain 11; 201             | Bihr 12; 74; 144; 164      | CEREQ 15; 385              |
| Ardonio 12                 | Blau 12; 234               | Cézard 13; 145             |
| Aristote 11; 63; 64; 186   | Bloom 12; 201              | Chambaz 13; 236; 325       |
| Aron 11; 81; 82; 113; 116; | Blossfeld 12; 23; 134; 201 | Chamboredon 13; 382        |
| 117; 124; 134; 146         | Bodier 12; 236             | Champernowne 13; 76        |
| Atkinson 11; 78            | Boltanski 12; 247          | Charlety 13; 129           |
| Attias 11; 182; 185; 186;  | Borjas 12; 103             | Chauvel 1; 13; 14; 16; 31; |
| 188; 190; 197; 198;        | Bottomore 12; 120          | 32; 33; 38; 46; 64; 67;    |
| 211; 212; 286; 327         | Boudon 13; 14; 309         | 70; 77; 105; 114; 120;     |
| Bailly 11; 186             | Bouffartigue 13; 141       | 121; 124; 127; 139;        |
| Bakounine 11; 108          | Bourdieu 13; 102; 109;     | 140; 149; 156; 191;        |
| Balibar 11; 109            | 161; 162; 164; 166;        | 195; 201; 209; 219;        |
| Banderier 11; 122; 135     | 257; 273                   | 231; 236; 255; 265;        |
| Baudelot 11; 12; 33; 133;  | Boy 13; 141                | 270; 326; 344; 383         |
| 134; 182; 183; 184;        | Brian 13; 246              | Chenu 14; 145              |
| 198; 209; 217; 222;        | Brooks 18; 100; 101; 119;  | Cherkaoui 14; 76; 270      |
| 225; 231; 235; 236;        | 120; 121; 140              | Choquet 11; 325            |
| 262; 270; 301; 318;        | Bruno 13; 173              | CIDSP 20                   |
| 319; 321; 324; 325;        | Brym 12; 120               | Clark 14; 113; 117; 120;   |
| 379                        | Bücher 13; 54; 64; 66      | 121                        |
| Bauer 12; 123              | Bui 13; 243                | Clément 14; 326            |
| Bayet 12; 126; 224         | Bureau 24; 126; 127; 225;  | Clogg 14; 201              |
| Bechhofer 17; 140          | 226                        | Cohen 12; 14; 15; 107;     |
| Becker 12; 102; 152; 192;  | Burnham 13; 128; 131       | 109; 123; 125; 226         |
| 193                        | Cacheux 2; 19; 260         | Coleman 15; 102; 103       |
| Bell 12; 18; 108; 109      | Cain 13; 196               | Comte 185; 187             |
| Bendix 12; 20; 76; 81      | Campagne 13; 122; 135;     | Contencin 13; 122; 135;    |
| Bénéton 12; 287            | 164                        | 164                        |
| Benguigui 20; 123          | Carleton 19; 196; 234      | Cournot 185; 187           |
| Berle 12; 128; 131         | Castel 13; 136             | Coutrot 15; 196            |

 $<sup>^{\</sup>rm l}$  Ce n'est ici qu'une ébauche : les homonymes ne sont pas triés.

| Creusen 24; 145            | Ganzeboom 16; 340          | Hauser 16; 18; 152; 339;  |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Cuin 15                    | Gélinier 16; 131           | 340                       |
| Dahrendorf 15; 44; 51; 52; | Giddens 16; 17; 84; 128    | Heath 18; 118             |
| 53; 56; 84; 128            | Gifi 16; 180               | Henriot 15; 138           |
| Davis 15; 24; 76; 78; 79;  | Girod 17; 235              | Héran 18; 71; 139; 140;   |
| 129                        | Glass 17; 196; 234         | 179                       |
| Deaton 15; 193             | Glaude 12; 133; 301        | Herrnstein 18; 107; 108;  |
| Delaporte 15; 241          | Glenn 17; 189; 200         | 109                       |
| Desplanques 15; 217        | Goldthorpe 16; 17; 42; 45; | Hésiode 186               |
| Desrosières 15; 71; 124;   | 54; 87; 97; 98; 99; 100;   | Honig 18; 201             |
| 159; 246; 248              | 101; 102; 105; 110;        | Hourriez 13; 236; 325     |
| Destandau 14; 326          | 111; 112; 119; 120;        | Hout 18; 23; 100; 101;    |
| Domhoff 15; 120            | 128; 137; 140; 148;        | 119; 120; 121; 140;       |
| Drouin 15; 185; 201; 202   | 155; 156; 162; 166;        | 152; 334; 340; 366        |
| Dubar 15; 196              | 287; 339; 340; 342;        | Howe 18; 108; 122         |
| Duncan 12; 23; 152; 234;   | 346; 350; 352; 353;        | Inglehart 18; 196         |
| 340; 366                   | 355; 366                   | INSEE 11; 12; 13; 14; 15; |
| Durkheim 12; 15; 30; 83;   | Gollac 12; 33; 134; 182;   | 16; 17; 18; 19; 20; 21;   |
| 187                        | 183; 236; 262; 318;        | 23; 43; 45; 71; 73; 122;  |
| Duru 15; 138               | 319; 321; 325; 379         | 123; 127; 132; 135;       |
| Dutriez 16; 245            | Goodman 17; 157; 158;      | 149; 151; 162; 171;       |
| Easterlin 16; 196          | 167; 340                   | 236; 240; 248; 260;       |
| Eisenstadt 16; 196         | Gottely 15; 241            | 263; 269; 297; 311;       |
| Eneau 14; 326              | Gottschalk 17; 137         | 325; 326; 327; 344;       |
| Erikson 16; 99; 105; 111;  | Gouldner 17; 108           | 357; 383; 385             |
| 137; 155; 163; 339;        | Goux 17; 155; 249; 257;    | IRESCO 15; 40             |
| 340; 346; 350; 352;        | 347; 354                   | Iribarne 19; 308          |
| 366                        | Goy 15; 124                | Jaffe 19; 196; 234        |
| Esping 16; 58; 100; 101    | Grafmeyer 17; 22; 245;     | James 19; 131             |
| Establet 12; 184; 222;     | 270                        | Johnson 22; 196; 234      |
| 225; 231; 270              | Grange 12; 139             | Jonas 19; 377             |
| Estrade 16; 220            | Greve 15; 129              | Jones 16; 339             |
| Evan 16; 196               | Gurvitch 17; 81; 84; 85;   | Jonsson 19; 201           |
| Featherman 16; 339         | 183                        | Kaufman 19; 238           |
| Fienberg 20; 199           | Halbwachs 17; 18; 49; 56;  | Kertzer 19; 190           |
| Fitoussi 2; 14; 16; 70; 79 | 69; 70; 80; 121; 137;      | Kessler 11; 19; 183       |
| Foner 16; 22; 194; 196     | 262                        | Klevmarken 19; 201        |
| Forsé 1; 2; 16; 20; 51;    | Hall 17; 24; 196; 234      | Knight 19; 61; 93         |
| 103; 105; 123; 133;        | Halli 18; 201; 229         | Kremer 19; 109            |
| 141; 149; 156; 164;        | Hamermesh 18; 103          | Lalande 19; 51            |
| 340; 344                   | Hanoch 18; 201             | Lambert 19; 183           |
| Frost 16; 195              | Harsany 18; 77             | LASMAS 2; 40; 183; 342;   |
| Galland 16; 182; 183; 188; | Hastings 18; 195; 196;     | 361; 385                  |
| 190; 384                   | 199                        |                           |

| Lautman 19; 113; 117;      | Maurin 2; 13; 17; 155;     | Polanyi 22; 57             |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 353                        | 236; 249; 257; 325;        | Poole 20; 199              |
| Lechevalier 2; 19; 61; 73; | 347; 354                   | Portocarero 22; 111; 287   |
| 331                        | Mayer 13; 141              | Pressat 22; 192; 193; 195  |
| Lee 19; 116                | Means 12; 128; 131         | Prost 22; 218; 220; 241;   |
| Legris 19; 236; 325; 328   | Mendras 2; 13; 19; 20; 34; | 270                        |
| Leigh 19; 122              | 51; 64; 114; 122; 183;     | Raftery 22; 348; 349       |
| Lemaire 13; 382            | 260; 353                   | Rainwater 11; 78           |
| Lemaître 13                | Merllié 20; 287            | Rao 18; 201; 229           |
| Lemel 19; 144; 161         | Michelat 20; 141           | Raynaud 17; 22; 245        |
| Lenski 19; 20; 56; 166     | Moffitt 17; 20; 137; 226   | Reich 22; 107; 109         |
| Lepetit 20; 246            | Monjardet 20; 123          | Ricardo 22; 85; 88         |
| Lévy 11; 13; 20; 270       | Moore 15; 24; 76; 78; 79   | Riley 16; 22; 187; 194;    |
| Lillard 24; 201            | Moutardier 21; 326         | 196; 234                   |
| Lipset 12; 14; 20; 76; 81; | Mucchielli 2; 21; 83; 134; | Rodgers 22; 200; 229       |
| 113; 117; 120; 121         | 139; 185; 327              | Roemer 22; 46              |
| Littré 20; 51              | Murray 18; 107; 108; 109   | Roineau 13; 122; 135; 164  |
| Llewellyn 17; 111          | Newby 20; 100              | Rose 20; 22; 100           |
| Lockwood 17; 140           | Newman 21; 122             | Ryder 23; 190              |
| Lollivier 19; 236; 325;    | Nisbet 21; 113; 116        | Sansot 23; 142             |
| 328                        | Olson 21; 99               | Schmoller 23; 65; 66; 70;  |
| Luijkx 16; 20; 334; 340    | Ossowski 21; 88; 145       | 121; 125                   |
| Mannheim 20; 185; 188;     | Paci 21; 60; 92            | Schnapper 23; 178          |
| 190                        | Padioleau 21; 182; 183     | Schumpeter 23; 184; 295    |
| Manza 18; 100; 101; 119;   | Pakulski 21; 113; 118;     | Schwartz 23; 145           |
| 120; 121; 140              | 119; 137                   | Schweisguth 23; 141        |
| Marchand 20; 126; 155;     | Palmore 21; 200            | Seillière 23; 131          |
| 219; 220; 246; 247;        | Pareto 14; 21; 63; 67; 70; | Selbee 16                  |
| 249; 255; 379              | 76; 186; 340; 364          | Sen 23; 44; 69             |
| Marshall 17; 20; 99; 100;  | Parkin 21; 121             | SESI 23; 240; 241          |
| 110; 119                   | Parsons 21; 78; 105        | Seys 23; 250; 251; 252;    |
| Martinez 20; 383           | Passeron 13; 20; 109       | 253; 254                   |
| Marx 17; 20; 36; 46; 47;   | Paugam 21; 72              | Shavit 23; 134             |
| 53; 56; 57; 59; 60; 72;    | Payne 17; 111              | Simmel 23; 101; 121; 275   |
| 80; 81; 83; 84; 85; 87;    | Percheron 21; 183          | Simon 15; 20; 24; 89; 141  |
| 89; 90; 91; 92; 95; 96;    | Pfefferkorn 12; 74; 144;   | Singly 23; 65; 103         |
| 97; 98; 100; 102; 104;     | 164                        | Smeeding 11; 23; 78; 201   |
| 107; 110; 120; 125;        | Pfirsch 2; 21; 138         | Smith 23; 85; 88; 95; 104; |
| 128; 131; 137; 141;        | Phillips 22; 122           | 105; 110; 166              |
| 145                        | Picard 22; 88              | Sobel 23; 152; 340; 366    |
| Mason 20; 199; 200; 210;   | Piguet 22; 88; 89          | Soref 19; 131              |
| 228                        | Platon 186                 | Sørensen 23; 97; 98; 101;  |
| Masson 11; 19; 20; 183     | Platt 17; 140              | 340                        |
| Massot 16; 245             | Pochet 22; 201             | Sorokin 23; 81             |
|                            | •                          |                            |

| Spence 24; 106              |
|-----------------------------|
| Spilerman 19; 238           |
| SPSS 24; 180                |
| Stinchcombe 24; 76          |
| Strobel 24; 122             |
| Terrail 24; 67              |
| Thélot 20; 23; 24; 65; 123; |
| 126; 155; 219; 220;         |
| 246; 247; 249; 255;         |
| 344; 347; 353; 379          |
| Therborn 24; 142            |
| Thévenot 15; 71; 124; 248   |
| Thomson 24; 33              |
| Thurow 24; 380              |
| Todd 24; 141                |
| Topalov 24; 246             |
| Taranina 24, 145            |

| Spence 24; 106              | Treiman 16; 340           |
|-----------------------------|---------------------------|
| Spilerman 19; 238           | Tumin 24; 76              |
| SPSS 24; 180                | Turner 19; 116            |
| Stinchcombe 24; 76          | Vandeschrick 24; 192      |
| Strobel 24; 122             | Verret 24; 145            |
| Terrail 24; 67              | Villechaise 24; 142; 145  |
| Thélot 20; 23; 24; 65; 123; | Vogler 20; 100            |
| 126; 155; 219; 220;         | Waring 22; 194            |
| 246; 247; 249; 255;         | Waters 21; 113; 118; 119  |
| 344; 347; 353; 379          | Weber 24; 36; 46; 50; 51; |
| Therborn 24; 142            | 57; 59; 60; 65; 80; 91;   |
| Thévenot 15; 71; 124; 248   | 92; 93; 94; 95; 96; 97;   |
| Thomson 24; 33              | 98; 100; 101; 102; 104;   |
| Thurow 24; 380              | 110; 121; 128; 130;       |
| Todd 24; 141                | 137; 145                  |
| Topalov 24; 246             | Weiss 24; 201             |
| Touraine 24; 145            | Wesolowski 76             |

| Whelpton 24; 195           |  |
|----------------------------|--|
| Winsborough 20; 199        |  |
| Wolff 25; 120; 132         |  |
| Wong 25; 136; 152; 167;    |  |
| 168; 340                   |  |
| Wright 25; 42; 45; 46; 54; |  |
| 65; 87; 95; 96; 97; 98;    |  |
| 100; 101; 102; 105;        |  |
| 106; 109; 110; 111;        |  |
| 119; 120; 137; 148;        |  |
| 163; 165                   |  |
| Xie 25; 157; 158; 167;     |  |
| 340                        |  |
| Zetterberg 20              |  |
| Zighera 25; 238; 239       |  |
| -                          |  |

### INTRODUCTION

Pour qu'il se produise des nouveautés dans la vie sociale, il ne suffit pas que des générations nouvelles arrivent à la lumière, il faut encore qu'elles ne soient pas trop fortement entraînées à suivre les errements de leur devancières. Plus l'influence de ces dernières est profonde — et elle est d'autant plus profonde qu'elle dure davantage —, plus il y a d'obstacles aux changements.

Durkheim E., 1930 (1893), De la division du travail social, Paris, Félix Alcan, pp. 279-280.

Par ailleurs, on doit relever que l'objet fondamental de la sociologie, telle qu'on la conçoit le plus généralement, est de formuler les lois suivant lesquelles un état social produit celui qui lui succède.

Keynes J. N., 1890, The Scope and Method of Political Economy, New York, Kelley-Millan, p. 141

La sociologie contemporaine appliquée converge sur ce constat : les conditions d'existence des différentes générations divergent aujourd'hui, entre celles nées avant 1950 et celles venues au monde après, notamment pour l'accès au travail, pour le niveau de salaire ou de revenu, de la consommation, du point de vue aussi des modes de vie, de la structure des familles, ou encore du suicide. Le présent travail n'est pas simplement destiné à comprendre les liens logiques et sociologiques qui font l'articulation entre, d'une part, le processus de changement de la structure sociale et, d'autre part, le phénomène de la succession des générations. Il consiste aussi en l'évaluation des conséquences du changement du système de stratification sur les différentes cohortes pour la période récente ainsi

que la projection de certaines évolutions pour un avenir proche, à l'horizon du début du siècle prochain. Telle est la démarche que nous nous sommes efforcé de suivre.

### Sources du problème

Le problème mis en jeu par la position sociale relativement moins enviable des jeunes dans la période contemporaine est en soi un problème vaste, exigeant une large synthèse de faits épars, mais il offre la possibilité de réaliser un travail devenu nécessaire. C'est à cette tentative de systématisation, venant au terme d'un long repérage de faits et d'hypothèses sur les mutations de la structure sociale contemporaine, que nous avons consacré nos recherches : c'est dans la mesure où ce travail est dans la continuité de certaines de nos publications antérieures que nous préférons ici présenter les sources du problème comme la conséquence d'un cheminement personnel.

Nos premiers travaux, dont la plupart consistaient en l'analyse des valeurs (notamment, Chauvel, 1993, 1995a, 1995c) furent l'occasion de la découverte du processus de « flux générationnel » permanent impliqué par la succession des cohortes : pour l'essentiel, le changement des valeurs de la population française, tout particulièrement pour celles qui portent le plus la marque de la religion catholique — comme la « permissivité sexuelle » et le système des interdits qui régissent les comportements privés —, fonctionne par le remplacement permanent d'anciennes cohortes porteuses du système de valeurs traditionnel par de nouvelles cohortes. Il résultait aussi de ces recherches la mise en évidence de l'importance du « clivage générationnel » entre les valeurs portées par les cohortes nées dans l'avant guerre et celles venues au monde ultérieurement, et de l'homogénéité culturelle de ces dernières, celles du baby-boom (1945-1970), particulièrement repérables du point de vue de leurs positions vis-à-vis de la religion et de l'Eglise. La Deuxième guerre mondiale et ses générations creuses marquent ainsi une rupture nette : entre les générations dont les référents normatifs et les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous argumenterons ultérieurement la nécessité d'abolir l'usage du terme de « génération », et de lui substituer celui de « cohorte » pour qualifier un groupe d'individus nés à une même date ou une même période, de façon à éviter l'attribution d'une connotation excessive à ce groupement social d'individus partageant le fait d'avoir le même âge la même année. En toute rigueur, le terme de « génération » devrait, selon nous, être confiné à la sociologie de la famille (la parentèle) ou aux situations spécifiques où il apparaît à l'évidence que ce groupe d'individus s'est construit comme une unité et une identité autonome.

représentations portent la marque de la société traditionnelle et les autres. Toutes ces cohortes du baby-boom semblent ainsi être les « enfants de 1968 », puisque les enfants de la fin des années soixante se trouvent dans la stricte continuité de leurs aînés, nés vingt ans plus tôt, qui luttèrent avec succès contre les interdits de l'Eglise et les lois régissant les comportements privés — nous pensons à la contraception, à l'avortement, au divorce, autant de domaines où les changements furent les plus probants au début des années soixante-dix.

A ce premier constat d'homogénéité culturelle de tous les enfants du baby-boom en succéda un autre, dans une certaine mesure paradoxal : celui de la rupture des situations socio-économiques (notamment, Chauvel, 1996a, 1996b, 1996c, 1997a, 1997c, 1997d, 1997e). Nous parlons ici de l'évidence empirique, sur l'ensemble des années quatre-vingt, de l'amélioration des conditions matérielles et sociales de toutes les générations nées avant 1950 et de la stagnation voire de la régression des suivantes. Derrière l'homogénéité des valeurs des cohortes 1945-1970, se dissimulerait dont un clivage objectif séparant au sein de la « génération du babyboom » les premières cohortes, nées assez tôt pour saisir les opportunités ouvertes par les Trente glorieuses, et les suivantes. La rupture, là, était entre ceux nés avant 1950 et les autres.

En effet, malgré une élévation continue de l'âge de fin d'études, censée apporter au futur travailleur des atouts essentiels pour trouver un emploi dans des conditions satisfaisantes, la situation objective des cohortes nées après 1950 est bien distincte de celle des cohortes nées dans les années quarante. Les premiers enfants du baby-boom avaient connu un destin social extraordinaire à de nombreux égards, et les autres connaissent une concentration de problèmes sociaux, liés notamment au chômage de masse et à un marché de l'emploi peu favorable, ainsi qu'une stagnation sociale perceptible par de nombreux indicateurs de changement socio-économique qui semblent être la mesure « normale » du changement social : stagnation du salaire, du revenu, du taux de propriété du logement principal, de la motorisation, de la détention de lave-linge, stagnation des pratiques culturelles et des départs en vacances, etc. Qui plus est, la contribution à l'élévation de l'espérance de vie des 30 à 40 ans devient négative, les triagénaires d'aujourd'hui étant caractérisés par une mortalité plus élevée que celle de leurs prédécesseurs au même âge de la fin des années soixante-dix. Pour qui est intéressé par l'analyse des indicateurs de changement social au cours des Trente glorieuses, ce phénomène confine à l'impensable. Après analyse, l'explication du phénomène consiste en l'élévation du taux de suicide aux

alentours de la trentaine de près de 50 % depuis 1970, en l'émergence du SIDA et en une élévation de l'incidence des accidents de la route des jeunes depuis 1975. Mais derrière cette explication simple et rassurante se trouve l'objectivation d'une série de comportements dangereux — au-delà du suicide, moindre attention sur la route, comportements insuffisants de protection face à une nouvelle épidémie —, chacune de ces causes de mortalité renvoyant à des choix de vie ou de mort, sinon volontaires et conscients, du moins signalant une dévalorisation de l'existence face à soi-même et aux autres. L'espérance de vie à la naissance de la population continue de croître, mais l'essentiel des gains provient du troisième âge, qui connaît une constante amélioration. Ces constats renvoient à la question de la valorisation et de la dévalorisation des âges de la vie, qui fit l'objet d'un travail sur le suicide par génération (Chauvel, 1997d). Il en résultait non pas l'idée d'une dévalorisation générationnelle mais celle d'une « recomposition du cycle de vie » où la jeunesse vaut maintenant moins, socialement, et la vieillesse plus, au regard de ce qui prévalait dans les années soixante. Telle était notre hypothèse, mais un examen plus approfondi amène à reposer la question de la valeur — objective celle-là — des générations, au travers de la variation des opportunités bénéfiques et maléfiques ouvertes aux différentes cohortes.

A la suite de ce travail sur le suicide, mais aussi — surtout — de la conférence où Baudelot et Gollac (1997) présentèrent leur article sur le salaire des trentenaires, il devint clair que tous ces phénomènes étaient sinon la conséquence, en tous cas accompagnaient une grande transition de la structure sociale intervenue depuis 1970 (Baudelot et Gollac, 1997, graphique X, p. 32), où les nouvelles cohortes recrutées entre 1965 et 1975 connurent et continuent de connaître une position meilleure que leurs aînées, et continuent ainsi de bénéficier du « progrès social », alors que les successeurs nés après 1950 connaissent une situation au mieux égale à celle de leurs prédécesseurs. Il semblait dès lors nécessaire d'évaluer ce lien entre cohorte et strate sociale, et d'en évaluer les conséquences. Il s'agit donc de « naître la bonne année »².

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tel est le titre de l'article de Thomson (1992), présentant les risques de renforcement des distorsions des conditions de vie selon la cohorte de naissance.

#### Choix de démarche

Au préalable, il s'agit expressément de préciser notre démarche. Deux types de travaux coexistent en sociologie : d'une part les œuvres de finesse qui vont à la racine d'un problème spécifique au sein d'un champ donné de la discipline, et d'autre part celles qui font un effort de mise en relation de champs plus vastes de la sociologie, pour parvenir à démontrer que l'intersection entre ces champs est non-vide, et à montrer comment l'un et l'autre domaine se complètent. Le premier type de démarche renvoie à la nécessité d'épuiser l'ensemble des aspects de l'objet par des analyses répétées, et le second à celle de mettre ensemble ce qui semble a priori distinct dans un effort de synthèse. Nous suivons ici cette seconde démarche, pour mettre en relation les changements sociaux du système de stratification et la grille de lecture du changement social que fournit la succession des générations ou des cohortes. Il s'agit en fait de travailler au carrefour de la sociologie de la stratification et de celle de la cohorte, champs l'un et l'autres à peu près infinis où il est impossible d'être exhaustif. Il peut en résulter une certaine insatisfaction, dans la mesure où il est impossible d'épuiser ces champs, et parce qu'il nous est impossible de tout dire, et plus encore de tout savoir. Pour autant, ce travail semble montrer l'intérêt de la lecture générationnelle du changement social, notamment pour un domaine aussi essentiel pour la sociologie que celui de la stratification.

La nature peut-être schématique des analyses qui seront présentées ne pourra être admise ici que dans la mesure où, pour mener à bien ce travail, succomber à ce défaut fut une nécessité. C'était le seul moyen de soulever ce problème central de la société française contemporaine : le fait qu'après la « seconde révolution française » (Mendras, 1988), portée par les cohortes nées pendant et immédiatement après la guerre, qui a mené à la configuration de notre société française contemporaine, les cohortes suivantes, nées après 1950, semblent subir au contraire ce que nous pourrions appeler un immense ralentissement du changement social : « seconde restauration française » ? Ce « ralentissement du changement » est un terme peut-être mal adapté, simplement parce qu'après des années de progression, la stagnation, et plus encore le retour en arrière, sont en tant que tels des changements sociales, de nouveaux équilibres et de dynamiques inédites.

Il pourrait s'agir ici de la présentation d'un élément central de la « seconde restauration » qui suit la « seconde révolution » : le fait que les cohortes nouvelles, ou les « jeunes », doivent de plus en plus se contenter d'un sort au mieux égal à celui de leurs aînés, ce qui est en France une radicale nouveauté depuis la Deuxième guerre mondiale. Nous verrons que ce mot de « jeunes » signifie non pas ici les « moins de 25 ans » de la tradition instituée par la statistique publique. Il ne signifie pas non plus les « moins de 40 ans », comme les constats récents l'impliqueraient, simplement parce qu'il s'agirait alors d'une acception fort large de la jeunesse. Ces « jeunes » seraient plutôt « ceux qui ne sont pas entrés sur le marché du travail et dans les institutions avant 1975 ». A l'âge, il s'agirait de substituer la notion de cohorte, notion centrale pour comprendre comment — dans la société française contemporaine qui continue globalement de s'enrichir malgré la « crise », c'est-à-dire le ralentissement économique de l'après 1975 — certains groupes sociaux connaissent encore l'expansion tandis que d'autres subissent la stagnation ou la régression. Il apparaît en effet que selon l'année de naissance, les destins sociaux divergent, que les chances de réalisation de soi changent profondément, et que, de plus en plus, deux mondes ont tendance à se former : ceux qui continuent de s'enrichir au regard de leurs aînés, de s'élever souvent au regard de la condition sociale de leur père, et les autres.

Pour mener à bien un tel programme, nous devons proposer une épistémologie distincte de celle qui sous-tend — plus implicitement qu'explicitement — la sociologie quantitative, au terme de laquelle « le seul test de la validité d'une théorie est sa conformité avec les faits ». En effet, dans la mesure où, en définitive, les faits sont complexes et mettent en jeu tout un système de processus sociaux éventuellement contradictoires, le critère de scientificité ne saurait être unique — la théorie, confrontée au faits, est-elle vraie ou fausse? — mais multiple. La simple conformité de la théorie avec les faits est nécessaire mais insuffisante, dans la mesure où de très nombreuses théories sont susceptibles d'expliquer les mêmes faits, et où de nombreuses théories doivent être simultanément mobilisées pour expliquer certains faits. L'épistémologie acceptable des sciences complexes que sont les sciences sociales ne peut se contenter d'un seul critère, mais bien de plusieurs. Nous en mentionnerons quatre, qui nous semblent les plus nécessaires :

(a) la *vérisimilarité*, c'est-à-dire le fait que la théorie tend à rendre compte de façon correcte de l'empirie ; notre démarche serait très orthodoxe si ce critère n'était accompagné des trois autres ;

- (b) la *cohérence*, interne et externe, qui consiste en la non-contradiction de la logique interne d'un travail, et son adaptation logique aux faits et discours présents dans des champs distincts de mais reliés à celui qui fait l'objet direct du travail;
- (c) la *pertinence*, à savoir le caractère central et non-annexe des phénomènes que le travail contribue à mettre à jour ;
- (d) l'articulabilité, ou interdépendance, c'est-à-dire la faculté d'une recherche à mettre en évidence les articulations, à relier ensemble dans leurs mouvements respectifs des faits différents relevant de champs a priori distincts.

Ces quatre critères induisent la nécessité d'une discussion permanente autour des faits et des théories, autour de ce qui vaut et de ce qui va ensemble. Ils impliquent la multiplicité des sources d'intérêt et soulignent la nécessité d'aborder simultanément les côtés théorique et empirique d'un problème.

#### Contenu

Nous procéderons en quatre étapes majeures, deux dont la finalité est en apparence essentiellement théorique, et deux typiquement empirique. Dans une première partie, nous poserons les problèmes liés à la structure sociale : comment nous donner une définition valide de la strate sociale<sup>3</sup>, comment la distinguer de la classe ? Comment notre définition s'inscrit-elle dans le débat entre Marx et Weber de la classe sociale ? Nous verrons aussi ce en quoi cette définition permet de rouvrir le débat sur « la mort des classes », et ce que sont les implications de cette définition pour la recherche empirique de la stratification dans la société française. La première partie de notre travail montrera combien le questionnement sur la stratification sociale reste un problème neuf, inépuisable, et s'attachera à expliquer ce en quoi la problématique en termes de classes est bien loin d'avoir perdu toute sa pertinence. Si les Trente glorieuses ont été placées sous le signe de la réduction de l'importance des inégalités, notamment économiques, entre des différentes strates de la société, les évolutions sont nettement plus nuancées depuis quinze à vingt ans. Le renforcement des différences entre strates pourrait être propice à la

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Que nous posons comme : l'ensemble des individus partageant une position instantanée, stable, et des potentialités d'évolution, en intensité et en nature, similaires dans le système historique de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services. Voir chapitre I-1.

réémergence d'une problématique en termes de classe dans les sociétés contemporaines.

La deuxième partie, quant à elle, retrace la théorie de la cohorte. Notre argument est que, à l'inverse de la question de la stratification et de la classe sociale, la cohorte ne fournit pas une théorie forte de la société. Elle sert en revanche, empiriquement, de notion permettant l'objectivation de changements sociaux à l'œuvre. Dans la mesure où de nombreux processus de changement social consistent en l'émergence de faits sociaux inédits portés par des cohortes nouvelles, appelées tôt ou tard à remplacer leurs aînées, même si ce processus n'est pas exclusif, la notion de cohorte fournit une grille de lecture essentielle. Il en découle le fait que la théorie de la cohorte est plus une question de méthodologie des sciences sociales qu'une pure théorie sociologique. Cette méthodologie sera testée sur un exemple essentiel : la mutation du niveau scolaire par cohorte.

La troisième partie constitue le cœur de notre travail. Elle met en évidence les mutations globales de la structure sociale masculine<sup>4</sup>, et montre que ces changements ne sont pas répartis uniformément sur toutes les générations, mais portés essentiellement par certaines d'entre elles. Nous y mettrons en évidence les évolutions brusques de la structure sociale, et l'« aspiration vers le haut » (up grading) qu'ont connue les cohortes nées dans les années quarante : doublement de la proportion de cadres, et croissance de moitié de la proportion des professions intermédiaires. Ces changements se fussent-ils prolongés sur quelques décennies, et notre structure sociale contemporaine serait devenue celle d'une société postmoderne intégrale, où les positions sociales correspondant à des postes d'exécution auraient disparu. Tel n'est pas le résultat final, puisque cette « aspiration vers le haut » cesse pour les cohortes nées à partir des années cinquante, qui doivent se contenter au même âge de positions au mieux identiques à celles nées en 1945-1950, conduisant à la mise en évidence d'une « grande transition » de structure connue par les enfants de la Deuxième guerre mondiale et par celles des premières années du baby-boom, puis d'un blocage du changement de la structure sociale des cohortes suivantes au même âge. Ces résultats conduisent à nuancer ou remettre en question bon nombre de commentaires

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La structure sociale féminine, induisant des problèmes plus complexes encore, fait l'objet de l'appendice au chapitre III-3.

répandus sur les évolutions sociales : si la proportion de cadres continue d'augmenter pour l'ensemble de la population, le fait résulte essentiellement du remplacement des cohortes nées avant 1940 par celles nées après, et non d'une élévation du nombre de cadres à l'embauche, ou en début de cycle de vie (Chapitre III-3, Table T III-3 1), la proportion de cadres à 40 ans étant plus faible pour la cohorte 1955 (en 1995) qu'elle ne l'était pour la cohorte 1945 (en 1985). Le phénomène de transition puis de blocage caractérise semblablement les professions intermédiaires, et les évolutions connues depuis quinze ans peuvent très bien conduire à l'élaboration d'une société où la proportion de cadres et professions intermédiaires aura cessé de croître. Par ailleurs, la proportion des employés s'élève dans les nouvelles cohortes. Plus surprenant encore, la proportion des ouvriers stagne et ne régresse pas, ce qui est une parfaite remise en cause de l'argument sur la « disparition des ouvriers », qui restent en proportion identique au même âge depuis la cohorte née en 1945 jusqu'à celle née en 1965. Nous revenons alors sur la question de l'inflation du diplôme, qui voudrait qu'à mesure que s'élève le niveau de scolarité de la population, la rareté des titres devient moindre et l'exigence des employeurs augmente, annulant pour les nouvelles cohortes l'impact de l'élévation de cette scolarité. Cet argument ne tient guère pour les cohortes nées entre 1938 et 1950, pour lesquelles, à mesure que la scolarité s'est élevée, le niveau scolaire exigé pour parvenir en position de cadre ou de profession intermédiaire a diminué. L'explication pourrait résider dans les variations de la demande des entreprises, intense entre 1965 et 1975, bien faible ensuite, et dont les «jeunes » profitent ou que les «jeunes » subissent avant tout autre.

Evidemment, notre choix de n'analyser essentiellement que la population masculine conduit à « forcer le trait », puisque sur la période, et particulièrement depuis la cohorte 1950, la condition des femmes tend à s'améliorer, même si la situation reste fort loin de la parité (Chauvel, 1997e, pp. 212-214). Il en résulte que, pour la structure sociale globale, hommes et femmes considérés ensemble, les traits sont moins accentués, même s'ils vont dans le même sens. Mais ce choix de se limiter aux hommes s'impose du fait des difficultés de la comparaison des anciennes cohortes féminines, nées dans l'entre-deux guerres, pour lesquelles le taux d'activité à 35 ans dépassait à peine 50 %, et les plus récentes (celle de 1960 par exemple), où le taux d'activité est situé au dessus de 75 %. Y répondre impliquerait la résolution de problèmes tels que ceux-ci : « quelle est la position sociale d'une femme au foyer ? », « quelle est celle d'un homme dont la femme

travaille, ou ne travaille pas ? », « comment juger au-delà des individus de la position sociale de cette communauté minimale qu'est le ménage ? ». C'est ici une boîte de Pandore que nous n'ouvrirons que très modestement à l'issue de la partie III-3. L'analyse de l'évolution de la structure sociale féminine est un problème complexe, qui exige des travaux supplémentaires, situés en dehors des objectifs immédiats de la présente recherche, mais dont nous présenterons néanmoins les plus notables évolutions.

En définitive, pour donner sens à ces évolutions, nous pouvons émettre une double hypothèse : les cohortes des années quarante furent en position de force lorsqu'elles arrivèrent sur le marché du travail entre 1965 et 1975, créant une situation de spéculation sur les nouvelles recrues potentielles que les employeurs pouvaient attirer qu'en leur proposant d'emblée une place élevée et de bonnes perspectives de carrière. Les suivantes, en position délicate du fait du chômage de masse qu'elles subissent de plein fouet, doivent limiter leurs exigences, se voient moins attribuer des positions élevées dans les entreprises et se trouvent en position de faiblesse dans la négociation.

La quatrième partie consiste en l'évaluation des conséquences, en termes de salaire, de revenu, et de mobilité sociale, de cette «grande transition» des cohortes des années quarante et suivie d'une « grande stagnation », celle des cohortes nées depuis 1950. L'évolution des salaires est parallèle à celle de la structure sociale et surcode l'effet de transition puis de stagnation : le creux de la rémunération des jeunes — de moins de 40 ans — et la bosse de celle des âgés ceux de plus de 45 — ne s'explique pas simplement et uniquement par la grande stagnation et la grande transition. Tout se déroule comme si le surcroît de richesse salariale était attribué aux plus de 40 ans de 1993, les cohortes plus récentes ne participant pas à ce partage. Le revenu familial connaît les mêmes évolutions moyennes: les retraités et les actifs âgés — ceux nés avant 1950, qui atteignent 45 ans en 1995 — reçoivent la totalité du surplus de richesse de la nation; les plus jeunes ne connaissant pas de croissance absolue de leur pouvoir d'achat par unité de consommation. La mobilité sociale, quant à elle, permet une évaluation plus longue de l'élévation de la position sociale des individus au regard de celle de leur père : la cohorte qui connut le maximum de mobilité ascendante et le minimum de mobilité descendante fut celle née dans les années quarante, et les successeurs connaissent progressivement une situation moins favorable. Au final, il apparaît que les enfants nés dans les années soixante-dix, les propres enfants de la cohorte des années quarante, connaîtront selon toute vraisemblance — si nous nous

fondons sur deux scénarios, l'un optimiste et l'autre pessimiste — une situation nettement moins enviable : quel que soit le scénario, le résultat serait que la proportion de fils en position inférieure à celle de leur père, encore faible, devrait s'élever, alors que le taux de mobilité ascendante devrait décliner.

L'ensemble de ces conséquences obligent à reconsidérer le lien entre cohorte et structure sociale, mais aussi à prendre acte des conséquences sociales de la fin des Trente glorieuses : après ces trente années de mutations favorables, extrêmement rapides, et d'enrichissement équilibré de l'ensemble de la population, il faut maintenant s'attendre à la prise de conscience de plus en plus aiguë des changements à l'œuvre. La société pourrait alors être appelée à se structurer de nouveau, c'est-à-dire à voire renaître des antagonismes de strates sociales du fait d'échanges intergénérationnels moins favorables à l'ascension sociale, des tensions qui résulteraient de l'affaiblissement des opportunités d'élévation dans la structure sociale des enfants des catégories populaires, alors même que les occasions de déclassement des enfants des catégories aisées se multiplieront.

#### Données

Nous précisons dès cette introduction que nous avons utilisé une source principale, à savoir une compilation d'enquêtes FOP (Formation-qualificationprofessionnelle: 1964-1970-1977) et Emploi (1983-1989-1995), obtenues auprès du LASMAS-IDL de l'IRESCO. Ce choix provient de ce que, depuis 1982, l'intérêt des enquêtes FQP devient très marginal pour une analyse par cohorte et pour celle de la mobilité intergénérationnelle : la profession du père est codée dans les enquêtes Emploi depuis cette date, ainsi que les principaux descripteurs de l'individu. D'autre part, les enquêtes Emploi sont non-stratifiées, alors que les FQP sont plus complexes. Enfin, les enquêtes Emploi sont des échantillons de très grande taille. Nous avons donc complété les trois enquêtes FQP, séparées de six puis sept ans, par trois enquêtes emploi séparées de six ans, de façon à analyser les évolutions selon la même régularité. Par ailleurs, nous avons utilisé plus ponctuellement les enquêtes FQP 1985 et 1993, notamment sur l'emploi 5 ans auparavant, ou l'âge du père ou des enfants. Nous avons aussi utilisé la compilation des enquêtes Emploi 1982-1995 chaque fois que des besoins de très gros échantillons se faisaient sentir (au total : 2 000 000 d'individus disponibles).

Sauf mention du contraire, les données présentées sont issues de la mise aux mêmes normes des six enquêtes FQP 1964-1970-1977 et Emploi 1983-1989-1995, notées parfois « compilation FQP-Emploi ».

# PARTIE I : LA STRATIFICATION SOCIALE

La connaissance en quelque sorte «naturelle» dont chacun dispose de la stratification sociale fait la difficulté même de son analyse : elle est une boîte noire qu'il n'est possible de comprendre qu'en l'ouvrant. Mais c'est aussi une boîte de Pandore. Il ne s'agit pas ici de retracer une histoire de la lecture sociologique de la classe sociale, et moins encore de la stratification. La tâche est de trop grande ampleur et notre objet est ailleurs. La question est ici, surtout, de produire une délimitation claire des deux termes de strate (chapitre 1) et de classe (chapitre 2), et de comprendre leur rapport dans le cadre de ce travail, ce qui n'exclut en rien l'existence d'autres conceptions, orientées vers d'autres fins, puisqu'il est vain en la matière de chercher la formulation définitive. Cette reconstruction n'est pas simple, puisque l'héritage théorique de cent cinquante ans de sociologie laisse de très nombreuses conceptions et variantes autour d'une même thématique et une bibliographie impressionnante — tout particulièrement dans les sociologies étrangères, notamment anglo-saxonne, où le débat est aujourd'hui au premier plan. Pourtant, nous présentons des deux conceptions — marxiennes et weberiennes de la classe et le débat entre les versions rénovées représentées par Wright et par Goldthorpe (chapitre 3). Cette définition de la strate et de la classe permet en outre de poser le débat sur la « mort des classes », pour en situer les enjeux (chapitre 4). Nous explorerons les conséquences empiriques de cette définition en termes de représentation du système de stratification sociale (chapitre 5).

# I-1 PRINCIPE DE LECTURE DE LA STRUCTURE SOCIALE

Les variables de position économique et sociale que sont le revenu, la profession — par exemple sous la forme des PCS de l'INSEE —, le niveau d'éducation, voire le patrimoine, ou des échelles de «prestige» ou de «pouvoir» telles qu'elles sont construites par différents chercheurs, constituent en tant que telles des informations essentielles pour la connaissance empirique des strates sociales, susceptibles d'apporter sur la société un regard intéressant, et qui ont pour avantage, pour le sociologue quantitativiste, de posséder des qualités appréciées de comparabilité synchroniques et diachroniques. Nous pouvons douter que, pour autant, elles sont la stratification réelle. Notre hypothèse est que ces variables ne font que délivrer des informations et ne sont que des critères au travers desquels le système de stratification se révèle comme par diffraction, en faisant apparaître et en dissimulant de multiples aspect du phénomène empirique. En comprenant ce que nous entendons par stratification sociale, nous sommes plus à même de juger de ce que signifie la mobilisation de telles variables, qui ne fait que dévoiler une partie des faits, en quelque sorte comme la chambre à bulles de la physique des particule ne met en évidence que des signes, à interpréter, de particules dont l'existence est toujours sous-jacente, mais dont la réalité n'est jamais en tant que telle atteinte par les méthodes d'investigation utilisées.

A la question « à quoi bon un détour par la théorisation de la structure sociale ? », la réponse est simple : outre la nécessité de différentier la strate de la classe — qui sera dans notre définition une forme particulière et spécifiquement structurée de strate sociale —, celle-ci doit nous permettre de comprendre les limites de l'exercice auquel nous nous livrons en ne prenant en considération que ces variables classiques — la profession, le revenu, la nature de ce revenu, le niveau d'éducation, etc. — alors que la stratification pourrait être un phénomène fondamentalement multidimensionnel. ces variables que n'embrassent qu'imparfaitement du fait même qu'elles sont trop incomplètes parce qu'elles en segmentent l'objet pour n'en considérer qu'un aspect, alors que le phénomène est essentiellement complexe. Elles laissent ainsi dans l'ombre d'autres aspects, d'une importance variable dans le temps. Il faut donc avant tout nous prononcer sur un principe de lecture de la stratification à notre sens tenable au regard des critiques formulées par les auteurs d'autres constructions passées.

Cette appartenance des individus à une strate sociale, nous la posons comme impliquée par la position instantanée, stable, et les potentialités d'évolution!, en intensité et en nature, dans le système historique de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services<sup>2</sup>. Ce principe général, global et théorique, ne fixe donc pas a priori l'existence de groupes spécifiques, homogènes, autonomes, issus d'un fonctionnement social donné : la stratification sociale peut aussi bien résulter de la position dans le système de production, d'une situation de marché, ou encore se présenter sous la forme de statuts juridiques différentiés comme la triade serf-bourgeois-noble de l'ancien régime. Ce principe ne fixe pas non plus, a priori, les ressources sociales sur lesquelles les individus se fondent généralement pour acquérir cette position et ces potentialités d'évolution : que ce soit l'héritage de droits juridiques différentiés comme dans l'Ancien régime, la propriété des biens de production, la mobilisation de diplômes ou de qualifications reconnus, le contrôle consenti sur les institutions ou l'acquisition de droits sociaux spécifiques ne nous intéresse pas à ce stade général. Ce principe ne prend chair et substance que pour une société empirique, historique, donnée, marquée par des évolutions et des équilibres souvent précaires s'établissant, pour une durée plus ou moins longue, entre les individus et les groupes qui composent ces strates.

Par conséquent, nous qualifierons de strate sociale l'ensemble des individus partageant une position instantanée, stable, et des potentialités d'évolution, en intensité et en nature, similaires dans le système historique de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services. Ce principe de lecture

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous adaptons en « potentialités d'évolution » la notion weberienne de *Lebenschance* (*lifechance*, dans la tradition anglo-saxonne), plutôt qu'en « chances de vie », idée un peu exotique. Il s'agit là plus d'une interprétation que d'une traduction prétendant à la fidélité : nous préférons la notion de potentialité d'évolution qui révèle mieux les aspects théoriques de la notion que toute autre traduction et qui permet de saisir le double sens objectif (pour l'observateur extérieur, en mesure de probabiliser le destin d'un individu au vu de ses caractéristiques) et subjectif (pour l'acteur lui-même), en fonction des informations en sa possession, et du défaut d'information (incertitude) que subissent semblablement ou différemment l'observateur comme l'acteur. Plus généralement, nous pourrions y reconnaître ce que Sen (1992) appellerait *capabilities* (« capabilités », dans une proposition peu élégante de traduction en Français), c'est-à-dire la potentialité immédiate ou future d'adapter les réalités à des choix, quels qu'ils soient. On pourra se reporter à Dahrendorf (1979, pp.62-74) pour une analyse approfondie de l'usage weberien de « chance ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces biens et services ne sont pas nécessairement marchands : santé et éducation peuvent très bien en faire partie. Rôles, tâches, honneurs et charges peuvent aussi faire partie de ces biens et services « de toutes sortes », comme dirait Ricoeur.

est le résultat d'un travail critique élaboré, qui relève essentiellement de ces cinq points :

- attribution des ressources et contraintes ;
- position et potentialités ;
- nature et intensité;
- historicité;
- similarité.

Chacun de ces points appelle différentes précisions et développements. Il en ressort une conception de la stratification qui ne débouche pas directement sur un « cadastre social » susceptible de décrire fidèlement la société contemporaine. Ce principe n'est donc pas destiné à tracer des frontières vues comme « exactes » dans l'espace social comme visent à le faire le code des Professions et catégories sociales (PCS) de l'INSEE, le schéma de classe de Wright ou de Goldthorpe, ou l'établissement de tranches de revenu posées comme pertinentes, ou encore de « lignes de pauvreté ». L'objet de ce principe est tout différent, puisqu'il pose les éléments que nous considérons comme pertinents pour la lecture de la stratification, et implique le caractère partiel de la réduction de la stratification à la profession ou à un groupement de professions.

Par ailleurs, nous reconnaissons une orientation assez économiste — voire « économiciste » — de cette définition que nous proposons. Elle est nettement orientée vers des aspects et des critères objectifs de la stratification, dans la mesure où les dimensions subjectives caractéristiques du « statut » dans son sens weberien ou du « prestige » — qui peu ou prou transitent par le regard d'un tiers ou la société tout entière sur une profession, une position ou une fonction sociale donnée — n'interviennent nullement ici. Dans notre conception, ce « prestige », subjectif, ne compte que dans la mesure où il a des implications objectives, comme le fait par exemple de rémunérer le pilote de ligne plus que le conducteur d'autobus, ou de considérer comme légitime que le sociologue effectuant un contrat pour une collectivité locale sera soumis au prélèvement de la TVA, et non pas le médecin lorsque ses patients le rétribuent. Ainsi, dans cette conception, le haut prestige ne compte vraiment que lorsqu'il a des implications objectives repérables.

## Attribution des ressources sociales et contraintes

Des deux traditions majeures de l'analyse des classes³ (voir infra chapitre 1-3), celles issues de la théorie des classes selon Marx et selon Weber, du lieu pertinent de la formation de la stratification sociale, nous retenons deux traits qui nous semblent saillants : d'une part l'insistance de la tradition marxienne sur la « position dans le mode de production » des propriétaires de biens de production et de ceux de la simple force de travail ; d'autre part l'orientation de la tradition weberienne par les *Lebenschancen* impliquées par la « situation de marché ». Dans le premier cas, la question semble essentiellement orientée sur une fonction, impliquant des contraintes différentiées résultant d'un rapport de force bénéfique — celui du propriétaire des biens de production — ou maléfique — celui du détenteur de la seule force de travail — dont découle, via l'exploitation⁴ de l'un

(...)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans leur définition, les deux auteurs considéraient la *classe*, et non la *strate* sociale. Il nous semble pourtant nécessaire : (1) de séparer les deux concepts, la classe étant pour nous un cas particulier — et spécifique — de strate sociale ; (2) de rappeler que les propositions marxienne et weberienne de définition de la classe s'appliquent plus généralement à la définition de la strate sociale — voir *infra*, chapitre I-3. Nous reconnaissons par ailleurs que nos lectures de Marx et Weber sont orientées par une vision typiquement « stratificationniste »

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour notre compte, nous admettons l'usage terme d'« exploitation » et retenons l'hypothèse de sa pertinence empirique pour l'analyse sociologique, même si c'est avec différents scrupules. En l'espèce, nous reprenons de Wright, et de Roemer (1982) avant lui, la définition de l'exploitation comme caractérisant une situation où, lorsque des acteurs individuels ou collectifs sont engagés dans une action impliquant leur participation mutuelle, certains s'attribuent au détriment des autres une part excessive du résultat de cette action commune, excessive en ce sens qu'elle est située audelà de leur contribution à l'œuvre commune, contre le plein gré des autres participants. La part de la définition en italique est notre propre ajout destiné à se prémunir contre le cas d'une société d'exploités pleinement consentants ; notons par ailleurs que le « plein gré » dont il est question n'est pas un consentement du bout des lèvres, caractéristique d'une frustration dominée. La difficulté de la notion d'exploitation repose sur cette question : comment juger de l'équilibre entre participation à une œuvre collective et rétribution par cette collectivité ? Le fondement stable de l'économie néo-classique est la productivité marginale telle qu'elle serait objectivée par le marché concurrentiel, transparent et efficace, de la même théorie. Nous ne pouvons comme sociologues avoir recours sérieusement à cette abstraction dont chaque expérience concrète de l'existence sociale montre qu'elle est sans équivalent empirique. Si la productivité marginale existe peut-être, l'incapacité totale à l'observer dans laquelle les entreprises ou toute organisation se trouvent implique l'impossibilité à en faire un point d'ancrage quelconque. Elle existe peut-être mais, inobservable, elle ne permet en rien de conclure sur ce qui doit échoir à chacun. Pourquoi le médecin généraliste est-il en moyenne à 25 000 F net par mois en 1990 (Hassenteufel, 1997, p.8, note 1) et l'ouvrier non qualifié de l'artisanat 5 960 F en 1995 (enquête Emploi 1995, population masculine 25-59 ans en emploi)? Une expression de cette incertitude de ce qui doit échoir à chacun consiste en les différences dans la répartition du revenu disponible selon les pays (Chauvel, 1995f), caractérisés par le règne de normes distinctes. Quid de l'exploitation dans ces conditions ?

par l'autre, un accès différencié aux moyens d'existence et aux biens — par le revenu. Dans le second cas, les moyens d'existence d'un individu sont la résultante d'une plus ou moins grande rareté et utilité reconnue aux individus sur le marché du travail — en fonction de leur qualification — ou sur le marché des biens et des titres de propriété, qui impliquent des contraintes distinctes et ouvrent des droits différentiés à des revenus permettant de s'approprier des biens marchands.

Dans les deux cas, l'attribution des ressources sociales — les biens et les services produits par la société — disparaît comme fondement en tant que tel de la stratification sociale et n'est qu'une conséquence ou une résultante des moyens d'appropriation offerts par une position spécifique — dans le mode de production, ou sur le marché du travail et celui des biens — qui forme le fondement de la stratification. Le point de vue adopté dans un cas comme dans l'autre est la disposition de capitaux spécifiques, possession ou non du capital productif pour Marx, possession de ressources en un sens généralisé à l'accumulation de biens productifs matériels comme immatériels dont la qualification, et de leur rétribution qui est conséquence d'un rapport d'exploitation dans le premier cas, d'un rapport de marché, c'est-à-dire d'un équilibre socialement construit entre utilité et rareté, dans le second — des revenus. La difficulté même du repérage de la stratification proposé par ce type de définition fondée sur les ressources individuelles mobilisées — capitaux et qualification — à l'origine d'une position sociale donnée est que, pour maintenir sa nature opératoire, il faut multiplier la liste de ces ressources à mesure que la société se complexifie : le complément weberien — la qualification du travailleur, qui permet ainsi de comprendre la

Deux conceptions maximales peuvent alors s'opposer: (1) l'exploitation existera et sera le fondement de toute société tant qu'il existera des différences de niveau de rétribution; (2) l'exploitation n'existe pas et n'a jamais existé, dans la mesure où il est impossible de dire quand un individu reçoit plus que son dû. Entre ces deux conceptions, nous choisissons une conception moins extrême de l'exploitation. Nous pourrions dire par exemple qu'il y a surcroît d'exploitation relative lorsque dans deux pays de même niveau de développement le second est caractérisé par une répartition plus inégalitaire que le premier, signalant que les plus riches s'attribuent une part plus importante des ressources dans le second pays que dans le premier. L'exploitation est ici relative dans la mesure où la part des richesses attribuée aux plus pauvres est plus faible. Nous pourrions aussi parler de croissance absolue de l'exploitation lorsque, à participation sociale égale, alors que le pays s'enrichit, les plus pauvres se voient attribuer un niveau inférieur de richesses que lorsque le pays était moins riche. La croissance de l'exploitation est alors absolue dans la mesure où le déclin enregistré n'est pas simplement celui des parts mais aussi de la quantité absolue de ressources produites par la société. La difficulté de la conception de l'exploitation est de toutes les (...)

position des médecins, des avocats, des ingénieurs —, déjà nécessaire au début du siècle, évident aujourd'hui, ne suffit plus, puisqu'il faut ajouter maintenant, notamment, l'accumulation de droits sociaux, avant de constater, dans quelques décennies, que le clivage s'est déplacé encore vers de nouvelles ressources — relations, accès à l'information cachée, etc.

Pour les deux conceptions, ces ressources individuelles mobilisées — le capital dans un cas, le capital et la qualification dans l'autre — impliquent de que l'on pourrait appeler la « fonction sociale » du détenteur : le détenteur du capital comme rentier ou comme entrepreneur, celui de la qualification le professionnel de tel et tel métier, le détenteur d'aucune autre ressource que la force de travail comme prolétaire, etc. Dans la mesure où cette fonction implique une activité concrète, un lieu de socialisation spécifique — l'atelier et l'usine de l'ouvrier, l'échoppe de l'artisan, le cabinet du médecin, le bureau de l'entrepreneur —, et éventuellement un ensemble structuré de pairs — le syndicat, le corps de métier ou la guilde, l'ordre et l'union patronale — la fonction est, du point de vue sociologique, un facteur essentiel. Pourtant, il nous semble nécessaire de comprendre la fonction non pas comme importante en soi, mais du point de vue des contraintes qui, socialement, doivent échoir aux membres de chaque groupe de fonction, contraintes qui s'estiment à l'aune du type de prestation censée être fournie par ces groupes de fonction, de leurs droits et des devoirs dont ils doivent s'acquitter.

Nous proposons donc d'inverser les termes, et de fonder la stratification non pas sur la fonction sociale impliquée par les ressources individuelles mobilisées, mais sur les contraintes impliquées par cette fonction — en tout premier lieu dans le monde du travail, même s'il n'est pas exclusif, puisqu'il faut englober aussi l'usage de la citoyenneté, la capacité d'émancipation individuelle et collective, la capacité à faire subir sa domination ou à éviter celle des autres. De la même façon, nous proposons de fonder la stratification non pas sur le revenu — d'une part sa source, comme le profit, la rente, ou le salaire, d'autre part son ampleur —, mais sur la capacité à se voir attribuer des biens ou services produits par la société : l'accès aux ressources sociales.

façons celle-ci : l'exploitation est une question de jugement social sur ce qui doit échoir à chacun, et fait donc appel à l'intersubjectivité.

Aussi les auteurs classiques ne font-ils appel qu'indirectement aux deux facettes complémentaires de ces deux dimensions que sont fonction et revenu : d'une part le système des contraintes qui vont avec chaque fonction, et d'autre part l'accès aux — ou l'attribution des — ressources sociales, produites par la société de l'autre.

Cette idée s'inspire de Halbwachs qui fit un premier pas dans ce retournement des facettes: la stratification, selon Halbwachs, transite par la fonction sociale (un métier) et par la dépense — pour autant, Halbwachs ne pouvait encore imaginer un système économique où l'attribution des ressources ne correspond pas à une dépense, mais à des droits d'une autre nature, comme c'est le cas pour la santé et l'éducation, et partiellement pour tout bien dont le prix est fixé en deçà de ce que le marché fixerait dans une économie purement marchande. « Ainsi, (...) dans la représentation des classes, on retrouve à la fois l'idée d'un ensemble de professions et l'idée d'un ensemble de dépenses, puisque ces deux termes expriment l'un comme l'autre, quoique de façon diverse, la situation de l'homme dans la société, c'est-à-dire le degré auquel il participe à la vie collective sous ses formes les plus appréciées » (1946, p. 51). Plus encore, Halbwachs a vu la nécessité de la mise en relation des peines et des plaisirs, qui justifie l'intérêt de l'analyse des consommations ouvrières. Halbwachs pose en effet que : « La représentation de classe ne se ramène pas plus à celle d'un groupe de professions qu'à celle d'une catégorie de revenus. Mais elle ne se ramène pas non plus à la juxtaposition pure et simple, et non motivée, de l'une et de l'autre. Si l'on y trouvait rien d'autre, il faudrait reconnaître qu'elle n'a pas de contenu propre, et convenir qu'elle n'est qu'une fiction. La difficulté nous paraît naître de ce qu'on oppose ainsi l'occupation et la dépense, le travail et la consommation, exactement comme la peine au plaisir. Cela est très obscur » (Halbwachs, 1913, p.VII). Pourtant, plaidant pour la mise en relation, et après s'être approché de notre idée (relier la contrainte et l'attribution) le temps d'un paragraphe, Halbwachs s'en éloigne trop rapidement.

Quant à l'autre facette, l'importance de la position dans le système des contraintes sociales est évidente : contraintes subies d'obéissance, de rendement, d'horaire, de ponctualité, essentiellement, pour les salariés (le lien salarial est un lien de subordination) ; contraintes par rapport aux contractants, aux acheteurs, aux prêteurs, au fisc et aux règlements divers, mais encore contrainte syndicale — lorsqu'il sont réellement devenus une force sociale et politique à part entière, dans les économies mixtes de l'après-guerre —, pour l'entrepreneur ; contraintes

résultant de l'immobilisation d'un avoir mis à la disposition d'un autre, comportant les risques d'inflation, de krach boursiers, de faillite de l'emprunteur — qui peut exercer une contrainte réciproque sur le prêteur, en le menaçant de perte du capital déjà prêté s'il ne consent à une rallonge — ou toute autre forme de pertes du capital, pour le cas du rentier; contrainte d'exactitude de l'information mobilisée par le spéculateur, sous peine de perdre sa fortune plutôt que de la gagner; contraintes quotidiennes quant à la capacité à maîtriser sa vie et son bienêtre et celui de ses proches<sup>5</sup>. Ces contraintes peuvent donc contenir des notions telles que «domination» ou «exploitation», sans y être circonscrites. Ces contraintes sont parfois susceptibles d'être reportées sur d'autres acteurs, ce qui caractérise sous différentes formes les salariés avec fonction d'encadrement, mais aussi les contremaîtres, ou encore les industriels engagés dans un rapport de soustraitance. Il existe ainsi — au moins partiellement — une hiérarchie de la contrainte. Mais au-delà de cette hiérarchie, certains acteurs sont caractérisés par des contraintes spécifiques, comme le manager non-propriétaire, susceptible de rendre des comptes à un conseil d'administration d'actionnaires, comme l'industriel subissant la contrainte des prêteurs, du marché — contraintes qui peuvent être reportées, mais indirectement, sur les salariés.

Trois précisions s'imposent : d'abord, comme on l'a vu, les contraintes auxquelles nous nous référons ne sont pas toutes subies, mais peuvent aussi être reportées sur d'autres — il en résulte donc, au moins en partie, une relation de contraintes en cascades, résultant d'une hiérarchie de la contrainte — ; ensuite, les contraintes telles qu'elles se présentent aux acteurs sociaux ne peuvent être subsumées en une simple variable continue susceptible d'ordonner les individus selon un degré ou une échelle de contrainte — les contraintes qui pèsent sur l'ouvrier sont en partie d'un autre ordre et d'une autre nature que celles subies par le capitaliste, et celles du rentier distinctes de celles de l'entrepreneur, par exemple, impliquant l'impossibilité de tracer une hiérarchie univoque de la moindre contrainte à la

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Les ressources — comme par exemple le budget du ménage — font donc partie des contraintes subies par le ménage. Cette contrainte est évidemment plus lourde pour les strates disposant de peu d'épargne — plus précisément, peu d'épargne fluide —, pour qui la contrainte de « gagner au jour le jour sa croûte » est plus forte que pour le rentier, pouvant impliquer pour eux la nécessité de subir à terme d'autres contraintes, comme le fait de prendre n'importe quel travail sans pouvoir attendre meilleure opportunité; cette contrainte est spécifique à ceux qui, sans propriété : « run the risk of going entirely without provisions, both for themselves and for those personal dependants, such as children, wives, sometimes parents, whom the individual typically maintains on his own account » (Weber, 1968, p.110).

contrainte maximale —; enfin, l'accès aux ressources sociales ne sont pas nécessairement proportionnées aux contraintes — certains métiers contraignants pouvant très bien correspondre à une attribution moindre de biens et services<sup>6</sup>.

Cette analyse fondée sur les contraintes n'est pas très éloignée de la proposition de Dahrendorf (1972 [1959], notamment pp. 137-142) définissant la classe comme « groupes de conflits sociaux dont le facteur déterminant (ou differentia specifica) réside dans la participation, ou l'exclusion de l'exercice de l'autorité au sein de toute association régie par l'autorité » (p.139-140). Notre idée est que, au-delà du problème de la polysémie de la notion<sup>7</sup>, « autorité » ne peut rendre compte en tant que telle de toute une série de rapports sociaux concrets que « contrainte » éclaire parfaitement, sauf à aller jusqu'à la racine de l'établissement d'un ordre social spécifique qui valide la domination de certains groupes d'acteurs sur d'autres. Ainsi, si les prêteurs obtiennent leurs intérêts des emprunteurs, ce n'est pas du fait de leur autorité reconnue par l'emprunteur, mais de la capacité à faire peser une contrainte — légale — en cas de non paiement des intérêts; de la même façon, ce n'est pas l'autorité du conseil d'administration des propriétaires qui conduit à

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Il semble plutôt que les deux aspects ne sont pas corrélés, ou que s'il existe une corrélation, dans le cas du capitalisme pur du XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci fut plutôt négative, la contrainte maximale, celle de l'expoitation du travailleur qui ne peut échapper à un sort qu'il maudit et qui l'aliène, correspondant à une attribution minimale de ressources.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dahrendorf reprend la définition de Weber de l'autorité (Herrschaft) opposée à celle de la puissance (Macht), la première étant définie par la « probabilité pour qu'un ordre ayant un contenu spécifique soit suivi par un groupe donné d'individus », la seconde par la « probabilité pour qu'un acteur engagé dans une relation sociale soit en position d'imposer sa volonté, en dépit de toute résistance, et ceci indépendamment des raisons qui fondent cette probabilité » — voir Mendras et Forsé (1983, pp.160-162). La difficulté est le passage du concept de la langue allemande aux langues fondées sur les traditions philosophiques latines — ou provençale, l'étymologie latine de autorité comme provenant de auctor étant très reconstruite —, l'anglais notamment, puisqu'il n'existe pas de traduction bi-univoque entre autorité et Herrschaft, impliquant une polysémie spécifiquement dangereuse : qu'on en juge à l'autre traduction de Herrschaft, à savoir domination. Ainsi, si nous remplacions systématiquement « authority » par « domination » dans l'œuvre de Dahrendorf, nous en aurions une lecture fort différente. Cette polysémie est très repérable en opposant la définition la plus générale de autorité: « pouvoir de se faire obéir » (Littré, 1889, v.1, p.251) à celle plus spécifique de « droit (ou pour le moins pouvoir établi) de décider, ou de commander » (Lalande, 1991 [1947], p.102), auxquelles s'ajoute le sens subsidiaire de « crédit, considération, poids » du Littré. La première impliquerait une lecture identique à celle que permet la notion de puissance (Macht) chez Weber; la deuxième renvoie à l'établissement du pouvoir sur la tradition ou la reconnaissance légale du droit d'obtention de l'obéissance d'autrui ; la troisième à la fondation de ce pouvoir sur les qualités et la valeur intrinsèques et socialement reconnues de son détenteur. La notion est donc très floue, et permet de glisser aisément de la tautologie (si « autorité » = « pouvoir d'obtenir l'obéissance », nous voyons mal ce qu'apporte la notion) à l'apologie (si « autorité » = « considération », autorité devient la conséquence d'un mérite reconnu).

infléchir la politique des directeurs salariés des entreprises, mais la contrainte le droit de les remercier en cas de conflit sur ce que doit être cette politique. De la même façon, les chômeurs ne sont pas dans un rapport d'autorité avec les entrepreneurs auprès de qui ils recherchent un emploi — ce rapport d'autorité n'existe pas tant que le chômeur n'est pas encore le salarié de l'employeur, c'està-dire engagé dans le lien de subordination qu'est légalement le salariat — mais bien sous un rapport de contrainte — le groupe des seconds faisant peser sur le premier la possibilité de préférer un autre salarié potentiel moins exigeant; évidemment, cette contrainte dépend essentiellement de l'état du marché du travail, puisqu'elle pèse plus en période de chômage de masse qu'en période de plein emploi. De même l'acheteur sur le vendeur, qui peut lui refuser ce qu'il désire : vendre. Plus subtilement, il nous semble que l'élévation du revenu des salariés relativement à celui des employeurs lors des Trente glorieuses ne peut trouver d'interprétation dans le cadre de l'autorité : est-ce là une conséquence de l'affaiblissement de l'autorité des entrepreneurs, la croissance de celle des salariés, ou plutôt le fait que, via les luttes syndicales et politiques, via aussi le plein emploi qui fut le cœur de la construction sociale des Trente glorieuses, la contrainte du salariat sur le patronat — celle que les salariés font peser sur leur entrepreneur direct, et plus généralement les capacités politiques à modifier les règles du jeu social, notamment du point de vue des normes de rétribution et de celles de la redistribution — s'est historiquement accrue en cette période? Nous penchons pour la seconde interprétation.

Evidemment, la conception de Dahrendorf est tout à fait soutenable, dans la mesure où tous ces rapports de contrainte d'une strate sociale à une autre sont spécifiques de l'ordre social des démocraties de marché que nous connaissons où le droit à la propriété est légalement constitué, et permet au prêteur ou au propriétaire de prendre les mesures de rétorsion nécessaires, dès lors qu'il se sent lésé dans ses intérêts. Cet ordre est en tant que tel la conséquence de l'autorité politique (ou de la domination macrosociale) de la strate des prêteurs ou des propriétaires de parts d'entreprise qui configure et maintient cet ordre-là plutôt qu'un autre : nous pouvons imaginer d'autres ordres sociaux où l'épargne serait aux mains d'un monopole officiel centralisé, qui attribuerait des subventions, et où les prérogatives de la propriété seraient assumées par un conseil appelé soviet; ce serait là un autre ordre social, fondé sur l'autorité d'autres strates de la population. La contrainte serait ainsi, au bout du compte, la conséquence lointaine d'une autorité originelle de certaines strates de la population dans la création d'un

ordre social donné. Mais si nous n'acceptons d'aller aussi profond aux racines de la question, nous devons admettre que ce n'est pas l'autorité de Monsieur Mulliez qui pèse sur l'entreprise Auchan mais la contrainte spécifique de son droit de propriété — autrement dit son autorité au sens de Herrschaft compris comme domination. En définitive, l'intérêt des développements de Dahrendorf est de souligner qu'au-delà de la domination ou contrainte locale de certains acteurs en situation de conflits d'intérêts directs — dans l'entreprise —, il existe une domination globale, ou une contrainte généralisée, où ces conflits d'intérêts se stabilisent dans le cadre d'un ordre social donné qui est conséquence des équilibres de ces conflits : le système de capitalisme de marché pur correspondant à un système ou les propriétaires et emprunteurs ont le dessus, le système socialiste où les non-propriétaires ont le dessous, le système d'économie mixte — démocratie sociale de marché — où sous différentes formes des équilibres négociés ont émergé.

Derrière cette idée de contrainte, nous trouvons la question de la façon dont elle s'exerce : dans un système proprement capitaliste, le droit de propriété sera le lieu essentiel d'exercice des et de soumission aux contraintes ; dans un système proprement socialiste, la position dans le système de conception et de fabrication de la norme et de la planification devient essentielle ; dans le système mixte, la co-élaboration des droits par la propriété et son interaction avec le négociation des conventions sociales conduisent à la complexification du système de contrainte. Pour plagier Dahrendorf<sup>8</sup> : l'autorité nous apparaît comme une forme spécifique de la contrainte, qui ne l'épuise pas, dans la mesure où l'on peut très bien subir une contrainte de qui l'on n'admet pas l'autorité et de qui n'a pas d'autorité.

Les classiques ont préféré comme nous l'avons dit la fonction sociale et le revenu à l'attribution et la contrainte, et spécifiquement, la ligne naturelle était d'aller de la fonction au revenu. Il nous semble essentiel, au contraire, de considérer plutôt la face complémentaire de chacun de ces termes : les contraintes auxquelles les individus soumettent les autres, auxquelles ils sont soumis, qu'ils reportent éventuellement sur d'autres, de par leur métier, profession, fonction, d'une part, et d'autre part l'accès aux ressources sociales que la société consent aux individus en

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Is property for Marx a special case of authority — or vice versa, authority a special case of property? » (1965, p. 21)

contrepartie de leur participation à la production de ces ressources sociales. De plus, il convient d'analyser ces deux faces dans leur relation, et non séparément.

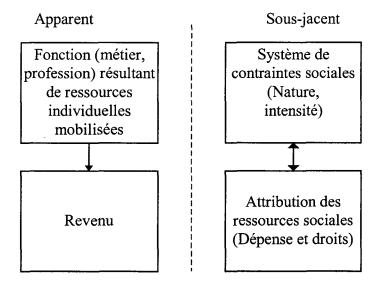
Ce retournement nous semble nécessaire dans la mesure où il est le seul à permettre de comprendre combien le phénomène de la stratification est complexe et dépasse la question d'une typologie d'individus en fonction de leur profession, ce qui est pourtant le procédé majoritaire, commun aux utilisateurs de la PCS, et qui se retrouve au fondement de la conception des schémas de classe, qu'il s'agisse de celui de Goldthorpe ou de Wright (même si ce dernier a plus en vue la façon dont s'exerce la profession). De notre point de vue, la profession ne fait sens, socialement, que du fait du système de contraintes mutuelles qu'elle met en jeu, et parce qu'elle ouvre droit à des niveaux de revenus en général comparables — sauf dans l'agriculture, parmi les indépendants en général, comme dans l'encadrement de haut niveau des entreprises. Le revenu est central non pas en soi mais dans la mesure où ouvre la possibilité soit d'une dépense marchande, mode majoritaire — exclusif dans le système de marché pur — d'attribution des ressources en biens et services, soit (via l'épargne) en rendant possible la modification de la position individuelle dans le système de contraintes mutuelles — sécurité pour l'avenir pour le petit épargnant, ou accroissement du capital productif ou financier du propriétaire ou du rentier.

Ainsi, la profession — ou la PCS — n'ont vraiment d'intérêt qu'en tant qu'ils permettent, généralement, de considérer des groupes homogènes définis par une position semblable dans le système de contraintes. Pourtant, pour appliquer à la situation présente une remarque de Bücher (1893), il faut se demander où sont les PCS des rentiers, des allocataires du Revenu minimum d'insertion (RMI), sinon fondus dans la catégorie des inactifs, qui peut compter des millionnaires et des exclus du système économique marchand — et de celui des autres dispositifs de l'économie sociale? Les rentiers — sous leur forme classique — sont évidemment en très faible nombre, et seront pour la plupart rangés parmi d'autres professions qu'ils auront eu le temps d'occuper — notamment comme chefs d'entreprise, par exemple —, ou comme retraités, s'ils sont âgés. De ce point de vue, la profession n'épuise pas tout le jeu de la stratification sociale.

Plus fondamentalement, cette insistance sur la contrainte et sur l'attribution permet ce que la référence à la fonction ou au revenu, n'autorisent vraiment : la compréhension de la possibilité d'une variation, dans l'espace et le temps, du degré et de la nature des contraintes mutuelles — une société où les syndicats sont

devenus légitimes n'a pas le même système de contraintes que celle où ils sont inexistants ou marginaux. Cette référence ne permet pas non plus de concevoir l'éventualité d'une variation de l'attribution en biens et services octroyée aux différents acteurs, en fonction de régimes socio-économiques distincts conduisant sur différentes des formes de valorisation des fonctions sociales. Il nous semble que, du point de vue de leur fonctions respectives, les propriétaires d'entreprises, les cadres et les ouvriers représentent des strates caractérisées par une grande stabilité dans la société française depuis 1945, et ce point de vue ne permet de rien comprendre aux évolutions qui ont eu lieu depuis lors ; du point de vue du revenu, il est certes possible de lire plus d'évolutions dans le contenu de chacun de ces groupes professionnels ou groupes de fonction, mais il reste excessivement limité; en revanche, si nous nous intéressons à l'attribution des biens — transitant notamment pas l'attribution de droits — et aux contraintes subies par chacun de ces groupes de fonction, les changements qu'ils ont subi connus devient nettement plus lisible. Il est clair que dans une société marchande sans syndicats reconnus comme institution ni représentation des intérêts des salariés les plus modestes la France d'avant 1945 —, les contraintes qui pèseront sur les strates populaires et l'attribution des biens et services qui leur sera consentie pourront revêtir une nature et une intensité différentes de ce qui résultera d'un système d'économie sociale issu des Trente glorieuses.

F I-1 1 : Schème des corollaires de la stratification



Il résulte de cette structuration un schéma mettant en vis-à-vis la conception classique (de la fonction au revenu) et celle qu'induit notre proposition. Dans la

conception classique, il est clair, en (toute) première approximation, que la fonction induit un accès au revenu, qui est la conséquence de cette fonction. Il en découle une nette préférence de la tradition sociologique pour le premier terme plutôt que pour le second, supposé être une simple résultante — « Le grossier bon sens transforme la distinction des classes en 'ampleur du porte-monnaie' », dénonçait Marx dans *Critique morale et morale critique* (cité par Dahrendorf, 1972, p.11), le revenu n'étant que la résultante de rapports fixés en amont.

Pourtant, comme souvent pour les processus sociaux, les rapports de causes à effets qui, en apparence, sont des plus clairs, peuvent s'avérer être des circularités, ce que notre conception illustre bien, simplement parce que les contraintes et l'attribution sont en relation mutuelle et non dans un rapport de causalité univoque. Il peut sembler absurde de supposer qu'un de ces aspects — la fonction ou le revenu — est antérieur à l'autre, pour la raison que l'un et l'autre aspects sont en relation : la fonction fait le revenu, mais en vue de tel niveau de revenu, certaines fonctions sont plus recherchées. Comme Halbwachs (1913, p.VII) le souligna, ces deux aspects sont inséparables, et ne peuvent être simplement juxtaposés, devant être mis en relation. Pour utiliser un argument d'inspiration aristotélicienne, l'appropriation des biens peut très bien constituer la (ou une des) cause(s) finale(s) de la concurrence autour de la conquête de telle et telle profession ou fonction sociale.

Par conséquent, pour modifier ce que Lenski (1966) posait comme formant la question centrale de la stratification — l'interrogation «Qui a quoi et pourquoi?» — il semblerait plus juste de poser la question : «Qui a quoi et comment?». Ce «comment?» signifie ici «en relation avec quel type de contraintes?» : de quelles contraintes et de quelle capacité à faire subir à d'autres des contraintes, c'est-à-dire en relation avec quelle position dans un système donné de contraintes?

Il convient aussi de s'affranchir d'un regard exclusivement orienté par l'avoir et l'acquisition (de biens matériels, de revenu, ou encore l'accumulation d'un capital), qui risque de guider sur une conception fondée sur les droits de propriété, et non sur les droits dans un sens plus général, puisqu'il est plus que cela : le regard serait par là trop empreint d'économicisme néo-classique alors que nous

<sup>9 «</sup> Who have what and why? », titre du premier chapitre de l'ouvrage de Lenski.

devons, aujourd'hui, parce que l'économie ne peut être vue comme fonctionnant sur un fondement exclusivement marchand, concevoir une attribution de nature non-marchande<sup>10</sup>. Pour autant, ce principe de lecture nous semble contenir l'idée marxienne de position dans le mode de production tout comme celle, weberienne, de position au regard du marché, en leur donnant une formulation plus générale et par force susceptible d'être prise en considération sur une période historique plus longue :

- d'un côté, celui de la contrainte, le mode de production comme le marché fixaient les individus dans un rapport donné de contraintes sociales, spécifiques et historiques, propre au capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle;
- de l'autre, celui de l'attribution des ressources sociales, pour Marx, du rapport de production dans lequel étaient engagés travailleurs et détenteurs des droits sur la propriété des biens de production découlait un rapport de répartition qui fixait l'attribution des biens et services, limité pour les prolétaires à leur simple reproduction; pour Weber, l'implication sur le marché fixe tout autant l'attribution légitime des ressources sociales. Dans le capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle, l'attribution légitime des biens découlait directement et exclusivement<sup>11</sup> de la position dans le mode de production, ou de la position au regard du marché, dans la version weberienne de la même question.

Il n'en est plus de même dans les sociétés caractérisées par une économie mixte où l'attribution des ressources transite au moins partiellement par celle de droits sociaux non directement liés à l'implication dans le « mode de production », ni au marché : les cadres d'analyse marxien comme weberien doivent être régénérés du fait de l'ouverture d'un nouveau monde économique, où la part des relations non-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Weber pose par exemple: « The mode of distribution, in accord with the law of marginal utility, excludes the non-wealthy from competing for highly valued goods » (Weber, 1968, p. 927). Rester dans le cadre de l'économie de marché exclut de comprendre l'attribution de ressources telles que la santé ou l'éducation dans la société française contemporaine — où l'exclusion de certaines strates ne passe pas nécessairement par la loi de l'utilité marginale — ; pour autant, Weber a conçu très tôt la possibilité d'une économie planifiée: partie I, chapitre 2, paragraphe 14 (Weber, 1968, pp. 109-111; 1970, pp. 160-162; 1972, pp. 59-60).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les exceptions rares consistaient en les institutions caritatives et les secteurs situés en dehors du marché concurrentiel, comme certaines parties de l'Etat ou le clergé. La loi sur les pauvres et l'institution des *Workhouse*, ou « maison de travail », que Marx stigmatisait (1978, p.270) comme « maison de terreur » (*House of horror*) selon, ou encore *House of Industry* de leur nom officiel (Polanyi, 1983, pp. 150-151, 386), correspond à un courant de limitation à sa plus simple expression des échanges hors marché, dans la mesure où même l'assistance est inscrite dans le marché.

marchandes est devenue importante, du fait de l'extension d'un Etat-providence, facteur de « démarchandisation »<sup>12</sup>. Les définitions classiques sont caduques si l'on ne généralise pas leurs attendus à cette part non-marchande de l'économie : certains revenus ne sont pas la contrepartie d'une position dans le mode de production ni d'un rapport marchand quelconque, et l'accès à certains biens comme la santé, l'éducation, parfois même le logement, ne sont pas nécessairement la conséquence de la dépense, mais la conséquence d'un droit d'attribution sur ces biens, selon des modalités à préciser.

Nous comprenons que, pour parvenir à une lecture du système de stratification sociale tel que nous l'ont légué les Trente glorieuses, il est essentiel de sortir du cadre trop étroit du « système de production » ou de la « situation de marché » pour passer à une définition plus générale, celle fondée sur le système de contraintes et d'attribution des ressources en biens et services délivrées par la société. Nous entendons par là que chaque société conçoit, produit et codifie différemment et distinctement, pour chacun de ses membres ou plus exactement pour chacune des strates sociales qui la constituent, la nature et l'étendue de leur droit de jouissance sur ce que cette société produit et le degré et la nature de ces contraintes que devront subir chacune de ces strates en contrepartie de — ou en relation avec — ce qui leur sera attribué. Là apparaissent les enjeux de la stratification sociale : c'est autour de ce droit d'attribution et de ces contraintes, qui peuvent transiter par des relations marchandes ou non-marchandes (par l'octroi sélectif et spécifique d'accès à des biens et services sans contrepartie monétaire et/ou l'attribution de moyens monétaires selon des contraintes hétérogènes), qu'émergera la stratification.

Le système économique historique du capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle a pu être vu comme fondé exclusivement sur la production concurrentielle marchande, celle assurée par un système d'acteurs atomisés et autocentrés se voyant octroyer en contrepartie des revenus de leur travail ou de leur propriété les moyens de leur consommation marchande individuelle. Le système de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> peut en partager quelques aspects, puisqu'il demeure des domaines économiques marchands d'acteurs atomisés et autocentrés, mais il n'est pas possible d'en avoir

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Ainsi traduirons-nous la notion de *decomodification*, utilisée par Esping-Andersen (1990, 1993) pour qualifier l'accès à des revenus ou à des biens sans contrepartie marchande ; il en découle une économie, et une conception de la stratification, qui dépasse la simple « position de marché » de la tradition weberienne.

une vision aussi simple : la moitié de la richesse nationale est soit insufflée dans le secteur de la production non-marchande (au-delà des domaines régaliens de l'intervention traditionnelle de l'Etat : l'éducation et la santé, par exemple), soit redistribuée selon des droits non-marchands d'attribution<sup>13</sup> (retraites, allocations diverses,...). En valeur, la moitié de l'activité économique consiste soit à fournir des biens et services gratuits ou à prix réduit, soit à fournir sur un rapport non marchand, ou partiellement non-marchand, les moyens d'une consommation marchande.

Il ne s'agit dons plus là, à strictement parler, d'un rapport de production, ni d'un rapport de répartition au sens du partage entre salaire, profit et rentes des classiques, alors que l'attribution des ressources échappe pour une partie substantielle à un rapport concurrentiel marchand. Quel est alors le principe de stratification commun avec celui de Marx ou de Weber? Ce principe de stratification commun est la légitimité sociale d'attribution des ressources en biens et services délivrés par l'économie : au XIX<sup>e</sup> cette légitimité était fondée sur l'exclusive de la production concurrentielle marchande, alors qu'au XX<sup>e</sup> cette légitimité est mixte.

Il en résulte que, dans l'ancien capitalisme, la stratification provenait de la position dans le système productif concurrentiel marchand : soit par le travail et sa nature — le métier — soit par la possession du capital productif. Dans le nouveau système, mixte, la strate est la conséquence soit de la position dans le système productif, soit d'un statut offrant un revenu ou bien des droits sur les ressources collectives. Cette définition, plus large, permet donc de traduire et de généraliser pour notre époque les définitions marxiennes et weberiennes, sans les trahir pour autant.

## Position et potentialités d'évolution

Dans la définition de la classe posée par Marx, la question centrale est la position dans le mode de production — impliquée par la source de revenu, conséquence de la propriété des biens fonciers, du capital, de la simple force de travail —, ce qui correspond typiquement à une vision microsociologiquement statique du

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Nous entendons par droit marchand d'attribution un titre susceptible d'être vendu, ouvrant droit à une rente ou des intérêts : il n'est guère envisageable de vendre sa retraite, ni sa famille nombreuse.

phénomène de la stratification sociale, caractérisée par une stabilité des individus dans des positions données<sup>14</sup>. Il est essentiel pourtant de passer d'un regard instantané à un regard évolutif, autrement dit de la statique à la dynamique, simplement parce que les individus et les groupes voient leur position sociale se déplacer. Cette prise en considération de la succession des positions pose une difficulté majeure : idéalement, pour situer des individus et des groupes d'individus, il conviendrait de connaître l'entièreté de leur vie, or, celle-ci n'est connue que pour les morts...

L'indétermination fondamentale de l'avenir individuel comme collectif interdirait donc de comprendre la succession des positions à venir d'un individu encore en vie. La prise en considération des Lebenschancen (life chances), des potentialités d'évolution, peut en apparence lever cette indétermination, et apporter une information essentielle sur la stratification sociale, comme Weber l'a nettement relevé. Le terme de Lebenschance, intégré à sa définition de la classe sociale (Weber, 1968, p.927) et l'intérêt pour la mobilité sociale, tant individuelle que d'une génération à l'autre (p. 302), souligne bien l'insuffisance non seulement descriptive, mais aussi théorique, de l'instantané de la position, et tend à contourner l'écueil de l'indétermination de l'avenir d'un individu présent : la notion de « chances de vie », que, nous l'avons dit, nous recouvrirons du terme de potentialités d'évolution, laisse de l'indéterminisme de l'avenir sa nature aléatoire, selon un aléa variable selon les individus, l'avenir fixant à chacun un sort plus ou moins probable, fonction d'un passé donné (héritage, expériences, éducation, mais aussi accumulation de capitaux matériels et autres que matériels, mais encore de handicaps accumulés comme les séquelles d'un chômage long et disqualifiant ou vu comme tel par un potentiel employeur).

A l'évidence, l'intégration des potentialités d'évolution est en tant que telle une remise en cause du regard exclusivement fondé sur la profession ou le revenu : le fait qu'à profession et revenus égaux les potentialités d'évolution sont distinctes tient de l'évidence. Il est clair que, du fait même de la carrière professionnelle, un revenu ou une profession donnés ne signifient pas la même chose lorsque cette position est l'aboutissement d'une carrière ou lorsqu'elle est simplement un point

<sup>14</sup> Evidemment, la théorie marxienne est éminemment dynamique du point de vue macrosociologique, puisqu'en période de passage — la révolution — d'un régime à l'autre, le système de classe connaît une transmutation radicale. Evidemment, on trouve aussi chez Marx quelques éléments sur la mobilité individuelle, relevés par Paci (1992), voir *infra*.

de départ. Plus généralement, les passages d'une strate à une autre dépendent de l'accumulation de ressources passées, comme du niveau d'études initiales<sup>15</sup>. Tous ces éléments convergent pour représenter l'espace social comme la succession continue de positions, où les individus sont caractérisés par des chances distinctes d'évolution. Cette conception wéberienne est confrontée à deux sources d'indétermination :

- d'une part, l'évaluation des potentialités dépendent étroitement de la position de qui les évalue l'acteur, les différents observateurs —, c'est-à-dire des informations dont chacun dispose pour évaluer l'avenir (voire le connaître) : entre la probabilité objective que l'observateur idéalement omniscient et la probabilité subjective repérée par l'individu lui-même en situation, quel est le juste point de vue ? Tous les observateurs extérieurs ne sont pas non plus logés à la même enseigne, du fait notamment du recul historique : nous évaluons certainement moins bien les potentialités d'évolution des groupes sociaux de la France contemporaine que nos futurs collègues de 2097.
- d'autre part, ces probabilités peuvent très bien ne pas être susceptibles d'une évaluation : telle est la nature de l'incertitude<sup>16</sup> au sens de Knight. Le degré d'évaluabilité des probabilités d'évolution d'un individu est alors en tant que tel un élément de stratification : à position instantanée égale, disposer d'assurances sur l'avenir pourrait être un élément favorable alors que le doute insoluble serait un élément négatif. Lechevalier (1995, pp.94-98) rappelle en effet un corollaire essentiel de la notion d'incertitude : s'il existe

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Par exemple, si nous considérons dans les enquêtes Emploi de 1982 à 1994 les 9176 hommes de 30 à 39 ans présents à l'année n et à l'année n + 1, en situation de profession intermédiaire à l'année n, le pourcentage de promotion en catégorie cadre est de 6,1 % en moyenne par an. Ce taux de promotion est de 4,4 % pour ceux qui ont arrêté leurs études avant l'âge de 21 ans (N = 6627), et de 10,6 % lorsque l'âge de fin d'études est supérieur à 21 ans (N = 2549) ;  $\chi^2$  de 124,1 pour 1 degré de liberté, p<.000005.

<sup>16</sup> Cette notion d'incertitude est opposée à celle de risque. Le risque s'analyse dans le cadre économique néo-classique par la possibilité de probabiliser l'avenir. Les configurations possibles pour demain sont aléatoires mais l'acteur peut, subjectivement, en dire les probabilités, et peut donc prendre des risques calculés tout en s'assurant contre les mauvais sorts. En situation d'incertitude, au contraire, l'avenir est non-probabilisable (une série de questions simples révélant l'incertitude pourrait être la suivante : « Quelles seront les modalités de fonctionnement du système de retraite en 2027 ? », « Y aura-t-il d'ici là un krach boursier ? », « Quel sera le taux de croissance dans trente ans, le taux de chômage, le degré des inégalités économiques ? »). Le risque induit la possibilité d'anticipations rationnelles, permettant la maximisation de l'utilité espérée. L'incertitude au sens de Knight (1921), en revanche, confronte l'acteur à une impossible raison calculatrice.

classiquement une « aversion pour le risque » — lorsque les probabilités connues d'événements adverses existent — qui est le fondement-même de l'assurance, des expériences mettent aussi en évidence une « aversion pour l'ambiguïté », en cas d'incertitude, c'est-à-dire lorsque les probabilités des sorts à venir ne sont pas connues — mais il n'existe pas alors d'assurance possible.

Par ailleurs, une troisième difficulté se présente : s'il existe des perspectives d'évolution différentes selon les individus, il arrive aussi, historiquement, que des groupes entiers se modifient, mettant en évidence des variations de potentialités d'évolution collectives. La disparition des Canuts de Lyon, la sensibilité des différentes professions à une crise économique, le différentiel de protection des salariés de différentes entreprises selon des accords collectifs spécifiques sont autant d'éléments différenciant ces potentialités d'évolution collectives dépassant le cas individuel. Plus généralement, un changement de régime historique de fonctionnement de l'économie, comme le passage d'une économie « féodale » ou « agricole » au régime industriel capitaliste, ou au régime d'économie mixte, modifie les potentialités d'évolution, sans qu'elles soient le plus souvent prévisibles ni probabilisables; l'entrée dans une crise profonde de l'Etatprovidence, tout à fait envisageable sans que l'on puisse la tenir pour certaine, pourrait modifier aussi profondément les potentialités d'évolution de certaines parties de la population — qui bénéficient de droits dont la pérennité à long terme n'est en rien assurée —, sans que personne ne sache vraiment dans quelle mesure ni dans quelle direction.

C'est pourquoi nous évitons la formulation probabiliste et individualiste — de « chances de vie » ou de « probabilités d'existence » — pour ne conserver que celle, plus générale, de « potentialités d'évolution », individuelle et collective, se référant à des configurations d'avenir authentiquement probabilisables ou non. Nous entendrons par là les possibilités ouvertes de changement favorable, ou défavorable, de position des individus et des groupes.

#### Nature et intensité

Dès les premières origines de la réflexion sur l'hétérogénéité sociale<sup>17</sup> des membres de la cité, telle qu'elle apparaît dans la *Politique* d'Aristote<sup>18</sup>, la description des segments, dont la société est constituée, peut prendre deux aspects : quantitatif<sup>19</sup> et qualitatif — au sens de variables quantitatives et qualitatives, c'est-à-dire des critères d'intensité et de nature —, répondant à deux aspects différents et complémentaires, de cette hétérogénéité :

• d'une part, elle est typiquement quantitative, repérable à l'inégalité économique entre les riches et les pauvres<sup>20</sup>. Les uns sont au sommet de la richesse, d'autres vivent dans le dénuement; entre les deux, souligne Aristote, se trouvent les citoyens moyens qui, du fait des vertus de la moyenne, font la stabilité de la cité qui, sans eux, ne peut connaître que l'anarchie ou l'oppression<sup>21</sup>. Cet aspect hiérarchique de la question de la stratification répond à l'idée d'une échelle permettant d'ordonner de façon univoque les individus. Même si cette vision peut s'enrichir de différentes dimensions telles que l'instruction, le « prestige » ou le « pouvoir », une telle échelle est essentiellement appliquée à des grandeurs économiques, revenu ou richesse. Cette face quantitative de la question connaît des prolongements directs chez les modernes : Pareto (1896-1897), à la suite de la découverte de sa courbe de dispersion du revenu, propose une vision des classes fondée sur une telle

<sup>17</sup> Nous ne parlons ici que de l'hétérogénéité des positions dans le système des contraintes et d'attribution; il est évident que l'hétérogénéité démographique, celle de la différence des sexes ou des âges ou encore des différences régionales ou ethniques, renvoie à des fonctions sociales distinctes — aux femmes la domesticité, aux jeunes la guerre, à l'homme d'âge mûr la conduite de la cité disait Aristote. Il en découle une perpétuelle indétermination sur le statut du sexe et de l'âge pour la compréhension de l'hétérogénéité sociale.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Les deux passages majeurs étant dans le livre IV, chapitre 4 et 12.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dans tout ce passage, derrière l'adjectif « quantitatif », il faut entendre « quantitatif ou ordinal », simplifié ici par mesure d'allégement.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Aristote affirme que cet aspect est déterminant pour comprendre la position des individus — laquelle n'est pas l'unique dimension de son exposé, où les fonctions des classes pour la société, question qui dépasse la position des individus, est aussi essentielle — : « Que ces <fonctions> appartiennent à des gens distincts ou aux mêmes, cela ne fait aucune différence pour <notre> propos, car il arrive souvent aux mêmes de porter les armes et de cultiver la terre. » (1993, p. 290) ; la différence qualitative laisse supposer l'appartenance multiple, syn- ou dia-chronique, d'un individu à plusieurs classes. « Mais que les mêmes soient pauvres ou riches, c'est impossible. C'est pourquoi on pense <d'ordinaire> que les parties par excellence de la cité ce soient les gens aisés et les gens modestes. » (1993, p. 291).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> «Là où la masse des gens moyens l'emporte soit sur les deux extrêmes, soit seulement sur l'un, il est possible d'avoir une constitution stable » (Aristote, 1993, p.317).

hiérarchie<sup>22</sup>; cette approche est aussi celle de Bücher (1893), pour qui la stratification selon le revenu est le fondement de la classe, même si cette démarche confronte immédiatement au paradoxe<sup>23</sup> de Pareto (1896-1897, T.2, p.385) à savoir l'impossibilité de trouver le lieu exact des frontières sociales pertinentes (entre les pauvres et les autres, par exemple) dans ce continuum hiérarchisé. Le modèle de la toupie (Mendras, 1988) ou du strobiloïde (Chauvel, 1994b, 1995f) découlent directement d'une telle conception d'un empilement hiérarchique. Pour être essentielle, l'approche par les inégalités économiques, comme par toute échelle univoque et continue, et même par tout ensemble simultané d'échelles différentes, est insuffisante: la taille du portefeuille n'est pas la classe. Même en multipliant les dimensions quantitatives, en faisant référence aux autres espèces de capital: « culturel » (ou qualification au sens de *skill*), « social » ou relationnel, de « prestige » ou de « pouvoir », une partie de la question disparaît, faute de ne pas repérer les différences fonctionnelles, d'une autre nature;

d'autre part, elle est typiquement qualitative, résultant pour l'essentiel semblet-il de la spécialisation fonctionnelle de toute société, transitant notamment par le travail — via la profession ou le métier — ou par telle ou telle « activité » conçue en un sens généralisé, celle du prêtre voire du rentier qui livrent à d'autres leur prestations religieuses ou financières; chez Aristote, c'est la distinction entre les paysans, les artisans, les militaires, le clergé, fonctions qui peuvent certes être hiérarchisées — en tant qu'elles représentent la distinction entre les fonctions nobles et moins nobles, voire ignobles, comme celles des artisans qu'Aristote voit comme indistincts des esclaves en raison de leur rapport à la matière grossière — sans qu'il s'agisse pour autant d'un parfait empilement. Pour les sociétés modernes, cette division fonctionnelle est multivoque : ce peut être la séparation entre les trois sources de revenu que

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Qui n'est pas pour autant absolument économique, puisqu'à chaque profession, celle des entrepreneurs comme celle des voleurs ou des élites dirigeantes, correspond une telle échelle de grandeur.

sont le salaire, la propriété foncière et mobilière de la tradition marxienne ; ce peut être plus succinctement aussi la division du salariat et de l'activité indépendante — avec ou sans salariés —, division première de la typologie de classe de Wright (1985, p. 73-92, et table 3.3); ce peut être simultanément la séparation entre les statuts d'emploi de droit privé et la fonction publique, susceptible de produire une nouvelle strate sociale, comme pour la bureaucratie (Weber, 1968, pp. 983-987), et dont les membres sont repérables à des comportements spécifiques (Singly et Thélot, 1988); ou encore la séparation entre trois secteurs économiques (agriculture, production de biens manufacturés et de services) distinction la plus simple du schéma de classe en trois modalités (1992, p. 35-47 et table 2.1, voir Appendice au chapitre I-3). Ce regard qualitatif induit le plus souvent une description fondée sur la profession ou sur des agrégats de professions, où toute la typologie se fonde sur le travail, l'activité ou la fonction sociale, en une approche souvent spontanée ou parfois théorisée<sup>24</sup>. Il s'agit alors au sein de la population de repérer les « frontières professionnelles » jugées pertinentes, dont la nature, en définitive, dépend essentiellement d'une logique d'agrégation posée a priori; la difficulté est alors de démontrer la pertinence a posteriori de cette logique, question dont la réponse dépend plus du jugement intersubjectif que de l'examen quantifié de critères spécifiques, puisque chaque principe de classement souligne ou gomme des distinctions importantes.

Cette double nature de la stratification induit deux types spécifiques de regards peu conciliables sur l'hétérogénéité sociale. Pour autant, ils ne sont jamais

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « Les revenus varient d'une manière continue. On ne peut pas tirer une ligne pour séparer d'une façon absolue les riches des pauvres, les détenteurs des capitaux fonciers et des capitaux mobiliers, des travailleurs. Plusieurs auteurs prétendent déduire ainsi la conséquence que, dans nos sociétés, on ne saurait parler d'une classe de 'capitalistes' ni opposer les 'bourgeois' aux travailleurs. Autant voudrait dire que, parce qu'on ne peut fixer avec précision l'année, le mois, le jour, la minute, où finit la jeunesse et commence l'âge mûr, il n'est pas permis de considérer séparément les jeunes gens des vieillards. Il est certain qu'on passe par des degrés insensibles de la classe des pauvres à celle des riches, mais cela n'empêche pas que ces deux classes n'existent.»

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup>La première théorisation proprement dite de la profession comme fondatrice de la classe sociale remonte à Schmoller (1900-1904): « Tous les grands peuples sédentaires, qui ont dépassé le stade de l'ancienne constitution par gentes et parallèles, connaissent une certaine division de la population d'après la nature de la profession et la nature du travail, se composent de *classes sociales diverses, coexistantes ou superposées les unes aux autres* », source de toutes formes d'inégalités économiques, mais aussi d'une organisation autonome en des communautés plus ou moins structurées, qui induisent chez leur membres des dispositions morales distinctes et un « honneur de classe » particulier (Schmoller, 1900-1904). L'idée fut reprise et développée ultérieurement par Weber, 1968, pp. 932-933) sous la catégorie d'« honneur de statut ».

parfaitement séparables : les approches quantitatives vont la plupart du temps de pair avec le constat de l'existence d'une classe de riches et d'une classe de pauvres, voire parfois d'un milieu ; les approches qualitatives, quant à elles, quand bien même elles se fondent sur l'idée de groupements *a priori* non hiérarchisés, reconnaissent *a posteriori* l'existence de rapports hiérarchiques de certains groupes au regard d'autres. Chacun de ces regards conduit donc à une description où les deux aspects sont plus ou moins imbriqués.

La séparation causale des deux aspects n'est pas envisageable non plus, puisque nous ne pouvons déterminer un aspect antécédent et un aspect conséquent. Même si Bücher (1893) — opposé ainsi à l'hypothèse de Schmoller, selon qui la profession était le caractère fondamental de la stratification —, posait la préséance de l'aspect quantitatif, en rappelant que la division en professions est non pas la cause mais l'effet d'une accumulation de richesses, la causalité pourrait être moins linéaire que circulaire. Bücher est fondé dans son raisonnement, au moins partiellement, pour ce qui est de la différence entre salariés et indépendants, cette dernière position exigeant une accumulation préalable. Pour l'accumulation de richesses découle de revenus tirés de la rétribution d'une fonction, quand bien même cette fonction serait cette forme particulière de « fonction sociale », propre aux rentiers, qui découle de la propriété. Il s'ensuit une causalité circulaire allant d'un aspect à l'autre, d'où une difficulté fondamentale: l'un et l'autre regards sont pertinents, importants, significatifs. Il est donc essentiel de conserver à l'esprit cette double pertinence que rien ne peut réduire, et qu'il convient de maintenir en relation.

Fondamentalement, puisque la strate sociale est simultanément :

- a) qualitative, notamment du fait de l'existence de fonctions différentes, qui correspondent à des positions distinctes dans le système de contraintes et à l'attribution de droits distincts, et
- b) quantitative, dans la mesure où il existe toujours une hiérarchie évidente entre un « haut » et un « bas », qui peuvent par exemple se repérer à l'attribution différentielle de biens et services ou bien à la capacité à faire subir à d'autres des contraintes,

la stratification est une affaire simultanément de hiérarchie, c'est-à-dire de couches superposées les unes sur les autres — définissant une « stratification verticale » — et de couches en quelque sorte juxtaposées, qualitativement

différentes, mais qu'il est impossible de ranger selon un ordre hiérarchique précis — c'est-à-dire une « stratification horizontale ».

# historicité

La question sociale, tout comme la sociologie dans sa plus grande généralité, est une question historique<sup>25</sup>. Alors que les sciences de la matière sont peu ou prou invariantes, les sciences où l'homme et la société sont en jeu sont des sciences sans constante universelle, même si les régularités peuvent durer des décennies ou des siècles - l'élévation du taux de suicide masculin avec l'âge (Chauvel, 1997d), la constante du coefficient de Pareto (1896-1897) qualifiant l'inégalité dans la répartition du revenu (Chauvel, 1995d) sont des régularités séculaires que le vingtième siècle ont mis à mal. Les sciences sociales sont obligées de reconnaître l'impermanence des formes, la variation des acteurs, l'invention d'institutions — et la disparition d'autres. C'est pourquoi l'histoire sociale est un cimetière de classes et de strates : les rentiers ont disparu, au moins statistiquement — ce qui n'empêche pour autant la possibilité de leur retour, un jour, sous une forme plus ou moins différente, comme celle de retraités vivant sur leurs fonds de pension —, tout comme le clergé, devenus au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle des «curiosités» sociologiques, alors qu'il eût été impossible de comprendre la société du début du XIXe siècle sans y faire référence. Les catégories pertinentes se régénèrent donc au long de l'histoire des sociétés.

La seconde caractéristique spécifique des sciences sociales au regard de celles de la matière est la place des causes finales: puisque les individus et les groupes d'individus sont en mesure de faire des choix et de s'y assigner, au moins jusqu'à un certain point, il existe bien dans les sciences sociales des causes finales, sans que pour autant *une seule cause finale* n'émerge. Supposer une cause finale au sein des sciences de la matière revient à supposer l'existence d'un dieu comme grand planificateur. Au sein des sciences sociales, ignorer l'existence de causes finales revient à supposer que les acteurs individuels et collectifs sont incapables de projet. Dès que nous avons un projet, nous agissons en vue de ce projet, que les

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Ce facteur est d'autant plus saillant dans une recherche fondée (a) sur le changement social, (b) sur le renouvellement des cohortes, où apparaît à l'évidence que le destin des cohortes est la conséquence des contraintes et des opportunités que chacune d'elles subit. Il est clair que c'est pour cette même raison que Terrail (1995, pp. 27-28) en fait un élément fort de sa démarche.

moyens mis en œuvre soient judicieux ou non est une autre histoire. Pour autant, ignorer la multiplicité de ces projets, leur conflictualité, et l'indétermination du résultat de ces conflits, reviendrait une fois encore à supposer l'existence d'une volonté sociale en quelque sorte supérieure et divine. Une telle hypothèse est présente, ne serait-ce qu'implicitement dès lors qu'un sens de l'histoire univoque et sans limite précisée — est présumé, quelle que soit sa forme : paupérisation absolue de différentes classes, baisse tendancielle du taux de profit, rationalisation, cheminement inéluctable vers l'égalité, etc. En effet, toute tendance est, tout au long de la période où elle est perceptible, le déplacement progressif du point d'équilibre entre deux ou plusieurs forces opposées, dans un mouvement où il apparaît que l'une ou certaines des forces prennent de l'ampleur et les autres s'affaiblissent. Poser l'hypothèse d'un tel sens de l'histoire, ce serait poser que la victoire de l'une ou de l'autre est acquise à l'avance, et donc poser une condition d'inéluctabilité, et par force prophétiser. Ce serait ignorer que l'avenir des forces en présence dépendent de ressources et d'alliances généralement incertaines, dès lors que le système social atteint une certaine complexité, et surtout ignorer que la victoire d'une des forces peut dissimuler, pour un terme plus lointain, l'émergence d'une nouvelle qui la fera disparaître.

Ce serait sans compter sur cette irrésolution du temps historique des sciences sociales qui interdit d'émettre une quelconque prédiction générale univoque sur l'évolution des sociétés, sauf à vouloir s'interdire le réalisme : l'hypothèse de paupérisation absolue interdit de comprendre le mouvement de moyennisation des Trente glorieuses ; celle de la baisse tendancielle du taux de profit interdit d'en voir la hausse dans les années quatre-vingt du XX<sup>e</sup> siècle ; la tendance à la rationalisation fait perdre la compréhension de la folie meurtrière de l'Allemagne nazie, dont on aura quelque difficulté à argumenter son intégrale rationalité ; l'acheminement inéluctable vers l'égalité<sup>26</sup> passe à côté du fait que les Etats-Unis sont aujourd'hui le pays le plus inégalitaire — économiquement — de la sphère occidentale, et que ce degré d'inégalité s'est amplifié lors des quinze ou vingt

dernières années ; depuis cinquante ans et jusqu'à nouvel ordre social, la mauvaise lecture que certains font de Tocqueville, vu souvent comme théoricien de la tendance inéluctable à l'égalisation totale<sup>27</sup>, fut en définitive mieux adaptée aux évolutions européennes continentales qu'américaines. Il est dès lors impossible de poser l'univocité et l'éternité d'une quelconque tendance, dont la remise en cause, dans le cas général, est toujours envisageable : toute autre position consiste à passer de *l'historicité* à *l'historicisme*. La raison tient entièrement à l'historicité de la question sociale. Une régularité sociale mesurée sur plusieurs décennies n'est en rien un gage d'éternité.

De cette historicité résulte la difficulté à repérer des périodes successives, la périodisation du temps étant tout aussi difficile que l'édiction d'une typologie dans un continuum : le paysan et le curé, reliquats de la société agraire de l'Ancien régime, ne disparaît — si l'on peut encore parler de disparition — que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, soit un siècle après les premiers mouvements de l'industrialisation. « Ainsi, les divisions sociales anciennes se prolongent dans les classes d'aujourd'hui » remarquait déjà Halbwachs (1913, p.XIV). L'ouvrier, si la temporalité ne change pas, pourrait donc mettre un siècle avant que de disparaître dans les sociétés postindustrielles ? Mais ici encore, ce serait commettre un jugement anhistorique, et donc inadapté à l'objet.

Il est par conséquent essentiel de conserver en vue toute la richesse de l'historicité, qui touche l'ensemble des aspects de la question : elle relève autant de la macrohistoire du changement social dans ce siècle, que de la méso-histoire des groupes sociaux au terme de laquelle certaines strates se déplacent relativement à d'autres, que de la micro-histoire des trajectoires individuelles réalisées et probables, celles des potentialités d'évolution. C'est peut-être ici que se situe, au reste, la différence entre le type idéal de l'économiste et celui du sociologue, le premiers cherchant le plus souvent des lois universelles invariables d'un temps à l'autre et d'une société

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> L'autre difficulté spécifique de la tendance à l'égalisation provient de l'impossibilité à définir de façon univoque l'égalité (Sen, 1992): que l'on songe à la différence entre l'« égalité des opportunités », et l'« égalité des chances à la naissance », la première justifiant de laisser les familles agir sur l'éducation de leurs enfants sans politique redistributive explicite, la seconde, dans son interprétation radicale, à arracher les enfants dès la plus tendre enfance de leur milieu familial de façon à éviter toute forme d'héritage social du niveau d'éducation atteint. Une tendance vers l'égalité juridique (une seule loi et un seul droit pour tous) ne présume donc en rien des conséquences en termes d'égalité économique, qui peut stagner ou même croître.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Totale : juridique comme économique. Le vrai Tocqueville ne prenait en considération que l'égalité des droits.

l'autre — le « maximum social » de Pareto et l'équilibre général (Chauvel et Fitoussi, 1995) —, le second les rapports à l'historicité<sup>28</sup>.

#### Similarité

Parce que notre définition de la stratification sociale est large, elle est aussi, par là même, indéfinie. Le terme clef est celui de « similaire ». Dans la mesure où ce que l'on considère comme relevant du « similaire » est par nature indéfini, *a priori*, et ne prend sens qu'au regard d'un objet de recherche donné, la nature même de ce que l'on peut considérer comme strate ne peut être posée définitivement.

C'est là une indétermination majeure<sup>29</sup> — que l'on ne peut pour autant dépasser : classer est un acte de jugement, et n'admet pas de solution univoquement positive. « Classer, c'est répartir en groupes, en tenant compte des ressemblances. Mais ces ressemblances étant de différentes sortes, lesquelles passent au premier plan?» s'interrogeait Halbwachs (1905, p.891); il est très clair, lorsqu'est admise cette indétermination, que toute lecture empirique de la stratification consistera à poser des critères, c'est-à-dire à les choisir dans un ensemble infini — en effet, de notre point de vue, le critère de la profession est une approximation d'un jeu plus complexe —, puis à choisir une pondération de ces critères et une métrique de l'espace qu'ils définissent, puis à décider d'une règle d'affectation de chaque individu à un groupe selon une méthode de mise en équivalence, autant de choix dont aucun ne répond à une nécessité univoque, d'où la place pour le jugement; ce jugement ne peut qu'être orienté par une démarche spécifique de recherche mais aussi au contexte de cette recherche —, et un spécialiste des élites dirigeantes devra s'intéresser à la distinction entre les Inspecteurs généraux des finances et les Conseillers d'Etat, détail qu'un sociologue de la stratification macro-sociale ignorera avec raison.

Il est vain par conséquent d'assigner un schéma univoque de stratification, sauf si l'objectif est celui de l'établissement de comparaisons internationales, où le schéma de strate prend alors une autre valeur : celle d'une définition normalisée

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Pour autant, il est possible de trouver des sociologues à la recherche d'universaux, comme des économistes intéressés aux variations historiques, comme Schmoller.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Quoiqu'elle soit aussi une indétermination relative : on conçoit que l'on puisse s'interroger sur la pertinence à classer ensemble des ouvriers qualifiés et non-qualifiés, mais classer ensemble ouvriers et patrons-propriétaires de grande entreprise privée est nettement plus difficile à argumenter.

pour être opératoire, mais dont il ne faut oublier le caractère arbitraire quoique cet arbitraire doit être réduit jusqu'à son seuil minimal et incompressible; il est atteint lorsque le choix final est justifiable et « intersubjectivable »30. Il ne s'agit pas de croire alors que chaque catégorie considérée est exempte de variabilité interne, ni que la distance entre chacun de ces groupes est nulle. Toute autre démarche consisterait en une réification du social que rien n'autorise. C'est là une question classique qui fit par exemple l'objet des numéros 24 « Le déclassement », 29 « Les classes-enjeux » et 50 « Qu'est ce que classer ? » des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, mais aussi d'un développement intéressant de Desrosières et Thévenot (1988, notamment pp. 15-24 et 29-66). Nous nous dispenserons donc d'aller au-delà.

Pour autant, notre définition dépasse les enjeux d'un simple classement des professions, ce que fait l'outil généralisé en France des CSP d'avant 1982 ou des PCS d'après : ces codes, par nature, impliquent plus la lette « P » que le « CS » de leur sigle, et la strate ne se réduit pas, compte tenu de la définition que nous en avons donnée, à ce « P ». Dans la mesure où, en définitive, la profession n'est pas la stratification — mais en quelque sorte une caractéristique au travers de laquelle la stratification se diffracte —, il convient de se représenter les exemples limites par lesquels nous pouvons voir l'insuffisance de la profession en tant que telle pour définir la strate. Nous pouvons juger des difficultés du critère de la profession grâce aux exemples de l'allocataire du RMI et du retraité.

Il nous semble que le retournement opéré en considérant les contraintes et l'attribution permet de comprendre la nature originale de strates étranges telles que celles des allocataires du RMI d'une part et des retraités de l'autre : ces strates ne peuvent être saisies par leur position dans le mode de production ou sur le marché, simplement parce que cette position est inexistante ; ils sont mieux perceptibles de par la source du revenu, les uns recevant un revenu universel spécifique, les autres un revenu social validé par un droit, et la grille de lecture

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Héran (1997a, p.55-56) l'exprime nettement pour les catégories socioprofessionnelles : « La classification des CS conjugue en définitive deux propriétés : elle n'est ni évidente, ni arbitraire. (...) <Ses concepteurs> se sont employés à systématiser et à consolider ces classements avec une dose d'arbitraire aussi réduite que possible. (...) Parfois, l'arbitraire a été assumé par les représentants des professions concernées, venus négocier eux-mêmes leur classement à l'INSEE, les querelles de préséance entre professions se soldant par des compromis. » Cette part d'arbitraire de toute classification ne peut être réduite, donc, qu'en se donnant des règles a priori et une procédure de fondement de l'intersubjectivité.

marxienne de la source du revenu souligne un peu plus la possibilité de considérer ces deux groupes d'individus comme formant deux strates spécifiques, mais développons ces deux exemples à la lumière de notre définition de la strate.

L'allocataire du RMI est en toute première approche un individu en position stable, au-delà de la population fluctuante — le tiers selon Paugam (1991) destinée à se réinsérer dans l'emploi, au moins temporairement, et caractérisé par des potentialités d'évolution spécifiques. Sa contrainte est celle de la soumission réglementaire au contrôle de son implication dans une démarche d'insertion et se voit concéder un droit à un revenu lui permettant de s'attribuer des biens et des services marchands selon une norme minimale, inférieure au demi-revenu médian disponible par individu de la population totale. Plus profondément, l'allocataire du RMI est un individu que le jeu de l'économie marchande et des compléments sociaux confronte à l'exclusion du système de contraintes et d'attribution « normales » de la société des Trente glorieuses, et auquel la société octroie, du fait d'une conception de la citoyenneté spécifique à cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, un droit minimal d'attribution des ressources sociales ; l'émergence de la strate en 1989 révèle simplement qu'antérieurement à cette date, il n'existait pas de notion d'attribution universelle (ou majoritaire : les moins de 25 ans étant exclus du dispositif) minimale de ressources économiques, à l'exception du minimum vieillesse.

Le retraité, quant à lui, est aussi un individu dont la position (stable pour aussi longtemps que le retraité est en vie) est paradoxale au regard du système de contraintes sociales — c'est-à-dire en grande mesure hors de ce système —, et qui se voit attribuer un revenu que la société lui concède selon des droits sociaux reconnus, conséquence d'un système historique de contraintes issues du rapport salarial et subies au long de sa vie professionnelle. Cette conception du droit de retraite implique donc un regard non seulement sur l'instant présent, mais aussi sur la trajectoire passée et les potentialités d'évolution des individus. Si nous voyons, comme Marx après l'économie politique classique, la source de revenu comme le critère déterminant de la stratification, la spécificité d'une nouvelle strate, définie par la nature de son revenu et par sa position dans le (ou plus exactement à l'extérieur du) système de production — celle des retraités apparaît de façon évidente. Certains voient dans la retraite un salaire différé, c'està-dire, en quelque sorte, un arriéré de salaires non reçus au temps de la vie active (ainsi, un retraité ouvrier serait d'abord ouvrier et ensuite retraité). Ce serait écarter d'emblée-une question inconfortable mais féconde sous une argumentation

en réalité fallacieuse<sup>31</sup>. Nous pourrions tout aussi bien voir en le retraité le titulaire non d'un salaire différé mais d'une rente viagère implicite fondée sur le travail, faisant du retraité un nouveau rentier, ayant acquis pendant sa vie active un droit patrimonial correspondant à un prélèvement donné sur le salaire de ses successeurs<sup>32</sup>; de salarié différé, le retraité devient un propriétaire mobilier implicite — un rentier, ni plus ni moins. En effet, à tout le moins, la position du retraité dans le système de production est des plus paradoxales. Pour plagier le développement de Marx sur les paysans, les retraités, dans la mesure où ils partagent une position stable et des potentialités d'évolution semblables dans le système de contraintes et d'attribution des ressources, forment une strate ; dans la mesure où l'attribution des ressources est fonction de leurs carrières salariales passées, et qu'il existe une hiérarchie des potentialités d'évolution au sein des retraités — l'inégalité sociale devant la mort, et donc la durée de vie dans la retraite, par exemple — ils ne forment pas une strate. Il en découle que, selon l'objet d'une recherche, le retraité ouvrier pourra être considéré de différents points de vue, selon le plan d'analyse des similarités, et donc de la nature de l'objet analysé — rien ne permet de réduire cette irrésolution, tant qu'un objet de recherche n'est spécifié, par rapport auquel un choix justifiable sera possible.

En effet, la similarité au vu de laquelle le retraité cadre sera considéré plutôt comme retraité ou plutôt comme cadre dépend de l'objet de recherche : un travail portant sur les niveaux de vie pourrait considérer le retraité ouvrier comme ouvrier, et un autre, portant sur les rapports au travail, le retraité ouvrier sera retraité. Dans le cas le plus général, le retraité ouvrier sera distinct et de l'ouvrier

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Un salaire différé n'est pas en effet identique à un salaire qui, lui, est la rétribution et la marque d'un lien de subordination, c'est-à-dire un élément de la position dans un système de contrainte : le lien salarial. Le retraité n'est subordonné à personne et la retraite n'est pas une rétribution mais la jouissance d'un droit.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Exprimée de façon aussi peu politiquement correcte, l'idée semble absurde, mais passe pour totalement anodine lorsque l'INSEE (1996b, pp. 109-123) s'adonne aux calculs de l'« Equivalent patrimonial des droits à retraite ». L'exemple Allemand est plus radical encore : le respect des droits à la retraite est inscrit dans la constitution, au même titre que le droit de propriété (Lechevalier, 1995).

actif et du retraité cadre, sa strate étant issue du croisement de la catégorie socioprofessionnelle et du statut de retraité ou d'actif<sup>33</sup>.

Il faut donc insister sur le fait que nous avons là un principe de stratification, dont l'application peut, par nature, donner des résultats distincts, différents selon l'objet, la finesse analytique requise, ou la généralité de la synthèse. Il n'offre jamais que la possibilité de faire émerger des ensembles de groupements, c'est-à-dire des modèles, ou des grilles de lecture simplifiées de la réalité, qu'il convient de ne pas réifier, notamment parce que la société ne se découpe pas comme une volaille, aux articulations.

Il en découle une grande relativité de la stratification, liée à la multidimensionnalité même de la question. Cette relativité n'est réductible que dans la mesure où, du fait même d'autres critères, les zones d'ambiguïté se réduisent de façon à ce que du système de stratification émergent des classes proprement dites (voir infra).

De ce principe de lecture découle le fait que c'est uniquement dans la mesure où la profession représente vraisemblablement et en première instance une bonne approximation du système de stratification — en cela qu'elle permet de repérer des groupes d'individus partageant une position proche et des potentialités d'évolution semblables dans le système de contraintes et d'attribution — qu'elle est utile. Pour autant, faute de mobiliser d'autres caractéristiques des individus, comme leur passé et leur trajectoire d'emploi, par exemple, ou leur niveau

T I-1 1 : Pourcentage de propriétaires en % :

| actif | retraité                   | Tot.                                      |
|-------|----------------------------|---|
| 78    | 78                         | 78  |
| 68    | 80                         | 72  |
| 60    | 84                         | 65  |
| 55    | 78                         | 61  |
| 33    | 58                         | 41  |
| 45    | 63                         | 51  |
| 50    | 70                         | 57  |
|       | 78<br>68<br>60<br>55<br>33 | 78 78<br>68 80<br>60 84<br>55 78<br>33 58 |

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> On peut en juger par exemple à la question de la propriété du logement, dépendant aussi bien de la position dans le cycle de vie que de la catégorie socio-professionnelle. Le taux de propriété du logement des ménages, accédants compris, tel qu'il est mesuré dans l'enquête emploi 1995 en fonction de la PCS et du statut d'activité le montre bien : les écarts entre actifs et retraités sont du même ordre de grandeur que ceux entre ouvriers et cadres, par exemple — évidemment, la valeur de la propriété est très différente, en moyenne, comme le soulignent Bihr et Pfefferkorn (1995, p.289) le logement des cadres valant plus du double de celui des ouvriers non-qualifiés.

d'instruction, elle est une représentation, un modèle simplifiant l'approche d'un problème complexe, mais n'est, comme tout modèle ou représentation simplifiée, qu'une approximation imparfaite et perfectible. Il est dès lors excessivement dangereux de poser l'existence d'un cadastre ou d'un codage universel : celui-ci ne cristallisera qu'une partie des positions et des potentialités d'évolution dans le système de contraintes et d'attribution. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre en considération toute la variance interne d'un groupe tel que les professions libérales, et de concevoir les positions dans le système de contraintes des professions médicales, dont une grande partie de l'activité est située hors du marché — via un système de prestations sociales négociées à l'échelon national —, et celles des avocats dont l'activité est essentiellement fondée sur des prestations marchandes — soumises en tant que telles à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) —; par ailleurs, du médecin généraliste au cardiologue possédant sa propre clinique, les potentialités d'évolution diffèrent considérablement. A l'autre extrémité de l'espace des positions sociales, entre l'ouvrier non-qualifié stablement en emploi dans une entreprise peu menacée par la concurrence et celui dont la trajectoire récente est faite d'alternances entre chômage et emplois instables, il est certain que parler d'une même strate demeure fondamentalement approximatif. Cet exemple ouvre sur l'historicité de la stratification sociale, puisque le second type d'ouvrier non-qualifié est très certainement plus représenté en période de chômage de masse qu'en période de plein emploi comme lors des Trente glorieuses. Il nous semble dès lors excessivement critiquable de réifier un regroupement posé a priori, dès lors que son concepteur le pose comme étant le seul tenable, sans reconnaître son caractère approximatif. Le statut de tels schémas, dans notre hypothèse, est simplement celui d'une image diffractée d'un phénomène plus complexe et recelant plus de dimensions que celui que restituent le métier, la profession, ou l'occupation au sens large.

Aussi définissons-nous les strates comme jeu de différences sociales porteuses d'intérêts collectifs distincts, existants mais non encore révélés, qui demandent à se structurer pour donner lieu à la formation non plus d'un système de strates, mais d'un système de classes.

# Appendice : Principe de lecture et principe d'existence, une critique de Davis et Moore (1945)

Le principe de stratification proposé ici est un principe de lecture, et non un principe d'existence, au sens du principe de stratification de Davis et Moore (1945) — article que l'on peut consulter, avec la controverse qui s'ensuivit, dans la seconde édition de Class, Status and Power (Bendix et Lipset, 1966, pp. 47-63). La théorie fonctionnaliste<sup>34</sup> de Davis et Moore expliquait l'existence de la hiérarchie sociale et de la stratification par la nécessité de motiver les individus à s'acquitter de leur devoir social — chaque fonction satisfaisant des besoins plus ou moins importants pour la société — en offrant des gratifications aux uns, en la retirant à d'autres, selon le degré auquel ils s'en acquittent ou sont supposés pouvoir s'en acquitter. Ce principe fonctionnaliste fut confronté aux critiques de Tumin, Wesolowski et Stinchcombe (voir Bendix et Lipset, 1966, pp. 53-73). Nous réutilisons l'organisation en trois points de ces critiques proposée par Cherkaoui, 1992, pp. 103-105:

d'abord, la sélection des individus supposés être « les plus aptes » pour telle ou telle fonction ne peut être exempte d'arbitraire. Derrière le déterminisme présumé, l'aléatoire demeure, en raison de la difficulté de l'observation des critères supposés pertinents de l'évaluation de cette aptitude ; il peut exister d'autres règles que l'évaluation de l'aptitude — par exemple la prouesse, qui peut ne rien dire de l'aptitude réelle — ou même une absence de règle<sup>35</sup>. Il n'est guère possible de faire la part de l'un et de l'autre, et, selon que l'on porte plus d'attention au déterminisme ou bien à l'aléa, on pourra poser que l'intérêt du principe de Davis et Moore consiste en sa nature heuristique — dans l'esprit de l'épistémologie friedmanienne — ou bien qu'il doit être rejeté

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Nous pouvons renvoyer le lecteur à la première partie de l'article de Cherkaoui (1992, pp. 97-152) pour de plus amples développements.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> On s'oriente alors, par exemple, sur l'inégalité comme équilibre limite d'un processus aléatoire de cumul des handicaps et des avantages comme le processus stochastique proposé par Champernowne (1953). La forme empirique des inégalités de revenus telles qu'elles sont mesurées dans les sociétés occidentales peuvent être simulées selon Champernowne comme un modèle dynamique où, au départ, les individus reçoivent un revenu égal, mais où, d'étape en étape, un pourcentage aléatoire — selon une loi de probabilité à préciser — d'accroissement ou de baisse de leur revenu est spécifié ; l'état limite stable de ce processus dynamique conduisent à une répartition proche des exemples empiriques connus. La « loi » de Pareto est alors la conséquence d'une grande anarchie des évolutions individuelles.

au motif qu'il n'a aucune pertinence empirique, la pertinence véritable étant ailleurs.

- ensuite, cette sélection selon l'aptitude peut être corrompue par d'autres facteurs, comme la famille et l'héritage sous toutes ses formes, ou l'appartenance ethnique, qui impliquent des discriminations actives (le refus d'emploi de tel ou tel selon ses caractéristiques) ou passive (l'accès différencié à l'école pouvant impliquer des distinction fortes de chances d'accès à telle ou telle fonction, comme au Québec jusque dans les années soixante, où les francophones subissaient les effets de la barrière linguistique dans l'accès aux positions les plus élevées). Là encore, le vrai déterminisme pourrait provenir d'autres facteurs que la dyade devoir-incitation.
- enfin, la notion d'importance des besoins de la société est des plus ambiguës, et laisse une indétermination forte que l'on peut lever de deux façons : rappeler que ces « besoins » et leur importance sont la conséquence d'un système de valeur préexistant (le clergé, par exemple, formant une strate dont l'utilité sociale est plus élevée dans une société théocratique que dans une société laïque) ; abandonner la notion de besoin social pour bâtir comme Harsany (1966) un modèle d'acteurs rationnels en concurrence dans un jeu fondé sur le coût des peines et récompenses que chacun peut infliger ou accorder à l'autre.

Il semble qu'une autre remise en cause transite par l'évaluation de la pertinence empirique du principe : l'intensité de la hiérarchie, notamment économique — par exemple l'écart entre le premier et le dernier décile des revenus —, est des plus variables d'un pays à l'autre (Chauvel, 1995d), d'un temps à l'autre (Chauvel, 1997c). Par conséquent, le principe de motivation par la gratification différentiée ne peut donner sens qu'à la question « Pourquoi y a-t-il une hiérarchie ? » et non à « Comment la hiérarchie se présente-t-elle et se modifie-t-elle ? »<sup>36</sup>. Elle en pose l'existence, mais ne dit rien de la possibilité des variations de son intensité, qui apparaît comme le facteur déterminant de la question. Le principe est à la fois très général — « il y a des strates sociales partout » — mais aussi très vague — « et alors, quid des variations des besoins sociaux et de l'intensité de leur rétribution ? »

Ainsi, si l'on peut accepter, faute de mieux, l'idée selon laquelle il existe une hiérarchie dont la fonction est la motivation des individus à s'acquitter de leur mission<sup>37</sup> — la satisfaction de certains besoins sociaux —, on peut s'interroger aussi sur les limites de ce principe : si les favorisés du principe de stratification trouvent une motivation, n'y a-t-il pas de façon concomitante une démotivation des perdants du jeu social et économique, au bas de la hiérarchie, dont la démotivation produit certainement une moindre satisfaction des besoins sociaux, les individus moins favorisées ne formant pas pour autant des couches inutiles pour la société, d'où la perte d'efficacité pour l'économie tout entière lorsque l'intensité de la stratification est excessive? L'ordre social peut-il aussi se maintenir dans le cas d'inégalités maximales, lorsque les ressources sont presque nulles pour l'essentiel de la population et que l'essentiel du revenu national, ou plus généralement des ressources sociales, est prélevé par un groupe de taille restreinte idéalement réduit à un seul individu ? Le jeu social peut-il se maintenir dans un système parfaitement égalitaire ? Ou parfaitement inégalitaire ? On peut penser que, pour l'heure et dans la grande généralité des sociétés connues, la réponse est non. Pour autant, nous pouvons supposer que trop d'inégalité comme trop d'égalité sont néfastes à l'organisation sociale, mais nul ne sait situer le juste milieu, d'où une large plage de variation dans le temps et dans l'espace de la « forme » des inégalités de revenu. La question semble être dès lors foncièrement historique — mais elle est aussi une question de valeurs<sup>38</sup> —, puisque chaque société à chaque époque voit émerger un point d'équilibre différent.

 $<sup>^{36}</sup>$  Nous présumons en effet que le « comment ? » doit précéder le « pourquoi ? » dans toute démarche ayant peu ou prou la prétention de la scientificité.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Idée en vérité banale pour toute l'économie politique néo-classique, particulièrement pour ce qui concerne la théorie de la productivité marginale, qui insiste plus sur la notion d'efficacité pour le système économique en général que sur celle de motivation dont Davis et Moore font l'élément saillant.

<sup>38</sup> Ce sur quoi insiste Parsons (1954, pp. 387-439), mais les «valeurs » qu'il mobilise sont essentiellement ses deux dyades « universalisme-particularisme » et « hérité-acquis » (Parsons, 1951, pp. 180-200) — pour utiliser la traduction très inspirée de la sociologie de la mobilité sociale de ascriptive-achieved, mais il est plus neutre de traduire par assigné-acquis. Il semble pour autant que la ligne de partage soit plutôt « égalitarisme-inégalitarisme », en ce sens que, visiblement, les sociétés de certains pays comme les Etats-Unis « offrent des récompenses » plus importantes à ses catégories supérieures que d'autres, comme la Suède, et « infligent des sanctions » plus importantes à ses catégories les plus modestes : le rapport entre le revenu disponible par unité de consommation du décile supérieur et la médiane valant 2,06 pour les Américains de 1986, contre 1,51 pour les Suédois de 1987 ; le rapport du décile inférieur à la médiane valent respectivement 0,35 et 0,56 (Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1995, p.44). C'est là plus qu'une différence marginale.

Il en découle une grande vanité du principe de Davis et Moore qui, parce qu'il est trop général, abstrait et anhistorique, ne présente guère d'intérêt, ne serait-ce qu'heuristique, et à peine plus d'un point de vue philosophique. Il n'est en définitive qu'une application dans le champ sociologique d'une apologétique des inégalités vues comme conséquences de la hiérarchie des besoins sociaux et d'un impératif d'efficacité, idée bâtie initialement dans le champ de l'économie politique classique, qui subit directement la critique du principe de la productivité marginale de Fitoussi (1992): le processus de production est éminemment collectif, où il est impossible de concevoir exactement ce qui relève de l'implication de chacun, et donc l'attribution à chacun d'une gratification ne peut découler d'un calcul de productivité marginale mais de la négociation individuelle et collective, de la domination de groupes sur d'autres, et se trouve donc liée, *in fine*, à la façon dont chaque société conçoit la hiérarchie sociale, et les seuils de l'acceptable et de l'inacceptable dans le degré des inégalités.

De fait, il serait à peine moins réprochable de poser un autre principe d'existence : une hiérarchie sociale existe et elle est d'autant plus intense que ses clercs en légitiment l'existence (par exemple en posant un principe d'existence, comme Davis et Moore, ou comme les tenants de l'économie politique classique). Ce principe d'existence est tout autant infalsifiable, dans la mesure où aucune société connue n'a été exempte de légitimation intellectuelle de l'inégalité de traitement de ses groupes sociaux, comme par la création d'une catégorie de « héros de la Révolution » en URSS, ou celle de traîtres et de suspects ; il est aussi plus falsifiable, puisque qu'il existe dans les différentes sociétés une légitimation variable des inégalités.

Notre principe de *lecture* se distingue du principe d'existence de Davis et Moore en cela qu'il dit le *lieu* à partir duquel on peut constater l'existence des strates sociales. Il est plus limité en cela qu'il ne dit pas d'où provient cette stratification, et qu'il ne présume en rien la nécessité de la stratification. Il est *opératoire et descriptif*, donc limité.

#### I-2 STRATES ET CLASSES

Notre définition n'a porté jusqu'à présent que sur la stratification sociale, même si Marx et Weber ont mobilisé une partie de ces critères pour définir la classe<sup>1</sup>. Il nous faut maintenant définir la classe sociale et la distinguer de la strate. Dans notre définition, la classe est une strate sociale particulière, satisfaisant différents critères qui contribuent à faire d'elle plus qu'une strate — un groupement d'individus mis en équivalence selon certaines caractéristiques — à savoir un tout structuré, qui forme plus que la somme de ses parties.

Pour aller de la strate à la classe, il convient donc de donner plus qu'une position dans le système de production, ou sur le marché des biens et de l'emploi, ou encore au regard du système de contrainte et d'attribution; cette position ne définit pas autre chose qu'une strate, qui est pour nous, en quelque sorte, une classe latente, impliquée par le partage d'une position économique identique impliquant des contraintes et surtout des intérêts semblables, au moins en partie distincts de ceux des autres strates. La strate qui n'est que cela peut être une classe sociale en cours de devenir — ou de dépérissement — mais elle n'est pas actuellement une classe<sup>2</sup>.

#### Critères de classe

Pour passer de la classe latente à la classe tout court, il convient de prendre en considération d'autres arguments — qui ne sont pas nécessairement impliqués par les critères qui forment notre principe de stratification —, susceptibles de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une autre distinction fréquente entre strate et classe consiste en la différence entre des inégalités sur des dimensions quantitatives données, qui définiront des groupes empilés les uns sur les autres qui s'appelleront strates; les classes renverraient alors à certaines différences qualitatives spécifiques, sous réserve de se donner une théorie sociale en mesure de repérer la pertinence en termes de classes de ces différences qualitatives (hommes et femmes ne définissent pas des classes, alors que bourgeois et prolétaires le peuvent). Nous proposons évidemment une définition toute différente.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Il faut en effet autre chose, notamment une prise de conscience — « Il nous paraît contradictoire de supposer qu'une classe existe sans prendre conscience d'elle-même » (Halbwachs, 1913, p.II). Mais réfléchissons à l'expression « prise de conscience de classe » ; elle signifie bien qu'avant d'en prendre conscience, la classe n'a pas cette conscience, et n'est donc pas une classe, mais simplement une *classe latente* ; la classe est moins un état qu'une progression, qui va de la classe latente à la classe tout court, progression qui résulte notamment de la prise de conscience.

structurer la strate sociale pour en faire une entité sociale plus spécifique. C'est ce en quoi nous nous inspirerons de Aron, qui proposa par deux fois une liste de critères pour distinguer la strate de la classe. Ces critères<sup>3</sup> sont présentés d'une part dans Lutte des classes, au chapitre « distinctions objectives, distance sociale, conscience de classe » (1964, pp. 231-234) et d'autre part dans Les désillusions du progrès, chapitre « société de classe ? » (1969, p.31-32). Les Etapes de la pensée sociologique (Aron, 1967) ne font pas référence à de tels critères. Dans la première version, Aron distingue quatre critères classifiants: «(1) distinctions objectives dans les façons de vivre des individus et des groupes; (2) distance sociale entre ces groupes; (3) conscience que chacun d'eux prend de lui-même, intensité avec laquelle il est conscient de sa propre unité; (4) degré d'acceptation ou de refus de la part des différents groupes, de leur existence et de leur séparation. » (1964, pp. 231-232). Dans une seconde version, il reste quatre critères, mais on note une large variation, à seulement cinq années d'écart entre les deux publications : « il importe de ne pas oublier que quatre critères différents peuvent servir pour distinguer la couche (ou strate) de la classe : (1) cohérence psychosociale de la couche ; (2) constance à travers les générations de la strate considérée; (3) conscience des individus d'appartenir à une certaine couche; (4) prise de conscience de la couche. » (1969, p.31-32).

Si Aron reproche à Marx les équivoques et l'asystématicité de ses écrits sur la classe<sup>4</sup>, nous pouvons dire que la complexité même du concept conduit nécessairement à repenser perpétuellement la question. La mise à plat des critères proposés permet d'établir une liste commune, dont nous pouvons voir qu'elle est particulièrement abondante, malgré l'apparente proximité des deux listes : (a) proximité du mode de vie objectif, du point de vue des dépenses de consommation, des loisirs, de l'emploi du temps, etc. (critère 1 de 1964); (b) proximité des représentations, des attitudes, des opinions, des valeurs, des choix politiques (critère 1 de 1969, proche du 1 de 1964 en plus subjectif); (c) continuité intergénérationnelle (critère 2 de 1969); (d) distance sociale, au sens où l'entend Aron (1964, p. 232), que l'on peut se représenter par le sentiment

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ils sont au moins pour partie hérités de Gurvitch (1966, pp. 203 sqq.) et de son cours sur *Le concept des classes sociales de Marx à nos jours*, paru en 1954 au Centre de documentation universitaire, et dont est issu le livre (Gurvitch, 1966). Gurvitch s'inspire lui-même de Sorokin (1947, repris dans Bendix et Lipset, 1953, pp. 87-92) qu'il critique, complète et se réapproprie.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> « Nous sommes en présence d'un cas singulier où le concept le plus important d'une doctrine demeure relativement indéterminé » (Aron, 1964, p. 39).

d'altérité que suscite la rencontre avec un concitoyen d'une autre classe, à savoir la prise de conscience réciproque des différences de modes de vie et de représentations malgré et au-delà du partage de même référents culturels nationaux (critère 2 de 1964); (e) conscience des individus d'appartenir à la strate sociale (critère 3 de 1969); (f) prise de conscience de l'existence de la strate comme totalité (critère 3 de 1964 et 4 de 1969, le seul à être vraiment commun aux deux listes); (g) prise de conscience des autres strates de l'existence de cette strate (critère 4 de 1964).

#### Identités de classe

Nous synthétisons cette liste en trois points susceptibles de synthétiser aussi fidèlement que possible les différents critères, que nous appellerons les trois « identités de classe » :

- A. *Identité culturelle*, au sens où l'on entend par exemple la « culture ouvrière », identité est ici comprise en son sens d'équivalence des représentations et des comportements des différents individus de la strate critères (a) et (b);
- B. *Identité temporelle* (ou *intergénérationnelle*), identité est ici en son sens d'invariance intertemporelle, elle renvoie évidemment à la question de l'immobilité sociale intergénérationnelle de la strate, dont on peut supposer qu'elle va généralement de pair avec l'homogamie critère (c);
- C. *Identité collective*<sup>5</sup>, où identité est en son sens social : c'est la conscience d'appartenance à la strate, celle de l'existence de la strate comme réalité extérieure à et au-delà de soi, celle des individus appartenant aux autres strates de l'existence de cette strate. Elle implique la distance sociale (telle que l'entend Aron) qui sépare les individus de l'en-groupe et de l'hors-groupe, et l'existence d'une conscience collective de la strate, conscience de l'existence

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Une parabole peut préciser le terme d'identité collective: « Après quelques années d'enfermement dans un hôpital psychiatrique, un fou qui se prenait pour un grain de maïs est convoqué devant l'équipe médicale. Le médecin chef lui fait savoir qu'il ne reste plus aucune raison de le garder: depuis des mois, le fou ne se prend plus pour un grain de maïs, n'a plus de bouffées délirantes, n'a aucun des symptômes qui le caractérisait. Il est donc temps pour le fou de retrouver une vie normale à l'extérieur. Le fou, pris d'une profonde angoisse dit: 'Bon, certes, j'ai bien compris que je ne suis pas un grain de maïs, mais êtes-vous bien sûrs que les poules, dehors, le comprendront' ». Yves Lichtenberger, Université du Val de Marne, est l'auteur de cette boutade pédagogique qui signale que l'identité collective n'est pas autocentrée, mais transite par le regard des autres, ou plutôt du regard que l'on attribue à l'autre.

d'intérêts différents de ceux des autres strates, en suscitant ainsi leur *conflit*; cette identité collective contient donc l'idée marxienne de « conscience de classe » — critères (d) à (g). Cette identité collective n'est jamais autant repérable que lorsqu'elle se solde par des actions communes, collectives, décidées par une organisation spécifique de la classe la mobilisant et lui donnant une capacité d'action.

Les critères d'identité de classe permettent ainsi de repérer le degré auquel une strate est qualifiable de — ou à quel point elle devient plus ou moins une classe. Globalement, chaque critère d'identité a des chances de renforcer l'autre : une forte identité culturelle a des chances de susciter la fermeture ou la perméabilité des strates, impliquant ainsi une moindre mobilité sociale et une plus forte identité temporelle. L'identité culturelle est de nature, aussi, à développer l'identité collective par l'intensification de différences repérables entre les strates. L'identité temporelle est propice à la reproduction de spécificités culturelles, mais aussi de l'identité collective, du fait de l'évidence des rigidités sociales. De l'identité collective pourrait résulter une plus forte identité culturelle, par la naissance d'une hostilité aux signes culturels de l'hors-strate et par là leur stigmatisation ou leur éviction<sup>6</sup>, mais aussi de l'identité temporelle dans la mesure où l'émergence du nous-eux est propice à diminuer l'hétérogamie et à limiter la perméabilité entre strates. Il est clair aussi que le principe et les critères ne se correspondent pas mécaniquement : une non-strate peut satisfaire certains critères au moins d'identité de classe<sup>7</sup>, et une strate peut être une non-classe (les paysans vus par Marx).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dans l'une des rares mentions de la « classe » chez Durkheim, cette idée d'identité culturelle est présente : « Si je ne me soumets pas aux conventions du monde, si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effet qu'une peine proprement dite. » (Durkheim, 1937, p.5). L'absence de problématique générale concernant la classe chez Durkheim est souligné dans Mucchielli (1997b, chap. 14).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Momentanément les supporters d'une équipe sportive, ou même durablement les pratiquants d'une même religion, par exemple, peuvent satisfaire un certain nombre de ces critères, comme l'identité collective et l'identité culturelle, voire l'identité temporelle pour la religion qui dépend le plus souvent d'une socialisation familiale, mais les individus qui appartiennent à ces groupes n'ont pas les mêmes positions dans le système de production.

#### Classes au sens faible et au sens fort

Cette distinction entre la classe au sens fort — la strate satisfaisant les trois critères d'identité — et la classe au sens faible — ou classe latente, ou encore strate sociale que nous utiliserons à défaut de satisfaction des critères d'identité semble permettre de comprendre certaines ambiguïtés apparentes de l'usage multiple que Marx<sup>8</sup> fait du mot « classe ». Par exemple, la phrase « l'histoire de toute société passée est l'histoire de la lutte des classes » par laquelle s'ouvre le premier chapitre du *Manifeste* n'a de sens qu'au regard de la classe au sens faible<sup>9</sup>. Par ailleurs, le célèbre métaphore de la paysannerie comme « sac de pomme de terre » du 18 Brumaire est immédiatement suivi de la distinction entre les deux sens de la classe, le fort et le faible : « Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent et les opposent de par leur mode de vie, leurs intérêts, et leur culture de ceux des autres classes de la société, <les paysans> forment une classe. Dans la mesure où il existe essentiellement une interrelation locale de ces petits paysans, et que l'identité de leurs intérêts ne forme pas une communauté, ne suscite pas de lien à l'échelon national, ni d'organisation politique en leur sein, ils ne constituent pas une classe »<sup>10</sup>. Là encore apparaissent le sens faible — synonyme de strate, autrement

http://csf.colorado.edu/cgi-bin/mfs/24/csf/web/psn/marx/Archive/1852-18brum/18-7.txt

(...)

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Nous faisons référence aux trois Marx selon Gurvitch: le théoricien, l'historien et le pamphlétaire. Il s'agit aussi de l'analyse du statut différent des développements de Marx sur la classe: si Dahrendorf voit dans la classe sociale définie par Marx un concept uniquement « analytique », dont le contenu heuristique est le dévoilement des lois du changement social (1972, p.19-20), Giddens (1973, p.30) distingue au contraire deux dimensions, l'une « abstraite », comme le modèle à deux classes — celui de la loi du devenir du capitalisme selon Marx — et l'autre « concrète », décrivant les sociétés historiques réelles. Cette dichotomie correspond assez bien à celle que nous proposons.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ce qui nous fait diverger de l'interprétation de Gurvitch (1966, p. 24), pour qui ce texte, « ayant pour but la propagande », fait un usage frauduleux du concept de classe. L'interprétation de Gurvitch (1966, pp. 29-30) tend à séparer ce entre quoi, dans notre interprétation, il existe un continuum: (a) Marx théoricien, (b) Marx empiriste et historien et (c) Marx prophète et pamphlétaire, séparation qui conduit Gurvitch à ne conserver de la classe que sous son sens fort, théorique; il ne nous semble pas nécessaire d'opérer cette distinction. En effet, comme Gurvitch débute son cours sur la distinction fondamentale entre les castes, états, ordres, corporations d'une part et d'autre part les classes sociales — spécifiquement nées selon Gurvitch avec le capitalisme —, concéder à Marx un usage de la classe au sens faible (intemporel) et au sens fort (les classes de la société capitaliste, à l'exclusion de tout autre système) serait reconnaître ce que Gurvitch ne veut pas : que le même mot puisse qualifier un champ d'objets différents; ce n'est pas parce qu'il existe une différence entre automobile, calèche, et chaise à porteur que ce ne sont pas trois types de véhicules.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Traduit de la version anglaise disponible sur le Web :

dit la classe en soi — et le sens fort — la classe pour soi (voir Marx, 1977, p.177-178). L'usage que Marx fait du mot classe n'étant pas précisé, puisqu'il peut utiliser le terme en un point quelconque du continuum entre la strate — classe latente — et la classe sociale au sens fort, il découle une apparence d'ambiguïté et de contradiction qui se lève dès lors qu'est édictée la distinction entre la classe latente et la classe proprement dite. Ainsi, si Marx considère aussi bien le système théorique à deux classes de la dyade prolétariat-bourgeoisie, que celui à trois hérité de Smith et Ricardo, à sept des Luttes de classes en France 1849-1850, ou encore à huit de Révolution et contre-révolution en Allemagne<sup>11</sup>, ce n'est pas par contradiction interne de la théorie de la classe chez Marx, mais par l'utilisation du même mot pour des strates dont la nature de classe est plus ou moins avérée. C'est en ce sens que nous parlons ici de conception marxienne de la classe comme modèle intermédiaire, ni pure réalité ni pure abstraction, mais un concept en mesure de décrire l'ensemble du continuum qui va de la classe latente, en soi, ou strate sans identité, à la classe-identité, ou classe au sens fort, qui dépasse intégralement le groupement des individus pour en faire un tout.

Si la définition de la strate implique une idée d'agrégat d'individus, la définition de la classe répond bien à l'existence d'ensembles représentant plus que la somme de leurs parties et constituant en tant que tels des acteurs collectifs, au moins partiellement indépendants des individus qui les composent. Nous pouvons alors comprendre comment la classe peut recevoir pour le même auteur une définition nominaliste (la classe comme somme d'individus) et une notion essentialiste (la classe comme entité distincte de l'agrégat des individus lui appartenant), simplement parce que Marx n'utilise pas le terme de strate pour y opposer la classe au sens fort.

Pour autant, il semble insuffisant de définir la classe comme découlant directement d'une « position dans le mode de production » ou d'une « situation de marché », car l'une comme l'autre ne servent en définitive qu'à repérer des strates,

Karl Marx, 1852, *The Eighteenth Brumaire of Louis Napoleon Bonaparte*, Part VII. « Insofar as millions of families live under conditions of existence that separate their mode of life, their interests, and their culture from those of the other classes, and put them in hostile opposition to the latter, they form a class. Insofar as there is merely a local interconnection among these small-holding peasants, and the identity of their interests forms no community, no national bond, and no political organisation among them, they do not constitute a class ».Voir aussi la traduction dans (Marx, 1963, p.105).

<sup>11</sup> Selon le comptage de Gurvitch (1966, pp. 45-46).

qui peuvent éventuellement, sous certaines conditions, se structurer fortement ou non comme classes sociales, repérables aux trois identités de classe, et caractérisés par la lutte pour des intérêts communs.

# I-3 LE DEBAT NEO-MARXIEN ET NEO-WEBERIEN

Notre principe de lecture de la stratification s'inspire au moins partiellement des traditions marxiennes et weberiennes de la classe<sup>1</sup>. Il est nécessaire de revenir sur les spécificités de ces deux traditions, dans la mesure où les débats contemporains sont fortement orientés par l'opposition entre deux auteurs (Wright et Goldthorpe) en un débat certes éclairant sur des phénomènes essentiels de la stratification sociale contemporaine, mais qui semble quelque peu artificiel dans la mesure où fondamentalement la ligne de clivage est moins fondamentale qu'il n'y paraît. L'opposition est sur les principes plus que sur ce qu'ils permet d'objectiver du monde contemporain. se trouve dans une querelle de principes non-testables — d'où un débat assez stérile — plutôt que sur une opérationalisation de ces principes qui, visiblement, converge sur des schémas assez semblables de la représentation de la stratification.

# Marx : position dans le mode de production et historicité

Même si l'origine de la question des classes telle que la livre Marx est en vérité confuse et, prise au pied de la lettre, peu adaptée à notre temps, elle demeure une référence susceptible de rénovation — notons que notre lecture de Marx sera typiquement stratificationniste. L'usage marxien de la notion de classe est hérité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Et nous avons vu aussi que dans notre définition, nous parlerions plutôt de « strate », puisque nous ne pouvons avoir de « classe » tant que les critères d'identité ne sont satisfaits ; la « position dans le mode de production » ou la « situation de marché » ne suffisent pas à créer ces identités.

de l'économie politique naissante<sup>2</sup>, ce qui pose la problématique des classes sur une frontière disciplinaire. Smith<sup>3</sup> (1991 [1776], p. 122) est en effet l'auteur de cette triade des sources de revenu — capital foncier du propriétaire terrien, capital mobilier du capitaliste industriel moderne, revenu du travail du salarié —, triade qu'il voit comme définissant des « ordres » particuliers groupant les individus dans le jeu économique du fait de ressources impliquant des intérêts spécifiques dans le système économique. Plus proche encore de ce que lègue Marx, Ricardo<sup>4</sup> (1977, [1821], p. 21) utilise le terme de *class*, au sens où Smith utilisait *order*. Dès ces origines, la conception des classes résulte moins du constat d'inégalités

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une histoire plus complète de la notion de classe est fournie par Ossowski (1963, notamment pp.122-125). On peut aussi consulter Picard (1911), sur l'émergence du l'usage du mot classe dans la France pré-révolutionnaire, qui rappelle que : « Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle opposaient déjà les classes disponibles aux classes industrieuses, les classes possédantes aux classes salariées, les classes riches aux classes pauvres. Ces trois séries d'opposition correspondent à des distinctions fondées sur la considération et l'attitude prises par ces classes, soit dans la production, soit dans la répartition, soit enfin dans la consommation. ». Piguet (1996) fait l'histoire du processus du remplacement du mot « ordre » par celui de « classe », terme repris du latin classis, division du peuple romain, usité en Français par les historiens du XIVe siècle, repris à partir de 1549 au sens d'enfants suivant les mêmes études (p.17), et prend une connotation scientifique avec son introduction par les botanistes du XVIIe siècle pour traduire genus, « genre » (p.31). Quesnay serait le premier à lui donner son sens social moderne (Piguet, 1996, p.12) : « La nation est réduite à trois classes de citoyens : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile », (Physiocratie, ou Constitution naturelle du Gouvernement économique d'un royaume agricole, publié en 1768 par Dupont de Nemours sous l'adresse de Leyde). Si le mot est en place, il faut attendre huit ans plus tard (1776) pour que Smith crée l'idée, non sous le terme de « classe » mais sous celui d'« ordre ».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Texte original: « The whole annual produce of the land and labour of every country, or what comes to the same thing, the whole price of that annual produce, naturally divides itself, it has already been observed, into three parts; the rent of land, the wages of labour, and the profits of stock; and constitutes a revenue to three different orders of people; to those who live by rent, to those who live by wages, and to those who live by profit. These are the three great, original, and constituent orders of every civilised society, from whose revenue that of every other order is ultimately derived. » Conclusion du chapitre XI du Livre 1. Chez Smith, l'idée est donc en place, alors que le mot qui exprime l'idée (order et non class) est encore inscrit dans les traditions de l'Ancien régime. Le terme class est présent chez Adam Smith,... mais dans un sens radicalement distinct de celui utilisé par les successeurs. Il s'agit simplement de la distinction des métiers « A Londres, les salaires de la majeure partie des classes d'ouvriers sont doubles de ceux de la même classe à Edimbourg » (1991, p. 184). (At London the wages of the greater part of the different classes of workmen are about double those of the same classes at Edinburgh, Livre I, chapitre 10, section 1).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> The produce of the earth — all that is derived from its surface by the united application of labour, machinery, and capital — is divided among three classes of the community; namely, the proprietor of the land, the owner of the stock or capital necessary for its cultivation, and the labourers by whose industry it is cultivated. But in different stages of society, the proportions of the whole produce of the earth which will be allotted to each of these classes, under the names of rent, profit, and wages, will be essentially different; depending mainly on the actual fertility of the soil, on the accumulation of capital and population, and on the skill, ingenuity, and instruments employed in agriculture. Préface à la troisième édition, 1821.

quantitatives dans l'intensité de l'accès aux ressources économiques que de celui de la différence de nature de ces ressources, et de la nature des intérêts collectifs qui en résultent.

L'un des mérites de la notion de classe selon Marx consiste en l'ajout de deux spécifications, à savoir (1) la limite historique de la validité de cette distinction de la société en trois classes et (2) la dynamique du système capitaliste : la classe n'est pas intemporelle mais le résultat d'un processus historique, celui de l'histoire sociale et de l'émergence d'un processus global, à savoir *le capitalisme*<sup>5</sup>. La classe marxienne est une réalité en mouvement, ce qu'il ne faut cesser d'avoir à l'esprit— que la classe *fasse* ce mouvement, comme moteur de l'histoire, est une autre histoire.

Dans le dernier fragment (chapitre 52) par lequel se clôt le livre III du *Capital* se trouve la forme célèbre, peut être la plus condensée aussi, de la construction marxienne : « Les propriétaires de la simple force de travail, les propriétaires du capital et les propriétaires fonciers, dont les sources respectives de revenu sont le salaire, le profit et la rente foncière, donc les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers, forment *les trois grandes classes de la société moderne fondée sur le mode de production capitaliste* » (1968, T.8, p.1484, notre soulignement). Les quinze derniers méritent quelques précisions.

« Les trois grandes classes » n'interdisent pas l'existence d'autres, comme celle des petits artisans ou des paysans. Il en découle aussi que le « cadastre » social peut être plus fin, et comporter plus de classes, comme c'est la cas des travaux politico-historiques de Marx, ou plus condensé, la polarisation bourgeoisie-prolétariat de la théorie du dynamisme du capitalisme. A nos yeux, les classes sont, pour Marx, des *modèles intermédiaires*, ni pure réalité ni pure abstraction, mais un concept permettant des allers et retours de la théorie à l'empirie. L'hypothèse marxienne était que la réalité empirique devait bientôt ressembler à l'abstraction la plus condensée : le modèle théorique à deux classes (la dyade bourgeoisie contre prolétariat).

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On doit reconnaître avec Piguet (1996, p. 145) que chez Saint-Simon — le créateur du syntagme « lutte des classes » —, la classe est déjà un construit historique; mais la dichotomie saint-simonienne, à savoir féodalité *versus* industrie ne semble pas parfaitement pertinente pour la compréhension historique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

L'adjectif « grandes » importe d'une autre façon, et vaut d'être relevé : d'un point de vue démographique et numérique, la classe des capitalistes représente un groupe numériquement ultraminoritaire au regard de celle des travailleurs, à ce point qu'il n'est présent qu'à l'état de trace même dans les grandes enquêtes<sup>6</sup>. Il en résulte que cette « grandeur » n'est en rien une question *numerantur*, de nombre d'individus, valant pour sa proportion dans la population. Il s'agit plutôt d'une lecture théorique et analytique sur la nature même de la structure sociale ; elle est une question *ponderantur*, liée au poids de ces groupes dans la dynamique sociale. D'où il découle une grande difficulté pour l'analyse statistique de la stratification, puisqu'une partie de la population, essentielle pour un diagnostic en termes de classe, est hors d'accès pour des enquêtes sur échantillon — les « classes dirigeantes » des grandes entreprises, de l'Etat, ou du politique. Il reste que le nombre ne fait pas la classe, mais son poids sur la société.

Le syntagme « société moderne » doit être compris comme « société contemporaine de Marx », n'excluant en rien d'autres sociétés historiques, que ce soit la société féodale des XI-XIII<sup>e</sup> siècles ou le système complexe — pour partie marchande et pour partie d'une autre nature, à savoir sinon planifiée en tous cas socialisée — de la seconde moitié du XX<sup>e</sup>. A ces sociétés peuvent correspondre d'autres classes, mais en un sens plus général que celui des classes au sens étroit du système de classes de la société capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle. Un système de classes est historique, et à un système peut en succéder un autre : la société européenne continentale contemporaine est caractérisée par un mode de production différent de celui de l'industrie capitaliste du temps de Marx. Pourtant, la différence n'interdit pas la comparaison des systèmes, au contraire.

L'essentiel se trouve dans « mode de production », qui fait basculer la question d'un problème de « nature du revenu » à une question de « logique du système ». La classe ne sont pas simplement les détenteurs des capitaux fonciers, mobiliers, et de la simple force de travail, mais la logique d'un système en place articulant les forces productives et les rapports de production. Cette articulation est intégralement historique : « les rapports de distribution sont identiques, pour

(...)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dans l'enquête Emploi, les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés représentent 0,3 % des plus de 15 ans, et 0,6 % de l'emploi. Une enquête de type sondage privé standard d'un millier d'individus ne peut donc en repérer que quelques unités : l'entrepreneur n'est pas, le plus souvent, une strate susceptible d'être atteinte par la macro-sociologie habituelle — sauf lorsque de très gros

l'essentiel, avec ces rapports de production, (...) ils en constituent l'autre face, de sorte que tous deux partagent le même caractère historique transitoire » (1974, p. 253).

Il reste que le mode de production contemporain est moins exclusivement centré autour de la force productive que celui qui résultait de la forme de société du temps de Marx dans laquelle la position d'un individu dépendaient exclusivement du travail ou de droits de propriété accumulés<sup>7</sup>. Le fait est que notre système économique mixte peut attribuer des ressources sociales à des individus caractérisés par l'absence d'implication actuelle dans le système de production, que ce soit par sa force de travail ou par la propriété des moyens de production : à système — à logique de système — distinct, système de classe différent ?

# Compléments weberiens : potentialité d'évolution, marché et qualification

L'avancée weberienne sur la définition spécifique de la classe, vue comme mode de distribution du pouvoir économique<sup>8</sup>, consiste en des compléments essentiels, compléments plus que contradictions au regard de la définition marxienne.

échantillons sont mobilisés, ou lorsque des sous-échantillons ad hoc, sur mesure, avec surreprésentation de cette strate sont construits.

Voir Wirtschaft und Gesellschaft (Economie et société, partie I chapitre IV; partie II chapitre IX paragraphe 6). La traduction française assurée par Chavy et Dampierre ne concernant que la première partie (Weber, 1971, pp. 381-397), la traduction intégrale en Français étant encore loin de son aboutissement. Nous nous sommes référé à la traduction anglaise, complète, de Roth et Wittich (Weber, 1968, pp. 302-307; pp. 926-939) et plus ponctuellement au texte allemand (Weber, 1972, pp. 177-180; 531-540).

Notre préférence pour la traduction anglaise résulte aussi de la qualité au regard du texte original. Le texte allemand (Partie I chapitre IV) dit par exemple :

« 'Klassenlage' soll die typische Chance (1) der Güterversorgung, (2) der äußeren Lebenstellung, (3) des inneren Lebensschicksals; heißen, welche aus Maß und Art der Verfügungsgewalt (oder des Fehlens solcher) über Güter oder Leistungsqualifiquationen und aus der gegebenen Art ihrer Verwertbarkeit für die Erzielung von Einkommen oder Einkünften innerhalb einer gegebenen Wirtschaftsordnung folg. » (Weber, 1972, p.177).

La traduction anglaise de Roth et Wittich est :

(...)

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La propriété d'immeubles d'habitation, comme le prêt sur gage, représente pour Marx un problème délicat — ce n'est pas la propriété de moyens de production — qu'il préfère dissimuler sous un autre visage, celui du capitalisme de spéculation foncière et sur les formes générales de l'exploitation: voir Marx (1977, L.1, T.3, pp. 101-106) et la question du logement ouvrier des couches les plus mal rémunérées.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La définition weberienne du pouvoir étant : «Les chances d'un individu ou d'un groupe d'individus de réaliser leur propre volonté dans une action collective, même contre la résistance des autres participants à cette action. » (Weber, 1968, p.926, notre traduction).

En effet, Weber retient de Marx une définition de la classe dont le fondement est essentiellement économique. Les différences résultant de comportements sociaux échappant à l'économique, tout particulièrement l'honneur, à savoir l'estimation proprement sociale des situations, et donc la conséquence de la répartition de valeurs non-économiques, sont condensés sous le terme de *statut* (*Stand*). La définition de la classe est complétée par quatre aspects :

Le passage de la «position» à la dynamique individuelle, les «chances de vie », traduites ici en «potentialités d'évolution ». Il apparaît en effet que la définition de la classe selon Marx, même si elle insiste sur la dynamique macro-historique des civilisations, élude la micro-histoire des individus, c'est-à-dire le problème du cursus social des individus : la sociologie marxienne est ainsi dynamique au niveau macro-sociologique, mais singulièrement statique au niveau micro-sociologique. Marx n'est effectivement guère intéressé par la mobilité sociale — alors qu'Engels y a vu un élément plus déterminant — qui ne peut que brouiller les repères de la classe dont il construit la dimension sociologique autant que politique. Weber, plus circonspect, songe à ce phénomène, explicitement 10. Pour autant, Weber ne s'en tient pas à une simple

<sup>« &#</sup>x27;Class situation' means the typical probability of (1) procuring goods (2) gaining position in life and (3) finding inner satisfactions; a probability which derives from the relative control over goods and skills and from their income-producing uses within a given economic order. » (Weber, 1968, p. 302)

La traduction française dirigée par Chevy et Dampierre donne :

<sup>«</sup> Nous appelons situation de classe la chance typique qui, dans un régime économique donné, résulte de degré auquel et des modalités d'utilisation selon lesquelles un individu peut disposer (ou ne pas disposer) de biens ou de services [Leistunsqualifikationen] afin de se procurer des rentes ou des revenus ; chance [qui doit être évaluée sous les trois chefs] (a) de sa capacité à se procurer ces biens, (b) de ses conditions de vie extérieure, (c) de sa destinée personnelle. » (Weber, 1970, p. 395)

Le contresens de « prestation qualifiée » (skills), transmuté en « services », conduit à la perte de la notion centrale de capital comme propriété matérielle (ce qui est classique) autant que comme qualification ou compétence reconnue échangeable sur un marché; « disposition » prenant la place de « contrôle » fait disparaître l'idée de l'enjeu autour de ce contrôle (reconnaissance du droit de propriété matérielle et des qualifications intellectuelles), ce qui conduit à la marginalisation d'une idée centrale, à savoir les degrés de qualification et l'éducation; pour autant, la version française est plus fidèle que l'anglo-saxonne aux deux derniers items de la liste de trois points, révélant là une meilleure traduction des notions (« conditions de vie extérieures » et « destinée personnelle » étant plus justes). Malgré cela, la traduction française ne manque pas d'obscurité, alors que ce texte est fondamental pour la compréhension de la classe selon Weber.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Même si Marx (1963, p.21) explique rapidement la faiblesse de la structuration des classes dans la société américaine par les flux de populations entre les classes. Paci (1992, pp.150-154) développe un peu plus la question de la mobilité chez Marx.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> « A social class makes up the totality of those class situations within which individual and generational mobility is easy and typical », (Weber, 1968, pp. 302).

variation de la position professionnelle sur le cycle de vie ou sur les lignées familiales — ce serait une idée de cursus —, mais bâtit la notion de Lebenschance que l'on peut entendre en un sens bien plus général d'« espérance de vie », où espérance serait entendue au sens probabiliste et non démographique du terme, c'est-à-dire la moyenne des gains, dans les différentes configurations possibles pour l'avenir, pondérés par la probabilité d'occurrence des configurations. L'intérêt est de développer une idée de cursus potentiel qui ouvre notamment sur tous les problèmes de l'incertitude, au sens de Knight (1921), des évolutions, ce que la notion marxienne — déterministe — ne pouvait concevoir ;

• L'inscription des classes dans le marché<sup>11</sup> — que ce soit celui des biens comme du travail. La force de l'idée weberienne est ici l'unification des lieux, dans la mesure où les processus de marché peuvent apparaître comme fournissant le point de rencontre et de formation de toutes les classes. L'idée de marché du travail et des biens crée donc l'unité fondamentale de tous les points de vue à partir desquels les classes se révèlent et évite ainsi les difficultés théoriques d'une définition fondée sur le « mode de production » en lui donnant une assise concrète et unique. Pour autant, il faut reconnaître que la notion de marché chez Weber est nettement construite et travaillée sociologiquement, notamment en vue de la multiplicité des capitaux, dont ceux issus de l'éducation ou de la qualification. Le marché n'est alors en rien,

<sup>11 «</sup> We may speak of 'class' when (1) a number of people have in common a specific causal component of their life chances, insofar as (2) this component is represented exclusively by economic interests in the possession of goods and opportunities for income, and (3) is represented under the conditions of the commodity or labour markets. » (Weber, 1968, p.927) et « (...) This is the generic connotation of the concept of class: that the kind of chance in the *market* is the decisive moment which presents a common condition for the individual's fate. Class situation is, in this sense, ultimately market situation. » (Weber, 1968, p.928). Notre traduction: « nous pouvons parler de 'classe' lorsque (1) tout un ensemble d'individus ont en commun une composante causale spécifique de leur *potentialité d'évolution*, dans la mesure où cette composante (2) est représentée exclusivement par un intérêt économique dans la possession de biens et dans les perspectives de revenus, et (3) est représentée sous les conditions du marché des biens et du travail » ; « Telle est la connotation générique du concept de classe: la nature des probabilités sur le marché constitue le moment décisif <d'assignation> des conditions communes de destin individuel. La situation de classe, en ce sens, est en dernière instance une situation de marché ».

chez Weber, une métaphore économiciste<sup>12</sup> gratuite et vaine, mais une notion économique sociologiquement construite. Il peut être possible aujourd'hui en revanche de reprocher à Weber d'avoir restreint la classe à un univers capitaliste marchand<sup>13</sup>;

• La prise en considération des qualifications, c'est-à-dire de la différence entre un salariat sans qualification, abondant et — donc? — bon marché, et un salariat qualifié, rare et recherché, valorisé sur le marché du travail. L'idée correspond directement chez Weber au constat que la non-propriété des biens de production ou de biens matériels n'induit pas nécessairement la chute dans le prolétariat — comme ce peut être le cas des médecins ou des fonctionnaires.

<sup>12 «</sup> The following are decisive as elements of the motivation of economic activity under the conditions of a market economy: (1) for those without substantial property: (a) the fact that they run the risk of going entirely without provisions, both for themselves and for those personal dependants, such as children, wives, sometimes parents, whom the individual typically maintains on his own account; (b) that, in varying degrees subjectively they value economically productive work as a mode of life. (2) For those who enjoy a privileged position by the virtue of wealth or the education which is usually in turn dependant on wealth: (a) opportunities for large income from profitable undertakings; (b) ambition; (c) the valuation as a 'calling' of types of work enjoying high prestige, such as intellectual work, artistic performance, and work involving high technical competence. (3) For those sharing in the fortunes of profit-making enterprises: (a) the risk to the individual's own capital, and his own opportunities for profit, combined with (b) the valuation of rational acquisitive activity as a 'calling'. The latter may be significant as a proof of the individual's own achievement or as a symbol and a means of autonomous control over economic advantages which are culturally or materially important to an indefinite plurality of persons — in a word, power. » (Weber, 1968, p.110). Traduction française (Weber, 1970, p. 161-162)

<sup>(\*)</sup>Beruf entre guillemets dans le texte allemand (Weber, 1972, p.60).

<sup>13</sup> Weber pose par exemple: « The mode of distribution, in accord with the law of marginal utility, excludes the non-wealthy from competing for highly valued goods » (Weber, 1968, p. 927). Rester dans le cadre de l'économie de marché exclue de comprendre l'attribution de ressources telles que la santé ou l'éducation dans la société française contemporaine — où l'exclusion de certaines strates ne passe pas nécessairement par la loi de l'utilité marginale mais par des processus éminemment plus subtils et moins lisibles pour les acteurs sociaux — ; pour autant, Weber a conçu très tôt la possibilité d'une économie planifiée : partie I, chapitre 2, paragraphe 14 (Weber, 1968, pp. 109-111; 1970, pp. 160-162; 1972, pp. 59-60). Il peut être possible pourtant d'argumenter que Weber a fini par être conscient des limites d'une définition du marché. Pour ce faire, il s'agit de comprendre que l'écriture de Economie et Société n'est pas linéaire : selon Roth, traducteur de la version anglaise (Weber, 1968, p. 307) le passage de la partie 2, chapitre IX, paragraphe 6 « Class, party and power » où le marché est explicitement mentionné comme le référent ultime des situations de classe, est antérieur au premier chapitre sur les classes « Status groups and classes » de la Partie 1 chapitre IV. Ce chapitre postérieur ne mentionne plus le marché, mais mentionne « le contrôle relatif sur les biens et les qualifications et leurs usage en vue d'un revenu dans un ordre économique donné », (« from the relative control over goods and skills and from their incomeproducing uses within a given economic order. » (Weber, 1968, p. 302)). Cette définition plus conceptualisée entend donc l'économie de marché et l'économie planifiée comme deux ordres économiques donnés, produisant leurs « situations de classe » respectives.

Weber suggère que cette idée est déjà en germe chez Marx<sup>14</sup>, impliquant l'existence d'un autre capital sous-jacent lié à l'accumulation de compétences. Pour autant, l'idée n'est pas neuve, puisque Adam Smith faisait de la qualification (skill) un élément déterminant des jeux économiques, et souligne la spécificité des professions libérales — médecins, avocats, notaires —, mais ouvre ainsi un débat très contemporain sur la nature de la stratification chez les auteurs contemporains, puisque l'accumulation de compétences reconnues peut fort bien avoir un impact aussi important sur la stratification que la possession des biens de production.

• Enfin, apparaît la question du contrôle sur l'organisation, tout au moins dans la formulation la plus travaillée de la définition de la classe. En posant la « situation de classe » sur les potentialités d'évolutions à évaluer selon le « pouvoir de disposition » (Verfügungsgewalt) sur les biens, les qualifications et leur utilisation en vue d'un revenu, Weber (1968, p. 302; 1972, p. 177; 1970, p. 395) fonde sur le rapport marchand les classes du système capitaliste. Il nous offre aussi la possibilité, aujourd'hui, de faire reposer sur le contrôle (non nécessairement marchand) des biens et des qualifications les classes du système mixte contemporain. Cette fondation des situations de classe sur le contrôle des biens et des qualifications est réutilisé par Wright dans son schéma de classe.

Il est évident, transparent, que les trois premières spécificités et compléments weberiens sont implicitement destinés à désamorcer la nature « politiquement à gauche » de la définition de Marx. D'abord, les potentialités d'évolution des

<sup>14 «</sup> The unfinished last part of Karl Marx's Capital apparently was intended to deal with the issue of class unity in the face of skill differentials. » (Weber, 1968, p. 306). Le dernier chapitre (numéro 52) en question se clôt par : « Cependant, de ce point de vue, les médecins et les fonctionnaires par exemple, constitueraient, eux aussi, deux classes distinctes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les membres tirent leurs revenus de la même source. Cette distinction s'appliquerait de même à l'infinie variété d'intérêts et de situations que provoque la division du travail social, à l'intérieur de la classe ouvrière, de la classe capitaliste et des propriétaires fonciers, ces derniers par exemple étant scindés en viticulteurs, propriétaires de champs, de forêts, de mines, de pêcheries etc. (ici s'interrompt le manuscrit — Friedrich Engels) » (Marx, 1978, vol. VIII, p.258) Il semble à tout le moins que Weber projette sa propre problématique de la qualification. assez étrangère à la conception marxienne, sur ce texte ; le paragraphe commence en effet par un phénomène essentiel pour Weber — la position élevée dans la hiérarchie sociale des médecins et des fonctionnaires sans qu'elle corresponde à la possession de biens de production -; pour autant, la fin du paragraphe signale assez bien que Marx allait très vraisemblablement réfuter l'idée selon laquelle une position élevée pouvait s'accompagner d'une non-possession d'un capital productif, sauf à remettre en cause une grande partie de ses développements sur les classes.

individus — en tant qu'ils impliquent un processus non déterministe — supposent une autonomie toujours possible de soi au regard du groupe, et brouillent ainsi les frontières entre classes qui, sinon, formeraient des groupes clos. Ensuite, la problématique marxienne de l'exploitation est systématiquement évitée, sauf potentiellement avec la dernière formulation, qui mobilise la notion de « pouvoir de disposition » (Verfügungsgewalt), qui peut aller de pair avec l'exploitation ligne suivie par Wright. La notion de marché permet en effet de faire l'économie de la question, en opérant un retour à l'économie politique classique où désigner une classe d'exploiteurs et une autre d'exploités n'a pas de sens. La classe est ici fondée d'une façon plus neutre, comme issue de la « loi de l'utilité marginale » dit Weber, et donc si le prolétaire a moins, c'est que le marché, comme construction sociale collective où toutes les classes se trouvent engagées, désigne sa qualification comme étant de valeur moindre. Enfin, en ouvrant au sein même du salariat un nouveau front ou clivage, entre les qualifiés et les non-qualifiés, le jeu devient dès lors multidimensionnel et échappe à l'inéluctable clivage prolétairesbourgeois. Les trois éléments renvoient en outre à une conception nettement individualiste de la classe, impliquant une vision des configurations macrosociales comme micro-fondées sur les comportements individuels ; c'est éviter ainsi le programme marxien, pour lequel les classes ne sont pas des situations d'individus, mais la conséquence de la logique historique du système capitaliste. Pour ajouter le dernier paramètre, en insistant sur les « situations de classe » et non sur la « classe », Weber laisse ouverte la question de la structuration de la classe potentielle en classe réelle : elle n'est rien de plus qu'une possibilité, certes fréquente mais non systématique. Comme 1914 l'a montré, les prolétariats européens ont choisi leur nation contre leur classe, l'encadrement politique national ayant été là plus efficace que la conscience de classe.

Ces remarques ne sont pas destinées à amoindrir la portée des compléments weberiens, ni non plus celle de la conception marxienne, d'ailleurs — qui sont l'un comme l'autre indispensables pour atteindre une notion concrète et opératoire de la stratification plus que de la classe d'ailleurs —, mais à souligner combien les enjeux scientifiques ne peuvent s'abstraire d'enjeux d'une autre nature, sans que pour autant ce soit faire de la mauvaise science.

Il découle du débat une dyade Marx-Weber qui opposerait ainsi la classe issue d'un processus déterministe historique et unidimensionnel d'exploitation à celle surgissant des potentialités individuelles et différenciées issues des situations de marché. En réalité, seule la question du marché — neutre — ou de l'exploitation

— abusive — fait réellement clivage, puisqu'aucun marxiste ou marxien ne saurait renier ou ignorer les effets de la qualification (skill) dans les processus de structuration de la société contemporaine, ni non plus les effets de mobilité pendant la carrière, ni le jeu des potentialités d'évolution dans un monde d'incertitudes différentiées dont il est possible de montrer qu'il est plus néfaste aux catégories populaires qu'aux autres strates caractérisées par une accumulation de ressources matérielles ou de qualifications qui rendent certainement plus prédictible leur devenir en période de chômage de masse.

#### Néo-marxistes et néo-weberiens

Le débat international sur la vision pertinente des classes s'est logiquement fondé sur une distinction entre néo-marxiens et néo-weberiens — dyade d'une grande simplicité pédagogique, mais elle est aussi assez artificielle. Cette dyade Marx-Weber a trouvé dans celle que constituent Wright et Goldthorpe sa forme contemporaine.

La dichotomie telle qu'elle s'est fixée — c'est notre argument — est d'autant plus forte que, en définitive, les différences entre les deux approches sont peu significatives. En effet, si nous reprenons l'argument de Sørensen (1991, pp. 72-73), l'une et l'autre de ces approches sont caractérisées par le fait que :

- a. les classes constituent des ensembles de positions structurelles, définies par les relations sociales, en particulier au sein du marché du travail et dans l'entreprise, ou plus généralement dans les rapports de production; ces positions de classe existent en dehors des individus, et forment en quelque sorte des « places vides » (*empty slots*) qu'il s'agit de remplir;
- b. ces positions peuvent conduire à l'émergence d'intérêts différenciés et antagonistes, en mesure de déterminer une conscience collective, représentative de ces intérêts partagés, débouchant sur l'action collective, à savoir la lutte, qui serait le moteur du changement social ; la classe pourrait être alors un élément endogène du changement ;
- c. les classes ne forment pas une simple hiérarchie verticale susceptible d'être décrite par une unique variable continue ;

Sørensen précise que le point d'opposition entre l'approche weberienne — qui serait celle présentée en ces trois points — et l'approche marxienne consiste à remplacer dans le point (b) le verbe « pouvoir » par « devoir » et le conditionnel

par le futur de l'indicatif; autrement dit, la lutte des classes, qui convertit la classe en soi — définie par la communauté des positions et des intérêts — en classe pour soi — définie par prise de conscience débouchant sur la communauté d'action — advient nécessairement dans la théorie marxienne; dans la théorie weberienne, c'est une éventualité<sup>15</sup>. Sørensen reconnaît pourtant que ces trois points laissent dans l'ombre un certain nombre de questions essentielles, au nombre desquelles se trouve celle de l'exploitation, essentielle pour Wright et inutile pour Goldthorpe.

Il faut reconnaître avec Sørensen que Wright (par exemple 1996, p. 694) considère le peu de pertinence du clivage « mode de production » versus « marché », puisqu'elles correspondent à des « phénomènes empiriques très similaires ». Wright accorde aussi aux qualifications reconnues (credentialled skills) une place essentielle, même si elle est moins importante que celle qui oppose les possesseurs des biens de production aux autres — ce qui une fois encore implique une complexification de la dyade marxiste prolétaires-bourgeois. En définitive, le seul point d'opposition reconnu par Wright (1996, p. 695) lui-même est l'opposition entre Life-Chances et exploitation, d'où les recherches de Wright, essentiellement orientées sur les niveaux de revenu des différentes classes, censées mettre en lumière les effets relatifs de l'exploitation.

Pourtant, on peut s'interroger sur l'argument de Wright, puisque l'exploitation ne s'oppose pas aux potentialités d'évolution, mais à la notion de marché, comme nous l'avons souligné: dans la dyade Marx et Weber, « position » s'oppose à potentialités d'évolution (*life chances*), et « exploitation » à « marché ». En effet, nous pouvons parler d'exploitation lorsqu'un entrepreneur abuse de son droit dans le but d'élever ses potentialités d'évolution personnelles à la défaveur de ses subordonnés; *exploitation* ne s'oppose donc en rien à *potentialités d'évolution*. En revanche, se référer au marché fondé sur les « lois de l'utilité marginale », comme le fait Weber, c'est poser un regard neutre sur le système de formation des classes, incompatible avec l'idée d'abus ou d'exploitation. Wright s'avère donc non-weberien dans la seule mesure où l'exploitation est sa référence centrale, impliquant l'idée de relations inégales d'une nature *abusive* entre les classes.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> « Thus every class may be the carrier of any one of the innumerable possible forms of class action, but this is not necessary so » (Weber, 1968, p.930). Pour cette raison, Weber définit les « situations de classe », et non les « classes ».

Qu'en est-il de Goldthorpe? Outre un certain détachement au regard d'un débat au sein duquel il apparaît pourtant comme le représentant déterminant d'un pôle spécifique, trois points majeurs définissent à ses yeux (Goldthorpe et Marshall, 1992, p.383) son non-marxisme :

- a. **l'opposition à l'historicisme** : les classes selon Goldthorpe ne forment pas un élément moteur, endogène, du changement social ;
- b. l'opposition à la notion d'exploitation : celle-ci n'est pas inhérente au jeu social, mais simplement une éventualité. Il peut exister aussi des compromis historiques entre classes, par exemple lors de la reconstruction d'un ensemble national après une guerre, débouchant sur la fondation d'un Etat-providence. Ce fut le cas à l'issue de la Deuxième guerre mondiale, où émergea une configuration propice à la mise en places de redistributions historiquement inédites;
- c. la conception non-mécaniste du passage de la classe à l'action collective : la classe ne se structure pas nécessairement en une action collective, qui dépend de nombreux paramètres notamment organisationnels, politiques, configurationnels.

La spécificité néo-weberienne de Goldthorpe est essentiellement l'opposition à une interprétation marxiste dure plus qu'à une conception marxienne modérée de la classe : refuser de voir dans le conflit des classes le moteur du changement social n'est pas renier sa possibilité, selon certaines configurations. Si l'exploitation peut n'être pas la seule relation, elle peut néanmoins former une partie du jeu entre les classes ; l'action collective, quant à elle, n'est certes pas nécessaire, mais possible, sous diverses conditions favorables comme par exemple celles mises en lumière par Olson (1965), à savoir lorsque l'action collective permet de dégager suffisamment de bénéfices pour trouver des « incitations positives <à offrir> aux membres en tant qu'individus » (p.162), et éviter les « passagers clandestins » (free riders). En définitive, il faut souligner la faille de la dichotomie qui ne vaut que pour structurer des cours de sociologie académique, ce que par ailleurs, Erikson et Goldthorpe reconnaissent volontiers 16.



<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> «We would, in fact, believe that the opposition between Marxian and Weberian conceptions of class that is by now enshrined in sociology textbooks is in many respects exaggerated (...). Our own approach has been often referred to and discussed as 'Weberian', but we would not regard this as particularly informative or otherwise helpful. » (Erikson et Goldthorpe, 1992, p. 37, n. 10).

Il s'avère donc que Wright se fonde sur un schéma d'exploitation de trois ressources — propriété, capacité de contrôle organisationnel, et qualification, notions où Marx côtoie Weber — et que le schéma de Goldthorpe, fondé sur le marché du travail et les potentialités d'évolutions, porte un intérêt essentiel à la qualification, à la possession des biens de production, au secteur voit appendice au chapitre I-3.

Il s'ensuit que la seule dichotomie pertinente des règles opératoires de la définition des classes oppose la prise en considération de la position de contrôle dans l'organisation (dans le cas de Wright) et le secteur d'activité (dans celui de Goldthorpe). L'autre distinction pertinente est l'insistance de Wright sur l'exploitation par la propriété des biens de production qui le conduit naturellement à la séparation des patrons-employeurs d'une part et des salariés de l'autre — mais sans distinction des agriculteurs ni du secteur des services —, alors que Goldthorpe, du fait de son intérêt pour le secteur, reconnaît la spécificité agricole et construit une Service-class englobant les indépendants et les salariés des services<sup>17</sup>, sans distinction, donc, entre propriétaires et non propriétaires des biens de production. Empiriquement, le schéma de Wright traite plus finement les catégories supérieures de la société en distinguant contrôle et expertise<sup>18</sup>, alors que le schéma de Goldthorpe met davantage en lumière les phénomènes communs aux catégories élevées du tertiaire (Service class), sans distinguer l'origine de leurs ressources — propriété ou qualification —, en posant implicitement l'identité des intérêts des salariés de haut niveau et les propriétaires.

La comparaison des schémas de classe conduit par conséquent à la difficulté suivante<sup>19</sup>: la différence opératoire entre les deux conceptions de la classe provient de distinctions *empiriquement* subreptices — parce qu'elles portent, dès lors que l'on se fonde sur des enquêtes, sur des effectifs des plus réduits —, en définitive assez marginaux au regard du conflit *théorique* entre la certitude que le

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> A l'exception des employés routiniers des administrations et du commerce mais aussi des personnels de service aux particuliers, mais encore des artisans.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> En séparant au sein du système de stratification ou du schéma post-industriel de classe — pour reprendre l'expression de Esping-Andersen (1993, pp. 11, 226) — ceux dont les ressources sont essentiellement la qualification, à savoir les experts et les entrepreneurs salariés, et ceux dont les ressources sont la propriété des biens de production.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Pour une telle comparaison, voir les travaux de Marshall, Rose, Newby et Vogler (1988, notamment pp. 18-26) mais aussi ceux de Hout, Brooks and Manza (1993) qui posent en vis-à-vis les deux schémas; il apparaît que chacun d'eux a ses avantages et ses inconvénients, mais embrassent globalement les mêmes réalités, les différences étant nettement à la marge.

marché donne de façon neutre et rigoureuse la valeur des individus, et celle que le jeu social est essentiellement une question d'exploitation, le marché ne faisant que donner une forme apparemment légitime et neutre à l'abus de position des classes dominantes sur les classes dominées.

Il apparaît pourtant que dans cette discussion, qui ne paraît pas d'une grande fécondité au-delà de l'œuvre personnelle des deux débattants, la distinction entre strates et classes est largement ignorée, et l'on conçoit que ces deux approches pourraient faire usage du terme de strate plutôt que de celui de classe : les modes de vie et les représentations n'apparaissent pas, non plus que la question de la conscience de classe, d'où il découle que nos deux critères, l'identité culturelle et l'identité collective ne sont pas centraux. En définitive, seul Goldthorpe s'est intéressé, via l'étude de la mobilité sociale, à l'un des trois critères de classe que nous avons soulignés : l'identité temporelle. Le clivage entre les deux approches, comme le souligne Esping-Andersen (1993, p.226), consiste plus en la différence du traitement du schéma de classe que dans sa nature. Les travaux de Wright (1979, 1985) consistent essentiellement en l'étude des conséquences, notamment en termes de revenu, de l'occupation de telle ou telle position sociale comprise comme une « place vide » (empty slot)<sup>20</sup>, alors que ceux de Goldthorpe, dans la mesure où ils prennent de front la question du déplacement entre ces « places vides », abordent d'emblée une partie des questions mises en jeu par les Lebenschance de Weber et de l'identité temporelle. Par conséquent, le clivage pertinent entre Wright et Goldthorpe provient moins de leurs schémas que de leur utilisation : si la différence théorique en vue de la fabrication du schéma montre la préférence de Wright pour le contrôle de l'organisation et celle de Goldthorpe pour le secteur d'activité, la vraie différence est l'utilisation du schéma : chez Wright en termes de position socio-économique — le revenu —, selon une vision statique et en cela marxienne, et chez Goldthorpe en termes de potentialité d'évolution — la mobilité intergénérationnelle —, selon la notion dynamique et en cela weberienne. Pourtant, il semble que le schéma de classe de Wright pourrait se prêter à une recherche sur la mobilité, tout comme celui de Goldthorpe est applicable aux différences de revenu selon la position<sup>21</sup>, sans que les résultats

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Métaphore utilisée au sens où les individus se répartissent entre des positions sociales à pourvoir, et qui existent indépendamment des individus qui les occupent; Sørensen (1991, p.84 note 4) fait remonter l'usage à Simmel (1908, p.236).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Voir Hout, Brooks and Manza (1993).

soient radicalement changés. La distinction pertinente, donc, n'est pas là où on l'attend: la recherche est plus souvent question de démarche que de théorie *a priori* ou de découpage *ad hoc*.

# Les N capitaux

La définition de la strate sociale que nous proposons permet de prendre en considération des phénomènes que d'autres définitions alternatives — comme par exemple celles qui découlent implicitement des travaux de Wright ou de Goldthorpe, même si dans leur terminologie ils se réfèrent à la classe — ne permettent pas de situer. Nous développons ici une des spécificités majeures de notre définition.

La définition marxienne de la classe se fonde explicitement sur la source de revenu, et donc sur la disposition ou non d'un capital économique. La définition weberienne est orientée quant à elle par la disposition — propriété et contrôle — de biens, d'une part, et de la capacité à fournir une prestation qualifiée (*Leistungsqualifiquation*), impliquant la prise de conscience par Weber de l'émergence d'autres capitaux susceptibles d'être mobilisés par les individus pour parvenir à telle ou telle situation dans l'espace des « potentialités d'évolution » (*Lebenchance*). Dans le passage de Marx à Weber, une étape essentielle est donc la prise en considération explicite de la « qualification » comme capital complémentaire au capital économique. Notre définition, en revanche, ne précise a priori aucune forme spécifique de ressource sociale, telle que le capital économique, scolaire<sup>22</sup>, social, etc. mobilisé par les individus pour parvenir à telle

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Nous préférons parler de capital scolaire plutôt que du capital culturel. En effet, le « capital culturel », en France, a pris le statut, en quelque sorte, d'appellation contrôlée, à la suite de son utilisation par Bourdieu, qui la préfère à celle de « capital scolaire » au motif que son influence « reste tout aussi forte dans les domaines où l'école n'enseigne pas » (1979, p. 10). Evidemment, faire mention au « capital culturel » est justifié dans un ouvrage sur les modes de vie et le « goût » dans ses différentes dimensions; pour autant, notre objectif est ailleurs, et le « capital scolaire » est plus propice à notre développement, même si, tout comme le « capital humain » de Becker (1993) ou Coleman (1994), il comporte aussi la formation continue et l'apprentissage « sur le tas », ou au long de la vie, qui résulte des expériences professionnelles. Ce capital « scolaire » est donc peutêtre trop réducteur par lui même, puisqu'il correspond plus exactement à tout ce qui, du fait de la maîtrise d'un savoir-faire, contribue à assurer des potentialités de revenu plus importantes. Il est donc préférable de parler alors de capital de « qualification », bien que la mesure empirique de cette qualification individuelle découle le plus souvent du niveau scolaire atteint, en raison de l'incapacité à l'évaluer véritablement dans laquelle l'employeur lui-même se trouve généralement. Dans ce cas comme dans les précédents, les risques de confusion sont cependant importants, dès lors que l'appareillage critique n'est pas en place.

ou telle position. Cette absence de précision implique la présentation d'un développement sur la question des capitaux économiques et scolaires dans les sociétés industrielles avancées : le second type de capital pourrait devenir plus déterminant que le premier, sans que pour autant le premier devienne sans importance.

Cet autre capital, que nous qualifions donc de « capital scolaire », est assez particulier au regard du capital économique dans la mesure où il ne se réfère pas à des biens aussi directement aliénables que la propriété sur des biens — même si le capital scolaire s'hérite au moins en partie, voire s'achète dans une certaine mesure.

Par ailleurs, rien n'interdirait de faire intervenir d'autres ressources mobilisables, comme le « capital social » (Coleman, 1988; 1990, pp. 300-321; 1994, pp.175-177; Forsé, 1997b) correspondant à la capacité de tirer bénéfice de ressources relationnelles, en tant que telles partagées par un réseau spécifique, dépendant du degré de confiance au sein de ces groupes et de la capacité à obtenir un retour sur des investissements passés (Forsé, 1997b, p. 145). Pour éviter toute ambiguïté, on pourrait qualifier ce capital social de capital de sociabilité, ou de capital sociable, puisque, peu ou prou, tous les capitaux sont sociaux à leur façon. En effet, le capital économique n'existe que dans la mesure où il résulte d'un processus collectif de construction de la rareté et de la désirabilité; le capital scolaire correspond quant à lui à un ensemble de connaissances reconnues par la société - qui par exemple valorise différemment au cours du temps la science et les humanités —, ensemble de connaissances reconnues ouvrant droit le plus souvent à des positions dans la structure sociale; tous les capitaux sont sociaux. Si le capital de sociabilité est plus rarement pris en considération, la raison en est certainement plus le problème empirique de sa mesure que sa moindre pertinence.

Au-delà de ces trois capitaux, il est possible d'imaginer une infinité de facteurs subsidiaires, comme le « capital ethnique » suggéré par Borjas (1992), le « capital esthétique » (Singly, 1990, p.32), à l'étude duquel se sont adonnés deux économistes pourtant très orthodoxes (Hamermesh et Biddle, 1994) dans les recrutements d'entreprise. Les variations potentielles sont alors infinies : capital scriptural, fondé sur le fait d'avoir une belle écriture pour les lettres de motivation, capital vocal, pour ceux qui ont un timbre agréable, capital culinaire de ceux qui savent apprêter les plats, etc.

Pour éviter le risque d'un recueil de capitaux « à la Pérec », du fait même de l'infinité des types imaginables de capitaux, il s'agit de s'abstenir de compléter à l'infini les deux ressources individuelles mobilisables proposées par Weber<sup>23</sup>. Or, la question pertinente pour qualifier la position est la position elle-même, et non les ressources individuelles mobilisées et les moyens par lesquels cette position est atteinte, qui relèvent d'une autre problématique. Notre proposition de définition de la strate sociale (chapitre I-1) consiste donc à écarter le listage des ressources mobilisées par les individus et à juger de la stratification sur son résultat : la position et les potentialités d'évolution dans le système de contraintes et d'attribution des ressources sociales. Cela n'empêche par pour autant de s'interroger sur la place de ces capitaux.

L'inflation des types de capitaux intervenue depuis Marx, qui ne proposait comme ligne de partage dans son modèle simplifié que la propriété ou non des biens de production — capital économique —, invite à réfléchir à l'irruption de ce « capital scolaire », ou plus exactement « capital de qualification », dont la prise en considération s'impose depuis Weber. Cette prise en compte de la qualification n'est pas une invention radicale de Weber, puisque Adam Smith fait déjà un usage particulièrement insistant du terme skill: 43 occurrences dans la Richesse des nations. La différence des termes illustre la différence des traditions: skill n'est pas « qualifié », mais « habile », ce qui explique sa fréquente association chez Smith avec le terme de « dextérité », comme dans le troisième paragraphe de l'introduction<sup>24</sup>. Pour autant, dans le contexte du marché du travail, et par conséquent dans le langage des classes, il est l'équivalent français de notre « qualifié » de « travail qualifié » ou d'« ouvrier qualifié ». Smith fait de l'élévation de cette « qualification » une source des différences de salaire entre

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> L'idée serait alors de fournir ainsi un pastiche de la proposition de Weber (1970, p. 395): « Nous appelons situation de classe la chance typique qui, dans un régime économique donné, résulte de degré auquel et des modalités d'utilisation selon lesquelles un individu peut disposer (ou ne pas disposer) de biens, de capacité à offrir une prestation qualifiée, de relations mobilisables dans un marché donné, de qualités intrinsèques (intelligence, beauté, couleur de peau, profil avenant, etc.) prisées et valorisées par les employeurs, les consommateurs ou les collègues, afin de se procurer des rentes ou des revenus. »

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> « Or, dans toute nation, deux circonstances différentes déterminent cette proportion < le produit national rapporté au nombre de consommateurs>. Premièrement, l'habileté, la dextérité et l'intelligence que l'on apporte généralement dans l'application au travail ; deuxièmement, la proportion qui s'y trouve entre le nombre de ceux qui sont occupés à un travail utile et le nombre de ceux qui ne le sont pas », (Smith, 1991, p. 65).

salariés<sup>25</sup>, mais aussi des différents niveaux de richesse des nations, l'Angleterre tirant de l'abondance de ce travail «habile» son avance sur les autres pays. L'innovation proposée par Weber est d'annexer la qualification à l'idée de formation des classes. Il est dès lors à peu près impossible de penser la stratification sociale, et particulièrement la stratification au sein des strates nonpossédantes — celles à laquelle l'appartenance n'est pas définie par la possession de biens de production —, sans faire intervenir cette autre source de clivages dans le système de positions sociales et de potentialités d'évolution. Même un marxiste qualifié comme Wright ne peut s'en dispenser. C'est au point que le capital économique, qui résulte de la propriété des biens de production, pourrait être devenu moins important dans l'esprit de nombreux chercheurs que celui issu de la maîtrise du savoir-faire<sup>26</sup>. C'est une hypothèse importante du passage d'un capitalisme à une méritocratie, qui répond peu ou prou à l'idée de Parsons (1951) d'importance croissante du statut achieved sur le statut ascribed (du statut acquis sur le statut assigné), qui semble être effectivement à l'œuvre dans l'évolution de l'homogamie qui exemplifie le fait que les « stratifications culturelles prennent le pas sur les stratifications à caractère socio-professionnel » (Forsé et Chauvel, 1995, p. 141).

L'usage de la « qualification » réserve toujours des surprises, simplement parce que la confusion est toujours forte entre la « qualification » d'un poste de travail et

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> « When any expensive machine is erected, the extraordinary work to be performed by it before it is worn out, it must be expected, will replace the capital laid out upon it, with at least the ordinary profits. A man educated at the expense of much labour and time to any of those employments which require extraordinary dexterity and skill, may be compared to one of those expensive machines. The work which he learns to perform, it must be expected, over and above the usual wages of common labour, will replace to him the whole expense of his education, with at least the ordinary profits of an equally valuable capital. It must do this, too, in a reasonable time, regard being had to the very uncertain duration of human life, in the same manner as to the more certain duration of the machine. The difference between the wages of skilled labour and those of common labour is founded upon this principle. » (Smith, 1776, livre I). Smith vise ce que nous nommons la « productivité ».

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> C'est de fait la démarche de Goldthorpe (par exemple : 1995) qui pose comme membres de l'*Upper service class* « I » les gros entrepreneurs indépendants et l'encadrement salarié, même de niveau relativement modeste, comme ce peut être le cas pour les attachés de la fonction publique. La *Service Class* au complet « I+II » regroupe tout le tertiaire non-routinier, comme les personnels B de la fonction publique : ce choix résulte de l'édiction d'une indifférence des deux capitaux, qui conduit à considérer que le gros propriétaire (*large proprietor*) est « comme » un cadre ou un ingénieur. La cause de ce choix n'est pas simplement statistique, du fait de la grande rareté de cette catégorie (Erikson et Goldthorpe, 1992, p. 40, note 11), mais aussi intellectuelle : Goldthorpe considère implicitement que la *service class* est une affaire de maîtrise d'un savoir-faire rare, comme celui d'encadrer le travail, que ce soit comme salarié ou comme propriétaire.

la « qualification » propre à celui qui l'occupe : l'ouvrier qualifié est l'ouvrier occupant un poste qualifié, défini comme tel par une convention collective, mais dès lors que l'on s'intéresse à son « niveau de qualification », les titres scolaires accumulés et son expérience sont le critère de jugement mobilisés. Que cet ouvrier qualifié vienne à perdre son emploi, durablement, et l'on parlera de « déqualification », sans que l'on sache très bien si c'est la simple conséquence de la perte de son emploi « qualifié » ou de celle du savoir-faire issu de l'apprendreen-faisant (learning by doing) de son emploi, c'est-à-dire une perte de qualité opérationnelle personnelle de l'ouvrier. Il en résulte un fort risque de circularité du jugement sur la « qualification ». Ce danger provient du passage — incontrôlé des « qualifications reconnues », comme l'exprime Wright (Credentialled skills), à la « qualification » tout court. Pour comprendre la « qualification », en son sens sociologique, il convient de ne jamais l'hypostasier, mais de la concevoir simplement en relation avec les processus sociaux de qualification de la qualification, c'est-à-dire de reconnaissance de l'habileté, accordée aux uns et refusée à d'autres.

Cette même difficulté est derrière ce capital « scolaire » (et plus encore pour le capital « culturel », expression que nous préférons écarter) qui peut par un glissement douteux induire l'idée que certains « en savent plus » que d'autres, alors que la vraie différence sociale est la disposition ou non du parchemin *ad hoc*. Pour dire bref, il existe une forte tendance à substantiver le diplôme en qualité cognitive incorporée à l'individu : alors que le diplôme pourrait n'être que le « signal » (Spence, 1973 ; Albrecht, 1981) du fait qu'un individu pourrait disposer de plus de qualités pour un travail que les autres. Plus basiquement encore, le parchemin pourrait n'avoir d'intérêt que dans la mesure où il crédibilise son titulaire. Ces hypothèses ont l'avantage de ne pas supposer un lien mécanique entre « compétences reconnues » et « productivité réelle », mais de souligner plutôt les processus sociaux de reconnaissance de cette compétence.

Le capital « humain », quant à lui, recèle une difficulté plus profonde encore en suggérant ouvertement que les qualifications reconnues (credentialled skills) existent en dehors même de la capacité d'autres individus à la reconnaître, c'est-à-dire à l'admettre pour la faire exister. Le risque est grand, ici comme ailleurs, de glisser de l'expression prudente et critique : « capital de ceux socialement reconnus comme étant les plus productifs » à une autre : « capital des plus productifs ». Dès lors, la voie est ouverte à tous les dérapages où les « qualifications », définissent une classe fondée sur les qualités cognitives

individuelles, voire une race spécifique, qui réussit socialement parce que ses membres sont génétiquement nés intelligents et forment comme tels une « cognitive class » (Herrnstein et Murray, 1994) <sup>27</sup>. La « qualification », résultat d'une reconnaissance sociale, devient ainsi une « intelligence » individuelle, personnelle, autonome, séparant les génies des crétins. Cette mise en garde n'est pas vaine, tant la littérature contemporaine a tendance à réifier ce capital « scolaire » ou de « qualification reconnues », tendant ainsi à légitimer et à renforcer dans les représentations communes la fausse évidence de l'inégalité de capacité. En effet, en décrivant l'ordre social existant comme impliqué par un rapport d'intelligence plutôt que fondé sur celui de la propriété des biens de production, la critique sociale trouve moins de prise. En outre le sociologue n'a plus qu'à se taire devant le discours du socio-biologiste.

En effet, lorsque la disposition du capital économique définissait une classe de possédants et une autre d'exploités, les capacités critiques avaient tout loisir de s'exercer en la dénonçant comme illégitime : les uns tiraient des richesses fabuleuses au seul motif qu'ils avaient accumulé des droits de propriété, souvent par héritage. A suivre les termes de Marx, le capitalisme se distingue par « la grandeur de la bourse et non par la grandeur du génie » (Marx, 1978, vol. 2, p.53, note 1), ce qui revient à opposer des grandeurs extrinsèques de la domination telle que la propriété dans le capitalisme, aux grandeurs intrinsèques telle que le savoir ou l'intelligence dans la société « post-industrielle ». Pour commettre un pastiche de Marx qui ne déplairait pas à Herrnstein et Murray, « la classe cognitive se distingue par la grandeur du génie et non par la taille du compte en banque (même si le résultat est qu'en définitive son compte en banque est mieux doté) ». Dès lors, si les catégories dominantes ne sont plus celles de l'argent, mais celles de la qualification érigée en « intelligence en soi », aucune contestation ne peut être formulée.

<sup>27</sup> Susceptible d'être qualifiée de façon plus neutre celle des « manipulateurs de symboles » (symbolic analysts, Reich, 1992), ou de la « sur-classe » de Attali. Dans sa réappropriation des travaux de Reich, Cohen (1997b) présente l'opposition entre les « manipulateurs de symboles », concepteurs de toutes les productions et des idées qui en sont la source, et les « travailleurs routiniers », à savoir les ouvriers non qualifiés qui les réalisent, d'une façon simple : « Les économies productrices d'idées sont plus inégalitaires que celles qui fabriquent des objets. La propension à exclure ceux qui n'ont pas d'idées est, semble-t-il, plus forte que celle à exclure ceux qui sont sans richesses. » (p. 62). En remplaçant dans la phrase les « ceux qui sont sans » par « ceux qui sont réputés être sans » permet de repérer : (1) les processus sociaux à l'œuvre dans le

Alors que dans le système capitaliste classique, l'intellectuel — le membre de la strate dont vient l'essentiel des critiques sociales — était en termes bourdieusiens un membre des « fractions dominées de la classe dominante », dans le nouveau système, il est intégré au pôle dominant de la structure sociale. C'est l'idée de Bell (1996, p.240), pour qui la lutte de classe à venir sera non plus celle des salariés et celle des employeurs, mais entre la classe ouvrière (working class) et la classe moyenne (middle class) — entendre la new middle class, celle des élites et semiélites techno-intellectuelles formant une knowledge class (Bell, 1973, p.213-221), idée passée rapidement dans le domaine public des lieux communs (Gouldner, 1982). Cette idée est d'ailleurs en germe dans la pensée sociale occidentale depuis plus d'un siècle, comme on peut le constater dès 1869 chez Bakounine, exigeant l'instruction intégrale et égale de toute la population, au motif que : « Celui qui en sait davantage dominera naturellement celui qui en sait le moins » (Bakounine, 1911, vol.5, p.135). Commentant les théoriciens de la société postindustrielle, Howe (1992, p.2) se réfère aux knowledge producers et aux knowledge controllers, la seconde expression étant plus juste, dans la mesure où elle rappelle que la bonne question est celle-ci : « comment une catégorie de la population parvient-elle au monopole du contrôle des productions intellectuelles socialement reconnues? », alors qu'elle n'a pas le monopole de la production intellectuelle tout court.

Dans la mesure où nombre des participants au débat passent d'une sociologie des processus par lesquels les individus et les groupes d'individus se voient attribuer une position, c'est-à-dire des contraintes et des ressources sociales, à une sociologie de la substantification de capitaux individuels tels que le savoir ou l'intelligence, censés « faire la classe », il y a lieu de s'interroger sur la nature du travail en sciences sociales qui tend à opposer une working under class ignare à une élite techno-intellectuelle de l'habileté, de la qualification, de l'intelligence et du savoir en soi et pour soi, appelée à gouverner le monde rationnellement — dans un meilleur des mondes? Ce passage à la limite est explicitement réalisé chez Herrnstein et Murray (1994), implicitement chez beaucoup d'autres, et conduit à une représentation d'une structuration sociale « somatisée » — via les capacités intellectuelles et le QI censés être « attachés » au corps de le personne. Le nouveau processus de formation des contours de la stratification sociale classes

champ économique impliquant la production des élites et des autres; (2) la participation de

sur les capacités entendues comme « intelligence » implique le risque d'une racialisation de la question sociale (Balibar, 1988, p.283), qui peut avoir une influence déterminante sur les représentations communes, sur les comportements privés comme sur les politiques publiques. Lorsque Wright parle de *credentialled skills*, voire de *skill-based exploitation* (par exemple : 1985, p. 71), l'invitation est faite au chercheur de prendre ses distances, et de distinguer les modes d'existence de cette qualification reconnue, son processus de création et de reconnaissance, et son influence dans l'attribution des ressources sociales.

Sans ce regard critique, la pente naturelle est celle qui va du constat d'une situation plus élevée d'un individu à l'hypothèse que cette position plus élevée est la conséquence d'une qualification et d'une intelligence supérieure. Sans ce regard critique, le raisonnement sur la structure sociale ne peut relever que d'un raisonnement post hoc, ergo propter hoc consistant à poser l'intelligence en soi d'un Bill Gates et la médiocrité du concepteur du O-ring, cause de l'explosion de la navette spatiale américaine (voir Cohen, 1997a; Kremer, 1993), du fait du résultat constaté a posteriori.

Une fois prise cette distance, il apparaît que les idées de Herrnstein et Murray, de Reich, dans une certaine mesure celles de Bell, de Kremer et de Cohen s'intègrent, en tant qu'objets sociologiques à analyser comme tels, à cette production d'une croyance collective en la qualification comme phénomène autonome porté par des individus excellents hors des relations avec les processus relationnels et sociaux qui leur confère cette qualification ou cette excellence. Cette littérature contribue en effet à renforcer dans les représentations, non seulement académiques mais aussi communes, l'importance de la qualification et de l'excellence portée par des individus en tant qu'ils sont eux-mêmes comme facteurs essentiels de la position sociale. Les soupçons de certains (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970), selon qui l'école est une instance de légitimation des barrières sociales et de la reproduction, dans la mesure où elle filtre les individus selon leurs origines sociales et leur confère un titre vu comme légitime, leur ouvrant le droit d'accéder à telle et telle position proche de celles de leur origine sociale, trouvent d'autant plus d'écho que ce type même de critique tranche avec l'absence critique d'autres productions des sciences sociales.

certains économistes à la légitimation de ce processus de production.

Il en résulte effectivement que, quatre-vingt ans après Weber, il n'est plus possible de penser la stratification sans le capital scolaire, ou capital de qualification reconnue. Pourtant, on doit éviter de mentionner les capitaux et ressources mobilisés pour la conquête des positions sociales pour pouvoir édicter une définition de la stratification sociale qui peu ou prou prétend à la généralité historique et pour pouvoir prendre en compte aussi bien la période capitaliste classique de Smith et de Marx, que le précapitalisme et la féodalité, que le système d'économie mixte contemporain. Il se peut que, à l'instar du système qui prévaut dans le monde du spectacle, la société de demain ou d'après-demain connaisse une stratification fondée sur d'autres ressources, comme le capital de reconnaissance pur — selon la logique qu'untel est connu parce qu'il est connu, dans la mesure où l'on fabrique des stars à l'égal de purs produits de consommation courante (Claudia Schiffer ou les boys bands), sans qu'à la source la star soit caractérisée par des capacités plus notable que d'autres — ou sur le capital de sociabilité. L'intemporalité de la définition de la strate exige donc de ne mentionner a priori aucune des ressources potentielles mobilisées pour parvenir à telle et telle position, même si une des tâches a posteriori que doit accomplir la sociologie de la stratification est l'évaluation des variations et de la nature des capitaux.

### Appendice : les schémas de classes de Wright et de Goldthorpe

La sociologie internationale de la stratification retient le plus souvent deux schémas, proposés pour l'un par Wright et pour l'autre par Goldthorpe. Par sa présentation, celui de Wright serait plutôt un méta- schéma, dans la mesure où les groupes de profession ne sont pas suggérés, seules les ressources sur lesquelles se fondent les professions étant posées : propriété, expertise (qualification reconnue), contrôle organisationnel. Les aspects théoriques et la traduction empirique de ce schéma sont discutés chez Marshall et *Alii*. (1988, chap. 3, pp.31-62).

F I-3 1 : Schéma de Wright (1985, p.88)

|  | ο (  | , L                        |                                  |                                 |    |                                       |
|--|--|----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|----|---------------------------------------|
|  | Propriétaires des<br>moyens de<br>production |                            | Non-propriétaires<br>(salariés)  |                                 |    |                                       |
| Assez de capital<br>pour employer des<br>salariés et cesser<br>de travailler                         | l Bourgeoisie                                | 4 Managers experts         | 7 Managers semi-<br>reconnus (*) | 10 Managers<br>non-reconnus     | +  |                                       |
| Capital suffisant<br>pour employer des<br>salariés mais pas<br>pour cesser de<br>travailler          | 2 Petits<br>employeurs                       | 5 Superviseurs<br>experts  | 8 Superviseurs<br>semi-reconnus  | 11 Superviseurs<br>non-reconnus | >0 | Ressources<br>organisation-<br>nelles |
| Capital suffisant<br>pour travailler<br>indépendamment,<br>mais pas pour<br>employer des<br>salariés | 3 Petite<br>bourgeoisie                      | 6 Experts non-<br>managers | 9 Travailleurs<br>semi-reconnus  | 12 Prolétaires                  | -  |                                       |
|  |  | +                          | >0                               | -                               |    |                                       |
| t  |  |                            | Ressources de                    |                                 |    |                                       |
|  |  |                            | reconnaissances -                |                                 |    |                                       |
|  |  |                            | qualification                    |                                 |    |                                       |

(\*): reconnus, ou « qualifiés »: credentialled.

Le schéma de classe de Goldthorpe (en réalité de Erikson-Goldthorpe-Portocarero) est quant à lui nettement plus orienté vers l'opérationalisation, dans la mesure où il s'agit très clairement d'une catégorisation de professions. L'intérêt du schéma est en outre la conception de la stratification sociale comme une poupée gigogne, dont les imbrications permettent selon la disponibilité de l'information de considérer un détail plus ou moins fin, à 11, 7 ou 3 classes. Les choix sont commentés dans Goldthorpe, Llewellyn et Payne (1980).

F I-3 2 : Schéma de Goldthorpe (1992, table 2.1)

| Full version  | Collapsed versions  |                                    |                       |
|---|---|------------------------------------|-----------------------|
|   | Seven-class   | Five-class                         | Three-class           |
| I: Higher grade professionals, administrators, and officials; managers in large industrial establishments: large proprietors  II: Lower grade professionals, administrators and officials; higher grade technicians; managers in small industrial establishments; supervisors of non-manual employees | I+II: Service class: professionals, administrators and officials; higher grade technicians; supervisors of non-manual employees   |                                    |                       |
| IIIa: Routine non-manual<br>employees, higher grade<br>(administration and commerce)  | III:  Routine non-manual workers: routine non-manual employees in administration and commerce; sales personnel; other rank-and-file service workers                         | I-III :<br>White-collar<br>workers |                       |
| IIIb : Routine non-manual<br>employees, lower grade (sales<br>and service)  |   |                                    | Non-manual<br>workers |
| IVa : small proprietors, artisans, etc. with employees  | IVa+b: Petty bourgeoisie: small proprietors, artisans, etc. with and without employees  | IVa+b:<br>Petty bourgeoisie        |                       |
| IVb: small proprietors, artisans, etc. without employees IVc: Farmers and smallholders; other self- employed workers in primary production V: Lower grade technicians;  | IVc: Farmers: farmers and smallholders; other self-employed workers in primary production   | IVc+VIIb:<br>Farm workers          | Farm workers          |
| supervisors of manual workers<br>VI; Skilled manual workers   | V+VI: Skilled workers: lower-grade technicians, supervisors of manual workers, Skilled manual workers   | V+VI :<br>Skilled workers :        | Manual workers        |
| VIIa: Semi- and unskilled<br>manual workers (not in<br>agriculture, etc.)<br>VIIb: Agricultural and other<br>workers in primary production  | VIIa: Non-skilled workers: semi- and unskilled manual workers (not in agriculture, etc.) VIIb: Agricultural Labourers: agricultural and other workers in primary production | VIIa :<br>Non-skilled workers      |                       |

### I-4 MORT DES CLASSES?

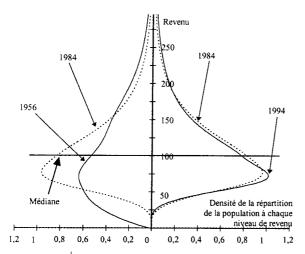
Au nombre des débats que cette définition de la strate et de la classe éclaire, le plus important est peut-être celui de la « mort des classes sociales ». Les titres de chapitres, d'articles, d'ouvrages, en disent long du désarroi de la sociologie contemporaine devant la question des classes sociales, mais aussi, plus généralement, de la stratification des sociétés contemporaines : « The Decline and Fall of Social Class » (Nisbet, 1959), « Société de classe ? » (Aron, 1967, p. 25), « Où sont les classes d'antan ? » (Lautman, 1980, p. 81), « Are Social Classes Dying ? » (Clark et Lipset, 1991), suivi d'un débat portant le même nom en 1993 dans la revue *International Sociology* (v.8, n°3), *The Death of Class* (Pakulski et Waters, 1996).

Ces quarante années d'interrogations semblent se clore en 1996 par une sentence qui pourrait valoir pour le sociologue ce que « Dieu est mort » dit au croyant. Que reste-t-il à la sociologie, si l'une de ses notions centrales, clef de nombreux problèmes théoriques ou concrets, perd de sa substance et de son contenu ? Nous aurons encore les strates sociales — à savoir le cadavre des classes, autrement dit des strates sans les critères d'identité —, le réseau, la famille, les modes de vie, bien d'autres choses encore, mais plus de notion totalisante en mesure de donner une clef de lecture généralisée, un sens global et un centre à l'explication de la dynamique des sociétés et de l'histoire — que l'on soit marxiste ou non. Faut-il pour autant se fier au diagnostic ? Ne risque-t-on pas d'enterrer un cadavre encore bien vivant ? Il convient plutôt de bien prendre la mesure des termes : l'annonce de la mort des classes, quand bien même elle contiendrait une part de vérité, ne signifie pas pour autant la fin de la stratification sociale — l'un et l'autre prédicats « la mort des classes » et « la mort des strates » sont distincts, dès lors qu'est posée une claire définition de l'un et l'autre termes.

Après un court examen du débat français sur la question, nous présenterons la critique de la classe telle qu'elle est débattue à l'étranger — particulièrement dans les pays anglo-saxons — ; nous reprendrons ensuite l'ensemble des arguments de l'hypothèse de la « mort des classes » pour montrer que la réponse ne peut être que nuancée.

### Interrogations sur la fin de la lutte des classes en France

Dans sa présentation de La Sagesse et le désordre : France 1980, Mendras, préfigurant ainsi une longue suite de travaux consacrés au changement social, lançait comme par boutade que « si les paysans ont disparu, les bourgeois et les prolétaires aussi » (1980, p. 33). Mendras nuance ensuite son argument : la forme que ces classes revêtaient au début du siècle n'est plus aujourd'hui la même soulignant ainsi l'historicité du phénomène. Cela ne signifie pas pour autant que la classe populaire, qualifiée depuis de « constellation populaire » (Mendras, 1988, p. 51) eu égard à son émiettement, ni que l'élite, ou « classe dirigeante » (Mendras, 1988, p. 54) aient disparu. La fin de la bête humaine et des maîtres des forges ou de la famille Wendel n'est pas nécessairement celle de l'ouvrier et du PDG d'entreprise; elle n'est pas nécessairement non plus celle de toute forme de hiérarchie, mais chacune de ces strates connaîtrait une hétérogénéité interne croissante et — du fait de la fragmentation qui élèverait la variance interne des conditions de vie de chacune d'elles — leur mode de vie irait en s'indifférenciant de celui des autres... Ce pourrait être la conséquence de la métaphore graphique du strobiloïde, cette courbe en forme de toupie restituant la hiérarchie du revenu qui s'écrase en son sens vertical de 1956 à 1979 (Chauvel, 1997c) : d'abord, moins de différences hiérarchiques entre la cime et l'abîme de la société; ensuite, des classes moyennes plus nombreuses, assurant un continuum plus total — parce que les situations intermédiaires sont davantage représentées au sein de la société —, et donc une frontière moins nette, entre le haut et le bas de la société; et enfin, vraisemblablement, du fait même que le strobiloïde est plus large, plus de marges existeraient pour faire émerger ce que l'on pourrait appeler une stratification horizontale, celle qui est définie par des différences de nature des positions à même niveau hiérarchique. En effet, les Trente glorieuses nous laissent un monde bien inattendu pour un individu qui se réveillerait d'une hibernation d'un demisiècle.



F I-4 1: Le strobiloïde français: 1956-1994

Note : en ordonnée : le revenu ; en abscisse : la densité de la répartition du revenu médianisé (rapporté à la médiane de l'année = 100). Plus la courbe est large, plus la population se concentre au niveau du revenu considéré. L'année 1956 est caractérisée par une forte proportion de ménages très pauvres, peu d'individus au niveau de la médiane, et relativement plus de riches, au dessus de 150 % de la médiane. Il y eut centrement jusqu'en 1984, et 1994 n'est pas dans le prolongement du mouvement 1956-1984.

Complexification, émiettement, diversification,... deviennent les maîtres mots d'une sociologie contemporaine vivant le deuil des classes d'antan, tuées par l'émergence de cette « moyennisation » qui, au long des Trente glorieuses, semblait nous vouer à l'avènement de la « société sans classe ». Mais ce changement, signifie-t-il pour autant la disparition de tout enjeu de classe, même en son sens le plus faible de stratification ?

#### Eléments du débat

C'est là une version française — nous pourrions dire assez souvent : la traduction littérale mot à mot — d'un débat international qui semble avoir pris une nouvelle vigueur en cette décennie. Dans notre hypothèse, la nouvelle vigueur de ce débat provient de deux facteurs, dont l'un est théorique (ou idéologique) et l'autre empirique (factuel) :

• la fin d'une sociologie marxiste orthodoxe, fin à ce point consommée qu'il est de nouveau possible de poser un débat sociologique en termes de classes sociales sans pour autant verser dans les errements d'un débat structuré par des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'analyse de Bidou (1988, p.64), qui souligne les stratégies d'usage ou d'éviction du terme de « classe », est assez suggestive des difficultés d'une génération à aborder la question hors de la polarisation conflictuelle du débat politique implicite ou explicite.

visées politiques nettement déterminées, dans un sens ou l'autre ; la question est devenue discutable ;

l'incertitude forte sur l'évolution de la stratification sociale contemporaine, tout particulièrement depuis le ralentissement économique des années soixante-dix. Si la tendance à la « moyennisation » — pour les revenus en tout cas — peut être clairement argumentée pour les décennies de l'aprèsguerre, les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont caractérisées par une remise en cause de la «moyennisation» comme tendance, au bout d'un renversement — élévation des inégalités depuis quinze ans dans les pays anglosaxons, stagnation du degré des inégalités depuis quinze ans en France, avec une augmentation récente, alors que les décennies qui précédèrent furent marquées par une égalisation des revenus — qui peut préfigurer un avenir moins propice à la « moyennisation » ; la question est devenue argumentable.

Ainsi, cette question apparaît au nombre des enjeux fondamentaux de la société et de la sociologie. Nous ne prétendons pas établir ci-dessous une vue exhaustive des arguments des différents intervenants, mais présenter l'essentiel de ce qui fait le *Zeitgeist* de la sociologie de la fin (ou du renouveau, ou encore de la stabilité) des classes. Voici les deux argumentaires antagonistes<sup>2</sup>:

Pour Nisbet, la fin des classes provien(drai)t :

- dans la sphère du politique, de la diffusion du pouvoir au sein de l'ensemble des catégories de la population et de la déstructuration des comportements politiques selon les strates sociales (Nisbet, 1959, p.11);
- dans la sphère économique de l'augmentation du secteur tertiaire, dont la majorité des emplois n'est pas clairement subsumable en aucun système de classe (p.15);
- de l'élévation du niveau de vie et de consommation qui conduit à la disparition de strates de consommation clairement repérables, rendant peu vraisemblable l'intensification de la lutte des classes (p.16).

Pour Aron, les facteurs essentiels sont :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour une bonne partie, les pièces du débat anglosaxon de la « mort des classes », de la fin des années quatre-vingt à nos jours, sont reproduites dans Lee et Turner (1996).

- l'élévation « de la richesse générale » (Aron, 1969, p.32), puisqu'une fois satisfaits les besoins fondamentaux, les « grandes accumulations de fortune ou les revenus énormes » sont sans importance (p.33);
- l'élévation du taux de scolarisation secondaire qui implique plus de mobilité, puisque « plus la collectivité dépense pour l'instruction des jeunes, plus ceux-ci ont de chance de sortir de leur milieu d'origine » (p. 33);
- par conséquent, « par probabilité », les individus s'identifient moins à leur groupe, leur sort personnel étant moins lié au destin de la collectif;
- il en résulte aussi une moindre conscience de classe.

### Pour Lautman (1980), les arguments sont :

- plus que l'enrichissement, c'est le flou dans la hiérarchie des salaires qui, hier univoque dans la séparation des manuels et des autres, conduit bien plutôt à brouiller cette frontière (p.85); en outre, « le salaire ouvrier est beaucoup moins 'hasardeux' »;
- l'élévation de l'éducation, et la mobilité qui s'ensuit, impliquent un affaiblissement relatif des frontières sociologiques (pp. 88-91);
- l'analyse de la dispersion du revenu, du pouvoir et du prestige met en évidence une énorme classe moyenne qui ne se distingue guère que de deux groupes, les exclus et les élites (p.91-96);
- la culture moyenne s'introduit dans toutes les consciences;
- il s'ensuit une « utopie sociale réalisée » (pp.96-99) : la « société nonhiérarchique ou indifférenciée » (p.99).

### Pour Clark et Lipset (1991), l'affaiblissement des classes résulte de :

- la moindre intensité de la hiérarchie sociale notamment de revenu, de statut et de pouvoir (p.408, note2) qui produit le point suivant ;
- une moindre conflictualité sociale, notamment en termes de classes, et donc moins de différentiation du mode de vie et une moindre division politique entre les classes sociales — l'affaiblissement universel de l'indice d'Alford (Clark et Lipset, 1963, pp.79-80) qui mesure l'écart de vote entre la working

class (i.e.: les ouvriers) (p.403) et les cols blancs en étant la preuve manifeste<sup>3</sup>;

- il s'ensuit un moindre déterminisme économique du social, et une importance croissante des déterminants individuels de choix de modes de vie, sources de nouvelles formes d'allégeances et de référents de la loyauté;
- de la plus grande souplesse des relations familiales résulte un moindre déterminisme de l'éducation des enfants et de la classe sociale de destinée des enfants (p.408).

Pour Pakulski et Waters (1996), le diagnostic est semblable au précédent, au bout d'un développement repris d'un travail antérieur de Pakulski (1993, pp.284-287). Leurs arguments sont les suivants — nous les présentons quand bien même ils laisseraient perplexes les lecteurs :

- la diffusion de la petite propriété démantèle la frontière entre salariés et capitalistes :
- la reconnaissance des qualifications (credentialisation of skills) au sein des différentes classes produit des « classes de savoir » (knowledge class), ce qui trouble les limites de l'ancien système de classes ;
- les évolutions de l'intervention et de la régulation par les Etats produit des droits différentiés alloués aux minorités (ethnies minoritaires, mais aussi reconnaissance des particularismes locaux et des genres) renforçant ainsi les conflits transversaux aux classes :
- le conflit entre protectionnistes et libre-échangistes contribue à créer certaines solidarités sectorielles (rapprochant ainsi les actionnaires, entrepreneurs et salariés de secteurs économiques menacés par les levées des barrières douanières dans des actions solidaires inter-classes);
- les mass media structurent des «communautés imaginaires» environnementalistes, anti-fumeurs, végétariens, Noirs, par exemple (Pakulski, 1993, p.285) qui dépassent la position socioéconomique et font émerger une stratification fondée sur le mode de vie, donnant sens à l'émergence des «nouveaux mouvements sociaux» et d'une «nouvelle politique» portés notamment par les générations plus récentes;

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir par exemple Cautrès et Heath (1996) pour une évaluation de fond.

• il s'ensuit une obsolescence de la classe en son sens marxiste du terme (p.289); pour autant, ce n'est pas une disparition de toute stratification, puisque l'élément essentiel est que si la classe marxiste fondée sur la position dans le mode de production disparaît, elle est aussi recouverte aussi par celle fondée sur l'appropriation et la valorisation de symboles différenciés, posant des différences conflictuelles — et non des « inégalités » — entre des statuts conventionnels — fondés sur les valeurs et les symboles —, créant ainsi une société de statut conventionnel succédant à la société de classe (Pakulski et Waters, 1996, pp. 152 sqq.).

La réplique reste largement à structurer, puisque les réponses sont souvent éparses et ponctuelles<sup>4</sup>. Le plaidoyer le plus complet de la continuité de l'intérêt des analyses en termes de classes est celui de Hout, Brooks et Manza (1993). Ces trois jeunes sociologues américains semblent assez représentatifs d'une génération pour laquelle les enjeux du marxisme orthodoxe et de ses détracteurs ne font plus sens alors que d'autres, comme celui de la lecture tenable des évolutions de la stratification sociale dans une société d'économie ralentie, deviennent essentiels. Les auteurs soulignent d'abord la faiblesse de définition — ou le peu de précision — du terme de classe chez les différents auteurs. Ils posent alors une définition acceptable de la classe : « relation aux moyens de production et/ou au marché de l'emploi, comme déterminant important du revenu individuel, de la richesse et du rang social. (...) La classe est un concept sociologique indispensable car (1) elle est un déterminant clef des intérêts matériels; (2) les classes structurellement déterminées suscitent l'émergence de — ou influencent la formation des acteurs collectifs tentant de prendre part au changement social; et (3) l'appartenance de classe modifie les potentialités d'évolution (life chances) et le comportement des individus » (Hout et Alii., p.261).

Reprenant ces points, les auteurs soulignent la stabilité de la part de la richesse nationale détenue par le 1 % le plus riche de pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Suède: plus de 20 %, ce qui ne correspond pas à l'hypothèse de la disparition de la haute bourgeoisie. Il est vrai qu'aux Etats-Unis, avant 1970, cette part déclinait progressivement, puis a stagné ensuite jusqu'à la

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Outre celles de Hout, Brooks et Manza (1993), développées ci-dessous, les principales contributions au débat sont celles de : Goldthorpe et Marshall (1992) et de Wright (1996).

fin des années quatre-vingt selon Wolff (1991)<sup>5</sup>. Le pouvoir politique du capitalisme — sur l'évolution des lois par exemple — reste déterminant (Domhoff, 1990; Bottomore et Brym, 1989). L'élévation des inégalités de revenu mesurée aux Etats-Unis depuis le début des années quatre-vingt provient essentiellement de l'élévation des revenus de la propriété (Crystal, 1991). Le niveau d'inégalités de revenu annuel entre les différentes classes — selon les schémas de classe de Goldthorpe comme de Wright (Hout et Alii., p.264) — est évidemment significatif et substantiel, ce qui ne correspond en rien à l'hypothèse d'une disparition des différences économiques et de la hiérarchie qu'elles induisent, et par force à celle de la disparition des classes (p.263). Pour ce qui est de la classe comme déterminant des comportements politiques, outre les critiques susceptibles d'être adressées à l'indice d'Alford, les auteurs rappellent que le vote est la rencontre d'une demande et d'une offre politique, et le moindre vote ouvrier en faveur de la gauche peut être la marque, moins de la fin des intérêts de la classe ouvrière que de l'abandon par ces partis de gauche des intérêts de la classe ouvrière. «Les intérêts de classe peuvent rester latents dans l'affrontement politique (political arena), mais cela ne signifie pas qu'ils n'existent pas » (p.266)<sup>6</sup>. Pour ce qui est de l'affaiblissement de la détermination sociale des enfants par la famille dont l'autorité est assouplie, argument étrange de Clark et Lipset, elle est remise en doute par la totalité des informations connues sur la mobilité sociale, puisqu'il apparaît que ses variations — en termes de fluidité sont particulièrement faibles voire inexistantes. Si le système de classes contemporain est plus complexe que celui de Marx, le concept demeure décisif dans la lecture et l'explication du social.

Pour autant, un élément déterminant de la discussion est le suivant : il est clair que les évolutions constatées jusqu'à présent ne disent rien de l'avenir. En effet, la tendance d'ouverture de la mobilité mesurée par Hout (1988) apparaît comme la conséquence de politiques publiques interventionnistes qui ne sont ni immuables ni irréversibles (Hout, Brooks et Manza, 1993, p.260). L'histoire sociale de long terme nous apprend l'intensité des changements opérés dans la sphère occidentale

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Wolff (1995) apporte de nouvelles informations : cette part s'est envolée de 1988 à 1995 pour revenir au niveau qu'elle avait à la fin des années vingt, avant le *Black Thursday* de 1929.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ce qui renvoie à l'interrogation française : si droite et gauche ne signifie plus grand chose politiquement, est-ce du point de vue de la philosophie politique, des représentations politiques des citoyens, ou d'une offre politique qui s'évertue à brouiller les repères de ce clivage, impliquant une représentation défaillante du citoyen (Chauvel, 1994a) ?

lors des trente années qui suivirent la Deuxième guerre mondiale, le ralentissement et la stagnation de nombreuses tendances ensuite, et les signes — évidents pour les Etats-Unis, à tout le moins apparents pour la France à partir du début des années quatre-vingt-dix (Chauvel, 1997a) — de re-hiérarchisation peuvent laisser la place à une hypothèse : que les classes sont comme le Phoenix, qu'elles pourraient renaître de leur cendres.

Cela étant, la critique de Hout, Brooks et Manza, parce qu'elle était orientée essentiellement contre l'article de Clark et Lipset (1991), passe à côté d'un certain nombre d'éléments fondamentaux du débat.

### Discussion des arguments

Nous reprenons ici la discussion sur *les arguments de fait*, pour développer une idée centrale, à savoir la nécessité de nuancer l'ensemble de ce qui fut dit sur la fin des classes dans les sociétés contemporaines.

Le moindre écart des revenus et l'émergence d'une énorme classe moyenne

Plus que tous les autres arguments, celui-ci nécessite une maîtrise historique et comparée des faits : l'argument ne tient pas de la même façon pour tous les pays et toutes les époques. Les sciences sociales allemandes du début de ce siècle<sup>7</sup> a développé les premières cet argument ; il est certainement mieux fondé à l'époque contemporaine pour les pays d'Europe occidentale-continentale que pour les Etats-Unis, qui ont certes connu des variations de leur degré d'inégalité du revenu mais n'ont jamais atteint une forme de répartition du revenu semblable à celle des social-démocraties d'Europe (Chauvel, 1995d). En effet, pour la France, de 1962 à 1979, l'éventail des revenus s'est considérablement refermé pour parvenir à la situation contemporaine (Chauvel, 1997c) : l'écart interdécile du revenu

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Schmoller (1900-1904, vol. 5, p. 294), Weber (1968, p.303), surtout Simmel (1981, pp. 200-201) ont souligné l'existence, le développement et l'importance des classes moyennes au début de ce siècle. La crise européenne de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en a retardé l'émergence, alors qu'elle connaissait aux Etats-Unis un développement dont Halbwachs fit un rapide tableau (1964, sur l'enrichissement des ouvriers: pp.178-182; sur les classes moyennes françaises: pp. 183-207). L'après-guerre a remis en route cette tendance oubliée pendant les trois décennies 1914-1945. Il est clair qu'une telle moyennisation, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la « nouvelle classe moyenne » salariée, joue dans le sens d'un considérable affaiblissement de la théorie marxienne du devenir du système de classe, dans la mesure où elle brouille en partie les barrières sociales (social closures, voir Parkin, 1974, pp. 1-18 sur la notion de barrière sociale) comme le souligne avec acuité Parkin (1979, pp. 21-27).

disponible par unité de consommation des individus passant sur la période de 7,5 à 3,5. Pourtant, depuis, la situation a d'abord stagné, et par la suite, au début des années quatre-vingt-dix, une élévation légère mais significative des indicateurs d'inégalité de revenu disponible a été notée, provenant d'une ouverture par le haut de l'éventail des revenus (INSEE, 1996b, pp. 36-38). Il s'ensuit une diminution de la proportion d'individus situés autour du revenu médian. Si donc la hiérarchie a connu une réduction de son intensité, si elle a stagné, et si maintenant elle recommence à croître, que dire de l'avenir ?

Le débat politique français sur la question est fondamentalement incertain: audelà du consensus assez général en faveur de la redistribution<sup>8</sup>, la maîtrise des dépenses publiques et l'appel à moins de déficits tendent à jouer fortement contre la redistribution. Le débat politique est alors incertain, et rien ne permet de dire à dix ans ce que seront les choix en la matière. Par ailleurs, les écarts de revenu entre catégories sociales restent tout-à-fait substantiels: l'écart entre la médiane du revenu avant impôt des ménages dont la personne de référence est cadre et celle des ouvriers est de 2,36 en 1990 (Campagne, Contencin et Roineau, 1996, p.36); en 1956, cet écart était de 3,2 en 1956 (Banderier, 1970, pp.111-112). Si la thèse de la *réduction* de l'écart est étayée, la thèse maximaliste de la *disparition* de toute différence — personne ne se risque à un tel passage à la limite, mais beaucoup tiennent les évolutions pour être dans cette direction — serait une absurdité.

La hiérarchie est moins intense, mais elle n'a pas disparu pour autant. Il s'ensuit que la thèse de la *moyennisation*, entendue comme le développement de la catégorie de revenus moyens, est fondée sur une période spécifiée, à savoir « 1965-1984 » (Mendras, 1988), datation qui relève d'une juste intuition ; elle ne signifie pas pour autant une égalisation totale, achevée, des conditions sociales, ni non plus l'assurance de l'irréversibilité du mouvement accompli dans le cours des Trente glorieuses. Le fait que, aux Etats-Unis, une vaste littérature (par exemple : Leigh, 1994 ; Phillips, 1993 ; Newman, 1993 ; Strobel, 1993 ; Howe, 1992) se

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> En la matière, les enquêtes de Agoramétrie (1992, p.134) fournissent des résultats assez clairs : en 1992, devant l'affirmation « il faut réduire au maximum les écarts entre les revenus », 63 % de la population répondaient « bien » ou « entièrement d'accord », à égalité entre les deux modalités ; la modalité moyenne « peut-être d'accord » recueillait 18 % des réponses, et « pas tellement » et « pas du tout d'accord », les 19 % restants. En effet, les anti-égalitaristes sont passés de 11 % de 1977 à 29 % en 1984, l'année la plus défavorable à l'égalitarisme, et le courant s'est inversé ensuite et la proportion de réponses anti-égalitariennes s'est stabilisée à près de 20 %.

développe sur la *shrinking middle-class* (classe moyenne écartelée, ou en rétrécissement) indique bien la réversibilité d'un processus qui fut pourtant le fondement de la civilisation américaine jusqu'à la première moitié de ce siècle.

Une autre dimension du débat concerne non pas une vision quantitative de la classe moyenne, mais son acception qualitative, en termes de position professionnelle. On peut admettre avec Forsé (1997a, p.89) qu'avec ce type d'approche qualitative, les contours de la classe moyenne « sont tout sauf bien définis » : à titre d'exemple, les uns considéreront comme représentatifs de la classe moyenne les seules « Professions intermédiaires » des PCS de l'INSEE; d'autres verront comme « 'classes moyennes' : instituteurs, personnels de santé (infirmiers...), techniciens, cadres administratifs moyens, *employés*, artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants, personnels de service, clergé, artistes, armée (officiers exclus) et police » (Thélot, 1982, p.35, notre soulignement).

D'autres encore partent, comme Monjardet et Benguigui (1982, p. 637), d'une représentation concrète — à partir d'une théorie qui l'est moins — des « couches moyennes » comme groupement des cadres supérieurs et moyens de l'ancienne nomenclature des CSP, auxquelles s'adjoignent des fractions variables édictées de façon ad hoc des sous-catégories d'employés et d'ouvriers vus comme « agents des appareils ». La catégorie des «couches » ou «classes moyennes » est par conséquent un fourre-tout, au carrefour duquel se trouvent les « Professions intermédiaires » au sens de la catégorie 4 des PCS de l'INSEE9. Ce fourre-tout que représente les « nouvelles classes moyennes », sans cohésion interne, serait près d'éclater entre des corporatismes divergents et des intérêts concurrents et inconciliables, selon Bauer et Cohen (1983, p.300). Ces auteurs considèrent les «ingénieurs et cadres (I.C.)» comme formant le cœur des nouvelles couches moyennes, douce ambiguïté, dans la mesure où les «I.C.» recouvrent soit le troisième collège des conventions collectives, et donc des cotisants d'une caisse de retraite de cadres, soit des « cadres » à la fois « supérieurs » et « moyens » de la nomenclature des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) d'avant 1982. L'article de Bauer et Cohen de 1983 se développe en effet dans une culture sociologique où

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Au délicat problème près des contremaîtres, « aristocratie ouvrière » qui fit faux bond à la catégorie des ouvriers dans le passage de la nomenclature des CSP à celle des PCS.

la nomenclature des PCS<sup>10</sup> d'après 1982 ne régnait pas encore dans les représentations savantes, d'où un glissement sémantique toujours possible. Bauer et Cohen inventent donc une couche moyenne à géométrie des plus variables. Quoi qu'il en soit, le lieu de convergence de toutes ces représentations incompatibles des « couches moyennes » convergent sur un centre, correspondant aux « cadres moyens » de l'ancienne nomenclature, et aux « professions intermédiaires » de la nouvelle.

Lorsque l'on considère la dynamique relative de ce groupe pour la période récente (1982-1994) et pour celle des Trente glorieuses (1962-1975), on constate que les « professions intermédiaires », qui croissaient plus rapidement que la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures », connaissent maintenant une dynamique moins favorable (Chauvel, 1996c, mais aussi partie 3 *infra*). Le diagnostic sur le « développement de la classe moyenne », indubitablement vrai pour les Trente glorieuses, est nettement plus discutable depuis le ralentissement économique, dans la mesure où entre le bloc des « employés-ouvriers » — qui décline, mais dont la part de chômeurs transitoires comme chroniques s'élève —, et les cadres qui continuent leur ascension à un bon rythme, la dynamique de la moyennisation qualitative, définie par le développement des professions moyennes du tertiaire, est bien moins évidente qu'hier. La stagnation est-elle le prélude d'un retournement ?

L'élévation du niveau de vie avec pour corrélat la moindre importance des « fortunes énormes » (Aron, 1969, p.33)

Cet argument renvoie directement à l'hypothèse de saturation des besoins primaires dans la société d'abondance et à la moindre importance relative des écarts de revenu. Elle pose l'idée de sociétés pauvres, où l'enjeu des classes populaires est la survie, et de sociétés riches où les catégories modestes risquent au plus de ne pas accéder à la consommation en biens d'équipement ; dans cette dernière société, ceux qui accèdent au luxe sont, par comparaison, moins riches que dans une société de pauvres. Pour autant, l'argument se méprend gravement sur le concept de besoin primaire, en supposant que ceux-ci sont fixés à un niveau donné, intemporel, de la plus haute antiquité à nos jours. Des besoins comme

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> La première grande apparition au public des sciences sociales de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) datant de février 1983 (Desrosières, Goy et Thévenot, 1983).

l'automobile, le téléphone, la télévision, l'électricité, sont devenus pour tous des besoins primaires, alors qu'ils n'existaient simplement pas voilà un siècle. L'objet semble créer le besoin qui l'accompagne, et ce serait une méprise historique que de calquer les besoins minimaux conçus par les nutritionnistes du temps de Marx sur la société présente : même l'Allemagne de la grande inflation de 1923 devait être caractérisée par un niveau de vie supérieur à celui du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'effet de la dépression économique suffit à jeter des individus dans une situation où des besoins devenus primaires sont non satisfaits, alors qu'ils l'étaient peu de temps auparavant. Ces nouveaux besoins primaires s'ajoutant aux précédents, il est nécessaire que le niveau de vie s'élève pour parvenir à les satisfaire. Il n'existerait donc pas de société riche dans l'absolu, mais des sociétés en cours d'enrichissement.

Cette idée ouvre la possibilité d'une seconde contestation: l'argument de l'élévation du niveau de vie, forgé dans les conditions historiques des Trente glorieuses — mais il existait aussi lors de la *Belle Epoque* comme dans Schmoller (1906) —, tient infiniment moins *maintenant*, parce que nous sommes passés d'une croissance du niveau de vie supérieure à 4 % par an à moins de 2 %, qui serait la moyenne séculaire selon Cohen<sup>11</sup> (1994). Il en découle une situation, certainement durable, de moindre croissance du niveau de vie — en France et dans les autres pays européens — maintenant assez faible en moyenne pour qu'il s'ensuive une stagnation, voire une régression, de la couverture des besoins pour

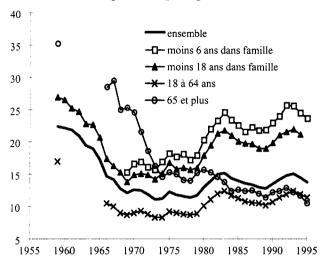
<sup>11</sup> Autre question: si 2 % est bien la moyenne séculaire invariable et universelle — ce qu'infère Cohen du passé, selon un raisonnement de type « si ce fut ainsi de toute antiquité, il en sera ainsi pour l'éternité » — il faut dès lors se préparer à trente années de croissance zéro, pour rattraper les 4 % des Trente glorieuses.

certaines parties de la population<sup>12</sup>. Le fait que le niveau de vie moyen est supérieur à ce qu'il était voilà cinquante ans est insuffisant pour assurer une moindre inégalité de la hiérarchie économique : il suffit pour cela de rappeler que depuis le milieu des années soixante-dix, il stagne assez largement, notamment dans les catégories populaires, alors que lors des Trente glorieuses, il s'accroissait rapidement. La situation américaine est encore plus radicale.

En définitive, la configuration française de précarité croissante des jeunes, et de situation plus favorable des âgés — de ceux qui n'ont pas subi un licenciement qui leur ferait perdre l'opportunité de compléter leurs annuités de retraite, il en existe aussi —, semble trouver un parallèle dans la société américaine, comme peut l'attester l'évolution des taux de pauvreté selon l'âge aux Etats-Unis. En effet, si le taux officiel américain de la pauvreté est resté assez stable sur la période 1965-1995 — moindre dans le courant des années soixante-dix, plus élevé depuis les années quatre-vingt avec deux pics, en 1983 et 1993, années marquées par une récession —, il dissimule une élévation drastique de la hiérarchie économique, du fait même que l'élévation moyenne du pouvoir d'achat depuis 1965 fut essentiellement celle des déciles les plus élevés de la répartition<sup>13</sup>. Il en découle que l'argument, qui avait quelque pertinence pour les années soixante et soixante-dix, est devenu douteux : pour les Etats-Unis, si la période n'est pas à la paupérisation absolue, l'argument de la paupérisation relative est très fondé, même si ce n'est pas (encore?) la situation en France.

<sup>12</sup> Pour se prémunir contre l'accusation de poétisation du passé, rappelons que, selon les séries reconstruites par Bayet (1997, pp. 25-28), reproduit avec modifications dans Thélot et Marchand (1997, chap.7), le pouvoir d'achat du salaire annuel ouvrier a doublé en un siècle, de 1830 à 1930. Or, il fallut vingt ans, de 1955 à 1975, pour obtenir un tel doublement, et en trente ans, de 1945 à 1975, il a triplé. Autrement dit, les Trente Glorieuses ont représenté, d'un point de vue matériel, une progression plus intense qu'un siècle et demi de croissance séculaire moyenne mesurée au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, la période 1975-1995 est très exactement un retour à ce rythme séculaire, puisqu'elle est marquée par une progression moyenne de 0,6 % par an du pouvoir d'achat (autant dire : rien) contre les 3,8 % de la période 1945-1975. De plus, cette période était passablement stable dans sa croissance, puisque seules deux années furent marquées par un déclin (léger) du salaire réel au regard de l'année précédente : 1950 et 1959 ; l' « année terrible » de la décennie soixante fut 1967, avec une croissance de 1,3 % « seulement ». En revanche, la croissance faible et instable des vingt années 1975-1995 fut marquée par neuf années de décroissance sur l'année précédente... Nous ne poétisons donc pas les Trente Glorieuses, qui furent réellement une période héroïque, quoiqu'historiquement limitée.

<sup>13</sup> En réalité, ce taux de pauvreté officiel américain est un taux dit « absolu » — contrairement au taux de pauvreté « relatif », comme la limite du demi-revenu médian —, dont le pouvoir d'achat n'a pas varié sur la période : les pauvres d'aujourd'hui doivent se contenter d'un pouvoir d'achat qui n'a pas varié depuis vingt-cinq ans, alors que le pouvoir d'achat de l'américain moyen et médian s'est accru d'environ 30 % (US Bureau of the Census, 1994, 1995).



G I-4 1 : Taux de pauvreté par âge aux Etats-Unis 1965-1995 (en %)

Source: US Bureau of the Census (1995) et tables historiques sur la pauvreté du serveur internet du Bureau of the Census, adresse internet: http://www.census.gov/hhes/poverty/histpov/perindex.html

## La diffusion de la propriété

Outre le fait qu'une confusion est souvent faite (la différence entre propriété de biens, comme le logement, et celle des biens de production), il faut rappeler que le courant d'accès à la propriété du logement qui caractérisait les années soixante-dix et début quatre-vingt est à peu près terminé, effet presque mécanique de l'élévation des taux d'intérêts réels. En fait, la situation est excessivement contrastée selon l'âge : le taux de propriété des âgés s'accroît et celui des jeunes décroît (Chauvel, 1996a). Les produits financiers de type valeurs mobilières, plus sélectifs, connaissent une évolution différente : la part des ménages possesseurs de valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV) passe de 10% en 1976 à 19,8 % en 1986, date du début des privatisations censées avoir lancé l'« actionnariat populaire », puis 23,6 % en 1992, et 22 % en 1996 (INSEE, 1996b, p.162). Ainsi, le « capitalisme populaire », qui concerne 1 français sur 5 est certes une version large du « capitalisme » mais une conception étroite du « populaire ». Par ailleurs, à l'évidence, du détenteur de livrets et de SICAV à l'actionnaire majoritaire d'une entreprise moyenne, l'implication du droit de propriété est totalement différent : la majorité donne un droit sur la conduite des affaires, alors que le détenteur minoritaire n'a qu'un choix, celui de changer de SICAV ou de placement.

La propriété des biens de production comporte en effet deux dimensions : l'espérance de revenus issus de ce droit de propriété et le pouvoir d'influer la

gestion de ce bien de production notamment pour en tirer des revenus. Cette question renvoie à un vaste champ de recherche devenu un classique des sciences économiques : la question de la « gouvernance » économique qui prolonge les développements de Berle et Means (1933) et de Burnham (1947). A l'évidence, la sociologie a pris bien peu d'enseignements de l'ensemble de ces travaux, ou plus exactement, a pris acte des premiers développements — la mise en évidence de la séparation entre propriété et contrôle de l'entreprise — et non des suivants — la complexité des configurations qui en résultent.

Le premier constat fut l'apparition d'entrepreneurs non-propriétaires de l'entreprise (Berle et Means, 1933, pp.119-125), qui crée une disjonction des intérêts entre décideurs et propriétaires, et qui trouble quelque peu la logique marxienne de séparation entre propriétaires et salariés, la direction des entreprises étant souvent confiée à des «bureaucrates» non propriétaires, vus par les classiques comme hétéronomes — Marx (1978, vol. II, pp. 24-25) les voyant comme les officiers et sous-officiers de l'armée industrielle, aux ordres et exécutants, Weber les concevant comme médiateurs de l'autorité de la propriété qu'ils représentent d'et dont les modernes ont montré la part d'autonomie dont ils disposent face au conseil d'administration des actionnaires. Burnham (1947) en fait une nouvelle classe, autonome, à laquelle l'avenir appartient, dans un esprit en définitive très saint-simonien. Cette classe dirigeante salariée et bureaucratique apparaît souvent chez des auteurs tels que Giddens, Dahrendorf, Goldthorpe comme représentative de la moindre prégnance du système de classes marxien.

Il nous semble que la seconde étape a moins intéressé les sociologue. En effet, plus circonspects, les nouveaux économistes de la «gouvernance d'entreprise» soulignent que ce «bras de fer» entre entrepreneurs-salariés et détenteurs de la propriété des entreprises est totalement incertain, dans le temps comme dans l'espace, et peut donner lieu à des configurations de domination où l'autorité et le pouvoir de contrainte peuvent passer simplement des mains du propriétaire à celles de l'entrepreneur-salarié sans rien changer pour les salariés subalternes (voir

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Faisant référence à la différence de mode de motivation de l'économie planifiée et de l'économie de marché (« transactionnelle » pour la traduction de Dampierre) Weber dit : « L'écart entre les patrimoines et biens capitaux force les non-possédants à se plier aux instructions données pour pouvoir prétendre à une rémunération des services offerts : ces instructions peuvent émaner d'un riche propriétaire, elles peuvent résulter de calculs opérés par les détenteurs des moyens de production (ou par les personnes de confiance chargées de leur exploitation). » (1971, p.161). Cette idée renvoie à celle de *loyalty wage* conçu par Goldthorpe.

par exemple : Charlety, 1994 ; Davis et Greve, 1997, pour la situation américaine). En effet, l'entrepreneur-salarié de l'entreprise capitaliste moderne n'est ni purement autonome, ni purement hétéronome, et sa position correspond à l'équilibre précaire des configurations locales et temporelles : les intérêts de l'entrepreneur-salarié sont évidemment distincts de la maximisation de la valeur boursière et des dividendes qui vont aux propriétaires, mais orientés soit vers des buts altruistes — comme l'amélioration du sort des salariés ou d'une catégorie de salariés de l'entreprise, ou vers des actions de mécénat — soit plus souvent vers la maximisation de ses revenus sur sa carrière et de différents éléments complémentaires, comme le pouvoir.

Sa stratégie est alors basiquement orientée vers un détournement du but dont le conseil d'actionnaires l'a investi, par désinformation, par le développement de projets et d'investissements spécifiques dont la conséquence est l'élévation du coût — pour les actionnaires — du choix de le destituer, par la création de protections onéreuses contre la reprise en main par de nouveaux propriétaires 15, par l'obtention d'assurances de la part des propriétaires que le contrat qui les lie est bien de long terme 16, par une valorisation de soi sous toutes ses formes renforçant le rendement « subjectif » de sa présence à la tête de l'entreprise, dont la conséquence est le consentement des actionnaires à élever sa rémunération. Cette stratégie est en général relayée par le cabinet et l'ensemble des directeurs proches de cet entrepreneur-salarié, dont une partie du détournement peut leur échoir; l'ensemble des salariés de haut niveau peuvent alors *exploiter les propriétaires* — qui reçoivent une moindre rémunération de leur patrimoine — en même temps que les salariés de bas niveau — le partage de la valeur ajoutée n'est alors en rien à leur profit.

<sup>15</sup> Notamment contre les Offres publiques d'achat, une mesure efficace consiste à permettre la vente à 50 % de sa valeur de nouvelles actions sous condition d'OPA hostile, mesure appelée « pilule empoisonnée », en raison (1) du coût prohibitif que peut revêtir une OPA hostile pour les nouveaux propriétaires potentiels, (2) des conséquences néfastes que peut avoir cette mesure, pour les propriétaires actuels de l'entreprise, en raison du moindre contrôle qu'elle implique sur les entrepreneurs-salariés en place — la menace de revendre les titres à un nouveau propriétaire décidé à « faire le ménage » ne tient plus.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Par exemple par le recours aux « parachutes dorés », compensations « à la hauteur des enjeux » contractuellement offertes à l'entrepreneur-salarié en cas de séparation : il s'agit généralement de trois ans de rétribution (Davis et Greve, 1997, p.2). Le contrat qui relie le manager à ses propriétaires n'est certainement pas de la même nature que celui qui relie le simple ouvrier à son entreprise : ni le salaire, ni les conditions du contrat ne sont semblables, sans parles des potentialités d'évolution.

Le jeu du conseil d'administration des actionnaires peut alors consister à peser de tout son poids pour canaliser l'entrepreneur dans une stratégie qui leur est plus propice, soit en l'incitant, par exemple en le rémunérant en actions ou en *stock-options* (droits à long terme d'obtention d'actions de l'entreprise) de façon à faire de lui un capitaliste parmi les capitalistes, soit en le menaçant par exemple de revente de leur parts à un propriétaire décidé à « faire le ménage » — ou encore en le démettant de ses fonctions. Il apparaît que le nouveau capitalisme américain, notamment celui des fonds de pension, qui concentrent sinon la petite épargne « populaire » en tout cas l'épargne parcellaire sans droit de décision et qui la transforment un capital colossal permettant l'acquisition de titres portant le pouvoir de décision, met en action et développe une logique de pression forte sur l'entrepreneur-salarié des entreprises ainsi achetées, de façon à maximiser dans le court terme la valeur du titre dans une stricte logique d'exploitation.

De ces nouvelles analyses comparées il découle deux conclusions. Le statut de l'entrepreneur-salarié — et de ses collaborateurs les plus directs, qui sont aussi inscrits dans un jeu de carrière bien distinct de celui du monteur-fraiseur — est par conséquent des plus complexes : il n'est ni capitaliste, ni salarié, mais un peu des deux et autre chose encore puisque son intérêt consiste à s'ériger vers une situation (par l'acquisition d'un patrimoine d'action ou par l'accumulation de salaires élevés) où il peut accéder en tant que tel à la strate des gros propriétaires d'entreprises, notamment en se voyant confier une part importante des titres d'une filiale. Dans une analyse très marxienne, il participe donc en tant que tel au processus d'exploitation de la force de travail — du fait d'une plus-value qu'il détourne à son profit et ne délivre pas en totalité aux propriétaires. Dans une analyse plus weberienne, il s'intègre au moins partiellement à la «classe d'acquisition » — « classe de production » de la traduction de Dampierre (Weber, 1971, p.391) — qui est caractérisée par un objectif d'accumulation de patrimoine par la participation directe à l'entreprise productive et qui s'oppose à la « classe de possession » qui qualifie les purs rentiers et ceux dont l'activité principale est de valoriser leur propriété financière sans participer à des stratégies entrepreneuriales. Autrement dit, il n'est pas possible de poser que l'entrepreneur non-propriétaire est un salarié qualifié comme un autre — ce qui est pourtant une des conclusions implicite de nombreux sociologues —, et il n'est certes pas non plus un capitaliste. D'autre part, selon la période historique, le pouvoir du propriétaire, qui peut faire plus ou moins pression sur l'entrepreneur-salarié, peut être plus ou moins déterminant.

Notons enfin que les œuvres de Berle et Means comme celles de Burnham ont émergé dans une période troublée du capitalisme traditionnel, pour les premiers dans la crise de 1929, pour le second dans l'interventionnisme étatique naissant du New Deal, qui allait s'étendre à l'ensemble de la sphère occidentale lorsque s'ouvrait une période d'« euthanasie du rentier » — et du propriétaire — chère à Keynes. La vision des auteurs était nettement linéaire : vers une destruction de la propriété traditionnelle et de son pouvoir. Même en pleine économie politique keynésienne, dans l'Amérique des années soixante, James et Soref (1981) montrent que la rentabilité de l'entreprise — actualisation des profits distribués et de l'élévation de la valeur marchande du titre — est inversement corrélée aux probabilités de « remerciement » de l'entrepreneur non-propriétaire par son comité d'actionnaires : le manager salarié complexifie la logique du capitalisme, mais ne l'annihile pas. Il en resulte en effet un jeu complexe où l'entrepreneur nonpropriétaire doit fournir du profit, et où les propriétaires doivent concéder en l'échange un revenu élevé, un loyalty wage, ou rétribution de la loyauté, mais dont le salarié « standard » ne bénéficie guère. Ainsi « capitalistes-propriétaires » et « entrepreneurs-salariés » peuvent apparaître comme deux classes en lutte pour la maîtrise des profits, mais la configuration n'implique en rien une disparition mécanique du système de classes. Là encore, l'analyse marxiste orthodoxe du manager comme officier supérieur de l'armée industrielle (Marx, 1978, vol II, pp. 24-25), un officier destiné aux honneurs en cas de victoire, et à la fusillade en cas de défaite, n'est pas si dénuée de pertinence. Mais le général de l'armée industrielle peut en outre se faire putschiste, et cette menace permanente lui permet d'élever ses revenus, à la défaveur de l'une ou l'autre voire des deux classes initialement en conflit : prolétaires et capitalistes. Au total, en termes de partage de la valeur, de la domination classique du capitaliste-propriétaire et de celle moins classique du « général putschiste de l'armée industrielle », nous ne savons laquelle est la plus douce pour le salarié standard. Notre recul historique, plus d'un demi-siècle après Bearle et Means et Burnham nous offre l'occasion de voir combien cette évolution est des plus complexe, notamment avec le « retour de l'entreprise familiale » dont la bonne santé financière et la profitabilité laisse augurer, derrière l'apologétique (Gélinier, 1996; Albert, 1997; Seillière, 1997), que quelque chose du capitalisme à l'ancienne mode retrouve de sa vigueur, si jamais elle l'avait perdue tout à fait. Cette évolution est en définitive logique puisque, lors des Trente glorieuses, en période de plein emploi et de taux d'intérêt faibles — et avec la menace que faisait peser sur le capitalisme le fait et la

dynamique du communisme, réalité vécue par la moitié de l'humanité —, les capacités de défense des salariés face aux détenteurs du capital étaient plus importantes. Le passage à une période de chômage de masse et de forte rémunération du capital — et de délitescence organisationnelle et idéologique du communisme mondial — va de pair avec un pouvoir plus grand des détenteurs majoritaires des parts d'une entreprise. D'où le soupçon que 1945-1975 fut une grande parenthèse sociale.

Au total, l'argument de la diffusion de la petite propriété a peut-être été néfaste au repérage de facteurs nouveaux, comme par exemple l'envolée récente, depuis dix à quinze ans, de la part du patrimoine détenu par les 5 % d'américains les plus riches Wolff (1995), qui retrouve après la grande parenthèse 1940-1980 son niveau d'avant 1929. A la « diffusion de la petite propriété » — caractéristique de la parenthèse keynésienne —, semble succéder la «concentration des grands patrimoines », qui jusqu'à plus ample informée semble caractériser la nouvelle tendance sociale américaine. La France ne semble pas — encore ? — participer à cette tendance, dans la mesure où l'INSEE démontre la baisse de l'écart interdécile de la répartition du patrimoine des ménages, en passant de 1 à 86 en 1986 à 1 à 64 en 1996 (INSEE, 1996b, p. 86); le rapport interquartile passe de 14,6 à 11,1. Faut-il rappeler pourtant que premier décile était en 1986 de 12 158 F de l'époque, et le premier quartile à 42 419 F<sup>17</sup>, mais là encore, l'existence d'un pays où un fort retournement de tendance existe montre combien l'argument comporte d'incertitudes pour poser la « mort du capitalisme » et par force la « mort des classes ».

# La tertiarisation et la disparition des « manuels »

Un autre argument de la fin des classes provient de la tertiarisation : l'emploi ouvrier, autrement dit la « classe ouvrière », seraient en cours de liquidation, au même titre que les paysans des Trente glorieuses. La critique comporte deux points : d'une part, cette diminution existe mais elle est bien loin de pouvoir être assimilée à une disparition, puisque les ouvriers passent de 1982 à 1994 de 32,3 %

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Chiffres publiés dans INSEE (1990, p. 169), alors que INSEE (1996b) se dispense de présenter la table précisant les valeurs : le patrimoine au niveau du premier décile étant en deçà de la valeur d'un scooter neuf de 50 cm³ et le premier quartile valant à peine le premier prix des catalogues des constructeurs d'automobile bas de gamme — les biens de consommation étant pros en considération dans l'enquête. On peut donc légitimement s'interroger sur la pertinence des écarts interdéciles et interquartiles pour la mesure des inégalités de patrimoine.

à 27,3 % de la population active — le prolongement linéaire de tendance donnant leur disparition à l'horizon de l'an 2060 —; d'autre part, la baisse de la proportion des ouvriers dissimule la hausse de celle des employés, que l'on ne peut qualifier de membres de la classe moyenne. De plus, si leur taux de syndicalisation est faible, et si les enfants d'employés ont généralement plus de chances d'accéder aux professions intermédiaires que ceux des ouvriers, les revenus et le niveau d'éducation des employés sont fort comparables à celui des ouvriers (Forsé, 1996). Si l'on s'intéresse alors à la « classe populaire », à savoir les employés et les ouvriers ensemble, leur proportion est des plus stables dans la population active, puisqu'elle est passée de 58,0 % à 55,3% de 1982 à 1994 disparition en l'an 2240... Le monde tertiaire comporte en effet lui aussi ses emplois d'exécution — voire une situation de travail rationalisé à la chaîne, guère différent de celui en usine, comme le serveur de Mac Do', le développeur de Photo Shop, mais aussi le pupitreur de saisie —, correspondant à des niveaux de salaire très modestes, des qualifications peu reconnues sur le marché, et n'ouvrant guère de potentialité d'évolution.

# L'élévation de la scolarité, et la mobilité qu'elle est censée induire

L'élévation de la scolarité correspond trait pour trait à ce qui est observé pour le niveau de revenu, c'est-à-dire au paradoxe de la modernité: ne pas croître dans un monde en croissance, c'est régresser. Tous les travaux sur la sociologie de l'éducation et de la structure sociale nous apprennent qu'à mesure du développement de l'éducation, les exigences des employeurs pour accorder une place donnée dans la hiérarchie sociale s'accroissent semblablement, lorsque la conjoncture de l'emploi reste stable. Le niveau d'éducation est une donnée ordinale, qui permet de ranger les individus du mieux au moins bien reconnu par le système éducatif, et non une variable nominale, valant en tant que telle, ou soumise à une inflation, une « érosion scolaire » semblable à l'érosion monétaire (Baudelot et Glaude, 1989). Les générations de l'entre-deux guerres ont connu cela, avec la démocratisation du certificat d'études primaires qui n'a plus alors représenté un échappatoire à la condition ouvrière ou plus généralement

manuelle<sup>18</sup>; c'est maintenant le tour du baccalauréat qui n'est plus le passeport pour l'accès aux professions intermédiaires.

Par ailleurs, si l'hypothèse selon laquelle un plus large accès à l'école devait mécaniquement engendrer l'ascension sociale — pour ne pas parler de mobilité au sens de fluidité, ce qui est une autre question — avait quelque validité, les générations les plus récentes, dont le niveau d'éducation ne cesse de s'élever, devraient être aussi les mieux placées socialement, ce que les travaux de Baudelot et Gollac (1997) mettent largement en cause. Aron a pu croire que cette élévation du niveau d'éducation allait révolutionner la mobilité, mais c'était un optimisme infondé : ce progrès apporte aussi ses désillusions, quel que soit le pays (Shavit et Blossfeld, 1993).

### Le flou croissant dans la répartition des salaires et des revenus

Cet argument met en avant un fait qui reste à démontrer : la discipline sociologique et ses principales méthodes s'intéressent maintenant aux questions de variance intragroupes, alors qu'elle s'est jusqu'à un passé récent essentiellement intéressée aux comparaisons de moyennes ou autres indicateurs de tendance centrale. En effet, la prise en compte du revenu professionnel des salariés masculins de 30 à 49 ans de l'enquête FQP de 1964 et de l'enquête emploi de 1995 montre que si la hiérarchie salariale est moins «haute»<sup>19</sup>, le flou de la rémunération entre les catégories est — paradoxalement — resté à peu près identique : 9 % des catégories d'exécutions les mieux rémunérés de 1964 avaient des salaires supérieurs aux 9 % des cadres les moins bien rémunérés; en 1995, cette proportion passe à 10 %. Autant dire que rien ne s'est passé sur ce plan en trente ans... S'il y a eu rapprochement des catégories, le degré auquel le salaire clive les catégories est resté à peu près inchangé. Pour ce qui est des revenus, l'élévation du flou (le recouvrement, ou «tuilage» des mieux rémunérés des catégories modestes et des moins riches des catégories aisées) entre catégories est plus sensible : en 1956, parmi les ménages dont la personne de référence est

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La question de la moindre valeur du titre n'est pas nouvelle, et renvoie à une vieille angoisse de la démocratisation, comme on peut le constater dans la *Mort à crédit* où le jeune Louis-Ferdinand Céline (1952, pp.137 sqq.) est confronté à toute l'absurdité des épreuves du Certificat d'études, devenu banal. Cette question de démocratisation-médiocratisation renvoie à une rhétorique conservatrice devenue classique notamment chez les eugénistes avec Vacher de Lapouge, le Bon (Mucchielli, 1997b, chap.1) Galton et Carrel.

ouvrier, 13 % reçoivent plus de revenus que les 13 % de cadres supérieurs et professions libérales les moins aisés (Banderier, 1970, pp.111-112); en 1990, la proportion est passée à 20 % (Campagne, Contencin, Roineau, 1996, p.52). Les recouvrement se sont amplifiés, certes, mais cela ne signifie pas une totale indifférenciation des revenus (il faudrait passer à 50 % de recouvrement pour que cette indifférenciation soit réalisée). Même si l'on repère plus de flou aujourd'hui qu'hier, il paraît donc difficile de poser que les catégories sociales sont maintenant indifférenciées.

### Le moindre aléa des revenus

La période des Trente glorieuses succède à celle de l'entre-deux guerres où les fluctuations de la conjoncture et les récessions contribuaient à une forte insécurité des revenus des ménages, notamment ceux des ouvriers les moins protégés. Il est très vraisemblable que cette situation était propice à de fortes variations de salaire<sup>20</sup>, même si aucun travail quantifié n'est en mesure de le démontrer. Les Trente glorieuses, marquées par le plein emploi et de faibles variations de la conjoncture, ont largement développé un modèle du salariat stable. Même si l'assurance-chômage amoindrit les heurts des carrières salariales, elle est moins en mesure de protéger le revenu dès que se développe un chômage de longue durée. Le développement de contrats à durée déterminée (CDD) peut contribuer aussi — du fait même que les individus peuvent bénéficier de périodes trop courtes de cotisation — à accroître la proportion de ceux dont la seule ressource est le RMI<sup>21</sup>. Par ailleurs, après un licenciement, le salaire de réembauche est souvent plus

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> L'écart entre la médiane du salaire des employés-ouvriers, contremaîtres exclus, — appelés aussi catégorie d'exécution — d'une part et celle des cadres de l'autre est passé de 3,15 à 2,32.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Notons que les économistes des années Trente notaient une forte rigidité du salaire *moyen*, peu variable avec la conjoncture ; la flexibilité de la masse provenait de la variation de l'emploi ouvrier.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Selon l'enquête emploi de 1994, parmi les hommes de 30 à 55 ans, les employés-ouvriers (N = 14617) connaissent un taux de chômage de 17 %; les chômeurs sans indemnité représentent 48 % des chômeurs. Par conséquent, 8% des employés-ouvriers actifs sont sans salaire ni allocation.

faible<sup>22</sup>, simplement parce que l'individu au chômage subit des contraintes plus fortes que les autres. Le développement du chômage implique alors un plus grand aléa des revenus, au regard de la période de plein emploi des Trente glorieuses, même si un Etat-providence développé amoindrit les risques de court terme. Au reste, le simple fait de savoir que le chômage est un risque de long terme, et que les instruments régulateurs de l'Etat-providence peuvent très bien être supprimés un jour, induit nécessairement une représentation moins favorable de l'avenir pour ceux qui supposent pouvoir en être les victimes un jour. Cette condition n'existait évidemment pas dans une situation comme celle de la fin des Trente glorieuses, après vingt années de plein emploi. Il s'agit en fait d'un retour à l'aléatoire et à l'incertain du revenu. En effet, la société salariale, qui fut conçue, aux temps de la reconstruction, comme l'établissement d'un lien de long terme entre un travailleur et son employeur, et qui n'a cessé de se développer lors des Trente glorieuses, connaît sinon une crise grave, en tous cas des difficultés majeures (Castel, 1995, voir chap. VII et VIII). Ainsi, en France, au sein de la population active masculine de 25 à 59 ans, si la proportion d'indépendants stagne, celle des salariés en emploi connaît un déclin marqué. Dans un pays comme les Etats-Unis, la proportion d'indépendants s'élève après une décrue jusque dans les années soixante, en passant de 8 à 7 % de 1960 à 1970, son minimum, puis remonte à 9,5 % en 1986 (Wong, 1992, p.400). A quoi associer cette évolution? La dérégulation américaine

Ce qui s'interprète simplement: les présents-présents sans chômage ont connu une élévation de leur salaire de l'ordre de 3 %, et chaque mois de chômage est suivi — en mars 1995 — d'une amputation moyenne de 3 % du salaire de mars 1994. En termes weberiens, l'expérience du chômage influe sur les potentialités d'évolution de celui qui le subit ne serait-ce que temporairement.

(-3,01)

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Pour en prendre la mesure, en cylindrant les enquêtes Emploi 1994 et 1995, on peut établir sur les présents-présents de 30 à 55 ans que parmi ceux disposant d'un emploi aux deux enquêtes et déclarant un salaire aux deux enquêtes — salaire inférieur à 50.000 francs (sans correction de l'inflation) et supérieur à 2500 aux deux dates pour supprimer en partie les points aberrants — (N=21509), ceux qui ont connu le chômage au moins un mois entre les deux dates (n=261) ont été 7 % à connaître une amputation de salaire d'au moins 40 % contre 1 % pour les individus n'ayant pas connu le chômage ( $\chi^2$  de 75 pour 1 degré de liberté, p<.000005). Le tiers (31,8 %) a connu une amputation d'au moins 10 % contre 10,9 % pour les individus sans chômage ( $\chi^2$  de 133 pour 1 degré de liberté, p<.000005). Par ailleurs, on obtient la régression linéaire simple : ln(salaire(1995)/salaire(1994)) = -0,034 (mois de chômage entre les deux enquêtes) + 0,031.

et les dépressions des vingt dernières années peuvent en fournir l'explication<sup>23</sup>. Aux Etats-Unis, Gottschalk et Moffitt (1994) constatent par ailleurs une élévation de l'instabilité des salaires depuis la fin des années soixante-dix. Ces deux constats américains ne peuvent être généralisés à la France, et ne disent pas non plus que nous pensons qu'ils le seront un jour, mais indiquent simplement que ce scénario possible est d'autant plus *envisageable* pour la France qu'un pays en a déjà fait l'expérience. En effet, les Etats-Unis où l'argument de la stabilisation des salaires, comme de nombreux autres facteurs explicatifs, ont germé lors des périodes fastes de l'après guerre, pour justifier l'hypothèse de la fin des classes, ont connu sur ces question des retournements majeurs.

## L'émergence de la qualification reconnue

L'argument de Pakulski (1993) est des plus ambigu: dans la mesure où la reconnaissance des qualification porte à la création d'une « classe de savoir », différente de celle conçue par Marx, mais parfaitement repérée par Weber, elle ne contribue pas à diminuer la pertinence de la classe mais simplement à transformer les ressources sur lesquelles l'accession à une classe se fonde: propriété d'un capital ou qualification. En effet, même le schéma de classe néo-marxiste de Wright (1985) intègre cette dimension, au même titre que celui de Erikson et Goldthorpe (1992); cet argument peut donc être écarté *a priori*. Cette émergence ne signale rien de plus que le changement, et dans une certaine mesure la « rationalisation », des ressources sur lesquelles les classes se fondent. Le seule différence est que dans le cadre d'une société rationalisée, il est *en apparence* plus légitime de rétribuer un capital de qualifications reconnues qu'un capital économique. Pour autant, comme on ne sait pas si l'année supplémentaire d'étude doit valoir 5 % ou 50 % de revenu en plus, le niveau de rétribution légitime du capital de qualifications reconnues est une question insoluble.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> «En France, dit le BIT, plus encore que dans les autres pays, on a vu naître pendant la dépression, d'innombrables entreprises commerciales éphémères qui se disputaient le marché en s'entre-détruisant dans une concurrence acharnée. Augmentation des effectifs commerciaux en quelque sorte malsaine, et qui ne signifie nullement qu'en temps de crise on peut trouver refuge dans le commerce. » (Halbwachs, 1964, p.187).

L'émergence d'une culture moyenne de masse et différentiation des modes de vie transversale à la classe

L'argument a deux composantes distinctes : d'une part les différentes classes se rapprochent du point de vue de leur mode de vie, et d'autre part les clivages nouveaux sont de nature non-classiste, renvoyant à la génération, au genre, à l'ethnie, ou encore à la région ou la localité. Les arguments sont ici trop nombreux pour être menés à leur terme, puisqu'ils embrassent ensemble des aspects tels que la consommation, les pratiques culturelles, les comportements privés et la « culture » au sens le plus large. Il semble qu'une culture moyenne a émergé lors des quinze dernières années des Trente glorieuses, et pourrait sembler l'enfant tardif — des années de la prospérité. Des modèles de consommation unifiés ont pu émerger comme norme (tout le monde doit consommer de telle et telle façon), sans que la possibilité de cette norme soit forcément ouverte à tous, notamment pour des raisons financières. Ce n'est pas systématique pour autant : les consommations alimentaires des ouvriers et des cols blancs continuent en effet de différer en France comme en Allemagne (Pfirsch, 1997, pp.168-176). L'écart entre le norme et les possibilités sociales de réalisation semblent être une des dimensions des désillusions des classes moyennes déchues (voir par exemple Vieillechaise, 1997).

Ce type de problème est particulièrement bien soulevé par la sociologie urbaine, notamment celle qui s'intéresse aux grands ensembles à la périphérie des grandes villes (les HLM de centre ville obéissant vraisemblablement à une logique fort différente), naguère peuplés de catégories diverses, et qui ont connu un processus soit de ségrégation, soit de migrations différentielles, au bout duquel l'écart des revenus entre les habitants de HLM et le reste de la population s'est nettement accru<sup>24</sup>. Là encore, l'hypothèse de la convergence, de l'homogénéisation et de la moyennisation des comportements est loin d'être étayée : les classes moyennes évitent maintenant l'habitat en HLM, ce qui ne correspond en rien à une homogénéisation des modes de vie. Ces comportements ségrégatifs, faits de concentration et d'éviction géographiques de différentes strates, se retrouve dans les choix d'un école (Duru-Bellat et Henriot-Van Zanten, 1992, pp.93-95), comme

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Voir les traitements de Budget des familles 1979-1989 par le BIPE pour l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré (UNFOHLM).

de l'école — publique ou privée — (Héran, 1996). L'homogénéisation est là peut être ici aussi très nuancée.

L'émergence de la culture moyenne de masse — qui est le résultat d'un très long cheminement, trente ans après 1968 — n'empêche donc en rien le développement simultané d'autres éléments culturels plus clivant des milieux sociaux, comme les recherches de Besnard et Grange (1993) sur les prénoms le montrent : alors qu'il y eut rapprochement du haut et du bas de la hiérarchie sociale en termes de vitesse de diffusion des prénoms bourgeois vers les catégories populaires, au moins jusqu'en 1970-1980, il semble que les référents populaires connaissent maintenant une autonomie plus forte, comme l'atteste par exemple la diffusion du prénom « Kevin » dans les strates populaires. La stagnation de la dynamique de réduction des inégalités économiques depuis quinze à vingt ans correspond à celle des différences de pratiques culturelles (Mucchielli, 1997), et l'élévation du degré des inégalités pourrait fort bien conduire à une rehiérarchisation culturelle, dont nous n'aurions pas encore tous les éléments d'observation en mains.

Pour ce qui est du développement d'éléments culturels différentiés obéissant à des clivages non-classistes — comme le clivage générationnel, ethnique ou encore sexué — rien n'empêche de les percevoir comme les amplificateurs de phénomènes de classe sous-jacents. En effet, la génération assigne peu ou prou un destin social, par exemple pour accéder à la catégorie des cadres (Chauvel, 1997e). Plus généralement, comme les jeunes connaissent plus souvent que naguère des situations précaires et financièrement difficiles, leur culture peut être la conséquence soit de la jeunesse « en soi », soit du fait que les jeunes plus souvent que les autres occupent des positions plus basses que leurs prédécesseurs dans la stratification verticale et peuvent être vus comme les expérimentateurs d'un nouveau modèle social de précarité plus intense (Chauvel, 1996d).

Autre facteur transversal, la nationalité — ou l'ethnie, pour le cas des Etats-Unis, qualifiée le plus souvent de *race* par les statisticiens américains — peut n'être autre chose que le miroir grossissant de phénomènes de stratification sociale classiques. Les ethnies concernées sont le plus souvent au bas de l'échelle sociale, et subissent généralement ce que les catégories populaires de l'ethnie majoritaire occupant de mêmes positions connaissent (Mucchielli, 1997a).

Les différences sexuées renvoient aussi à des question de précarité économique plus importante des femmes — plus souvent à temps partiel dans des emplois sous-payés à qualification égale, c'est-à-dire avec peu de moyens financiers, en

contrat précaire, seules à s'occuper et à nourrir leurs enfants. Une fois encore, les inégalités en termes de caractéristiques *abscrites* — âge, faciès, sexe —, différentes *a priori* des inégalités de classes, peuvent en être très proche *a posteriori*. Si tel était bien le cas, l'argument tomberait de lui même, mais la complexité même des phénomènes à l'œuvre interdit vraisemblablement toute réponse définitive.

## La fin des comportements politiques de classe

plus encore que Hout, Brooks et Manza (1993), une remise en cause de l'analyse sur la fin des comportements politiques de classe peut provenir de l'offre politique des partis — et non de la demande du citoyen — : que les catégories populaires et moyennes votent de façon moins distincte l'une de l'autre que naguère n'implique pas que la classe disparaît. Goldthorpe, Lockwood, Bechhofer et Platt (1972) citent un développement de Richard Hamilton, qui offre une grille d'analyse prophétique des évolutions du politique dans la France des quinze dernières années : « Par une curieuse ironie du sort, la fin d'une politique de réformes radicales dans de nombreux pays pourrait très bien être la conséquence d'une théorie qui s'accomplit d'elle-même. Les intellectuels qui ont émis cette opinion réussissent à en convaincre les leaders politiques. Ceux-ci à leur tour, persuadés que leur électorat ne réagit plus aux revendications traditionnelles de la gauche libérale, font porter l'accent sur d'autres questions. Les leaders qui sont maintenant modérés perdent alors les élections, beaucoup de leurs électeurs ne voyant plus en eux les porte-parole de leurs intérêts. Cet échec est considéré comme une preuve supplémentaire de ce que les masses récemment parvenues à l'abondance refusent de cautionner une politiques socialiste. Les dirigeants politiques du Parti demandent donc encore davantage de modération.» (Goldthorpe et Alii., 1972, pp.250-251).

L'une des clefs d'explication pourrait alors venir de la position et de l'offre politiques des partis eux-mêmes, et notamment des partis politiques de la gauche, dont le message n'est plus représentatif des aspirations (restées à gauche) des classes populaires — contre-argument d'autant plus crédible que le vote de gauche en France n'est plus guère depuis 1981 un vote d'adhésion, mais plutôt un vote de renoncement, faute de mieux. La situation de décrochement de la gauche des catégories populaires (Chauvel, 1994a), et leur retrait relatif de la participation politique (Héran, 1997a, pp.363-65, 1997b), peut aussi bien provenir de ce que les classes dirigeantes sont maintenant déconnectées des demandes de la classe

populaire, ce qui serait révélateur d'un jeu de classe, où la classe dirigeante. étiquetée de droite comme de gauche, ne forme qu'un bloc homogène dont les représentations et les intérêts, mais aussi l'origine, la formation et la position sociale sont en définitive identiques, et dont se détourne la classe populaire. Est-ce là vraiment la fin d'un vote de classe, ou l'émergence d'une politique de classe, entre les classes dirigeantes jouant leurs intérêts et les classes dirigées, subissant des choix qui ne sont pas les leurs? La question de la moindre conflictualité sociale et le développement apparent du consensus peuvent dissimuler en définitive la recomposition et l'accumulation de conflits cachés (Bouffartigue, 1991, pp.129-130) sans voix et sans exutoire. Ces arguments furent nettement soulevés par le pavé dans la marre électorale de Todd (1994). Le vote pour le Front National semble un vote de catégories populaires jeunes et sans diplôme (Schweisguth, à paraître, 1997; Boy et Mayer, à paraître, 1997), dont l'interprétation stratificationniste en termes de potentialités d'évolution négatives est claire; le passage de la strate à la classe n'est pas pour autant très éloignée, si cette structure récente doit se stabiliser. Là encore, une interprétation tenable de ces faits ne se trouve ni dans un marxisme orthodoxe, ni dans une croyance univoque en la fin de la pertinence des analyses en termes de classe.

# La baisse de la conscience de classe

C'est une des questions les plus passionnantes, tout en étant une des plus complexes. L'argument a quelque fondation empirique, grâce à l'étude rétrospective de Michelat et Simon (1996) qui montrent le déclin sensible (de 68 à 57 %), de 1976 à 1988, du sentiment d'appartenance à une classe, et le croissance de la proportion de ceux n'ayant pas un tel sentiment (de 26 à 39 %). Comme le souligne Forsé (1997a), le solde des réponses passe de 42 % à 18. Comme par ailleurs la classe majoritairement représentée chez ceux faisant état d'un « sentiment d'appartenance de classe » est la « classe moyenne », l'idée qui découlerait d'une théorie marxiste orthodoxe d'une «conscience de classe» massive semble invalidée. Pour autant, il n'est guère possible d'imaginer ce qu'eût donné à l'époque de la parution du Manifeste de Marx et Engels, non plus qu'à la veille de la Révolution d'octobre, ni non plus à Cuba en 1956, un sondage représentatif sur le sentiment d'appartenance de classe. La question de la conscience de classe est-elle bien, comme nous l'avons dit, de nature numerantur, ou alors ponderantur, de nombre, ou alors de poids? Dans la mesure où toute révolution n'est jamais le fait que d'une fraction minime mais décidée qui parvient

à mobiliser ou à obtenir le consentement d'une partie plus importante de la population<sup>25</sup>, la conscience de classe est-elle une question simplement déclarative, ou bien apparaît-elle alors en situation réelle, professionnelle notamment, dans les enjeux directs du partage de la valeur et de l'attribution de ressources sous des contraintes réciproques de domination et de lutte sociale que les différentes strates représentées dans le monde de la production font peser l'une sur l'autre ? Pour autant, les sociologues partant aujourd'hui à la recherche de la conscience de la classe ouvrière<sup>26</sup> reviennent le plus souvent bredouilles, sauf exception, un peu comme ces anatomistes du XIXe siècle, n'ayant jamais rencontré l'âme sous leur scalpel. En revanche, ce que les sociologues contemporains observent, c'est bien la conscience d'une position spécifique au sein de la société, et les corrélats de cette conscience. Par exemple, la situation des citées de banlieues «banales» telles que la dessine Villechaise (1997) montre plutôt celle d'individus atomisés, sans conscience ouvrière au sens orthodoxe du terme, mais parfaitement conscients de leur position sociale, celle des « petits » partageant une situation objective peu enviable et des aspirations irréalisables de consommation et de modes de vie de la classe moyenne : « Dans les entretiens, ressortent ainsi sentiment de déchéance et conviction malheureuse d'être les 'petits', 'ceux d'en bas', les 'méprisés', les 'anonymes' » (p. 357). L'hypothèse d'une société d'exploitation, de domination et d'aliénation sans classe (par exemple, Therborn, 1986, p.110) pourrait bien être en deçà du compte : plutôt que « sans classe », il s'agirait de dire « sans conscience de classe spécifiquement organisée et construite vers l'action collective », puisque la situation objective de classe<sup>27</sup> n'est pas loin. Ce serait plutôt une pré-conscience d'une pré-classe dont on n'a pas le nom (la classe des « gens de peu », selon Sansot, 1991, celle des « petits » pour reprendre la terminologie indigène?), caractérisée par une déstructuration politique, une atomisation sociale, une accumulation de frustrations individuelles entre des aspirations formées lors des Trente glorieuses et une réalité qui l'est moins. Le fait

<sup>25</sup> Il ne lui est peut-être même pas nécessaire d'obtenir le consentement de la majorité.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Nous pouvons au passage nous interroger sur l'intérêt presque exclusif des chercheurs pour les ouvriers; l'enjeu de validation ou d'invalidation de la théorie marxienne est évidemment déterminante dans ce choix de terrain. Il serait pourtant intéressant de s'interroger sur la « conscience de classe dominante », du corps de l'Inspection générale des finances, notamment.

produit donc tout autre chose que de la conscience de classe « classique » : un groupe social important se trouve dans une situation objective de classe mais sans la conscience qui va avec, mais avec une véritable conscience sociale de l'architecture de la société dont ils occupent les positions les plus basses<sup>28</sup>. Cet équilibre est-il tenable à long terme ? C'est une question que les sociologues d'aujourd'hui verront se résoudre demain.

Là encore, la discussion est ouverte plus que fermée, d'autant que les constats sur le passé sont peut-être trompeurs puisque la question est la suivante : « Les classes sociales sont-elles en train de mourir, et d'une mort irréversible ? », le pléonasme posant bien l'enjeu. Les fluctuations du début de ce siècle pourraient être de nature à nous rappeler que, même si nous avons connu de 1945 à 1975 des années de grande stabilité, nous serions peut-être imprudents de croire en la fin de l'histoire sociale. Il convient donc de comprendre l'enjeu des mots eux-mêmes. La question de la « mort », la sociologie ne peut en rien la trancher ; « affaiblissement constaté jusqu'à présent » est la seule problématique argumentable. Notre contreargumentation conduit à dire que si la fin des Trente glorieuses fut l'époque d'un rapprochement des conditions entre les catégories extrêmes du système de stratification, l'avenir est quant à lui totalement indéterminé. Les nuances que nous avons apporté aux arguments de fait des tenants de « la mort des classes » n'a pas consisté à démontrer l'hypothèse de maintien des classes, dont nous ne croyons pas non plus qu'elle soit l'approche pertinente. Elle consistait en effet à montrer qu'entre les excès d'un marxisme orthodoxe, qui disparaît du champ intellectuel, et ceux d'un évangélisme de la société sans classe, maintenant plus répandue que le marxisme, il faut ne pas choisir.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> C'est certainement une strate, avec une identité culturelle (caractérisée par la frustration liée à la volonté de consommer « comme la classe moyenne » mais sans ses moyens), avec une identité temporelle (ses enfants ont toutes chances de connaître les mêmes conditions une fois parvenus à l'âge adulte), mais sans identité collective construite, qui reste donc pour l'heure à l'état magmatique.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> L'enquête post-électorale de 1995 du CEVIPOF comptait une question ouverte sur la classe d'appartenance; 80 % des individus ont fourni une réponse, 37 % des réponses contenaient le préfixe de 5 lettres « moyen- », 22,5 % le préfixe « ouvri- », 6,5 des préfixes tels que « bourg- », « privi- », « aisée- », « favor- », « supér- », 7,5 % des préfixes éclatés en « petit- » (hors « petit bourgeois »), « pauvr- », « basse- », « bas- », « chôme- », « défav- », « peupl- », « desso- », « popul- », « exclu- », « explo- », « faibl- », « infér- », « laiss- », « malhe- », « démun- », expressifs d'une certaine conscience d'infériorité sociale.

# Résurrection du phoenix?

Une fois réglée la question de la « mort » attachons-nous à celle des « classes ». Si nous reprenons notre définition, nous comprendrons que, pour partie, les arguments des tenants de la « mort des classes » concernent la moindre intensité de la stratification sociale, et, pour les autres, la moindre intensité de l'« identité de classe » de ces strates sociales. Une grande partie du débat sur la « mort des classe » s'est effectivement déroulé en faisant usage d'une définition peu claire du terme, sur des implicites trop nombreux, et en tout cas trop souvent sur une indistinction des termes de « strate » et de « classe ».

Notre hypothèse sur la mort supposée de la classe vient de ce que, faute de définition explicite de la classe, ou de consensus implicite sur ce qu'elle est, le sociologue a tôt fait de jouer, en un sens comme en un autre, sur l'incertitude des termes. De cette incertitude, les intervenants du débat ont joué parfois par un glissement plus ou moins subtil, au gré de la démonstration recherchée. Il se peut que les deux termes soient pris l'un pour l'autre, non par ignorance, mais par une confusion rhétorique, et calculée : la classe au sens fort ayant moins de substance qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la classe en son sens général (faible et fort) serait alors morte, ruinant l'édifice de la hiérarchie sociale dans un tout indifférencié ou dont les différences seraient d'un autre ordre.. Pour d'autres, la pérennité des inégalités de revenu entre ouvriers et entrepreneurs (ou encore ouvriers et cadres, plus repérables statistiquement), et la permanence de différences sur de nombreux aspects économiques et sociaux de leur vie quotidienne — qui montrent effectivement que la classe au sens faible, la strate, est bien vivante —, en tirent la conclusion que la classe au sens fort est toujours vivante<sup>29</sup>.

Pour d'autres encore, la distinction entre les deux termes peut sembler inexistante : « classe » est un terme fourre-tout (Lemel, Oberti, Reillier, 1996 ; voir aussi Bidou, 1988, p.71), souvent synonyme de « catégorie sociale », dont les uns feront usage et les autres non selon le choix d'une terminologie neutre ou non-

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Par exemple, Bihr et Pfefferkorn (1995) dans leur travail très bien documenté sur les inégalités sociales et les différences de modes de vie des catégories socio-professionnelles ne font guère autre chose.

neutre<sup>30</sup>, sans que pour autant il s'agisse d'une prise de position sur le legs théorique marxien ou weberien — ou de toute autre origine. Le fait est fréquemment avéré dans les sociologies anglo-saxonnes, où les intervenants — quelle que soit leur thèse — ont fait fort souvent usage du terme de *class* sans porter beaucoup d'attention à la définition de la notion.

Si nous en revenons à notre définition de la strate et de la classe, une réponse est susceptible d'émerger :

Dans la mesure où la strate est définie par la position instantanée, stable, et par des potentialités d'évolution similaires, en intensité et en nature, dans le système de contrainte et d'attribution des ressources sociales en biens et services, le constat que la hiérarchie économique et sociale existe encore — même si, en France, elle est moins intense que voilà trente ans, mais peut-être plus intense que voilà dix ans, ce qui est un fait démontré pour les Etats-Unis — suffit à affirmer que nous vivons encore dans une société stratifiée. En outre, notamment du fait du chômage, qui frappe plus certaines strates sociales que d'autres, l'émergence d'un chômage de masse contribue à faire évoluer vers le bas les potentialités d'évolution des catégories les plus modestes, plus vulnérables. Les contraintes hiérarchiques peuvent s'être affaiblies, notamment dans certains secteurs comme pour l'emploi non-marchand à statut, mais elles restent tout-à-fait pertinentes pour analyser la situation présente, après l'évanescence des utopies autogestionnaires des années soixante-dix. Enfin, l'accès aux biens et services n'est pas indifférencié mais

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> En effet, comme nous le verrons, cette indétermination du sens est présente dès la structuration de la problématique des classes: Marx utilise souvent « classe » dans un contexte où le contemporain utiliserait celui de « strate » ou de catégorie sociale ; c'est la cas notamment, mais pas uniquement, de l'ouverture du premier chapitre du Manifeste. Weber, même s'il fait souvent usage du terme de « situation de classe » (Klassenlage), pour marquer le caractère non-mécanique de la structuration en classe authentique, fait aussi usage du mot « classe » sans plus de précaution. Par ailleurs, pour une période plus récente, lorsque Chenu (1993) titre « Une classe ouvrière en crise », le choix est clairement synonyme de catégorie, mot que d'autres auraient utilisé ; Verret et Creusen (1979) parlent alors d'« espace ouvrier », d'autres de « milieu ouvrier » entendu comme « unité collective définie en termes de relations sociales » (Touraine, 1966, p. 186, chap. 8), ou de « monde ouvrier » (par exemple : Villechaise, 1997, p. 356), que ce « monde » soit privé ou non (Schwartz, 1990); on dit encore «Les ouvriers» (Cézard, 1996). Il faut reconnaître, avec Ossowski (1963, p.167) que le mot « classe » contient une charge politique et émotionnelle que « catégorie » ou « strate » n'ont pas : « An emotional charge of another kind is connected with the word 'class'. In the conventional sense, it would be possible to substitute the term 'stratum' for the term 'class'. But as a signal for conditioned reflexes the term 'stratal enemy' would hardly take the place of 'class enemy'. ». On peut admettre pourtant que si un tel ennemi se présente, c'est que l'identité collective est en passe de structurer la strate en classe.

hiérarchisé. Il en découle que, sans contredit possible, la stratification, même si elle a perdu de son intensité au regard de ce qu'elle fut au début de ce siècle, existe toujours et tout porte à croire que la situation en France n'a pas de raison d'aller de soi-même vers plus d'égalité, bien au contraire.

Dans la mesure où la strate devient classe sous réserve de satisfaction de trois critères d'identité, comme le rappelle Aron, «Quel que soit celui <de ces critères> que l'on retienne, les lois tendancielles de l'évolution sociale n'autorisent pas la conclusion que les classes ont disparu. En fonction même des critères précédents, les classes existent plus ou moins. Les lois tendancielles<sup>31</sup> affaiblissent de multiples manières la réalité des classes, mais aussi longtemps que subsistera la stratification sociale (et celle-ci paraît inséparable de la société industrielle) l'interprétation en terme de classes restera possible. » (1969, p.32, soulignement d'origine). En niant la distinction sémantique radicale entre strate et classe, du fait même que la strate est — ou devient — plus ou moins nettement une classe, nous devons écarter d'emblée les discussions autour de la « fin des classes », simplement parce que l'enjeu n'est pas la fin, mais la fixité, l'affaiblissement ou le renforcement des identités de classe des strates sociales. L'enjeu est alors de comprendre la pertinence de l'identité temporelle des strates — existe-t-il plus ou moins de mobilité ou d'immobilité sociale entre telles et telles strates? —, de l'identité culturelle -- les spécificités de modes de vie, de comportements et de représentations s'intensifient-elles ou s'aplanissent-elles? —, de l'identité collective — la strate forme-t-elle pour ses membres un tout collectif supérieur à soi, un tout que les membres des autres strates repèrent d'emblée comme différents et hostiles ? Du fait même que chacune de ces questions renvoie à des réponses historiques, inscrites dans le temps des sociétés et du changement social, il semble bien illusoire de chercher une réponse sur la nature irréversible (« la mort ») d'un affaiblissement, puisque la condition sine qua non de la fin des classes est celle de la fin des strates, c'est-à-dire l'aplanissement des hiérarchies, et de toute différence structurée de

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Aron qualifie de « loi tendancielle » les évolutions que sont : l'hétérogénéité croissante à l'intérieur de chaque strate, et l'homogénéisation du mode de vie moyen ; l'élévation de la richesse générale ; la mobilité croissante et l'ouverture du système d'enseignement (1967, pp. 32-33). Nous avons relativisé ici la réalité de ces tendances, vraies pendant un temps, moins univoques depuis les années quatre-vingt qu'auparavant, et surtout critiqué l'hypothèse de leur efficacité sur la disparition des classes.

potentialités d'évolution. Elle impliquerait effectivement une société où chacun serait libre d'être pêcheur le matin, chasseur l'après midi et sociologue le soir. Nous n'y sommes pas.

Il semble donc prématuré de poser la question qui nous intéresse sous l'angle de la « mort des classes », qui n'est pas autre chose que la prédiction inverse de l'eschatologie marxiste de liquidation des classes moyennes et de « révolution du prolétariat ». La question est plus sérieusement celle de la modification du système de contraintes et d'attribution des ressources sociales, ainsi que celle de l'identité temporelle, culturelle et collective des strates sociales. Ce point de vue permet de mieux comprendre dans quelle mesure l'avenir reste ouvert, et que les tenants de la « mort des classes » peuvent s'attendre à la possible résurrection de ses cendres du phoenix.

Puisque notre travail s'intéresse essentiellement aux aspects objectifs de la stratification — profession, salaire, revenu, emploi, mobilité — et que les aspects subjectifs (représentations, conscience de classe, aliénation, sentiment de domination, etc.) ne s'intègrent guère à notre démarche, nous ne répondrons pas à cette question du passage de la classe au sens faible (strate) à celle au sens fort (classe tout court). Nous ne nous intéresserons donc pas aux critères d'identité de classe, à l'exception de l'identité temporelle, dont une dimension essentielle est la mobilité intergénérationnelle. Par conséquent, nous ne parlerons essentiellement que de *strates sociales*, au travers de la définition que nous en avons donnée, et non de classes sociales, non pas à la suite de la démonstration — impossible — de ce qu'elles n'existent plus, ni de celle qu'elles sont appelées à ne plus exister, ni non plus de celle leur retour prochain, mais simplement parce que le sujet est trop complexe en lui-même pour être abordé dans le cadre de ce travail, qui doit être vu comme un jalon vers un examen approfondi de la question des classes.

# I-5 LE SYSTEME DE STRATES A LA LUMIERE DE LA DEFINITION

Après cette argumentation théorique de notre conception de la strate sociale, nous allons montrer empiriquement son intérêt. Comme nous l'avons constaté, elle ne prédéfinit pas de cadastre social *a priori*, à l'inverse des propositions de Wright et de Goldthorpe au travers de leurs schémas de classe. Nous allons montrer ici que, d'une part, le problème du regroupement de professions de façon à obtenir un « schémas de classe » satisfaisant n'admet pas une solution unique, mais tout un ensemble de solutions dont chacune a ses avantages et ses inconvénients. Nous verrons, d'autre part, que les éléments pertinents de la stratification sociale ne peuvent, sauf par approximation, se réduire à la profession d'un individu, mais s'étendent aussi aux conditions d'exercice de cette profession, comme le fait d'être au chômage ou non.

Nous avons rapidement analysé les schémas de classe proposés par Wright et par Goldthorpe (chapitre I-4). L'un et l'autre auteurs considèrent d'une part que, peu ou prou, la classe (pour notre terminologie : la strate) *est* l'appartenance à telle et telle profession ou fonction sociale<sup>1</sup> ; l'un et l'autre, d'autre part, voient la classe comme un groupement univoque de professions. Nous allons évaluer ces idées pour montrer :

- 1. Que les schémas de classe sont des objets tout relatifs, du fait même que tout regroupement consiste à limiter la richesse d'une information, et à voir l'unité là où existe la diversité; dès lors, le sociologue doit juger de lui-même, devant son propre objet de recherche et non pas « dans le cas le plus général », ce que doit être le regroupement pertinent.
- 2. Que la profession comme par conséquent le regroupement de profession est en tant que telle insuffisante pour repérer le système de stratification sociale, quant bien même elle serait pour l'heure l'approximation la plus

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'un comme pour l'autre, la propriété de titres, même si elle n'est pas associée à une profession comme gérant par exemple, suffit à situer l'individu dans leurs schémas respectifs : capitalist class pour Wright, fraction corpusculaire de la service class pour Goldthorpe. Notons que le schéma de Wright ne concerne pas directement la profession, mais les caractéristiques de cette profession.

adaptée, puisque d'autres facteurs sont à l'œuvre dans la société contemporaine qui laissent supposer notamment la formation d'une nouvelle strate au bas de la hiérarchie sociale.

# Caractère problématique des classifications

Deux types de taxinomies existent: celles qui se veulent une convention ou une norme et qui, avec toutes les faiblesses qu'elles impliquent, sont au service d'une comparaison ou d'un suivi dans le temps ou l'espace, et celles qui se conçoivent implicitement ou explicitement comme un modèle de la réalité. Pourtant, tout groupement de profession est constitué lui même de groupes de sous-groupes², un peu à l'égal d'un objet fractal où l'unité contient encore la diversité. Par conséquent, chaque élément d'un schéma n'est pas — implicitement — un point, mais un ensemble de points représentatifs des constituants internes de chacun de ces groupe. Il est dès lors probable — et nous allons le montrer — que les groupes de professions que l'on peut édicter ne peuvent l'être que pour élaborer une convention utile pour la recherche appliquée, ni plus ni moins.

Une façon de comprendre la difficulté à concevoir une classification de professions universellement exacte consiste à comprendre à l'aide du code à deux chiffres des CSP de l'INSEE la façon dont les groupes de profession s'articulent entre eux dans l'espace qui résulte de la fluidité sociale intergénérationnelle. Cet espace transcrit les proximités et éloignements entre catégories qui résultent des échanges nets des évolutions des marges<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les cadres des PCS incluent les professions libérales, qui comptent notamment des médecins, dont les uns sont généralistes et d'autres spécialistes.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tels qu'ils peuvent être repérés par des mesures insensibles aux variations des marges des tables de mobilité, comme le ratio des chances. Voir Forsé et Chauvel (1995, pp. 134-136), pour une présentation de l'intérêt de l'usage du ratio des chances, mais aussi chapitre IV-2 de ce travail, où les techniques d'analyse de la mobilité et de la fluidité sont exposées plus avant.

T I-5 1 : Table de mobilité et Table des d<sub>ij</sub> (triangle supérieur) et intervalles de confiance au seuil de 95 % (triangle

| inférieur)  |  |  |  |   |   |   |  |  |  |  |   |  |  |   |  |   |  |  |  |  |  |  |  |  |   |   |  |   |
|---|--|--|--|---|---|---|--|--|--|--|---|--|--|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|--|---|---|--|---|
| 10   13913   21   238   22   202   23   37   31   39   33   34   34   8   35   0   37   23   38   35   42   20   43   7   44   3   34   45   8   45   45   45   51   51   55   51   55   51   56   20   62   104   63   84   64   13   65   24   667   218  | 21<br>2546<br>3447<br>654<br>160<br>58<br>81<br>11<br>19<br>93<br>59<br>66<br>31<br>6<br>87<br>182<br>72<br>197<br>330<br>281<br>435<br>49<br>163<br>799<br>1226<br>284<br>178 | 22<br>1348<br>918<br>1875<br>216<br>125<br>123<br>27<br>30<br>166<br>125<br>60<br>37<br>7<br>65<br>244<br>54<br>157<br>229<br>197<br>338<br>49<br>117<br>474<br>473<br>152<br>120<br>751 | 23<br>256<br>403<br>295<br>435<br>60<br>53<br>17<br>6<br>94<br>50<br>26<br>12<br>24<br>87<br>15<br>60<br>65<br>54<br>86<br>9<br>15<br>93<br>116<br>36<br>36<br>120   | 31<br>204<br>263<br>340<br>104<br>643<br>266<br>85<br>31<br>178<br>253<br>144<br>34<br>11<br>57<br>173<br>48<br>44<br>79<br>84<br>190<br>18<br>12<br>72<br>54<br>19<br>20   | 33<br>414<br>284<br>277<br>47<br>47<br>84<br>388<br>50<br>25<br>136<br>139<br>153<br>16<br>145<br>124<br>56<br>131<br>203<br>283<br>265<br>26<br>30<br>191<br>113<br>31<br>42<br>222  | 34<br>390<br>414<br>330<br>414<br>330<br>83<br>227<br>399<br>223<br>37<br>212<br>187<br>347<br>27<br>11<br>135<br>193<br>104<br>132<br>202<br>166<br>323<br>43<br>31<br>263<br>188<br>46<br>51<br>237           | 35<br>57<br>97<br>118<br>45<br>41<br>87<br>51<br>57<br>86<br>53<br>39<br>12<br>4<br>26<br>79<br>14<br>28<br>38<br>36<br>66<br>14<br>8<br>76<br>41  | 37<br>801<br>829<br>942<br>342<br>302<br>476<br>61<br>65<br>752<br>439<br>190<br>80<br>10<br>185<br>623<br>144<br>355<br>338<br>705<br>105<br>107<br>107<br>108<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109<br>109                                  | 38<br>623<br>789<br>580<br>213<br>172<br>460<br>105<br>43<br>458<br>630<br>293<br>61<br>10<br>139<br>453<br>181<br>474<br>284<br>474<br>284<br>53<br>181<br>474<br>284<br>55<br>70<br>91<br>644<br>53<br>155<br>211<br>57<br>186<br>58<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68<br>68 | 42<br>602<br>462<br>272<br>50<br>44<br>164<br>664<br>15<br>84<br>82<br>58<br>5<br>5<br>98<br>167<br>57<br>165<br>230<br>41<br>41<br>43<br>406<br>225<br>83<br>44<br>43<br>406<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41<br>41  | 43<br>236<br>186<br>160<br>17<br>87<br>90<br>28<br>6<br>58<br>66<br>49<br>108<br>3<br>61<br>80<br>43<br>65<br>120<br>174<br>196<br>61<br>38<br>21<br>77<br>22   | 44<br>82<br>29<br>19<br>7<br>5<br>7<br>7<br>11<br>1<br>8<br>9<br>2<br>11<br>13<br>8<br>9<br>18<br>2<br>8<br>2<br>6<br>5<br>5                           | 522<br>287<br>158<br>17<br>23<br>115<br>11<br>2<br>38<br>27<br>63<br>18<br>1<br>137<br>90<br>200<br>285<br>211<br>12<br>64<br>199<br>209<br>209<br>285<br>211<br>24  | 46<br>1251<br>849<br>766<br>177<br>106<br>235<br>31<br>33<br>255<br>175<br>132<br>63<br>7<br>156<br>572<br>108<br>329<br>405<br>743<br>107<br>154<br>878<br>706<br>239<br>283<br>895<br>127 | 47<br>1142<br>674<br>408<br>67<br>93<br>152<br>28<br>25<br>131<br>181<br>115<br>43<br>2<br>185<br>314<br>226<br>462<br>419<br>130<br>1178<br>876<br>661<br>49<br>130<br>1178<br>876<br>262<br>298<br>1141<br>165   | 48<br>1873<br>1874<br>1877<br>69<br>29<br>99<br>16<br>74<br>74<br>103<br>260<br>109<br>633<br>401<br>109<br>633<br>401<br>109<br>633<br>401<br>1472<br>1169<br>1472<br>1169<br>157<br>167<br>167<br>167<br>167<br>167<br>167<br>167<br>16 | 52<br>1349<br>367<br>176<br>18<br>17<br>48<br>9<br>21<br>33<br>32<br>35<br>5<br>2<br>91<br>92<br>19<br>144<br>444<br>444<br>4233<br>248<br>42<br>132<br>479<br>473<br>148<br>122<br>717<br>124   | 53<br>834<br>287<br>189<br>17<br>7<br>44<br>16<br>5<br>32<br>35<br>27<br>20<br>66<br>62<br>21<br>129<br>190<br>426<br>189<br>38<br>51<br>499<br>389<br>123<br>120<br>636<br>6111   | 54<br>590<br>292<br>268<br>29<br>28<br>85<br>11<br>8<br>79<br>54<br>42<br>29<br>1<br>53<br>127<br>42<br>128<br>223<br>187<br>407<br>53<br>82<br>437<br>383<br>105<br>78<br>636<br>552  | 55<br>184<br>117<br>146<br>26<br>12<br>21<br>4<br>7<br>10<br>15<br>2<br>14<br>10<br>33<br>60<br>31<br>105<br>143<br>40<br>163<br>34<br>40<br>163<br>34   | 56<br>313<br>88<br>106<br>6<br>14<br>21<br>1<br>10<br>8<br>4<br>2<br>14<br>22<br>14<br>22<br>24<br>46<br>38<br>55<br>9<br>37<br>147<br>138<br>50<br>36<br>199<br>49  | 62<br>4042<br>1084<br>468<br>47<br>17<br>78<br>9<br>14<br>56<br>60<br>63<br>5<br>93<br>195<br>106<br>412<br>459<br>514<br>674<br>674<br>674<br>674<br>7<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>87<br>8 | 3510<br>1367<br>497<br>444<br>13<br>57<br>10<br>18<br>50<br>47<br>61<br>47<br>4<br>4<br>82<br>164<br>57<br>264<br>480<br>542<br>69<br>343<br>1589<br>2462<br>435<br>308<br>2512<br>479                   | 2370<br>502<br>327<br>6<br>34<br>8<br>10<br>42<br>29<br>31<br>23<br>6<br>37<br>70<br>22<br>155<br>228<br>232<br>54<br>172<br>589<br>679<br>398<br>160<br>1207<br>177 | 65<br>1094<br>256<br>152<br>13<br>1<br>24<br>1<br>6<br>8<br>18<br>11<br>11<br>15<br>50<br>15<br>107<br>146<br>163<br>210<br>7<br>77<br>7537<br>431<br>168<br>290<br>866<br>110  | 57<br>3718<br>537<br>359<br>27<br>8<br>53<br>10<br>11<br>16<br>17<br>16<br>9<br>40<br>72<br>28<br>116<br>258<br>276<br>49<br>910<br>917<br>969<br>910<br>911<br>12237<br>276  | 68<br>1363<br>300<br>149<br>11<br>7<br>12<br>6<br>5<br>8<br>18<br>8<br>2<br>12<br>25<br>7<br>40<br>95<br>121<br>109<br>24<br>4<br>333<br>484<br>98<br>83<br>781<br>267 | 69<br>1011<br>62<br>42<br>3<br>2<br>2<br>2<br>3<br>5<br>3<br>6<br>6<br>6<br>1<br>26<br>25<br>34<br>38<br>3<br>37<br>80<br>118<br>24<br>22<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81<br>81 |
| 68 37<br>69 494<br>10<br>11 4,2;4,5<br>22 4,4;4,7<br>23 6,0;6,8<br>31 6,6;7,3<br>33 5,5;6,3<br>34 6,1;7,6<br>35 5,6;6,3<br>36 5,6;6,3<br>37 5,9;6,7<br>38 5,6;6,3<br>34 5,2;6,1<br>43 6,0;7,6<br>44 4,8;7,5<br>45 5,3;6,8<br>46 4,8;5,4<br>47 5,1;6,5<br>53 4,7;5,3<br>54 4,8;5,4<br>55 4,3;5,5<br>56 3,8;4,9<br>62 4,4;4,8<br>63 4,5;4,9<br>64 4,6;5,4<br>67 3,5;3,7<br>68 3,9;4,6<br>67 3,5;3,7<br>68 3,9;4,6<br>67 3,5;3,7<br>68 3,9;4,6<br>67 3,5;3,7<br>68 3,9;4,6<br>69 3,1;3,3 |  | 1,5;1,9<br>2,6;3,2<br>2,7;3,1<br>2,8;3,2<br>2,8;3,2<br>1,9;2,3<br>1,6;2,5  | 11<br>48<br>23<br>6,4<br>3,1<br>2,5<br>3,4;4,1<br>3,7;4,6<br>3,6;5,4<br>2,0;2,5<br>2,9;3,5<br>4,3;5,6<br>2,4;3,0<br>3,9;4,5<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,5;5,6<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7;5,8<br>4,7 | 14<br>11<br>31<br>7<br>4,9<br>3,3<br>3,8<br>2,1;2,6<br>1,7;2,3<br>2,8;3,9<br>1,9;2,4<br>2,0;2,4<br>2,0;3,6<br>2,7;3,6<br>3,1;5,4<br>7<br>2,7;3,2<br>3,0;3,6<br>9<br>3,4;4,3<br>3,6;4,7<br>3,6;5,8<br>6,8;7,9<br>7,0;8,6<br>7,0;1,6<br>6,6;8,1<br>6,6;8,1<br>6,5;8,4 | 20<br>68<br>33<br>5,9<br>4<br>3<br>4,2<br>2,4<br>1,1;1,8<br>1,2;1,7<br>1,1;1,5<br>2,7;3,9<br>0,8;1,4<br>1,7;2,2<br>1,9;2,6<br>2,6;3,2<br>2,2;2,9<br>1,6;2,2<br>2,3;3,7<br>2,4;3,7<br>4,0;4,6<br>4,6;5,3<br>4,1;5,5<br>4,1;5,5<br>4,1;6,8<br>3,4,6;5,3<br>4,1;6,9,3<br>4,1;6,9,3 | 34<br>6,9<br>5,1<br>3,8<br>4,2<br>2<br>1,4<br>1,3;2,4<br>2,2;2,8<br>1,6;2,2<br>2,8;4,0<br>2,0;4,1<br>2,3;3,6<br>3,5;4,5<br>3,2;4,6<br>3,0;4,1<br>2,6;3,8<br>4,9;6,3<br>4,9;6,3<br>4,7;6,2<br>5,1;9,1<br>5,4;7,7 | 8<br>35<br>4,6<br>3,4<br>4,5<br>3,3<br>2,3<br>1,9<br>1,6;2,4<br>2,2;3,2<br>2,5;3,8<br>3,3;5,5<br>3,5;6,5<br>2,0;3,0<br>2,8;4,3<br>3,7;5,0<br>2,8;4,3<br>3,7;5,0<br>2,8;4,3<br>3,9;4,5<br>1,8;3,9<br>4,4;5,7<br>4,6;5,8<br>4,7;6,8<br>4,7;6,8<br>4,7;6,8<br>4,7;7,5 | 37<br>6.3<br>3.5<br>2,1<br>1,5<br>2,5<br>2<br>0,6:1,0<br>2,1;2,7<br>2,4:3,2<br>3,0:5,2<br>2,2:3,0<br>0,8:1,1<br>1,9:2,4<br>2,6:3,1<br>3,0:3,7<br>2,8:3,6<br>2,6:3,1<br>3,0:3,7<br>2,8:3,8<br>2,6:4,1<br>3,9:4,5<br>4,0:4,6<br>3,2:3,9<br>4,2:5,7<br>4,9:6,2<br>5,1;7,0 | 38<br>5,9<br>3,8<br>2,7<br>3,2<br>2,2<br>1,3<br>1,9<br>2,7<br>0,8<br>1,7;2,4<br>2,4;3,5<br>4,1;8,2<br>4,1;8,5<br>1,3;1,7<br>1,2;1,7<br>1,8;2,3<br>3,0;3,7<br>2,6;3,3<br>1,6;2,2<br>2,2;3,6<br>2,4;3,9<br>3,6;4,4<br>3,5;4,4<br>3,5;4,4<br>3,5;4,4<br>4,5;5,5<br>4,7;6,6  | 42<br>5,6<br>3,3<br>3,3<br>4,4<br>3,2<br>1,3<br>0,9<br>3,2<br>2,4<br>2<br>2,7;5,3<br>1,3;2,1<br>1,6;2,1<br>1,8;2,5<br>2,4;3,0<br>2,3;3,1<br>2,6;3,5<br>4,4<br>3,0;6,0<br>2,4;4,1<br>3,0;6,0<br>2,4;4,1<br>3,0;6,0<br>2,4;4,1<br>3,0;6,0<br>2,4;4,1<br>3,0;6,0<br>2,4;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,1;4,1<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0;6,0<br>3,0<br>3,0<br>3,0<br>3,0<br>3,0<br>3,0<br>3,0<br>3 | 2,0;3,1<br>2,1;2,8<br>2,0;3,1<br>2,1;2,9<br>2,0;3,0<br>2,7;3,6<br>1,9;2,8<br>2,6;3,7<br>1,9;3,6<br>2,7;5,0<br>3,0;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3,7<br>2,9;3, | 21<br>44<br>6.2<br>5,1<br>4,8<br>4,3<br>3,2<br>4,1<br>6,3<br>4<br>4,1;7,6<br>2,8;6,2<br>3,8;7,2<br>3,1;7,4<br>1,2;4,7<br>4,1;6,5<br>5,5;8,5<br>3,6;5,7 | 136<br>45<br>6,1<br>2,9<br>3,2<br>4,9<br>4,2<br>1,1<br>3<br>5<br>2,6<br>3,1<br>1,7<br>2,6<br>1,3;2,0<br>1,1;1,9<br>1,8;2,4<br>0,8;1,5<br>1,2;1,9<br>2,6;4,5<br>1,0;2,4<br>2,6;3,2<br>2,8;3,4<br>2,6;3,2<br>2,8;3,4<br>2,6;3,2<br>2,8;3,4<br>2,6;3,2<br>2,8;3,4<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2,6;3,2<br>2 | 245  46 5.1 2.5 1.7 2.7 2.9 2 3 2.5 0.9 1.5 1.9 2.5 5.9 1.7  1.0:1.6 1.6:2.1 2.0:2.6 0.6:1.1 1.0:2.1 1.1:2.5 2.3:2.6 2.3:2.9 2.1:2.8 2.7:3.2 3.4:4.3 5.0:6.7                                | 279<br>279<br>47<br>5.8<br>2,7<br>2,9<br>4,5<br>3,4<br>2,8<br>3,6<br>2,1<br>1,4<br>2,1<br>2,5<br>1,5<br>1,3<br>0,7:1,3<br>2,0:3,0<br>0,8:1,5<br>1,3:2,6<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>2,1:2,7<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8,6<br>4,6:8 | 48<br>4,6<br>2,4<br>2,9<br>4,1<br>5,7<br>2,9<br>4<br>4,3<br>2,1<br>2,7<br>3,1<br>2,1<br>1,4<br>1,3;1,8<br>1,4;1,9<br>0,9;1,3<br>1,8;2,9<br>1,1;2,1<br>1,0;1,3<br>1,4;1,7<br>1,2;1,8<br>1,7;2,1<br>2,3;4,0<br>3,1;4,0                      | 366<br>52<br>4,5<br>2,5<br>3,1<br>5,3<br>2,8<br>3,9<br>3,4<br>3,3<br>2,7<br>2,4<br>5,5<br>1,2<br>1,9<br>2,5<br>1,5<br>1,1;2,2<br>0,5;1,4<br>1,1;2,2<br>0,5;1,4<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7<br>1,4;1,7 | 53<br>53<br>5<br>2,9<br>3<br>5,3<br>6,1<br>2,5<br>4,9<br>3,5<br>4,9<br>3,2<br>2,9<br>3<br>3,1<br>1,1<br>2,3<br>2,4<br>1,6<br>1,4<br>1,5;2,6<br>1,5;2,6<br>1,5;2,0<br>1,5;2,1<br>1,6;1,9<br>1,8;2,4<br>3,5;2,4<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,8;2,4<br>3,5;2,4<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,8;2,4<br>3,5;2,4<br>1,6;1,9<br>1,8;2,4<br>3,3;4,4<br>1,6;1,9<br>1,8;2,4<br>3,3;4,4<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1,6;1,9<br>1 | 54<br>54<br>5,1<br>2,4<br>2,1<br>4,2<br>3,8<br>1,9<br>2<br>2,2<br>5,3<br>1,6<br>0,9<br>1,1<br>1,1<br>1,5<br>0,7;1,6<br>1,2;1,6<br>1,4;1,7<br>1,6;2,1<br>1,6;2,1<br>1,6;2,1<br>1,6;2,1<br>3,8;4<br>2,5;3,3<br>3,8;4<br>1,9<br>1,9<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0 | 55<br>55<br>4,9<br>2,9<br>2<br>4<br>4,5<br>3,6<br>2,8<br>3,1<br>2,9<br>4,5<br>2,8<br>3,5<br>1,5<br>2,9<br>4,5<br>2,8<br>3,5<br>1,5<br>1,9<br>2,3<br>1,6<br>2<br>1,2<br>0,5;2,3<br>2,1;3,0<br>1,5;2,5<br>1,3;2,4<br>2,5;4,3<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6;2,6<br>1,6 | 56<br>4.4<br>2,1<br>1,7<br>5,1<br>4,9<br>3,1<br>4,8<br>5,5<br>3,4<br>1,7<br>1,7<br>0,9<br>2<br>1,2<br>1,4<br>0,4;1,2<br>0,2;1,0<br>0,0;1,8<br>0,4;1,2<br>0,3;1,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;2,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3<br>1,3;3,3 | 62<br>4.6<br>2.5<br>3.2<br>5,7<br>7,3<br>4.3<br>5,6<br>5,1<br>4.2<br>3,9<br>3,4<br>3,4<br>3,1<br>2,3<br>1,1<br>1,8<br>1,6<br>0,8;1,0<br>1,3;1,6<br>0,8;1,0<br>1,3;1,6<br>0,0;1,3<br>0,5;0,7<br>1,6;2,0,3                             | 63<br>4,7<br>1,6<br>2,9<br>5,3<br>7,7<br>4,9<br>5,6<br>5,2<br>4,1<br>3,8<br>3,3<br>7<br>2,9<br>2,4<br>2,4<br>2,4<br>1,6<br>1,5<br>1,5<br>2<br>0,9<br>1,0;1,3<br>1,4;1,8<br>0,7;0,9<br>0,8;1,2<br>2,1;2,5 | 64<br>5,1<br>2,2<br>2,7<br>4,9<br>5,7<br>3,4<br>5,7<br>3,4<br>4<br>4<br>3,4<br>2,8<br>2,6<br>2,7<br>1,5<br>1,6<br>1,7<br>1,8<br>1,9<br>0,5<br>1,4<br>1,1             | 545<br>65<br>5<br>3<br>3,3<br>5,5<br>9,1<br>4,7<br>7,1<br>6,3<br>5<br>3,8<br>4,4<br>4,3<br>3,8<br>2,6<br>1,5<br>1,9<br>1,8<br>1,9<br>3,4<br>1,1<br>1,6<br>1,4<br>1,0<br>1,4<br>1,0<br>1,4<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0<br>1,0 | 1703<br>67<br>3.6<br>2.2<br>2.7<br>7.3<br>4.3<br>4.5<br>5<br>5<br>5,5<br>5<br>5,5<br>4.3<br>4.2<br>4.7<br>3.1<br>2.9<br>1.6<br>1.7<br>1.6<br>2.1<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>0.8<br>1.2<br>1.2<br>1.2<br>1.2<br>1.2<br>1.2<br>1.2<br>1.2 | 807  68  4,2  2,4  3,5  6,8  7,4  6  5,6  6  5,4  4,3  5  4,8  3,8  2,7  2,3  2,1  1,9  2,3  0,8  1  1,8  1  1  2,2;3,1  | 7,5<br>6,1<br>6,4<br>7,8<br>7,5<br>6,1<br>6,4<br>5<br>5,8<br>6,6<br>3,5<br>3,8<br>3,7<br>4,2<br>5,1<br>1,8<br>2,3<br>2,8<br>2,6   |

L'idée est ici la suivante : si, réellement, les professions (ou agrégats de professions) exprimées par le code à deux chiffres s'assemblent en des strates clairement repérables, elles doivent être caractérisées par une distance nulle entre elles et une distance égale aux professions s'intégrant aux autres classes. De façon moins exigeante, si les strates forment des objets sociaux concrets, c'est-à-dire plus que des positions structurales relatives, les professions qui constituent une strate donnée devraient être alors proches entre elles et éloignées des autres strates.

Considérons alors, d'une façon classique, la table de mobilité reliant la profession des fils, âgés de 40 à 59 ans, à la profession de leur père issue de la compilation des 14 enquêtes emploi de 1982 à 1995 (N = 210 615)\delta. On trouvera les intitulés des numéros de PCS à deux chiffres dans le chapitre III-2, Table (T III-2 1). De celle-ci peut découler une table plus pertinente pour notre objet : la table des  $d_{ij}$ , logarithmes du ratio des chances bâtis sur la diagonale de la table, qui permettent d'évaluer la dissimilarité\delta entre deux groupes telle qu'elle est révélée par la fluidité sociale. Si  $F_{ij}$  représente les effectifs d'origine sociale i et de destinée j, nous considérerons la dissimilarité entre deux catégories i d'origine et j de destination comme égale à :

$$d_{ij} = log \left( \frac{F_{ii} F_{jj}}{F_{ij} F_{ji}} \right).$$

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notons que l'INSEE ne fait pas la distinction entre petits moyens et gros agriculteurs parmi les pères, il en résulte la nécessité de considérer les agriculteurs comme faisant un tout, hypothèse hautement improbable dans la mesure où les indépendants non-agricoles apparaissent comme nettement hiérarchisés selon le nombre de salariés de leur entreprise : de la même façon, les agriculteurs doivent être stratifiés selon la taille de l'exploitation, les plus gros ayant des chances de ressembler à des entrepreneurs de plus de dix salariés. Le numéro 10 qualifiera donc l'ensemble des agriculteurs.

 $<sup>^2</sup>$  Ou de la distance, dans un sens plus intuitif que strictement géométrique : pour avoir le nom de distance, il faut que d satisfasse l'inégalité triangulaire, à savoir que, quels que soient i, j, k trois catégories différentes,  $d_{ij} \le d_{ik} + d_{kj}$ . Pour seulement 5 % des 24 389 triplets (i,j,k) possibles, cette inégalité triangulaire est non respectée. Si l'on considère l'incertitude qui pèse sur d, estimé sur des données empiriques non-exhaustives, il s'avère en définitive que 0,1 % des triplets ne satisfont pas l'inégalité triangulaire (86 cas). Par conséquent, si géométriquement (en considérant pour ce qu'elles sont les estimations des dissimilarités) il est presque concevable de parler ici d'un espace métrique, une fois prises en compte les incertitudes, il est vraisemblable que l'espace considéré soit réellement métrique.

La table des  $d_{ij}$  est symétrique et ses éléments seront tous positifs ou nuls³. Deux groupes dont les échanges intergénérationnels sont « parfaits », au sens où la destinée sociale d'un individu ne dépend pas de son origine, seront caractérisés par un  $d_{ij}$  peu différent de zéro ;  $d_{ij}$  sera d'autant plus élevé que les groupes sont distants, c'est-à-dire que les échanges intergénérationnels seront faibles, autrement dit que la probabilité d'avoir pour destination un groupe donné est fortement conditionné par l'origine sociale. Pour évaluer ces forces et ces faiblesses, il est possible de comparer les  $d_{ij}$  entre eux, ou alors de réfléchir en fonction de la significativité des effets. Par ailleurs, l'intervalle de confiance de  $d_{ij}$  se construit ainsi : en suivant Agresti (1984, p.17), nous pouvons construire son intervalle de confiance  $d_{ij} = \overline{d}^2_{ij} \pm z_{p/2} \overline{\sigma}(\overline{d}_{ij})$ , où  $z_{p/2}$  est la valeur de la loi normale standard correspondant à un test bilatéral au seuil p désiré (pour un intervalle de confiance de 95 %, nous prendrons:  $z_{p/2} = 1,96$ ), avec :

$$\overline{\sigma}(\overline{d}_{ij}) = \sqrt{\frac{1}{F_{ii}} + \frac{1}{F_{ji}} + \frac{1}{F_{ij}} + \frac{1}{F_{ij}}} \; . \label{eq:sigma}$$

Quel est le statut de cette table pour l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle, ou pour toute analyse de même nature, comme l'homogamie? Elle est une table symétrique de dissimilarité entre catégories considérées deux à deux. Puisqu'elle est fondée sur le ratio des chances, les dissimilarités qu'elle présente sont indépendantes des marges, et ses résultats sont donc compatibles avec la logique des modélisations log-linéaires classiques. Pour autant, elle ne suffit pas à décrire dans toute leur généralité les structures internes de ces tables, mais à décrire une famille spécifique de telles tables, à savoir les tables quasi-symétriques (Sobel, Hout et Duncan, 1985; Becker, 1990; Hout et Hauser, 1992; Wong, 1992), caractérisées par le fait que les ratios des chances sont symétriques, c'est-à-dire que le ratio des chances fondé sur les cases (i,j) et (i',j')<sup>4</sup> est égal à celui fondé sur les cases (j,i) et (j',i'). Les asymétries, qui mettent toujours en jeu trois groupes au moins<sup>5</sup>, peuvent être interprétées de deux

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nous remarquerons qu'aucun de logarithmes du ratio des chances n'est négatif, ce qui aurait lieu si une destinée sociale était moins probable pour ceux qui en sont originaires que pour ceux qui proviennent d'un autre groupe, montrant que la rigidité sociale est systématique pour toutes les professions.

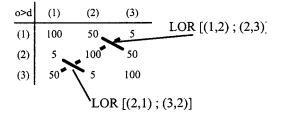
<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Noté par la suite  $OR[(i,j);(i',j')] = (F_{ij}F_{i'j'}) / (F_{ij'}F_{i'j})$ , et LOR[(i,j);(i',j')] pour son logarithme; par définition,  $d_{ij} = LOR[(i,j);(i,j)]$ 

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ce phénomène d'asymétrie ne peut pas exister en effet dans le cas d'une table de type 2-2.

manières distinctes : si elles sont stables sur le long terme, elles peuvent révéler des échanges circulaires entre plusieurs catégories, si elles ne sont pas stables, elles peuvent révéler des reclassements relatifs des catégories entre elles.

Si d'une part elles sont stables, elles peuvent d'une part être vues comme la résultante d'une fluidité circulaire durable. Si, par comparaison avec une table quasi-symétrique, les individus mobiles originaires du groupe (1) ont plus souvent leur destinée dans le groupe (2), ceux du (2) dans le (3) et ceux du (3) dans le (1), il y a asymétrie. Si, invariablement dans le temps, pour toutes les suites de générations de pères aux fils, une telle asymétrie est présente, il s'agit de s'interroger sur la circulation, qui signifie par exemple que le chemin du père au fils (1)  $\Rightarrow$  (2) est plus probable, une fois contrôlés les effets de structure, que (2)  $\Rightarrow$  (1). Un exemple d'asymétrie typique est le suivant :

T I-5 2 : Exemple de table Asymétrique (effectifs)

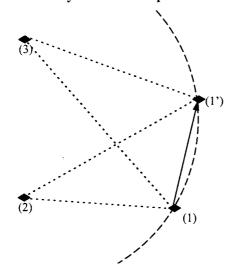


Ici en effet, le LOR [(1,2); (2,3)] vaut 1,6 et LOR [(2,1); (3,2)] vaut -5,3.

Si, d'autre part, les asymétries ne sont pas durables sur le très long terme, elles peuvent être vues comme la conséquence d'un déplacement de catégories au regard des autres. Nous raisonnerons ici de façon intuitive, en reprenant les trois groupes de l'exemple ci-dessus. Admettons que les catégories (2) et (3) sont fixes dans l'espace découlant des distances  $d_{ij}$  et que de la génération des pères à celle des fils, la catégorie (1) se déplace selon le schéma ci-dessous de la position (1) des pères à (1') des fils, où (1') est plus proche de (3) et moins proche de (2) que ne l'est la position (1). Alors, au regard de l'hypothèse de stabilité des positions dans l'espace social, les fils de la catégorie (3) ont tendance à accéder plus souvent à la catégorie (1') — devenue plus proche que naguère — que les fils de la catégorie (1) d'accéder à (3) — plus éloignée. De la même façon, les fils de la catégorie (1) trouveront plus souvent leur destinée en position (2) que les enfants de (2) auront tendance à trouver la leur en (1'), en raison de l'éloignement progressif de la catégorie (1). Le déficit d'effectifs pour les parcours (1)  $\Rightarrow$  (3) au regard des parcours (3)  $\Rightarrow$  (1'), mais aussi pour les parcours (2)  $\Rightarrow$  (1') au regard

des parcours (1)  $\Rightarrow$  (2) résulterait alors de ces déplacements. Dans ce cas, la dissymétrie n'existe que le temps du déplacement de la catégorie (1) et disparaît lorsque son mouvement dans l'espace social a cessé.

F I-5 1 : Asymétrie avec déplacement



Pour être relativement rares, les asymétries existent empiriquement comme c'est le cas des agriculteurs, des artisans et des commerçants de notre table, dont la structure des LOR est identique à celle de l'exemple ci-dessus (extrait de notre table de mobilité):

T I-5 3 : Table de mobilité des agriculteurs (10), artisans (21) et commerçants (23)

| Į |    | 10    | 21   | 22   |
|---|----|-------|------|------|
| i | 10 | 13913 | 2546 | 1348 |
|   | 21 | 238   | 3447 | 918  |
|   | 22 | 202   | 654  | 1875 |

T I-5 4: Table des LOR des agriculteurs (10), artisans (21) et commerçants (23)

| LOR [(10,10);(21,21)] =<br>4,37 (4,23;4,51) | LOR [(10,21);(21,22)] = -0,68 (-0,78;-0,58) | LOR [(10,22);(21,10)] = -3,68 (-3,84;-3,52) |
|---|---|---|
| LOR [(21,10);(22,21)] =                     | LOR [(21,11);(22,22)] =                     | LOR [(21,22);(22,10)] =                     |
| -1,49 (-1,70;-1,28)                         | 2,37 (2,25;2,49)                            | -0,87 (-1,08;-0,67)                         |
| LOR [(22,10);(10,21)] = -2,87 (-3,03;-2,70) | LOR [(22,21);(10,22)] = -1,68 (-1,8;-1,57)  | LOR [(22,22);(10,10)] =<br>4,56 (4,40;4,72) |

Note : intervalles de confiance au seuil de 95 % entre parenthèses

On peut calculer que cette asymétrie n'eût pas existé si — tous les effectifs des autres cellules restant égaux à ceux de la table empirique — le nombre d'enfants d'agriculteurs devenant commerçants avait été de 3050 au lieu de 1348, ou que la proportion de fils de commerçants devenant agriculteurs avait été de 90 au lieu de 202. Cet écart signifie que, relativement à la fluidité générale de type symétrique, les enfants d'agriculteurs ne deviennent pas assez souvent commerçants, ou que trop d'enfants de commerçants deviennent agriculteurs. Autrement dit, les enfants

d'agriculteurs ont tendance à devenir artisans plutôt que commerçants, et que les enfants de commerçants deviennent plus souvent agriculteurs plutôt qu'artisans, par rapport à une configuration de fluidité symétrique. On peut constater aussi que, si les enfants d'artisans n'avaient été que 406, plutôt que 918, à devenir commerçants, la table eût été symétrique — la fluidité, en effet, est une affaire de structure de tableau, et la modification d'une seule case bouleverse toute la structure globale. On peut alors compléter l'argument avec ce troisième élément : par rapport à une configuration de fluidité symétrique, les enfants d'artisans deviennent plus souvent commerçants qu'agriculteurs. Il s'agit alors d'un phénomène complexe de fluidité circulaire, où s'établit un cycle par comparaison à la fluidité symétrique de type : agriculteur  $\Rightarrow$  artisan  $\Rightarrow$  commerçant  $\Rightarrow$  agriculteur. On constate donc que les asymétries dissimulent des phénomènes extraordinairement complexes de fluidité sociale.

Ce phénomène d'asymétrie est à la source du traitement spécifique de la catégorie des agriculteurs par Erikson et Goldthorpe dans leur modèle « noyau » (voir par exemple Erikson et Goldthorpe (1992, pp. 123-125) et Goldthorpe (1995, pp. 70-75, table IV et note 12): leur choix est de rapprocher les agriculteurs des catégories populaires lorsqu'ils sont de la génération des pères, et des catégories moyennes lorsqu'ils sont fils. En effet, les enfants agriculteurs trouvent plus souvent leur destin dans les catégories populaires — au regard de la configuration de quasi-symétrie — que les enfants des catégories populaires ne deviennent agriculteurs. Les enfants d'agriculteurs deviennent moins souvent des membres des catégories moyennes et supérieures que la catégorie des agriculteurs ne reçoit d'enfants des catégories moyennes et supérieures. L'hypothèse correspond bien à celle d'un mouvement de la catégorie des agriculteurs, dont les pères ont une descendance proche de celle des milieux populaires, et dont les fils ont une ascendance qui les rapproche — tendanciellement — des catégories moyennes et supérieures.

En définitive, ce traitement de l'asymétrie implique une interprétation en termes de déplacement de la catégorie des agriculteurs, qui devra donc cesser lorsque s'arrêtera le mouvement de « déprolétarisation » des paysans (Marchand et Thélot, 1997, p.117), dont les enfants connaissent un niveau d'éducation de plus en plus comparable à la moyenne de la population (Goux et Maurin, 1995, p.86). Si en revanche l'asymétrie se prolonge après la stabilisation de la position de la catégorie des agriculteurs, la conséquence en sera simple : il s'agirait alors d'une

structure de fluidité circulaire agriculteur ⇒ classe populaire ⇒ classe moyenne ⇒ agriculteur.

Pour en revenir à notre analyse des distances entre catégories d'une table quasisymétrique, la donnée de tous les d<sub>ij</sub> rend intégralement compte de la structure interne<sup>6</sup> de la table ; en effet, en cas de quasi-symétrie, on peut démontrer que :

LOR[(i,j);(i',j')] = 
$$1/2 (d_{ij'} + d_{i'j} - d_{ij} - d_{i'j'})$$
,

donc l'ensemble des ratios des chances se déduisent de la donnée des [n(n+1)]/2] dissimilarités  $d_{ij}$  et, puisque cet ensemble permet de définir la structure interne d'une table, alors la donnée des  $d_{ij}$  offre le même résultat. Du fait même que les asymétries confrontent les recherches sur la mobilité sociale à un problème d'évolution des dynamiques dont la solution ne peut venir qu'après avoir surmonté les difficultés posées par les tables quasi-symétriques, il convient peut-être de supposer que les tables sont assez proches de la quasi-symétrie pour s'adonner à la méthode ouverte par les dissimilarités  $d_{ij}$ .

Il apparaît que les d<sub>ij</sub> de la table complète à 29 catégories fines sont *tous* significativement supérieurs à zéro. Il en découle que toute agrégation de profession est illégitime, dès le stade du code à deux chiffres des PCS, dans la mesure où les groupes considérés sont significativement différents : la perte d'information commise en considérant deux groupes même proches comme identiques est donc significative. Du point de vue de la mobilité sociale, la catégorie des ouvriers non qualifiés de l'artisanat est donc différente de celle de le l'industrie, et les professions libérales sont significativement différentes des cadres du privé ou des employeurs de plus de dix salariés.

Ce résultat est important, et exige une juste interprétation. Pris au pied de la lettre, il voudrait dire que chacun de ces groupes forme en tant que tel une entité autonome au regard des autres, et que les cadres, non plus que la *Service class* de Goldthorpe, n'existent pas, parce que ce sont des groupes hétérogènes, et que les ouvriers ne forment, non plus, en rien, une classe — ni même une strate, dans notre terminologie —, simplement parce qu'il existe une classe — strate —

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour la notion de « structure interne », c'est-à-dire la forme de l'association des catégories hors variation des marges, voir Forsé et Chauvel (1995, p. 135), dont la définition est parfaitement fixée par la donnée de la famille des ratios des chances indépendants correspondant au nombre de degrés de liberté de la table. La « structure externe » est ce que l'on appelle aussi la « structure marginale », définie par les marges de la table.

d'ouvriers non-qualifiés de l'artisanat séparée de celle des ouvriers non-qualifiés de l'industrie. Une telle interprétation serait excessive et inadaptée, et elle conduirait à une idée de système de stratification fragmenté en des micro-groupes professionnels en définitive insignifiants.

La seule conception cohérente de ce système est plus subtile : les strates existent en tant qu'objets relatifs, ou système de positions relatives, dont le sociologue doit découvrir l'agencement non pas au regard de différences significatives mais au regard des positions relatives qu'occupent ces professions, en termes de proximité et d'éloignement des groupes entre eux. Nous disposons alors de l'indice selon lequel le classement des catégories en vue de l'élaboration d'un schéma de classe ne serait pas une question admettant *une réponse unique*, mais *des réponses convenables*, simplement parce que le jugement sur ce caractère convenable obéit à une multiplicité de critères, et qu'aucun classement ne satisfait simultanément et au mieux l'ensemble de ces critères.

L'idée consiste alors à comprendre les propriétés géométriques de cet espace décrit par les d<sub>ij</sub>, qualifiant les dissimilarités entre groupes. Pour ce faire, nous pouvons disposer de l'aide que fournissent les méthodes classiques d'échelonnement multidimensionnel (voir l'appendice à ce chapitre), qui permettent de disposer dans un espace de dimensions posées *a priori* des objets — ici les groupes définis par le code à deux chiffres des PCS — avec une perte minimale d'information au sens du R<sup>2</sup> entre l'espace à m dimensions résultant de l'échelonnement, et celui à n-1 dimensions de la table empirique à n groupes.

### Echelonnement multidimensionnel et méthodes inférentielles

Il serait possible de faire une synthèse entre les méthodes (descriptives et géométriques) d'échelonnement multidimensionnel et des méthodes (inférentielles et offrant ainsi la possibilité de tests) issues de Goodman (1979) et surtout de Xie (1992), lesquels correspondent à un échelonnement multidimensionnel à une seule dimension, qu'il s'agirait donc de généraliser. Ce modèle nouveau d'« Echelonnement inférentiel » (EI) serait de la forme :

$$log(F_{ij}) = \lambda + \mu_i + \nu_j - \frac{1}{2} \sqrt{\sum_{1 \le k \le K} \delta_k (\xi_{ik} - \xi_{jk})^2}$$

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Vraisemblablement, de nombreuses professions qu'agrègent ensemble le code à deux chiffres sont significativement différentes les unes des autres, comme par exemple les mineurs et les ouvriers du livre, ou les médecins, les dentistes et les avocats.

où F ii sont les effectifs dans la table de mobilité, i et j indexent les catégories des origines et des destinées sociales, K est le nombre de dimensions de l'espace social que l'on souhaite observer (si K = 1, on obtient un modèle de type Modèle II\* de Goodman (1979) avec égalité des positions des catégories lignes et colonnes, ou de type Xie (1992), sans « layer » ; si K = n-1, où n est le nombre de catégories considérées dans la table, le modèle est équivalent au modèle de test de la quasi-symétrie, avec en outre un positionnement des catégories sociales dans l'espace à n-1 dimensions),  $\lambda$ ,  $\mu_i$ ,  $\nu_i$ , représentant respectivement la constante, les paramètres des marges lignes et colonnes ( $\Sigma \mu_i = \Sigma \nu_i = 0$ ),  $\xi_{ik}$  les positions des catégories sociales sur l'axe k, et  $\delta_k$  est alors un paramètre d'« allongement » du nuage des points le long de l'axe k, dans une logique de part de variance expliquée, avec pour contraintes que les vecteurs  $\xi_k$  soient tels que  $\Sigma \xi_{ik} = 0$ , de norme 1, orthogonaux deux à deux, et que les  $\delta_k$  soient tels que  $\delta_{i+1}$  soit maximal, une fois maximisés les  $\delta_l$ ,...  $\delta_i$ , qui le précèdent. Comme on le comprend, les effectifs dans la cellule (i,j) de la table sont — par construction du modèle d'autant plus rares que deux groupes sont distants dans les espaces considérés. Une fois obtenue la maximisation de la vraisemblance, ce modèle permet alors de comprendre combien de dimensions implicites la table de mobilité étudiée met en jeu, d'ordonner les dimensions pertinentes de la mobilité, et les positions de chacune des dimensions dans cette table.

Un modèle plus complet, permettant la comparaison de deux tables, peut être proposé. Outre les paramètres déjà en jeu dans (EI), il est possible de comparer les changements intervenus entre deux tables en considérant le modèle de comparaison de l'échelonnement inférentiel (CEI) — nous proposons ici un modèle simple permettant de comparer pour deux dates t = -0.5 et t = 0.5 mais évidemment, t peut représenter le codage d'une paire de nations, ou tout autre couple de table de mobilité. La généralisation du modèle à une variable nominale à plusieurs catégories comme pour un ensemble de pays à différentes dates ne pose aucune difficulté. Le modèle CEI s'écrit :

$$\ln(F_{ijt}) = \lambda + t\lambda' + \mu_i + t\mu'_i + \mu_j + t\mu'_j - \frac{1}{2} \sqrt{\sum_{1 \le k \le K} (\delta_k + t\delta'_k)(\xi_{ik} + t\xi'_{ik} - \xi_{jk} - t\xi'_{jk})^2}$$

En plus des paramètres déjà présent dans (EI), qui exprimeront la structure moyenne des données (intermédiaire entre les deux dates),  $\lambda'$ ,  $\mu'_i$ ,  $\nu'_j$ , représentant les variations respectivement de la constante, des paramètres des marges lignes et colonnes,  $\xi'_{ik}$  les déplacements des catégories sociales sur l'axe k (il s'agit par ailleurs de contraindre le vecteur des  $(\xi'_{ik})_i$  à avoir une norme minimale, pour interdire les rotations des directions spatiales des axes), et  $\delta'_k$  les variations de la variance expliquée sur l'axe k.

Par ailleurs, comme on peut le calculer aisément, si on se situe dans le cas de dimension maximale K = n-1, on a :

$$d_{ij} = \frac{1}{2} \sqrt{\sum_{1 \le k \le n-1}} \delta_k (\xi_{ik} - \xi_{jk})^2 ,$$

où  $d_{ij}$  est notre mesure de dissimilarité. Il résulte de ce constat que le dernier terme du modèle fournit une analyse proches de celles offertes par l'échelonnement multidimensionnel, à la différence près que les axes et les positions sont exprimées inférentiellement en vertu de la vraisemblance et non géométriquement selon la maximisation du  $R^2$  entre les dissimilarités empiriques et celles sur laquelle converge la méthode d'échelonnement multidimensionnel.

Contrairement au modèle (EI), l'échelonnement multidimensionnel géométrique mis en œuvre ici n'offre pas de test. Inversement, dans la mesure où les dissimilarités sont calculées selon une logique de ratio des chances, ils offrent un regard sur la forme de la stratification sociale qui résulte de la fluidité, c'est-à-dire indépendamment des variations des marges, ce qui le distingue nettement des résultats d'analyses des correspondances multiples, comme celles portant sur l'homogamie de Desrosières (1978). Par ailleurs, alors que des axes obtenus selon le modèle (EI) dépendront au moins de façon secondaire des effectifs des différentes catégories<sup>8</sup>, la méthode géométrique ne s'intéresse qu'aux positions structurales des groupes de profession en accordant le même poids à chacune d'elles.

Par construction des méthodes d'échelonnement multidimensionnel, il s'agit de poser a priori un nombre de dimensions requis : un axe, un plan, un espace à trois dimensions, quatre, etc. Ces espaces ne sont pas imbriqués au même titre que ceux des analyses factorielles — l'axe 1 de l'échelonnement à une seule dimension n'est pas nécessairement l'axe 1 de celui à deux dimensions —, mais sont évidemment caractérisés par le fait que le  $R^2$  est plus proche de 1 à mesure que le nombre de dimensions requises est plus important, et vaut 1 pour l'échelonnement de dimension maximale K = n-1, où n est le nombre de catégories considérées dans la table.

Empiriquement, nous analyserons deux échelonnements multidimensionnels : (1) celui présentant l'ensemble des catégories socio-professionnelles de la table ; (2)

159

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Du fait que l'estimation selon la vraisemblance consiste à limiter l'écart entre effectifs observés et effectifs empiriques, rendant plus coûteuse une erreur de 1 % sur une case où les effectifs sont nombreux que de 10 % sur une autre où les individus sont plus rares.

celui privé des membres du clergé<sup>9</sup> (catégorie 44, 120 pères et 322 fils) et des professions de l'information des arts et du spectacle (catégorie 35, 516 pères et 1280 fils), qui sont les deux catégories les plus rares du codage à deux chiffres des PCS, et dont les dissimilarités calculées souffrent généralement des incertitudes les plus fortes<sup>10</sup>.

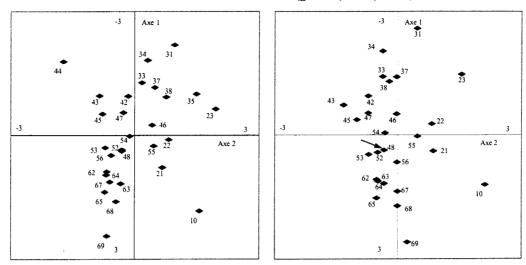
La réduction du R<sup>2</sup> dans le passage de l'échelonnement à une dimension à celle à deux est assez semblable pour les deux échelonnements multidimensionnels : le premier axe expliquant environ 78 % de la matrice des dissimilarités, le second 10 % (soit de 47 à 50 % de la variance non encore expliquée selon la variante). Les troisièmes axes en expliquent de 2,2 à 2,5 % (soit environ 23 % de la variance résiduelle de la solution à deux dimensions), et apparaît ainsi comme résiduel. Il en résulte la possibilité de se concentrer sur un échelonnement ne comptant que deux axes.

T I-5 5: Table de réduction des R<sup>2</sup>

|            |                | échelonnement<br>l |                                 |                | échelonnement<br>2 |                                 |
|------------|----------------|--------------------|---------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------|
| dimensions | R <sup>2</sup> | $\Delta R^2$       | % du R <sup>2</sup><br>résiduel | R <sup>2</sup> | $\Delta R^2$       | % du R <sup>2</sup><br>résiduel |
| 1          | 77,3%          | 77,3%              | 77,3%                           | 78,4%          | 78,4%              | 78,4%                           |
| 2          | 87,9%          | 10,6%              | 46,7%                           | 89,1%          | 10,7%              | 49,7%                           |
| 3          | 90,1%          | 2,2%               | 22,5%                           | 91,6%          | 2,5%               | 22,8%                           |
| 4          | 92,3%          | 2,1%               | 17,8%                           | 93,5%          | 1,9%               | 22,5%                           |
| 5          | 93,3%          | 1,0%               | 12,8%                           | 94,4%          | 0,9%               | 14,2%                           |
| 6          | 93,9%          | 0,6%               | 9,0%                            | 95,2%          | 0,7%               | 13,2%                           |

La comparaison des positions des catégories entre l'échelonnement 1 et le 2 est immédiate : la catégorie — rare — des membres du clergé, très extérieure au nuage de points, perturbe fortement les axes et induit une importante rotation de l'échelonnement 1 au regard de l'espace objectivé par l'échelonnement 2, qui pourrait moins souffrir de l'instabilité impliquée par les membres du clergé. Nous nous restreindrons donc à l'analyse des positions que propose l'échelonnement 2.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Dans un pays où l'essentiel de l'institution religieuse est catholique, la mobilité intergénérationnelle des membres du clergé pose problème : si le destin clérical est rare mais concevable, avoir pour origine sociale — pour père — un membre du clergé est un phénomène conceptualisable uniquement dans les religions juives, musulmanes et protestantes, ou sous des conditions excessivement rares : abandon de l'Eglise, admission dans la vocation — tardive — d'un père de famille, adoption d'un enfant en tutelle (?), etc. Il convient donc d'éviter de prendre en considération cette catégorie où les catégories d'origines et de destinées sont inhomogènes.



F I-5 2 : Solution à deux axes des échelonnements 1 (gauche) et 2 (droite)

L'échelonnement 2 permet à l'évidence de distinguer deux axes : un premier axe de stratification verticale, nettement hiérarchique, à l'extrémité duquel se trouvent d'une part les ouvriers agricoles et de l'autre les professions libérales, et le second, qui rend compte de stratification horizontale et qui oppose en première instance les indépendants (10, 21, 22, 23) aux salariés, et plus finement les indépendants aux salariés de la fonction publique ou socio-médicale (34, 33, 43, 42, 45). On peut être frappé de la similarité entre le graphique à deux axes de l'échelonnement 2 et l'espace des classes proposé par Bourdieu (1979, pp. 140-141) repris et retravaillé par Lemel (1991, p.118, 191). Ce graphique est susceptible de recevoir différentes interprétations-regroupements possibles :

- 1. le classement « Bourdieu », entre les « classes dominantes », séparées en une fraction dominée, salariée, et une fraction dominante, indépendante, puis une « petite bourgeoisie » hétéroclite, puis une « classe populaire » regroupant les ouvriers notons la position des contremaîtres (48), inclus dans le domaine de la « petite bourgeoisie » et le monde paysan. Il en résulte des « patatoïdes » d'une dimension comparable, clivant assez clairement en trois groupes la société française.
- 2. le classement propre aux PCS à un chiffre, correspondant à un regroupement tout-à-fait efficace, à l'exception des contremaîtres qui ne sont effectivement pas « comme » tous les autres ouvriers, mais ne sont pas non plus à l'égal des

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Le retrait de la catégorie des artistes est en définitive inutile, sa prise en considération ne changeant à peu près rien aux axes de l'échelonnement 2.

professions intermédiaires où le code des PCS les regroupe. Au vu de ces deux horizontaux verticaux et objectivés par cet échelonnement multidimensionnel, ils sont, à l'égal des employés, un pont entre la catégorie des ouvriers et celle des professions intermédiaires. La « résolution » au regard du schéma de Bourdieu est plus fine, mais gagnerait à «déclasser» les contremaîtres, mais aussi à distinguer à part les employeurs de plus de dix salariés, certes en faible nombre (10 % des employeurs, 1,2 % de la population des 40 à 59 ans), mais nettement spécifiques, au regard des artisans et commercants, mais telle est la difficulté de l'analyse de la stratification sociale: elle n'est pas une question de nombre mais de poids, du simple fait que la minuscule catégorie des employeurs de plus de dix salariés (moins de 150 000 personnes, selon l'enquête emploi 1995) emploie — et tient donc sous la contrainte du lien salarial, juridiquement conçu comme lien de subordination — les 11 millions de salariés du secteur privé travaillant dans une entreprise de plus de 10 salariés<sup>11</sup>.

3. La donnée des PCS de l'INSEE ne permet qu'inexactement le repérage du schéma de classe de Goldthorpe. En effet, nous pouvons retenir par hypothèse le fait que la classe I « Upper service class » du schéma (voir appendice du chapitre I-3) correspond aux « cadres » des PCS et II « Lower service class » aux « professions intermédiaires », privées des techniciens et des contremaîtres, mais ce découpage est assez incertain. De plus, les artisans et commerçants devraient être distingués en effet selon qu'ils sont sans salariés ou non, et nous concevrons les « gros propriétaires » comme étant les employeurs de 10 salariés et plus. De même, il est bien aléatoire, avec les données disponibles, de repérer une hiérarchie entre le haut et le bas des « routine non-manual workers ». Enfin la distinction entre «semi-» et «unskilled manual workers» est devenue impossible depuis que la catégorie des «manœuvres» a disparu de la codification INSEE. Au global, l'image qui résulte du schéma de classe de Goldthorpe montre la finesse de la classification, qui permet de repérer plus d'objets distincts que les autres propositions. Pourtant, ressort essentiellement de ce schéma une relativement plus grande diversité dans le haut de la hiérarchie sociale, dans cette Upper service class où les entrepreneurs de plus de 10 salariés apparaissent comme le « maillon faible » de la classification.

11 Traitement issu de l'enquête FQP/INSEE 1993.

Cette évidence est plus criante lorsque l'on considère le schéma réduit à 7 classes du schéma, lorsque sont agrégés ensemble le haut et le bas de la *Service class* (I+II) pour en faire le groupe social le moins homogène de sa construction. Notons qu'il existe aussi un codage en 12 susceptible de dissocier les agriculteurs petits et grands, mais Erikson et Goldthorpe (1992) en ont écarté l'usage.

- 4. Le schéma de classe de Wright apparaît comme impossible à représenter sur ce Les trois ressources de Wright — propriété, position organisationnelle, expertise — donnent plus des axes que des groupes professionnels. On doit lui reconnaître une seule position pertinente : celle des indépendants, vus comme formant une hiérarchie autonome et parallèle à celle du salariat, mais sa distinction entre deux hiérarchies, celle de la qualificationexpertise d'une part et celle de la maîtrise de l'organisation-encadrement de l'autre, n'a d'intérêt que théorique. C'est avec peine que l'on peut proposer un axe d'expertise, opposant les ouvriers non-qualifiés aux «intellectuels » sans encadrement (34, 42, 43) et un axe d'encadrement, opposant les exécutants (ouvriers et employés) aux encadrants (33, 37), mais les catégories des ingénieurs (38) et des professions libérales (31) échappent alors largement à la conceptualisation wrightienne. Pour autant, même s'il est non-représentable ici, son schéma, plus conceptuel, peut très bien engendrer une classification aussi valide que les autres, en effectuant une tripartition de type « expertsencadrants », « positions moyennes » et « non-experts-non-encadrants ». Ce serait à l'évidence trahir Wright, dans la mesure où l'originalité de sa construction est de distinguer entre la hiérarchie de l'expertise et celle de l'encadrement, qui est bien celle ici que nous aurons le plus de difficultés à repérer.
- 5. Un autre schéma interprétatif, souvent avancé, repose sur la dyade salariés (S) versus indépendants (I), dont les agriculteurs; le pôle salarié<sup>12</sup> de cette dyade est lui-même éclaté en une triade (1) encadrement et conception, (2) supervision et intermédiation, (3) exécution, inspiré de la fonction publique. La difficulté de ce schéma vient de ce que du point de vue du salaire, les employés

<sup>12</sup> Par tradition, il est fréquent de considérer les professions libérales comme s'intégrant au pôle « salarié », alors qu'il s'agit le plus souvent d'indépendants. Pourtant, les échelonnements multidimensionnels tendent à donner raison à ceux qui les voient comme intégrés au bloc « salarié ».

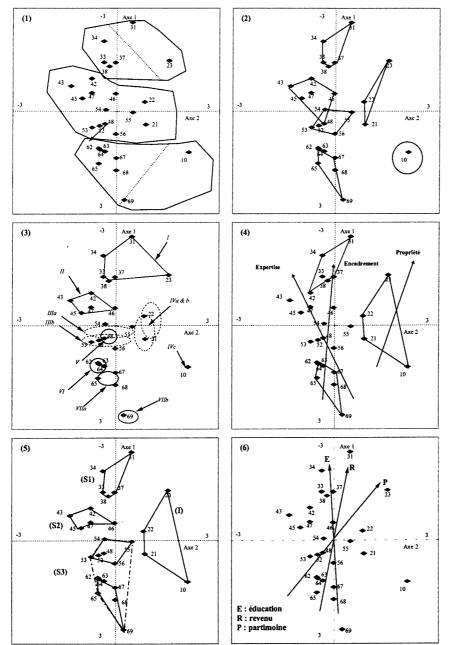
(au sens de la PCS) sont au même niveau que les ouvriers (Forsé, 1996, p.183), alors que du point de vue de la fluidité sociale, les employés forment une passerelle entre les professions intermédiaires et les ouvriers. Il en résulte ce fait essentiel : si du point de vue de la position sociale instantanée, ouvriers et employés se trouvent au même niveau hiérarchique, du point de vue de la fluidité, et donc des potentialités d'évolution intergénérationnelles, les employés sont en position nettement plus élevée.

6. Si, plutôt que de se donner une lecture catégorielle de la structure sociale, on prend le point de vue structural de la disposition de deux capitaux, scolaire et économique (patrimoine), on peut admettre le bien-fondé de la synthèse de Bourdieu : un axe de capital « culturel » complète nettement, de façon bidimensionnelle, l'axe du capital économique<sup>13</sup>. Ainsi, nous présentons trois axes fondés sur les corrélations entre les positions des catégories sociales présentes et le niveau d'éducation (E)<sup>14</sup>, le niveau de revenu (R), et le patrimoine (P).

Quels sont les enseignements de ces figures sur la forme de la structure sociale révélée par la fluidité? Le premier concerne le caractère conventionnel d'un choix de classification, le deuxième l'incertitude de la notion de hiérarchie, et le troisième le difficulté à définir sans ambiguïté la notion de mobilité horizontale.

<sup>13</sup> Même si ce terme de « culturel », valide dans une sociologie du goût, ne l'est plus vraiment pour l'analyse pure de la mobilité sociale, où cette culture n'est rien si elle n'est validée par une qualification socialement reconnue, ouvrant droit à des positions élevées, légalement — médecine, avocature, postes de direction de la fonction publique — ou pratiquement — cadres du privé — largement réservées à ceux qui disposent du parchemin nécessaire.

 $<sup>^{14}</sup>$  E : âge de fin d'études des hommes de 40 à 59 ans selon l'enquête Emploi 1994 :  $R^2$  entre E et les deux axes de l'échelonnement = 0,88 ; R : logarithme du revenu par unité de consommation selon la profession du chef de ménage en 1990 selon Campagne, Contencin et Roineau, 1996, les catégories de notre table se voyant attribuer le revenu moyen des catégories moins détaillées de la publication :  $R^2 = 0,87$ ; P : logarithme du niveau de patrimoine brut, en 1982, du ménage selon la profession du chef de ménage selon Bihr et Pfefferkorn (1995, p.244), les catégories de notre table se voyant attribuer le patrimoine moyen des catégories moins détaillées de la publication :  $R^2 = 0,86$ .



F I-5 3 : Six interprétations de l'échelonnement (voir texte)

Caractère conventionnel du choix d'une classification

D'abord, chaque catégorisation-interprétation est peu ou prou valide, même celle de Wright. Chacune de ces conceptions est vraisemblablement suffisante à synthétiser l'essentiel de l'information contenue dans les 27 catégories analysées. L'intérêt que revêt un regroupement ou un autre tient à la problématique adoptée plus qu'aux justifications de tel ou tel schéma, dont le surcroît d'intérêt au regard des autres est nécessairement « à la marge ». Elles sont plus ou moins détaillées,

du fait même que toute catégorisation a notamment pour objectif de réduire toute la richesse d'une information disponible à quelques éléments essentiels : trop de catégories réduit peu l'information, trop peu de catégories la réduit au minimum. L'objectif de la catégorisation est alors une affaire de jugement, où chacun peut préférer la justesse du détail ou la condensation de l'information, impliquant donc que le nombre de catégories est par nature indéfini dans le cas général : de 3 pour le schéma des « classes selon Bourdieu » (1) à 11 pour le schéma complet de Goldthorpe (3).

Comme chaque fois qu'une large marge de choix est ouverte au chercheur, il ne lui reste qu'à tester différentes alternatives, moins d'ailleurs pour valider le même résultat pour chacun des choix que pour repérer les singularités et les différences impliquées par deux choix distincts.

#### Incertitude de la notion de hiérarchie

L'enseignement majeur provient, certainement, de la figure (6) qui montre que les ressources des différentes catégories sont fortement corrélées entre elles et expriment la coexistence de deux hiérarchies claires, complémentaires, apportant une information importante sur la nature même des axes obtenus par l'échelonnement. Ces ressources, quoique corrélées, le sont pour autant imparfaitement, et la question pertinente qu'elle pose est moins celle de l'incongruence du statut (status inconsistancy) — qui proviendrait de ce que circonstanciellement certaines catégories sont situées plus haut sur l'une des échelles que sur l'autre (voir notamment Lenski, 1954; Smith, 1996) — que celle de la coexistence en soi, simultanément, de deux hiérarchies autonomes, celle du niveau scolaire et celle du patrimoine. Certaines catégories existent pour et par le développement d'une espèce de capital et l'autre par une seconde espèce. Il existerait alors deux types de carrières : celle du salarié, qui passe par l'acquisition de titres scolaires, d'expériences et de qualifications reconnues, et celle de l'indépendant, qui passe par l'accumulation de capitaux strictement économiques de propriété. Il en résulterait que l'incongruence de statut ne serait pas un pur défaut de cohérence (consistency), lié par exemple aux aléas de la vie, mais bien l'existence d'une double cohérence, inscrite dans le système social, du fait de indépendance et de la simultanéité de deux hiérarchies de positions sociales liées aux capitaux économiques et scolaires.

Il est vrai que les professions libérales (31) sont en position haute sur l'une et l'autre dimensions, et que les ouvriers de la manutention et du transport (65) sont,

dans la même mesure, au bas pour les deux. Pour autant, certaines catégories sont caractérisées par deux positions simultanées, assez divergentes : les agriculteurs (10) sont, par exemple, en position moyenne en termes de capital économique, mais en position basse en termes de capital scolaire, et les professions scientifiques (34) sont caractérisées par une situation inverse ; la catégorie des chefs d'entreprise de plus de dix salariés est en position maximale sur l'échelle du patrimoine, avec une position proche de celle des cadres pour l'éducation.

Ce n'est pas à notre sens une incohérence — ou une incongruence du statut —, mais bien la cohérence de deux hiérarchies : les uns se développent par des gains en capital économique — au-delà de leur revenu, par le renchérissement de leur capital économique —, et les autres par une scolarité et, au-delà, par un savoirfaire ou une qualification reconnue se développant avec l'expérience. Il s'agirait bien de deux hiérarchies sociales différentes, susceptibles d'être synthétisées en un capital moyen (la bissectrice des axes E et P de la sixième figure) mais qui n'exprimerait qu'un mi-chemin entre deux réalités distinctes. Il en résulte la forte ambiguïté de ce que l'on appelle « la hiérarchie sociale » : doit-on choisir plutôt la bissectrice entre E et P? Plutôt P? Plutôt E – comme le fait l'échelonnement 2? En effet, tout modèle, qu'il soit géométrique comme notre proposition d'échelonnement multidimensionnel, ou qu'il soit inférentiel, comme celui de Goodman (1979), de Wong<sup>15</sup> (1992), de Xie (1992), etc. mettra certainement en évidence un premier axe synthétisant les effets de hiérarchie ou de stratification verticale, mais dont la direction spatiale exacte — qui correspond alors plus ou moins à du capital scolaire ou économique — n'est en rien précisée à l'avance, et ne peut être précisée dans l'absolu, semble-t-il.

Ce fait introduit une incertitude fondamentale sur une notion pourtant primordiale : *La Hiérarchie* n'existe pas, parce qu'il existe (au moins) deux hiérarchies. Cette incertitude interdit généralement toute forme de comparaison directe<sup>16</sup> entre modèles, qu'ils soient géométriques ou inférentiels : deux résultats distincts pouvant être en réalité plus identiques qu'il n'y paraît au premier regard,

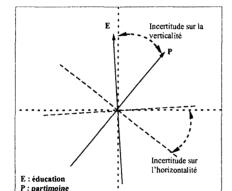
<sup>15</sup> Wong discute la question de la coexistence d'une mobilité verticale et d'une mobilité horizontale, mais selon lui comme pour les autres, l'univocité de la verticalité relève d'une évidence absolue, alors que, dès que se trouve correctement posée la question de la multidimensionnalité, la coexistence de deux hiérarchies implique l'impossibilité de fonder sans ambiguïté la verticale et l'horizontale.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> C'est-à-dire sans s'interroger plus sur l'élimination de la rotation qui peut relier les axes d'un échelonnement à celui d'un autre.

cet axe de hiérarchie, ambigu, pouvant avoir tourné dans la comparaison entre deux ensembles de donnée. Il y a donc une impérieuse obligation à contrôler les rotations, vraisemblablement entachées de nombreux aléas, qui peuvent induire des résultats non comparables, le premier axe pouvant suivre la direction de E dans un cas, de P dans l'autre, et que les scores des différentes catégories peuvent alors diverger notablement.

## Difficulté de définition de la notion d'horizontalité

La verticalité étant multiple, l'horizontalité, d'emblée, ne peut l'être moins. En effet, selon que l'axe retenu comme exprimant la verticalité est choisi plus proche de l'axe d'éducation ou de celui de patrimoine, la dimension horizontale qui s'en déduit comme complémentaire, c'est-à-dire comme orthogonale à cet axe de hiérarchie verticale, devra varier.

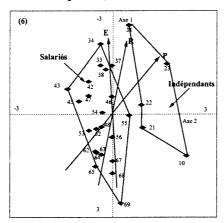


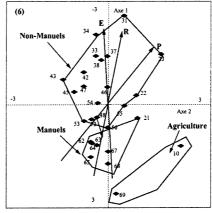
F I-5 4 : Incertitudes sur la verticalité et l'horizontalité

Ce troisième enseignement pourrait donc paraître redondant, mais ce n'est pas le cas. Lorsque, comme Wong (1992), on définit l'horizontalité comme les échanges, à score égal sur un axe de hiérarchie, entre des statuts d'emploi distincts, comme l'indépendance ou le salariat, ou entre secteurs d'activité de type agriculture/industrie/service, ou plus classiquement agriculture/manuel/nonmanuel, au vu des résultats, il apparaît d'emblée qu'une difficulté majeure se présente. Elle est simple : il existe de la hiérarchisation — et non une hiérarchie, une fois tenu compte du point précédent — entre statuts d'emploi ou entre les secteurs d'activité. La distinction entre statuts d'indépendant ou de salarié est certes plus ambiguë, puisque sur l'axe du niveau de scolarité, il existe un recouvrement important entre indépendants et salariés, même si ces derniers sont plus souvent représentés au bas de la hiérarchie. En revanche, sur l'axe du

patrimoine, il n'y a pas ambiguïté: être indépendant, c'est occuper le haut de la hiérarchie patrimoniale, et être salarié, c'est être le plus souvent au bas de cette hiérarchie. Le phénomène est plus clair encore pour les secteurs: pour le patrimoine, être manuel — agricole ou industriel — c'est être dans une catégorie qui, en moyenne, se trouve dans le milieu-bas de la distribution; pour le niveau de scolarité, c'est plus clair encore: industriel ou agricole, le manuel est au bas de la hiérarchie.

F I-5 5: Capitaux, Statuts et secteurs





Il en résulte que la distinction entre hiérarchie, secteurs et statut n'est pas dénuée d'ambiguïté, et que la distinction entre des effets propres de hiérarchie et de mobilité supposée « horizontale » pourrait bien être infondée, puisqu'il existe déjà de la hiérarchisation dans le secteur, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, dans le statut.

Nous conserverons de ces résultats l'idée de la difficulté à choisir au sein des professions un classement préétabli, et parfaitement dénué d'ambiguïté, simplement parce que nous nous trouvons dans une situation de positions structurales relatives de groupes — ici fondés sur la profession — où certains découpages sont tout à fait valides, mais dont aucun ne peut vraiment être posé comme parfaitement idéal. En effet, il suffirait de disposer d'un matériau plus fin encore — pour la définition des professions —, en distinguant les employeurs selon des catégories plus fines de salariés, les agriculteurs en trois groupes, les médecins selon qu'ils sont généralistes, spécialistes, directeurs de leur clinique privée, etc., pour parvenir sans doute à un clair éclatement de certains blocs vus jusqu'ici comme homogènes.

Il suffit en revanche de disposer d'un matériau empirique moins fin — du point de vue des effectifs —, comme c'est le cas très généralement<sup>17</sup> pour perdre de vue des informations des plus pertinentes : sans la catégorie des employeurs de dix salariés et plus (23), nous n'aurions pu repérer de façon aussi cruciale l'axe du patrimoine, l'information pertinente se trouvant en effet sur la tête d'une épingle. Il est vrai que le découpage des employeurs selon le seuil de 10 salariés ne permet pas de repérer la pointe supérieure : celle des employeurs de plus de cent, ou de mille, salariés, dont la position est très vraisemblablement située aux confins de l'axe P. Mais l'analyse de cette population de la « superélite » industrielle — de la « surclasse » dirait Attali — relève certainement plus de la mobilisation d'arbres généalogiques que de la macro-sociologie. Pourtant, le caractère corpusculaire de celle superélite, ne l'empêche d'avoir un poids essentiel dans l'évolution de la société française comme de toute autre<sup>18</sup>.

## Caractère problématique de la profession

Dans la partie précédente de ce chapitre, nous avons supposé que la profession est le fondement la stratification. En réalité, rien n'est moins clair : cette profession n'est qu'un élément de la position au sein du système de contraintes subies et d'attribution des ressources. Plutôt que de nous concentrer sur les cimes de la structure sociale, nous allons centrer notre attention sur l'abîme, à la recherche de la « sousstrate »<sup>19</sup>. L'installation dans l'emploi précaire, le chômage chronique, peuvent être vus comme des éléments stratifiants, porteurs de contraintes et restrictifs pour l'accès aux ressources sociales, au-delà même des origines sociales et des acquis scolaires des individus. Il y aurait donc là quelque chose qui se développe.

L'argumentation classique concernant le chômage est qu'il n'a pas même l'apparence d'un élément constitutif d'une strate : il n'est qu'un passage vers un

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Nous avons compilé 14 enquêtes Emploi, qui chacune compte à l'origine environ 150 000 individus, ce qui veut dire que nous disposons vraisemblablement de la plus grosse table de mobilité bâtie jusqu'à présent.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Soit « en donnant du travail au pays », soit en symbolisant le « mur de l'argent », selon les options idéologiques — mais cette classe n'est certainement pas neutre pour l'étude da la structure sociale.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> La création de ce terme correspond à la volonté de sortir du débat particulier à l'underclass, débat autour du mot et de sa portée politique, plutôt que sur les faits qu'il est censé recouvrir (Avenel, 1997, p.218). Cette soustrate est pour nous « ce qui est au dessous du système de stratification sociale ».

nouvel emploi ou vers l'inactivité, et non un élément durable de la position sociale. Une fois prise en compte notre définition de la strate comme impliquée par la position instantanée, stable, et les potentialités d'évolution, en intensité et en nature, dans le système historique de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services, le chômage devient intéressant en termes de structure sociale, pour peu qu'il agisse sur le système de contraintes ou sur les potentialités d'évolution. Il est dès lors crucial de s'intéresser à la durée non pas du chômage, mais de la position d'individus effectuant des allers et retours de l'emploi au chômage. Au-delà des individus stables dans leur chômage (les chômeurs de longue durée), selon que le chômage d'un individu a un caractère chronique, ou qu'il est purement transitoire, aléatoire et circonstanciel, il ne signifie pas la même chose. S'il est transitoire, en effet, il reste un mauvais moment à passer mais rien de plus. S'il est chronique, le travailleur ex-chômeur peut dès lors être vu comme un futur chômeur, dont la condition n'a pas de raison de s'améliorer avec le temps: il travaille aujourd'hui — ou chôme aujourd'hui — mais il changera bientôt de position, car sa position est d'alterner entre emploi et chômage. Ainsi, il peut être ouvrier selon l'INSEE, il n'est pas pour autant un ouvrier en emploi stable : il est le membre d'une autre strate ou fraction de strate que les Trente glorieuses nous avait fait oublier, celle du travailleur instable.

Débutons par une évidence : le chômage de l'année dernière est le meilleur prédicteur du chômage d'aujourd'hui. En effet, si 4 % de la population masculine en emploi en mars 1994 est au chômage en 1995, 60 % des chômeurs de mars 1994 le sont encore en mars 1995. Ceci découle simplement de ce que, puisque la durée observée moyenne du chômage est de plus d'un an<sup>20</sup>, plus de la moitié des chômeurs de 1994 doit encore y être encore en mars 1995.

T I-5 6: Population masculine active en 1994 et 1995 et transition emploi-chômage (% en ligne)

|                         | En emploi en mars 1995 | En chômage en mars 1995 | N      |
|-------------------------|------------------------|-------------------------|--------|
| En emploi en mars 1994  | 96,0                   | 4,0                     | 37 717 |
| En chômage en mars 1994 | 40,6                   | 59,4                    | 4 573  |
| Actifs 1994             | 90,0                   | 10,0                    | 42 290 |

Source: Enquête Emploi 1995

171

<sup>20</sup> C'est-à-dire que la population aujourd'hui au chômage déclare en moyenne plus d'un an de chômage, ce qui ne signifie pas que le chômage dure en moyenne plus d'un an, mais vraisemblablement plus de deux, si la courbe de répartition du temps de sortie du chômage est caractérisée par une asymétrie nulle. Le chômage est caractérisé par une structure de type : premier entré, premier sorti.

La table qui en résulte est caractérisée par un logarithme du ratio des chances (LOR) de 3,56, soit une distance qui correspond à l'éloignement entre les cadres du privé et le personnel de service aux particuliers de notre table de mobilité. Bien sûr, cette comparaison est des plus douteuses : la table de mobilité compare des pères et des fils à une génération d'écart, alors que cette table compare la position d'individus à douze mois de distance<sup>21</sup>. Elle montre pourtant une certaine permanence de la situation du chômage.

A l'évidence, pour des raisons d'effets de structure, une partie de l'information pertinente des potentialités de chômage est redevable à la profession : le cadre de la fonction publique ne connaît pas le même risque que l'ouvrier non qualifié travaillant dans le secteur du bâtiment et travaux publics. Une partie de cette information revient aussi à la profession des parents, l'âge, la formation scolaire, etc. Pour autant, comme le montre une simple régression logistique, le contrôle de telles variables, quoique nécessaire, ne change rien au résultat selon lequel le chômage d'aujourd'hui modifie les chances d'y être demain. En effet, entre le LOR brut, sans contrôle de structure, et celui qui découle de la régression logistique<sup>22</sup>, l'écart est infime, puisqu'il passe de 3,56 à 3,38. La stabilité dans le chômage est un fait avéré, même tenu compte des caractéristiques sociales des individus.

Evidemment, dans ce traitement, une bonne partie de la population au chômage aux mois de mars 1994 et 1995 le fut aussi pendant chacun des 12 mois qui séparent les deux dates : 47 % des chômeurs de mars 1994 n'ont eu aucun emploi sur l'année écoulée. Le chômage est vu comme une situation provisoire, mais elle a duré pendant un an au moins pour la moitié de la population des chômeurs de mars 1994, qui pouvaient être entrés au chômage bien avant... Une partie de notre argument est déjà en place : le chômage, vu classiquement comme lieu de passage, est déjà une position sociale durable dans le moyen terme d'un an pour la moitié de la population.

172

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> On peut pour autant se poser la question de la réaction d'un serveur de café au chômage à qui l'on dirait qu'il a autant de chances de retrouver de l'emploi dans douze mois que son fils de devenir cadre...

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> En effet, en procédant avec un contraste de type déviation, le logarithme du ratio des chances entre la variable à expliquer d'une régression logistique et une modalité de variable explicative vaut simplement deux fois la valeur du paramètre estimé correspondant à cette modalité — aux incertitudes de mesure près.

T I-5 7 : Régression logistique du chômage 1995 selon les variables de contexte et le chômage en 1994

| PCS<br>indépendants    | -0,8815 |        | 157,4398  | 4 |        |         |
|------------------------|---------|--------|-----------|---|--------|---------|
|                        | -0,8815 |        | ,1570     | 4 | 0,0000 | 0,0823  |
|                        |         | 0,0863 | 104,4190  | 1 | 0,0000 | -0,0681 |
| cadres                 | 0,0098  | 0,0714 | 0,0188    | 1 | 0,8908 | 0,0000  |
| pi                     | 0,0363  | 0,0532 | 0,4658    | 1 | 0,4949 | 0,0000  |
| employés               | 0,4743  | 0,0549 | 74,7168   | 1 | 0,0000 | 0,0574  |
| ouvriers               | 0,3611  |        |           |   |        |         |
| PCS PERE               |         |        | 44,6168   | 4 | 0,0000 | 0,0407  |
| indépendants           | -0,2816 | 0,0484 | 33,8956   | 1 | 0,0000 | -0,0380 |
| cadres                 | 0,3601  | 0,0707 | 25,9424   | 1 | 0,0000 | 0,0329  |
| pi                     | -0,0019 | 0,0608 | 0,0010    | 1 | 0,9752 | 0,0000  |
| employés               | 0,0001  | 0,0518 | 0,0000    | 1 | 0,9983 | 0,0000  |
| ouvriers               | -0,0767 |        |           |   |        |         |
| AGE                    |         |        | 26,6908   | 7 | 0,0004 | 0,0240  |
| moins de 25 ans        | 0,2303  | 0,0690 | 11,1277   | 1 | 0,0009 | 0,0203  |
| de 25 à 29 ans         | 0,0927  | 0,0553 | 2,8103    | 1 | 0,0937 | 0,0061  |
| de 30 à 34 ans         | -0,1269 | 0,0551 | 5,3038    | 1 | 0,0213 | -0,0122 |
| de 35 à 39 ans         | -0,1319 | 0,0569 | 5,3719    | 1 | 0,0205 | -0,0124 |
| de 40 à 44 ans         | 0,0095  | 0,0556 | 0,0290    | 1 | 0,8648 | 0,0000  |
| de 45 à 49 ans         | -0,1171 | 0,0585 | 4,0108    | 1 | 0,0452 | -0,0095 |
| de 50 à 54 ans         | -0,0378 | 0,0699 | 0,2926    | 1 | 0,5886 | 0,0000  |
| plus de 55 ans         | 0,0812  |        |           |   |        |         |
| QUINTILE AGE FIN ETU   | DES     |        | 44,5136   | 4 | 0,0000 | 0,0407  |
| 1                      | 0,2514  | 0,0599 | 17,6241   | 1 | 0,0000 | 0,0266  |
| 2                      | 0,2134  | 0,0450 | 22,5336   | l | 0,0000 | 0,0305  |
| 3                      | 0,0004  | 0,0427 | 0,0001    | 1 | 0,9922 | 0,0000  |
| 4                      | -0,1669 | 0,0454 | 13,5188   | 1 | 0,0002 | -0,0228 |
| 5                      | -0,2983 |        |           |   |        |         |
| En emploi en mars 1994 | -1,6942 | 0,0230 | 5447,2870 | 1 | 0,0000 | -0,4967 |
| Constante              | -1,7320 | 0,0342 | 2564,8190 | 1 | 0,0000 |         |

Note: B: paramètres estimés; S.E.: erreur-type; Wald:  $\chi^2$  de Wald; df: degrés de liberté; Sig.: significativité de la différence à zéro du paramètre; R: corrélation de Wald — part du  $\chi^2$  total estimé —; en italique: paramètres non-estimés (valeurs de référence au sens du contraste de type déviation ou « à la moyenne » utilisé ici). La PCS (le chômage esr plus rare chez les indépendants...), la PCS du père (en fait, les fils « déchus » de cadres sont plus souvent au chômage), l'âge de fin d'études et dans une moindre mesure l'âge correspondent tous à des effets significatifs, mais la situation d'emploi en mars 1994 est déterminante.

Quid, alors, de ceux qui sortent du chômage? Leur sortie est-elle généralement durable? Il s'avère que 26,5 % de ceux qui, au chômage en mars 1994, ont retrouvé de l'emploi sur la période, sont de nouveau au chômage en mars 1995, tout comme 22 % de que ceux qui ont retrouvé un emploi dans les six premiers mois suivant mars 1994 : le chômage, sans être pour autant inscrit définitivement dans la personnalité sociale d'un individu retrouvant un emploi, semble agir pourtant sur ses potentialités d'évolution, de façon significative au regard de la population non-concernée par le chômage sur toute la période, en illustrant ainsi l'« effet manège » des économistes (Bruno et Cazes, 1997, p. 76).

T I-5 8: Régression logistique du chômage 1995 des individus en emploi en mars 1994, ou ayant retrouvé un emploi dans le courant des six premiers mois suivant mars 1994, selon les variables de contexte et le chômage en 1994

| Variable               | В       | S.E.   | Wald      | df | Sig    | R       |
|------------------------|---------|--------|-----------|----|--------|---------|
| PCS                    |         |        | 83,7084   | 4  | 0,0000 | 0,0835  |
| indépendants           | -0,9010 | 0,1357 | 44,0741   | 1  | 0,0000 | -0,0623 |
| cadres                 | -0,0401 | 0,1086 | 0,1364    | 1  | 0,7119 | 0,0000  |
| pi                     | 0,0761  | 0,0768 | 0,9828    | 1  | 0,3215 | 0,0000  |
| employés               | 0,3549  | 0,0795 | 19,9159   | 1  | 0,0000 | 0,0406  |
| ouvriers               | 0,5101  |        |           |    |        |         |
| PCS PERE               |         | -      | 22,1119   | 4  | 0,0002 | 0,0361  |
| indépendants           | -0,2629 | 0,0674 | 15,2308   | 1  | 0,0001 | -0,0349 |
| cadres                 | 0,3624  | 0,0972 | 13,9129   | 1  | 0,0002 | 0,0331  |
| pi                     | -0,0338 | 0,0829 | 0,1659    | 1  | 0,6838 | 0,0000  |
| employés               | 0,0169  | 0,0700 | 0,0581    | 1  | 0,8095 | 0,0000  |
| ouvriers               | -0,0826 |        |           |    |        |         |
| AGE                    |         |        | 100,2001  | 7  | 0,0000 | 0,0891  |
| moins de 25 ans        | 0,6730  | 0,0834 | 65,0377   | 1  | 0,0000 | 0,0762  |
| de 25 à 29 ans         | 0,4339  | 0,0701 | 38,3548   | 1  | 0,0000 | 0,0579  |
| de 30 à 34 ans         | 0,0544  | 0,0729 | 0,5568    | 1  | 0,4555 | 0,0000  |
| de 35 à 39 ans         | -0,0698 | 0,0780 | 0,8011    | 1  | 0,3708 | 0,0000  |
| de 40 à 44 ans         | -0,1495 | 0,0827 | 3,2677    | 1  | 0,0707 | -0,0108 |
| de 45 à 49 ans         | -0,3617 | 0,0920 | 15,4670   | 1  | 0,0001 | -0,0352 |
| de 50 à 54 ans         | -0,2908 | 0,1093 | 7,0807    | 1  | 0,0078 | -0,0216 |
| plus de 55 ans         | -0,2895 |        |           |    |        |         |
| QUINTILE AGE FIN ET    | TUDES   |        | 27,2901   | 4  | 0,0000 | 0,0422  |
| 1                      | 0,2395  | 0,0875 | 7,4970    | 1  | 0,0062 | 0,0225  |
| 2                      | 0,2325  | 0,0616 | 14,2646   | 1  | 0,0002 | 0,0336  |
| 3                      | 0,0154  | 0,0580 | 0,0707    | 1  | 0,7903 | 0,0000  |
| 4                      | -0,2025 | 0,0622 | 10,6107   | 1  | 0,0011 | -0,0282 |
| 5                      | 0,2954  |        |           |    |        |         |
| En emploi en mars 1994 | -1,0973 | 0,0338 | 1052,2010 | 1  | 0,0000 | -0,3110 |
| Constante              | -2,8579 | 0,0531 | 2899,3740 | 1  | 0,0000 |         |
|                        |         |        |           |    |        |         |

Ainsi, éluder le chômage comme élément pertinent du positionnement dans la stratification sociale est une hypothèse intenable, même si ce chômage a des implications très complexes sur cette structure, en surcodant ce que nous considérons classiquement comme la structure sociale fondée sur la profession par des zones de précarité mouvante, faites d'une circulation perpétuelle entre emploi et chômage. La question reste celle du tri entre ceux qui pourront à terme se réinscrire durablement dans l'emploi stable et ceux qui en seront exclus par le chômage durable ou chronique, caractérisé par cette série de perte et de reprise d'emploi.

En effet, nous avons analysé jusqu'ici ce que les données de l'enquête Emploi permettent : un très court terme, de quelques mois, alors que la trajectoire de longue durée, au moins depuis que le chômage est devenu substantiel, reste

largement inaccessible lorsque l'on consulte les enquêtes classiques ou même les panels<sup>23</sup> qui restent de modestes tentatives. La seule source pertinente est celle du déclaratif rétrospectif de la situation cinq ans auparavant de l'enquête FQP, ce qui est en deçà du minimum requis pour démontrer la permanence d'une strate précaire, bien qu'elle soit aussi la principale source utile. Une fois encore, l'image qui en résulte est celle de l'existence d'une population en situation de chômage chronique : le niveau de chômage en 1993 des chômeurs de 1988 est quatre fois plus élevé que celui des individus en emploi en 1988. Le logarithme du ratio des chances (LOR) de cette table est de 1,68, donc nettement plus faible que celui qui relie le chômage de l'année précédente à celui de l'année : il y a donc un brassage social du chômage et de l'emploi dès lors que l'on considère une période plus longue.

T I-5 9: Population masculine active en 1988 et 1993 et transition emploi-chômage (% en ligne)

|                    | En emploi en 1993 | En chômage en 1993 | N     |
|--------------------|-------------------|--------------------|-------|
| En emploi en 1988  | 93,4              | 6,6                | 6 289 |
| En chômage en 1988 | 72,6              | 27,4               | 264   |
| Actifs 1988        | 92,6              | 7,4                | 6 553 |

Source: Enquête FQP 1993

Pour autant, cette rémanence — hysteresis, pour les économistes — de long terme dans le chômage est significative, et reste établie une fois contrôlées les caractéristiques sociales des individus (le LOR net, tenu compte de ces caractéristiques, est de 1,49 contre 1,68 pour le brut). Qui plus est, il découle de la mesure (en termes de LOR) de la rémanence dans le chômage à un an et à cinq ans une observation essentielle pour notre argumentation. Posons l'hypothèse que le chômage est un événement simplement conditionné par un pur aléa, un risque certes plus élevé pour celui qui y fut un an plus tôt, mais caractérisé par le fait que les chômeurs une fois sortis du chômage retournent à la population « normale » caractérisée par un risque « modéré ». Sous cette hypothèse, la table du chômage à un an pourrait être vue comme une matrice de transition, qui nous permettrait par itération de calculer la table à deux ans, à trois ans, etc. par la composition des risques, ce que nous faisons ci-dessous. Cette hypothèse conduit à ce que le risque

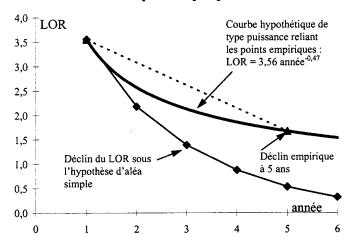
<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Le dit panel européen est fondé sur un suivi sur trois ans, c'est-à-dire autant que l'enquête Emploi, que nul ne qualifie de panel; il est vrai que l'objet suivi dans l'enquête Emploi est le logement, et non l'individu ou le ménage, mais nous pouvons douter de ce que cette distinction soit vraiment pertinente en raison même des contraintes techniques de suivi des individus. Le seul (...)

de chômage des chômeurs de l'année n est 59,4 % en n + 1, 36,9 % en n + 2, etc., 13,7 % en n + 5. Il y aurait alors, sous cette hypothèse, convergence entre le taux de chômage des anciens chômeurs et des anciens non-chômeurs de l'année n : les risques se répartissent peu à peu. Le LOR des tables itérées décroît lui aussi rapidement, signalant que peu à peu la condition des anciens chômeurs s'améliore et que leurs chances de retrouver un emploi s'élève, puisque le taux de chômage est censé être divisé par quatre entre la première et la cinquième année. La table empirique cinq ans après montre que cette hypothèse est trop optimiste pour décrire la situation véritable : cette convergence est beaucoup plus lente et un passage antérieur au chômage élève durablement les risques futurs de chômage, puisqu'à cinq ans le chômage n'est divisé que par deux.

T I-5 10: Taux de chômage d'année en année sous hypothèse d'aléa simple (en %) et empiriquement

|                    | En chômage<br>n + 1 | En chômage<br>n + 2 | théorique<br>En chômage<br>n + 3 | En chômage<br>n + 4 | En chômage<br>n + 5 | empirique<br>En chômage<br>n + 5 |
|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| En emploi année n  | 4,0                 | 6,2                 | 7,4                              | 8,1                 | 8,5                 | 6,6                              |
| En chômage année n | 59,4                | 36,9                | 24,4                             | 17,5                | 13,7                | 27,4                             |
| LOR                | 3,56                | 2,18                | 1,39                             | 0,88                | 0,54                | 1,68                             |

G I-51: Déclin théorique et empirique du LOR



Une fois déclaré le risque de chômage, et une fois celui-ci s'inscrit dans l'existence d'un individu, et même lorsqu'il a retrouvé un emploi, le chômage passé agit comme la marque d'un avenir de chômage plus probable. Si certains chômeurs sont destinés à se réinstaller dans l'emploi, d'autres sont des chômeurs chroniques, distincts des chômeurs de longue durée qui restent perpétuellement au

intérêt du panel européen est qu'il pose plus de questions sur les revenus et les conditions de nonemploi, et qu'il est destiné à la comparaison internationale.

176

chômage : ils sont stablement en alternance entre l'emploi de courte durée et le chômage de courte durée. Il en découle qu'une partie de la population des chômeurs est sinon stable dans son état de chômage, en tout cas destinée à retourner bientôt au chômage, malgré des passages en emploi ; il en résulte aussi le fait qu'une partie de la population en emploi dissimule une partie des chômeurs chroniques, pour qui l'emploi est un passage, comme le chômage.

Il est évidemment difficile d'évaluer la taille de la population de ces chômeurs chroniques<sup>24</sup>, d'autant que c'est une population aux contours particulièrement flous : si son noyau est repérable — les chômeurs de très longue durée —, les individus les plus périphériques sont ceux dont le chômage commence à être long, ou qui, anciens chômeurs chroniques, commencent à s'insérer dans un emploi plus stable. Pour autant, si l'on retient l'ordre de grandeur d'un tiers des chômeurs, environ 500 000 personnes — nous n'avons analysé ici que la population masculine —, qui se surajoutent en majorité aux allocataires du RMI, puisque les chômeurs de mars 1995, qui furent chômeurs en mars 1994, ne sont que 17,3 % à toucher le revenu minimum d'insertion. C'est un groupe de taille équivalente aux PCS des techniciens et des contremaîtres prises ensemble.

Ces éléments recueillis permettent maintenant de discuter cette question : « les chômeurs forment-ils une strate sociale ? ». Il est indubitable que les chômeurs, ou en tout cas les chômeurs chroniques — ceux pour qui le chômage n'est pas un passage accidentel —, partagent une position spécifique, stable, dans le système de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services : leur chômage étant par nature moins bien indemnisé que celui des chômeurs passagers, leurs ressources sont essentiellement celles, précaires, que la solidarité sociale ou familiale leur octroie. Par ailleurs, leurs potentialités d'évolution sont spécifiques. Ces chômeurs ont donc en commun certaines caractéristiques fortes, même s'ils ne forment pas une strate au même degré, ni de même nature, ni sur le même plan, que les catégories sociales fondées sur la profession. Ces chômeurs ne forment pas une strate sociale classique, mais un groupe flou, instable et paradoxal dans la mesure où sa stabilité est justement dans l'instabilité, mais il est pourtant plus cohérent qu'on a coutume de le supposer :

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> On pourrait dire environ 27 % du chômage total, c'est-à-dire la proportion de chômeurs de l'année n - 5 revenus au chômage, on pourrait dire le double, dans la mesure où ces chômeurs revenus au chômage en dissimulent autant qui étaient en emploi à la date de l'enquête, mais qui ne tarderont pas à y revenir. On peut dire une proportion située entre les deux.

- le chômage est un état souvent temporaire, mais il peut être simultanément récurrent, dans la vie d'un individu;
- il ne définit pas une identité et n'est guère propice à la socialisation mais il est la privation d'une identité et d'une socialisation professionnelle (Schnapper, 1994, pp. 51-53); pourtant le chômeur se sait et a *conscience* d'être chômeur;
- il a la particularité d'être transversal à l'ensemble des catégories sociales, mais il touche plus particulièrement les catégories populaires (sur 3 millions de chômeurs en 1994, 150 mille sont cadres, 340 mille professions intermédiaires, 980 mille employés, un million des ouvriers, et 830 mille n'ont jamais travaillé;
- il n'est pas un statut qui se transmet de génération en génération, mais parmi les jeunes actifs habitant chez leurs parents, le logarithme du ratio des chances entre chômage du chef de ménage et celui du fils vaut 0,82 ± 0,25, montrant que le chômage des parents et celui des enfants sont au moins partiellement liés.

Ces arguments ne permettent pas de trancher définitivement sur le chômage comme strate sociale, mais il induit une catégorie émergente, inexistante voilà encore vingt ans, celle des chômeurs chroniques. Il ne fait guère de doute que si un fort taux de chômage se perpétue quelques années encore, et surtout s'il continue son ascension, ces quatre arguments auront des chances de se renforcer mutuellement, dans le sens d'une cohérence et d'une structuration croissante de l'ensemble encore flou du chômage chronique et de la constellation qui gravite autour (comme les contractuels précaires ou aidés, les allocataires du RMI, préretraités, stagiaires, dispensés). Cette structuration pourrait compléter alors la stratification sociale classique par un nouvel ensemble, stable dans son instabilité, situé en deçà de la catégorie des ouvriers qui est le plus souvent son origine sociale. En effet, ce groupe fluctuant a les caractéristiques de la strate; en outre, s'il se dotait d'une identité collective — on sent poindre déjà l'identité temporelle, voire l'identité culturelle (Vieillechaise, 1997) —, en émergerait alors une classe, préfigurant une *under-class* à la française.

Ces analyses signalent que la profession n'épuise certainement pas le système de stratification sociale, et que des facteurs cachés, tels que le chômage chronique, le non-emploi, la précarité dans l'emploi, pourraient tout aussi bien être classants d'une façon que le sociologue ne peut percevoir du fait même que ses instruments

ne sont pas adaptés à cette fin : la mobilisation de l'enquête Emploi et de FQP permettent en effet de déchirer un peu le rideau qui recouvre cette dimension de la stratification sociale, mais celui-ci tiendra tant que les enquêtes s'abstiendront de poser des questions rétrospectives sur le statut et les conditions d'exercice de la profession voilà dix, vingt, trente ans, et sur le mode d'exercice de la profession du père. Nous pouvons supposer qu'il y a là quelque chose qui se développe au bas de la structure sociale, sans pouvoir vraiment en distinguer plus.

C'est là l'un des points les plus cruciaux de la discussion sur la moindre pertinence de la PCS dans le monde contemporain. Pour Héran (1997a, p.58) « On lit régulièrement que la CS perd de sa pertinence parce qu'elle ne prend pas en compte la précarisation croissante d'une fraction de la société. Critique devenue classique, et néanmoins bien superficielle. Pourquoi la CS aurait-elle vocation à synthétiser par elle-même toutes les dimensions de la relation employeur/employé ou du rapport à l'emploi ? La fragilité juridique du contrat doit apparaître comme une variable distincte, au même titre que la fragilité du lien familial ou le niveau de revenu. » C'est bien la question cruciale : la PCS est bien un code de « P » comme Profession, et ne prend pas en compte la totalité des dimensions de la strate sociale telle que nous l'avons définie. Elle ne prend en compte que ce qui transite par la profession. La chose est claire: PCS est plus « P » que « CS », et ne peut vraiment être complétée qu'en faisant appel à la variable «STATUT» des enquêtes Emploi qui encode succinctement les différentes formes de contrats. Mais à côté de cette dernière variable, il conviendrait d'en créer une autre — qui serait plutôt un module de questions — en mesure d'illustrer au moins à titre rétrospectif les potentialités d'évolution, qui par jeu de mot pourrait s'appeler « CURSUT »25 repérant le passé d'emploi et de non emploi de l'individu (par exemple : « pendant les dix dernières années, combien de fois avez-vous été licencié? », « Mis bout à bout, combien de mois avez-vous connu le chômage sur les dix dernières années ? »); c'est à ce prix que le « chômeur chronique » — qui peut très bien être en emploi à la date de l'enquête, ou hors de la dite population active (En emploi + chômeurs BIT) — peut être repéré.

Par conséquent, pour l'essentiel, nous utiliserons dorénavant dans ce travail la profession, selon différents regroupements, tout en sachant que ces regroupements ne forment pas des choses *en soi* et *pour soi*, et que la profession qui est le critère

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> En effet, si *Status*  $\Rightarrow$  STATUT, alors *cursus*  $\Rightarrow$  CURSUT.

de ces regroupements peut dissimuler d'autres éléments qui pourraient à l'avenir émerger comme facteurs pertinents voire centraux de stratification.

## Appendice: échelonnement multidimensionnel

Cette technique statistique répandue dans les pays anglo-saxons en sociologie, mais aussi assez banale en psychologie, consiste à représenter dans un espace de dimensions réduites — le plus souvent deux, de façon à obtenir un plan aisément représentable sur une feuille de papier — un tableau de distance. L'exemple le plus classique consiste à prendre une table des distances routières entre des villes pour reconstituer la carte implicite de leur positions. Cette méthode s'applique aussi aux matrices de dissimilarité — symétriques —, puisque ces matrices résultent toujours d'un espace euclidien implicite, caractérisé par l'inégalité triangulaire, à condition d'ajouter à chaque élément non diagonal de la matrice le même scalaire positif.

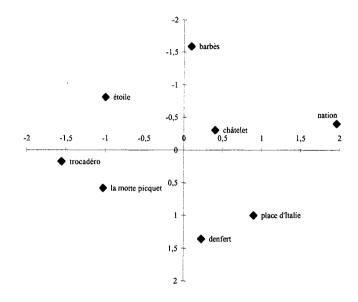
De nombreux ouvrages méthodologiques en présentent la méthode, par exemple : Saporta, 1990, pp.183-186 ; Gifi, 1990, pp. 255-302 ; SPSS, 1994, pp. 155-222, 250-266.

La méthode consiste à se donner une matrice de dissimilarités, comme par exemple ici le nombre d'étapes qui séparent en métro (RER exclu) différentes stations.

|           | barbès | nation | place<br>d'Italie | denfert | la motte<br>picquet | trocadéro | étoile | châtelet |
|-----------|--------|--------|-------------------|---------|---------------------|-----------|--------|----------|
| barbès    |        | 13     | 15                | 18      | 13                  | 13        | 10     | 8        |
| nation    | 13     |        | 9                 | 13      | 20                  | 24        | 16     | 6        |
| Italie    | 15     | 9      |                   | 4       | 10                  | 14        | 17     | 7        |
| denfert   | 18     | 13     | 4                 |         | 7                   | 11        | 14     | 10       |
| la motte  | 13     | 20     | 10                | 7       |                     | 4         | 7      | 8        |
| trocadéro | 13     | 24     | 14                | 11      | 4                   |           | 3      | 9        |
| étoile    | 10     | 16     | 17                | 14      | 7                   | 3         |        | 8        |
| châtelet  | 8      | 6      | 7                 | 10      | 8                   | 9         | 8      |          |

Il s'agit alors de repérer les vecteurs propres de cette matrice (celle-ci n'étant pas forcément une matrice de distance où l'inégalité triangulaire est respectée, certains vecteurs propres peuvent être négatifs). Il suffit d'ajouter aux éléments non-diagonaux de la matrice le double de la valeur absolue de la valeur propre la plus négative. La méthode informatique la plus répandue consiste à approcher au mieux (selon le critère du R<sup>2</sup>) cette matrice de distance par celle qui résulte des distances entre 8 points (les stations de métro) positionnés dans un espace aux

dimensions fixées, de 1 à n-1, où n est le nombre de points; la solution est obtenue à une transformation linéaire près, destinée à centrer et réduire ce nuage de points; la solution provient alors d'un algorithme itératif. Pour indicateur de la qualité de cet ajustement, nous pouvons suivre le R<sup>2</sup> de l'écart entre les coefficients de la matrice d'origine et de la matrice simulée pour la solution à une dimension (dans cet exemple : 45 %), à deux (97 %), à trois (98 %). Le choix ira à la solution plane qui est alors d'une grande simplicité.



# PARTIE II : LES COHORTES

La question des cohortes reste relativement neuve dans la sociologie française, quand bien même Padioleau (1973), Baudelot (1983, 1985; Baudelot et Gollac, 1997), Attias-Donfut (1988, 1991), Galland (1997), et d'autres ont contribué à divulguer son usage sous différentes formes. Nous soutenons qu'il n'existe pas de théorie de la cohorte au même titre et dans la même mesure qu'il existe une ou des théories de la stratification sociale. Dans notre hypothèse, la cohorte doit être vue essentiellement comme une grille de lecture du changement social. Dans la mesure où de nombreux phénomènes sociaux nouveaux sont portés par les nouvelles cohortes entrantes, la succession des cohortes apparaît comme le medium essentiel, sinon la cause efficiente, du changement social (chapitre 1).

Ainsi, la cohorte peut être vue comme une notion « technique » de la sociologie, en tout cas un outil de lecture du changement social. La théorie de la cohorte correspond essentiellement à une technologie en vue d'une application, qu'il s'agit donc de maîtriser. Nous présenterons les technologies existantes de séparation des effets d'âge de période et de cohorte (chapitre 2). Nous analysons alors un exemple central pour lequel la question du remplacement des cohortes est déterminant : l'élévation du niveau de scolarité de la population (chapitre 3).

#### II-1 LE PROBLEME DES COHORTES

Le processus mis en jeu par le renouvellement des cohortes est devenu, depuis dix ou quinze ans, une question centrale pour l'ensemble des sciences sociales françaises et fournit une grille de lecture utilisée maintenant de façon en quelque sorte réflexe par les sociologues dès lors qu'une modification de structure par âge se révèle. Il convient de souligner que, en France, cet engouement est très en retard au regard du développement de la question dans la sociologie américaine où les premières recherches se développent dès les années cinquante —, alors que l'article de Padioleau (1973) qui importe la problématique de l'analyse des cohortes dans la sociologie française a précédé, de loin, le mouvement. Les travaux ultérieurs, comme Percheron (1985), Galland (1994, 1997) ou Lambert (1995) furent souvent des découvertes autonomes de l'intérêt de la démarche. Par ailleurs, si on excepte Baudelot (notamment : Baudelot, 1985, 1989, Baudelot et Gollac, 1997), le livre de Kessler et Masson (1985) qui souligne de façon plus systématique l'intérêt de la démarche a connu surtout un impact chez les économistes intéressés par les questions de cycle de vie, l'accumulation de patrimoine ou de droits aux retraite.

Cette différence entre les traditions américaines et françaises peut provenir de deux facteurs :

- d'une part, cette question exige le développement de données sociales accumulées sur plusieurs années sans lesquelles elle ne peut émerger. Or l'intérêt pour les archives de données est relativement nouveau en sociologie<sup>1</sup>. Le faible intérêt académique, en France, pour la macrosociologie quantitative, souvent suspecte d'un point de vue idéologique et intellectuel<sup>2</sup>, n'est peut-être pas la moindre des explications;
- d'autre part la sociologie française classique, qu'elle soit influencée par le durkheimisme ou le marxisme, ne peut concevoir très aisément l'âge, ou la cohorte — non plus d'ailleurs que le sexe ou que l'« ethnie » ou ses

Le LASMAS-IDL fut créé en janvier 1986 (http://www.unicaen.fr/mrsh/lasmas/page3.html).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans « quantophrénie américaine », expression de George Gurvitch reportée par Mendras (1995, p.53), nous trouvons simultanément un vice des règles de la pensée et une source vicieuse de la pensée : version académique de « yankee lourdaud ».

équivalants variés — comme des variables pertinentes. Pour le durkheimien, ne peut prétendre à être fait social que ce qui « existe en dehors des individus », ou est « extérieur à l'individu », (expressions répétitives du premier chapitre des Règles de la méthode sociologique). En apparence, l'âge - comme le sexe ou l'« ethnie » - est une caractéristique typiquement individuelle, de nature biologique qui n'est pas conséquence d'une quelconque contrainte sociale. Il en résulte la tentation de rejeter leur étude sociologique, même si un examen plus approfondi montre que de telles caractéristiques assignent de façon variée des contraintes multiples qui dépassent largement la biologie et apparaissent authentiquement sociologiques, dans la mesure où elles influent sur les potentialités d'évolution des individus et des groupes. Il résulte de cette double tension entre la nature sociale et non-sociale de ces caractéristiques un malaise indubitable. Pour les marxistes, l'âge — comme le sexe ou l'ethnie — est transversal aux classes, et s'intéresser aux différents âges en présence dans une classe, comme aux successions des cohortes à l'intérieur de chaque classe, n'est pas non plus une démarche en tant que telle intégrée à la science a priori « normale », puisqu'à l'évidence ces caractéristiques sont les conséquences de processus sociaux sous-jacents, fondamentaux, dont ils ne révèlent que les épiphénomènes<sup>3</sup>. Il faut donc un très long temps de maturation à la sociologie pour discerner le fait que ces variables (âge, cohorte, mais aussi sexe, ethnie, région, etc.) peuvent fonctionner comme des « supports de statuts sociaux » (Baudelot et Establet, 1984, p.104): ces variables peuvent ne pas être directement intéressantes en soi pour le sociologue, mais déterminantes à titre secondaire, dans la mesure où elles fonctionnent comme révélateur de processus subtils de la stratification, c'est-à-dire comme outil d'analyse.

Ce n'est alors qu'après un long exercice critique de mise à distance que ces caractéristiques peuvent apparaître comme fournissant en quelque sorte un « miroir grossissant » de phénomènes sociaux plus profonds, qui affectent la

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette situation n'est pas réduite à la pensée marxiste, puisque la célèbre phrase de Schumpeter (1984, p. 183 : « Une classe peut être comparée, pour toute la durée de sa vie collective, c'est-à-dire pendant le temps où elle demeure identifiable, à un hôtel ou un autobus toujours rempli, mais rempli toujours par des gens différents ») propose un programme de recherche où le contenant collectif qu'est la classe fournit le centre de la juste problématique, alors que les individus contenus ne sont que des objets évanescents, dont le cursus au long de leur cycle de vie ne présente guère d'intérêt.

société globale, simplement parce qu'elles permettent le repérage de groupes sociaux spécifiques connaissant des évolutions tranchées — comme c'est le cas des étrangers d'origine nord-africaine qui subissent les évolutions néfastes du marché de l'emploi caractéristique de l'ensemble des milieux populaires de niveau socio-culturel comparable (Mucchielli, 1997a). Il faut donc un long temps de maturation des paradigmes de la sociologie pour comprendre ce qu'une telle donnée peut apporter, non pas comme *concept*, mais comme *grille de lecture* du changement social.

Notre position théorique est en effet celle-ci : la génération, ou la cohorte, ne définissent pas en tant que telles des groupements sociologiques intéressants *a priori*, et n'interpellent guère la théorie sociologique au même titre que les classes sociales ou que le système de stratification. L'intérêt essentiel des cohortes est de fournir un révélateur essentiel des processus de changement social à l'œuvre dans une collectivité. Dans la mesure où de nombreux changements sociaux transitent par le phénomène de succession des cohortes, celles-ci sont en tant que tel un lieu d'observation central du changement social.

# La génération et son concept

La génération n'a pas fourni de problématique structurante à la sociologie classique. C'est vraisemblablement pour cette raison que Attias-Donfut (1988), en traçant la généalogie intellectuelle de la question des générations, se doit de faire appel à des auteurs « exotiques » de la sociologie — si l'on excepte Comte, voire Mannheim — que peu de champs de recherche ont jusqu'alors mobilisés : Cournot, Ferrari, Dilthey, Ortega y Grasset, Mentré, auteurs dont l'appartenance à la sociologie est très contestable. Nous ne retracerons pas ces étapes de la construction intellectuelle de la question des générations<sup>4</sup> notamment parce que la question des générations n'est devenue vraiment importante qu'au moment où le travail de Mannheim (1928), une fois traduit en anglais en 1952, a donné naissance — ou a accompagné — l'émergence de la problématique sociologique aux Etats-Unis.

L'émergence tardive de la question générationnelle en sociologie est d'autant plus fascinante que, en définitive, la génération comme notion préconstruite existe dans

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Un résumé de Attias-Donfut (1988, 1991) se trouve dans Drouin (1995, pp. 17 sqq.).

à peu près toute civilisation. La question des générations est en effet universelle<sup>5</sup> dans les sociétés historiques — au sens de sociétés pourvues d'écriture — et renvoie directement à l'idée d'une progression temporelle de long terme, d'une succession d'époques, parfois d'un cycle périodique, qui forment autant d'aspects communs à de nombreuses mythologies; l'émergence de la question suppose l'existence d'une civilisation prenant conscience de sa temporalité, et de la perpétuelle tension entre sa structure et sa dynamique, ou bien entre son « identité » — sa permanence — et son « historicité » — son changement social —, c'est-à-dire une conscience de la distinction entre le passé et le présent collectifs, ou encore entre durée et contingence, ou enfin entre être et devenir.

Si la référence littéraire aux Confessions d'un enfant du siècle de Musset<sup>6</sup> (1834) put avoir eu une influence profonde sur la prise de conscience du phénomène, la problématisation posée en termes proprement sociaux — ou en tous cas protosociologiques — apparaît au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un siècle marqué par la succession de très longues phases historiques de stabilité politique séparées par des ruptures brutales. Le souvenir de la Révolution française — le remplacement violent d'une élite par une autre, offrant ainsi des champs d'opportunité radicalement différents pour les membres de la société — et ses suites —

<sup>6</sup> « Pendant les guerres de l'Empire, tandis que les maris et les frères étaient en Allemagne, les mères inquiètes avaient mis au monde une génération ardente, pâle, nerveuse. », Chapitre I.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Attias-Donfut en fait remonter l'origine à l'Ancien Testament et aux premiers penseurs chinois. Le premier exemple intellectualisé remonte à Platon et sa succession cyclique des régimes politiques (République, livres VIII et IX), et Aristote (Politique, livre III), qui préfigure le Pareto (1896-97, parag. 1029) de la circulation des élites : « Dans les oligarchies, les fils des hommes au pouvoir vivent dans la mollesse tandis que les enfants des pauvres, qui s'endurcissent au travail et à la politique, finissent par devenir assez forts pour renverser le régime établi » (Aristote, xxx). Pourtant, il semble manquer à cette généalogie un passage obligé sur la mythologie des racesgénérations — mais qui renvoie aussi à la période — d'or, d'argent et de fer, de Hésiode (Travaux et jours), qui signale la polysémie étymologique et originelle de γενος dans la pensée occidentale, à la fois « race », au sens classique du terme, à savoir de même groupe global de filiation, et « génération », au sens de communauté de temporalité historique des individus, ce qui permet de comprendre le double sens, la polysémie génétique de l'appartenance au γενος chez les Grecs anciens: à la fois le groupe des pères, qui assigne une origine commune, et celui des pairs, qui assigne un destin commun. La polysémie du mot provient vraisemblablement de cette caractéristique de la langue grecque pour laquelle un mot peut qualifier simultanément une chose, et l'ensemble des choses avec lesquelles elle se trouve en étroite relation. Notons l'infinie richesse du mot, qui peut encore signifier : naissance, origine, descendance, famille, parenté, phraterie - au sens grec de division élémentaire du peuple, issue d'une même famille et partageant les mêmes rites familiaux —, groupement de citoyens sous toutes leur formes, notamment de même profession, comme c'est le cas dans la Politique d'Aristote (VII, 10, 1), mais aussi chacun des sexes (à l'origine donc du « genre » au sens anglo-saxon) (Bailly, 1963, pp. 396-397). Autant dire que γενος veut tout dire, plus encore que son lointain avatar français : « génération ».

l'instabilité des rapports entre aristocratie reconstruite, bourgeoisie, et le reste de la société, mais aussi la polarisation intellectuelle entre progressisme et réaction — créent ainsi une rupture profonde des structures sociales entre les différents reliquats de l'ancien régime, les ruines de l'empire, et l'émergence d'une société industrielle. La question pourrait donc prendre toute son ampleur dans une société animée par un courant de changement social rapide, tout particulièrement lorsque ce changement social n'est pas linéaire mais perturbé en des phases successives, nettement tranchées par des coupures brutales — 1815, 1838, 1848, 1870 — impliquant un jeu de destins divergents aux mêmes âges de cohortes différentes et pourtant peu distantes l'une de l'autre.

Pour Comte (1839), la question des générations apparaît d'emblée sous les traits du changement social. Le dynamisme social<sup>7</sup> serait la résultante de nouvelles générations qui, en relation avec les précédentes, réalisent ou non une œuvre propre, réalisation liée à leur longévité — une longévité trop importante ou trop réduite bloquant le changement ; la première par une trop lourde domination des formes sociales de naguère portées par les anciens, la seconde par l'impossibilité des générations nouvelles de parfaire leur œuvre. Plus que positif, le modèle proposé par Comte semble fort mécaniste, ce qui renvoie directement à l'idée de Durkheim sur les rapports des âges8. L'histoire concrète est plus présente chez le mathématicien Cournot (1872), pour qui les phases de l'histoire — la référence persistante de l'Ancien Régime et la rupture de la Révolution formant la structure intellectuelle de l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle français — forment une série de couches socialisatrices et un univers de références tôt apprises par les individus et dont ils conservent la trace et maintiennent la tradition jusqu'à la mort. Ainsi, la même société contemporaine contient en son sein des individus porteurs de comportements, de moeurs issus de temps sociaux distincts, comme par empilement.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nous utilisons le terme de « dynamisme social » à l'instar de Riley (1988, p. 27) pour qualifier tout pareillement le changement social et la stabilité sociale : le non-changement étant en lui même une forme de dynamisme.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Pour qu'il se produise des nouveautés dans la vie sociale, il ne suffit pas que des générations nouvelles arrivent à la lumière, il faut encore qu'elles ne soient pas trop fortement entraînées à suivre les errements de leur devancières. Plus l'influence de ces dernières est profonde — et elle est d'autant plus profonde qu'elle dure davantage, — plus il y a d'obstacles aux changements ». (Durkheim, 1930, pp. 279-280).

Le champ de recherche impliqué par ce processus de succession des cohortes trouve chez Mannheim (1928) son point d'encrage intellectuel le plus souvent relevé. L'argument de Mannheim est le suivant : contrairement à ses prédécesseurs — qu'Attias-Donfut (1988) mobilisera à son tour soixante ans plus tard (pp. 17-57) —, il est vain de rechercher une temporalité et un rythme générationnel qui aurait des conséquences sur le déroulement historique. L'intérêt sociologique de la génération consisterait en les relations entre ses membres, qu'elle soit directe et concrète ou qu'elle transite par une idée globale encrée dans l'esprit du temps — Zeitgeist. La discussion autour de la génération semble proche de celle autour de la classe sociale : existe-t-il une « position de génération », pouvant éventuellement créer une « conscience de génération », propre aux « génération effectives », c'est-à-dire structurées, et une « lutte de générations » entre les nouvelles et les anciennes ? Cet aspect est essentiellement fondé sur une théorie relationnelle de la socialisation, au bout de laquelle une fois sorti de l'adolescence et des années de formations avec ses pairs, la personnalité se cristallise en quelque sorte autour d'expériences spécifiques dont la mémoire suivra la génération tout au long de son existence. Par conséquent, lorsqu'une nouvelle génération vient au monde et se socialise dans un contexte spécifique fait d'événements historiques, de valeurs, d'influences politiques, mais aussi d'engagements avec les pairs et parfois contre les pères —, elle peut conserver durablement — au long de sa vie — des plis spécifiques et repérables. La génération n'a de sens que lorsqu'elle est relation : relation avec les pairs, les générations antérieures, les institutions et les évolutions historiques.

Cet impératif relationnel de la génération est souligné par Attias-Donfut (1988, pp. 184-186), qui met particulièrement en avant l'importance des relations familiales dans un rapport entre les générations; dès lors, la notion de génération reprend plus fortement un contexte de parenté et de filiation que la macrosociologie avait eu tendance à délaisser. Il apparaît dès lors nécessaire d'introduire — à l'instar de l'usage anglo-saxon — le concept démographique de *cohorte* pour éviter toute confusion entre les termes, et éviter les glissements de sens entre les rapport de filiation intra-familiaux et les rapports de succession des cohortes qui agissent au sein de la société globale, deux phénomènes qui jusqu'ici, dans la sociologie française, portent le même nom sans être pourtant la même chose. La triple dimension de la génération proposée par Galland (1997, pp.107-117) présente l'intérêt de dissocier les différents aspects, en distinguant la « génération généalogique » qui a trait aux rapports au sein de la parentèle, de la « génération

historique » animée par une « conscience de génération » — génération au sens fort, comme nous avons parlé de classe au sens fort —, et de la « génération sociologique » — ou génération au sens faible, comme la strate est la classe au sens faible. Nous nous intéresserons essentiellement, pour les mêmes raisons, à la « génération sociologique » qui est définie comme l'ensemble des cohortes connaissant la même « situation de génération », partageant des caractéristiques communes et distinctes de celles des autres. Comme nous ne pouvons classifier a priori ces cohortes, dont le groupement pertinent ne peut se révéler qu'a posteriori, nous parlerons essentiellement des « cohortes ».

Nous nous intéressons donc dans ce travail à la « cohorte » — et créons l'adjectif «cohortal» pour l'équivalent de «générationnel» — pour éviter l'usage impropre, général en France, de « génération » pour ce type de travail. La sociologie anglo-saxonne, en revanche, comme l'édicte Glenn (1977, p. 9), utilise de façon quasi-systématique le terme de « cohorte » — importé de la démographie —, au sens d'un ensemble d'individus ayant passé la même étape au même instant (la naissance est l'étape la plus fréquemment utilisée, mais le diplôme, le premier emploi, le mariage peuvent constituer de telles étapes). La «génération sociologique » sera conçue comme un ensemble de cohortes connaissant des situations semblables; la «génération historique» comme un ensemble de cohortes particulières, qui partagent une même expérience, une même histoire, forte, qui lui offre une socialisation spécifique au point qu'en émerge une conscience d'elle-même comme tout autonome, au moins dans une certaine mesure (« la génération de 1968 », par exemple). Mais qualifier de « génération » (sociologique ou historique) une ou des « cohortes » spécifiques ne peur être que l'aboutissement d'un travail, mais ne peut être sérieusement une hypothèse de départ. En définitive, on peut retrouver dans la dyade «génération» versus « cohorte » les mêmes clivages de sémantique et d'usage qu'entre « classe » et « strate »: le premier membre de la dyade étant plein de sens, politique ou poétique, qui font leur succès (« génération 68 » ; « génération courage », etc. exerçant une fascination que trente ans plus tôt, on pouvait trouver dans « classe ouvrière » ou dans « classes dangereuses »9); le second, plus neutre, et relevant plus du jargon des spécialistes des sciences sociales, n'a guère de pouvoir de séduction.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Je ne fais aucun rapprochement entre Fize et Chevalier.

En définitive, comme le propose Kertzer (1983) à la suite de son survol des usages du mot « generation » dans la littérature anglo-saxonne en sciences sociales, il serait possible de réserver le terme de « génération » aux domaines peu ou prou liés à la parenté ou à la succession des générations au sein d'une famille donnée — ce serait l'usage de plus restrictif —, comme dans « mobilité intergénérationnelle », pour qualifier celle qui va du père au fils, mais nous ne nous livrerons pas totalement à ce purisme, Galland proposant en effet un jeu de qualificatifs utiles pour distinguer les différents aspects de la génération « généalogique », « historique », « sociologique ».

## L'intérêt de l'usage des cohortes

En définitive, même si les réflexions de Mannheim sur la nature de l'objet « génération » présentent un intérêt — l'idée que les générations sont des structures sociales en situation de relations mutuelles —, la sociologie américaine doit attendre les années cinquante pour voir émerger en tant que tel le champ de recherche, dont une raison est l'émergence d'un impératif d'étude du changement social, dans un contexte de croissance rapide.

En sociologie, la première réflexion systématique sur l'intérêt de la prise en compte de la cohorte n'émerge qu'en 1959 sous la plume d'un démographe<sup>10</sup> dans l'article « The cohort as a concept in the study of social change » (Ryder, 1965)<sup>11</sup>. Pour Ryder, le changement social peut revêtir deux aspects — si nous supposons une population caractérisée par une immigration suffisamment faible pour être négligée — :

- le premier est un changement global de toute la société en son entier, comme ce peut être le cas pour l'enrichissement d'une société dont les fruits de la croissance sont partagés également par tous ;
- le second, est un changement qui transite par le remplacement des cohortes, les nouvelles, porteuses de caractéristiques spécifiques acquises par une

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Par ailleurs auteur d'un article en Français sur les variations de la fécondité par cohorte (Ryder, 1956).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> La date de publication du texte de Ryder ne doit pas tromper sur la chronologie exacte : l'article est la publication d'une conférence prononcée en 1959. Il est par ailleurs caractéristique que cet auteur soit absent de la bibliographie de Attias-Donfut, alors que les chercheurs américains en font généralement le point de départ de la question, l'œuvre de Mannheim étant plutôt celui de philosophe inspirateur, et non de jalon essentiel.

socialisation différente de leurs aînées, par exemple —, remplaçant leurs aînées, qui disparaissent progressivement d'année en année. Ce second processus est celui qu'implique la notion de cohorte.

Cette notion de cohorte implique donc l'idée d'une modification de la nature ou des conditions de socialisation, qui laissera des traces *irréversibles*, tout au long de la vie des individus. Notons d'emblée qu'elle interdit de penser, par conséquent, des effets réversibles, temporaires — par exemple une crise brutale mais sans lendemain qui peut affecter temporairement certains âges de la vie —, ou des modifications structurelles ne touchant que certains âges spécifiques — comme le passage de l'âge de départ à la retraite de 65 à 60 ans en 1981, qui ne touchera que certaines cohortes spécifiques à une période particulière, mais dont la cohorte née en 1920 va bénéficier à plein sans qu'elle y ait été socialisée. De tels phénomènes renvoient à ce qui fut qualifié dans un autre travail « d'effet de recomposition du cycle de vie » (Chauvel, 1997d), à savoir une interaction entre l'âge et la période, qui signifie le fait que, par exemple, ce n'est pas une même chose, relativement aux autres âges de la vie, que d'avoir 63 ans en 1960<sup>12</sup> qu'en 1985<sup>13</sup>.

Nous sommes alors dans le domaine de la réversibilité (une réforme vigoureuse des retraites peut tout remettre en cause en peu de temps, par exemple), qui donne une autre image de la cohorte comme « ensemble d'individus qui, parce que nés à une même date, connaissent une succession d'événements collectifs, sélectifs selon l'âge, rencontrés au long de leur cycle de vie, impliquant des univers contrastés d'opportunités ou de handicaps » (Chauvel, 1997d).

L'opérationalisation de la notion de cohorte est pourtant délicate. De multiples exemples empiriques peuvent être en effet relevés. Les uns traduisent un processus irréversible, marqué par un apprentissage ou un socialisation précoces ; les autres la réversibilité au long de la vie. Seuls les premiers mettent en jeu, de façon authentique, la notion de cohorte, alors que les seconds peuvent s'interpréter en termes de recomposition de cycle de vie. Pour l'heure, la construction méthodologique ne peut être vue comme totalement achevée. En effet, la question

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Perspective d'une retraite presqu'inexistante, notamment en raison des carrières passées, difficultés physiques entraînant des problèmes d'employabilité, faible couverture médicale, proximité de la fin de la vie, alors que les jeunes s'enrichissent au rythme de 4 % l'an.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Généralisation de la retraite intégrale sur une carrière pleine, abaissement de la limite d'âge, élévation de l'espérance de vie, alors que les jeunes subissent les difficultés de l'emploi.

que pose la cohorte renvoie à une interaction forte entre une opérationalisation de concepts démographiques et leur interprétation sociologique; ce dialogue n'est pas aisé, puisque, semble-t-il, après plus d'un siècle — depuis Lexis et son diagramme — de mise en forme des faits et de réflexions autour de caux-là, les problèmes mis en jeu ne sont pas totalement résolus.

L'usage de la cohorte en démographie est en effet largement structuré — à tout le moins en gestation — de longue date, notamment à suite à la création technologique du « diagramme de Lexis » ou de « Lexis-Becker-Verweij-Pressat » en 1874 (voir Vandeschrick, 1992, pour la genèse confuse et laborieuse du diagramme et la difficile édiction de sa paternité), destiné à représenter simultanément les trois dimensions que sont le temps (ou période), la cohorte et l'âge (position dans le cycle de vie). Ces diagrammes permettent d'organiser l'information portant sur une population suivie sur plusieurs années, en fonction de son âge. Lexis propose de mettre en abscisse l'année de naissance, en ordonnée les âges, la période d'observation apparaissant alors sur la diagonale principale. Pressat (1961, pp.16-30) simplifie encore la lecture du diagramme en mettant l'année d'observation en abscisse, l'âge en ordonnée, l'année de naissance (la cohorte) apparaissant dès lors sur une des diagonales : c'est la forme moderne et standard de la représentation. Cette représentation permet de prendre simplement en compte cette relation algébrique de base, entre les trois dimensions : si un individu a pour âge a l'année t, il aura un an plus tard, en t + 1, l'âge a + 1; il est alors né en c = t - a, qui signale une colinéarité parfaite, source de toute la difficulté de l'analyse empirique. Le diagramme de Lexis et ses variantes ne sont pas une révolution méthodologique, mais simplement une intéressante astuce de présentation permettant de comparer d'emblée en ligne les individus de différentes cohortes au même âge, en ligne, le « cycle de vie apparent » 14 pour une année donnée en colonne (appelée aussi isochrone), et le cycle de vie « réel » pour une cohorte donnée en diagonale (appelée aussi ligne de vie). Les figures qui en découlent permettent dans différents cas particuliers d'identifier des effets spécifiques d'âge, de période et de cohorte.

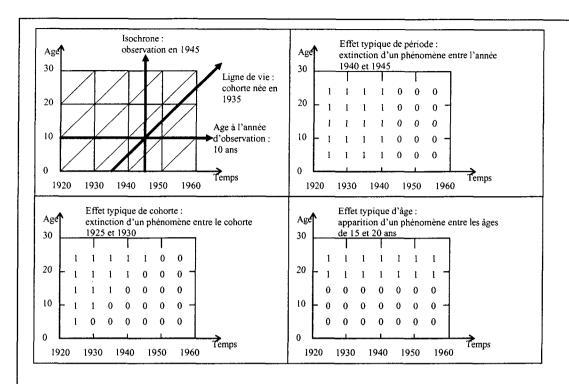
Notons d'emblée que la technologie offerte par le diagramme de Lexis permet de mesurer des comportements ou caractéristiques de cohortes sans nécessairement

faire appel à des données de panel — contrairement à une idée répandue —, mais simplement à l'aide d'enquêtes régulières sans suivi de la population interrogée. Cette question du suivi des cohortes par enquêtes successives est spécifiquement abordée par Deaton (1985), qui démontre que la mobilisation de telles enquêtes fournit des estimations au moins aussi bonnes que celles des panels, qui confrontent généralement les chercheurs à des problèmes d'« attrition », c'est-àdire de disparition d'une partie de la population suivie — partis sans laisser d'adresse, par exemple. Deaton propose en outre une technique intéressante, qui consiste à suivre des fragments de cohortes caractérisés par des données invariables au long de la vie d'une cohorte, comme c'est le cas du sexe, du département de naissance, de l'âge de fin d'études initiales à partir du moment où les personnes interrogées ont quitté le système d'enseignement. En revanche, le panel permet de restituer des trajectoires individuelles, alors que la compilation d'enquête ne permet que de suivre la trajectoire collective des cohortes, c'est-àdire la variation de l'univers des possibles ouvert lors d'une période donnée pour une cohorte donnée. Ainsi, si une cohorte est caractérisée en période t comme en t + 1 par une proportion de 20 % de professions intermédiaires, la trajectoire collective est stable en ce sens que l'univers des possibles n'a pas varié entre les deux dates, alors que les trajectoires individuelles peuvent très bien ne pas avoir été stables, du fait de promotions d'employés remplissant les place libres laissées par la promotion de professions intermédiaires passés en catégorie cadre.

# Diagramme de Lexis-Becker-Verweij-Pressat et la séparation d'effets d'âges de période et de cohortes (présentation type Pressat)

En raison de la liaison linéaire entre les trois dimensions que sont le temps, l'âge et la cohorte, on peut représenter ces trois variables sur un plan. L'idée de Pressat (1961, p.19) consiste simplement à poser en colonne les années et en ligne les âges. Pour des enquêtes ou des exploitations annuelles de fichiers, chaque nouvelle colonne à droite du diagramme apporte de nouvelles informations sur les tranches d'âge.

<sup>14 «</sup> Apparent » au sens où il ne décrit pas le devenir des individus d'une cohorte, mais la position relative des différents âges pour une année donnée, c'est-à-dire celui qu'observe un chercheur faisant une enquête à une date spécifique.



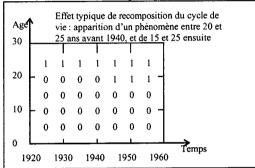
L'astuce de la représentation consiste en ce que toute cohorte pourra être suivie selon la direction de la diagonale principale. En outre, les mouvements de succession des âges d'un individu au long de sa vie (vieillissement), de succession des cohortes aux mêmes âges et de succession des périodes trouvent une représentation simultanée (Riley, Foner, Waring, 1988, pp. 244-268), mouvements correspondant pour le sociologue à des composantes éventuellement distinctes des processus de changement social.

Il est alors possible de reconnaître des phénomènes proprement liés à la période, à la cohorte ou à l'âge. Un phénomène subi à une période donnée par l'ensemble des individus quel que soit l'âge et la cohorte (« effet de période », en haut à droite) se signalera par une rupture verticale sur le diagramme; ce peut être le cas d'une maladie sans séquelles qu'un vaccin éradique pour la totalité de la population. Un phénomène que subit la totalité d'une population à partir d'un âge donné (« effet d'âge », en bas à droite) sera caractérisé typiquement par une rupture horizontale; ce peut être le cas pour l'accession à la majorité — si la loi n'est pas modifiée sur la période. Un phénomène subi par les individus de certaines cohortes, et non par d'autres, quel que soit l'âge ou la période, sera caractérisé, quant à lui, par une rupture diagonale (« effet de cohorte, en bas à gauche); ce peut être le cas de ceux subissant les séquelles de la grippe espagnole de 1917. Ces trois cas permettent d'illustrer ces trois effets simples. Il existe donc des cas où, sans ambiguïté, le modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte est justifié et adapté.

Pour autant, ce sont des configurations particulières et non le cas général, puisqu'en définitive, chaque élément du diagramme peut varier indépendamment d'un de l'autre pour ne tracer aucune forme géométrique compatible avec le modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte. Les difficultés les plus fréquentes surviennent donc lorsque :

- les évolutions sont caractérisées non pas par des ruptures brutales, mais par des changements souples le repérage d'une rupture peut devenir impossible;
- les évolutions se composent de façon complexe le brouillage des effets interdit de trouver exactement ce qui revient à un effet ou à un autre ;
- lorsque le modèle n'est pas adapté, c'est-à-dire lorsqu'un autre phénomène est en cours, comme par exemple la « recomposition du cycle de vie » (Chauvel, 1997d), ci-dessous ; une modification de l'âge d'accession à la majorité relève typiquement de cet effet.

Des possibilités de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte existent et peuvent avoir des applications intéressantes lorsqu'il s'agit d'un modèle d'analyse justifié, mais dans le cas général (lorsque les évolutions sont progressives ou complexes) elles ne sont pas pleinement satisfaisantes.



Du diagramme de Lexis — une fois assimilé son utilisation possible, en ligne, en colonne et en diagonale — découle l'ensemble des méthodes descriptives du champ de l'analyse par cohorte, permettant de présenter les courbes transversales et longitudinales des caractéristiques étudiées de la population.

Ce diagramme fut progressivement intégré aux instruments « normaux » de la démographie : ses applications à des phénomènes élémentaires — fécondité, mortalité, nuptialité — en faisaient un classique de l'analyse démographique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. En sociologie, au nombre des premières « expériences » d'application du concept de cohorte à la structure sociale et à la mobilité intra-

<sup>15</sup> Frost (1939), repris (pp.9-44) dans la compilation de Hastings et Berry (1979) (voir Pressat, 1981) est au nombre des premiers exemples achevés d'application de la cohorte pour mettre en évidence l'inadaptation des raisonnements en termes de « cycle de vie apparent ». Frost montrait que si dans les années trente du XX<sup>e</sup> siècle, la mortalité de la tuberculose augmentait apparemment avec l'âge pour une année de mesure donnée, elle était la conséquence d'une baisse de l'incidence de la tuberculose qui touchait surtout les nouvelles cohortes mieux protégées par les méthodes de prévention que ne le furent leurs aînés venus au monde vers 1870. Whelpton (1949) posa le même type de démarche pour l'analyse de la fécondité, dans l'American Sociological Review, ce qui suffit à montrer que l'intérêt pour la cohorte fut fort tôt admis dans la démarche de la sociologie anglo-saxonne.

générationnelle se trouvent les travaux rarement mentionnés de Jaffe et Carleton (1954, notamment p.3 pour l'intuition de l'usage des cohortes), validant l'idée de destinées et d'opportunités sociales distinctes selon la période d'entrée dans le monde du travail<sup>16</sup>.

Un terrain de diffusion privilégié, de ce modèle fut la science politique appliquée. Le premier exemple, bien que peu concluant faute de données vraiment adaptées, est Evan (1959), reproduit dans Hastings et Berry (1979, pp. 237-244), qui disposait dès la fin des années soixante d'importantes archives d'enquêtes. Le contexte politique, très clivé entre les cohortes de l'avant et de l'après dépression, montrait alors l'intérêt de la démarche pour la structuration des opinions sur l'interventionnisme politique des cohortes ayant subi les conséquences du déclin économique et du chômage du début des années trente, séduites par le modèle du *New Deal* et de ses prolongements. Longtemps après, Inglehart (1990, chapitre II) allait faire de l'analyse par cohorte le mode de dévoilement privilégié de sa « transition culturelle » des valeurs post-matérialistes. Les recherches de Easterlin (1961) — économiste et démographe — autour du phénomène du *baby-boom* ont mis en évidence les spécificités des cohortes qui lui donnèrent naissance.

L'usage de la notion s'est développée en sociologie américaine à partir de l'émergence d'une problématique importante structurée autour du vieillissement (aging) et du cycle de vie, auxquelles ont commencé de s'intéresser les fondations américaines — comme la Russel Sage Fundation ou la Rudgers (Riley, 1988, p.25) — dans le courant des années cinquante. A l'origine, la question posée a priori par ce champ de la sociologie est celle de l'entrée en âge et de ses conséquences notamment sociales (voir par exemple Eisenstadt, 1956; Cain, 1964). D'où une problématique de socialisation et d'insertion (allocation, dans la terminologie de Riley, Johnson et Foner, 1972, p.9) d'individus d'âge donné dans des rôles correspondant à leurs âges. De la même façon, en France, la question s'est d'abord formulée en termes d'insertion et de parcours du cycle de vie (voir par exemple : Coutrot et Dubar, 1992). Cette démarche retrouve a posteriori l'importance de la notion cohorte, dans la mesure où la nature du vieillissement et

<sup>16</sup> Dans une moindre mesure, ceux de Glass et Hall (1954) s'intéressent au lien entre année de naissance et mobilité intergénérationnelle, mais leur enquête étant réalisée à une date précise, la cohorte est pour eux une simple intuition — qualifier les individus par l'âge eût été strictement équivalent —, qui n'est en rien validée par une série d'enquêtes successives.

les modifications de l'univers des rôles ouverts au différents âges au cours de l'histoire des sociétés.

Il en découle une conception opératoire de la cohorte, comme outil des plus féconds pour l'ensemble des sciences sociales, essentiellement parce qu'il permet d'évaluer le degré auquel les cohortes qui se succèdent au même âge contribuent, et dans quel sens, au changement social. Il est dès lors possible de différencier l'un de l'autre un changement social global, porté uniformément par toutes les cohortes, et un changement social localisé à certaines cohortes.

Le concept de cohorte tel qu'il apparaît dans cette sociologie empirique est ainsi fort différent du concept de classe : il est fondé avant tout sur une construction technique et constitue un instrument d'objectivation de phénomènes spécifiques du changement social. La cohorte est ainsi un instrument de recherche, et non un élément fort de l'appareillage théorique de la sociologie.

Selon l'objet, la cohorte *peut* exister comme mode d'objectivation pertinente d'un phénomène nouveau, mais n'est pas *nécessairement le cas*. La prise en compte de la cohorte peut permettre le constat de sa pertinence, mais ne pose pas *a priori* cette pertinence comme étant nécessaire. En l'occurrence, il est possible que certains phénomènes de changement social puissent n'avoir aucun impact spécifique sur les cohortes en présence dans une société; pour autant, d'autres processus de changement peuvent avoir un impact inégal sur les différentes cohortes, sans que celles-ci forment des générations au sens fort.

A l'opposé de la vision d'Attias-Donfut, la cohorte n'est pas posée ici, d'emblée, comme catégorie concrète de la sociologie, mais n'est qu'un instrument opératoire, dont la finalité est pragmatique, de lecture du changement social. Donner au terme une connotation plus complète et plus concrète serait anticiper sur les résultats d'un processus de recherche, et donc s'exposer au risque d'introduire par artefact un résultat qui ne serait en rien contenu dans les faits. Il découle de cette opposition forte entre ces deux démarches une incompréhension mutuelle : les rapports de parentèle ne peuvent fournir l'objet central de la démarche américaine qui ne s'intéresse qu'à la décomposition des effets d'âge, de période et de cohorte, démarche qui ne présente guère de pertinence pour le programme suggéré par Attias-Donfut, puisque « D'une façon générale, et cela ne diminue pas l'intérêt que présentent par ailleurs ces études, les tentatives de séparer les trois temps n'aboutissent guère à les isoler, quelle que soit la sophistication des méthodes utilisées. » (Attias-Donfut, 1988, p. 148). Attias-

Donfut admet pourtant l'intérêt de la démarche dont l'utilisation est féconde, faute de mieux, à condition de faire œuvre d'un minimum d'esprit critique avant d'élever la cohorte à la dignité de *génération* (1991, pp. 118-119), alors que d'autres processus pourraient être à l'œuvre, comme les conséquences d'une brutale élévation du niveau d'éducation. Aussi la cohorte ne devient-elle objet de sociologie qu'à condition de l'impliquer dans un processus explicatif global alors que la classe, elle, l'est d'emblée.

Il faut reconnaître pourtant que sous le même mot de « génération », Attias-Donfut et Baudelot considèrent deux objets radicalement différents, la première étant essentiellement intéressée à des processus de relations intra-familiales, le second aux processus de changement macrosocial porté par le renouvellement des cohortes et les configurations qui peuvent en découler pour les perspectives de vie de chacune d'elles. La seule solution pour clarifier alors les différences des deux points de vue consiste à parler d'une part de « génération », et d'autre part de « cohorte », le second terme nous intéressant ici plus que le premier, sauf parvenu à l'aboutissement du travail sociologique destiné à montrer l'existence de « générations sociologiques ».

# II-2 METHODES DE SEPARATION DES TROIS EFFETS A.P.C.

Une fois conçue la notion de cohorte, et la différence entre des effets proprement liés l'âge, à la période et à la cohorte, un large débat a animé, essentiellement aux Etats-Unis et dans sa sphère d'influence intellectuelle, la sociologie et les différentes sciences sociales (parmi lesquelles la démographie, l'économie du travail, et l'épidémiologie) intéressées par les méthodes de recherche des effets propres de ces trois dimensions. Le modèle standard (APC) de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte présente l'intérêt d'une solution générale au problème, même si l'interprétation de cette solution peut présenter des difficultés majeures dès que le phénomène étudié est complexe. Il s'agit donc de procéder autrement, et de faire précéder le modèle (APC) d'une recherche préalable en mesure de repérer la pertinence d'une analyse en termes de cohortes.



### Le modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte

Il fallut attendre le milieu des années soixante-dix pour voir apparaître les premières tentatives de formalisation de modèles — au sens économétrique du terme — de séparation des trois effets, qui jusqu'alors n'étaient repérables que sur des diagrammes de Lexis ou d'autres représentations graphiques pertinentes : l'effet de la cohorte n'était repérable que s'il relevait de l'évidence. Parmi les nombreux auteurs qui se sont intéressés à la question<sup>1</sup>, Mason, Mason, Winsborough et Poole (1973) semblent avoir produit l'avancée la plus significative en proposant un modèle général de séparation des différents effets sur une variable V spécifique<sup>2</sup> que nous pourrions présenter sous une formule générale du type :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une grande partie des articles qui ponctuent l'émergence de la question de la séparation des effets d'âge, de période et de cohorte se trouvent concentrés dans Hastings et Berry (1979) et dans Mason et Fienberg (1985).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> V peut être une variable continue, dichotomique, ou une transformée quelconque, comme le logarithme d'un revenu ou le logit d'une proportion; l'usage de telle ou telle variable implique alors une spécification idoine de la fonction qui fera l'objet de la maximisation (*loss function*).

$$(APC) \begin{cases} V_{\alpha\pi\kappa} = v + a_{\alpha} + p_{\pi} + c_{\kappa} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\pi} p_{\pi} = \sum_{\kappa} c_{\kappa} = 0 \end{cases}, o\dot{u} :$$

- V<sub>απκ</sub> est le comportement estimé,
- v est une constante du modèle,
- $a_{\alpha}$  les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge,
- $p_{\pi}$  les paramètres de période,
- c<sub>κ</sub> les paramètres des différentes cohortes.

Cette formule générale, qui n'est guère différente d'une analyse de la variance lorsque V est continue<sup>3</sup> offre tous les avantages d'une formule de décomposition se prêtant à un exercice de maximisation classique. La difficulté est cependant la suivante : le modèle n'est identifiable que sous la réserve de l'introduction d'une contrainte sur les paramètres, destinée à supprimer la surdétermination du modèle, puisque lorsque l'âge et la période sont donnés, la cohorte est déterminée. La solution proposée par Mason et Alii. (1973) est de fixer une contrainte supplémentaire entre les paramètres à estimer, par exemple en posant que le paramètre pour la période t<sub>1</sub> est égal au paramètre pour la période t<sub>2</sub>, ou toute autre contrainte linéaire reliant deux paramètres. Cette proposition fut accueillie avec scepticisme par Glenn (1977) s'agissant de la pertinence de la séparation, de propositions de simplification peu utiles de Palmore (1978), des critiques méthodologiques de Rodgers (1982) selon qui l'inconvénient manifeste de la méthode est que la contrainte posée sur les paramètres est arbitraire et conduit, selon les choix, à des estimations potentiellement très différentes dès lors que les effets se composent et que les évolutions sont progressives. La réponse de Mason consiste en un rappel : le modèle ne doit être estimé sans quelque prudence lorsque des difficultés se présentent, mais l'ajout de contraintes raisonnées, issues d'une réflexion fonction de l'objet de recherche est en général envisageable, et permet alors des évaluations satisfaisantes. Le modèle n'est cependant pas adapté lorsque l'interaction des trois variables ne peut être négligée; dans ce cas, alors, le modèle devrait être rejeté par les tests de qualité d'ajustement du modèle — en tout cas lorsque le nombre d'individus est suffisant. Autrement dit, la

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Elle peut trouver une variante simple, proche des modèles logit, lorsque V est dichotomique.

méthodologie statistique n'est d'aucun secours si le sociologue abandonne toute réflexion théorique.

Malgré ces critiques, le modèle (APC) a connu de nombreuses applications<sup>1</sup>, du fait de sa pertinence. Pour autant, il n'est en rien une panacée : l'hypothèse posée d'un effet de cohorte peut être infondée, comme ce peut être le cas pour un effet de « recomposition du cycle de vie », comme c'est le cas pour le dernier exemple de l'encadré sur le diagramme de Lexis (chapitre précédent), ou pour le suicide depuis les années cinquante (Chauvel, 1997d). La difficulté est alors de se donner les moyens méthodologiques de valider cet effet pur de cohorte, validation sans laquelle il devient nécessaire de conceptualiser un peu plus les phénomènes à l'œuvre.

#### La méthode T de repérage de la pertinence du modèle (APC)

Dans quelle mesure le modèle (APC) pose-t-il une hypothèse adaptée à un objet de recherche ? Il s'agit en définitive de trouver une façon d'objectiver la composante, ne relevant ni d'un effet d'âge ni d'un effet de période, du comportement  $V_{\alpha\pi\kappa}$  étudié pour constater s'il a spécifiquement la forme d'un effet de cohorte ou s'il présente d'autres caractéristiques. Une façon de poser cette question consiste à comprendre la logique des erreurs — ou des résidus du modèle — que commet le modèle (AP), qui se déduit du modèle (ACP) lorsque le terme  $c_{\kappa}$  est omis. Ainsi, l'application du modèle (AP:  $V_{\alpha\pi} = v + a_{\alpha} + p_{\pi}$ ) au comportement étudié doit permettre un diagnostic sur la pertinence du modèle (ACP) :

Si (AP) reconstitue correctement les données (si les résidus de ce modèle sont négligeables selon les critères standards, en termes de R², de χ², etc.), l'analyse de l'effet spécifique de la cohorte n'a guère de pertinence : tout se déduit en apparence d'un effet de période et d'un effet d'âge ; c'est-à-dire que, du fait de la parfaite progressivité du phénomène, il n'est en aucune façon possible de repérer des ruptures d'une cohorte à l'autre. Il n'est plus envisageable alors d'aller plus loin — méthodologiquement. Il reste que ces effets apparents

201

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Clogg, 1982; Klevmarken, 1982; Bloom, 1985; Hanoch et Honig, 1985; Blossfeld, 1986; Halli et Rao, 1992; Allain, 1997; Chauvel, 1997d; accessoirement sous des spécifications parfois différentes et une technicité plus ou moins achevée: Weiss et Lillard, 1978; Jonsson et Klevmarken, 1978; Smeeding, 1991; Pochet, 1995; Drouin, 1995.

d'âge ou de période peuvent effectivement dissimuler un effet de cohorte. C'est le cas, par exemple, de toute variable évoluant très progressivement d'une cohorte à l'autre — comme l'élévation du niveau de diplôme des Français. Le profil d'une telle variable risque d'être vu comme la conséquence d'un effet de période (élévation progressive d'une année de mesure à l'autre pour chaque âge) composé avec un effet d'âge (le niveau de diplôme baisse des jeunes aux plus âgés). Or, nous savons bien que l'élévation du niveau de diplôme est en réalité « porté » par le renouvellement des cohortes, les plus nouvelles ayant rencontré dans leur jeunesse respective un état différent, progressivement plus ouvert, du système d'enseignement, mais aucune méthode ne pourra le déceler. Il s'agit alors pour le chercheur de mobiliser ses capacités logiques pour comprendre le processus à l'œuvre.

- 2. Si (AP) reconstitue mal les données, deux configurations peuvent être à l'œuvre :
  - il se peut d'une part que les résidus, une fois représentés dans un diagramme de Lexis, mettent en évidence des striures diagonales, typiques d'effets de cohorte, et l'analyse en termes de cohortes est valide. Elle peut alors livrer des informations importantes, qu'il faudra confronter à une analyse logique du phénomène pour s'assurer de la cohérence de l'analyse en termes d'âges, de période et de cohorte;
  - il se peut d'autre part que les résidus ne présentent pas d'alignement diagonal clair dans le diagramme de Lexis, et il s'agit alors de comprendre la forme de cette courbe des résidus pour lui donner une explication sociologique, qui peut relever par exemple de ce que les âges ont connu une modification de statut à telle et telle période de l'histoire.

En définitive, comme il peut être coûteux — temps de calculs, paramétrage du modèle, etc. — de réaliser un tel modèle (AP), il est possible de procéder autrement, selon une méthode graphique qui généralise celle proposée par Drouin<sup>2</sup>. Pour appliquer cette méthode dite « méthode T », il suffit en effet de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Drouin (1995, pp. 92-95) propose en effet de calculer les écarts à la moyenne de chaque cohorte, au regard de la moyenne de la période; notre généralisation consiste alors en le calcul des écarts à la moyenne des périodes *et* des âges.

disposer, pour les différents âges et aux différentes périodes, de la mesure du comportement  $V_{\alpha\pi}$  auquel sera appliqué la transformation T ci-dessous :

T: 
$$V_{\alpha\pi} \longrightarrow V_{\alpha\pi} - M(V_{\alpha\pi}) - M(V_{\alpha\pi}) + M(V_{\alpha\pi})$$
,

où  $\mathop{\rm M}_{\alpha}(V_{\alpha\pi})$ , par exemple, représente la moyenne non pondérée du comportement

 $V_{\alpha\pi}$  pour l'ensemble des indices  $\alpha$  de l'âge ; la moyenne non pondérée revient à ne pas prendre en considération les conséquences de la variation du poids des différentes cohortes sur le pourcentage moyen agrégé.

Nous pouvons aussi considérer des définitions alternatives de T, comme T' qui convient au repérage d'écarts de type  $\chi^2$ , mais aussi T'', pour des écarts multiplicatifs :

$$T': V_{\alpha\pi} \longrightarrow V_{\alpha\pi} - \frac{M(V_{\alpha\pi}) M(V_{\alpha\pi})}{M(V_{\alpha\pi})},$$

$$T'': V_{\alpha\pi} \longrightarrow V_{\alpha\pi} \xrightarrow{M(V_{\alpha\pi}) \atop M(V_{\alpha\pi}) M(V_{\alpha\pi})}.$$

Par construction,  $T(V_{\alpha\pi})$ , qui est en fait égal au résidu du modèle (AP), est nul lorsque le comportement  $V_{\alpha\pi}$  est parfaitement décomposable selon un effet d'âge et de période. Lorsque le comportement n'est pas simplement décomposable ainsi, c'est-à-dire lorsqu'il existe une interaction entre l'âge et la période,  $T(V_{\alpha\pi})$  est non nul, et, par exemple, une fois représenté sous une forme graphique, il révélera s'il correspond nettement à un effet de cohorte (alignement diagonal sur un graphique de Lexis) ou à des effets d'interaction âge-période plus complexes.

#### Mise en œuvre sur des exemples théoriques

Soit un comportement  $V_{\alpha\pi}$  mesuré sur 10 classes d'âge ( $\alpha$  = 1 à 10) et 10 périodes ( $\pi$  = 1 à 10) — la contrainte est évidemment que l'écart entre deux âges soit égal à

celui entre deux périodes<sup>3</sup>. Il résulte de cette paramétrisation la possibilité de présenter le diagramme de Lexis sous la forme d'une table carrée (les âges en ligne, par ordre décroissant d'âge si l'on souhaite conserver la forme classique de ce diagramme, les périodes en colonnes, par ordre croissant).

Premier exemple : sans effet de cohorte

Nous supposerons d'abord un comportement  $V_{\alpha\pi}$ , sans effet de cohorte, pouvant donc s'écrire sous la forme :

$$V_{\alpha\pi} = \sin(2\alpha/3) + \cos(3\pi/2)$$

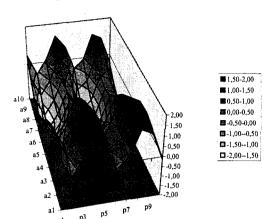
T II-2 1 : Diagramme de Lexis de  $V_{\alpha\pi}$ 

|            | p1    | <i>p2</i> | р3    | p4    | p5    | р6    | p7    | p8    | p9    | p10   | moy.  |
|------------|-------|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| a10        | 0,44  | -0,62     | 0,16  | 1,33  | 0,72  | -0,54 | -0,10 | 1,22  | 0,97  | -0,39 | 0,32  |
| a9         | -0,21 | -1,27     | -0,49 | 0,68  | 0,07  | -1,19 | -0,75 | 0,56  | 0,32  | -1,04 | -0,33 |
| a8         | -0,74 | -1,80     | -1,02 | 0,15  | -0,47 | -1,72 | -1,29 | 0,03  | -0,22 | -1,57 | -0,87 |
| <b>a</b> 7 | -0,93 | -1,99     | -1,21 | -0,04 | -0,65 | -1,91 | -1,47 | -0,16 | -0,40 | -1,76 | -1,05 |
| a6         | -0,69 | -1,75     | -0,97 | 0,20  | -0,41 | -1,67 | -1,23 | 0,09  | -0,16 | -1,52 | -0,81 |
| a5         | -0,12 | -1,18     | -0,40 | 0,77  | 0,16  | -1,10 | -0,67 | 0,65  | 0,40  | -0,95 | -0,24 |
| a4         | 0,53  | -0,53     | 0,25  | 1,42  | 0,80  | -0,45 | -0,02 | 1,30  | 1,05  | -0,30 | 0,40  |
| a3         | 0,98  | -0,08     | 0,70  | 1,87  | 1,26  | 0,00  | 0,43  | 1,75  | 1,50  | 0,15  | 0,86  |
| a2         | 1,04  | -0,02     | 0,76  | 1,93  | 1,32  | 0,06  | 0,50  | 1,82  | 1,57  | 0,21  | 0,92  |
| al         | 0,69  | -0,37     | 0,41  | 1,58  | 0,97  | -0,29 | 0,14  | 1,46  | 1,21  | -0,14 | 0,57  |
| moy.       | 0,10  | -0,96     | -0,18 | 0,99  | 0,38  | -0,88 | -0,45 | 0,87  | 0,62  | -0,73 | -0,02 |

La table qui découle de cette composition d'effets d'âge et de période est en ellemême complexe, et ne permet guère de situer la simplicité sous-jacente de deux effets combinés. Il en découle que, lorsque de façon pure, un effet d'âge et de période se combinent, il se peut très bien que l'analyse de la table ne permette en rien d'en avoir l'intuition. La représentation graphique de cette table révèle cette complexité, mais la transformation T de  $V_{\alpha\pi}$  permet de comprendre que cette figure découle intégralement d'une composition sans interaction d'un effet d'âge et de période : ces résidus sont tous nuls.

•

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> En revanche, il n'est nullement nécessaire de disposer d'une table carrée, qui n'est choisie ici que par simplicité de l'exposition; une table rectangulaire convient pareillement; évidemment, la méthode ne devient intéressante que si plusieurs (c'est-à-dire plus de deux) périodes sont mobilisées. Le mieux est de disposer d'une mesure annuelle du phénomène étudié, mais il est possible aussi de simuler des données annuelles à partir de plusieurs années d'enquête, comme nous le verrons *infra*.



G II-2 1 : Représentation tridimensionnelle de  $V_{\alpha\pi}$ 

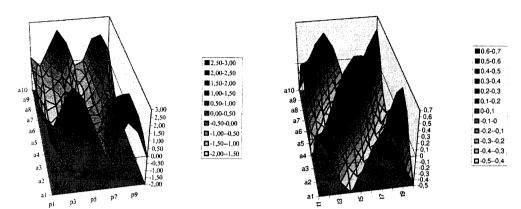
Deuxième exemple : avec effet de cohorte

Soit maintenant un nouvel exemple avec effet de cohorte,  $V'_{\alpha\pi}$ , qui peut s'écrire ainsi :

$$V'_{\alpha\pi} = \sin(2\alpha/3) + \cos(3\pi/2) + \cos^2((\pi-\alpha)/2)$$
;

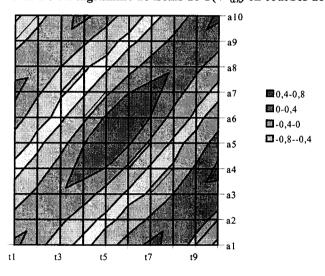
en effet, l'effet de cohorte se présente comme une fonction de  $\kappa = \pi$  -  $\alpha$ . Alors que la représentation graphique de la fonction  $V'_{\alpha\pi}$  ne présente en rien la vision d'un effet de cohorte, celle de  $T(V'_{\alpha\pi})$  met très nettement en évidence cet effet, du fait de l'existence de crêtes et de vallées le long de la « ligne de vie » du diagramme de Lexis.

Une autre façon de représenter  $T(V'_{\alpha\pi})$ , qui est équivalente au résidu du modèle (AP), est de le faire figurer sous la forme de « courbes de niveau » dans un diagramme bidimensionnel de type Lexis : lorsque les courbes de niveau s'alignent bien selon la direction de la diagonale principale du graphique, la modélisation en termes d'âge, période et cohorte (APC) est tout à fait indiquée.



G II-2 2 : Représentation tridimensionnelle de  $V'_{\alpha\pi}$  (à gauche) et de sa transformée  $T(V'_{\alpha\pi})$  (à droite)

G II-2 3 : Diagramme de Lexis de  $T(V'_{\alpha\pi})$  en courbes de niveau



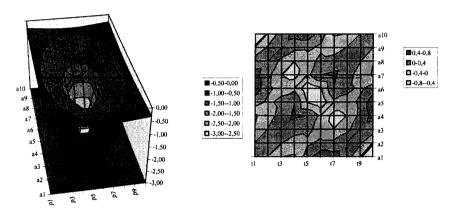
Troisième exemple : effet de cohorte polluée par une recomposition du cycle de vie

Nous considérons maintenant un effet de recomposition du cycle de vie, signifiant que, durablement ou temporairement, un âge donné peut ne pas signifier la même chose d'une date à l'autre, sans que ce soit pour autant un effet de cohorte. Ce peut être un phénomène sélectif touchant par exemple en milieu de période la population d'âge moyen, dont le graphique figure en quelque sorte un « trou blanc » — intuitivement, l'exemple pourrait en être une maladie sélective selon l'âge, s'attaquant spécifiquement aux âges médians apparaissant progressivement et culminant en milieu de période. La formule de V'' $_{\alpha\pi}$  représentant V' $_{\alpha\pi}$  avec ce phénomène en surimpression est :

$$V''_{\alpha\pi} = \sin(2\alpha/3) + \cos(3\pi/2) + \cos^2((\pi-\alpha)/2) + \frac{2}{(\alpha-5,5)^2 + (\pi-5,5)^2};$$

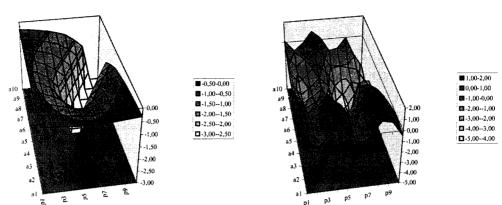
Le diagramme de Lexis de  $T(V''_{\alpha\pi})$  permet alors de repérer la singularité des âges médians en milieu de période, au sein d'un processus globalement cohortal (repérable à la tendance des courbes de niveau à s'aligner selon la diagonale principale).

G II-2 4 : Représentation tridimensionnelle du « trou blanc » (à gauche), et courbes de niveau de  $T(V''_{\alpha\pi})$  (à droite)



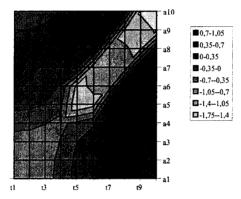
Quatrième exemple : effet historique irréversible touchant une cohorte en cours de vie

Supposons maintenant que le comportement mesuré par  $V_{\alpha\pi}$ , sans effet de cohorte (exemple 1) soit surimposé par un effet  $I_{\alpha\pi}$ , effet de cohorte dont la spécificité est qu'il apparaît *en cours de période d'observation* et non pas au premier âge de mesure. Ce peut être par exemple l'effet irréversible d'une guerre dont les conséquences ne sont supportées que par une classe d'âge donnée qui se porte au front ; cette quatrième variable s'appellera  $V^{(3)}_{\alpha\pi}$ , dont nous ne donnons pas la formule, dans la mesure où le triangle inférieur de la matrice  $V^{(3)}_{\alpha\pi}$  de notre exemple vaut  $V^{"}_{\alpha\pi}$  et le triangle supérieur se déduit de  $V^{"}_{\alpha\pi}$  par un effet pur de cohorte (voir figure). Une fois encore, la méthode T, malgré sa simplicité, est en mesure de repérer, derrière les effets d'âge et de période repérables, l'effet sousjacent d'apparition d'un effet de cohorte à partir de la période t=5,5 pour l'âge a = 5,5. Cet événement irréversible pourrait être mis en évidence par exemple par les variations de la taille des cohortes masculines entre 1905 et 1935 et entre l'âge de 5 à 35 ans (les cohortes nées entre 1885 et 1895 supportant l'essentiel des pertes de la guerre).



G II-2 5 : Représentation tridimensionnelle de  $I_{\alpha\pi}$  (à gauche), et de  $V^{(3)}_{\alpha\pi}$  (à droite)

G II-2 6 : Courbes de niveau de  $T(V^{(3)}_{\alpha\pi})$ 



Cette méthode T permet donc de comprendre si un phénomène contient un effet de cohorte pur, ou s'il convient de trouver d'autres facteurs explicatifs au phénomène observé (comme c'est le cas pour le comportement  $V''_{\alpha\pi}$ ), nécessitant alors de mobiliser une connaissance plus complète sur le phénomène étudié et des effets spécifiques, historiques, permettant d'expliquer sa sélectivité pour certains âges et certaines périodes. Evidemment, les effets d'interaction entre âge et période que nous avons vus ici n'épuisent pas toute la richesse des possibles<sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous pouvons citer un autre effet potentiellement important, inspiré du précédent qui représente en quelque sorte un événement s'apparentant à une « blessure irréversible » d'une cohorte particulière, apparaissant en une période donnée lorsque cette cohorte a un âge donné — un tel effet peut être la conséquence d'une guerre, par exemple. Si cette « blessure » est réversible, c'est-à-dire si la cohorte revient progressivement, à la suite de l'événement, au niveau des autres cohortes, nous repérerions alors un sillon dont la profondeur est maximale au moment de l'événement, et disparaissant à mesure du vieillissement de la cohorte qui l'a subi.

## Critique de la méthode et prudences interprétatives

La méthodologie n'est qu'un outil, qui peut ou non se prêter à un objet et, en l'espèce, le modèle (APC) peut se prêter ou non à l'objet d'une recherche. Ce travail critique doit donc poser la question de la pertinence de la méthode appliquée à un objet donné, et cette question n'admet pas de réponse générale, simplement parce que cette critique doit être concrète, *in situ*, et en relation à une démarche donnée. Il s'agit pourtant de rappeler certaines précautions à respecter.

La méthode T proposée ne fait que fournir la réponse à cette question : « Est-il statistiquement possible de voir le phénomène comme la simple conjugaison d'un effet de période et d'un effet d'âge et cela seulement ? ». L'énoncé de cette question permet de lister un certain nombre de limites et de précisions :

- 1. D'abord, le phénomène étudié sous l'angle de la méthode des âges et des périodes connaît une limite stricte et systématique : elle ne s'intéresse pas au changement de pourcentage moyen sur l'ensemble de la population que peut induire une modification de la taille des cohortes, et le remplacement, par exemple, de cohortes moins nombreuses par des plus nombreuses ou son contraire. Pour prendre l'exemple de l'affaiblissement global de la pratique religieuse en France (par exemple : Chauvel, 1995b), celui-ci est d'autant plus important que les cohortes nouvelles, non-pratiquantes, sont plus nombreuses que les anciennes, plus pratiquantes. Le modèle tel qu'il apparaît ici néglige cette influence amplificatrice du changement social. Ce n'est pas pour autant une grande contrainte, puisque la prise en compte *in fine* de cet effet de variation de la taille des cohortes ne pose pas de difficulté, à condition de se garder d'en faire abstraction.
- 2. Ensuite, l'expression « statistiquement possible de voir comme » souligne que du résultat à son interprétation, il faut prendre garde aux caractéristiques ainsi qu'à la logique de l'objet étudié. L'explicitation de ce distinguo entre un résultat quantitatif et son expression sociologique permet de cerner plus exactement ce que l'on peut entendre par effet de cohorte pertinent. Considérons l'exemple de l'élévation de l'âge médian de fin d'études initiales. Celui-ci, en France, en moyenne, s'élève d'un an tous les dix ans. Si l'on néglige les effets perturbateurs, comme l'effet signalé par Baudelot (1989) de sur-déclaration du diplôme avec le vieillissement, ou comme les migrations, ou encore la mortalité différentielle des différents milieux sociaux autant de phénomènes qui peuvent modifier en cours d'existence la composition d'une

population —, une fois qu'une cohorte entière a cessé ses études initiales (passé 25 ans pour l'essentiel) elle doit conserver le même âge moyen de fin d'études. Pour un âge donné, chaque cohorte a un avantage de un an sur l'âge de fin d'études de la cohorte née dix ans avant elle, ce qui ressemblera statistiquement pour le modèle (AP) à un effet typique, croissant, de période, au bout duquel tous les individus au même âge connaissent une élévation semblable de leur niveau d'éducation. Pour une année de mesure donnée, maintenant, les individus d'un âge donné ont connu un an de scolarité de plus que ceux plus âgés de dix ans, ce qui ressemblera statistiquement pour le modèle (AP) à un effet typique, décroissant, de l'âge, selon lequel chaque individu perd un an d'âge de fin d'études tous les dix ans. La composition des deux effets, l'un croissant, l'autre décroissant, reconstituerait parfaitement, d'un point de vue statistique, les données observées. Du point de vue du modèle (AP), comme de celui de la méthode T, il n'y aurait pas d'effet de cohorte. Seule la mobilisation du savoir — sociologique et logique — permet de comprendre que, au contraire, seul existe un effet de cohorte, à l'exclusion des deux autres. Qu'est-ce à dire ? Cela invalide-t-il la méthode ? La réponse est ailleurs, dans la distinction entre deux types d'effets de cohorte. En effet, du point de vue méthodologique, ce paradoxe est lié à la relation linéaire parfaite entre âge, période et cohorte, qui conduit sur une indétermination du modèle (APC), qu'il est possible de lever en posant une contrainte supplémentaire, suivant la proposition de Mason et Alii. (1973), comme par exemple l'égalité du niveau d'éducation des individus d'âge  $\alpha$  en période  $\pi$  et de ceux d'âge  $\alpha + 1$  en  $\pi + 1$ , c'est-à-dire pour les membres d'une même cohorte née en  $\pi$  -  $\alpha$ . L'introduction de cette contrainte qui lève l'indétermination ne peut provenir que d'une analyse proprement logique et sociologique du phénomène, puisque seule la réflexion sur l'objet de recherche en lui-même permet de comprendre que l'effet du vieillissement est nul à partir du moment où la cohorte a quitté le système éducatif. Comment comprendre alors le statut du modèle (AP) ou de la méthode T dans la démarche de recherche ? Cela réclame la décomposition de la notion d'« effet de cohorte » — ou de tout autre effet d'interaction entre âge et période — en deux éléments :

d'une part, une composante tendancielle linéaire progressive simple subie continûment par chaque cohorte, que le modèle (AP) considérera comme s'intégrant aux effets de période et d'âge, ce qui

pose difficulté. Il relève du travail du chercheur de lever l'indétermination par la connaissance des spécificités de l'objet de recherche puisque la solution dépasse toute considération purement méthodo-statistique.

- d'autre part, une composante heurtée ou fluctuante, autour de la tendance, qui ne peut « être statistiquement vue comme un effet d'âge et/ou de période ». Dès lors qu'une telle composante est non-nulle, le modèle (AP), et la méthode T, sont en mesure de la révéler de façon à diagnostiquer l'effet d'interaction entre âge et période.
- 3. Dès lors qu'une telle composante heurtée ou fluctuante existe, il s'agit de mobiliser les connaissances historiques, empiriques mais aussi logiques sur le phénomène, de façon à expliquer les singularités de cette composante. Si la méthode T met en évidence de clairs alignements des courbes de niveau selon la direction de la « ligne de vie » du diagramme de Lexis, il est possible alors de parler d'effet statistique de cohorte. Il faut pourtant conserver à l'esprit que cet effet peut être lié soit (1) à une caractéristique spécifique des cohortes, plus ou moins socialisées par exemple à tel ou tel comportement, soit (2) au fait que, au cours de leur vie, une succession d'événements sélectifs selon l'âge contribue à renforcer ou à affaiblir telle et telle caractéristique de telle et telle cohorte, sans que ce soit nécessairement le fait d'une socialisation ou d'une caractéristique spécifique propre à ces cohortes.

Il nous semble que, dès lors et sous ces spécifications et ces mises en garde, les critiques formulées par Attias-Donfut (notamment 1991, pp. 114-119) tombent largement. Reprenons les arguments :

- L'âge n'est pas un facteur universel et invariant mais une caractéristique des individus dont les conséquences sociologiques sont étroitement historiques; comme nous l'avons vu, seul l'usage mécaniste aveugle du modèle peut conduire à cette erreur, alors même que l'usage de la méthode T est notamment orienté vers le repérage d'effets empiriques de cette nature;
- L'effet de l'âge ne correspond pas simplement au nombre d'années parcourues mais au passage d'étapes dans le cycle de vie, qui peuvent ne pas concerner la population dans son entier; c'est le cas par exemple de la naissance des enfants, qui ne concerne guère que ceux qui vivent en couple ou ont vécu en couple; en conséquence, les variations d'un comportement repéré sur une cohorte dans sa totalité peuvent n'être la conséquence que d'effets de

composition sous-jacents; l'argument à notre sens ne tient pas, puisque tout sociologue se doit de chercher derrière un phénomène global ses variations sous-jacentes possibles — au nombre des plus importants, les effets de comportements spécifiques ou non d'une sous-population au sein de la cohorte et les effets de composition — et la critique ne s'adresse donc qu'à la mauvaise sociologie en général, et pas uniquement au mauvais usage du modèle des âges-périodes-cohortes;

• L'effet de cohorte pourrait ne pas être originel et immuable alors que la démarche du modèle (APC) suppose que « l'effet de cohorte serait déterminé à un moment donné de la constitution de la cohorte et resterait immuable pendant toute sa durée », alors qu'il pourrait se constituer en cours de vie (Attias-Donfut, 1991, p.117); comme nous l'avons montré, la mise en œuvre du modèle (APC) suppose un préalable transitant par le modèle (AP) ou la méthode T proposée, en mesure de repérer la constitution en cours de période d'un effet durable ou passager, réversible ou non, qui accompagnera au cours de sa vie la cohorte.

Au-delà de ces critiques qui, pour importantes qu'elles soient, peuvent être surmontées grâce à l'usage scrupuleux de la méthode retenue, il en existe une autre, plus évidente encore, mais qui invite bien plus à la prudence : d'une façon générale, les données n'appréhendent qu'un fragment du temps. Ainsi, les cohortes les plus récentes — et même la plupart des cohortes observées — sont en cours, voire en début de vie, et poser l'existence d'un effet de cohorte revient à formuler une conjecture sur les évolutions à venir. Cette conjecture doit alors s'appuyer sur de solides arguments, permettant de justifier le caractère durable de la structure observée. Le même problème de fragmentation du temps se retrouve aussi pour les cohortes anciennes, pour lesquelles la difficulté générale à mobiliser les informations relevant d'un passé lointain<sup>5</sup>, conduit aussi à tronquer l'information qui les concerne. Leur vie ne sera donc évaluée le plus souvent qu'au regard de leur situation finale.

Pour autant, si une précaution méthodologique essentielle devait être édictée dans l'évaluation des effets d'âge de période et de cohorte, elle pourrait s'énoncer ainsi : l'effet de cohorte est un effet particulier d'interaction entre l'âge et la

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Difficulté liée notamment au fait que le système de repérage et de mesure statistique de la société est une construction historique somme toute récente.

période, un effet dont la nature est de suivre la « ligne de vie » du diagramme de Lexis. Ce n'est pas là, pour autant, l'unique forme potentielle des interactions entre l'âge et la période, et il importe alors de comprendre la nature de cette interaction.

# II-3 EXEMPLE EMPIRIQUE : L'EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITE

Une application possible de ces méthodes concerne l'évolution du niveau d'éducation en France. Cet exemple présente trois intérêts : celui de comprendre les risques d'une analyse par âge, cohortes et périodes qui s'en remettrait totalement à la méthode sans prendre en compte le contexte logique et sociologique du phénomène étudié ; il permet aussi de comprendre la façon dont une tendance séculaire dissimule des variations subtiles de cohorte en cohorte ; il signale enfin que derrière l'analyse de la cohorte comme un tout homogène, il est toujours nécessaire de conserver à l'esprit la différence entre le haut et le bas des hiérarchies. Dans cette optique, le suivi d'indicateurs de tendance centrale (comme la médiane ou la moyenne) ne peut que gagner à être complété par d'autres approches, fondées sur la prise en compte de la dispersion au sein même des groupes.

Nous utilisons ici les enquêtes FQP 1964, 1970 et 1977, et les enquêtes Emploi 1983, 1989 et 1995<sup>1</sup>. Ce choix des années est impliqué par la mobilisation des enquêtes FQP, séparées de six, puis de sept ans, puis de nouveau de six pour les trois enquêtes Emploi. L'intérêt des FQP consiste en la possibilité de remonter dans un passé plus ancien, et celui des enquêtes emploi de disposer d'échantillons plus consistants, limitant ainsi les incertitudes statistiques. Nous simulons, à partir de ces 6 périodes de mesure la table par année d'enquête et par année de naissance de l'âge de fin d'études (cf. l'encadré).

# Simulation d'une table annuelle à partir d'enquêtes successives

Les données que nous consultons pour retranscrire les évolutions de la structure sociale depuis trente ans sont la compilation des enquêtes FQP de 1964, 1970, 1977, et les enquêtes emploi de 1983, 1989, 1995, donc à six ans d'intervalle en moyenne. Ces données comportent l'âge, le sexe, l'âge de fin d'études, le diplôme (à partir de 1970), la catégorie socioprofessionnelle de l'individu, son ancienne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La question sur l'âge de fin d'études est posée de façon différente dans les enquêtes FQP et Emploi : dans les premières, l'âge de fin d'études est demandé tel quel ; dans les secondes, le choix est laissé aux enquêtés de réponde l'âge ou l'année de cessation des études ; un biais de moins d'un dixième d'année est repérable dans ce changement.

catégorie s'il a cessé de travailler et celle de son père (à partir de 1970), et le statut de l'individu (emploi, chômage, inactivité).

Cette table permet d'obtenir pour six dates données les caractéristiques (âge de fin d'études médian, proportion de cadres, etc.) définissant des groupes d'individus selon leur âge au moment de chaque enquête. Nous avons donc la possibilité de présenter un diagramme de Lexis incomplet — chaque année de mesure étant séparée de l'autre de 6 à 7 ans.

Nous voyons ici comment obtenir la table complète par âge et année pleine. La méthode consiste à suivre les étapes suivantes à partir de la table, notée A, présentant pour les années d'enquête la mesure par âge de la caractéristique :

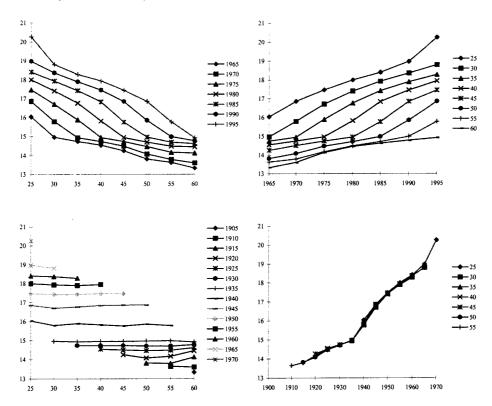
- créer une table B où, pour chaque année p hors-enquête, la mesure correspondant à l'âge a suit la tendance linéaire de la variation de l'âge a entre l'année d'enquête p<sub>1</sub> et p<sub>2</sub> encadrant l'année p; la table B présente alors les valeurs empiriques pour les années 1964, 1970, 1977, 1983, 1989, 1995, et pour les autres l'estimation linéaire de la variation de l'effet de l'âge.
- créer une table C où, pour chaque année p hors-enquête, la mesure correspondant à la cohorte c suit la tendance linéaire de la variation de la cohorte c entre l'année d'enquête p<sub>1</sub> et p<sub>2</sub> encadrant l'année p; la table C présente alors pour les années d'enquêtes les valeurs empiriques, et pour les autres années l'estimation linéaire de l'effet du vieillissement de la cohorte; il faut noter que cette table peut être « rognée » si l'on n'a pas de mesure pour la cohorte considérée (trop jeune pour appartenir au champ de mesure en p<sub>1</sub> ou trop âgée en p<sub>2</sub>);
- créer la table D valant la moyenne de B et C; les cellules non-estimées de la table C n'interviennent pas dans cette moyenne;
- lisser cette table pour supprimer une partie du « bruit statistique », par exemple en décidant que chaque cellule de la table vaut la moyenne des neuf cellules qui l'entourent;

Cette méthode permet très généralement de parvenir à de bons résultats, à savoir une table lisse épousant au mieux les points de mesure empiriques ( $R^2 = 0.996$  pour l'âge de fin d'études médian) et présentant des variations souples par âge et par cohortes sur la table complète, pourvu que de gros échantillons soient mobilisés, et que les années d'enquêtes ne soient pas trop distantes les unes des autres.

## L'évolution de l'âge médian de fin d'études

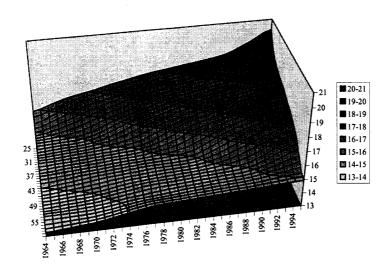
Considérons d'abord d'évolution par cohorte de l'âge médian de fin d'études. De la mise en œuvre de notre simulation de table annuelle découle un diagramme de type diagramme de Lexis, que nous pouvons plier aux traditionnelles analyses descriptives des coupes transversales et longitudinales.

G II-3 1 : Age de fin d'études en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)



Source: compilation FQP-Emploi

G II-3 2 : Age médian de fin d'études par année (1964-1995) et par âge (25-59 ans)



Comme il était attendu, on note une progression régulière d'année en année de l'âge de fin d'études de la population, mais l'image que l'on obtient en coupe

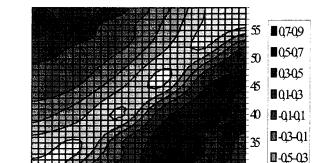
transversale peut être trompeuse, et l'analyse longitudinale montre que l'âge de fin d'études d'une cohorte donnée est fixé une fois pour toutes, et ne varie guère avec l'âge atteint par une cohorte<sup>2</sup>. Cette information est un indice de ce que le niveau d'éducation est une caractéristique essentiellement liée à la cohorte<sup>3</sup>, mais ce n'est qu'un indice, qui pourrait se révéler trompeur. Nous pourrions tout aussi bien sans analyse du problème concret — considérer que les variations sont le fait de la composition d'un effet d'âge et de période, lié à un effet de période de gain d'un an tous les dix ans, et d'un effet d'âge de perte d'un an tous les dix ans au long du cycle de vie. La réponse à cette question ne peut provenir en effet que d'une analyse non pas proprement statistique mais logique et sociologique du phénomène : parce que l'on sait qu'une fois finies les études initiales l'âge de fin d'études ne doit plus bouger, l'on en déduit l'effet massif de la cohorte. Cette illusion possible est la conséquence de la composante tendancielle de l'effet de cohorte — qui peut être vue, en raison de la relation linéaire entre les trois variables, comme la combinaison d'un effet d'âge et d'un effet de période tendanciels —, accompagné d'une composante fluctuante autour de la tendance auxquelles nous allons maintenant nous intéresser.

La méthode T permet de prendre la mesure de ces effets de fluctuations cohortales autour de la tendance linéaire. D'abord, les courbes de niveau s'alignant selon la diagonale principale, nous pouvons parler sans nul doute d'un effet de cohorte : il apparaît que la cohorte née autour de 1936, celle qui avait environ 28 ans en 1964, près de 60 ans en 1995, est caractérisée par un niveau d'éducation médian situé en dessous de la tendance linéaire de plus de 0,5 années (cinq ans de retard sur la tendance). En revanche, pour les cohortes nées jusqu'en 1914, et pour celles nées à partir de 1945, on note au regard de la tendance linéaire une avance de plus de 0,5 ans, qui décline ensuite jusqu'autour de la cohorte née en 1965 (trente ans en

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ainsi, à l'inverse de ce que note Baudelot pour le diplôme déclaré (1989), il ne semble pas exister d'élévation de l'âge de fin d'études avec le vieillissement; il est vrai que si « niveau bac » peut devenir « bac » dans la déclaration d'un individu, 18 ans peut rester ce qu'il est sans révéler d'incohérence de la réponse. On peut constater pourtant une élévation — faible — de 55 à 60 ans de l'âge de fin d'études des plus anciennes cohortes, qui pourrait être imputable aussi à la mortalité différentielle des milieux sociaux, et pourrait, ce faisant, contribuer à faire disparaître surtout les plus bas niveaux d'éducation.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Evidemment, ce peut être faux si les taux de migration sont très importants, dans l'hypothèse où les entrants ou les sortants auraient des niveaux de qualification spécifiques au regard de la population fixe. Par ailleurs, il convient de ne pas prendre en considération la fin de la vie : le différentiel de mortalité (Desplanques, 1993) selon la catégorie sociale peut impliquer des biais importants sur l'âge de fin d'études pour les plus âgés.

1995) suivie d'une reprise plus récente que l'on voit apparaître pour la cohorte née en 1970.



G II-3 3 : Courbes de niveau de la transformée T de l'âge médian de fin d'études

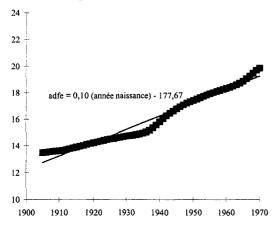
Une autre façon de voir ce phénomène consiste simplement à représenter la moyenne de l'âge de fin d'études des différentes cohortes. L'information qui en découle est l'hétérogénéité des opportunités de formation — ou de croissance de la formation — d'une cohorte à l'autre. Evidemment, il est difficile de parler de façon univoque des conséquences sociales de l'âge de fin d'études en termes de structure sociale. Cela pour une raison évidente : elle dépend de l'état du marché de l'emploi, et de l'état de la concurrence sociale autour de la conquête de ces positions, lorsque cet âge de fin d'études peut se convertir en une position sociale. Pour autant, on peut concevoir aisément la chance qu'a pu représenter l'ouverture plus large du système d'éducation pour les cohortes nées pendant la guerre et lors des toutes premières années du baby-boom au regard de l'ensemble des autres : entre la cohorte 1938 et celle de 1948, l'âge de fin d'études médian croît de près de deux ans<sup>4</sup>. Quelles en sont les conséquences pour les individus concernés ?

**II**-07-05

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il en découle le fait que la politique d'éducation de la IV<sup>e</sup> république semble avoir été quelque peu restrictive — le décollage est celui des cohortes scolarisées au début de la V<sup>e</sup> —, alors que la proposition de Langevin-Wallon de 1946, qui contenait par exemple le passage progressif de l'école obligatoire à l'âge de 18 ans eût pu être des plus favorable, et faisait preuve d'une certaine clairvoyance historique de long terme. La réforme de l'école obligatoire du 6 janvier 1959 (réforme Berthoin) — voilà près de 40 ans — qui a reporté cet âge à 16 ans semble avoir été plus précédée que suivie d'effet pour le niveau médian. L'analyse de Prost (1968, p.440) est parfaitement juste lorsqu'il affirme que « L'école ne devance pas le mouvement des mœurs, elle le suit péniblement », puisque repoussée en définitive à la rentrée de 1971, la montée en charge qui en résulte ne concerne vraiment que les enfants nés au milieu des années cinquante.

Essentiellement, ce changement de rythme de la croissance scolaire implique que ces cohortes 1938-1948 suivent de peu des cohortes dont le niveau de formation est nettement moindre. Comme, logiquement, l'avantage que procure le fait d'être mieux formé dans un monde où les diplômés sont rares est plus important que dans celui où les diplômes sont répandus, et ce non seulement au regard de sa propre cohorte, mais aussi de celles qui précèdent immédiatement, il est très possible que ces cohortes nées autour de la Deuxième guerre mondiale puissent en avoir tiré un certain avantage pour trouver une meilleure position dans la hiérarchie sociale (Chauvel, 1997e), ce que nous développerons *infra*.

Par ailleurs, il apparaît qu'en définitive le rythme de croissance du niveau d'éducation n'est pas homogène, mais a connu deux périodes très distinctes, entre les cohortes nées avant la Deuxième guerre mondiale et celles nées après, d'où le « sillon » des cohortes 1930-1940 que révèle très clairement le graphique de la transformée par T de l'âge de fin d'études. Cette accélération à partir de la cohorte 1938 du rythme de croissance de l'âge de sortie des études correspond trait pour trait, avec une vingtaine d'années d'écart, à l'évolution de la durée moyenne des études des actifs telle que la retracent Marchand et Thélot (1997, p.94) : à partir de 1960, lorsque les cohortes nées à partir de 1940 entrent massivement dans la population active, le rythme de croissance de la durée des études passe de un an tous les vingt ans à un an tous les dix ans.



G II-3 4 : Age médian de fin d'études (en années) par cohorte

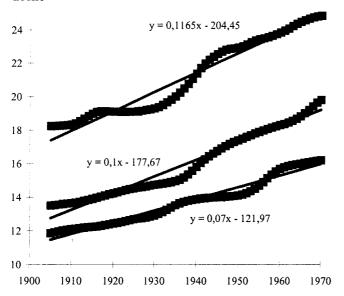
## La répartition intracohorte de l'âge de fin d'études

Pour autant, se révèle ici l'une des insuffisances de la démarche consistant à comprendre ou à considérer la cohorte comme un tout homogène : au-delà de la médiane, une répartition plus ou moins large distingue les mieux des moins

scolarisés, ce dont il s'agit de prendre la mesure par la prise en compte de l'évolution des déciles des différentes cohortes. Au-delà des variations de l'âge médian de fin d'études, il s'agit de prendre conscience de la répartition intracohorte, c'est-à-dire des inégalités de niveau d'éducation au sein d'une même classe d'âge. Pour ce faire, nous analyserons les variations des déciles.

Le rythme d'évolution de cohorte en cohorte du niveau d'éducation des différents déciles n'est pas homogène : là encore, les évolutions ne sont pas linéaires, mais par palier ou en « marches d'escalier », aussi bien pour le haut que pour le bas de la répartition. C'est en tant que tel surprenant, puisque si le législateur peut changer l'âge minimal de départ de l'école (créant ainsi des paliers pour l'âge minimal de fin d'études selon la cohorte), l'âge maximal ne dépend, lui, que de la volonté des individus de prolonger leurs études et des contraintes auxquelles ils sont confrontés du fait des restrictions formelles ou non d'accès à l'université. Comme on pourrait supposer que l'un comme l'autre varient linéairement dans le temps (croissance progressive des investissements, élévation continue de l'aspiration à plus d'éducation), le raisonnement conduirait à penser que l'âge de fin d'études du décile le plus élevé d'une cohorte ne peut croître que continûment. Les faits montrent que ce raisonnement est infondé, puisque la volonté d'accéder à titres scolaires plus élevés ou les opportunités de la satisfaire se sont accrues brutalement pour la cohorte née autour de 1940.

De façon surprenante, le lien entre la norme minimale légale de l'âge de fin d'études et les paliers empiriques du premier décile des sortants par cohortes apparaît clairement. En 1882, la scolarité obligatoire passe de 12 ans à 13 ans, objectif légal qui ne semble atteint réellement que pour la cohorte née en 1930. Le passage aux 14 ans est décidé en 1936, norme que les cohortes nées à partir de 1936 connaîtront réellement — avec donc un retard de 14 ans sur la décision. La réforme de 1959, qui prolonge la scolarité obligatoire à 16 ans pour les cohortes nées à partir de 1953 (voir : Prost, 1968, p.440 ; 1981, p.254 ; Estrade et Minni, 1996 ; Marchand et Thélot, 1997, p.89) est un objectif réellement atteint pour les cohortes nées à partir de 1960, et n'est donc totalement à l'œuvre que pour les sortants du système scolaire de 1976, alors même que 1971 fut la date à laquelle l'Education nationale décida de son application pleine et entière. Il apparaît donc un écart assez considérable entre les objectifs légaux et leur réalisation empirique.



G II-3 5 : Répartition de l'âge de fin d'études (en années) par cohorte : 1er décile, médiane, 9e décile

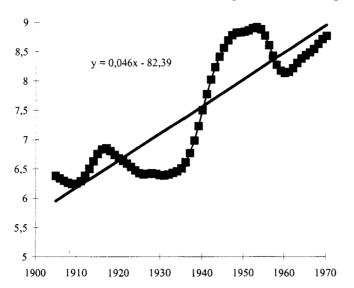
Pour comprendre l'écart entre cette norme légale et son application, deux explications peuvent être avancées : d'une part, l'âge de fin d'études ne peut concerner que les individus résidant en France à la date de l'enquête, ne connaissant pas de handicap particulier, et ayant vécu en France au moment de leur adolescence. Par conséquent, cette norme légale ne concerne en rien les individus ayant immigré en France depuis lors, qui peuvent très bien ne pas avoir connu l'école. Cette explication ne tient pas, puisque le décile le plus bas des individus nés en France — dont bien peu ont passé leur enfance et leur adolescence sous une autre juridiction nationale — est au même niveau que celui de l'ensemble de la population, et que la courbe est identique. Une explication concurrente peut provenir d'autre part de l'intitulé de la question sur l'âge de fin d'études, qui porte sur la fin du suivi régulier des études : il est concevable que les individus ayant connu un échec scolaire et une exclusion progressive du système ont commencé par ne plus suivre régulièrement l'école, avant de l'abandonner totalement et légalement lorsqu'ils satisfirent le critère d'âge, d'où l'écart entre des normes d'éducation minimales légales, imposées « sur le papier », et les évolutions constatées. Il découle de ce constat qu'une histoire sociale de l'éducation ne peut se contenter d'examiner l'évolution du système légal de l'éducation, mais doit aborder aussi ses conséquences sociales empiriques.

On peut *a contrario* en déduire que le phénomène inverse — celui d'une élévation plus rapide du niveau minimal empirique d'études que ce que n'impose la norme légale — est aussi possible : l'enquête Emploi de 1995 permet en effet d'établir

que le premier décile du niveau d'éducation est passé de 16,5 ans pour la cohorte 1970 à 18,2 pour celle de 1975, ce qui correspond à une vive élévation. Il est vrai inversement que le suivi du premier vingtile montre que celui-ci passe de 16 ans à 16,8 ans, ce qui implique une plus grande distance entre les 5 % les moins bien formés et les 10 % suivants.

Par ailleurs, du fait même de l'évolution par paliers non synchronisés, l'écart entre le haut et le bas de la répartition du niveau d'éducation n'est pas semblable pour l'ensemble des cohortes. Il en résulte une hiérarchie scolaire dont l'intensité est variable dans le temps. Cette hiérarchie peut avoir un impact, sans que cela soit nécessairement mécanique, sur la hiérarchie des positions futures des nouveaux sortants. Une façon d'objectiver ce phénomène d'évolution des écarts entre les premiers et les derniers sortants du système éducatif consiste simplement en la comparaison des droites de régression permettant de constater les évolutions en tendances du premier, cinquième et neuvième déciles sur l'ensemble des cohortes étudiées — 1905 à 1970. Chaque année est marquée, en moyenne, par une croissance de l'âge de fin d'études de 0,11 ans pour le décile supérieur, et de 0,7 pour le décile inférieur. Une manière alternative d'étayer ce constat de la variation, selon la cohorte, de l'intensité de la hiérarchie des âges de fin d'études consiste à se représenter l'écart en années entre le premier et le neuvième décile. Avant 1935, cet écart est de l'ordre de 6,5 ans ; il est de l'ordre de 8,5 ans pour les cohortes postérieures à 1945, et le passage à 16 ans de l'âge de la scolarité obligatoire, effectif pour les cohortes nées autour de 1960, n'a eu qu'un faible impact sur cette transition importante qui caractérise les cohortes nées de 1935 à 1945.

Le niveau monte, certes, mais pas pour tous de façon égale. De ce point de vue, Baudelot et Establet (1989) sont fondés dans leur diagnostic selon lequel: «L'écart se creuse entre un peloton de tête plus étoffé qu'hier, plus performant que jamais, et les autres, moins nombreux qu'hier, mais plus démunis que jamais.» (4e de couverture). Cette élévation est d'abord et avant tout la conséquence d'une élévation rapide du niveau maximal, mais aussi médian, pour les cohortes nées à partir de la guerre, que les plus faibles niveaux d'éducation n'ont jamais rattrapé. Il est possible de voir là un écart plus important de dotation scolaire des enfants de l'après-guerre au regard de ceux de l'avant, avec des conséquences en termes de stratification qu'il s'agira d'évaluer ultérieurement.



G II-3 6 : Ecart interdécile (en années) par cohorte de l'âge de fin d'études

Il reste une forte incertitude pour les cohortes nées après 1970. Pour la cohorte née en 1975, par exemple, le premier décile, comme on l'a vu, est à 18,6 ans d'âge de fin d'études, son taux de scolarisation à 20 ans (en 1995) est de 72 %, alors que la cohorte 1970 était caractérisée selon l'enquête Emploi de 1990 par un âge de fin d'études du premier décile de 16,5 ans et par un taux de scolarisation de 59 %. Une évolution rapide est en cours pour les nouvelles cohortes, sans que l'on puisse cependant en prévoir les conséquences à terme.

Pour autant, un autre regard, moins pessimiste, est susceptible d'être porté : si nous inscrivons les inégalités dans une perspective temporelle, il s'avère que la médiane de la cohorte 1970 se situe au niveau du dernier décile (le plus élevé) de la cohorte 1940, dont l'âge de fin d'études était légèrement en dessous de 20 ans. Le premier décile (le moins élevé) de la cohorte 1970 est quant à lui légèrement au dessus de 16 ans, c'est-à-dire au niveau de la médiane de la cohorte 1940, là encore, le retard du premier décile sur la médiane est de l'ordre de 30 ans. Si maintenant nous comparons l'intensité de l'effort éducatif entre les mieux et les moins bien dotés scolairement au vu du temps le temps de retard des seconds sur les premiers, alors nous pouvons déduire que l'inégalité entre le décile le plus élevé et la médiane s'est réduit au long de ce siècle. La situation relative de la médiane et du décile le moins élevé est en revanche plus contrastée et heurtée trente ans de retard pour les cohortes de l'avant guerre, vingt ans pour la cohorte 1960, écart de trente pour celle de 1970, de moins de vingt ans pour celle de 1975, dont on a vu que le premier décile est situé au dessus de 18 ans, comme la médiane de la cohorte 1957. Si donc nous mesurons les inégalités d'éducation à

l'aune des retards chronologiques relatifs des différents niveaux d'éducation, l'accélération du rythme de croissance de ce niveau à partir de la cohorte 1940 a pour effet mécanique de réduire les inégalités. Mais ce point de vue connaît aussi des limites : pour que cette égalisation se poursuive, il s'agirait de maintenir éternellement le rythme de l'élévation, et de porter jusqu'à 26 ans l'âge médian de fin d'études de la cohorte 2000. Si cette éventualité ne peut être écartée, elle paraît pourtant peu probable. D'autre part, si cette idée de retard chronologique était appliquée à d'autres domaines, comme aux disparités de revenu entre catégories socio-professionnelles, la conséquence mécanique du ralentissement de la croissance économique intervenu depuis les années soixante-dix serait l'élévation du degré des inégalités entre ces catégories : alors que la croissance à 4 % impliquait un retard de trente ans du pouvoir d'achat des ouvriers sur celui des cadres, à 1 % de croissance — ordre de grandeur du taux de croissance séculaire du salaire ouvrier selon les chiffres de Bayet (1997) — le retard est de plus d'un siècle. Pour parvenir à plus d'égalité — de ce point de vue de retard temporel la meilleure méthode est d'accélérer sans cesse le mouvement. En revanche, tout ralentissement implique par lui-même plus d'inégalités chronologique, du fait même que s'éloigne peu à peu l'espoir, pour les derniers, de se rapprocher des premiers, impliquant une plus forte inégalité.

Ce raisonnement par la distance chronologique comporte en lui-même des limites très claires, puisqu'il ne vaut que tant que se maintient le mouvement. Les Etats-Unis fournissent à cet égard un exemple des plus intéressants, dans la mesure où il met en évidence un *recul* significatif du niveau de scolarité pour les nouvelles cohortes.

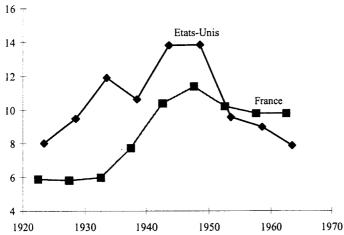
Le haut de la répartition des niveaux de scolarité américain n'a guère connu dans notre siècle d'évolution aussi notable qu'en France, où s'est manifesté un phénomène de rattrapage. Evidemment, les systèmes d'éducation sont très différents, pour au moins trois raisons :

• Le cursus normal, médian, de sortie de l'école à la fin du lycée (high school) est resté une norme que seule a transgressé la cohorte de 1950, soit du fait d'une politique éducative volontariste, soit pour éviter la conscription lors de la guerre du Viet-Nam. La médiane de la sortie des études autour de 18 ans résulte de la norme ultra-majoritaire de cessation des études à la fin du secondaire. Par ailleurs, un fort rattrapage des plus bas niveaux d'éducation a eu lieu pour les cohortes nées entre 1905 et 1950, de façon à rapprocher le

décile inférieur de la norme majoritaire de cessation des études à la fin du secondaire.

- La seconde norme, concernant un quart de la population, est la cessation des études autour du *bachelor's degree* vers 22 ans. La prolongation des études au-delà (*master's, doctorate degrees*) ne concerne qu'une petite minorité, en croissance de la cohorte 1904 à celle de 1950, et *en déclin* depuis.
- La troisième spécificité est la moindre séparation entre études et travail, par comparaison avec le système français. Du fait que l'on dispose du niveau d'études atteint et non de l'âge de fin d'études initiales, et puisque nous avons inféré l'âge de fin d'études du niveaux du diplôme atteint, les cohortes peuvent en cours d'existence, connaître une élévation de leur âge de fin d'études. Malgré cette difficulté, il apparaît clairement que de la cohorte 1950 à celle de 1965, un net recul du niveau de formation a eu lieu.

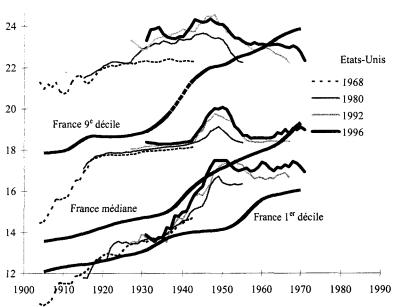
G II-3 7: Répartition des master's, professional et doctorate degrees aux Etats-Unis, des diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et grandes écoles en France, par cohorte (en %)



Source: Pour les Etats-Unis, Current Population Survey 1996; table publiée dans US Bureau of the Census (1997, table 1); pour la France: enquête Emploi 1995.

Les Etats-Unis sont parvenus à restreindre l'accès aux grades universitaires les plus élevés (master's, professional et doctorate degrees, en déclin par cohorte). Ce que nous montrent cet exemple, c'est la possibilité d'une stagnation, voire d'une récession, du niveau d'éducation — déjà relevée pour le système d'enseignement américain par Baudelot et Establet (1989, pp. 115-117) — sur

plus d'une décennie<sup>5</sup>. Le raisonnement sur les inégalités chronologiques aux Etats-Unis ne tient simplement pas, puisqu'il exige l'existence d'une évolution tendancielle du niveau d'éducation, alors que les Etats-Unis connaissent la stagnation. Ces regards croisés permettent de comprendre un peu mieux la façon dont peuvent se structurer, de manière complémentaire, des inégalités à l'intérieur de cohortes et entre des cohortes.



G II-3 8 : Répartition des 1<sup>er</sup> 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> déciles de la répartition de l'âge de fin d'études aux Etats-Unis et en France

Source: Pour les Etats-Unis, Current Population Survey 1996; traitements à partir de la base de données disponible sur le serveur internet « Ferret », (http://ferret.bls.census.gov/cgi-bin/ferret), référence de la base: US Bureau of the Census (1996); pour 1968 à 1992: Moffitt (1993); pour la France (en gras): compilation enquête FQP-Emploi. Notons que pour les Etats-Unis, la variable utilisée n'est pas directement l'âge de fin d'études, mais l'âge théorique auquel correspond ce niveau d'études déclaré pour un individu ne d'interrompant pas: les interruptions temporaires des études, suivies d'une reprise des formations, sont plus banales, d'où une élévation au cours des enquêtes des âges de fin d'études, au moins pour les cohortes ayant moins de 35 ans à la première date considérée.

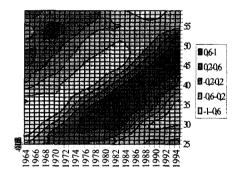
226

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Il se peut que l'illusion, visiblement inexacte, de l'explosion scolaire américaine (Cohen, 1997b, pp. 72-73) provienne pour l'essentiel du suivi des effectifs scolarisés et non des taux de scolarisation aux niveaux universitaires, comme au-delà de vingt ans. En effet, à l'inverse de la démographie française et européenne, les Etats-Unis sont un pays de très forte immigration, qui induit une croissance de la population de l'ordre de 1 % par an contre moins de 0,5 % pour la France : il en résulte le fait que la population totale, la taille des cohortes, mais aussi la population scolarisée, croissent tendanciellent en effectifs, sans qu'existe pour autant une croissance du taux de scolarisation des cohortes récentes.

# Séparation des effets d'âge-période-cohorte de la répartition intracohorte de l'âge de fin d'études

Considérons maintenant cet écart interdécile par âge-période-cohorte en France<sup>6</sup> et soumettons-le au modèle (APC), afin de montrer le bien-fondé de son utilisation. La mise en œuvre de la méthode T permet tout d'abord de valider *a priori* la nature cohortale du phénomène : les striures le long de la « ligne de vie » montrent l'existence d'une composante fluctuante de la cohorte. Comme nous l'avons vu précédemment, si cette composante fluctuante n'avait pas existé, il eût été possible de voir statistiquement le phénomène comme une simple conjugaison d'un effet de période et d'un effet d'âge, ce qui n'empêche nullement de voir sociologiquement le phénomène comme conséquence d'une tendance régulière et linéaire portée par un renouvellement de cohortes.

G II-3 9: Courbes de niveau de la transformée T de l'écart interdécile de l'âge de fin d'études (en années)



Ce diagnostic nous permet de considérer le modèle (APC) de l'écart interdécile, fournissant ainsi un exemple simple d'opérationalisation. Nous exprimerons dans ce qui suit l'écart interdécile de l'âge de fin d'études  $EID_{\alpha\pi\kappa}$  comme la somme d'effets élémentaires provenant de l'âge, de la cohorte et de la période :

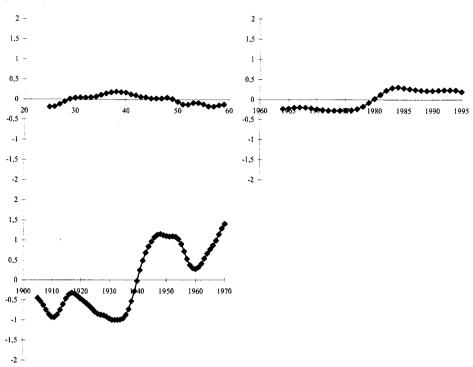
$$\begin{cases} EID_{\alpha\pi\kappa} = cst + a_{\alpha} + p_{\pi} + c_{\kappa} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\pi} p_{\pi} = \sum_{\kappa} c_{\kappa} = 0 \end{cases}$$

où  $EID_{\alpha\pi\kappa}$  est le comportement estimé, cst est la constante du modèle,  $a_{\alpha}$  les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge,  $p_{\pi}$  les paramètres de période,  $c_{\kappa}$ 

les paramètres des différentes cohortes ; l'âge est indicé par  $\alpha=1$  à 35, depuis la classe d'âge des 25 ans jusqu'à celle des 59 ans, la période par  $\pi=1$  à 32, soit de 1964 à 1995 et la cohorte par  $\kappa=1$  à 66, depuis la cohorte née en 1905 à celle de 1970. Par conséquent, de la période  $\pi$  à la période  $\pi+1$ , la cohorte  $\kappa$  va passer de l'âge  $\alpha$  à l'âge  $\alpha+1$  où elle va remplacer la cohorte  $\kappa-1$  qui occupait cette tranche d'âge en période  $\pi$ . L'interprétation de ces paramètres est directe. Dans l'ajustement, nous considérerons l'adéquation, au sens du  $R^2$ , entre la valeur empirique de l'écart interdécile et celle estimée par le modèle. Il s'agit en outre d'imposer une contrainte à ce modèle (Mason et Alii., 1973), qui résulte de l'analyse du problème : le paramètre d'âge à 30 ans est censé être le même qu'à 49, par exemple. Cette contrainte est introduite parce qu'on sait que l'écart interdécile de l'âge de fin d'études est censé rester stable : ce n'est pas au modèle d'émettre telle hypothèse, parce qu'il en est incapable en raison du lien linéaire  $\pi=\alpha+\kappa$ .

Ce modèle fonctionne bien : il apparaît que les paramètres pour l'âge et la période, même s'il ne sont pas nuls — il y aurait six mois d'écart entre les estimations fournies par les enquêtes FQP et Emploi —, ont une valeur négligeable au regard du paramètre de cohorte. Celui-ci indique une plus grande égalité du niveau d'éducation des cohortes nées avant 1940, et une brutale élévation ensuite. Le système éducatif, pour les cohortes suivantes, élève de plus de deux ans l'écart entre les 10 % premiers sortants du système éducatif et les 10 derniers. Les cohortes nées aux alentour de 1960 connaissent une réduction de l'écart (l'école devient obligatoire jusqu'à 16 ans), mais ce n'est qu'un court répit.

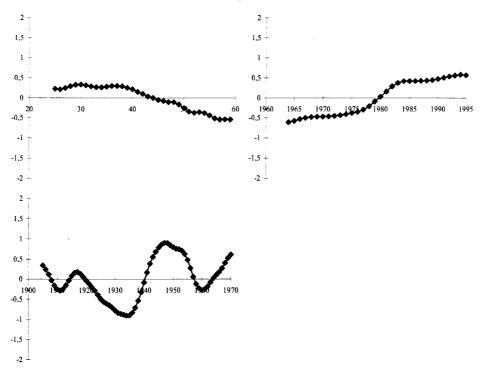
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Il s'agit des données fournies par notre base de données consistant en la compilation des FQP 1964, 1970, 1977 et Emploi 1983, 1989, 1995, et dont les résultats ont été simulés annuellement comme précisé dans l'encadré du début de ce chapitre.



G II-3 10: Paramètres d'âge (en haut à gauche), de période (en haut à droite) et de cohorte (en bas)

Que se fût-il passé si nous avions omis d'analyser la nature purement cohortale du phénomène, et si nous avions produit le même modèle sans contrainte aucune? Une rotation, largement aléatoire, a lieu alors pour l'ensemble des courbes estimées. Pour les valeurs estimées de EID, ces rotations s'annulent. On pourrait croire alors que l'écart interdécile décroît avec l'âge, mais s'élève avec la période; il n'existe pas de tendance claire sur la cohorte mais des fluctuations. Nous voyons alors les dangers pratiques de la mise en œuvre du modèle — de tout modèle en général — sans une analyse descriptive préalable des phénomènes : sans trouver une contrainte justifiable sur les paramètres, les estimations subissent des rotations aléatoires qui peuvent induire en erreur<sup>7</sup>. Il s'agit alors, dans d'autres cas, qui sont bien-sûr plus complexes que ceux du niveau d'éducation — dont on sait qu'il fluctue peu avec l'âge, ce qui simplifie la recherche des contraintes pertinentes — de faire preuve non de prudence mais plutôt de finesse.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Même des professionnels s'y trompent (Halli et Rao, 1992, pp. 51-57), dans un manuel pourtant destiné aux étudiants, et dont la bibliographie contient la mise en garde de Rodgers (1982) sur cette question.



G II-3 11 : Paramètres d'âge (en haut à gauche), de période (en haut à droite) et de cohorte (en bas) sans poser de contrainte sur les paramètres

Par ailleurs, on peut analyser avec plus de finesse la réduction du R<sup>2</sup> selon les modèles de type (constante), où l'on suppose la constance de EID, de type (a), qui suppose qu'il ne varie qu'avec l'âge, (p), avec la période, (c), avec la cohorte, etc. et (apc).

T II-3 1 : Table de la réduction du R<sup>2</sup> selon les modèles

| Modèle      | Somme des carrés | réduction du R <sup>2</sup> à partir<br>de (constante) |  |
|-------------|------------------|--|--|
| (constante) | 1020,5           |  |  |
| (a)         | 732,4            | 28,2%  |  |
| (p)         | 621,0            | 39,1%  |  |
| (ap)        | 332,9            | 67,4%  |  |
| (c)         | 59,6             | 94,2%  |  |
| (apc)       | 18,2             | 98,2%  |  |

Les modèles (a) comme (p) ne réduisent que d'un tiers le R<sup>2</sup> et (ap), qui pose l'hypothèse d'une absence d'interaction entre l'âge et la période, nie donc l'existence d'une composante fluctuante selon la cohorte, et explique à lui seul les deux tiers de la variance de l'écart interdécile. En revanche, le modèle (c) explique près des dix-neuf vingtièmes de cette variance. Le modèle complet (apc) n'apporte que 4 % de variance supplémentaire. Il en découle que 1,8 % de la variance provient d'effets autres que l'âge, la période et la cohorte, c'est-à-dire d'interactions complexes entre l'âge et la période différentes de l'effet de cohorte.

Il apparaît au total que les écarts entre l'élite scolaire et les plus bas niveaux d'éducation se sont accrus de façon sensible entre les cohortes nées avant la guerre et celles nées après. L'élévation de la scolarité obligatoire à 16 ans, effective pour les cohortes nées autour de 1960, et le ralentissement de la diffusion des études supérieures, qui a correspondu peu ou prou à la politique restrictive de l'enseignement dans le courant des années soixante-dix, a conduit à un léger resserrement de l'écart interdécile des âges de fin d'études. Celui-ci semble repartir fortement à la hausse depuis. Il apparaît donc que le bas de la répartition des âges de fin d'études fut le parent pauvre des préoccupations de la politique éducative, et que le «SMIC culturel» proposé par Baudelot et Establet (1989, chapitre 15) reste totalement d'actualité : pour les générations nées pendant la guerre et juste après, la situation de l'emploi d'alors, lorsque les plus bas niveaux d'éducation quittaient l'école (au plus tard en 1970), leur permettait de s'insérer rapidement et d'acquérir une expérience professionnelle. Pour les suivants, pour qui la lutte des places qui s'instaure est vive et fort inégale, une scolarité courte s'avère un handicap majeur, qui rend peu probable la découverte rapide du monde du travail — les plus bas niveaux d'éducation commencent en définitive à s'insérer dans le monde professionnel vers l'âge de 24 ans, à peu près au même âge que ceux dont les études ont été les plus longues (Chauvel, 1996d). En définitive, l'enjeu de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat pourrait signifier bien autre chose : que les 20 % les plus prématurément sortis de l'école sont laissés à leur sort.

# PARTIE III : STRATIFICATION SOCIALE ET COHORTES, LA TRANSITION COHORTALE

Nous abordons ici le cœur de ce travail, à savoir l'examen du lien entre stratification sociale et cohortes : les chances d'accès à telle et telle profession l'exemple des médecins est à ce titre des plus éclairant — peuvent varier considérablement selon l'année de naissance (chapitre 1): potentialités d'évolution et cohortes ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Au-delà du changement global du système de stratification tel qu'il est révélé par la catégorie socio-professionnelle (chapitre 2), l'analyse par cohorte de ces changements révèle en définitive une importante « transition cohortale », à savoir le doublement de la proportion de cadres au même âge entre la cohorte 1935 et la cohorte 1950. Auparavant, la proportion de cadres était relativement stable selon la cohorte, et par la suite, elle stagne, voire régresse légèrement. Par conséquent, la croissance tendancielle de la proportion de cadres dans la société française dissimule cette « transition cohortale » qui veut que, en définitive, le changement social tendanciel de la structure sociale globale est essentiellement porté par un ensemble de cohortes (nées dans les années quarante) et que les changements sont inexistants ou de faible ampleur avant comme après elles. L'examen approfondi de l'ensemble des catégories socio-professionnelles est présenté (chapitre 3). Nous examinerons ensuite les explications possibles de cette grande transition, où l'impact du niveau scolaire, de l'inflation du niveau scolaire et du fonctionnement du marché du travail sont examinés (chapitre 4).

# III-1 STRATIFICATION, COHORTES ET CHANGEMENT SOCIAL

L'objet central de notre présent travail est la mise en relation du processus de succession des cohortes et de l'évolution de la stratification sociale. Aussi notre travail se trouve-t-il à la croisée de deux champs de recherche particulièrement vastes. C'est pourquoi nous avons d'abord présenté notre conception de la structure sociale (partie I), avant d'aborder les possibilités méthodologiques et l'intérêt de la cohorte comme grille de lecture du changement social (partie II). Il s'agit maintenant de relier les deux approches et de comprendre comment et dans quelle mesure la succession des cohortes et l'évolution de la stratification sont des phénomènes coalescents. Comme nous l'avons vu à la fin de la partie II, le niveau d'études, et, par force, les handicaps et avantages scolaires délivrés pour parvenir à telle et telle position sociale, sont inégalement répartis entre les cohortes : au contraire, du fait même de la progression du niveau d'éducation en « marches certaines cohortes obtiennent des avantages concurrentiels d'escalier », importants, alors que les précédentes et les suivantes n'enregistrent pas d'évolution notable de leur «capital scolaire» ou de leur «qualification reconnue ». D'autre part, les effets de variation de la conjoncture économique impliquent que chacune de ces cohortes arrive à une date plus ou moins favorable sur le marché de l'emploi, impliquant des possibilités de carrière plus ou moins aisées. Il existe donc des variations importantes dans l'éventail des opportunités ouvertes aux différentes cohortes pour parvenir à telle et telle position sociale. Souvent négligé, cet effet cohortal de la transformation du système de stratification sociale fournit une grille efficace pour la lecture des changements, mais aussi un indicateur avancé du devenir de cette structure, et pourrait dévoiler des processus centraux de la façon dont la société française prépare l'avenir de sa structure sociale.

#### Travaux sur la structure sociale

Jusqu'à présent, les changements cohortaux de la structure sociale ont peu suscité l'attention des chercheurs. Du moins, lorsque ces changements ont été repérés, ils n'ont pas toujours reçu tout l'intérêt qu'ils méritaient. Pourtant, ces évolutions font partie de la culture sociale générale de chacun. Nous allons examiner

différentes recherches ayant précédé notre travail sur le lien entre succession des cohortes et changement de la structure sociale. Cette démarche se justifie du seul fait de l'existence de travaux empiriques déjà anciens, soulignant de façon au moins partielle le problème en jeu.

Au nombre des premiers travaux ayant perçu la différence de destin social selon la cohorte, nous trouvons le travail de Glass et Hall (1954), travail certes peu abouti, dans la mesure où il s'agit d'un seul point d'enquête et que les effets de cohorte (l'année de naissance) ne peuvent être séparés du cycle de vie, mais qui pose effectivement la problématique de la mobilité intergénérationnelle selon les contextes vécus par les différentes cohortes. Le travail moins ambitieux de Jaffe et Carleton (1954), en revanche, dont l'objet est l'analyse des différences de cycle de vie et de la mobilité intragénérationnelle, montre la croisée des chemins que représenta la dépression pour les jeunes des années trente entrant sur le marché du travail. L'ouvrage fondamental sur la structure sociale américaine de Blau et Duncan (1967, pp. 81-113, 177-188) montre aussi la nette conscience de l'importance de la cohorte, qui assigne à ses membres un univers collectif de destins nettement variés. Les auteurs abordent dès le troisième chapitre de leur ouvrage la question du devenir différencié des cohortes américaines, dont les moins favorisées furent celles, nées au début du siècle, qui entrèrent sur le marché de l'emploi à partir de 1929 et dont les cinq à dix premières années dans le monde du travail furent moins faciles que pour leurs aînées et leur puînées, un handicap qui les marqua au long de leur vie.

Autre ouvrage précurseur, mais moins achevé, le livre de Riley, Riley et Johnson (1969) avait pour objectif initial la recherche de la répartition des différents métiers selon les cohortes engagées dans le monde du travail. Alberoni (1973), dans son ouvrage au titre alléchant (*Classi e generazioni*), ne fait que s'inscrire dans une démarche de sociologie très militante propre à une génération — celle qui suivit 1968 et son eschatologie critique et libératoire —, et pose la question de fond de la concurrence sociale des générations (Alberoni, 1973, pp. 28-31) mais s'abstient ensuite de l'approfondir.

La disponibilité de données, notamment de panel, portant sur les revenus individuels ont suscité un nombre important de recherches. Les plus proches de nos préoccupations ont déjà été citées dans la partie II, puisque c'est sur ce type de

données que se sont développées différentes méthodes de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte. Plus intéressant est le travail empirique de Girod<sup>1</sup> qui analyse les variations du revenu des contribuables du canton de Genève sur plusieurs décennies. Avant les travaux les plus accomplis de Girod (1986), Baudelot<sup>2</sup> (1983, voir aussi 1985) avait produit grâce à un panel issu des DADS<sup>3</sup> une étude sur les évolutions du niveau de salaire des ouvriers, mettant en évidence la différence entre le cycle de vie apparent — celui objectivé par une coupe instantanée, devant laquelle la tentation est forte de croire que les cadets suivront à la trace leurs aînés — et le cycle de vie réel, celui connu par chacune des cohortes à mesure de son vieillissement. Il apparaissait en effet que du point de vue du salaire, le cycle de vie des ouvriers était plat (ie : à une même date, les ouvriers jeunes et les âgés sont au même niveau), mais la mobilisation du panel permettait de comprendre que si tous les âges et toutes les cohortes connaissaient une croissance du salaire au long de leur cycle de vie, les jeunes ouvriers des années soixante-dix commençaient avec un salaire d'embauche plus élevé que celui de leurs aînés, conduisant ainsi à une apparente égalité du salaire sur le cycle de vie.

Toutes ces recherches posèrent trop tôt, dans le temps historique, la question des cohortes pour noter autre chose qu'une apparente tendance cohortale globale d'enrichissement, c'est-à-dire que chaque nouvelle cohorte semblait rencontrer un destin meilleur que celui de ses aînées. Ainsi, les données consultées, enregistrant les résultantes de plusieurs décennies de croissance rapide et linéaire, commune à la plupart des pays industriels avancés, ne pouvaient situer clairement les conséquences du ralentissement économique qui projette au premier plan la question du destin social des cohortes. Le ralentissement économique allait susciter une situation où la cohorte allait être un objet essentiel d'analyse.

Depuis, le développement des archives de données assurant la disponibilité d'enquêtes comparables a permis un large développement de la question du revenu par génération, où il apparaît nettement que les cohortes nées après 1950 connaissent des évolutions moins favorables que celles de leurs aînées au moins

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Girod (1977; 1986) pour les travaux centraux sur la cohorte; Girod (1971a et 1971b, 1984) posent moins directement la question mais elle est présente, au moins en germe.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La *Présentation* du travail de Baudelot (1983, pp.5-8) contient une bibliographie fouillée sur les travaux de panel portant sur les revenus e les salaires par génération, pages 5 à 8, reprise en grande mesure dans l'introduction de Girod (1986).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Déclarations annuelles de données sociales : fichier administratif centralisé renseigné par les employeurs, destiné au contrôle du versement des charges sociales.

pour le revenu (Legris et Lollivier, 1996; Chambaz, Maurin, Hourriez, 1996; INSEE, 1996b, p.51), le salaire (Baudelot et Gollac, 1996), l'acquisition d'un logement (Chauvel, 1996a), le niveau de consommation (Bodier, à paraître). L'intérêt du travail de Baudelot et Gollac (1997) consiste dans une grande mesure en la mise en évidence des variations du pourcentage de cadres par âge entre 1970 et 1993 (graphique X, p. 32), ou encore de salariés de la fonction publique (graphique XI, p.33). Il en résulte qu'au-delà des variations selon la cohorte des opportunités, au même âge, de gain salarial, d'obtention d'un revenu ou d'accumulation d'un patrimoine, il semble exister, à la source, des différences importantes dans les chances d'accès à telle ou telle position dans la structure sociale, définie par la catégorie sociale ou le statut d'emploi (au sens de statut du contrat de travail). Ce travail contribue ainsi très clairement à nourrir notre problématique.

#### Hypothèse sur la structure sociale par cohorte

Notre hypothèse est que les évolutions de la structure sociale d'une cohorte à l'autre ne sont pas régulières, et que certaines cohortes bénéficient d'opportunités dont d'autres sont privées. En effet, il n'existe pas de lieu central de planification des évolutions de long terme, c'est-à-dire sur quelques dizaines d'années, de « notre société ». Les acteurs sociaux, sans être atomisés ni aveugles, prennent des décisions sans trop connaître leurs conséquences sur les autres acteurs, et généralement dans l'ignorance au moins partielle des comportements des autres. En ce cas, la myopie sociale qui résulte du manque d'information sur le comportement des acteurs contemporains, et sur les conséquences présentes et à venir de ces comportements, implique l'impossibilité d'arbitrages clairs entre nécessité de court terme et intérêt de long terme. Par ailleurs, des phénomènes plus ou moins inattendus — une modification du rythme de la croissance, l'introduction de nouveaux modes de gestion, l'apparition de nouveaux besoins individuels ou collectifs solvables, la découverte de nouvelles technologies une brutale expansion scolaire —, impliquent des variations importantes dans l'offre et la demande de travailleurs supplémentaires de différentes professions.

Ainsi, en constatant un manque d'individus dans telle ou telle profession, il sera fait appel massivement à l'embauche pour satisfaire au plus vite les besoins. L'incapacité à arbitrer entre court et long terme implique que les recrutements de travailleurs sont une variable d'ajustement des évolutions globales et instantanées du corps social. Une fois ces postes occupés, les embauches se tarissent, aussi

longtemps que la profession est en situation d'effectifs « suffisants » et jusqu'à l'apparition d'un nouveau manque.

80 (1) 80 (3) 60 Année 15 30 40 40 40

F III-1 1: Les trois stades de la non-planification

Note: exemples de pyramide des âges

Or, du fait que les individus disponibles pour un poste sont le plus souvent de nouveaux entrants sur marché du travail<sup>4</sup>, c'est-à-dire des jeunes sortant du système d'enseignement — à quelques exceptions près, que nous supposerons uniformes sur l'ensemble de la population active par classe d'âge, dans nos graphiques —, le processus à l'œuvre implique que certaines professions peuvent très bien recruter en quelques années une partie importante de leur membres, jeunes, d'où une pyramide des âges en forme de sapin (1); en conservant les mêmes individus pendant une quinzaine d'années, et constatant que de nouveaux recrutements impliqueraient un excès d'individus, ces professions, n'embauchant plus, peuvent alors se voir dotées d'une pyramide des âges en forme de toupie (2), puis encore quinze ans plus tard, en forme de champignon atomique (3), et se retrouver ainsi de nouveau en déficit d'effectifs une fois ceux-ci parvenus à l'âge de la retraite. A partir de là, le processus est en mesure de partir sur un nouveau cycle, s'il fait encore socialement sens de laisser exister la profession concernée; sans quoi l'on assiste à une extinction de corps, comme pour, de nos jours, celui des administrateurs coloniaux. Il se peut ainsi que certaines professions puissent connaître des variations intenses de leurs recrutements, entre des phases hautes et basses, espacées d'une quinzaine à une vingtaine d'années. Par conséquent, les opportunités de recrutement peuvent « sauter une génération », dans la mesure où,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans l'hypothèse où les dispositifs de formation continue et de reconversion sont insuffisants, ou que les formations qui conditionnent l'entrée dans telle ou telle profession exigent un investissement que seuls des jeunes étudiants célibataires peuvent envisager — nous songeons aux études de médecine ou aux classes préparatoires aux grandes écoles, par exemple.

dans notre exemple, des 20 à 40 ans de la figure (3 : année 30) seront entrés en moindre proportion dans la profession.

Que se passe-t-il alors si de nombreuses professions, d'un niveau hiérarchique donné, connaissent simultanément le même modèle ? Par exemple si le besoin d'individus exerçant des fonctions d'encadrement, de conception, d'enseignement ou de services élaborés se développe rapidement ? Une catégorie comme celle des cadres peut fort bien se développer brusquement pour quelques cohortes données, puis connaître de moindres recrutements par la suite. Sans connaître nécessairement une succession de formes de pyramide des âges du type sapintoupie-champignon, certaines cohortes peuvent subir de brutales élévations de leur opportunités d'accès à la catégorie des cadres, alors que leurs cadets pendant vingt ou trente ans connaîtront *au mieux* une situation identique à celles de leurs aînés. C'est le modèle de changement de la structure sociale par « marches d'escalier », susceptible d'être vu comme la surimpression d'un recrutement tendanciellement croissant pour chaque nouvelle cohorte et d'un recrutement alternatif de type sapin-toupie-champignon.

Cette question fut explicitement abordée par le travail de Zighera (1982, voir aussi 1985), qui — en compilant les enquêtes Emploi de 1973 à 1981 — met en évidence les variations de la proportion des différents métiers et professions au sein de la population. Ce travail montrait dans quelle mesure les variations de la proportion de jeunes et d'âgés au sein d'une profession donnée peuvent dépendre étroitement de phénomènes liés à la cohorte de naissance. Ces professions ont, par l'embauche, fait plus souvent appel à certaines cohortes qu'à d'autres, en raison de l'histoire propre à chaque profession prise séparément<sup>5</sup>. Pour autant Zighera en est resté à la profession — même s'il considère aussi les agriculteurs exploitants, et les ouvriers — sans généraliser son résultat à des strates sociales de dimension plus large. Il résulte de ce travail la nette intuition de la temporalité cohortale du système de stratification sociale, au sens où les différentes cohortes ont des

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Alors que d'autres auteurs croient avec une certaine naïveté (Kaufman et Spilerman, 1982) que si l'informaticien est jeune, c'est que l'informatique exige des cerveaux frais destinés à l'abstraction, ce qui élude le fait que le développement de l'informatique est récent (en 1982) et a recruté dans les nouvelles générations à mesure de la diffusion plus massive de ses techniques dans l'ensemble de la société. Tant que l'informatique suscitera des besoins d'embauches supplémentaires, les métiers concernés emploieront en apparence plus de jeunes — mais en réalité « plus d'individus issus des cohortes plus récentes ». La bibliographie des deux chercheurs était dénuée de toute référence à la littérature sur l'usage de la cohorte.

chances d'accès variables à telle et telle position sociale selon leur date de naissance, et que ces chances ne varient pas de façon lisse selon la cohorte.

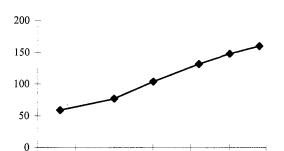
L'article de Zighera s'achevait sur une recommandation de politique sociale d'embauche à l'adresse des entreprises ou de toute forme d'organisation, et la clairvoyance du texte justifie de larges extraits :

« Sur le plan politique, on constate combien certains profils étudiés portent le poids de décisions antérieures, et donc combien on engage l'avenir en faisant porter l'évolution relative de l'importance des métiers trop exclusivement sur les jeunes (...) D'une part, ces derniers, en vieillissant, se trouvent en forte compétition pour les promotions, d'autre part, l'importance relative des effectifs qui partent à la retraite est faible et donc le recrutement des très jeunes stagne, générant à terme des cycles de recrutement. On peut penser que les mutations économiques, sociales et techniques que connaît la France vont avoir pour conséquence de profonds changements dans la répartition de l'offre d'emploi par métiers. Il serait dangereux de 'trop charger' en jeunes les métiers nouveaux ou en expansion. » (Zighera, 1982, p.27).

Ce texte est daté, dans la mesure où le discours actuel irait plutôt dans le sens d'une politique de recherche d'emplois «nouveaux» pour les jeunes, ceux-ci connaissant une situation d'entrée en emploi particulièrement difficile au regard de leurs aînés. D'où l'étrangeté du sous-titre de la conclusion : « recruter exclusivement des jeunes est nocif à long terme » (1982, p.27). Il eût été plus juste, déjà en 1982, de dire « recruter exclusivement dans une génération est nocif à long terme », simplement parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les vieux d'après-demain; la jeunesse, en l'espèce, n'est pas nécessairement la notion la mieux adaptée à la prescription de Zighera. Pour autant, comme nous allons le voir, c'est là une juste prédiction de la situation présente puisqu'en réalité recruter exclusivement et massivement des jeunes est nocif aux cadets, voire aussi aux aînés. Nous allons constater qu'en définitive, le résultat de Zighera peut se généraliser au moins partiellement à la position dans la hiérarchie sociale, puisque les professions en position de cadre comme de profession intermédiaire ont, semble-t-il, plus recruté à certaines périodes qu'à d'autres. Pour illustrer ce modèle, et pour commencer à en percevoir les contours, nous allons examiner une population spécifique : celle des médecins.

### L'anatomie du corps médical : un modèle de la société globale

La croissance du nombre de médecins en activité est une régularité sociale tendancielle : en métropole, ils sont 59 mille en 1968, 77 mille en 1975 (INSEE, 1978, p. 286), 104 en 1980, 132 en 1986, 140 en 1990 et 160 en 1994 (SESI, 1995, p.124).



1980

1985

1990

1970

1965

1975

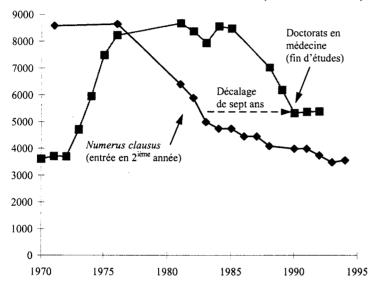
G III-1 1: Nombre de médecins en exercice (milliers)

Hausse tendancielle, certes, mais nous notons que la pente de la courbe n'est pas parfaitement stable : la croissance est plus brutale entre 1975 et 1980 qu'à tout autre moment. Or, la profession de médecin est gérée de façon très spécifique : pour être médecin en exercice, il convient de disposer d'un diplôme de médecin qui, depuis 1971, est régulé essentiellement par un *numerus clausus* du concours à l'entrée en deuxième année. Dès lors, puisque les études médicales sont longues et séparées de l'ensemble des autres cursus universitaires, le destin de médecin se fixe vers l'âge de 20 ans, exceptionnellement au-delà de 22 ans. Médecin un jour, médecin toujours.

1995

Le numerus clausus institué en 1971 est devenu nécessaire du fait de ce qu'auparavant, les facultés de médecine régulaient elles-mêmes l'entrée dans la profession au vu d'un niveau scolaire donné sanctionné par les examens classiques en vigueur. Or, de 1960 à 1970, le nombre de candidats reçus en deuxième année a doublé. Suivons, à partir de 1971, l'évolution de ce numerus clausus et des sorties des études de médecine. Comme le montre le graphique, la fonction du numerus clausus fut au mieux de contenir les effectifs entrant en 2<sup>e</sup> année de médecine à leur valeur de 1971 pendant plus de cinq ans. Même si les données d'admission en 2<sup>e</sup> année n'existent pas avant 1971, les flux de médecins nouvellement diplômés de 1971 permettent de comprendre qu'aux alentours de 1966, le flux d'entrée en 2<sup>e</sup> année devait être de l'ordre de 4000. De la deuxième moitié des années soixante-dix à 1983, le numerus clausus est restreint de 8500 à 4500, et décline

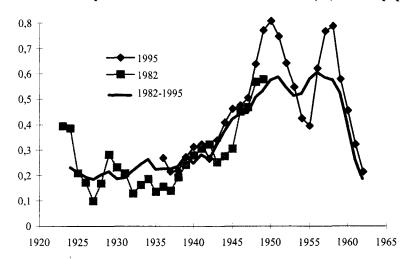
progressivement et lentement depuis pour atteindre un minimum en 1993 de l'ordre de 3500. Les opportunités d'entrée dans la population des médecins furent donc multipliées par deux entre la cohorte 1945 (21 ans en 1966) et la cohorte 1950 (21 ans en 1971), puis divisée par deux entre la cohorte 1954 (21 ans en 1975) et 1962 (21 ans en 1983).



G III-1 2 : Entrées en 2e année de médecine (numerus clausus) et diplômes de médecins

 $Source: Prost,\, 1981,\, p.389 \;; \; Delaporte\; et\; Gottely,\, 1988 \;; \; SESI,\, 1995.$ 

Ce constat au vu de la courbe des flux dans les études médicales se retrouventelles dans les données des enquêtes Emploi 1982 et de 1995 ? Oui. Considérons la proportion de médecins (de 33 à 59 ans) dans une cohorte. La difficulté consiste évidemment à examiner cette proportion à partir d'un âge assez élevé pour que l'étudiant-médecin ne soit plus considéré comme étudiant, ce qui peut durer relativement longtemps. Si nous confrontons maintenant les données issues de l'enquête Emploi de 1982 à 1995, nous repérons bien un doublement de la proportion de médecins entre la cohorte 1945 et 1950, puis une division par près de deux de la cohorte 1955 à celle de 1961, qui a 34 ans en 1995, et dont la proportion de médecins, tenu compte des incertitudes, est comprise entre 0,2 et 0,5 %, contre une proportion comprise entre 0,5 et 0,7 % pour les cohortes 1950-1955.



G III-1 3: Proportion de médecins dans une cohorte (%) dans la population de 33 à 59 ans

Note: années 1982 et 1994 de l'enquête emploi; en gras se trouve la proportion de médecins par année de naissance de la compilation 1982-1995 des enquêtes Emploi: avec plus de 20 000 individus par année pleine de naissance, la proportion de 0,5 % assure un effectif de l'ordre de 100 médecins par année de naissance, impliquant de moindres sauts statistiques; l'intervalle de confiance au seuil de 95 % est alors de l'ordre de 0,1 %, contre 0,35 pour chaque année prise séparément.

Nous comprenons dès lors que si les cohortes nées avant l'issue de la Deuxième guerre mondiale peuvent avoir déchanté de voir les études médicales s'ouvrir de façon en quelque sorte excessive, c'est-à-dire dans une certaine mesure indue, peu de temps *après leur passage*, les cohortes nées à partir de 1960 peuvent, elles aussi, déchanter de ce que, brusquement, l'entrée dans le corps médical est devenue deux fois plus sélective, les confrontant à des procédures de recrutement nettement plus difficiles ou leur fermant potentiellement une carrière qu'ils eussent pu embrasser « s'ils avaient fait l'effort de naître une meilleure année ». Ainsi, même s'il apparaît que les nouvelles cohortes sont de mieux en mieux formées, elles peuvent aussi connaître un sort moins enviable, voir nettement moins enviable, professionnellement, que celles de leurs aînées : prolonger indéfiniment des études de lettres n'offre pas les mêmes espérances de gain que de longues études médicales, ou toute autre qui ouvre par définition une place assez enviable dans la société (voir encadré sur les agrégations du secondaire).

De fait, cette réduction drastique de la proportion de médecins obéit à un étrange calcul de long terme : celui, malthusien, d'un pays dont l'encadrement médical à l'horizon de trente ans devrait être deux fois moindre<sup>6</sup>, sauf réouverture du numerus clausus. La question est évidemment complexe et la solution trouvée

pour réguler le corps médical correspond à d'autres enjeux que les perspectives de vie des cohortes successives : maîtrise des dépenses de santé et conditionnement de la demande par l'offre et la densité médicales, pressions de la profession de nature à limiter la concurrence des jeunes médecins, et surtout le fort développement médical des années soixante et soixante-dix — généralisation de l'Assurance maladie, construction du système public de soins, etc. — entré maintenant en période de « maturité ». A l'égard des décisions de construction de notre système médical contemporain, la seule critique susceptible d'être opposée est que cette monté en puissance aura été l'œuvre de quelques années d'urgence plutôt qu'une planification de long terme susceptible de ne modifier que très progressivement les opportunités d'accès aux professions médicales.

Pour ce qui concerne les médecins, en raison même de la règle « médecin un jour, médecin toujours », et de l'impossibilité de retirer le titre de médecin à son titulaire, le seul mode de régulation de la profession consiste bien à considérer le recrutement comme une variable d'ajustement. Evidemment, la difficulté en matière de recrutement consiste à produire une juste évaluation de ce que doit être le chemin de croissance de long terme, mais il y a là fort à parier qu'après les erreurs — expansionnistes — de jugement à la fin des années soixante, une erreur de jugement — involutionniste, lui — soit à l'œuvre depuis le début des années quatre-vingt. Les choix actuels de recrutement (Bui, 1996) ne répondent en rien à la question de l'égalité des opportunités de d'accès aux soins des sexagénaires d'aujourd'hui et de ceux de 2030 : à cet horizon, les recrutements actuels impliquent une baisse de 20 à 50 % de la densité médicale. Autrement dit, il est fort possible que nous assistions là à un sur-ajustement dont les justifications en termes d'économie politique — notamment, la maîtrise des dépenses de santé dans le court terme — et les causes institutionnelles — le fait que dans les négociations pour le numerus clausus, l'Ordre des médecins a tout intérêt à peser dans l'intérêt par nature malthusien des médecins aujourd'hui en activité. La conséquence de ce jeu est faire porter le poids et les conséquences des recrutements peut-être excessifs d'hier par les cohortes présentes sortant de l'enseignement secondaire — moins d'opportunités de carrière —, et peut-être demain aussi aux cohortes futures — moindre accès aux soins à l'horizon 2030.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir à ce sujet l'article éclairant de Bui qui propose une prospective par scénario (1996, p.257, fig.4).

Evidemment, la question est un noeud gordien: multiplier le nombre des médecins au prix d'une dévalorisation du corps médical? Au prix d'une élévation des dépenses sociales de santé? Déqualifier des médecins « indûment » qualifiés? Sous quel critère? Celui des notes à l'issue de la deuxième année? De la clientèle? Ce serait absurde. Alors *Quid*? Il reste que certaines cohortes de « médecins potentiels » ont eu plus de chances de devenir des « médecins réels » et que cette profession, qui offre des revenus élevés, n'a pas réparti uniformément et progressivement ses recrutements sur toutes les cohortes, et qu'avant dix ans il conviendra de savoir si nous souhaitons une diminution de l'encadrement médical, et donc conserver le même niveau de recrutement, ou si nous voulons le maintien de la densité médicale, et il s'agira d'ouvrir le concours. Mais alors à quel niveau?

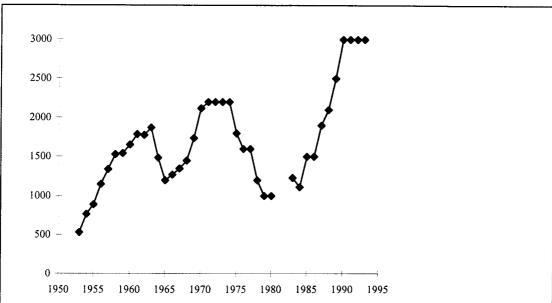
### La proportion d'agrégés du secondaire (concours externe)

La courbe des postes ouverts aux agrégations du secondaire est un exemple de la traversée du désert subi par les individus arrivés en âge de passer ces agrégations entre 1975 et 1985. La reprise massive des recrutements depuis 1988 pourrait signifier la sortie du tunnel de l'enseignement. Est-ce si sûr? L'emballement récent n'est-il pas l'annonce en soi du gel prochain des recrutements pour les cohortes prochaines?

Quelles en sont les implications? Certaines cohortes bénéficient de recrutements massifs qui correspondront en général à des postes bloqués pour une vie professionnelle entière. Il ne fait guère de doute que de moindres recrutements entre 1957 et 1963, et plus encore entre 1970 et 1975 auraient permis de recruter des candidats de meilleure qualité issus d'autres cohortes moins favorisées par le sort, nées pour subir les creux qui suivent invariablement les excès d'ouverture.

L'intensité des recrutements de Education nationale, certaines années, n'est pas réprochable si nous avons en vue la nécessité de pourvoir des postes lorsque de grandes réformes de développement se présentent; elle est réprochable lorsque l'on s'interroge (1) sur la nécessité de mener trop rapidement ces réformes, qui renforcent les distorsions dans les opportunités des cohortes successives, alors que ces réformes pourraient bien se programmer sur quinze ans tant l'inertie est forte; (2) sur les implications collectives de ces recrutements massifs puis des brutales fermetures, lorsqu'ils sont généralisés à toute la société.

En effet, puisque le rythme des recrutements suit ici (pour les agrégés) à peu près celui des évolutions de la conjoncture économique (à l'exception de 1992-?...), et des recrutements pour l'ensemble de la société, à l'évidence, l'Education nationale renforce les sauts conjoncturels que subissent ou dont bénéficient les cohortes.



Note: Raynaud et Grafmeyer, 1981, p.493; Dutriez et Massot, 1994, p.38.

Dans la mesure où il existe un manque patent de programmation de long terme de l'intervention publique (ici l'Ecole, ailleurs, la Santé,...), il est possible de s'interroger sur la capacité des pouvoirs publics — censés construire le long terme — à s'acquitter de leur mission.

Notre hypothèse sur les phénomènes à l'œuvre est que les évolutions du corps médical fournissent un modèle adapté — même s'il est caricatural parce qu'extrême — de lecture des évolutions de la structure sociale, parce que si la règle « médecin un jour, médecin toujours » fonctionne par nature — le retrait du titre de médecin ne sanctionnant guère que des fautes professionnelles d'une exceptionnelle gravité —, elle s'applique aussi à d'autres professions, explicitement à tous les titulaires de la fonction publique et des emplois dits « protégés », mais plus largement, parce qu'implicitement, à de fort nombreuses professions, dans les secteurs les plus concurrentiels.

# III-2 LES CHANGEMENTS DE LONG TERME DE LA STRUCTURE SOCIALE : ASPECT GLOBAL

Avant d'analyser les modifications cohortales des grands groupes constitutifs de la structure sociale, il convient d'analyser leurs évolutions d'ensemble, à l'instar de ce que nous avons fait pour les médecins, pour qui la croissance globale du nombre dissimulait en définitive une situation nettement plus contrastée par cohorte. Les travaux de Marchand et Thélot (1991), récemment remis à jour et complétés (Marchand et Thélot, 1997), retracent sur la longue durée ces modifications globales de la structure sociale. Nous en faisons un point de départ de l'analyse des mutations de la structure sociale, malgré la vigueur du débat qui suivit la première édition de leur ouvrage (Desrosières, 1992; Lepetit, 1992; Brian, 1992; Topalov, 1992) autour du «problème épistémologique» de l'évaluation du passé avec les concepts classificatoires d'aujourd'hui. Ce type de débat critique, fondé sur la remise en cause, pour anachronisme, des concepts utiles de la sociologie de long terme, est rarement fécond, dans la mesure où le pragmatisme y est généralement renvoyé au positivisme, et la critique au relativisme absolu : entre ceux qui font les séries « pour voir les faits » et ceux qui analysent les conventions de classement « pour voir le comment-pourquoi de la mesure de ces faits », les logiques de recherche sont peu compatible (Marchand et Thélot, 1992, p.98), tant que le dialogue fécond n'est l'objectif des uns et des autres : lorsque les pragmatiques et les critiques consentent à travailler ensemble pour engendrer une approche nouvelle. Pour notre compte, faute de meilleur pragmatisme — celui d'un pragmatisme critique qui réfléchirait plus avant sur la nature de ses catégories — et faute de meilleure critique — celle d'une critique pragmatique qui produirait des faits sociaux et historiques plutôt qu'une histoire de la production des faits statistiques —, nous préférons le pragmatisme critiquable, le criticisme ne semblant pas ici pragmatisable.

#### Les évolutions séculaires

L'évolution sur la longue durée des proportions relatives des différents groupes professionnels dans la structure sociale des actifs fait typiquement partie des questions auxquelles Marchand et Thélot (1997, pp. 113-136, pp.232-239) répondent. Pour autant, avant 1954, le repérage des groupes professionnels est

moins détaillé que ne l'exigeraient les représentations contemporaines, dans la mesure où la tripartition du tertiaire salarié entre «cadres», «professions intermédiaires » et « employés » n'a pas encore émergé des représentations<sup>1</sup>, si ce n'est dans les réalités du monde social. Les éléments constitutifs de la catégorie socioprofessionnelle des cadres étaient déjà en place, dans la mesure où des figures telles que celles de l'ingénieur, du haut fonctionnaire, du journaliste, du professeur d'Université et du salarié participant aux fonctions de direction et d'encadrement d'entreprise n'ont pas attendu 1954 pour exister et former dans les faits des noyaux sociaux autour desquels allaient émerger d'une part, du côté des institutions sociales créées à la Libération, une caisse de retraite de cadres et de l'autre un mouvement de représentations communes (Boltanski, 1982). Ainsi, du point de vue de l'historien des représentations des structurations socio- statisticopolitico- étatiques, parler de catégorie socioprofessionnelle avant 1954, ou de cadre pour le XIX<sup>e</sup> siècle est une aberration majeure (et Marchand et Thélot ne s'y risquent pas). Du point de vue du sociologue de la stratification macrosociale, dès lors qu'existe un groupe de non-propriétaires des biens de production, participant néanmoins à la prise de décision des organisations tant privées que publiques ainsi qu'à l'élaboration des représentations communes (comme les journalistes et les juristes, par exemple), parler de « cadres », en un sens large, paraît légitime. On en resterait sinon à une idée quelque peu mystique des représentations savantes ou administratives de la société, selon lesquelles la structure sociale et ses composantes n'existent que dans la mesure où la structure statistique et les institutions sociales lui donnent un nom et un statut juridique<sup>2</sup>.

Dès lors que nous nous donnons une classification conventionnelle — en ce sens qu'elle est propre aux sociologues ou aux «compteurs sociaux», et qu'elle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce qui semble suffire à démontrer que Marchand et Thélot ne sont pas les apprentis sorciers que leurs détracteurs ont supposé.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Citons de nouveau Céline, dont *La mort à crédit* offre un panorama des représentations indigènes de la société de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle — l'histoire est censée être celle de l'adolescence de Céline pendant la Belle époque —, au travers d'une lettre écrite par son père : « De mon côté, à la Coccinelle <compagnie d'assurance où le père de Céline est employé>, je dois subir quotidiennement les attaques sournoises, perfides, raffinées dirais-je, d'une coterie de jeunes rédacteurs récemment entrés en fonctions... Nantis de hauts diplômes universitaires (certains d'entre eux sont licenciés), très forts de leurs appuis auprès du Directeur général, de leurs alliances mondaines et familiales nombreuses, de leur formation très « moderne » (absence presque absolue de tout scrupule), ces jeunes ambitieux disposent sur les simples employés du rang, tels que moimême, d'avantages écrasants... » (1952 (1936), p.271). L'image du jeune cadre dynamique n'est pas une création des Trente glorieuse.

n'empêche en rien l'existence d'autres formes de rangement —, il est possible. sous réserve de spécifier son contenu en termes de professions, par exemple, de parler d'une catégorie de « cadres supérieurs », par exemple, si elle est la simple rétropolation, en termes de professions identiques ou proches, de la catégorie structurée comme telle lors de l'édiction de la CSP de 1954. Dans la mesure où ce groupe des «cadres supérieurs» des CSP est à quelques détails près celui des « cadres » de la PCS de 1982, il est tout aussi légitime — sous réserve de repérer des professions semblables ou proches — de rétropoler la série des « cadres » avant 1982. Se ranger à cette convention est nécessaire dès lors que l'on s'intéresse à la mobilité intergénérationnelle, où les enquêtés les plus âgés déclarent souvent la profession d'un père ayant cessé ses activités avant 1954, et pour l'heure presque systématiquement avant 1982, si nous nous intéressons à la nomenclature des PCS. Ainsi, la conception orthodoxe de la catégorie socioprofessionnelle comme nécessairement et exclusivement liée aux « conventions collectives » — au sens juridique du terme — est fort critiquable : les conventions collectives ne sont pas l'unique référentiel de la classification, puisqu'elles ne permettent généralement pas de classifier ceux qui ne sont en rien concernés par une convention collective. L'argument des conventions collectives peut représenter un argument d'autorité savante et une caution intellectuelle destinée à justifier des manipulations diverses<sup>3</sup>. Sans retirer à Desrosières et Thévenot le bénéfice de réflexions importantes sur la question des classifications savantes et la structuration des représentations des classifications socialement construites, la mise en œuvre de ces réflexions laisse à désirer<sup>4</sup>. Pour nous, « On

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comme le fait de considérer avec moins de détail des indépendants non agricoles, de modifier la limite implicite entre les petits et les gros indépendants (qui passe de 6 à 10 salariés entre le code des CSP et celui des PCS) alors que la finesse des données sur les agriculteurs s'affine — le groupe d'avant 1982 est éclaté en trois, alors qu'en définitive la perte d'effectif des agriculteurs conduirait naturellement à considérer ses détails avec moins d'intérêt. Ces changements sont pour certains des plus difficiles à contrôler pour l'utilisateur des PCS, alors que, souvent, l'assise théorique et la justification en termes de conventions collectives est à l'évidence inexistante.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pouvons-nous espérer que l'erreur de 1982 ne soit pas commise de nouveau dans cinq ans lorsque l'INSEE produira une nouvelle classification? Il en résulte la nécessité à terme d'exiger la création d'un code standard différent de celui de la CSP-PCS dont le fondement serait l'invariabilité, ou, à tout le moins, l'adaptation progressive avec des modes de recalages clairs, comme c'est le cas lorsque deux catégories sont regroupées en une seule, ou lorsqu'une catégorie est éclatée en deux. Une telle conception éviterait le « fétichisme de la convention collective », qui incite à voir dans la PCS ce qu'elle n'est pas, à savoir une codification de groupes sociaux fortement structurés, alors que son intérêt principal est celui d'une catégorisation essentiellement professionnelle normalisée pour l'ensemble de la statistique publique ou autre, définition en la matière bien plus relative, consensuelle et adaptée à l'objet qui nous intéresse.

n'explique qu'en comparant » et pour comparer, il faut un outil unique, ou conserver un temps assez long l'outil ancien ou son approximation, en même temps que l'outil nouveau.

50 -Ouvriers 45 -40 35 cadres sup+moy et employés Paysans-Agr 30 25 cadres sun 20 15 Employés Patrons Indu et Comm. 10 Armée-police 5 1840 1940 1960 2000 1860

G III-2 1: Structure sociale masculine (1851-1982) type CSP selon Marchand et Thélot (1997) de la population active masculine

Source: Marchand et Thélot (1997, annexe 9)

Le suivi des grandes masses est ainsi légitime, même si le commentaire doit relier ces évolutions quantitatives à des éléments qualitatifs qui leur sont liés, comme par exemple le fait que la disparition des « paysans-agriculteurs » est associée à une modification fondamentale des contours de la catégorie, caractérisée par une « déprolétarisation des paysans » (Marchand et Thélot, 1997, p. 117), qui correspond pour Goux et Maurin (1995, p.86) à la modernisation ou rationalisation de la catégorie, associée à une élévation du niveau scolaire des enfants plus rapide que pour ceux des autres catégories de la population.

Du point de vue des grandes catégories de la population masculine suivies sur le temps long, deux faits doivent être notés : en premier lieu, la disparition des deux grandes masses que furent les paysans-agriculteurs et leurs salariés, les premiers connaissant leur déclin surtout à partir de 1954, les seconds connaissant une diminution sur toute la période ; en second lieu, la croissance de la population ouvrière (jusqu'en 1975) et l'émergence des salariés du tertiaire que sont la triade (cadres supérieurs/ cadres moyens/ employés), dont la population explose

littéralement lors des Trente glorieuses. Les indépendants non-agricoles connaissent une évolution plus nuancée, légèrement déclinante lors des Trente glorieuses; l'armée et la police (contingent compris) une grande stabilité (le seul pic, celui 1962, correspond au seul recensement en période perturbée, celle de la guerre d'Algérie); les domestiques — masculins — disparaissent avant le début du siècle, et les professions libérales, groupe de petite taille, connaissent une ascension rapide, conséquence notamment de la multiplication des médecins (voir supra).

#### Les évolutions depuis les années soixante

Nous ne nous intéresserons vraiment maintenant qu'aux évolutions depuis 1962 (source du recensement) ou 1964 (source de l'enquête FQP). C'est en effet jusqu'à cette date que les travaux de rétropolation de la nouvelle nomenclature des PCS à partir du codage en CSP a été menée par Seys (1986). Il s'avère en effet qu'une difficulté majeure de la macrosociologie française provient du changement des nomenclatures entre l'avant et l'après 1982. Le lien de conversion biunivoque reliant les deux codes fut négligée. Le fait est d'autant plus dommageable que tout porte à croire que de profonds changements ont affecté le rythme de l'évolution des groupes sociaux formant la structure sociale à partir de 1975. Sans changement de nomenclature, ils eussent été évidents, mais avec le changement, il fut longtemps impossible de faire la part des évolutions du système social luimême et du changement de l'outil censé le suivre (ie : de nomenclature). Nous commençons seulement à repérer les ruptures de rythme avec quelque clarté, assez tardivement, c'est-à-dire après quinze années d'existence de la nouvelle nomenclature. Pour autant, différents types de «rapprochement» entre les deux nomenclatures existent:

• en décidant d'une conversion grossière, pour partir des codes à deux chiffres, afin d'appliquer une grille de conversion déterministe, où les catégories de la grille ancienne vont être appliquées dans le code « le plus proche » de la nouvelle, en faisant passer par exemple les contremaîtres de leur ancienne catégorie (« ouvriers ») à leur nouvelle (« profession intermédiaires »). Il s'agit ensuite de réaliser des péréquations sur les masses de la population, de façon à ce que les masses de chacune des catégories recalées correspondent aux masses selon l'autre code.

- en procédant de façon probabiliste puisque chaque individu caractérisé par le code d'une nomenclature a plus ou moins de chances de correspondre à différents codes de l'autre nomenclature; c'est ce que réalise Seys (1986) en s'aidant du double codage du recensement de 1982 pour établir une matrice de passage entre les deux codes.
- en opérant de la façon la plus empirique qui soit, en calculant des pondérations de façon à ce que les tendances observées se prolongent de façon aussi continue et lisse que possible.

Bien évidemment, ces procédures ont leur limites, et en réalité la meilleure solution paraît celle d'un panachage très artisanal des trois solutions : la réfection interdit en effet de procéder de façon systématique, renvoyant ainsi le chercheur à l'art de l'à-peu-près.

Le passage d'une nomenclature à l'autre ne peut être alors que très incertain, puisqu'il part de l'hypothèse que les écarts entre les deux codages, constatés autour de 1982, se sont conservés sur le long terme, ce qui ne serait réellement vérifiable qu'en recodant selon les nouvelles normes les professions déclarées par les individus lors d'anciens recensement.

Le recalage que nous proposons est d'une grande simplicité :

• il s'agit d'abord de créer une PCS modifiée, que nous appellerons « groupements socio-professionnels » (GSP), qui résulte du code des PCS en séparant les contremaîtres des professions intermédiaires pour les remettre au sein des ouvriers. Nous avons vu en effet que les contremaîtres occupent une position médiane entre les professions intermédiaires et les ouvriers, et, en cela, proche de la position des employés dans la double hiérarchie qu'objective la mobilité. En raison de l'ambiguïté de cette position, il est préférable de les associer au groupe professionnellement le plus proche, celui des ouvriers ; (1) est alors le code des agriculteurs (Ag) ; (2) celui des indépendants nonagricoles (In) ; (3) celui des cadres et professions intellectuelles supérieures (Cp) ; (4) celui des professions intermédiaires sans les contremaîtres (Pi) ; (5) celui des employés (Em) et (6) celui des ouvriers, plus les contremaîtres (Ou).

T III-21: Table de passage des codes CSP et PCS au code des GSP

| # csp | nom csp  | # gsp | # pcs | nom pcs  | # gsp |
|-------|--|-------|-------|--|-------|
| 0     | Agriculteurs   | 1     | 11    | Agriculteurs sur petite exploitation                                       | 1     |
| 10    | Salariés agricoles   | 6     | 12    | Agriculteurs sur moyenne exploitation                                      | 1     |
| 21    | Industriels  | 2     | 13    | Agriculteurs sur grande exploitation                                       | 1     |
| 22    | Artisans   | 2     | 21    | Artisans   | 2     |
| 23    | Partons pêcheurs   | 1     | 22    | Commerçants  | 2     |
| 26    | Gros commerçants   | 2     | 23    | Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus                                 | 2     |
| 27    | Patits commerçants   | 2     | 31    | Professions libérales  | 3     |
| 30    | Professions libérales                                      | 3     | 33    | Cadres de la fonction publique   | 3     |
| 32    | Professeures, professions intellectuelles et scientifiques | 3     | 34    | Professeurs, professions scientifiques                                     | 3     |
| 33    | Ingénieurs   | 3     | 35    | Professions de l'information, des arts et spectacles                       | 3     |
| 34    | Cadres administratifs supérieurs                           | 3     | 37    | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise                          | 3     |
| 41    | Instituteurs, professions intellectuelles diverses         | 4     | 38    | Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise                                 | 3     |
| 42    | Services médicaux et sociaux                               | 4     | 42    | Instituteurs ou assimilés  | 4     |
| 43    | . Techniciens  | 4     | 43    | Professions intermédiaires de la santé et du travail social                | 4     |
| 44    | Cadres administratifs moyens                               | 4     | 44    | Clergé, religieux  | 4     |
| 51    | Employés de bureau   | 5     | 45    | Professions intermédiaires administratives<br>de la fonction publique      | 4     |
| 53    | Employés de commerce                                       | 5     | 46    | Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | 4     |
| 60    | Contremaîtres  | 6     | 47    | Techniciens  | 4     |
| 61    | Ouvriers qualifiés   | 6     | 48    | Contremaîtres, agents de maîtrise  | 6     |
| 63    | Ouvriers spécialisés                                       | 6     | 52    | Employés civils, agents de service fonction publique                       | 5     |
| 65    | Mineurs  | 6     | 53    | Policiers et militaires  | 5     |
| 66    | Marins et pêcheurs   | 6     | 54    | Employés administratifs des entreprises                                    | 5     |
| 67    | Apprentis ouvriers   | 6     | 55    | Employés de commerce   | 5     |
| 68    | Manoeuvres   | 6     | 56    | Personnels des services directs aux particuliers                           | 5     |
| 70    | Gens de maison   | 5     | 62    | Ouvriers qualifiés de type industriel                                      | 6     |
| 71    | Femme de ménage  | 5     | 63    | Ouvriers qualifiés de type artisanal                                       | 6     |
| 72    | Autres personnels de service                               | 5     | 64    | Chauffeurs   | 6     |
| 80    | Artistes   | 3     | 65    | Ouvriers qualifiés, manutention,<br>magasinage, transport                  | 6     |
| 81    | Clergé   | 4     | 67    | Ouvriers non qualifiés de type industriel                                  | 6     |
| 82    | Armée et police  | 5     | 68    | Ouvriers non qualifiés de type artisanal                                   | 6     |
|       | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·                      |       | 69    | Ouvriers agricoles   | 6     |

- Il s'agit ensuite de recoder le code à deux chiffres des CSP d'avant 1982 en suivant au mieux les classements de la PCS modifiée. Il en résulte ainsi des grands blocs de population qui ont pour caractéristiques (a) de recouvrir les mêmes noyaux avant et après 1982 et (b) de ne pas avoir exactement les mêmes marges entre avant et après 1982, par exemple parce que les concepteurs de la PCS ont extirpé les manutentionnaires de la catégorie des employés pour les transformer en une catégorie d'ouvriers de la manutention, du magasinage et du transport.
- Pour recaler les marges des GSP entre le recodage avant 1982 et après, nous pouvons faire usage de la matrice de passage présentée par Seys (1986, p. 12-13 pour le code à un chiffre, pp. 140-161 pour celui à deux), qui croise la CSP

et la PCS pour le recensement de 1982, ce qui permet de calculer une « pondération de calage » permettant de conserver entre les GSP d'avant 1982 et d'après des marges en théorie calibrées ;

• Le constat empirique de ce que l'usage de la matrice de Seys est imparfaite (dans la mesure où elle conduit à une surestimation du nombre d'employés d'avant 1982), il s'agir d'adapter une pondération plus juste au regard des données manipulées.

Ce processus peut être mis en application ainsi. Il faut d'abord créer un code de GSP à partir des CSP puis des PCS selon la table de passage T III-2 1.

Il résulte du recodage séparé des CSP et des PCS un décalage : nous pouvons en prendre la mesure, par exemple, avec les données présentées par Seys (1986) issues du recensement de 1982. Nous présentons les marges en termes de GSP issues du code CPS et PCS :

T III-2 2: Les deux codages en GSP

| depuis CSP |          |       |        | coefficient |       |                |
|------------|----------|-------|--------|-------------|-------|----------------|
| #          | nombre   | %     | #      | nombre      | %     | de pondération |
| Ag : 1     | 916540   | 7,0   | Ag:1   | 923320      | 7,1   | 1,007          |
| In: 2      | 1125280  | 8,7   | In:2   | 1208680     | 9,3   | 1,074          |
| Cp:3       | 1346140  | 10,3  | Cp:3   | 1399980     | 10,8  | 1,040          |
| Pi : 4     | 1638520  | 12,6  | Pi : 4 | 1767440     | 13,6  | 1,079          |
| Em: 5      | 2175560  | 16,7  | Em:5   | 1544120     | 11,9  | 0,710          |
| Ou: 6      | 5804240  | 44,6  | Ou : 6 | 6162740     | 47,4  | 1,062          |
| Tot.       | 13006280 | 100,0 | Tot.   | 13006280    | 100,0 |                |

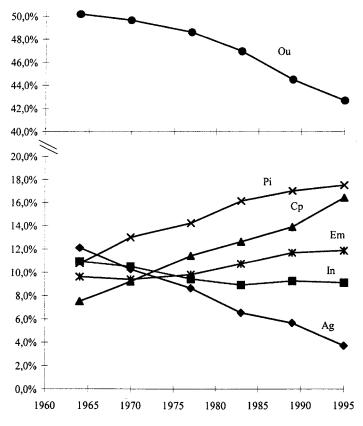
A l'évidence, la population des employés dans la version CSP du codage est nettement plus large que celle de la version PCS. En effet, pour la plupart, le personnel du nettoyage, les manutentionnaires, les chauffeurs salariés des services passent de la CSP 51 à la catégorie 65 et 68. Il en résulte, pour conserver des marges identiques, la nécessité d'appliquer un coefficient de pondération aux GSP, recodés selon les CSP, de façon à ce que les masses égalisent celles issues de la GSP provenant du recodage des PCS. Il apparaît ainsi, par la comparaison des deux sources à l'aide de la table du double codage de Seys, qu'il convient d'alléger de 29 % la population des employés originaires de la CSP pour égaler la masse de ce que l'on obtient à l'aide des PCS, et d'élever, par exemple, celle des Professions intermédiaires de 7,9 %.

T III-2 3: Part des différents GSP dans la population active (population masculine 25-59 ans)

|        | 1964  | 1970  | 1977                | 1983               | 1989         | 1995  |  |  |  |
|--------|-------|---|---------------------|--------------------|--------------|-------|--|--|--|
|        |       | Avec coefficients de correction issus de Seys |                     |                    |              |       |  |  |  |
| Ag : 1 | 12,3% | 10,4%   | 8,7%                | 6,5%               | 5,7%         | 3,7%  |  |  |  |
| In: 2  | 11,1% | 10,6%   | 9,5%                | 8,9%               | 9,3%         | 9,1%  |  |  |  |
| Cp:3   | 7,6%  | 9,3%  | 11,6%               | 12,6%              | 13,9%        | 16,4% |  |  |  |
| Pi: 4  | 10,9% | 13,1%   | 14,4%               | 16,1%              | 17,0%        | 17,5% |  |  |  |
| Em: 5  | 8,6%  | 8,4%  | 8,8%                | 10,7%              | 11,7%        | 11,9% |  |  |  |
| Ou: 6  | 49,5% | 48,1%   | 47,0%               | 45,0%              | 42,5%        | 41,4% |  |  |  |
|        |       | Avec coeffi                                   | cients de correctio | on spécifique : em | ployés = 0.8 |       |  |  |  |
| Ag : 1 | 12,1% | 10,3%   | 8,6%                | 6,5%               | 5,7%         | 3,7%  |  |  |  |
| In: 2  | 11,0% | 10,5%   | 9,4%                | 8,9%               | 9,3%         | 9,1%  |  |  |  |
| Cp:3   | 7,5%  | 9,2%  | 11,4%               | 12,6%              | 13,9%        | 16,4% |  |  |  |
| Pi : 4 | 10,8% | 13,0%   | 14,2%               | 16,1%              | 17,0%        | 17,5% |  |  |  |
| Em: 5  | 9,6%  | 9,4%  | 9,8%                | 10,7%              | 11,7%        | 11,9% |  |  |  |
| Ou:6   | 49,0% | 47,6%   | 46,5%               | 45,0%              | 42,5%        | 41,4% |  |  |  |

Source: compilation FQP-Emploi

G III-2 2: Evolution des GSP dans la population active caractérisée par une PCS (population masculine 25-59 ans)



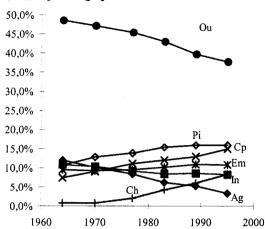
source: compilation FQP-Emploi

Pour autant, une fois appliquée au fichier des enquêtes FQP et Emploi (population masculine de 25 à 59 ans), il s'avère que les coefficients issus des travaux de Seys posent problème : si l'ensemble des proportions des autres catégories conviennent, celle de la catégorie des employés révèle que le coefficient de 0,71 qui résulte des

données de Seys conduit sur une vraisemblable surcorrection, alors qu'un coefficient de 0,8 semble donner un résultat plus convenable. En effet, le coefficient de 0,71 implique une forte croissance de la proportion des employés entre 1977 et 1983 : de 8,8 % à 10,7 % de la population active (d'où sortent-ils?). Un coefficient de 0,8 permet de repérer des évolutions nettement plus lisses et crédibles. Il en découle la vision des évolutions en termes de GSP de la population masculine des 25 à 59 ans en emploi : baisse de la population ouvrière de 50 à 42 % de l'emploi masculin<sup>5</sup>, décroissance continue de la population des agriculteurs, croissance fort modérée des employés — masculins —, faible déclin puis stagnation des indépendants non-agricoles, croissance des professions intermédiaires et surtout des cadres, dont le rythme de croissance se ralentit moins que celui des autres catégories de la population (Chauvel, 1996c).

Ces évolutions globales — de la population *en emploi*, il convient de le préciser avec une grande insistance — peuvent donner lieu à une lecture simple en termes d'« aspiration par le haut » (*up grading*) de la population globale. Ce serait négliger un peu vite le fait que de la population en emploi à la population active, il existe une population interstitielle — dont la proportion va croissant — : celle au chômage, dont — faut-il le rappeler — une partie est sans emploi de façon simplement transitoire, mais dont une autre partie est en quelque sorte stablement située dans une situation d'instabilité, à savoir dans le « chômage chronique ». La théorie de l'« aspiration par le haut » ne peut exister qu'à condition d'ignorer ce chômage croissant, qui contribue à « tirer vers le bas » les catégories populaires, en créant pour les gens en âge d'exercer une activité des situations plus difficiles qu'à l'époque du plein emploi, où la ressource du SMIC était de fait ouverte à toute personne se présentant sur le marché de l'emploi.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On peut être surpris de ce que, contrairement à la source Marchand et Thélot (1997), la proportion d'ouvriers ne culmine pas au milieu des années soixante-dix (au recensement de 1975, puisque telle est la source classique). En fait, la proportion des ouvriers a dû, en toute logique, être maximale entre les recensements de 1968 et de 1975, vers 1970. En revanche, il est difficile d'expliquer pourquoi l'enquête FQP de 1964 fait figurer une proportion d'ouvriers plus importante en 1964 qu'en 1970. L'explication possible est que nous considérons ici la catégorie des 25-59 ans, alors que les recensements se fondent sur la totalité de la population active, sans distinction des âges. Or, la population active ouvrière de 60 à 64 ans, plus rare en 1964, se développe jusqu'en 1975 du fait du remplacement des cohortes (moins d'agriculteurs et plus d'ouvriers dans cette population), date à partir de laquelle les départs anticipés en fin de vie active font reculer assez fortement la proportion d'ouvriers dans la population active, les préretraites autour de 55 ans commençant dès 1973 à refouler une partie de la population ouvrière dans la population inactive.



G III-2 3 : Evolution des GSP dans la population active caractérisée par une PCS, chômeurs (Ch) séparés (population masculine 25-59 ans)

On pourra noter par ailleurs que la population masculine de 25 à 59 ans connaît d'autres formes de non-emploi que le chômage, et tout particulièrement la préretraite et la retraite. Contemporain de l'abaissement de l'âge de la retraite en 1982, le plafonnement des préretraites entre 55 et 59 ans fait apparaître une nouvelle forme de non emploi, généralement mieux indemnisé que le chômage — et dont l'intérêt institutionnel est de ne pas être comptabilisé dans le chômage — ; l'orientation depuis est de restreindre l'accès à ces dispositifs de retraite précoce, d'où leur diminution depuis 1983. Dans une moindre mesure, les études au-delà de 25 ans se développent, ainsi que l'inactivité totale : cette population masculine située en dehors de l'activité est des plus hétérogène, faite de handicapés, de personnes en maladie de longue durée, d'allocataires du RMI sans activité de réinsertion, mais aussi de rentiers. Si sa part dans la population est faible, elle croit pourtant de façon significative, au moins de 1983 à 1995.

T III-2 4: Emploi et non-emploi (population masculine 25-59 ans)

|                  | 1964   | 1970   | 1977   | 1983   | 1989   | 1995   |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Emploi           | 95,70% | 94,70% | 93,10% | 89,30% | 87,20% | 84,40% |
| Chômage          | 0,80%  | 0,80%  | 2,10%  | 4,50%  | 6,50%  | 9,20%  |
| Etudes           | 0,30%  | 0,20%  | 0,50%  | 0,60%  | 0,70%  | 0,90%  |
| Retraite         | 0,80%  | 1,80%  | 1,80%  | 3,10%  | 3,00%  | 2,50%  |
| Autre inactivité | 2,40%  | 2,50%  | 2,50%  | 2,50%  | 2,70%  | 3,00%  |

٠

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les échantillons comptant environ 40 000 hommes, les incertitudes au seuil de 95 % sont de l'ordre de 0,2 % pour les proportions estimées situées en deçà de 5 %, et l'élévation ainsi mesurée étant certes de faible ampleur mais significative.

Admettons que le chômeur est généralement issu des couches populaires<sup>7</sup>; admettons aussi qu'ils ont une position hiérarchiquement moins élevée que les « couches populaires » en emploi. Posons par ailleurs que l'agriculteur peut se concevoir — comme le font Bourdieu ou Goux et Maurin (1995, p.119) par exemple — comme situé aussi dans les « couches populaires », et que les professions intermédiaires et les indépendants non-agricoles constituent les « couches moyennes », alors que les cadres sont les « couches supérieures ». Il est clair alors que si, certes, les catégories populaires voient leur proportion diminuer et les supérieures augmenter, les « couches moyennes » stagnent depuis quinze ans, même si les couches supérieures continuent leur ascension. Ce constat ne joue donc pas dans le sens d'une théorie univoque de l'« aspiration vers le haut », qui, si elle est posée sans plus de prudence, est une description inexacte des faits : le chômage allant en se développant depuis vingt ans, il est difficile d'affirmer que les couches populaires connaissent une évolution ascendante ou seulement la stabilité en perdant ou ne trouvant pas d'emploi.

T III-2 5: Emploi et non-emploi (population masculine 25-59 ans)

|                                      | 1964  | 1970  | 1977  | 1983  | 1989  | 1995  |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| couches supérieures                  | 7,5%  | 9,1%  | 11,2% | 12,1% | 13,0% | 15,0% |
| couches supérieures couches moyennes | 21,6% | 23,3% | 23,2% | 24,0% | 24,7% | 24,4% |
| couches populaires                   | 70,2% | 66,7% | 63,6% | 59,6% | 56,2% | 52,2% |
| chômeurs                             | 0,8%  | 0,8%  | 2,1%  | 4,3%  | 6,1%  | 8,4%  |

Lorsque l'on considère la population masculine<sup>8</sup>, l'hypothèse d'« aspiration ascendante » fonctionne en définitive fort bien de 1964 à 1977 : on pourrait dire que, schématiquement, les « couches populaires » perdent 7 % de leur part dans la population, alors que les chômeurs croissent d'un point, et les couches plus élevées de 6 %. Pourtant, depuis les années quatre-vingt, la dynamique est bien différente : depuis 1983, les couches populaires perdent 7 % de leur part de la population active masculine, qui se reportent sur les 3 % de places libérées au sein des couches moyennes, qui cessent de croître, par ceux qui connaissent une élévation vers les couches supérieures, et sur les 4 % de chômeurs supplémentaires. Cette évolution ne va donc pas dans le sens de la théorie de

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En effet, 75 % des chômeurs de 25 à 59 ans sont soit employés soit ouvriers, en raison de leur profession antérieure ou, lorsqu'ils n'ont jamais travaillé, par la profession de leur père, selon l'enquête Emploi 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La question de la population féminine est abordée dans l'appendice du chapitre III-3.

l'aspiration vers le haut, ni non plus pour autant dans le sens d'une théorie de la « shrinking middle class » dans la mesure où celle-ci stagne — pour l'instant — plus qu'elle ne décroît. La théorie qui convient ici est bien plutôt celle de la « shrinking working class », prise entre une aspiration vers le haut de certains de ses membres, et celle vers le bas des autres.

# III-3 LES CHANGEMENTS DE LA STRUCTURE SOCIALE : ASPECT COHORTAL DESCRIPTIF

Ces changements globaux de structure — dont on a vu qu'ils sont, à l'exception des agriculteurs, des ouvriers et des cadres, assez modérés — montrent que les modifications des proportions des différentes strates sont généralement lentes, progressives et relativement linéaires. Pour autant, elles dissimulent le plus souvent des évolutions bien plus importantes pour les différentes cohortes en présence, lorsqu'elles sont comparées les unes aux autres. En effet, les évolutions brutales d'une cohorte à l'autre sont en général « lissées » lorsque l'on mesure ces mêmes évolutions sur la population dans son entier¹ : à l'instar des évolutions du corps médical, une tendance à la croissance peut dissimuler des oscillations brutales du mouvement de remplacement des générations. L'objet de ce chapitre descriptif est la présentation des évolutions par cohortes des GSP présentées au chapitre précédent.

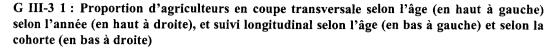
Plus exactement, nous considérerons la part des différents GSP en emploi dans la population totale: il s'agit ainsi d'objectiver la proportion de cadres en emploi, ou d'ouvriers en emploi, au sein de la population — masculine — totale, ce qui conduit à isoler une population résiduelle, celle du non emploi dans la population. Ce passage en revue permettra de repérer les proportions relatives des différents groupes exerçant effectivement la profession qui les caractérise, dans la population totale, par âge et par cohorte, avant de discuter de la nature de ce nouveau groupe social émergent: les sans-emplois. Ces derniers se développent non seulement aux deux extrémités de la vie, mais aussi au milieu de la vie. Leur mise en évidence souligne a contrario combien il est trop confortable, sociologiquement, de négliger leur existence.

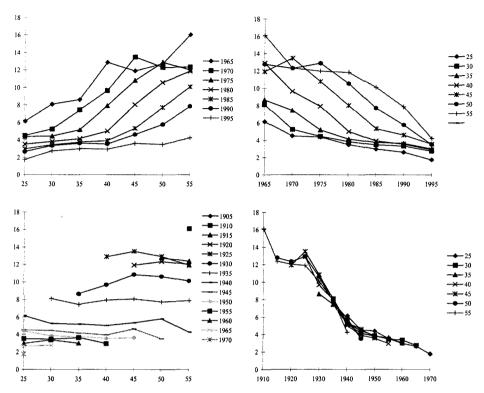
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En effet, dans la mesure où la proportion de telle et telle professions dans la population globale est en quelque sorte l'intégrale sur l'ensemble des cohortes en présence dans la population active de la proportion de cette profession par cohorte, il est évident que d'importantes variations cohortales seront presqu'imperceptibles sur la population totale.

#### La fin des paysans-agriculteurs : un changement essentiellement cohortal

Le premier groupe socio-professionnel de notre analyse, les paysans, est très représentatif de la pertinence de l'analyse par cohorte du changement de la structure sociale: la proportion d'agriculteurs dans une cohorte, à partir du moment où elle a atteint 25 ou 30 ans, reste stable jusqu'à 55 ans au moins. L'intense déclin agricole que l'on mesure depuis les années cinquante (Le Cacheux et Mendras, 1992, p.105) relève essentiellement du renouvellement de cohortes anciennes comptant une forte proportion d'agriculteurs par des cohortes nouvelles, où ceux-ci sont rares. De fait, la proportion d'une cohorte donnée reste fixe, à moins d'un pour cent près, au long de sa vie professionnelle, en tous cas avant 55 ans, âge au-delà duquel semble apparaître un courant de retraits précoces d'activité. Evidemment, il se pourrait que la population des agriculteurs soit constituée non pas d'agriculteurs stables pour toute leur vie active, mais par une population en perpétuel renouvellement, sortant et revenant de l'agriculture pour exercer d'autres professions, et que la proportion d'individus dans l'agriculture ne signifie pas la stabilité individuelle des agriculteurs. En effet, en mobilisant l'enquête FQP de 1977 (en milieu de période), il apparaît que 5 % des agriculteurs de 1972 (5 ans plus tôt), âgés de 30 à 50 ans, ont pris une autre profession, et que simultanément, 5 % des non-agriculteurs de 1972 sont devenus agriculteurs, les échanges les plus importants provenant de, et allant vers, les ouvriers. Comment interpréter ces flux circulaires? Une hypothèse est celle-ci : un ouvrier de l'artisanat ou du bâtiment disposant d'une petite exploitation familiale peut très bien au long de sa vie alterner entre son emploi d'ouvrier et celui d'agriculteur, sans qu'il soit possible de savoir vraiment ce qu'est son emploi principal et son emploi d'appoint. Ces 5 % d'échanges en entrée et en sortie signalent les marges de flou entre des professions même très distinctes (que le codeur de l'INSEE a peu de chances de confondre) : avoir l'idée d'un paysan attaché à la terre comme le serf de la féodalité n'est certainement pas le meilleur moyen de concevoir la catégorie. Ce groupe socio-professionnel était néanmoins le plus stable tant du point de vue des entrées que des sorties<sup>2</sup>. La proportion d'agriculteurs dans une cohorte demeure donc à un même niveau tout au long de son cycle de vie.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Selon la table de mobilité intragénérationnelle à 5 ans de l'enquête FOP-1993.





Si la cohorte née en 1910 comptait plus de 15 % d'agriculteurs, les cohortes nées depuis la Libération en comptent moins de 4 %, et celle de 1965 n'en compte plus que 2 %. L'examen de la courbe de suivi longitudinal présentant la proportion d'agriculteurs selon l'année de naissance d'une cohorte et l'âge de cette cohorte montre bien la rupture profonde qui marque le passage des cohortes nées avant 1925 et celles nées après 1940 : la proportion d'agriculteurs est alors divisée par trois en moins de quinze ans. Le déclin progressif de la proportion des agriculteurs observée continûment au long des Trente glorieuses dissimule en fait l'équilibre entre les départs — nombreux — et les recrutements excessivement faibles. Notre explication de ce phénomène est simple : pour le potentiel futur agriculteur, le choix de rester ou de partir de l'exploitation est essentiellement lié à l'univers des opportunités qui se présentent à un âge spécifique, celui où il convient de se trouver un revenu et l'autonomie qui en résulte. Une fois la décision prise, en changer est coûteux.

Examinons maintenant le destin de la cohorte née en 1925 ; elle connaît la défaite française à 15 ans, et elle en a 20 à la Libération. Autrement dit, elle n'est pas mobilisée, mais connaît la période des privations de la guerre, ainsi que les

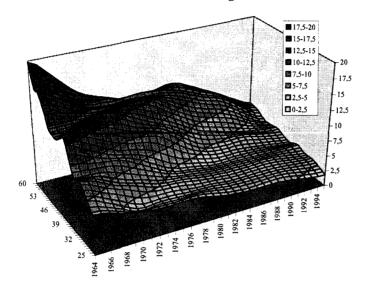
difficultés de mouvement sur le territoire. Pour les fils de paysans, c'est une difficulté croissante — et de moindres incitations — à trouver son destin en ville; c'est surtout être confronté à l'heure des choix de vie à l'époque même où le travail agricole a le plus de chances de demander un maximum de bras — moins de combustibles, donc moins de mécanisation — tout en étant le mieux à même de nourrir son travailleur, alors que la société urbaine vivait les restrictions alimentaires, du fait de la pénurie de l'économie de guerre.

Pour les individus nés en 1940, en revanche, avoir vingt ans en 1960 confronte à un univers de potentialités radicalement différent : outre que les enfants nés dans les années 35-42 ont souvent — sauf sursis long — participé à la guerre d'Algérie, et ont donc été séparés du milieu familial pendant deux ans, la France s'industrialise et s'urbanise. Le plein emploi implique des salaires, même d'embauche, élevés (Baudelot, 1983, Baudelot et Gollac, 1997), et la maîtrise de la production des denrées alimentaires devient nettement moins stratégique que dans la période de guerre et de reconstruction. Il devenait alors nettement plus intéressant, surtout pour les fils de paysans les plus modestes, de choisir la ville, selon une logique bien repérée dans les années fastes de l'entre-deux guerres par Halbwachs (1964 p.64), selon qui le statut de l'ouvrier est plus enviable que celui du paysan modeste pratiquant l'agriculture vivrière.

Pour valider cette idée, il convient de regarder les courbes de niveau du diagramme de Lexis en trois dimensions : on y distingue très nettement un palier, celui des enfants nés en 1915-1920. Ils sont pour la plupart mobilisables pour participer à la Deuxième guerre mondiale, et connaissent plus généralement, s'ils sont prisonniers en Allemagne, une longue séparation avec leur milieu familial. Du fait de cette séparation, à leur retour au pays, la reprise de l'exploitation a pu être plus difficile — les petits frères ayant pu s'installer et faire valoir leurs droits sur l'exploitation — et d'autres opportunités ont pu s'ouvrir, du fait de la reconstruction et du début du décollage économique, et donc des opportunités d'emploi notamment industriel.

Au total, il semble bien que le destin d'agriculteur est étroitement lié à la cohorte de naissance, sur laquelle semble s'inscrire, comme sur la souche d'un arbre, la suite des années fastes ou néfastes de la vie collective de la catégorie des agriculteurs. Il résulte de cette image le fait que la décroissance des agriculteurs sera à l'avenir — sauf modification profonde de la donne économique — moins impressionnant, en proportion de la population totale si ce n'est en rythme de

disparition, dans la mesure où l'essentiel du déclin passé provenait de ce que cette baisse concernait naguère une proportion importante de la population totale : les agriculteurs partant en retraite à partir de l'an 2000 étant tous des enfants nés dans les années quarante, la transition cohortale de 1925-1940 que nous observons sera passée, et le déclin sera moins important.



G III-3 2 : Courbes de niveaux du diagramme de Lexis en trois dimensions

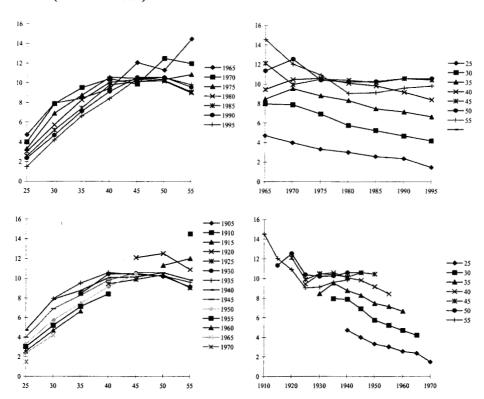
## Le destin d'indépendant : la recomposition du début de cycle de vie

L'évolution par cohorte de la population des indépendants est autrement plus complexe que celle des agriculteurs. Il semble qu'ici les effets de cohorte ont moins d'importance que celles d'interactions complexes entre âges et périodes. Caractérisons en effet les différents éléments repérables et explicables des coupes instantanées et des suivis longitudinaux :

- Un fort effet d'âge contribue à élever la proportion d'indépendants de 25 à 40 ou 45 ans : l'indépendance, c'est d'abord la disposition d'un capital qui exige un minimum d'accumulation, ou l'héritage.
- A l'évidence, la proportion de jeunes indépendants décline continûment et fortement pour les moins de 45 ans : 8 % pour les trente ans de 1964 et 4 % pour ceux de 1995. Or, de 1964 à 1995, l'espérance de vie masculine à la naissance s'étant élevée de plus de 7 ans (INSEE, 1993, p. 564), l'héritage plus tardif qui en résulte pourrait suffir à expliquer dans une large mesure le décalage observé.

- Il est impossible de dire si le déclin des jeunes indépendants doit se résoudre à terme en un effet de cohorte : la proportion d'indépendants aux alentours de 45 ans semble identique pour toutes les cohortes nées entre 1930 et 1945, alors que cette dernière fut plus tardivement indépendante que les précédentes ; néanmoins, les 45 ans de 1995 sont, comme nous le verrons sous peu, une cohorte dont le destin n'est pas nécessairement très représentatif des suivantes. Il reste une forte incertitude pour les cohortes nées à partir de 1955, dont l'amorce de la trajectoire peut mener à toute les configurations possibles, même si la cohorte 1950 semble légèrement décrocher mais tel était le cas de la cohorte 1940, qui est finalement rentrée dans le rang.
- Les fins de vie active sont complexes, et semblent avoir connu une recomposition importante : les cohortes nées avant 1920 semblent avoir été nettement plus nombreuses à exercer tard leur profession. La forme qu'affecte le suivi longitudinal de la cohorte 1920 comme celle de 1915 laisse supposer pour autant que la proportion d'indépendants dans les cohortes nées avant 1925 devait être substantiellement plus élevée que pour celles qui suivent.

Il en résulte une grande indétermination de la catégorie des indépendants, dont l'analyse en termes de cohortes est certainement moins pertinente que pour les agriculteurs, même si cette analyse révèle une profonde recomposition de l'entrée dans le statut d'indépendants, qui arrive de plus en plus tardivement. Ce phénomène est vraisemblablement lié à la recomposition de la répartition du patrimoine par âges, les jeunes héritant et accumulant de plus en plus tardivement. Il en résulte ainsi un écart plus important que par le passé entre la proportion d'indépendants parmi les tria- et les quadra-génaires : le profil du cycle de vie apparent étant nettement plus pentu.



G III-3 3: Proportion d'indépendants en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)

#### Les cadres : la grande transition

Comme nous l'avons déjà établi (Chauvel, 1997e), la proportion de cadres dans la société française relève dans une très large mesure d'un phénomène de succession de cohortes : celles nées avant 1935 ou 1940 comptent une proportion de cadres au même âge nettement moins importante que celles qui naquirent dans l'immédiat après Deuxième guerre mondiale. Reprenons les arguments descriptifs qui illustrent cette transition cohortale, que nous définirons sur cet exemple.

• la coupe transversale selon l'âge montre l'évolution de la proportion de cadres avec l'âge: en 1965, on note une proportion maximale aux âges médians, vers 45 ans, mais elle est globalement assez plate. De 1970 à 1975, la proportion de jeunes cadres de trente ans, nouvellement recrutés, s'accroît au point que en 1975 et en 1980, la proportion maximale des cadres est aux alentours de 35 ans. Ce maximum est ensuite celui des 40 ans de 1985, des 45 ans de 1990, des 50 ans de 1995. De 1980 à 1995, on assiste ainsi à un vieillissement important de la catégorie des cadres, et contrairement au profil de 1965, la

répartition est devenue particulièrement pentue pour les jeunes et pour les âgés.

- Passons maintenant au suivi longitudinal des différentes cohortes, qui objective les variations de cycle de vie. D'abord, on y voit le cycle de vie général: comme on l'a vu, le proportion de cadres s'élève jusqu'à la cinquantaine, et est stable ou déclinante au-delà. Ensuite, il est possible de comparer le destin des différentes cohortes; les cohortes nées en 1935 et avant ont connu un destin assez homogène, aucune n'ayant vu la proportion de cadres en son sein dépasser 12 %. On note certes une élévation légère dans la succession des cohortes de 1915 à 1935 : 8 % de cadres à cinquante ans pour la cohorte 1915 et 11 % pour celle de 1935. De la cohorte 1935 à celle de 1940, puis à 1945, les courbes de suivi longitudinal se décalent fortement vers le haut, quel que soit l'âge : à trente ans, on repère nettement plus de cadres au sein de la cohorte 1945 que dans celle qui naquit dix ans plus tôt — on aurait envie de dire dix ans trop tôt. Les cohortes qui suivent, jusqu'à celle de 1960 inclus, semblent connaître un sort au mieux égal à celui de cette cohorte 1945. Autrement dit, les cohortes qui ont entre 25 ou 30 ans<sup>3</sup> entre 1975 et 1985 semblent connaître la stagnation, liée vraisemblablement au ralentissement économique de la période concernée. Il apparaît clairement qu'un handicap à 25 ans est conservé au long de la vie, puisqu'en 1995, à 45 ans, la cohorte 1950 dépasse à peine la proportion de cadres de la cohorte 1945, en 1990, qui avait le même âge.
- Le suivi longitudinal présentant la proportion de cadres aux différents âges selon la cohorte montre en définitive que si la proportion de cadres au même âge s'élève légèrement de cohorte en cohorte de 1910 à 1935, la véritable expansion se situe entre les cohortes nées avant 1935 et celles nées après 1945. Cette expansion apparaît si importante que la proportion de cadres à 30 ans, à 35 comme à 40 est inférieure pour la cohorte née en 1955 à ce qu'elle est pour la cohorte dorée de 1945. Il faut attendre la cohorte de 1965, soit vingt ans plus tard, pour retrouver une proportion de cadres à 30 ans identique à celle de 1945. La croissance de la proportion de cadres au sein des dernières cohortes pourrait indiquer que la société française connaît une embellie. Est-ce un retour à la croissance de la proportion de cadres au même âge ? Sur quelle

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'âge autour duquel, dirait-on, se fixe pour l'essentiel le destin professionnel.

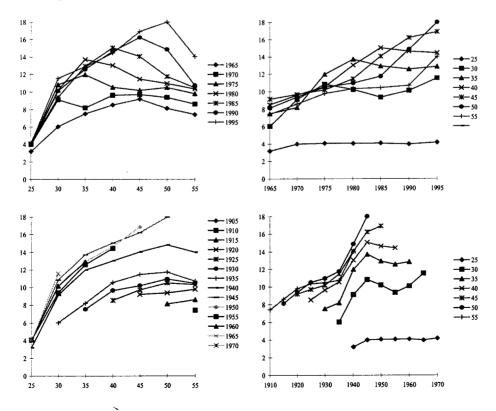
tendance ? Ou une amélioration très conjoncturelle, liée aux « trois petites glorieuses » de la fin des années quatre-vingt où quelques cohortes ont bénéficié d'une claire amélioration des recrutements ? La réponse viendra des prochaines enquêtes Emploi.

T III-3 1 : Proportion de cades dans la population masculine d'un âge et d'une cohorte donnés (%)

|                      | Age atteint |      |      |      |      |      |  |
|----------------------|-------------|------|------|------|------|------|--|
|                      |             |      |      |      |      |      |  |
| Cohorte de naissance | 30          | 35   | 40   | 45   | 50   | 55   |  |
| 1910                 |             |      | · ·  |      |      | 7,3  |  |
| 1915                 |             |      |      |      | 8,0  | 8,4  |  |
| 1920                 |             |      |      | 9,2  | 9,2  | 9,6  |  |
| 1925                 |             |      | 8,4  | 9,6  | 10,4 | 10,3 |  |
| 1930                 |             | 7,5  | 9,5  | 10,0 | 10,9 | 10,5 |  |
| 1935                 | 5,9         | 8,1  | 10,4 | 11,4 | 11,8 | 10,7 |  |
| 1940                 | 9,0         | 11,8 | 13,0 | 14,1 | 14,9 | 14,0 |  |
| 1945                 | 10,7        | 13,6 | 15,1 | 16,2 | 18,0 |      |  |
| 1950                 | 10,1        | 12,9 | 14,6 | 16,9 |      |      |  |
| 1955                 | 9,4         | 12,6 | 14,5 |      |      |      |  |
| 1960                 | 10,1        | 12,9 |      |      |      |      |  |
| 1965                 | 11,6        |      |      |      |      |      |  |

Source : compilation FQP-Emploi annualisée

G III-3 4: Proportion de cadres en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)



Ces évolutions de cohorte en cohorte montrent que, contrairement à l'hypothèse intuitive d'une évolution lisse et homogène de la structure sociale pour tous les individus, quel que soit leur millésime, il existe bien de fortes divergences dans le destin social de cohortes nées à cinq ou dix ans d'écart. Les opportunités s'ouvrent brutalement pour les unes, et se referment pour les autres. Autrement exprimé, le constat est le suivant : entre le développement social global et le développement social selon les cohortes, le lien existe, mais est diffus : en effet, au sein de la population masculine de 25 à 59 ans, de 1964 à 1995, la proportion de cadres double en passant de 7 % à 14 %. Cette croissance est très linéaire, tendancielle, régulière, même si un léger palier est observé entre 1977 et 1983.

En revanche, lorsque nous examinons la population âgée d'environ trente ans, nous constatons que les évolutions sont saccadées, irrégulières, non tendancielles. Plus concrètement, il apparaît clairement que, à l'âge de trente ans, la cohorte 1934 comportait moins de cadres que la population masculine tous âges confondus. Les cohortes 1940 et 1947 dépassent cette moyenne globale, et la cohorte 1953 et les suivantes sont de nouveau situées en deçà de la moyenne. Qui plus est, alors que la croissance du nombre de cadres est de l'ordre de 30 % entre 1977 et 1995, les gens de trente ans connaissent une parfaite stagnation entre les cohortes 1953 et 1965, les cohortes nées entre ces deux dates ayant pour leur part connu une diminution de la proportion de cadres en leur sein. Autrement dit, entre la chronologie sociale moyenne et la chronologie sociale des cohortes prises les unes après les autres, le lien n'est en rien mécanique : la croissance moyenne des cadres peut correspondre à une baisse du nombre de cadres pour certaines cohortes — pourvu que la hausse connue par d'autres cohortes soit suffisamment importante pour contrecarrer cette baisse.

Qu'implique cette transition entre les cohortes nées avant 1940 et celles nées après 1945? Elle dit en définitive que l'élévation de la proportion de cadres que nous mesurons depuis les années soixante-dix est moins l'effet de l'élévation des chances de chaque individu de devenir cadre que du remplacement de cohortes comptant peu de cadres — celles qui partent en retraite — par celles nées à partir de 1940-1945 où ils sont plus nombreux. Ainsi, si la proportion de cadres au même âge continuait de croître comme elle le fait depuis la cohorte 1945, c'est-à-dire si elle continuait de stagner, à partir de 2005, lorsque les dernières cohortes nées dans l'entre-deux guerre auront quitté la population active, il n'y aurait plus alors de croissance de la proportion de cadres au sein de la population masculine française. L'élévation de la proportion de cadres obéit donc à ce que nous

appelons une *transition cohortale*, au sens où cette croissance ne provient pas d'une élévation uniforme et générale de cette proportion, mais d'une hausse spécifique et ciblée de la proportion des cadres pour un groupe de cohortes donné, qui n'a lieu qu'une fois, et ne semble pas être appelé à se reproduire.

16 -Entre 25 et 59 ans 14 1965 1947 12 + 10 -1940 1953 Entre 28 et 32 ans 1934 2 1990 1995 2000 1960 1965 1970 1975 1980 1985

G III-3 5: Proportion de cadres entre 25 et 59 ans, et entre 28 et 32 ans (%) sur la période 1964-1995

Note : les dates sur la courbe sont le millésime de la cohorte atteignant trente ans lors de l'année de mesure.

Comment expliquer ces destins divergents des différentes cohortes? Analysons ainsi la cohorte de 1945, comparée à celle de 1935 et à celle de 1955. « Naître en 1945, c'est certes avoir 23 ans en 1968, mais aussi connaître le premier choc pétrolier à 29 ans, c'est-à-dire avoir eu le temps de trouver et de s'insérer correctement dans l'emploi<sup>4</sup>. Naître en 1955, en revanche, c'est peut-être être socialisé par les valeurs de soixante-huit (comme de nombreuses cohortes nées antérieurement), mais aussi avoir vingt ans en 1975 et trente en 1985, c'est-à-dire s'insérer et s'installer dans l'emploi alors que la situation du salarié sur le marché du travail ne cesse de se dégrader, d'une façon régulière et intense (INSEE, 1996, p. 161). C'est connaître toute sa carrière après le premier choc pétrolier, la hausse brutale du taux de chômage des jeunes, la fin du modèle de plein emploi à la sortie

269

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Environ 8 ans d'ancienneté sur le marché du travail, avant la crise, en une période de plein emploi et de faible chômage des jeunes, où aussi les contrats précaires étaient inexistants; la flexibilité d'alors étant non pas négative — subie par le salarié — mais positive — pour trouver ailleurs, et immédiatement, un salaire plus satisfaisant.

des études, et même de plein emploi à vie. » Telle est la façon dont nous suggérions un lien entre l'élévation du taux de suicide entre le cohorte 1945 et celle de 1955 et la situation sociale des différentes cohortes (Chauvel, 1997d).

La politique de l'élévation spécifique des niveaux d'éducation supérieurs, qui a bénéficié à plein aux cohortes nées à partir de 1940, a offert à une partie importante des membres de ces cohortes les atouts scolaires en mesure de concurrencer et de rivaliser avec des aînés disposant de plus d'ancienneté et d'expérience, et qui eussent pu espérer — toutes choses égales d'ailleurs du côté de l'enseignement supérieur — devenir cadres. Or, la proportion d'individus d'une cohorte cessant ses études à 21 ans ou après passe de 8 % pour la cohorte 1934 à 17 % pour celle de 1944<sup>5</sup>. Cette chronologie répond trait pour trait à la croissance de la proportion des étudiants proposée par Lévy-Garboua<sup>6</sup> (1976, p.54), à l'effort public d'investissement (p.60), d'aides aux étudiants (p.61) qui marquent la grandeur de l'enseignement supérieur des années soixante, puis sa décadence dans les années soixante-dix.

Le rythme du développement des titres délivrés par l'Université française ne correspond en rien aux réformes qu'elle a subi : la réforme mise en œuvre en 1970-1971, qui a donné lieu à la formation de nombreux centres universitaires en Province et à l'éclatement de l'Université de Paris, suit et ne précède pas le mouvement. Cette réforme arrête plutôt le processus de la croissance scolaire, dans la mesure où la proportion d'individus continuant leurs études au-delà de 21 ans (la réforme touchant donc les cohortes nées à partir de 1950) stagne après le choc des cohortes des années quarante. Une des composantes de cette réforme fut l'allongement des études avec la création de la maîtrise décidée dès 1966 (Prost,

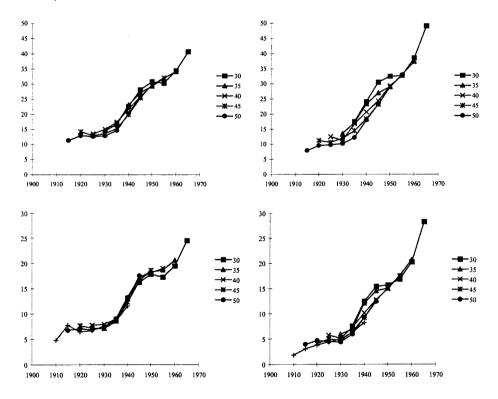
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ces évaluations fondées sur la déclaration des individus sont systématiquement supérieures aux évaluations ministérielles publiées par Baudelot et Establet (1971, p.26) mais leurs chiffres font apparaître de la même façon une transition importantes entre 1960 et 1966 sur les âges élevés de fin d'étude. Grafmeyer (1982) repère de la même façon le choc des années soixante, où la croissance du nombre d'étudiants dépasse très nettement l'ampleur du choc démographique du baby-boom. Elles correspondent aussi à ce que Cherkaoui (1982) appelle l' « arythmie de la croissance scolaire » ; voir tout particulièrement le graphique de l'évolution du nombre des étudiants, qui décolle magistralement de 200 000 en 1962 à 600 000 en 1969 (la taille des cohortes avant et après le baby-boom passe de 650 000 pour celles d'avant-guerre à 850 000 après), puis reprend une croissance linéaire plus modérée à partir de 1970 (Cherkaoui, 1982, p.47, fig.1.3).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Si le constat factuel de l'auteur semble des plus justes, ses interprétations nous semblent moins pertinentes, simplement parce que l'expansion universitaire des années soixante eut effectivement un impact positif sur la position des cohortes qui en ont profité; leurs successeurs ont eu moins de chance, tant du point de vue de la croissance du niveau d'éducation que de celui des positions que, au final, ils purent obtenir.

1981, p.270). En effet, une partie de la prolongation de la croissance des étudiants en effectifs devait provenir de l'allongement du séjour dans le second cycle et non plus d'une diffusion plus large de l'enseignement supérieur. Dans la comparaison entre les diplômes de second cycle obtenus et l'élévation de la proportion d'âge de fin d'études au-delà de 21 ans, nous pouvons constater un palier plus important pour les diplômes délivrés, c'est-à-dire une restriction accrue de la délivrance des diplômes au-delà de la cohorte 1950, pour lesquelles des études plus longues encore conduisent à la même proportion de diplômes par cohorte.

Ainsi, sur la période 1965-1970, des jeunes diplômés en proportion double se présentent, en plein développement économique profilé selon les 5 % de croissance qu'augurait le prolongement des vingt premières années des Trente glorieuses.

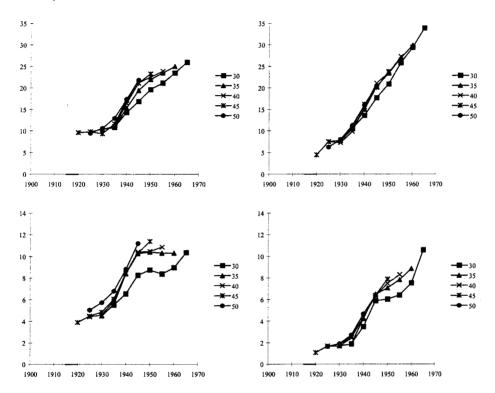
G III-3 6: Proportion d'âge de fin d'études élevé par cohorte (suivi longitudinal en %; en haut: au dessus de 19 ans; en bas: au dessus de 21 ans; à gauche: hommes; à droite: femmes)



La cohorte 1955 a en revanche moins d'atouts scolaires à opposer face à l'ancienneté de la cohorte 1945. A son arrivée sur le marché du travail en 1975 et après, lorsque la crise conduit à commencer de remettre en doute la capacité à maintenir le rythme de croissance des Trente glorieuses, il est trop tard : de nombreuses places de cadre sont prises par les premiers baby-boomers et la

société d'expansion laisse place à la société de stagnation, où l'embauche de jeunes cadres tend à décroître plutôt qu'à se développer. Aux puînés est donc suggérée une autre stratégie : celle de la patience, consistant à attendre l'an 2010 pour que les places se libèrent du fait mécanique des départs à la retraite...

G III-3 7: Proportion de diplômés par cohorte (suivi longitudinal en %; en haut: bacheliers; en bas: 2<sup>e</sup> cycle universitaire ou grande école; à gauche: hommes; à droite: femmes)



Par conséquent, les cohortes 1940-1950 ont bénéficié à plein de deux éléments : (1) d'une expansion scolaire massive et brutale, mettant en évidence une forte discontinuité — ce qui modifie nettement, à peu d'années d'écart, la donne scolaire et la concurrence qui s'établit entre ancienneté et diplôme — leur permettant d'obtenir les positions qui eussent pu être dévolues à leurs aînés sans

ce développement massif<sup>7</sup>; (2) de la croissance économique qui se prolonge à un rythme soutenu jusqu'en 1975, date jusqu'à laquelle les embauches n'étaient pas encore raréfiées. A l'inverse, les cohortes de 1955-1965 vivent leur période de jeunes actifs en période de chômage de masse — dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix — et sont dans une configuration fort différente à l'égard de leurs aînés, dans la mesure où ces nouveaux entrants sur le marché du travail disposent en général de moins d'atouts scolaires relatifs à opposer à ceux de leurs prédécesseurs, maintenant mieux formés et ayant acquis déjà une certaine ancienneté et pris position dans les institutions<sup>8</sup>.

Il en résulte que les mouvements de la structure sociale prennent ici la forme de marches d'escalier dont, par ses choix de développement, l'Education Nationale semble assumer une partie des responsabilités : le seul fait de prendre la décision d'élever les chances d'accès à l'école de façon massive, brutale et discontinue implique de semblables marches d'escalier. Il ne fait pas de doute que l'élévation importante de l'âge de fin d'études dans les années soixante, puis depuis la fin des années quatre-vingt, sont des orientations de nature à accroître le niveau d'éducation et de connaissance de la population, propices au développement de la société. Pour autant, réaliser de telles mutations sur un temps aussi réduit consiste

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nous pouvons jeter un œil neuf sur l'article de Bourdieu (1984), «La jeunesse n'est qu'un mot »: « Actuellement dans beaucoup de positions moyennes de la fonction publique (...) on trouve côte à côte (...) des jeunes bacheliers (...) et des gens de cinquante à soixante ans qui sont partis trente ans plus tôt, avec le certificat d'études (...) et qui (...) sont arrivés à des positions de cadres qui maintenant ne sont plus accessibles qu'à des bacheliers. Là, ce qui s'oppose, ce ne sont pas des vieux et des jeunes, ce sont pratiquement deux états du système scolaire (...). Des conflits vécus comme conflits de générations s'accompliront en fait à travers des personnes ou des groupes d'âge constitués autour de rapports différents avec le système scolaire » (p.152). Cet état de fait tient tant que le système scolaire se développe, et cette phrase évoque sans nul doute le destin des cohortes 1940-1950. Mais une convention d'équivalence simple (à évolution nulle de la structure sociale par cohorte, naître 10 ans après nécessite 1 an d'âge de fin d'études en plus pour parvenir au même point) ne pourrait émerger que si la croissance scolaire était linéaire, et non par à coup. Lorsque Bourdieu dit : « Lorsque le 'sens des limites' se perd, on voit apparaître des conflits à propos des limites d'âge (...) qui ont pour enjeu la transmission du pouvoir et des privilèges entre les générations. » (p.154). Le conflit est alors fatal, puisque (1) si des normes régulatrices peuvent émerger lorsque les évolutions sont linéaires, elles sont à peu près impossibles dans un système évoluant par saccades; (2) malgré le développement de la statistique sociale, les saccades sur le long terme du système d'enseignement ont été fort peu explicitées par cohorte, et ne sont pas vraiment connues par les acteurs sociaux (les syndicats, par exemple) susceptibles de faire émerger des normes.

très clairement à modifier de façon importante l'équilibre qui s'établit entre ancienneté et diplôme dans la conquête des positions sociales, et à en troubler la perception par les acteurs sociaux. Si les efforts des années soixante avaient été deux fois moins rapides, mais s'étaient prolongés au long des années 1970-1985, certaines cohortes n'auraient pas connu la stagnation scolaire. La conséquence des explosions scolaires incontrôlées — non planifiées — est d'impliquer mécaniquement non pas une « implosion » mais une stagnation scolaire pour les cohortes suivantes.

Ce type de développement scolaire consiste effectivement à faire bénéficier brutalement une cohorte de la modification de l'équilibre, à la défaveur des précédentes, bloquées de façon inattendue dans leur avancement, et des suivantes, dont les atouts scolaires au regard des aînés disparaissent. En revanche, le profilage progressif et programmé de la croissance scolaire devrait permettre de répartir harmonieusement les atouts scolaires selon les cohortes. Il en résulte la nécessité de planifier au long terme tout progrès de la scolarité, de façon à ce qu'il n'implique pas de discontinuité dans la progression des atouts scolaires relatifs des différentes cohortes. Il semble, à voir les évolutions les plus récentes, que cette recommandation de bon sens soit loin d'être respectée.

Dans un contexte fort différent de celui des années soixante, les cohortes nouvelles, nées à partir des années soixante-dix, connaissent une transition du niveau d'éducation au moins aussi intense que celle qu'ont connu les cohortes nées dans les années quarante. Pour l'heure, nous ne savons rien des conséquences d'une telle évolution pour le haut de la répartition des âges de fin d'étude. Pour parvenir aux positions les plus élevées de la stratification sociale<sup>9</sup>, les cohortes nées entre 1950 et 1965, handicapées par une absence d'atout scolaire relatif au regard de leurs aînées au moment de leur entrée sur le marché du travail, pourraient voir leur cadets disposer de ces atouts. Ces cohortes des années cinquante et soixante pourraient alors éprouver ultérieurement des difficultés plus

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Au sein de la cohorte 1940-49, seuls 2,5 % des cadres de 1988 sont au chômage en 1993, à comparer aux 6,6 % d'ouvriers de 1988 chômeurs en 1993. Par ailleurs, 91 % des cadres de 1988 sont cadres ou indépendants en 1993, et 6 % sont rétrogradés en professions intermédiaires (Source: FQP 1993), ces changements pouvant provenir d'évolutions « réelles » ou du flou du codage. La position de cadre est dans une large mesure inexpugnable.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les étapes du changement du bas de la répartition des âges de fin d'études ayant été assez différentes.

importantes à bénéficier d'un avancement « le moment venu » puisqu'arrivent de nouvelles cohortes de diplômés encore plus nombreux sur le marché de l'emploi.

26 -\* décile 24 22 20 eme décile 16 12 10 1970 1980 1920 1930 1940 1950 1960

G III-3 8 : Age de fin d'études selon la cohorte 1er, 2e, 5e, 8e et 9e déciles

Source: enquête emploi 1995

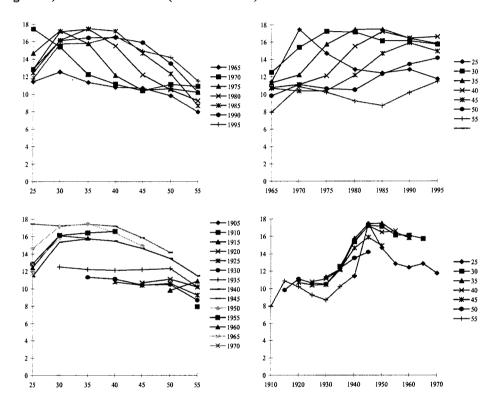
# Les professions intermédiaires : grande transition puis grande stagnation

Les constats portant sur la catégorie des cadres trouvent chez les professions intermédiaires une illustration encore plus claire : le développement des professions intermédiaires fut vraiment l'histoire d'une *génération*, celle née en 1945. La difficulté que nous pouvons éprouver à concevoir cette catégorie provient de ce qu'elle constitue plus encore que les autres un lieu de passage<sup>10</sup>, dans la mesure où, à l'ancienneté, une certaine proportion des professions intermédiaires accède à la catégorie des cadres, et qu'à l'ancienneté, elle recrute dans celle des employés promus. Les professions intermédiaires forment au moins en partie une sorte de corridor ou de pipe-line de la mobilité notamment ascendante du tertiaire : selon l'enquête FQP 1993, parmi la population masculine née entre 1943 et 1953 (N = 2506), un quart de ceux dont le premier emploi était dans la catégorie des employés est devenu cadre, un quart profession intermédiaire, un quart est resté dans la catégorie des employés. Parmi ceux dont

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ce qui renvoie à la conception de Simmel (1981, pp. 200-201) des classes moyennes comme confluent des courants descendants des classes supérieures et des courants ascendants des classes inférieures. Sur le cycle de vie, les courants ascendants sont les plus fréquents.

la première expérience était dans la catégorie des professions intermédiaires, une moitié l'est restée, et un quart est parvenu dans la catégorie des cadres. En revanche, parmi ceux dont le premier emploi fut d'être cadre, 80 % le sont encore au moment de l'enquête, montrant ainsi que la catégorie cadre est de toutes la plus stable.

G III-3 9: Proportion de professions intermédiaires en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)



Pour résumer les évolutions, nous dirons qu'en 1965, la proportion de professions intermédiaires dans la population était parfaitement fixe selon l'âge, autour de 10 %. En 1970, les nouveaux entrants âgés de 25 ans, nés donc en 1945, sont 18 % à être dans la catégorie des professions intermédiaires ; jamais avant ni jamais après il n'y eut une telle proportion de professions intermédiaires dans une même classe d'âge. De la même façon que pour les cadres<sup>11</sup>, ce maximum de

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Mais selon un équilibre de déplacements individuels plus complexe que pour les cadres, compte tenu de ce qui a été dit plus haut sur le groupe socioprofessionnel des professions intermédiaires comme *catégorie corridor*.

proportion des professions intermédiaires selon l'âge se déplace dans le temps à mesure du vieillissement de la cohorte 1945.

La transition cohortale que nous avons repérée chez les cadres est au moins aussi intense ici, puisque la proportion de professions intermédiaires par cohorte passe de 10 % à 17 % depuis les cohortes nées avant 1935, à celles nées entre 1945 et 1950. Pour celles nées après 1955, la proportion passe à 16 %. On note par ailleurs un déclin de la proportion de professions intermédiaires à l'âge de 50 ans pour la cohorte 1945, à 45 ans pour les cohortes 1945 et 1950 : on peut rapprocher ce constat de l'élévation plus importante que prévue des cadres pour ces âges spécifiques et ces cohortes spécifiques (voir graphiques des cadres *supra*), ce qui pourrait correspondre à des promotions plus importantes de professions intermédiaires en catégorie cadre, ou à de moindres promotions d'employés en professions intermédiaires, ou encore aux deux simultanément.

#### Les employés : catégorie refuge du tertiaire

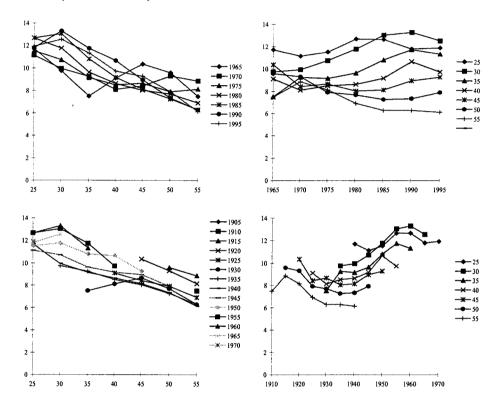
Notons avant toute chose que la nature de l'employé masculin est généralement différente de celle de l'employée féminine : alors que la secrétaire (code 5411 des professions à 4 chiffres), l'assistante maternelle gardienne d'enfants (5631), l'adjointe administrative (5214), l'aide soignante (5221), l'employée de service comptable et financier (5421), l'agent de service hospitalier (5222) et l'employée de maison (5632) forment au sein des employées<sup>12</sup> les professions les plus répandues, l'employé masculin est avant tout gendarme (5312), agent de police (5311), agent de la sécurité (5317), préposé des PTT (5212), ou, dans une moindre mesure, serveur de restaurant et de café (5611) grande catégorie masculine, mais où la proportion de femmes dépasse déjà 50 %. Alors que la catégorie des employés féminines consiste essentiellement en les petits métiers du tertiaire de bureau, des services médicaux et de la santé, et de la domesticité privée, l'employé masculin est le plus souvent un homme du rang en uniforme bleu marine ou noir, que ce soit sous les drapeaux, à la poste ou dans les restaurants.

Les employés forment structurellement une catégorie jeune, dont les membres sont nombreux à trouver tôt ou tard une autre position. Il apparaît que pour cette

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Quid de la femme de ménage employée par une entreprise? Le codage des PCS conduit à la considérer parmi les « nettoyeurs » (6891), qui correspond donc à une ouvrière non-qualifiée de l'artisanat.

population, une transition générationnelle s'opère aussi : pour tout âge, les cohortes nées entre 1930 et 1940 ont connu moins d'employés que les cohortes précédentes et les suivantes : les employés ont dû culminer pour les cohortes 1915-1920, puis pour celles, plus récentes, de 1950-1955.

G III-3 10: Proportion d'employés en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)



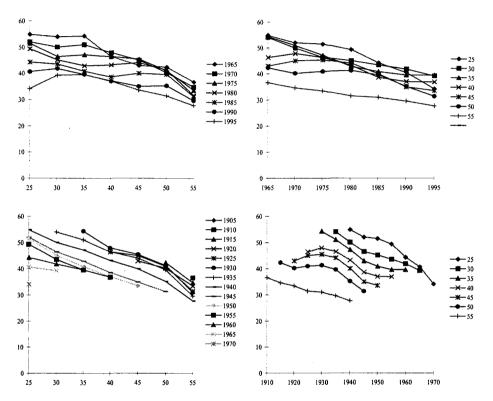
Pour les cohortes nées après 1950, pour lesquelles l'accession au même âge au groupe des cadres ou des professions intermédiaires décélère, le groupe des employés apparaît comme un groupe refuge pour ceux ne trouvant pas de position plus élevée au sein des emplois non manuels. Il apparaît donc clairement qu'audelà de la décroissance avec l'âge de ce groupe professionnel, il est jusqu'à présent en croissance cohortale.

#### Les ouvriers (en emploi) : déclin par âge et déclin par cohorte

Avec les agriculteurs, il s'agit du groupe connaissant le plus clairement un déclin. Pour autant, à la différence des agriculteurs, qui ont perdu depuis 1975 6 points sur leur part de 10 % de la population active masculine, le déclin ouvrier ne signifie pas pour autant une disparition rapide de la population : les ouvriers ont

perdu depuis 1975 5 points sur les 48 % qu'ils représentaient. Le prolongement des tendances actuelles permettrait d'augurer en effet leur disparition à l'horizon du XXII<sup>e</sup> siècle, ce qui tempère les propos sur la disparition des ouvriers.

G III-3 11: Proportion d'ouvriers en coupe transversale selon l'âge (en haut à gauche) selon l'année (en haut à droite), et suivi longitudinal selon l'âge (en bas à gauche) et selon la cohorte (en bas à droite)

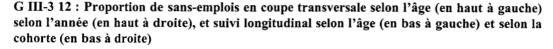


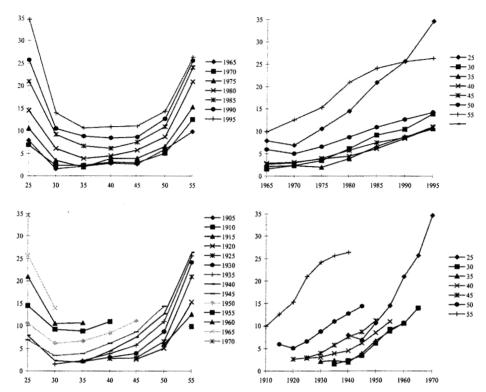
Au total, il semble que la population ouvrière a culminé pour les cohortes nées autour de 1930, celles qui effectivement ont participé à l'exode rural massif des Trente glorieuses et à la reconstruction, mais dont le niveau d'éducation est resté relativement faible. Nous pouvons constater que, contrecoup de la transition cohortale des cadres et professions intermédiaires, les ouvriers ont connu surtout un déclin dans la population née entre 1935 et 1945. Les cohortes les plus récentes voient aussi décliner fortement la proportion d'ouvriers dans la population, mais ce fait est lié, comme nous allons le voir, à leur présence dans une population d'importance croissante, qui vient troubler tout le jeu des groupes socioprofessionnels : les sans-emplois.

### Les sans-emplois : une catégorie résiduelle en ascension

Nous avons analysé jusqu'à présent les populations caractérisées par une profession actuellement exercée, choix qui laisse donc de côté une population résiduelle, celle des sans-emplois, à savoir ceux qui, pour toute raison, n'exercent pas actuellement de métier : étudiants, bien-sûr, retraités, préretraités, chômeurs, refoulés du marchés du travail pour cause d'infirmité physique ou mentale, voire sociale, mais aussi rentiers, sur lesquels nous ne disposons d'aucune donnée. Cette population se caractérise, eu égard à la massification du chômage, par une croissance en apparence irréversible depuis les années soixante-dix, tant aux deux extrémités de la vie, où le phénomène est patent, qu'en son centre, où il est quantitativement moindre mais qualitativement significatif, faisant du non-emploi la catégorie dont le dynamisme démographique est le plus vigoureux. Bien évidemment, la sous-catégorie la plus dynamique du non-emploi est celle des chômeurs, même si elle est encadrée aux deux extrémités, d'une part par celle des étudiants et, de l'autre, par les préretraités et retraités. Il ne fait aucun doute que les dispositifs de préretraite, comme le choix d'abaisser l'âge de la retraite à 60 ans, furent concues comme des politiques de l'emploi, ou plus exactement comme un traitement social — voire de dissimulation — du chômage d'obsolescence des qualifications. En revanche, la prolongation des études pourrait trouver une justification plus noble que celle du traitement du chômage juvénile, celle consistant à former la population. Le non-emploi peut être alors autre chose qu'une dissimulation du chômage, mais le résultat d'une volonté individuelle et d'un consentement collectif à offrir plus de loisir et de formation à la population ? Cette idée peut être nuancée, dans la mesure où :

- la première classe d'âge que nous considérons ici est celle des 25 ans, âge audelà duquel une très faible proportion demeure en études surtout chez les hommes —, le non-emploi étant en ce cas, très largement, synonyme de chômage;
- 2. la dernière classe d'âge considérée est celle des 55 ans, âge auquel peu de professions ont leur départ légal à la retraite : 25 % de la population est déjà sans emploi à cet âge, sous le coup de départs précoces, soit par le chômage, soit la préretraite, instrument de la politique de l'emploi destiné à pallier les sureffectifs de certains secteurs.





De façon univoque, que ce soit au centre ou à l'extrémité des âges de la vie active, le non-emploi est en hausse : en 1995, il touche plus de 10 % de toute classe d'âge repérée, alors qu'avant 1970, de 25 à 55 ans, aucune classe d'âge ne dépassait 10 % de non-emploi. Il en résulte que l'hypothèse ancienne, selon laquelle le chômage relevait essentiellement d'une période de transition entre jeunesse et vie adulte, serait une interprétation insuffisante, voire une interprétation tout à fait erronée aujourd'hui : l'argument était valide jusqu'en 1975 voire 1980, mais ne l'est plus depuis.

Les suivis longitudinaux sont instructifs en la matière : depuis 1964, toute nouvelle cohorte arrivant à l'âge de 25 ans connaît une situation moins favorable que celles de ses aînées, mais la perspective de voir s'améliorer la situation de son emploi cinq ans plus tard, à 30 ans, est toujours fondée. Toutes ont cependant connu aussi, ensuite, à partir de l'âge de 30 ans, une aggravation de la situation à 35 et surtout à 40 ans, conséquence de la dégradation continuelle de la conjoncture. Au même âge, chaque cohorte suivante a connu une situation moins favorable que la précédente, et une fois insérée dans l'emploi, à 30 ans, la conjoncture s'est systématiquement dégradée sur le cycle de vie.

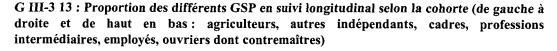
Il en résulte que les analyses que nous avons proposé jusqu'ici sur les évolutions de la structure sociale par cohorte n'ont de validité que pour ce qu'elles examinent : la population caractérisée par une profession actuellement exercée.

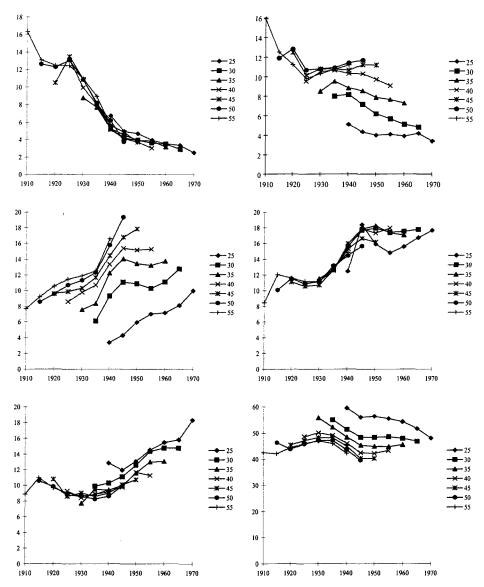
#### L'affectation des sans-emplois à leur catégorie d'origine : un autre diagnostic

La question est alors : que faire de ces sans-emplois ? Nous pouvons les considérer comme l'indice d'un changement fondamental de la structure sociale, hypothèse que nous n'écartons pas, que nous ne pouvons tester faute d'informations suffisantes pour typer notre « chômeur chronique ».

La question est alors complexe. En typant les sans-emplois par leur dernière profession exercée s'ils sont chômeurs, en retraite ou en préretraite, ou par la position de leur père, si ce sont des jeunes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle, nous risquons de passer à côté de cette évidence : une population se développe au bas de la structure sociale traditionnellement fondée sur la profession. Si, à l'inverse, nous nous abstenons de procéder de la sorte, le risque est alors grand d'oublier que derrière le sans-emploi se dissimule le plus souvent un membre des catégories populaires, ou un enfant de cette catégorie.

Comme nous avons déjà examiné les évolutions des groupes socioprofessionnels selon la profession actuelle effectivement exercée, nous reprenons ici, succinctement, le tableau de la variation par cohorte de la population typée selon sa catégorie présente (pour les personnes en emploi), passée (pour les sans-emplois ayant été en emploi), voire par la catégorie du père (pour les sans-emplois ayant toujours été sans emploi, c'est-à-dire des jeunes sauf exception). Il en résulte un autre point de vue, apportant des informations complémentaires.





Si nous comparons ces courbes à celles qui étaient précédemment obtenues, nous obtenons plusieurs éléments déterminants :

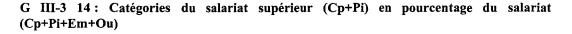
- Les agriculteurs conservent leur image de profession en déclin cohortal univoque, dans la mesure où les cohortes conservent au long de leur vie active la même proportion d'agriculteurs.
- Les autres indépendants apparaissent de nouveau comme une profession soumise à un effet d'âge, leur proportion croissant avec le vieillissement ; par ailleurs, l'obtention du statut d'indépendant est ici aussi de plus en plus tardive.

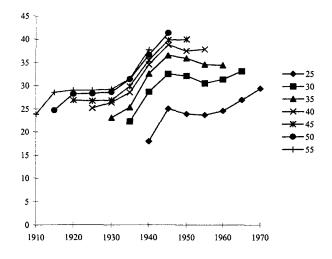
- Pour les cadres comme pour les professions intermédiaires, la transition cohortale, définie par une forte croissance des proportions entre les cohortes 1935 et 1950, apparaît aussi clairement. En revanche, l'élévation autour de 25 ans de la proportion de cadres provient essentiellement de ce que parmi les sans-emplois étudiants, mais aussi chômeurs n'ayant jamais travaillé la proportion d'enfants de cadre s'élève. Le même phénomène s'observe pour les professions intermédiaires.
- La proportion d'employés par cohorte croît de façon nettement plus brutale que lorsque les sans-emplois sont séparés : le taux de chômage important subi par les catégories populaires juvéniles en est la cause principale.
- De la même façon, alors que les ouvriers semblaient décliner fortement dans notre première approche, le déclin est ici plus modéré. Avec le niveau actuel du chômage, auquel les ouvriers paient un tribut plus important, derrière quatre ouvriers aujourd'hui en emploi un cinquième, au chômage, vient s'ajouter.

Il résulte de ce choix une vision différente des évolutions de la stratification par âge et cohortes. En particulier, du fait qu'aux deux extrémités de la vie les sansemplois sont essentiellement issus des catégories populaires de la population, il devient évident que le « déclin ouvrier » est nettement surestimé. La proportion d'ouvriers à 35 ans — lorsque l'on considère comme ouvrier un sans-emploi dont la dernière profession est ouvrière ou à défaut dont le père fut ouvrier, mais dès l'âge de 25 ans, il est rare qu'un enfant d'ouvrier n'ait pas encore travaillé — est en effet aussi importante pour les cohortes nées en 1960 que pour celles nées en 1945. Le seul déclin — un retrait d'environ dix points — de la proportion d'ouvriers au même âge est repérable entre la cohorte 1930 et 1945, et ce déclin était associé, évidemment, à la transition cohortale d'aspiration vers le haut de la structure sociale connue par la succession des cohortes d'alors. Depuis, la proportion d'ouvriers — sans séparer ceux en emploi et ceux sans emploi — ne diminue plus, et s'ils disparaissaient dans l'analyse précédente — selon la profession actuellement exercée —, c'était dans le non-emploi, le chômage ou la préretraite.

Ce second point de vue propose donc une vision où l'hypothèse de l'« aspiration vers le haut » de la structure sociale — masculine — devient peu défendable : le déclin ouvrier dissimule l'expansion de l'ouvrier chômeur et, l'un dans l'autre, la proportion des ouvriers à 30 ans (en emploi ou non) reste stable de la cohorte 1945 à celle de 1965. De plus, la proportion des employés à 35 ans s'est élevée de

moitié ou presque de la cohorte 1940 à celle de 1960. Par ailleurs, les proportions de cadres et de professions intermédiaires au même âge stagnent depuis la cohorte 1945 ou 50, et ne se redresse que très légèrement depuis 1960 ou 1965. Ces constats ne sont en rien compatibles avec l'hypothèse d'« aspiration vers le haut », puisque pour les cohortes nées dans l'après guerre, les catégories populaires industrielles (les ouvriers) restent stable, les catégories populaires tertiaires (les employés) s'accroissent, alors que les professions intermédiaires, archétype de la classe moyenne, a cessé de croître, et les cadres ont stagné de la cohorte 1950 à 1960, et se redressent très modérément pour la cohorte 1965. Est-ce une « aspiration vers le bas »? Nous ne pouvons être aussi péremptoires, dans la mesure où la croissance des employés peut être vue comme le solde du déclin des indépendants (agricoles ou non) dans les cohortes concernées. Nous pouvons le constater en suivant l'évolution des catégories cadres (Cp) et professions intermédiaires (Pi) au sein de la population «salariée»<sup>13</sup> ou potentiellement salariée totale (Cp+Pi+Em+Ou): le retrait constaté à 30 et 35 ans de la proportion par cohorte de ce salariat supérieur reste modéré, même s'il est effectif. L'hypothèse la plus juste est celle d'une « grande stagnation » qui suit la « grande transition » cohortale.





<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> C'est de façon un peu impropre que nous qualifions de « salariée » cette population qui contient les professions libérales ; inversement, au vu du schéma de l'échelonnement multidimensionnel issu de la mobilité sociale observée, les professions libérales sont plus proches des catégories supérieures du salariat que de toute autre profession.

Le seul argument susceptible de venir au secours de la théorie de l'aspiration vers le bas est que les ouvriers et employés, dont la proportion s'élève modérément au sein des cohortes nées après 1945 ou 1950, sont surtout éprouvés par le chômage de masse qui, s'il devait exister encore longtemps, serait de nature à créer une sousstrate populaire d'employés et ouvriers précaires, faite d'individus caractérisés par une profession qu'ils n'exerceraient que très épisodiquement entre deux phases de chômage chronique. En tout état de cause, l'« aspiration vers le haut » est comme la « croissance du corps médical » : un diagnostic macrosociologique moyen, qui dissimule des évolutions fort contrastées selon les cohortes, la moyenne étant « tirée vers le haut » par certaines cohortes, nées de la fin des années trente au début des années cinquante, alors que les suivantes connaîtraient au mieux la stagnation, voir le recul au regard de leurs aînées.

L'intérêt de ce double regard, le premier selon la profession effectivement exercée au jour de l'enquête, isolant donc un résidu croissant de population sans emploi, et le second selon la catégorie d'appartenance définie par l'emploi actuel, passé ou éventuellement par la profession du père pour les jeunes n'ayant jamais travaillé, est donc le suivant : le chômage, et plus généralement le non-emploi, dans la mesure où ils sont plus souvent populaires, contribuent à surcoder le système de stratification classique fondé sur la profession. L'émergence du chômage de masse, plus particulièrement entre le milieu des années soixante-dix et le milieu des années quatre-vingt, contribue à créer, surtout au sein des catégories populaires, une population nouvelle, en développement au sein des cohortes les plus récentes, qui pourrait contribuer à la création d'une sousstrate en quelque sorte « fantomatique », vraisemblablement située en deçà des strates populaires, du fait de son peu d'autonomie financière et de sa dépendance vis-à-vis de la parentèle et des systèmes sociaux, mais aussi parce que sa position n'est guère favorable en termes de potentialités d'évolution.

### Appendice: un homme sur deux est une femme

Attias-Donfut rappelle avec insistance que les générations sont sexuées (1991, pp.52-27, 78-79, par exemple) ; c'est tout particulièrement vrai pour tout ce qui a trait au monde du travail. En complément de cette analyse de la structure sociale masculine, il convient donc de prendre la mesure d'un autre phénomène, simultané, qui peut contribuer à nuancer les résultats de l'analyse de la structure

sociale masculine<sup>14</sup>, quand bien même nous ne pourrions, dans le cadre du présent travail, aller ni à la racine des problèmes et des questions mis en jeu, ni à leur aboutissement. Les impressions assez défavorables que fournissent les évolutions masculines — fin de la moyennisation, de l'aspiration vers le haut, stagnation de la proportion de cadres et professions intermédiaires au sein des nouvelles cohortes — pourraient ainsi ne pas être représentatifs de la structure sociale française, mais de la seule structure masculine.

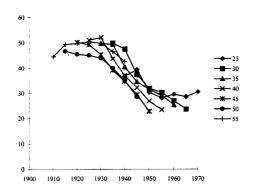
La grande difficulté de cette analyse de la structure sociale féminine consiste en la hausse rapide du taux d'activité : alors que la moitié des femmes des cohortes nées dans les années vingt étaient au foyer, elles sont maintenant à peine plus de 20 % à 30 ans pour les cohortes les plus récentes et, semble-t-il, entre 30 et 45 ans, 5 % doivent encore quitter l'inactivité pour se présenter sur le marché du travail. Par conséquent, la comparaison de la position sociale des femmes nées dans l'entre-deux guerres et celles d'aujourd'hui est extrêmement difficile : alors que pour la moitié des femmes d'hier, la strate sociale était en définitive celle de l'époux, ou était plus ou moins liée à celle de l'époux, de plus en plus, cette position est indépendante, ou plus exactement différente, au regard de celle de son — éventuel — conjoint. Ces différentes cohortes peuvent-elles être comparées aussi simplement ? Cette configuration nouvelle pose de nombreux problèmes :

• Quelle est alors la position sociale du ménage ? Un ménage comptant un cadre et une profession intermédiaire est-il de statut égal à celui d'un cadre et d'une inactive, ou d'un cadre célibataire ? Le premier exemple est certainement en position meilleure que les deux autres, du point de vue de l'aisance matérielle, du fait des économies d'échelle dans le ménage, sauf si le couple « bat de l'aile », et nous sommes intégralement renvoyés alors à une problématique en termes de potentialité d'évolution, où la question de la position dans la structure interfère avec la viabilité de la relation du couple...

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Ainsi, nous avons procédé de façon très «orthodoxe», dans l'optique d'une sociologie soupçonnable de «misogynie», comme le disait Bénéton (1975, p.521), selon une attitude dénoncée par Bertaux (1974, n.5), dans la mesure où la moitié de l'humanité est ignorée dans la plupart de nos développements. Voir aussi la critique de Merllié (1994, pp.165-170). Si nous nous situons par simplicité dans la ligne défendue par Goldthorpe (1983), c'est essentiellement par simplicité de l'approche, et par réduction de la problématique : la structure sociale féminine par cohorte doit faire l'objet aussi d'une analyse approfondie, mais ce serait un travail complémentaire, dont l'intérêt est bien mis en lumière par des travaux comme ceux de Vallet (1991) ou de Portocarero (1987).

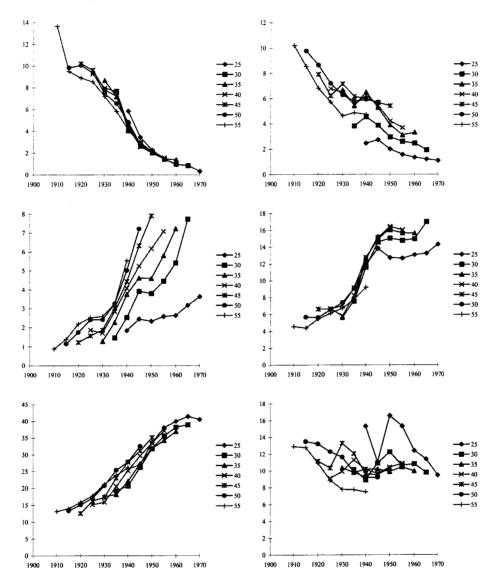
Comment comprendre les évolutions de la structure sociale masculine, sachant que de plus en plus les femmes apparaissent « comme des concurrentes des hommes pour la conquête des places », ce qu'elles n'étaient pas naguère ? Cette question est déterminante : la « baisse relative » de la condition masculine connue par les cohortes les plus récentes pourrait-elle dissimuler en définitive une convergence entre les opportunités des femmes et celle des hommes, au détriment des hommes ?

G III-3 15: Taux d'inactivité féminin par âge et cohorte (%)



En effet, les femmes sont, pour l'essentiel, entrées « par le bas » dans le système de stratification sociale, comme employées, essentiellement, comme professions intermédiaires, ensuite, et, de façon nettement plus récente, comme cadres. Les suivis longitudinaux offrent une lecture assez proche de celle de la structure sociale masculine pour l'ensemble des professions à une exception près. En effet, nous retrouvons chez les femmes le déclin agricole, la moindre proportion d'indépendants aux âges jeunes, la transition cohortale des professions intermédiaires, la croissance des employés dans les cohortes les plus récentes — même si les employées femmes sont en proportion nettement plus importante —, et l'« impression » de baisse sensible de la proportion d'ouvrières au même âge entre la cohorte 1925 et 1945 — même si l'évaluation de la proportion d'ouvrière semble très instable de cohorte en cohorte. L'exception notoire est la croissance massive de cadres dans les cohortes récentes, mais pour atteindre une proportion nettement inférieure à celle des hommes.

G III-3 16: Proportion au sein d'une cohorte de femmes des différents GSP (GSP de emploi actuel ou passé en cas de chômage) (de gauche à droite et de haut en bas: agriculteurs, autres indépendants, cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers dont contremaîtres)



Note: La somme des pourcentages donne la population active ayant déjà eu un emploi ; le complément à 100 % sont les chômeuses n'ayant jamais travaillé et les femmes au foyer.

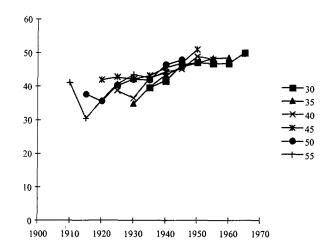
Analysons alors deux cas stratégiques: les professions intermédiaires et les cadres. Les professions intermédiaires sont caractérisées, comme pour les hommes, par la fameuse transition cohortale, c'est-à-dire l'explosion de la proportion de professions intermédiaires entre les cohortes 1935 et 1945, qui passent en proportion de l'ensemble des femmes de 40 ans de 6 % à 16 %. En fait, si nous regardons par ailleurs la proportion des femmes parmi les professions intermédiaires en activité, nous constatons une assez grande stabilité: cette proportion tendrait à croître de 38 % à 48 % de femmes à 40 ans entre les

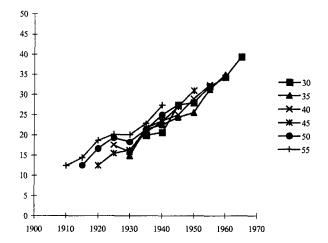
cohortes nées en 1930 et celles nées en 1950. Autrement dit, la transition cohortale intense des hommes comme des femmes n'a eu qu'un très faible impact sur l'évolution de la féminisation de ce groupe socioprofessionnel. Autrement dit, les hommes comme les femmes ont connu parallèlement les mêmes évolutions sociales, c'est-à-dire les mêmes évolutions des opportunités de parvenir à la catégorie des « professions intermédiaires ». Les hommes comme les femmes ont rencontré, de la même façon, de meilleures opportunités de 1935 à 1945, et une décélération ensuite. Pour l'accès aux professions intermédiaires, il n'existe donc guère de différence fondamentale entre le destin des cohortes masculines et des cohortes féminines, et notre argumentation vaut pour les deux sexes.

Par la même occasion, le constat souligne l'erreur de l'opinion selon laquelle « le problème contemporain vient de ce que les femmes prennent le travail des hommes » : en réalité, les femmes ont toujours « pris le travail des hommes », un peu plus de cohorte en cohorte, de façon régulière, tendancielle et sans à-coup ; plus exactement, elles trouvent plus d'opportunités de faire reconnaître leur valeur aujourd'hui qu'hier, et peut-être en trouveront-elles encore plus demain qu'aujourd'hui. La seule différence entre hier et aujourd'hui est qu'avant la cohorte 1950, le jeu semblait à somme positive, la progression des unes n'empêchant pas les autres (les hommes) de connaître *aussi* une élévation de leur position. Le changement est que maintenant le jeu est — en apparence — à somme nulle et que les acteurs sociaux voient le système *comme si* il impliquait une concurrence entre hommes et femmes<sup>15</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Ainsi, plutôt que de dire que « le problème contemporain vient de ce que les femmes prennent le travail des hommes », il pourrait être plus juste — même si c'est caricaturer la situation, c'est-à-dire être au moins en partie dans le faux — de dire : « le problème contemporain vient de ce que les vieux accaparent les positions sociales élevées qui sinon reviendraient aux jeunes ».

G III-3 17 : Taux de féminisation des professions intermédiaires (en haut) et des cadres (en bas) (emploi actuel ou passé en cas de chômage) (%)

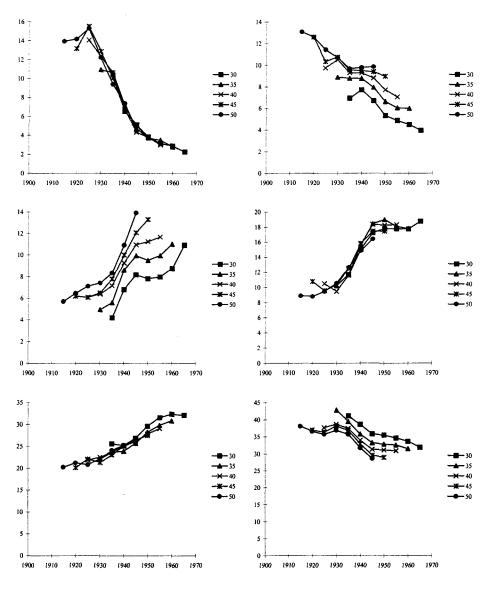




L'évolution est distincte, en revanche, pour l'accès au groupe socioprofessionnel des cadres, puisque les opportunités des femmes semblent se multiplier pour les périodes les plus récentes. Le taux de féminisation des cadres croît en effet d'une cohorte à l'autre, de façon progressive, au moins depuis celles nées depuis 1930, et la tendance actuelle pourrait conduire à la parité pour les cohortes nées en 1985 ou 1990, c'est-à-dire la parité pour l'ensemble des cohortes en présence dans la population active quarante ans plus tard, en 2040. Ici encore, il pourrait en résulter l'idée que « les femmes prennent les places de cadre des hommes », et que, ce faisant, on biaiserait l'appréciation de la situation globale dans le sens d'un pessimisme renforcé en ne considérant que la structure sociale masculine. En fait, dans la mesure où l'entrée des femmes dans le groupe socioprofessionnel des cadres est tout à fait linéaire depuis la cohorte 1930, l'argument porte tout autant pour les cohortes nées avant ou après 1950, et il est dès lors des plus douteux de

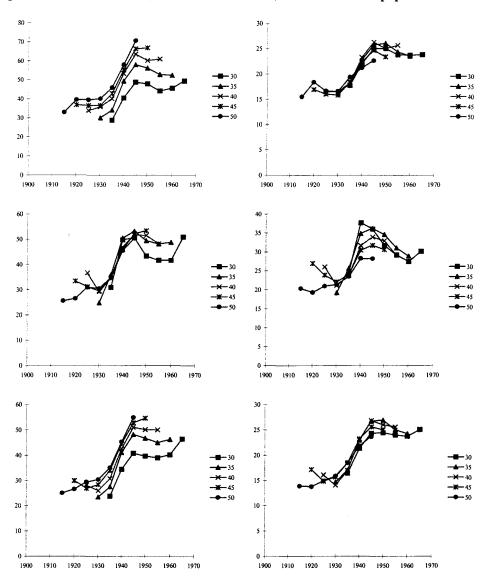
dire que la stagnation qui suit la transition cohortale est la conséquence de ce que « les femmes prennent les places de cadre des hommes », puisque la situation était identique lors de la transition cohortale des cohortes des années quarante : la féminisation ne peut pas expliquer comment on passe pour les hommes d'une progression pour les cohortes de la grande transition à la stagnation pour les cohortes 1950-1960. Il est vrai en revanche qu'à partir de la cohorte 1965, on note l'amorce d'une reprise, nettement plus vigoureuse pour les femmes que pour les hommes.

G III-3 18: Proportion au sein d'une cohorte (hommes et femmes ensemble) des différents GSP (GSP de emploi actuel ou passé en cas de chômage) (de gauche à droite et de haut en bas: agriculteurs, autres indépendants, cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers dont contremaîtres)



Cette idée de concurrence des hommes et des femmes, au détriment des hommes, censée contribuer au déclin de la proportion de cadres chez les hommes, se relativise donc très fortement. Si l'on considère hommes et femmes *ensemble*, la même image de transition cohortale apparaît : d'une part, la proportion des femmes au sein des cadres demeure trop faible pour influer nettement sur les évolutions globales, et d'autre part le palier très visible des femmes cadres à 30 et 35 ans pour les cohortes nées de 1945 à 1950 impliquent la même image de transition cohortale pour les femmes et les hommes ensemble. Ainsi, l'évolution de la structure sociale de la population masculine seulement, et celle des hommes et des femmes ensemble, sont quasi-identiques, à la différence près que l'élévation de la proportion de cadres est plus sensible pour les cohortes nées après 1960.

Nous pouvons en déduire le fait que l'analyse de l'évolution de la structure sociale d'ensemble (hommes et femmes confondus) et l'analyse de la structure sociale masculine exclusivement ne sont guère différentes — au moins jusqu'à la cohorte 1960, tout diagnostic au-delà de cette date étant assez prématuré en 1995 — et n'impliquent que des distinctions de nuances, même si la structure sociale des femmes est caractérisée, au moins pour les cadres, par des évolutions plus favorables pour les femmes que pour les hommes. D'où un une double conclusion : d'une part, les cohortes sont effectivement sexuées, la situation des femmes, au moins pour l'accès à la catégorie des cadres, est tendanciellement meilleure que celle des hommes. D'autre part, cela n'implique pas des conclusions très différentes pour la structure sociale des hommes d'une part, et pour celle de la totalité de la population, de l'autre. La « moyennisation » par exemple — que l'on peut juger au rapport des professions intermédiaires par le reste de la population salariée — ainsi que l'« aspiration vers le haut » — que l'on peut mesurer selon le rapport des cadres et professions intermédiaires par la population des employés et ouvriers — ne sont guère favorables ni pour l'un ni pour l'autre sexe, et non plus pour la population d'ensemble.



G III-3 19: Indicateurs d'« aspiration vers le haut » à gauche, de « moyennisation » à droite, pour les hommes en haut, les femmes au milieu, et la totalité de la population en bas

Evidemment, cette spécificité de la mutation de la structure socio-professionnelle des femmes a une implication des plus importantes non seulement sur la lecture de la structure sociale contemporaine, mais aussi de plus en plus à l'avenir, si les tendances actuelles ne se modifient pas. En premier lieu, les évolutions féminines sont moins pessimistes *pour l'accès à la catégorie des cadres* que celles qui concernent les hommes, tout particulièrement pour les toutes dernières cohortes 16.

<sup>16</sup> Même si entre la croissance de la proportion des cadres et des employées et la stagnation des professions intermédiaires, la question de la moyennisation de la structure sociale féminine est plus douteuse encore que pour les hommes : le haut comme le bas de la structure sociale se garnissent, sans que le milieu croisse.

En second lieu, la position sociale pourrait, comme nous l'avons vu en introduction, être plus complexe qu'une position individuelle, mais toucher l'entièreté du ménage<sup>17</sup>, et impliquer ainsi une stratification sociale qui serait proche d'une idée de « position sociale par unité de ménage », à l'instar du « revenu disponible par unité de consommation ». D'un point de vue sociologique encore plus profond, en termes de potentialités d'évolutions, la stabilité du couple serait une partie intégrante de cette position sociale. L'intérêt de l'approche classique orthodoxe est de simplifier l'appréhension de la stratification sociale en fermant une boîte noire, boîte de Pandore aussi, que nous devrons rouvrir, tôt ou tard, même si nous ne le faisons pas dans le cadre de ce travail.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ceci découle du fait que la position de l'individu est vraisemblablement en interaction avec la position des autres membres du ménage: le cadre en couple avec une employée est vraisemblablement en position moindre que le cadre marié avec une cadre, par exemple. Cette idée n'a rien de neuf dans la mesure où Schumpeter (1972, p.169) émettait l'hypothèse que l'appartenance de classe sociale « n'est pas le fait de l'individu en tant que tel mais dépend, pour un individu, de son appartenance à une famille déterminée, qui est, elle, le véritable membre de la classe ».

# III-4 VISION D'ENSEMBLE DE LA TRANSITION COHORTALE ET HYPOTHESES

Nous avons utilisé l'expression de « transition cohortale » pour qualifier le brusque à-coup dans le système de stratification sociale porté par les 1940-1950. La transition cohortale des cadres, mais aussi des professions intermédiaires, apparaît comme un phénomène majeur de l'histoire sociale des Trente glorieuses. Le fait que ce phénomène ne ressemble pas à un changement progressif et tendanciel, mais plutôt à une rupture, pose question. S'explique¹-t-elle par un changement brutal du système éducatif et par l'ouverture brusque de l'Université pour les cohortes 1940-1950? Par le fait que ces cohortes sont arrivées sur le marché du travail à l'instant le plus favorable? D'autres facteurs sont-ils susceptibles de fournir une explication simple, comme l'inflation du niveau de scolarité, ou la valorisation des différentes cohortes les unes par rapport aux autres?

## La transition cohortale des cadres : l'effet majeur de la scolarité

Comment la transition cohortale a-t-elle eu lieu? En fait, en présentant les évolutions par cohorte du niveau d'éducation, nous avons offert une partie de l'explication: en ouvrant brusquement les opportunités pour suivre des études supérieures dans une proportion nettement plus importante de la population à partir de la cohorte 1940, une nouvelle donne scolaire s'est mise en place.

En effet, la courbe de la proportion de cadres par âge et cohorte dérive en grande partie — sur les cohortes étudiées — de deux paramètres :

- L'âge de fin d'études; un premier modèle montre que les logits de la proportion de cadres sont une fonction linéaire de l'âge de fin d'études.
- L'âge atteint des individus (qui pourrait s'interpréter en termes d'expérience); la proportion de cadres à l'entrée sur le marché du travail est relativement faible, et nombreux sont ceux qui ne le deviennent qu'après une carrière plus ou moins longue. Il apparaît que de 25 à 45 ans, le logit de la proportion de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notons la coexistence de deux sens de l'explication : la statistique et la sociologique. Nous sommes ici plus proches du premier sens que du second.

cadres pour une cohorte donnée varie de façon linéaire et se stabilise au-delà, soit du fait que les promotions deviennent rares, soit qu'à partir de 45 ans, l'entrée dans une nouvelle catégorie s'ouvre à certains cadres : la direction d'entreprise.

Soit alors le modèle logit d'« âge-scolarité » expliquant la proportion de cadres entre 25 et 59 ans  $(p_{Cp})$  par deux facteurs numériques, l'âge de fin d'études<sup>2</sup>, et l'âge atteint<sup>3</sup>:

 $ln(p_{Cp}/(1-p_{Cp})) = ADFE$  (âge de fin d'études) + AG1 (âge atteint) + constante

T III-4 1 : Régression logistique de la proportion de cadres par l'âge de l'âge de fin d'études

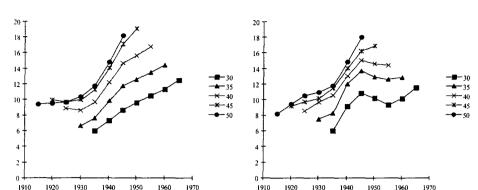
| Variable | В        | S.E.  | Wald     | df | Sig   | R     | Exp(B) |
|----------|----------|-------|----------|----|-------|-------|--------|
| ADFE     | ,4154    | ,0026 | 25037,11 | 1  | ,0000 | ,4731 | 1,5150 |
| AG1      | ,0809    | ,0018 | 2132,495 | 1  | ,0000 | ,1380 | 1,0842 |
| Constant | -12,8617 | ,0986 | 16998,77 | 1  | ,0000 |       |        |

Note : les enquêtes FQP (1964, 1970 et 1977) utilisées étant des échantillons stratifiés selon la CSP (les cadres étant sureprésentés d'un facteur 2 à 4), il est nécessaire d'utiliser des échantillons pondérés pour obtenir des estimations non-biaisées. Pour autant les pondérations fournies dans les échantillons de l'INSEE sont des coefficient d'extrapolation, destinés à reproduire les masses de la population active en France. Il en résulte un échantillon fictif dont la taille est identique à celle d'un recensement, et donc une minoration considérable des écarts-types des estimateurs comme de la significativité. Nous avons donc recalculé pour chaque année des pondérations destinées à simuler un échantillon de taille égale à celui consulté (15 000 environ pour les FQP, 30 000 pour les enquêtes Emploi) restituant les proportions relatives issues du coefficient d'extrapolation. Les écarts-types et les significativités ne sont donc qu'indicatives, ceux-ci, en définitive, ne pouvant être correctement calculés que par des méthodes de simulation de rééchantillonnage de type Bootstrap; B: paramètres estimés; S.E.: erreur-type; Wald:  $\chi^2$  de Wald; df: degrés de liberté; Sig.: significativité de la différence à zéro du paramètre; R: corrélation de Wald — part du  $\chi^2$  expliqué.

Les paramètres de ce modèle montrent qu'un individu âgé de 35 ans ayant terminé ses études à 20 ans a 15 % de chances d'accéder à la catégorie des cadres ; si ses études se sont prolongées jusqu'à 21 ans, il a 21 % de chances. En définitive, les paramètres montrent qu'une année d'études supplémentaire est équivalant à un avancement de 5 ans sur la carrière (ADFE / AG1 = 5,13). Les prédictions des proportions de cadres par âge et cohorte qui résultent de ce modèle peuvent être tracées graphiquement et comparées au profil observé lui correspondant.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour éliminer les queues de distribution, tous les âges déclarés en deçà de 10 ans sont recodés en 10, et tous ceux au-delà de 27 en 27.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tous les individus âgés de plus de 45 ans se voient attribuer l'âge de 45 ans, puisqu'il semble ne plus exister de croissance de la proportion de cadres au-delà de cet âge.



G III-4 1 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données observées (cadres)

La transition cohortale observée entre 1935-1945 semble provenir en grande partie de l'élévation de l'âge de fin d'études. Dans ses grandes lignes, les courbes de cadres au même âge s'accroissent pour les cohortes nées à cette période. Pourtant, si seuls ces deux effets avaient été à l'œuvre, la croissance de cohorte en cohorte de la proportion des cadres eût dû se prolonger au-delà de la cohorte 1950, et par ailleurs les cohortes 1935 à 1950 auraient dû connaître une moindre accélération. Si donc il y eut transition, une cause importante en est que les niveaux de scolarité les plus élevés, assurant la possibilité de parvenir rapidement en position de cadre, se sont fortement développés pour les cohortes nées dans les années quarante, alors que les années trente avaient été marquées, par comparaison, par un certain malthusianisme scolaire. Pourtant, cette explication ne suffit pas à elle seule, dans la mesure où la transition cohortale, si elle ne dépendait que du facteur scolaire, aurait dû se prolonger au-delà de la cohorte 1950.

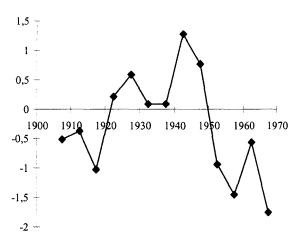
#### Un résidu cohortal : la « valorisation relative » des cohortes

Il convient alors de faire intervenir un paramètre supplémentaire, complétant et ajustant ce résultat : la « valorisation relative » de certaines cohortes au regard des autres, à âge et scolarité égaux. Par valorisation relative nous entendons le fait que certaines cohortes, à âge égal, tirent plus de bénéfices que d'autres de leur ressources scolaires. Une interprétation serait que le même niveau de scolarité peut avoir plus ou moins de valeur selon la cohorte de naissance, introduisant une idée proche de celle d'une inflation du niveau de scolarité. Une autre interprétation pourrait être que certaines cohortes, tenu compte de leurs acquis scolaires, parviennent à en obtenir un rendement plus ou moins important en termes de position une fois plongées dans le monde socio-économique du marché

du travail, ou encore que les opportunités et les contraintes socio-économiques varient en fonction des cohortes.

Une façon d'objectiver cet effet de valorisation relative consiste à analyser par cohorte de naissance le lien entre la dotation scolaire et l'impact que cette dotation peut avoir en termes de position obtenue, une fois contrôle l'effet de l'âge — ou de la carrière. Les écarts montrent que les cohortes nées avant 1920 ont connu un destin moins favorable que ne le supposait leur dotation scolaire. Les cohortes de 1920 à 1939 connaissent une situation assez neutre, celles de 1940 à 1949 une situation meilleure, celles de 1950 et au-delà une situation moins favorable.

G III-4 2 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les prévisions du modèle par année de naissance (%)





Note : les significativités peuvent être constatées sur la table suivante

Une autre façon d'objectiver cet effet est d'ajouter au modèle d'âge-scolarité une variable nominale : par exemple la tranche d'année de naissance, ici de cinq ans en cinq ans ; Naia5(1) correspond à la cohorte 1905-1909, Naia5(13) à 1965-1970 :

 $ln(p_{Cp}/(1-p_{Cp})) = ADFE$  (âge de fin d'études) + AG1 (âge atteint) +  $\Sigma$  NAIA5(i) I(Naia5(i)) + constante

améliorations au regard du modèle précédent, tout particulièrement le palier dans la croissance de la proportion de cadres à partir de 1950, mais aussi, mieux que ne le faisait le modèle d'âge-scolarité, la vigueur de la croissance entre les cohortes 1935 et 1945.

## Les paramètres de la « valorisation relative »

Ce modèle d'âge-scolarité-valorisation permet donc de repérer les cohortes ayant connu, à âge et scolarité égales, une meilleure ou moindre valorisation de leur situation. Pour autant, il s'agit de relier ce facteur de « valorisation relative » des cohortes à d'autres phénomènes, puisque jusqu'à présent, cette « valorisation » a les vertus dormitives de l'opium : le mot est une qualification et non une explication. Présentons deux hypothèses susceptibles d'être départagées :

- l'inflation du niveau de scolarité ; l'élévation des niveaux de scolarité banalise et fait perdre leur valeur de rareté aux plus élevés ;
- la modification historique du destin des cohortes lié au contexte d'entrée et de déroulement de la carrière des individus.

# L'inflation du niveau de scolarité

A l'échelon macroscopique — toutes cohortes confondues —, la théorie de l'inflation scolaire est bien avérée, en particulier du point de vue du salaire (Baudelot et Glaude, 1989). En l'espèce, les auteurs montraient la baisse tendancielle du rendement salarial des diplômes à mesure de leur multiplication. Nous proposons une approche un peu différente, dans la mesure où nous suivons ici le rendement de la durée de la scolarité en termes de chances de devenir cadre<sup>4</sup>.

Nous allons évaluer ici l'« inflation de la durée de scolarité », c'est-à-dire de l'élévation tendancielle — ou simplement l'évolution — de l'âge de fin d'études implicitement requis pour parvenir à la position de cadre à mesure que les cohortes prolongent plus longtemps leurs études. Il serait logique, en effet, qu'au moment où entre sur le marché du travail une nouvelle cohorte disposant de plus d'acquis scolaires que les précédentes, la moindre rareté des individus de niveau

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ce point de vue n'a d'intérêt qu'à la condition d'admettre que l'on peut *comparer* le statut du cadre des années soixante et celui du cadre contemporain, deux fois plus nombreux que son ancêtre. C'est donc faire l'hypothèse que le *statut de cadre ne se dévalue pas en se multipliant*. Nous éluderons ici cette question qui vaudrait pourtant un plus large examen.

scolaire élevé soit un handicap pour parvenir à la position de cadre, impliquant une moindre « valorisation relative » de la cohorte.

Pour faire de l'inflation scolaire une explication valide des variations de la valorisation par cohorte, il convient de comparer l'élévation du niveau de scolarité et la variation des chances de parvenir au même âge à la position de cadre. Nous avons donc besoin d'un indicateur de scolarité, ou mieux de scolarité efficace pour devenir cadre<sup>5</sup>, et d'un indicateur de valorisation. Le premier sera fourni non pas en se donnant un seuil *ad hoc* de scolarité minimale (par exemple 22 ans), mais par la prévision par cohorte du modèle logit :

 $ln(p_{Cp}/(I-p_{Cp})) = ADFE (age de fin d'études) + constante$ 

qui permet de repérer les cadres potentiels d'une cohorte en fonction des acquis scolaires des individus de cette cohorte<sup>6</sup>. L'indicateur d'élévation de la scolarité efficace en sera en quelque sorte la dérivée par cohorte, à savoir le différentiel de niveau d'éducation efficace (ie : d'atouts scolaires d'une cohorte C donnée sur celle née par exemple dix ans plus tôt, en C - 10). L'indicateur de valorisation sera fourni par la comparaison des estimations du modèle d'âge-scolarité des proportions de cadres par cohorte et les proportions empiriques de cadres. Nous procédons donc selon une périodicité annuelle, et lissons les courbes de ces deux indicateurs de façon à limiter les fluctuations statistiques.

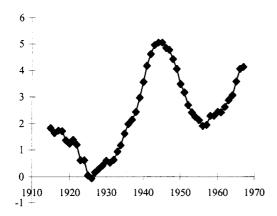
Selon toute vraisemblance, si la théorie de l'inflation du titre scolaire peut être tenue pour vraie sur le long terme, d'autres phénomènes sont à l'œuvre dans un moyen terme de l'ordre de la décennie : tout particulièrement, la parenthèse des cohortes 1938-1950 vient troubler le jeu simple de l'inflation, ce qu'il convient maintenant de comprendre.

•

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Par exemple, le passage de l'âge de fin d'études de 14 à 16 ans ne change rien dans les chances des cohortes de devenir cadres, alors qu'une élévation de la proportion d'individus finissant leurs études au-delà de 22 ans change la donne. Par scolarité efficace, nous entendons donc le niveau de scolarité à partir duquel un individu a des chances substantielles de devenir cadre.

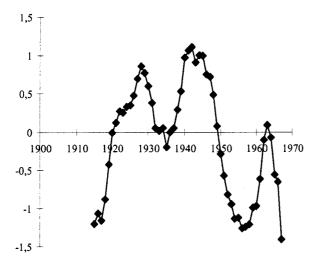
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ici, le contrôle de l'âge est inutile, dans la mesure où la scolarité efficace peut se comprendre comme le niveau intemporel, sur le domaine d'estimation, permettant en moyenne de devenir cadre.

G III-4 4 : Indicateur d'élévation du niveau scolaire



Note: l'indicateur varie comme les chances de devenir cadre au vu des acquis scolaires de chaque cohorte; la courbe représente les variations sur 10 ans de ces chances: la cohorte 1925 n'a ainsi aucun avantage scolaire sur la cohorte 1915 née dix ans plus tôt (aucune inflation du niveau de scolarité possible); la cohorte 1945 bénéficie en revanche d'une très large avance sur la cohorte 1935; nous avons lissé sur cinq ans la courbe de façon à supprimer les à-coups des fluctuations statistiques.

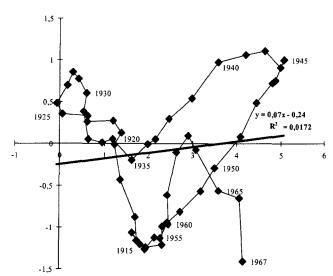
G III-45: Indicateur de valorisation relative (cadres)



Note: l'indicateur représente l'écart entre la proportion observée de cadres par année de naissance et ce que prévoit le modèle d'âge-scolarité : les cohortes 1938-1948 bénéficient d'une meilleure valorisation de sa scolarité à âge égal.

Si la théorie de l'inflation scolaire est fondée, plus l'indicateur d'élévation de scolarité s'accroît, moins la cohorte doit être valorisée, et ainsi les deux indicateurs doivent être négativement corrélés. La mise en relation des deux séries rendrait assez correctement compte de la théorie si les cohortes 1938-1950 n'étaient pas nées. Pour ces dernières, au contraire, plus répandus sont les individus au niveau de scolarité élevé, plus important est le rendement de la scolarité! Autrement dit, outre le bénéfice tiré de l'accroissement du niveau de

scolarité, les cohortes 1938-1950 ont bénéficié d'une désinflation *paradoxale* du rendement scolaire.



G III-4 6 : Corrélation de l'indicateur d'élévation du niveau scolaire (en abscisse) et de la valorisation relative (en ordonnée)

Note : Mise en relation du rythme d'élévation de la scolarité et de la valorisation relative. L'inflation du niveau de scolarité se matérialiserait par l'alignement des points le long de la diagonale descendante : les cohortes 1935-1950 remettent en cause cet alignement qui eût été, sinon, assez correct.

### Les variations historiques des contextes d'entrée des cohortes

Si la société était animée par une dynamique parfaitement lisse et prévisible, offrant ainsi une lecture transparente des évolutions, susceptibles de donner lieu à des conventions simples (par exemple, tous les dix ans, le niveau d'études moyen s'élève de tant, le nombre de positions de cadres de tant, et par conséquent, tant de places nouvelles de cadres seront allouées à l'ancienneté et tant à de jeunes diplômés fraîchement émoulus de l'université), les cohortes se succédant connaîtraient des accélérations et décélérations faibles ou nulles de leurs opportunités et handicaps. Il y aurait une simple inflation du niveau de scolarité, comme celle connue par la série des cohortes 1915-1935 et 1953-1967. On serait alors en droit de penser que les variations brusques du destin des cohortes résultent d'une absence de planification sociale, d'une planification erronée, ou même de l'impossibilité à planifier un développement social par nature imprévisible.

De fait, toute la difficulté de la gestion du social consiste en la fluctuation imprévisible des contextes et des configurations historiques, dont les conséquences sont la remise en cause des régularités, même de celles de long

terme. La difficulté majeure à laquelle est confrontée la société française, qui est vraisemblablement la difficulté centrale commune à tous les pays occidentaux, même si ce peut être selon une périodisation différente, est la forte croissance lors des Trente glorieuses, et le passage depuis au ralentissement économique. Les Trente glorieuses seront certainement, et à juste titre, considérées comme une période historique singulièrement extraordinaire, à l'égale de la Renaissance, mais pour nous, aujourd'hui, la mécanique s'en est emballée et cette période fait partie d'un passé révolu. Nous pourrions suggérer que la situation est pire encore : notre période de croissance médiocre est d'autant moins satisfaisante pour les contemporains — par comparaison à tous ceux qui naguère connurent une croissance médiocre — que nous avons encore à l'esprit l'exemple récent d'une croissance extrême et durable.

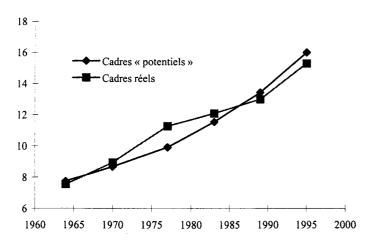
Qu'implique ce facteur conjoncturel sur les recrutements de cadres? Intuitivement, on comprend très bien que le ralentissement économique n'est pas simplement un moindre besoin de production, et donc d'encadrement, et donc de recrutements de cadres, c'est aussi le passage d'une société qui projette la croissance de sa production et de son revenu au rythme de 5 % « pour un temps assez long » — parce que ce rythme est observé depuis trente ans — à une autre société, qui anticipe une croissance de 2 %, avec la conscience que cette projection est de nature incertaine. Dans la première société, recruter « trop » de cadres porte peu à conséquence, puisque quelques années de croissance à 5 % feront disparaître le surcroît d'embauches passées ; dans la seconde, un excès de recrutements ne se diluera que sur un terme beaucoup plus long, invitant ainsi chaque entrepreneur à faire œuvre de prudence.

Comment ont alors varié, dans cette population de 25 à 59 ans, les cadres « potentiels » — à savoir ceux dont le niveau de scolarité et l'ancienneté permet d'espérer une position de cadre — et les cadres réels, effectivement embauchés en position de cadre ? Il s'agit de confronter les prévisions du modèle d'âge-scolarité aux données observées. Il résulte de la mise en relation des deux séries une évidence a posteriori : l'offre de cadres « potentiels » — définis comme tels par leur âge et leur niveau de scolarité — et l'emploi effectif de cadres sont deux variables dont le rythme d'évolution est différent. Il est évident, en effet, que la courbe de la proportion totale de cadres et celles de l'élévation de la proportion totale des individus disposant du niveau scolaire leur permettant d'occuper potentiellement une position de cadre, sont l'une et l'autre à la hausse, mais que les rythmes en sont distincts. En effet, de 1964 à 1977, la croissance des cadres en

fonction est plus vive que celle des cadres « potentiels », puis un grand retournement dans les rythmes de croissances s'observe au-delà de 1977.

La courbe qui matérialise les résultats doit être interprétée avec circonspection : les écarts ne sont pas intéressants en tant que tels, alors que l'information essentielle consiste en le rythme de croissance : une élévation plus rapide de la proportion de cadres réels implique la nécessité de recruter une plus forte proportion de cadres au sein des nouvelles générations, et si la courbe des cadres potentiels ne suit pas le rythme, le niveau d'exigence en termes de niveau de scolarité devra décroître. Une élévation plus lente de la proportion de cadres réels aura un effet inverse.

Il en résulte que les années soixante et surtout le début des années soixante-dix correspondaient à une demande intense de cadres qui dépassait les capacités de « production de cadres » par le système scolaire. En revanche, depuis le milieu des années soixante-dix, les rapports de l'offre et de la demande se sont inversés tout au long des années quatre-vingt. Ce n'est que récemment que la demande de cadres réels s'est redressée, mais sans atteindre et moins encore dépasser le rythme de croissance de la proportion de cadres potentiels : la fin des années soixante-dix fut bien l'époque d'un retournement intense des opportunités.



G III-47: Evolution de la proportion de cadres « potentiels » et de cadres « réels » (%)

|             | taux de croissance annuel moyen des cadres « potentiels » | taux de croissance annuel moyen<br>des cadres « réels » | Surcroît de demande<br>par rapport à l'offre de cadres |
|-------------|---|---|--|
| 1964 - 1970 | 1,9   | 2,8   | +0,9   |
| 1970 - 1977 | 1,9   | 3,4   | +1,4   |
| 1977 - 1983 | 2,6   | 1,2   | -1,4   |
| 1983 - 1989 | 2,5   | 1,2   | -1,3   |
| 1989 - 1995 | 3,0   | 2,8   | -0,2   |

T III-43: Taux de croissance des cadres « potentiels » et des cadres « réels » (%)

De cette différence de rythme résulte ceci : certaines années ou certaines décennies sont propices pour entrer sur le marché de l'emploi, et pour d'autres le marché est plus tendu. Ainsi, si on fait l'hypothèse que l'essentiel des opportunités pour devenir cadre se joue à l'entrée du marché du travail pour les plus diplômés, vers 25 ans, les cohortes 1938-1950 entrent en activité au moment le plus favorable. Les suivantes en revanche arrivent en une période où, à l'évidence l'offre de cadres potentiels dépasse la demande, et la sélection est alors plus intense.

Si nous avons du marché du travail et du comportement des entreprises en situation de variation de la conjoncture une représentation très abstraite où :

- le travailleur n'est caractérisé que par son niveau scolaire censé représenter ses capacités au travail, nous ne pouvons rien comprendre à ce jeu paradoxal de la valorisation, et ;
- l'entreprise est caractérisée par une capacité d'adaptation totale par la flexibilité de ses membres ;

nous ne pourrions rien comprendre à la « valorisation des cohortes ». En ce cas, en effet, une fois arrivée la récession, ou le ralentissement, et dans la mesure où les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont caractérisés par une formation plus élevée, nous devrions assister à la « rétrogradation » d'une partie des anciens, pour accueillir des nouveaux, soit moins chers, soit mieux formés. Il est clair que les cohortes 1938-1950 eussent alors perdu assez rapidement leur « valorisation relative », et la courbe des cadres par âge et cohorte eût dû, pour les données observées à partir des années quatre-vingt, se rapprocher de la courbe prédite par le modèle d'âge-scolarité. Ce n'est à l'évidence pas le cas, et deux autres hypothèses sont en mesure de l'expliquer :

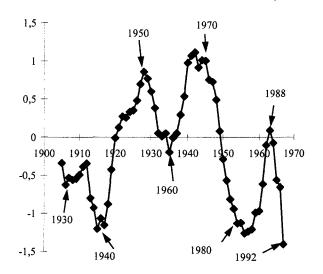
 l'expérience, à savoir l'historique passé dans l'entreprise ou au travail, compte aussi, et les jeunes relativement moins formés d'un point de vue scolaire qui entrent avant 1975 ont acquis l'expérience de postes de cadres, ce qui implique une certaine irréversibilité de leur position via l'apprentissage en condition. La scolarité n'est donc pas seule en cause dans la carrière, l'apprentissage « sur le tas » ou en condition (*learning by doing*), et l'insertion dans des réseaux de la production et de la décision, pourraient très bien contribuer à faire en sorte que les avantages d'un début de carrière rapide — pour les cohortes bénéficiant d'une forte demande de cadres, même débutants — se conservent sur tout le cycle de vie, et que le handicap subi par un marché du travail plus tendu en début de carrière se prolongent sur l'ensemble de l'existence.

• les pratiques « normales » des entreprises et institutions à l'égard de leurs salariés disposant d'une certaine ancienneté — mais aussi d'un certain « rang », comme c'est le cas des cadres dans leur grande généralité. Rétrograder ou licencier un participant au processus de production est souvent impossible, notamment dans la fonction publique, dans les secteurs à statut protégé, et le retrait du titre de médecin ou d'avocat ne sanctionne guère que des manquement d'une extrême gravité établis au bout d'une longue procédure judiciaire assez incertaine. Si d'aucuns mettent en accusation le peu de flexibilité du marché du travail français — les rapports annuels de l'OCDE sont assez explicites sur cette question — le marché du travail des cadres est quant à lui, pour une bonne part de ses secteurs, des plus inflexibles. Les règles du licenciement dans le secteur privé — du fait de la proportionnalité des indemnités avec l'ancienneté ainsi que le salaire — sont quant à elles de nature à renchérir le coût des départs forcés de salariés d'ancienneté importante, et notamment en position plus élevée. Par ailleurs, l'ancienneté allant la plupart du temps avec la création de solidarités internes fortes, d'autant plus efficaces qu'elles sont plus souvent entretenues avec d'autres cadres détenteurs d'une partie du pouvoir de décision, le « coût social » du départ forcé d'un ancien a des chances d'être plus lourd que celui d'un nouveau. Autrement dit « ça ne se fait pas  $^7$ .

Par conséquent, la forme qu'affecte la valorisation relative est explicable par une dissymétrie du fonctionnement des entreprises selon l'ancienneté de leurs

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ce serait tout particulièrement vrai dans le contexte français, où le licenciement sec est relativement rare et ne saurait sanctionner que des manquements graves à la «logique de l'honneur» selon Iribarne (1990, pp. 91-121) caractérisant les relations entre l'employeur et ses salariés, et pour ces derniers le licenciement représente la suprême sanction les confrontant à la « déchéance » du « déclassement », c'est-à-dire l'impossibilité de « tenir son rang ». Suprême sanction, il faut donc à l'employeur démontrer à tous ses autres cadres que la faute du licencié est à la hauteur de la peine.

membres : des différences de traitement des anciens et des nouveaux apparaîtraient lorsque la conjoncture change, les premiers étant relativement lésés en cas d'accélération de la conjoncture, qui avantage les jeunes, et relativement mieux situés lorsque celle-ci s'aggrave. La question stratégique est donc, pour une cohorte, de naître à l'instant propice pour entrer dans le monde du travail en période de bonne conjoncture. La cohorte 1915 a 25 ans en 1940, période économiquement peu propice sous différents rapports, celle de 1925 en 1950, période où il est plus favorable de faire carrière. La cohorte 1931-1935 peut avoir été freinée professionnellement par la guerre d'Algérie, alors que celles des années quarante l'évitent pour entrer dans le monde du travail à l'instant le plus propice. Les situations économiques en début de carrière des cohortes suivantes à l'âge de 25 ans sont plus défavorables, à l'exception de ceux qui se présentent sur le marché lors des « trois petites glorieuses » de la fin des années quatre-vingt.



G III-48: Indicateur de valorisation relative (dates fléchées: année des 25 ans)

Note: pour les significativités: se reporter à la Régression logistique de la proportion de cadres par l'âge et l'âge de fin d'études et la cohorte, avec la cohorte de naissance en tranche de 5 ans.

Il résulte de cette approche une vision différente de la théorie de l'« inflation du niveau de scolarité » qui est juste mais incomplète. Elle conviendrait parfaitement si la question de la valorisation n'était qu'une question de variation de l'offre de qualification scolairement sanctionnée — les proportions de sortants du système scolaire disposant toujours d'acquis plus importants —, confrontée à une demande invariable ou linéairement croissante dans le temps de cadres par les entreprises et les institutions : les variations de la demande de cadres par les entreprises et les institutions sont au moins aussi déterminantes dans ce jeu de la valorisation des différentes cohortes — ce que Boudon (1973) avait amplement souligné.

Si l'on a une représentation néoclassique du fonctionnement du marché de l'emploi, inspirée par l'idée d'une flexibilité totale — une entreprise se rend compte qu'elle a 5 % de cadres en trop licencie 5 % de ses cadres sans prendre en considération des paramètres tels que l'ancienneté ou l'âge de ses cadres —, les àcoups de la valorisation par cohorte sont incompréhensibles. Une représentation plus réaliste de ce fonctionnement — pour laquelle le licenciement est plus coûteux socialement que de faire porter à des non-membres de l'entreprise les conséquences du ralentissement économique, en n'embauchant pas —, permet d'expliquer les variations de la valorisation. Sur une carrière moyenne de 35 ans, ce sont en moyenne 2,8 % des effectifs d'une entreprise qui entrent et qui sortent; reculer d'un peu moins de deux ans les embauches est bien le meilleur moyen de faire disparaître le sureffectif de 5 %, sans qu'aucun membre de l'entreprise ne soit touché directement<sup>8</sup>.

Seront évidemment touchées les cohortes arrivant sur le marché du travail au mauvais moment, puisque pour trouver un emploi, elles devront abaisser d'un cran leur prétentions au regard de ce que leurs aînées les plus immédiates ont obtenu. Privées ainsi de l'apprentissage en condition du cadre, leur carrière entière est marquée par le handicap initial. Une fois adoptée cette représentation du fonctionnement des entreprises, où l'embauche est la variable d'ajustement — en attendant les départs en retraite ou en hâtant les départs par la préretraite —, où aussi un handicap initial n'est jamais rattrapé, il est dès lors compréhensible que l'essentiel du fardeau du ralentissement économique repose sur les nouveaux entrants dont les moyens de défense des intérêts sont quasi nuls, et que ce handicap initial pénalise tout au long du cycle de vie.

Il est impossible de voir la rencontre de l'offre de qualification (les diplômés, ou cadres potentiels) et la demande de cadres (réels) par les entreprises comme le jeu de ce marché parfait, clairvoyant, fluide et efficace des économistes néoclassiques : ce serait au contraire un marché bien plus réaliste, c'est-à-dire spéculatif.

Le sursaut de la valorisation de la cohorte 1962 qui semble arriver dans la fenêtre favorable — les « Trois petites glorieuses » de la fin des années quatre-vingt —

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Si toutes les entreprises sont confrontées à la même situation et suivent la même stratégie, les membres des entreprises seront touchés pour partie et *indirectement* par un destin moins favorable pour leurs enfants, mais le lien de l'un à l'autre est plus dilué.

est explicable par l'assèchement du marché du diplômé : les salaires à l'embauche des cadres débutants, relativement plus élevés au regard de leurs prédécesseurs et successeurs immédiats, provenait de ce que, pour obtenir un cadre, toute entreprise devait élever les salaires d'embauche, sous peine de ne pouvoir recruter. La contrainte étant la même pour toutes les entreprises, et la hausse étant observée par tous les acteurs en présence, pour obtenir des recrutements de diplômés au meilleur prix, il fallait les embaucher au plus vite, asséchant encore plus l'offre de diplômés, et les enchères faisaient « boule de neige ». De cet assèchement résultait aussi, pour les entreprises, la nécessité, pour pourvoir un poste donné, de diminuer quelque peu les exigences de diplôme au regard des périodes précédentes : une maîtrise pouvant alors faire office d'un DEA devenu plus onéreux. La cohorte 1962 put ainsi revenir au niveau de valorisation de la cohorte 1950.

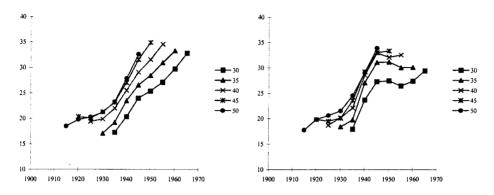
La situation s'est ensuite inversée : les recrutements semblent avoir été excessifs et la baisse du prix du diplômé, attendue par toutes les entreprises, incite à attendre plus pour embaucher. Le recruté potentiel étant moins cher aujourd'hui qu'hier, il devrait être moins cher encore demain qu'aujourd'hui. Maintenant, engorgé, le marché du diplômé est moins favorable, et pour trouver un emploi, il devient nécessaire de faire preuve de moins de prétentions salariales, et d'accepter des postes dont le niveau est inférieur à ce que les titulaires de mêmes titres eussent refusé cinq ans plus tôt. Les « trois petites glorieuses » de la fin des années quatre-vingt étant en quelque sorte le modèle réduit des Trente glorieuses, la « valorisation relative » des cohortes nées sans les années quarante devient alors intelligible : l'hypothèse de la spéculation sur le diplômé, à l'instar de ce que nous avons pu constater s'agissant du marché de l'immobilier parisien à la fin des années quatre-vingt, permet de rendre compte de cette valorisation relative.

# Un complément : la transition cohortale des cadres et professions intermédiaires

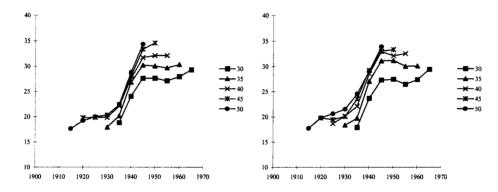
L'analyse des Cadres et Professions intermédiaires (PCS 3 et 4 de l'INSEE, sans les contremaîtres) n'est qu'une généralisation de celle des cadres, à la différence près que la frontière du niveau d'éducation nécessaire est située à un seuil plus bas. Confrontons de nouveau les prédictions du modèle d'âge-scolarité et les données empiriques : contrairement à ce qui fut observé pour les cadres, la transition cohortale des cadres et professions intermédiaires est quasi-inexistante, le niveau de scolarité nécessaire pour parvenir à une position de profession

intermédiaire ayant connu une évolution à la fois plus vive, mais aussi moins heurtée.

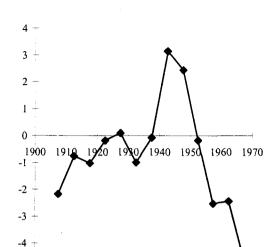
G III-4 9 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données observées (cadres et professions intermédiaires)



G III-4 10 : Prévisions du modèle d'âge-scolarité-valorisation et données observées (cadres et professions intermédiaires)



Si l'on fait intervenir maintenant le facteur de valorisation relative, les prévisions sont alors meilleures. L'amplitude de l'effet de valorisation relative est nettement plus importante : la proportion de cadres et professions intermédiaires de la cohorte 1940-1950 est en effet 3 % au dessus de ce que son niveau scolaire moyen eût impliqué (31 % de cadres et PI contre 29 % attendus par le modèle d'âgescolarité), et les cohortes nées après 1955 sont bien en dessous (les proportions sont inversées). Au global, les analyses sur la population des cadres et professions intermédiaires sont identiques à ce que nous avons observé pour la population des seuls cadres.



-5

G III-4 11 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les prévisions du modèle par année de naissance (%) (cadres et professions intermédiaires)

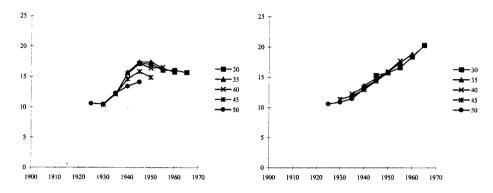
La seule différence est dans l'intensité: alors que la transition scolaire était plus forte pour les cadres<sup>9</sup>, elle est ici à peu près inexistante puisque l'élévation de la scolarité est à peu de choses près d'une parfaite continuité. La seule différence est que, pour les cohortes nées après 1950, tout surcroît de scolarité s'est soldé par une baisse aussi intense de la valorisation, conduisant au résultat selon lequel, à 35 ans, la cohorte 1955 comporte une proportion moindre de cadres et professions intermédiaires que la cohorte 1945 au même âge.

Comme la catégorie des professions intermédiaires est le solde des cadres et professions intermédiaires moins les cadres, nous pouvons mettre en évidence le « malaise des niveaux moyens de scolarité » : plus fortement encore qu'aux niveaux supérieurs, les niveaux de scolarité moyens, qui permettaient naguère d'accéder à la catégorie des professions intermédiaires, ont subi une considérable « dévalorisation relative ». Evidemment, l'élévation massive de ces niveaux de scolarité ne peut faire illusion, au vu du nombre de places de professions intermédiaires ouvertes aux nouvelles cohortes. Le maintien de la valorisation aurait nécessité la prolongation jusqu'aux cohortes les plus récentes du rythme de croissance de la catégorie des professions intermédiaires observée entre les cohortes 1940 et 1950. Cette croissance ayant été brusquement bloquée pour la

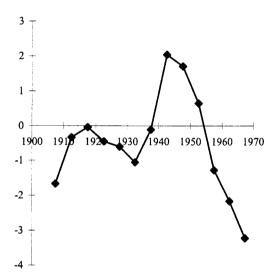
<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le profil de l'élévation brusque de la proportion de cadres pour les cohortes 1940-1950 correspondait au moins en partie à l'élévation de la scolarité.

cohorte 1950, le surcroît de niveaux moyens de scolarité implique une dévalorisation — dévaluation ? — intégrale de ce surplus.

G III-4 12 : Prévisions du modèle d'effet mécanique de l'âge et de la scolarité et données observées (professions intermédiaires)



G III-4 13 : Ecarts par année de naissance entre les proportions empiriques de cadres et les prévisions du modèle par année de naissance (%) (cadres et professions intermédiaires)



De cet examen découle cette conclusion: entre l'évolution moyenne de la structure sociale pour l'ensemble d'une population, et le destin particulier de chaque cohorte en présence dans cette population, le lien n'est en rien mécanique — nous pourrions même le dire inexistant, dans la mesure où la situation plus favorable en moyenne peut correspondre au déclin de certaines cohortes. Une élévation globale de la position sociale d'une population — plus de cadres et de professions intermédiaires — peut correspondre à des destins divergents de chaque cohorte au regard des précédentes. En l'occurrence, la croissance du nombre de cadres dans la population française est presqu'exclusivement le fait du

remplacement de cohortes où la proportion des cadres est rare — ceux nés avant les années quarante — par des cohortes où cette proportion est élevée — les cohortes nées à partir des années quarante. Pour autant, de la cohorte 1950 à celles de 1965, nous notons une parfaite stagnation de la proportion des cadres et des professions intermédiaires : derrière le changement social global se dissimule une inertie sociale par cohorte, les nouvelles cohortes, à partir de celle de 1950, n'enregistrant au bas mot aucune évolution, voire même une évolution défavorable, de leur situation<sup>10</sup>. Cet élément est d'autant plus déterminant que ces cohortes atteignent tout de même l'âge de 45 ans en 1995 et ne sont plus en tout début de carrière. De toute évidence, il n'est plus possible de dire que leur situation est celle de « jeunes » en cours d'insertion, mais correspond bien plutôt à une position durable. Il est alors possible<sup>11</sup> que, sauf reprise de la croissance de la proportion des cadres pour les cohortes nées après 1965 — reprise qui semble s'ébaucher sans que l'on sache si elle est durable ou transitoire —, lorsque la cohorte 1945 partira à la retraite en 2005, la proportion des cadres dans la population masculine globale puisse stagner, simplement parce que des cohortes d'entrants sur le marché et de sortants vers la retraite compteront une proportion identique de cadres.

Au total, nous pourrions dire que si les cohortes 1940-1950 continuent, vingt ans après les débuts du ralentissement économique, à enregistrer une forte amélioration de leurs conditions au regard de celles qui les précèdent de dix ans, les cohortes nées à partir de 1955 connaissent la stagnation. Autrement dit, la « crise économique », ou le ralentissement, peut très bien être une moyenne entre des cohortes qui continuent vingt ans après de connaître l'ouverture sociale et l'enrichissement économique qu'ont pu représenter les Trente glorieuses et des

<sup>10</sup> On peut, ou pouvait, exprimer l'espoir que leur situation est en apparence moins favorable parce que les études étant plus longues, leur ancienneté dans la carrière est plus courte au même âge, et que donc il y aura rattrapage plus tard. Cet espoir semble ne pas tenir, puisque les cohortes 1940-1950 ont connu elles aussi une élévation de leur niveau d'éducation, certainement plus importante en mesure relative que celle des cohortes 1950-1970, sans qu'il en résulte le moindre effet défavorable sur leur carrière, et parce qu'il semble que la carrière se joue entre 25 et 35 ans au plus tard, après qui il n'y a plus rattrapage.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Envisageable, disons-nous, sous l'hypothèse, validée jusqu'à présent, que le nombre de postes de cadres dans la population totale est la résultante intégrale du vieillissement des cohortes. Si nous supposons que parmi les cadres nés de 1940 à 1950, une partie des postes de cadres ne sont pas appelés à être renouvelés (comme par exemple les « cadres en placard »), cette hypothèse aura toutes chances d'être validée. Si de façon antinomique, aucun des postes de cadres existant n'est susceptible d'être supprimé et si des besoins nouveaux d'encadrement ou d'expertise se font sentir, la proportion de cadres continuera de s'élever.

cohortes nouvelles qui connaissent au mieux une stagnation. Il s'agit maintenant d'en évaluer les conséquences.

# PARTIE IV: LES CONSEQUENCES

La transition cohortique peut avoir eu des conséquences importantes pour le système des strates sociales, définies en partie I comme la position instantanée, stable, et les potentialités d'évolution, en intensité et en nature, dans le système historique de contraintes et d'attribution des ressources sociales en biens et services. Il s'agit donc de prendre la mesure de l'impact de cette transition sur certains éléments pertinents définissant la stratification — pour autant que des données existent pour mesurer ces éléments —, à savoir le salaire et le revenu, qui impliquent l'attribution marchande des ressources sociales. Nous analyserons aussi la consommation, qui peut ne pas dépendre exclusivement du revenu d'activité, mais éventuellement d'autres types de ressources, relevant de droits notamment sociaux (chapitre 1). Enfin, nous nous intéresserons aux potentialités d'évolution intergénérationnelles, en termes de mobilité. Nous montrerons dans quelle mesure la fluidité sociale est restée fixe sur la période étudiée (chapitre 2), et nous montrerons alors, sous réserve de différentes hypothèses sur la proportion future de cadres dans les différentes cohortes, ce que sont et pourraient être les évolutions de la mobilité des cohortes nées des années vingt aux années soixantedix (chapitre 3).

# IV-1 L'ACCES AUX RESSOURCES MARCHANDES : SALAIRES ET REVENUS

Un des éléments importants de la position — par opposition aux potentialités d'évolution — dans le système de stratification sociale consiste en l'attribution des ressources sociales. Une des dimensions de cette attribution consiste en la consommation marchande, ou partiellement marchande, une autre en la consommation non-marchande, qui correspond à un droit, social ou de citoyenneté, comme c'est le cas par exemple de l'accès à la santé, à l'éducation, etc.

Puisque les matériaux empiriques en mesure de repérer l'accès à la consommation non-marchande sont à peu près inexistants, à l'exception des enquêtes « Santé » du Crédès¹, ou du repérage de l'accès des enfants des différentes familles aux études de différent niveau, il faut se rendre à l'évidence que seul l'accès aux dépenses marchandes est susceptible d'être à peu près repéré. Pour ce faire, nous analyserons dans ce chapitre les évolutions par cohorte de trois variables :

- le salaire individuel;
- le revenu disponible du ménage, total et par unité de consommation ;
- la consommation du ménage.

Cet examen permet de voir dans quelle mesure les variations de la structure socioprofessionnelle par cohorte ont pu avoir un impact sur les capacités d'accès aux biens marchands.

### Le salaire individuel

Si la proportion de cadre au même âge est hétérogène selon les cohortes, il est clair que le salaire de certaines cohortes sera supérieur à celui d'autres cohortes. Cette question du salaire par cohorte fit l'objet de l'article de Baudelot et Gollac (1997). Les auteurs mirent en évidence les évolutions de la répartition de 1970 à 1993 des salaires par cohorte : celles nées dans les années quarante ont connu au

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Crédès : Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la Santé.

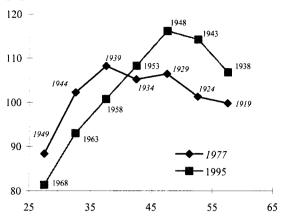
même âge des niveaux de revenu supérieurs aux cohortes suivantes, une fois comparé aux salariés contemporains.

Quelles sont, selon notre terminologie, les implications de la transition cohortale, dont il résulte qu'à partir de celles nées dans les années quarante, la proportion au même âge de cadres et de professions intermédiaires s'élève de plus de la moitié. Il est clair que cette configuration est de nature à faire en sorte que les cohortes nées dans les années quarante connaissent des salaires plus élevés du temps de leur jeunesse — dans les années soixante-dix —, mais aussi après, à l'âge mûr, dans les années quatre-vingt dix. Nous comparerons succinctement les données de 1977 et celles de 1995², dans la mesure où Baudelot et Gollac ont retracé clairement les évolutions entre 1970 et 1993.

La comparaison des profils de rémunération — le salaire médian rapporté à la médiane globale de l'ensemble de la population de 25 à 59 ans salariée à plein temps — par âge en 1977 et en 1995 est saisissante : à simplement 18 ans d'écart, les structures sont sensiblement différentes. En l'occurrence, le profil est quasiment plat en 1977 et nettement plus ascendant en 1995, au moins jusqu'à 45-50 ans³. Si nous prenons en compte l'année de naissance correspondant à ces profils des âges de 1977 et 1995, nous pouvons constatons qu'au même âge, les cohortes 1939-1949 reçoivent en 1977 sept points de plus que leurs cadets, 18 ans plus tard, nés entre 1958 et 1968. En 1995, la cohorte 1938-1948 reçoit 7 à 12 points de plus que leurs aînés au même âge de 1977, ceux qui étaient nés entre 1919 et 1929. La cohorte des années quarante apparaît alors comme mieux située au même âge que leurs aînés nés dans les années vingt, comme de leurs cadets nés après 1955.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Population masculine de 25-59 ans en emploi à plein temps, rétribués au dessus du SMIC de l'année considérée. La différence entre la source FQP-1977 et celle de Emploi-1995 consiste en ce que, pour la première, était déclaré le salaire avec primes de l'année en cours ; en 1995, la mesure est le salaire mensuel avec le douzième des primes annuelles. L'origine du biais inhérent à cette comparaison provient de ce que, pour 1977, des individus ont pu ne travailler qu'une partie de l'année écoulée, ou à temps partiel une partie de l'année, alors que pour 1995, la réponse concerne le salaire du dernier mois. La comparaison pourrait conduire à une surestimation des inégalités en 1977 au regard de 1995, mais comme le modèle de l'emploi à plein temps sur toute l'année était loin encore d'être remis en cause, la population caractérisée par un emploi partiel en 1977 peut être considérée ici comme négligeable.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par ascendante, il faut évidemment entendre du point de vue du cycle de vie « apparent », qui donne l'illusion que les cadets suivront les traces de leurs aînés, mais nous avons vu qu'une telle hypothèse est souvent erronée.



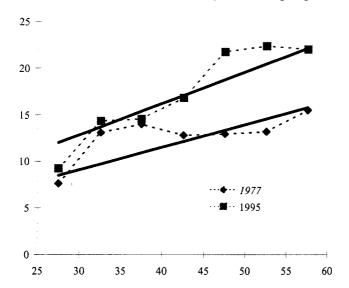
G VI-1 1: Profil du salaire médian par âge (100 = médiane du salaire de l'ensemble de la population de l'année considérée)

Note: âge en tranches de 5 ans, le point d'âge = 27,5 représente des 25-29 ans ; les chiffres sur la courbe représentent l'année de naissance du milieu de la tranche d'âge considéré.

Cette simultanéité est parlante, et évoque, au moins assez grossièrement, le changement des proportions de cadres et de professions intermédiaires au sein de la population. La transition cohortale devrait, *a priori*, avoir pour conséquence que les «jeunes » de 1977 (les cohortes des années quarante) sont mieux situés que leurs successeurs de 1995 (les cohortes des années soixante), la précocité de l'accès à la population des cadres permettant aux premiers d'accéder plus jeunes aux « bonnes » carrières rémunératrices. La même cohorte des années quarante a des chances d'être mieux située en 1995 au même âge que leurs aînés de 1977, dans la mesure où la cohorte des années quarante compte en 1995 une proportion très supérieure de cadres « mûrs » à celle que comptait la cohorte 1920 en 1977.

L'une des questions majeures serait alors : « Que se fût-il passé si la transition cohortale n'avait pas eu lieu avec cette brutalité, c'est-à-dire si l'élévation de la proportion de cadres et de professions intermédiaires n'avait pas affecté une forme de marche d'escalier mais avait été linéaire et tendancielle ? ». La réponse à cette question consiste à créer — par des pondérations judicieuses — une population fictive où, au lieu d'une croissance « en marche d'escalier » de la proportion de

cadres — mais aussi des autres catégories du salariat — par âge, nous aurions assisté à une croissance régulière, linéaire, tendancielle<sup>4</sup>.



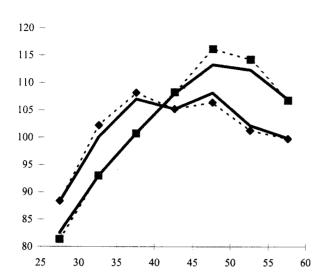
G VI-1 2: Profil de cadres de la population empirique et de la population fictive par âge (%)

Note : gras : hypothèse de linéarité de changement de la structure sociale par cohorte ; pointillé : profil empirique.

La surprise est que sous cette hypothèse de variation linéaire de la structure sociale par cohorte, l'évolution du profil des salaires médians selon l'âge eût été inchangée, peu ou prou. Pour les 45-55 ans de 1995, on note certes une réduction de l'ordre du tiers des évolutions. En revanche, pour les plus jeunes, le changement est infime. En définitive, ce résultat est cohérent, puisque la modélisation proposée par Baudelot et Gollac (1977, p. 30, tableau 1), montre des changements importants du profil de rémunération des âges entre 1970 et 1993 : tout particulièrement une forte élévation de l'effet propre (à catégorie sociale, type d'employeur, unité urbaine, secteur d'activité, ancienneté et diplôme égal) de l'âge pour les plus de 40 ans de 1993 (nés avant 1953).

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ces pondérations peuvent être calculées en modélisant la proportion de cadres (mais aussi de professions intermédiaires, employés, ouvriers) comme le résultat d'une régression logistique comptant deux variables continues : l'âge (modélisant ainsi les effets de carrière) et la cohorte (en variable continue, le résultat de la régression donnant ainsi une progression linéaire de cadres par cohorte, sans effet de « marche d'escalier »). Il s'agit alors de remplacer les pondérations empiriques par ces pondérations théoriques pour simuler une population animée par une croissance linéaire de la proportion de cadres au même âge par cohorte.



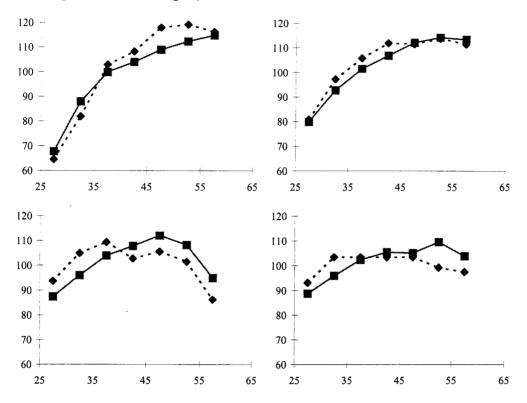
G VI-1 3 : Profil par âge du salaire médian de la population empirique (pointillé) et fictive (gras)

Note : gras : hypothèse de linéarité de changement de la structure sociale par cohorte ; pointillé : profil empirique.

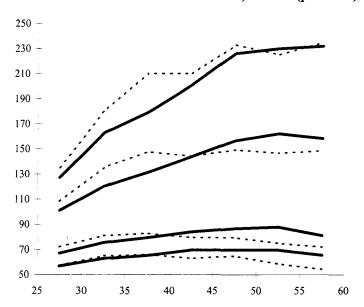
Comment interpréter plus avant ce résultat? Il s'avère que si les cohortes nées avant 1950 ont connu (1) une rapide élévation de leur niveau d'éducation, notamment pour les études supérieures, offrant de bonnes chances de parvenir à la position de cadre, (2) un surcroît d'opportunités de parvenir à la position de cadre à niveau de diplôme égal, nous pouvons constater maintenant qu'ils ont aussi bénéficié, à niveau socioprofessionnel donné, (3) d'une rémunération meilleure, par comparaison à la rémunération de leurs contemporains, dans la mesure où ils ont bénéficié dans leur jeunesse d'un compromis favorable aux jeunes, et dans leur âge plus mûr d'un compromis moins favorable aux jeunes.

Ce changement de valorisation des âges de la vie se retrouve en effet au sein de l'ensemble des catégories socio-professionnelles, à l'exception de celle des cadres. En effet, déjà en 1977, le profil du cycle de vie « apparent » était nettement pentu, et l'est devenu en définitive un peu moins en 1995. Les professions intermédiaires sont relativement plus stables en la matière, mais pour les employés comme pour les ouvriers, la reconfiguration du profil apparent est parfaitement repérable : alors que les catégories populaires du salariat présentaient un profil apparent plat, celuici est devenu croissant avec l'âge.

G VI-1 4: Profil du salaire médian par âge dans chaque catégorie socio-professionnelle (100 = médiane du salaire de la catégorie socioprofessionnelle et de l'année considérée): de gauche à droite et de haut en bas, cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers, en 1977 (pointillés) et 1995 (gras)



Cette configuration de valorisation plus importante des plus âgés se retrouve à tous les niveaux de la courbe de répartition du salaire : la modification du niveau relatif du premier comme du dernier déciles et quartiles sont en effet identiques : à partir d'un profil globalement plat, on passe à un profil plus pentu. Les seules particularités sont que le décile supérieur n'est pas caractérisé par une élévation du niveau de revenu des plus âgés, mais simplement par une baisse de celui des plus jeunes, alors que le décile inférieur ne connaît pas une baisse des plus jeunes, mais une hausse des plus âgés.



G VI-1 5: Profil par âge du 1<sup>er</sup> décile, du 1<sup>er</sup> quartile, du 3<sup>e</sup> quartile et du 9<sup>e</sup> décile (100 = médiane du salaire de l'année considérée) en 1977 (pointillés) et 1995

Il résulte de tout ceci le fait que la transition cohortale de la structure sociale par profession est surcodée par la modification par cohorte — qu'il s'agisse d'un effet véritablement de cohorte ou d'une « recomposition du cycle de vie », telle qu'elle a été définie en partie II, n'a ici guère d'importance — de l'accès à la rétribution du travail salarié. Tenu compte du fait que nous n'avons étudié ici que la population en emploi à plein temps, il convient de rappeler que outre cette modification du profil, les cohortes nées au-delà de 1950 connaissent un facteur qui éprouva moins les cohortes nées avant cette date : le chômage de masse dans la première partie de la vie adulte, qui contribue à faire disparaître de ces tables une part plus que proportionnelle des nouvelles cohortes, tout particulièrement au sein des catégories populaires. Inversement, une vision plus optimiste invite à penser que de 1977 à 1995, les écarts interdéciles au sein de la même cohorte ont eu tendance à diminuer, dans la mesure où chez les jeunes, le 9<sup>e</sup> décile baisse légèrement, alors que chez les âgés, le 1<sup>er</sup> se réévalue — mais il ne faut pas oublier que cette croissance dissimule aussi une proportion croissance de chômeurs caractérisés par un salaire nul.

L'explication de ce surcodage de l'effet de transition de la structure sociale par l'effet de valorisation par le salaire des âges ou des cohortes revient à Baudelot : jusqu'en 1975, les salaires d'embauche croissaient de telle façon que, même si chaque cohorte connaissait une carrière ascendante, les nouveaux embauchés rattrapaient dans une large mesure l'avance de carrière de leurs aînés, leur salaire de débutants étant plus élevé, impliquant que le *profil apparent* des rémunérations

était plat. En revanche, depuis 1975, la stagnation du salaire d'embauche (Baudelot et Gollac, 1997, p.24), alors que le salaire moyen continuait de croître, même si c'était à un rythme plus faible au regard des périodes antérieures, conduit à la dévalorisation des premières parties de carrières, celles-ci commençant au demeurant à des âges de plus en plus élevés.

Au total, la part salariale du revenu permettant l'attribution marchande des biens et services clive plus que naguère les âges et les cohortes. Mais ce regard sur les salaires ne tient pas compte de la forme des ménages, des différentes sources de revenus annexes, ne compte que les salariés à plein temps. Il convient de le compléter.

# Le revenu disponible et la consommation du ménage

Pour passer du salaire (masculin à plein temps) au revenu du ménage, il est nécessaire d'introduire plusieurs éléments :

- la composition des ressources salariales,
- l'introduction de la population des salariés à temps partiel,
- les chômeurs et les indépendants,
- les revenus du patrimoine et ceux dérivant de droits sociaux ;

Une fois pris en compte les prélèvements directs, nous aboutissons au revenu disponible; la prise en compte de la taille du ménage, grâce à une échelle d'équivalence comme l'échelle dite d'Oxford, nous obtenons le niveau de vie par unité de consommation.

Ces transformations complexes impliquent un profond remue-ménage entre la hiérarchie salariale et celle du niveau de vie : seuls 44 % des salariés de 1975 occupaient un décile de niveau de salaire identique ou immédiatement voisin de celui de leur décile de niveau de vie (Baudelot et Choquet, 1981, p.21). La question du revenu par cohorte est l'une des mieux repérées de la statistique sociale contemporaine (Legris et Lollivier, 1996; Chambaz, Maurin, Hourriez, 1996; INSEE, 1996b), ce qui devrait nous dispenser d'y porter plus d'attention. Il reste que quelques compléments peuvent être apportés.

La modification du profil des salaires selon la cohorte s'accompagnent-ils alors d'une transformation par cohorte de l'attribution des ressources marchandes ? La réponse est négative pour les plus âgés, nés avant les années quarante, qui

n'avaient pas vécu la transition cohortale, mais dont le revenu par unité de consommation a crû en comparaison du revenu moyen. La raison simple en est la montée en puissance des systèmes de retraites, qui offrent à partir des cohortes nées en 1925 un niveau de vie comparé nettement supérieur à ce qui échut aux précédentes -- les « vieux » d'avant 1925 étaient bien plus souvent des vieux pauvres, alors que la conjugaison de facteurs comme la montée en puissance des retraites avec carrières complètes et la crise économique subie par les actifs plus jeunes a considérablement revalorisé la position relative des plus âgés<sup>5</sup>. Il en résulte que, sans avoir connu pour autant la transition cohortale, les cohortes nées dans l'entre-deux guerres ont continué d'enregistrer un accroissement de leur niveau de vie comparé<sup>6</sup>. En revanche, l'évolution du niveau de vie comparé des cohortes nées après 1950 complètent parfaitement nos observations en termes de profession comme de salaire. Nous noterons pour autant la baisse du pouvoir d'achat par unité de consommation au-delà de 65 ans : c'est un effet de composition lié au décès fréquent des époux, les épouses se voyant attribuer des pensions de réversion souvent moins élevées.

Pour en prendre la mesure, nous avons considéré les données publiées par âge du chef de ménage du revenu, du nombre d'unités de consommation, et de la dépense totale des enquêtes Budget des ménages 1979-1984-1989-1994 publiées par l'INSEE<sup>7</sup>. Contrairement à l'analyse précédente sur le salaire, nous ne nous intéresserons qu'à la tendance centrale et non à la répartition au sein des cohortes, selon un critère différent à savoir la moyenne plutôt que sur la médiane. La raison en est évidemment que ces documents consultés ne produisent que cela. Ces informations mettent en évidence la plus forte élévation du pouvoir d'achat du niveau de vie (revenu disponible en francs constants rapporté au nombre d'unités de consommation) des plus anciens — surtout au-delà de 45 ans — au regard des plus « jeunes » (les « moins de 25 ans). Ces derniers connaissent effectivement

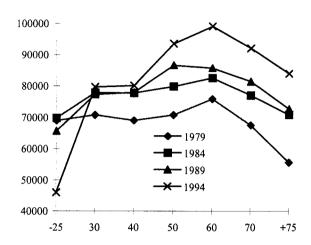
<sup>5</sup> On pourra consulter Chauvel (1997d) sur les paramètres multiples de la valorisation des cohortes de ce siècle au cours de leur cycle de vie.

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Par niveau de vie comparé, nous entendons le revenu par unité de consommation d'un âge ou d'une cohorte spécifiés, rapporté au revenu par unité de consommation moyen pour l'année considérée.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Précisément: (Moutardier, 1982, p.112; 1989, p.53; Moutardier, 1991, p.42; Clément, Destandau et Eneau, 1997, p.40).

une forte diminution de leur niveau de vie<sup>8</sup> et les « 25 à 45 ans » (« la seconde jeunesse ») qui connaissent la stagnation.



G VI-1 6: Niveau de vie en Francs-1995 par âge

Note: l'âge « 30 » représente la moyenne de la tranche d'âge 25-34 ans

L'argument est souvent avancé selon lequel les ménages dont le chef de famille a moins de 25 ans sont de plus en plus spécifiques, et ne seraient plus guère représentatifs de rien. Discutons ces arguments :

- Ces ménages se seraient raréfiés et ne représeraient plus rien en raison de la plus tardive décohabitation parentale. L'argument ne tient pas, puisqu'ils se sont multipliés (756 mille en 1979, 905 mille en 1995). La vérité est que s'il y a plus tardive décohabitation, il y a surtout une formation plus tardive des couples, et, l'un dans l'autre, le nombre de ménages concernés est stable. La différence essentielle est que faute d'emploi, l'accès de ceux qui ne prolongent pas leurs études à un revenu fixe est nettement plus compromise que naguère.
- Ces ménages sont moins riches du fait qu'ils prolongent leurs études plus longtemps, d'où un retard pour l'accès aux revenus. Pour autant, selon la source de plus longue durée des Revenus fiscaux, les jeunes mieux formés de la cohorte 1945 n'ont pas connu d'évolution similaire du temps de leur

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le fait est corroboré par la mesure du rajeunissement de la population des sans-abris (Mucchielli, 1998, à paraître). Contrecarrée par la « solidarité intergénérationnelle », (Attias-Donfut, 1995), qui contribue à élever de l'ordre de 15 % de niveau de vie des moins de 25 ans (INSEE, 1996b, p.67), pourtant 50 % inférieur à celui de leurs aînés avant aide diverse. Il pourrait être discuté alors de la justesse des concepts : « solidarité » ou « assistance » intergénérationnelle.

jeunesse. Il devait être certes plus aisé à l'époque de financer une partie de ses études en travaillant à temps partiel, mais le résultat est que l'élévation du niveau scolaire de la cohorte des années quarante n'a induit aucun appauvrissement relatif, alors que celle des cohortes suivantes est pénalisée économiquement.

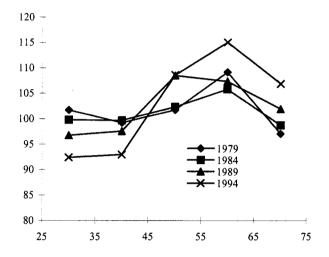
Ces ménages reçoivent actuellement de faibles revenus, mais puisqu'ils sont mieux formés, ils auront plus d'emplois mieux rémunérés demain. Nous avons vu que le lien mécanique niveau d'éducation d'une cohorte et position socio-professionnelle d'une cohorte s'est brisé pour ceux nés après 1950 : le niveau scolaire exigé pour devenir cadre s'élevant rapidement. La vie prolongée d'étudiant démuni peut fort bien ne pas produire les bénéfices escomptés.

Malgré tout, nous admettrons que les moins de 25 ans peuvent être mis de côté, dans la mesure où la situation des « jeunes » de 25 à 45 ans apporte aussi un enseignement particulièrement intéressant sur les évolutions de la « valorisation relative » des âges. En dix ans, les 25-45 ans n'ont bénéficié d'à peu près aucune élévation du pouvoir d'achat de leur niveau de vie au même âge que leurs aînés : les cohortes nées après 1950 connaissent le niveau de vie de leurs prédécesseurs immédiats, alors que toutes les cohortes nées auparavant ont bénéficié sur cette période d'un enrichissement au regard de leurs prédécesseurs au même âge. C'est retrouver les résultats de Legris et Lollivier (1996) : si la situation des moins de 25 ans est mauvaise, celle des cohortes nées à partir de 1950 est celle d'une stagnation du niveau de vie au même âge, alors que les autres cohortes continuent de participer à l'enrichissement de la société.

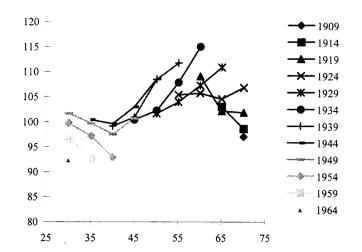
De fait, plutôt que de regarder le pouvoir d'achat du niveau de vie, intéressonsnous au niveau de vie comparé, défini comme le rapport entre le niveau de vie
d'un âge donné par le niveau de vie moyen de la population pour une date
d'enquête donnée (niveau 100). Cet indicateur fournit une perspective très
différente, à savoir l'évolution de la valorisation relative, c'est-à-dire la variation
de l'attribution des ressources sociales marchandes de chaque âge en comparaison
de l'ensemble de la population contemporaine. Contrairement aux autres
approches proposées, il s'agit bien d'analyser l'attribution des ressources de façon
relative — aux contemporains — et non dans l'absolu, la distinction étant ici de la
même nature que celle qui oppose la pauvreté absolue et la pauvreté relative (voir
chapitre I-4, note 13), dans la mesure où l'enrichissement de l'ensemble de la
population contribue à élever les besoins de première nécessité. Le constat est, du

point de vue du niveau de vie comparé, que le clivage est plus important les populations de moins de 45 ans (en 1995) et les autres, progressivement moins aisées au regard de la richesse moyenne, et des populations plus âgées, qui se voient attribuer une part plus que proportionnelle des moyens d'acquisition des marchandises.

G VI-1 7: Niveau de vie comparé par âge des 25-75 ans (100= moyenne de l'année de mesure)



Nous disposons de quatre enquêtes à intervalle de 5 ans couvrant 15 années d'évolution par tranche de 10 ans. Pour se prêter mieux à une analyse par cohortes, nous allons faire l'hypothèse que, par exemple, le niveau de vie comparé des 35 ans d'une année donnée vaut la moyenne du niveau de vie comparé de la tranche 25-34 ans et de celui des 35-44 ans, et ainsi de suite pour les 45, 55, 65 ans. Résulte de cette hypothèse la possibilité de réaliser le suivi, par cohortes de cinq ans, de ce niveau de vie comparé.



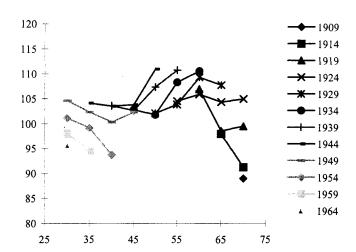
G VI-1 8 : Profil du cycle de vie réel du niveau de vie comparé par cohorte

Note: la cohorte 1954 passe de 100 % du niveau de vie moyen de la société française à l'âge de 30 ans (en 1984) à 93 % à 40 ans (en 1994); la cohorte 1945 passe quant à elle de 100 à 40 ans à 108 à 50 ans.

Depuis 15 ans , l'ensemble des cohortes nées de 1924 à 1944 ont connu une élévation au long de leur cycle de vie de leur niveau de vie comparé et les autres une stagnation ou une baisse. Il en résulte l'image d'un partage cohortal inégal des fruits de la croissance, dont les cohortes les plus anciennes, nées avant 1924, comme les plus récentes, nées après 1949, ont moins bénéficié que la moyenne<sup>9</sup>. Ces évolutions sont nettement divergentes, dans la mesure où, à partir d'un profil globalement plat, autour de 100, en première période (allant de 99 à 109), les niveaux sont nettement plus disparates en fin de période (de 92 à 115). Le partage cohortal des droits à l'attribution des ressources marchandes produites par la société apparaît donc faire l'objet d'une nouvelle structuration.

De ce nouveau partage cohortal du droit d'attribution — le niveau de vie — découle en partie les évolutions de la consommation par unité de consommation comparée (rapportée au niveau de consommation moyen de la population des ménages contemporains). La différence essentielle consiste en ce que le profil de la consommation est moins nettement croissant avec l'âge que celui du revenu,

fait vraisemblablement lié d'une part à une épargne plus importante des plus âgés au regard des plus jeunes et d'autre part, peut-être, à de plus importantes contributions informelles des âgés — notamment les plus aisés — à la consommation des plus jeunes (solidarité intergénérationnelle).



G VI-1 9 : Profil du cycle de vie réel de la consommation comparée (par UC) par cohorte

Le résultat final est le même : les cohortes nées autour de 1954 et après participent moins que proportionnellement au partage des fruits de la croissance — alors même que ces cohortes nées après 1954 représentent tout de même 58 % de la population en emploi en 1995, censée être celle qui produit très majoritairement les biens et services nouveaux. Si, comme nous le proposent les néo-classiques, l'accès à la consommation était simplement une question du profil de la productivité marginale au long du cycle de vie (qui fixera le revenu d'activité sur toute la vie) et d'un programme d'épargne et de désépargne spécifique que propose l'hypothèse du cycle de vie, nous ne comprendrions rien aux faits.

Les faits correspondent bien plutôt au résultat d'arbitrages complexes et d'équilibres internes, toujours susceptibles d'être remis en cause, au sein de la

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Nous trouvons ici deux « groupes de cohortes » : celles de 1925-1935, actuellement à la retraite, et qui ont bénéficié de droits de retraite très supérieurs à leur aînés, au regard des niveaux de vie comparés des retraités et des actifs ; d'autre part les cohortes de la grande transition cohortale. Dans la mesure où la seule réforme importante des retraites a porté sur le passage d'une indexation sur les salaires bruts à une indexation sur les prix, seuls les retraités les plus âgés pâtiront d'un possible enrichissement des actifs, plus jeunes (30 % de baisse du revenu relatif en 20 ans de croissance à 2 %, lorsque le retraité a 80 ans, 60 % de baisse en cas de retour à la croissance de 5 %). Voir (Lechevalier, 1991) sur les implications sociales des règles de valorisation des retraites.

société, entre les différentes strates et entre les différentes cohortes. Une lecture sociologique de ces faits est plus utile pour comprendre ces évolutions de l'accès au revenu et à l'attribution des ressources marchandes de la société : l'estimation de la « productivité marginale » et des revenus de la propriété doit faire place aux droits, économiques et sociaux, individuels et collectifs, des strates et des cohortes engagées dans la société. Si nous voulons bien admettre que le revenu, ou plus exactement l'accès à la consommation marchande et l'attribution de ces ressources est la conséquence de la reconnaissance sociale de la valeur d'un individu ou d'un groupe, il nous faut reconnaître que certaines cohortes sont progressivement parvenues, depuis quinze ans, à faire mieux reconnaître leur droits, et que d'autres voient au contraire leur participation à la société moins reconnue et moins valorisée.

Toute la discussion devrait alors s'orienter sur cette question: comment les processus sociaux conduisent-ils à une valorisation différentiée de ses cohortes? Quelles sont les acteurs sociaux et les actions collectives en mesure de déplacer les équilibres? Et pourquoi au sein des différents intérêts représentés dans la société, ceux-ci ont-ils été préférés à d'autres? Ces questions en renvoient à d'autres : à quel âge cesse-t-on d'être jeune ? Est-ce à 25 ans ou à 45 ? La solution pourrait être très différente : pourrait être jeune celui qui fut trop jeune pour avoir participé à 1968, ou, solution plus simple encore, connu comme adulte et comme membre de la population active, les Trente glorieuses. Par un curieux retournement de circonstances, les cohortes nées avant 1920 pourraient être vues comme «jeunes» elles aussi, «jeunes» au sens où leur valeur sociale fut reconnue d'une moindre façon par la société d'alors, dans la mesure où leurs droits sociaux à la retraite, évalués au prorata de leur carrière, furent ébréchés par la guerre, leur imposant ainsi plus souvent le sort de l'allocataire du minimum vieillesse. Ainsi, parler de « jeunes », ici, est impropre : la vraie question est celle de la formation de la reconnaissance sociale, ou des possibilités de reconnaissance sociale, des différentes cohortes.

Un faible revenu n'est en effet pas *seulement* une contrainte économique plus lourde pour l'individu, mais l'affirmation collective de ce que cet individu *vaut* moins. Ainsi, les « vieillards » des années soixante, avec leurs faibles revenus, à l'opposé du « troisième âge » contemporain, étaient confrontés à la médiocrité de leur valeur socialement reconnue, et rejetés dans un passé sans avenir, dont les maux suscitaient une large indifférence.

Comment se construit l'équilibre social entre les différents âges et les différentes cohortes reste un mystère, puisqu'il est le résultat d'interactions complexes entre une configuration économique — le ralentissement économique —, des comportements de micro- et macro-acteurs, d'institutions sociales fondées voilà un demi-siècle à l'issue de la Deuxième guerre mondiale et parvenues à maturité voilà quinze ans à peine, et des décisions de politiques et de partenaires sociaux dont les motivations et les fonctionnements ne sont pas d'une parfaite lisibilité.

Ces questions, dans le développement de notre travail actuel, ne peuvent recevoir de réponse : il serait en effet prématuré d'y répondre, et nous nous y intéresserons dans des travaux ultérieurs. L'intuition principale, pour l'instant, consiste en la représentation sociale des différents intérêts, contradictoires, au sein de la société. Une ligne d'approche intéressante est celle qui oppose les *insiders* le plus souvent d'âge mûr, suffisamment proches de la retraite et disposant de bonnes opportunités de compléter leurs annuités au niveau requis — et dont la défense des intérêts est meilleure — et les autres, retraités vieillissants, victimes entre deux âges des aléas de l'économie se retrouvant durablement sans emploi, et plus massivement les jeunes mal intégrés dans le système de l'emploi salarié. Le respect du droit économique et social, individuel et collectif, des premiers pourraient aller de pair — sous certaines conditions spécifiques — avec le sacrifice de ceux, plus difficiles à représenter politiquement, parce que disparates, des seconds.

Pour autant, nous voyons ici, au travers de la question du salaire, du revenu et de la consommation, une intense *redistribution implicite* des positions selon l'âge et la cohorte définies par l'attribution des ressources marchandes de la société, au sens où, depuis les années soixante-dix, les moins de 45 ans ou les cohortes nées après 1950, se voient attribuer une part des ressources inférieure de 15 à 20 % à ce qu'ils eussent obtenu sans ce changement du cycle de vie apparent.

## IV-2 L'INERTIE DE LA FLUIDITE SOCIALE

Une autre conséquence de la transition cohortale consiste en les modifications de la mobilité sociale intergénérationnelle. Dans quelle mesure les évolutions de la structure sociale ont-elles modifié et vont-elles modifier encore les chances des enfants des différentes strates sociales de trouver leur destinée dans telle ou telle position dans la structure sociale? Pour évaluer cette question, il convient d'exposer un certain nombre d'arguments des recherches contemporaines sur la mobilité sociale.

# Mobilité et fluidité : deux concepts radicalement distincts<sup>1</sup>

L'essentiel de la recherche sociologique internationale portant sur la mobilité sociale intergénérationnelle s'est orienté depuis une vingtaine d'années sur l'analyse de la mobilité sociale « nette » des effets de structure (ou des marges), appelée aussi fluidité.

Nous définissons la mobilité intergénérationnelle globale comme les chances des enfants des différentes strates de la société de parvenir à telle ou telle autre strate, et par conséquent, l'étude de la mobilité comme la mesure et l'analyse des proportions c'est-à-dire les pourcentages de sortants et d'entrants des différentes catégories et des probabilités simples et conditionnelles de trouver sa destinée dans une strate de destinée à partir d'une strate d'origine. La fluidité, quant à elle, consiste en l'analyse des *chances relatives* des enfants de chaque strate de parvenir à une strate plutôt qu'une autre. Par chances relatives, nous entendrons chances comparées à celle des enfants des autres strates. Dans le premier cas, si les chances des enfants d'ouvriers croissent par exemple de 1 à 2 % pour devenir cadres d'une période à une autre, nous dirons qu'il y a plus de mobilité des ouvriers vers la catégorie des cadres. Si en revanche les chances des enfants d'ouvriers de devenir cadres croissent de 1 à 2 %, alors qu'au même moment, celles des enfants de cadres s'élèvent de 10 à 30 %, en termes de fluidité, les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les prochains paragraphes sont une introduction minimaliste aux concepts fondamentaux de la méthodologie appliquée de la sociologie de la mobilité sociale. Les meilleures introductions sont celles de Agresti (1990), Hout (1983), Luijkx (1994). Il n'existe malheureusement pas d'ouvrage en français sur l'analyse et la modélisation des tables de mobilité.

perspectives peuvent être moins favorable, puisque les chances relatives des ouvriers déclinent. Des cas d'école peuvent expliciter cette distinction : nous analyserons des tables de mobilité du père (P) au fils (F) dans une petite société de 100 individus divisée en deux classes seulement, les ouvriers (O) et les bourgeois (B). Le tableau ci-dessous présente un cas simple permettant d'en comprendre le sens.

D'après ce tableau les fils de la classe O ont 85 chances sur 90 de devenir O à leur tour, et 5 sur 90 de trouver leur destin dans la classe (B), soit 5,5 % de mobilité. En revanche, les fils de la classe (B) ont 5 chances sur 10 de devenir O, et également 5 chances sur 10 de rester dans la classe (B), soit 50 % de mobilité. La différence de mobilité provient essentiellement de ce que la mobilité est, d'une façon générale, d'autant plus forte qu'un groupe est de petite taille. La classe des B peut être vue comme très mobile, même si du point de vue de la fluidité, il faut relativiser cette mobilité. Au total, 10 % des fils connaissent un destin différent de celui de leur père. On appelle « rapport des chances », pour la classe O de rester O plutôt que de devenir B le rapport :

$$\frac{\text{probabilité pour un fils O de devenir O}}{\text{probabilité pour un fils O de devenir B}} = \frac{85/90}{5/90} = 17$$

De même pour les fils de la classe B, le rapport des chances de devenir O plutôt que de rester B s'écrit :

$$\frac{\text{probabilité pour un fils B de devenir O}}{\text{probabilité pour un fils B de devenir B}} = \frac{5/10}{5/10} = 1$$

On appelle « ratio des chances » (odds ratio en Anglais) le rapport des deux rapports des chances :

$$\frac{\text{probabilité pour un fils O de devenir O}}{\text{probabilité pour un fils B de devenir B}} = \frac{\left(\frac{85/90}{5/90}\right)}{\left(\frac{5/10}{5/10}\right)} = 17$$

$$\frac{\text{probabilité pour un fils B de devenir O}}{\text{probabilité pour un fils B de devenir B}} = \frac{\left(\frac{5/10}{5/10}\right)}{\left(\frac{5/10}{5/10}\right)} = 17$$

Il s'écrit plus simplement comme le rapport du produit de la diagonale principale par le produit des éléments adjacents<sup>2</sup>. Le résultat s'interprète comme suit: les chances des fils de O de devenir O plutôt que B sont 17 fois plus élevées que celles des fils de B de devenir O plutôt que B. Ce ratio des chances permet donc de mesurer les *chances relatives* des enfants des deux classes de parvenir à telle classe plutôt qu'à telle autre. Le ratio des chances formalise donc l'idée d'une inégalité des *chances relatives* (ou d'une exclusion réciproque) de destinées des fils des différentes classes à une autre classe. De la technologie du ratio des chances découle toute la conceptualisation de la fluidité, c'est-à-dire des chances relatives de mobilité vers telle ou telle catégorie. Allons un peu plus loin dans son étude.

Ce ratio possède la propriété d'être indépendant des marges (qui s'éliminent par simplification dans la formule précédente), et il retranscrit la *forme* (ou structure interne) du tableau d'origine : il vaut 1 à l'indépendance, et prend une valeur d'autant plus élevée que le tableau révèle un lien positif fort entre origine et destinée ; il peut être théoriquement inférieur à 1, dans une société abstraite où une règle de rotation des positions est appliquée. Le ratio des chances est donc un coefficient révélant la structure interne du tableau, quelles que soient ses marges. Nous pouvons nous en rendre compte en supposant que, dans un pays voisin de 110 fils, les pères sont caractérisés par des marges de 20 individus originaires de la classe B et 90 pour la classe O. Si on admet que les fils de B ont toujours une chance sur deux de devenir B à leur tour, on a alors la table :

|   |      |    | F  |      |
|---|------|----|----|------|
|   |      | 0  | В  | Tot. |
| P | 0    | 85 | 5  | 90   |
|   | В    | 10 | 10 | 20   |
|   | Tot. | 95 | 15 | 110  |

Le calcul du ratio des chances de cette table caractérisant la société voisine donne lui aussi 17 : les marges colonnes ont changé alors que le lien tel qu'il est mesuré par le ratio des chances est resté identique. Cette caractéristique d'invariance selon les marges n'est pas « banale », au sein de l'ensemble des indicateurs statistiques du lien existants : la comparaison des  $\chi^2$ ,  $\phi^2$ ,  $R^2$ ,  $T^2$ , etc. de ces deux tables auraient dit que quelque chose a changé dans ce lien, alors que du point de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans le cas général, le ratio des chances entre deux cellules (i,j) et (i',j'), pour une table ( $F_{ij}$ ) de dimensions quelconque indexée par i et j, vaut OR [(i,j); (i',j')] =  $F_{ij}F_{i'j'}$  / ( $F_{i'j}F_{ij'}$ ), c'est-à-dire le rapport du produit des éléments principaux par le produit des éléments adjacents.

vue des fils de O comme de B, les proportions relatives de différentes destinées sont restées identiques. Propriété remarquable.

Nous pouvons concevoir une autre façon de lire le ratio des chances, en intervertissant la destinée et l'origine : dans la première société, calculons le rapport de la proportion de fils devenus O ayant pour origine un O par celle de fils devenus O ayant pour origine B, puis le rapport de la proportion de fils devenus B ayant pour origine un O par celle de fils devenus B ayant pour origine B. Le ratio des chances issu du rapport de ces deux rapports donne alors :

$$\frac{\text{proportion de fils devenus O provenant de O}}{\frac{\text{proportion de fils devenus O provenant de B}}{\text{proportion de fils devenus B provenant de O}} = \frac{\left(\frac{85/90}{5/90}\right)}{\left(\frac{5/10}{5/10}\right)} = 17$$

Le ratio des chances est un indicateur dont l'interprétation en termes de proportions d'origine est aussi envisageable. Si nous supposons une troisième société de 120 individus où (1) les enfants sont devenus pour 90 d'entre eux des O et 30 des B, et où (2) au sein des destinées B, les proportion d'origine O et B sont identiques à celles de la première table, nous obtenons une nouvelle table dont de ratio des chances est identique :

En définitive, le ratio des chances est invariable en multipliant les effectifs d'une ligne ou d'une colonne par un scalaire quelconque, transformation qui conduit en effet à une invariance des chances relatives de destinée (ou des proportions relatives des origines), relative étant conçu au sens de comparaison des catégories entre elles.

Recherchons à présent ce que donnerait le tableau de même *structure interne* — c'est-à-dire de même ratio des chances — quelques générations plus tard, où, par hypothèse, les O et les B se trouveraient en proportions identiques :

|   |      | ]   | F   |      |  |  |  |
|---|------|-----|-----|------|--|--|--|
|   |      | 0   | В   | Tot. |  |  |  |
| P | 0    | 161 | 39  | 200  |  |  |  |
|   | В    | 39  | 161 | 200  |  |  |  |
|   | Tot. | 200 | 200 | 400  |  |  |  |

Sur ce tableau, les marges diffèrent de celles du tout premier tableau, mais le ratio des chances reste de 17. Contrairement à ce que l'on observait dans la première génération, les fils de la classe B n'ont plus une chance sur deux de devenir B,

mais 80,5 %: la mobilité des enfants de B est nettement moins importante. En revanche, la mobilité des ouvriers a un peu crû, puisque la proportion de fils O devenant B passe de 5,5 à 19,5 %. Pourtant, la fluidité, c'est-à-dire les chances relatives par exemple, des fils de O de devenir B plutôt que O, rapportées à celles des fils de B de devenir B plutôt que O, n'a pas varié.

Les ratios des chances s'appliquent aussi au cas d'une table quelconque, carrée ou rectangulaire, croisant des variables qualitatives à modalités multiples, ordinales ou non, en la décomposant en autant de sous-tables que possible, de type dichotomique. La batterie de ratios des chances obtenue décrit parfaitement la structure interne de ce tableau (en réalité, en raison de la redondance de l'information, il suffit de se donner une batterie comptant autant de ratios des chances élémentaires, non redondants, que la table comporte de degrés de liberté).

La fluidité sociale s'intéresse au degré auquel, dans la concurrence pour parvenir à telle ou telle position, les enfants issus de telle ou telle origine ont plus de chances de parvenir à telle ou telle destinée. Comme le point de vue adopté par la fluidité est relatif et concurrentiel, et non pas dans l'absolu des proportions de mobiles et d'immobiles — point de vue qui est sensible aux marges des tables —, fluidité et mobilité ne sont pas nécessairement liées l'une à l'autre. En l'espèce, il peut exister des sociétés plus mobiles alors que la fluidité est identique, et il suffit pour cela que les marges des tables se modifient dans le temps.

La difficulté de l'analyse de la mobilité est la suivante : les sociétés changent, et la proportion d'individus dans chacune des classes sociales aussi. Comparons maintenant une société dont la table de mobilité est mesurée pour deux générations l'une après l'autre, et dont la fluidité est identique, et caractérisée par un ratio des chances de 17 : pour la première table, les marges des pères et des fils sont identiques, avec 10 pères et fils B; pour la seconde, les fils devenant B passent à 20.

|   |      | 1  |    |      |
|---|------|----|----|------|
|   |      | 0  | В  | Tot. |
| P | 0    | 85 | 5  | 90   |
|   | В    | 5  | 5  | 10   |
|   | Tot. | 90 | 10 | 100  |

|   | F .      |        |                 |      |  |  |  |  |  |
|---|----------|--------|-----------------|------|--|--|--|--|--|
|   |          | 0      | В               | Tot. |  |  |  |  |  |
| P | <u> </u> | 77,354 | 12,646<br>7,354 | 90   |  |  |  |  |  |
|   | В        | 2,646  | 7,354           | 10   |  |  |  |  |  |
|   | Tot.     | 80     | 20              | 100  |  |  |  |  |  |

Que dire de ces deux tables ? Du point de vue de la fluidité, il n'existe aucun changement : en première période, 5/85 et 5/5 sont les rapports des chances

respectivement des O et des B, de devenir B plutôt que O; en deuxième période, ces rapports passent à 12,646/77,354 et 7,354/2,646; les rapports de rapport restent 17. Du point de vue de la mobilité, les chances des fils de O de devenir B, tout comme les chances des fils de B de devenir B, ont crû parallèlement. Par ailleurs, l'immobilité des fils de B s'accroît et la mobilité des fils de O croît, et au lieu d'avoir 10 % de mobiles sur l'ensemble de la première table, nous en avons 15,3 % sur la seconde. Il en résulte que l'invariance de la fluidité ne signifie pas l'invariance de la mobilité globale, du simple fait que la modification des marges de la table a un impact *en soi* sur cette mobilité globale.

Cette question de l'impact de la variation des marges sur la mobilité peut donc revêtir ici un intérêt déterminant : il est en effet généralement constaté que la fluidité, dans les pays occidentaux, est à peu près identique et stable dans le temps (voir *infra*) mais en revanche, comme nous l'avons vu, les marges, c'est-à-dire les proportions pour les fils comme pour les pères des différentes strates sociales définies par la profession, sont variables, et de façon non-linéaire, c'est-à-dire qu'elles connaissent des à-coups importants, liés notamment à la « grande transition cohortale ». Quelles sont alors les résultantes de cette transition sur la mobilité sociale par génération ?

## L'hypothèse FJH: l'invariance de la fluidité

Une hypothèse centrale de la sociologie contemporaine de la mobilité sociale consiste en l'examen de l'hypothèse formulée par Featherman, Jones et Hauser (1975), notée depuis, par tradition, « hypothèse « FJH », d'invariance de la fluidité sociale, à savoir celle selon laquelle la plupart des pays occidentaux sont caractérisés par une fluidité identique, en tous cas extrêmement proche. La démonstration de ce constat d'invariance est le résultat fondamental de l'ouvrage d'Erikson et Goldthorpe (1992), Constant flux, qui met en évidence, à l'issue des travaux de leur CASMIN project³, la stabilité diachronique et internationale de cette fluidité. En l'espèce, plutôt que l'hypothèse parfaite de FJH (identité de la fluidité), les auteurs montrent la très grande proximité de cette fluidité selon les pays et la possibilité de décomposer les tables de mobilité en sept classes selon un modèle dit « noyau », parcimonieux, qui ne compte que 8 paramètres définissant la structure interne de ces tables, c'est-à-dire la fluidité.

Un tel constat nécessite une formulation plus prudente que celle d'invariance, du fait de notre principe d'historicité (I-1), ou alors de préciser plus avant notre principe d'historicité : les régularités sociales sont stables pour un certain temps, non susceptible d'être spécifié *a priori*, et certaines représentent des régularités de temps long et d'autres de moyen terme. La fixité du coefficient α de la courbe de répartition des richesses de Pareto ou le fait que le suicide masculin s'élève avec l'âge furent des régularités séculaires qui n'ont perdu que récemment leur régularité. L'hypothèse FJH reformulée par Erikson et Goldthorpe semble être une régularité pour l'ensemble des données collectées par le *CASMIN project* sur l'ensemble des cohortes nées entre 1900 et 1950 et pour l'ensemble des pays répertoriés.

Evidemment, le constat des deux auteurs a fait l'objet de larges controverses, et la tentative de falsification de l'hypothèse FJH est devenue un enjeu scientifique important, du fait même que la formulation d'une hypothèse forte a généralement pour conséquence de susciter une opposition sinon aussi forte, en tout état de cause importante. La plupart des détracteurs se sont employés à remettre en cause les résultats à l'aide de modèles hiérarchiques d'association inspirés, ou dérivés, ou encore «hybridés», du modèle II de Goodman (1979), tels que ceux par exemple de Sobel, Hout et Duncan (1985), Hout (1988), Ganzeboom, Luijkx et Treiman (1989), Hout et Hauser (1992), Wong (1990, 1992), Xie (1992), Sørensen (1992), dont on a vu que la difficulté consiste peu ou prou en la notion de hiérarchie qui peut ne pas être statistiquement stable (chapitre I-5). Ces travaux tendaient à démontrer l'existence de différences significatives de la fluidité sociale selon les pays, mais comme d'une part sur de gros échantillons, significativité des différences et importance ou pertinence des différences sont deux notions fort distinctes<sup>4</sup>, et comme, d'autre part, les méthodes mobilisées contiennent une forte part d'incertitude sur la robustesse de leur résultats, il peut paraître imprudent de retenir l'idée d'une grande variabilité de la fluidité.

Le test empirique le plus traditionnel de l'invariance de la fluidité transite par la modélisation log-linéaire (pour une exemple : Forsé, 1997c). La technologie de cette modélisation est fondée sur la décomposition-comparaison de tables de

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comparative Analysis of Social Mobility in Industrial Nations.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sur un échantillon de 100 000 individus, une différence de proportion de l'ordre de 0,3 est significative; ce 0,3 peut ne pas être pour autant très pertinente.

mobilité sociale, de façon à conserver les ratios des chances, c'est-à-dire la *structure interne* de ces tables. Le modèle le plus simple pour repérer si deux (ou plusieurs) tables différentes ont une structure interne significativement semblable consiste en le modèle log-linéaire à trois variables sans interaction d'ordre trois. Soient par exemple deux tables de mobilité sociale croisant l'origine et la destinée sociale d'individus socialement classés selon un schéma de catégories à n positions distinctes (deux tables carrées de taille n) ; si l'origine est indexée par i et la destinée par j, et si k est l'indice des tables (k=1 ou 2), la décomposition proposée par le modèle log-linéaire à trois variables sans interaction d'ordre trois est :

$$ln(F_{ijk}) = \kappa + \lambda_i + \mu_j + \nu_k + o_{ik} + \pi_{jk} + \rho_{ij}$$

les paramètres  $\kappa$ ,  $\lambda$ ,  $\mu$ ,  $\nu$ , o,  $\pi$ , sont respectivement la constante, les paramètres des marges lignes (origine), colonne (destinée), de profondeur (table), de modification de la marge ligne (évolution des parts relatives des différentes origines entre les deux tables), de modification de la marge colonne (évolution des parts relatives des différentes destinées entre les deux tables). Le dernier paramètre est en définitive le plus intéressant, puisqu'il représente la structure interne des tables, comme nous allons le constater. En posant des contraintes judicieuses, comme par exemple (1) que la somme des coefficients vaut zéro<sup>6</sup>, sauf pour κ, (contraste de type « déviation »), ou comme (2) que les dernières modalités de tout jeu de paramètres sont égales à zéro (contraste dit « à la référence », ou « simple »), le modèle est identifiable. Admettons maintenant que le modèle s'ajuste aux données de façon satisfaisante — le critère le plus employé est l'obtention d'une différence non significative entre la table empirique et celle estimée par le modèle, par exemple en termes de vraisemblance (L<sup>2</sup>). En ce cas, nous pouvons constater que pour la table indexée par k (= 1 ou 2, pour comparer deux époques ou deux pays, par exemple), le ratio des chances associé aux cellules (i,j) et (i',j') vaut :

-

 $<sup>^5</sup>$  Il suffit d'ajouter à ce modèle le terme de l'interaction d'ordre trois,  $\sigma_{ijk}$ , pour obtenir le modèle dit « saturé » ; ce terme représente en effet les variations entre les deux dates de la *structure interne* de la table.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ces contraintes correspondent à un contraste de coefficients de type dit « déviation », où la dernière modalité de chaque jeu de paramètre — dite improprement « de référence » — se verra attribuer un paramètre égal à « moins la somme des autres coefficients ».

$$\begin{split} \text{OR}\left[\left(i,j\right),\,\left(i,j\right)\right] &= \frac{\text{exp}(\kappa + \lambda_{i} + \mu_{j} + \nu_{k} + o_{ik} + \pi_{jk} + \rho_{ij}) \text{exp}(\kappa + \lambda_{i'} + \mu_{j'} + \nu_{k} + o_{i'k} + \pi_{j'k} + \rho_{i'j})}{\text{exp}(\kappa + \lambda_{i'} + \mu_{j} + \nu_{k} + o_{i'k} + \pi_{jk} + \rho_{i'j}) \text{exp}(\kappa + \lambda_{i} + \mu_{j'} + \nu_{k} + o_{i'k} + \pi_{j'k} + \rho_{ij'})} \\ \text{Ce qui se simplifie en :} \end{split}$$

OR 
$$[(i,j);(i',j')] = \exp(\rho_{ij} + \rho_{i'j'} + \rho_{i'j} + \rho_{ij'}),$$

formule qui ne dépend pas de l'indice k de la table. Autrement dit, si, effectivement, le modèle log-linéaire à trois variables sans interaction d'ordre trois s'ajuste bien, les ratios des chances des tables 1 et 2 sont identiques (ou très semblables), et les tables sont caractérisées par une structure interne identique. La réciproque est vraie : si pour un couple de cellules (i,j) et (i',j') les ratios des chances sont (significativement) différents d'une table à l'autre, le modèle ne s'ajustera pas de façon satisfaisante. Le fait se généralise à des modèles à trois variables sans interaction d'ordre trois comptant plusieurs tables (k > 2). La difficulté de ce modèle est qu'il est peu « parcimonieux », c'est-à-dire qu'il est coûteux en nombre de paramètres estimés, et ce test est donc peu « puissant » pour révoquer l'absence de différences entre la structure interne d'une ou de plusieurs tables. Ainsi, d'autres modèles, comme le modèle UNIDIFF (voir par exemple Goldthorpe, 1995, p. 66), ou les modèles d'association mentionnés ci-dessus, peuvent être mis en œuvre. Il semble que ces modèles parcimonieux mettent parfois en évidence des différences significatives dans les structures internes des tables de mobilité, mais en réalité, ces différences significatives ne sont pas pour autant pertinentes, c'est ce que nous allons voir sur l'exemple français.

### L'invariance de la fluidité dans le temps, en France

Notre compilation d'enquêtes FQP et Emploi, de 1970 à 1995, contient notamment pour indicateur la profession du père ou du tuteur à l'époque où l'individu a quitté le système éducatif<sup>7</sup>. De façon traditionnelle, nous analyserons les tables de mobilité du père au fils, parmi les individus âgés de 40 à 59 ans.

Malheureusement, l'enquête FQP-1964 déposée au LASMAS-IDL est un extrait dont la variable « profession du père » est absente. Notons qu'à partir de 1982 les enquêtes Emploi posent systématiquement la question de l'origine sociale des individus : ainsi, l'intérêt de la mobilisation des enquêtes FQP devient maintenant inutile pour l'analyse de la mobilité intergénérationnelle, sauf lorsque des analyses nécessitent des variables introuvables dans l'enquête Emploi. Moins fréquentes, les enquêtes FQP contiennent aussi moins d'individus, ce qui nuit gravement aux analyses.

Pour mesurer un changement de la fluidité entre 1970 et 1995, il suffit de poser le modèle log-linéaire sans interaction d'ordre 38. Le modèle s'ajuste assez mal aux données : le rapport de la vraisemblance vaut 205,6 pour 100 degrés de liberté, correspondant à une probabilité d'ajustement correct de 3.10<sup>-9</sup>. Ce résultat devrait convaincre tout méthodologue de ce que la fluidité a effectivement changé entre 1970 et 1995.

Pour autant, il faut voir que les tables issues des enquêtes Emploi sont bien plus importantes que la taille des enquêtes issues de FQP9. Que se fût-il passé si la taille de chaque échantillon avait été de l'ordre de 8 000 individus? Cette hypothèse — qui correspond donc à la mobilisation d'enquêtes dont les échantillons seraient de l'ordre de grandeur de ceux de classiques FQP — peut être testée en repondérant la base de donnée de façon à créer artificiellement des échantillons de cette taille. L'ajustement eût été nettement meilleur, dans la mesure où le rapport de la vraisemblance aurait été de 128,3 pour toujours 100 degrés de liberté, soit une probabilité de 0,029 — de l'ordre de 3 %, soit un ajustement statistiquement très correct. L'exploitation de notre base de donné montre donc que (1) la fluidité a changé entre 1970 et 1995, et que (2) que ce changement n'aurait pas été repérable si nous avions disposé de plus petits échantillons, de la taille de ceux fournis par les enquêtes FQP. La réponse, en toute logique, à la question de la modification de la fluidité correspond donc moins à une question de significativité des changements qu'à celle de leur importance et de leur pertinence.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Nous considérons ainsi les tables de mobilité de 1970 à 1995, selon le codage en GSP proposé dans le chapitre III-2.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> En effet, les effectifs des hommes de 40 à 59 ans renseignant la profession de leur père dans les enquêtes de 1970, 1977, 1983, 1989, 1995 sont respectivement : 8012, 8389, 12508, 18605, 21561 (en 1983, la profession du père n'est codée que pour les 2/3 de la base de données).

T VI-2 1: Table des coefficients d'ordre 3 significativement différents de zéro (estimation, et intervalle de confiance 95 %)

|   | 1             | 2 | 3           | 4            | 5             | 6 |
|---|---------------|---|-------------|--------------|---------------|---|
| 1 | -0,8709       |   | A           | -0,4482      |               | r |
|   | (-0,42;-1,32) |   |             | (-0,19;-0,7) |               |   |
| 2 | -1,1932       |   | 0,3292      |              |               | r |
|   | (-0,36;-2,03) |   | (0,09;0,56) |              |               |   |
| 3 |               |   | 0,5105      |              |               | r |
|   |               |   | (0,12;0,9)  |              |               |   |
| 4 | 1             |   | 0,432       |              |               | r |
|   |               |   | (0,07;0,79) |              |               |   |
| 5 | 1             |   |             |              | -0,2879       | r |
|   |               |   |             |              | (-0,01;-0,56) |   |
| 6 | r             | r | r           | r            | r             | r |
|   | İ             |   |             |              |               |   |

Note : les coefficients représentés sont obtenus selon le contraste « à la référence » (notée r) ; ils correspondent ainsi aux effets correspondants à l'année 70, et signalent les éléments de la table ayant contribué au changement de sa structure interne. Ainsi, l'« influidité » (équivalent du point de vue de la fluidité du mot « immobilité », on pourrait aussi parler de viscosité) des agriculteurs était moindre en 1970 qu'en 1995.

Pour obtenir une telle réponse, il s'agit de réaliser un travail un peu plus lourd, consistant à reconstituer les tables à l'aide des paramètres obtenus par le modèle, pour comparer par exemple la table empirique de 1995 à la table reconstruite de 1995 avec l'état de la fluidité constaté en 1970<sup>10</sup>, pour les coefficients caractérisant l'interaction d'ordre trois<sup>11</sup>, c'est-à-dire ceux caractérisant les

<sup>10</sup> En effet, le modèle sans interactions d'ordre trois des deux tables que sont 1970 et 1995 est caractérisé par un ratio de la log-vraisemblance de 84,3 pour 25 degrés de liberté, soit une probabilité de 2.10<sup>-8</sup> alors que celui des trois tables 1977-1983-1989 est de 70 pour 50 degrés de liberté, soit une probabilité de 0,03 — ce qui valide ce codage double du GSP, d'une part à partir de la CSP, et de l'autre à partir de la PCS. Les tables du milieu de la période se ressemblent donc le plus, et la différence la plus forte est entre la table 1970 et 1995, dont il s'agit de comprendre les différences 2 à 2. D'autre part, il serait possible de réaliser un test de cette hypothèse en mettant en œuvre l'algorithme «RAS» (Thélot, 1983, Forsé et Chauvel, 1995), mais nous le ferons en reconstituant les cellules de la table.

<sup>11</sup> Quelques précisions s'imposent : le modèle que nous analysons est obtenu sans pondération de la base de données. La pondération proposée par les fichiers de l'INSEE sont des coefficients d'extrapolation destinés à faire des FQP et des enquêtes Emploi des modèles de la population totale : pondérer par ce coefficient d'extrapolation serait une erreur méthodologique consistant à simuler les résultats d'un recensement, alors que nous n'avons ici que des enquêtes « relativement » légères — tout particulièrement FQP. Comment pallier cette difficulté ? Il n'existe en définitive que deux solutions : ne pas pondérer le fichier, ou le pondérer par le coefficient d'extrapolation normé à 1 pour chaque année d'enquête, de façon à ce que l'échantillon pondéré ait la taille de l'échantillon non-pondéré, mais avec des marges correspondant à un échantillon nonstratifié. La difficulté est en effet surtout celle des FQP, échantillons aléatoires stratifiés, où les cadres sont surreprésentés d'un facteur 4 par rapport aux agriculteurs, 2 par rapport aux ouvriers — les enquêtes Emploi, quant à elles, ne sont pas stratifiées. Nous présenterons les réponses de l'échantillon non-pondéré, mais nous avons validé les résultats avec l'échantillon pondéré par le (...)

évolutions de la structure interne, c'est-à-dire la fluidité, pour lesquels une différence à zéro significative est repérée. Sur les 25 coefficients non-redondants de l'interaction d'ordre 3, 7 sont repérés comme étant significativement différents de zéro.

Si nous comparons la table empirique de 1995 à la table théorique ayant les marges de la table de 1995 et la structure interne de 1970 (c'est-à-dire la structure interne de 1995, à laquelle s'ajoutent les coefficients exprimés de l'interaction de 1970, significativement différents de zéro), nous pouvons constater les conséquences, en termes de mobilité, des évolutions des structures internes des tables de mobilité.

T VI-2 2 : Table empirique (A) des destinées de 1995 (% ligne)

|   | 1 -  | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 1 | 23,0 | 9,5  | 6,8  | 10,9 | 7,4  | 42,5 |
| 2 | 1,1  | 26,4 | 21,3 | 16,7 | 7,0  | 27,6 |
| 3 | 0,9  | 10,6 | 56,3 | 16,6 | 6,5  | 9,1  |
| 4 | 0,3  | 8,9  | 36,8 | 29,1 | 8,4  | 16,5 |
| 5 | 0,4  | 8,0  | 20,8 | 21,3 | 15,7 | 33,8 |
| 6 | 0,5  | 8,9  | 9,7  | 14,4 | 10,5 | 56,0 |

T VI-2 3 : Table théorique (B) — structure externe de 1995, structure interne 1970 (% ligne)

|   | 1    | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 1 | 21,3 | 10,4 | 6,3  | 8,0  | 8,5  | 45,5 |
| 2 | 0,6  | 25,5 | 23,8 | 17,0 | 7,1  | 26,0 |
| 3 | 1,5  | 8,6  | 63,1 | 14,1 | 5,5  | 7,2  |
| 4 | 0,6  | 7,9  | 42,0 | 27,3 | 7,8  | 14,4 |
| 5 | 1,0  | 8,5  | 18,4 | 23,9 | 13,1 | 35,1 |
| 6 | 1,1  | 9,0  | 8,2  | 15,3 | 11,1 | 55,3 |

Note : table obtenue en utilisant les sept coefficients de l'interaction d'ordre 3 significativement différents de zéro (cases correspondantes encadrées).

coefficient d'extrapolation normé. Par ailleurs, les contrastes utilisés ici sont de type « simple » ou « à la référence », calculés au regard de la dernière modalité.

T VI-2 4 : Différence entre les deux tables

|   | 1    | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 1 | 1,7  | -1,0 | 0,6  | 2,8  | -1,1 | -3,1 |
| 2 | 0,4  | 0,8  | -2,5 | -0,3 | -0,1 | 1,6  |
| 3 | -0,6 | 2,0  | -6,8 | 2,5  | 1,0  | 1,9  |
| 4 | -0,3 | 1,0  | -5,2 | 1,8  | 0,6  | 2,2  |
| 5 | -0,5 | -0,5 | 2,4  | -2,6 | 2,6  | -1,3 |
| 6 | -0,6 | -0,1 | 1,5  | -0,9 | -0,6 | 0,7  |

Note: Différence entre les pourcentages ligne des deux tables(A) et table (B).

Les résultats de cette comparaison sont donc les suivants :

- les fils d'agriculteurs deviennent plus souvent agriculteurs ou professions intermédiaires<sup>12</sup>;
- les indépendants tendent à devenir plus souvent agriculteurs et cadres ;
- les cadres et professions intermédiaires deviennent moins souvent cadres (changements en apparence les plus importants);
- les employés sont plus souvent immobiles.

La difficulté à interpréter cette table provient de ce que nous avons utilisé ici l'estimation des paramètres ; or, celle-ci, dans la mesure où elle est sujette à une certaine incertitude, peut très bien correspondre à un effet supposé important, alors que la borne inférieure de l'intervalle de confiance<sup>13</sup> peut correspondre à des changements nettement plus faibles, comme nous pouvons le constater pour la table des différences entre données empiriques et données théoriques obtenues en faisant usage de cette borne inférieure.

T VI-2 5: Différence entre les deux tables, avec borne basse de l'intervalle ce confiance

|   | 1    | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 1 | 0,8  | -0,4 | 0,0  | 1,3  | -0,3 | -1,4 |
| 2 | 0,0  | 0,3  | -0,8 | -0,2 | 0,1  | 0,6  |
| 3 | -0,3 | 0,5  | -1,6 | 0,5  | 0,3  | 0,5  |
| 4 | -0,1 | 0,2  | -0,5 | -0,1 | 0,2  | 0,4  |
| 5 | -0,2 | 0,0  | 0,7  | -0,6 | 0,1  | 0,1  |
| 6 | -0,2 | 0,0  | 0,3  | -0,4 | 0,0  | 0,3  |

Note : Différence entre les pourcentages ligne des deux tables(A) et table (B'), table théorique obtenue avec la moindre valeur de l'intervalle de confiance de 95 % du paramètre d'interaction d'ordre 3.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Ce qui justifie le choix du modèle « noyau » de Erikson et Goldthorpe (voir supra) où les agriculteurs sont « populaires » lorsqu'ils sont de la génération des pères, « moyens » s'ils sont de celle des fils.

<sup>13</sup> Entendu : la plus faible en valeur absolue.

La baisse sensible de l'ensemble des différences entre les deux tables permet de bien percevoir que :

- soit les changements significatifs peuvent correspondre à des évolutions peu importantes des tables de mobilité;
- soit la difficulté même de l'analyse de la fluidité consiste en ce qu'elle exige des échantillons énormes — au dessus de la taille des FQP — et nous ne pourrons à l'avenir comprendre des évolutions de la fluidité qu'au travers de compilations d'échantillons de 20 000 individus par an, ce qu'autorise depuis 1982 l'introduction de la question de la profession du père dans les enquêtes Emploi.

Il est tout-à-fait envisageable de retenir l'hypothèse de l'invariance de la fluidité sociale, ou en tous cas de sa stabilité de long terme, d'autant que ces évolutions de 1970 à 1995 auraient dû être déterminantes dans la mesure où les cohortes concernées par ces deux fenêtres d'observation sont radicalement distinctes<sup>14</sup>: en effet, en 1970, la table de mobilité construite — de façon traditionnelle — sur les 40 à 59 ans concerne les cohortes nées de 1911 à 1930; celle de 1995 concerne celles venues au monde de 1936 à 1955. Nous avons d'un côté les cohortes de l'avant transition cohortale, et de l'autre celles qui ont connu la démocratisation de l'université et le décollage — un peu plus tardif — du niveau de scolarité médian (voir chapitre II-3). Si vraiment il avait dû y avoir un changement dans les régimes de fluidité, c'est entre cet « avant » et cet « après ». Il apparaît bien au final l'absence d'impact, du point de vue de la fluidité, de l'élévation de la scolarité pour tous, qui visiblement n'a à peu près rien changé à l'inégalité des chances à la naissance de parvenir à telle et telle position sociale, c'est-à-dire aux avantages et handicaps comparatifs de parvenir à une position sociale donnée à partir d'une origine sociale donnée. Dans les termes de Goux et Maurin (1997, p.35), nous concevons que «l'effort accru de l'Etat et des familles pour la formation n'a eu pour contrepartie aucune véritable redistribution des classements, aucun véritable impact sur les inégalités entre les enfants issus de milieux sociaux différents ». Le seul changement, en l'espèce, et c'est ce que nous verrons au chapitre suivant,

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Il revient à Thélot (1983) d'avoir le mieux souligné cette logique : dans la mesure où les tables de mobilité classiquement construites en France concerne les hommes de 40 à 59 ans, on ne mesure pas la mobilité de toute la société, mais la mobilité d'une génération (au sens de cohorte), et l'on ne compare donc pas des tables de mobilité à des époques différentes, mais les tables de mobilité de cohortes différentes.

consiste essentiellement en une modification des chances absolues, donc en ne comparant pas les chances relatives des enfants des différentes strates, de parvenir à une position ou une autre.

# L'invariance de la fluidité par cohorte en France

Regardons maintenant un peu plus finement les évolutions de cette fluidité selon l'âge et la cohorte. Pour ce faire, nous considérons les hommes de 30 à 59 ans, selon des tranches d'âge de 5 ans et des cohortes de 5 ans. La question est en effet ici de concevoir dans quelle mesure la fluidité est à peu près invariable d'une cohorte à l'autre, et d'un âge à l'autre, c'est-à-dire au cours du cycle de vie. Si la réponse est celle de l'invariance, ou de la quasi-invariance de cette fluidité, nous résoudrons par là même la question posée précédemment, dans la mesure où, une fois donnés la cohorte d'un individu et son âge, il en découle la donnée de l'année d'observation.

T VI-2 6: Elimination hiérarchique des interactions du modèle loglinéaire à partir du modèle saturé

| modèle | interactions                        | $L^2$    | df   | р      | bic      |  |
|--------|-------------------------------------|----------|------|--------|----------|--|
| 1      | (C*A*O*D)                           | 0        | 0    | 1,0000 | 0,0      |  |
| 2      | (C*A*O) (C*A*D) (C*O*D) (A*O*D)     | 684,091  | 1375 | 1,0000 | -15324,1 |  |
| 3      | (C*A*D) (C*O*D) (A*O*D)             | 966,098  | 1650 | 1,0000 | -18243,8 |  |
| 4      | (C*O*D) (A*O*D) (C*A)               | 1485,503 | 1925 | 1,0000 | -20926,0 |  |
| 5      | (A*O*D) (C*A) (C*O) (C*D)           | 1981,949 | 2200 | 0,0000 | -23631,2 |  |
| 6      | (C*A) (C*O) (C*D) (A*O) (A*D) (O*D) | 2181,688 | 2325 | 0,0000 | -24886,7 |  |
| 7      | (C*A) (C*D) (A*O) (A*D) (O*D)       | 3051,806 | 2380 | 0,0000 | -24657,0 |  |
| 8      | (C*A) (A*O) (A*D) (O*D)             | 4109,878 | 2435 | 0,0000 | -24239,2 |  |
| 9      | (C*A) (A*O) (O*D)                   | 5226,373 | 2460 | 0,0000 | -23413,8 |  |
| 10     | (C*A) (O*D)                         | 7063,936 | 2485 | 0,0000 | -21867,3 |  |

Note: modèles de 1 à 10 depuis le modèle saturé au modèle plus parcimonieux, obtenu par l'élimination des interactions les moins importantes. Les interactions présentent la structure du modèle log-linéaire considéré; chaque interaction multiple, comme l'interaction triple (C\*A\*D), contient les différentes sous interactions (C\*A), (C\*D), (A\*D). L<sup>2</sup> est le rapport de la vraisemblance, df le nombre de degrés de liberté de la table, p le test de significativité, bic l'indicateur de pertinence de Raftery (1986).

Une des façons de concevoir ce problème de la pertinence du changement par âge ou par cohorte de la fluidité consiste à comprendre dans quelle mesure les interactions de l'âge, de la cohorte, de l'origine et de la destinée apportent une information pertinente. Une réponse à ce problème consiste à suivre la façon dont, à partir du modèle dit saturé, contenant l'entièreté des interactions entre les quatre variables, le modèle, à mesure que nous «brisons » les interactions, devient significativement différent des données empiriques. Il s'agit en fait de suivre comment une modélisation log-linéaire hiérarchique réduit peu à peu les

interactions par élimination entre les quatre variables, et de savoir où se trouve la modélisation la plus pertinente.

#### Commentons ces résultats :

- 1. Le modèle 1 est le modèle saturé (C\*A\*O\*D) qui affirme la spécificité de la structure interne de la table de mobilité pour les différents âges et les différentes cohortes, c'est-à-dire que les cohortes sont distinctes l'une de l'autre, que les âges sont distincts, et que les cycles de vie des différentes cohortes sont distincts.
- 2. Le modèle 2 sera préféré au modèle 1 plus parcimonieux, il reconstruit la table totale sans différence significative et induit une décroissance de l'indicateur de « non-préférabilité » de Raftery (1986), appelé *bic*<sup>15</sup>. Il pose que l'interaction d'ordre 4 est inutile, c'est-à-dire qu'il y a invariance de la fluidité par âge et cohorte.
- 3. Le modèle 3 sera préféré au modèle 2 pour les mêmes raisons : celui-ci rejette l'interaction (C\*A\*O) et stipule que, pour une cohorte donnée, l'origine sociale ne change pas au long du cycle de vie.
- 4. Le modèle 4 est préféré au modèle 3 selon l'ensemble des critères : il dit que l'interaction C\*A\*D est inutile, c'est-à-dire que la forme des carrières (A\*D) ne s'est pas modifiée d'une cohorte à l'autre, une fois tenu compte des autres effets encore retenus à ce stade variation de la fluidité selon la cohorte (C\*O\*D), selon l'âge (A\*O\*D), et interaction entre âge et cohorte (A\*D), liée au fait que les échantillons annuels changent (différence des tailles de FQP et Emploi), impliquant que la taille des cohortes est vue comme variant dans le temps.
- 5. Du point de vue de la significativité, le modèle 4 sera préféré au modèle 5, dans la mesure où le modèle 5 est significativement différent des données empiriques, mais comme nous l'avons vu, ce critère est excessivement sensible à la taille des échantillons si nous n'avions retenu que les deux

1

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Le *bic* de Raftery (1986) fut créé à la suite de la remise en cause du simple critère de significativité du ratio de la vraisemblance : la question que pose Raftery est celle du degré auquel un modèle peut être préféré à un autre, par la comparaison du rapport B de la probabilité que l'un ou l'autre modèle soit le vrai, au vu des données recueillies. Avec  $bic = -2 \log B = L^2$  -(df)  $\log N$ , où N est l'effectif total de l'échantillon consulté. Entre deux modèles, nous devons préférer celui dont le bic est le moindre

tiers de cet échantillon, le modèle 5 n'eût pas été significativement différent des données empiriques. Le critère du *bic* conduit à préférer pourtant ce modèle 5, qui affirme l'invariance de la fluidité par cohorte. C'est donc retrouver ici notre conclusion précédente : l'élévation scolaire massive connue par les cohortes 1940-1955 n'a eu aucun effet sur la fluidité sociale. Les cadres comme les ouvriers ont ainsi tiré des bénéfices de cette élévation, mais de façon proprement parallèle. L'interaction (C\*O\*D) est alors brisée en (C\*O), changement des origines sociales de cohorte en cohorte, les fils d'agriculteurs se raréfiant, par exemple, et (C\*D), les destinées ayant varié d'une cohorte à l'autre, comme on l'a vu. Evidemment, l'interaction (O\*D), qui modélise la structure interne de la fluidité, est contenue dans l'interaction (A\*O\*D), stipulant le changement de la fluidité au long du cycle de vie.

6. Le modèle 6 affirme l'invariance de la fluidité au long du cycle de vie, c'est-àdire que si au long des carrières, il est possible d'envisager des promotions sociales (mobilité intragénérationnelle), elles arrivent proportionnellement autant aux enfants d'ouvriers qu'à ceux de cadres, sans que, en définitive, il y ait une « redistribution des cartes » au long de la carrière. Une fois encore, le bic permet une lecture différente de celle que propose la simple significativité : selon le bic, au modèle 5, il convient de préférer le 6. C'est retrouver ici, strictement, les développements du chapitre 6 de Erikson et Goldthorpe (1992, pp. 278-307), où est mis en évidence le fait que, d'une part, la fluidité entre l'origine sociale et la première expérience professionnelle, et, d'autre part, la fluidité entre l'origine et le point atteint dans la carrière, il n'existe pas de différence notable. Notre analyse est ici un peu différente puisque la première classe d'âge est celle des 30 à 34 ans, pour qui la première expérience date déjà de cinq à dix ans. Mais nous constatons ici que de 30 à 59 ans, la carrière, et donc la capacité à démontrer ses capacités personnelles, audelà de l'origine sociale, ne change en rien le processus de la fluidité. Le modèle 6 affirme donc que la table empirique pourrait être la résultante des interactions (C\*O), modification des origines selon la cohorte, (C\*D) modification de la destinée selon la cohorte, (A\*D) modification de la destinée selon l'âge ou effet de carrière, (O\*D) composante, invariable, donc, de fluidité entre origine et point atteint dans la carrière, (A\*O) modification de

l'origine selon l'âge<sup>16</sup>, (C\*A) qui représenta la variation de la taille des échantillons. De ceci résulte que, pour mesurer la fluidité d'une cohorte, il n'est nul besoin d'attendre que celle-ci ait atteint l'âge de 40 ans, puisque les grandes lignes de cette fluidité sont connues dès l'âge de trente ans.

7. Le modèle 7, qui se déduit du 6 en retirant l'interaction (O\*C) (ce qui reviendrait à l'invariance de l'origine sociale d'une cohorte à l'autre) est intenable du point de vue du *bic*, dont la valeur augmente régulièrement à partir de ce modèle. Nous nous arrêtons donc ici.

Nous retiendrons donc le modèle 6, composé de l'ensemble des interactions d'ordre 2, comme correcte modélisation des données observées. Son interprétation en termes sociologiques est particulièrement désagréable pour les changements de la stratification sociale de ce siècle. En effet, la fluidité entre l'origine et le début de la carrière implique la fluidité entre l'origine et la fin de la carrière. Est-ce remettre en cause la capacité du milieu professionnel à reconnaître les mérites individuels? Peut-être pas, puisque entre le fils de cadre ayant su saisir les bonnes opportunités de faire reconnaître ses mérites et un autre moins chanceux, il existe vraisemblablement des chances individuelles différentes de parvenir en position de cadre ; de même qu'entre le fils d'ouvrier ayant su trouver les mêmes opportunités et le fils d'ouvrier malchanceux. Mais ces différences de chances individuelles semblent agir de la même façon chez les enfants des différentes strates sociales, au point que les chances collectives, ne changent guère au long du cursus. Si nous reprochons à l'école de ne pas redistribuer assez les chances collectives de changement de strate — de ne pas redistribuer plus que pour les enfants nés au début du siècle —, les systèmes professionnels semblent tout aussi incapables d'assurer cette redistribution.

Nous parvenons donc à un constat d'inertie sociale profonde où toute l'histoire de ce siècle fut celle d'une très large stabilité des inégalités *relatives* (et il faut insister sur ce dernier mot) des chances à la naissance de changement de strate : les cohortes de naissance, qui ont connu des opportunités extrêmement différentes de formation, ont connu la même fluidité; la carrière, qui est l'équivalent sociologique de la variable âge, ne propose pas plus de brassage de cartes à 55

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ce qui est évidemment problématique, dans la mesure où cette origine devrait être invariable, sauf effets de mortalité différentielle des milieux sociaux, effets d'immigration, ou reconstruction intellectuelle par les individus de leur origine sociale.

qu'à 35 ans, comme si le destin d'une cohorte donnée d'enfants issus d'une strate sociale donnée était fixé dès la première expérience professionnelle.

Ce constat d'inertie — ou constat d'invariance, dont Erikson et Goldthorpe (1992) proposent de nombreux exemples — donne le sentiment que du point de vue de la fluidité, rien n'a changé en ce siècle. Mais est-ce à dire qu'à peu près rien n'a changé dans la mobilité ? Non.

# IV-3 LA MOBILITE SOCIALE, HIER, AUJOUD'HUI, DEMAIN

Comme nous l'avons vu, l'étude de la fluidité n'est pas celle de la mobilité, et l'invariance de la première n'implique pas l'invariance de la seconde, sauf si les marges des tables ne varient pas. La partie III établissait que ces marges ont connu d'importantes variations, notamment la transition cohortale, dont l'impact en terme de mobilité — et non plus de fluidité — fut et sera d'une importance déterminante pour l'avenir. Nous avons ici, en effet, un problème comportant deux dimensions complémentaires : d'une part, Thélot (1983) nous montre la croissance de la mobilité sociale globale, apparente, celle qui mesure la proportion des fils en position différente de celle de leur père, et de l'autre Goldthorpe (1995) qui nous montre la faiblesse des variation de la fluidité sociale.

En d'autres termes, deux participants au débat ont pu voir confirmer leurs interprétations: Mendras (1988, p.57) dit que «dans les quarante dernières années, la société française s'est très visiblement assouplie », et Goldthorpe (1995, p.69) répond que « elle n'a cependant pas atteint l'intensité que le commentaire de Mendras impliquerait ». En définitive, la clef de ces contradictions est tout entière dans le propos de Goldthorpe (1977): «On ne note aucun changement d'importance dans le degré global de fluidité sociale, c'est-à-dire dans la force du lien entre le niveau professionnel des pères et des fils, si l'on tient compte des changements structurels; mais le développement numérique des positions de niveau élevé, en relation avec la croissance économique continue, a toutefois possible un accroissement de la mobilité verticale inter- et intragénérationnelle et ce pour des personnes de toutes origines sociales. Professions libérales et cadres supérieurs en leur ensemble (si l'on ne parle pas de leurs franges les plus élevées) sont aujourd'hui fort hétérogènes quant à l'origine sociale de leurs membres et beaucoup moins closes. » (traduction de Lautman, 1980, p.88).

En effet, la fluidité ne mesure rien de plus que la nature, le sens et l'intensité des concurrences relatives et réciproques qui s'instaurent entre les enfants des différentes strates sociales pour parvenir à différentes position dans la structure sociale, alors que la mobilité mesure la nature, le sens et l'intensité des déplacements effectivement observés. Ainsi, pour les enfants des années quarante,

l'ouverture brusque des strates élevées de la structure sociale a une simple conséquence : un surcroît d'opportunités d'y accéder pour des populations de catégories plus modestes et plus d'opportunités d'y rester pour les enfants originaires des catégories aisées¹. En effet, le point crucial n'est pas ici la fluidité, mais le changement relatif, d'une cohorte à l'autre et d'une génération à l'autre (ie : du père au fils), des marges de la table de mobilité, liée aux changements de la structure sociale.

## Comparaison de la mobilité en 1970 et en 1995 : les 40 à 59 ans

Une façon de comprendre l'implication sur la mobilité sociale de ces changements de structure consiste à comparer les deux tables de mobilité, celle de 1970 et de 1995 (hommes de 40 à 59 ans), d'où nous pouvons repérer l'évolution induite par le remplacement des cohortes de l'entre-deux guerres par celles ayant connu la grande transition, entraînant un accroissement massif de la population des cadres et professions intermédiaires. Il ne s'agit pas ici de commenter l'intégralité de ces tables, mais de comprendre les conséquences de la modification des structures des marges, et des aspirations et rejets de populations que ces changements induisent.

Repérons d'abord les évolutions des destinées. Nous pouvons noter que la disparition constante des agriculteurs implique de moindres chances des enfants de paysans de succéder à leur père, induisant une forte élévation de leur chances d'accéder à n'importe quelle autre catégorie, mais de façon nettement plus déterminante, l'élévation de la proportion des cadres et professions intermédiaires dans la population implique qu'une proportion croissante de toutes les catégories peut accéder à la strate des cadres ou des professions intermédiaires. Nous soulignerons ainsi les l'élévation de 4,5 à 10,1 de la proportion de fils d'ouvriers devenant cadres, et 13,5 à 21,5 % de celle des fils d'employés. Pour autant, de cette élévation de la proportion de fils devenus cadres profite aussi aux enfants des cadres, puisque ceux-ci devenaient cadres à leur tour dans 51,5 % des cas en 1970, et dans 56,6 % des situations en 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans cette mesure, Goux et Maurin (1996, p.312) peuvent sous-titrer « Un destin presque tracé : les enfants de cadres ».

T VI-3 1 : Destinées (à gauche) et origines (à droite) sociales en 1970 (en haut) et en 1995 (en has)

| vasj |      |      |      |      |      |      |     |   |            |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|-----|---|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| D70  | f1   | f2   | f3   | f4   | f5   | f6   | T   | 1 | O70        | fl   | f2   | f3   | f4   | f5   | f6   | T    |
| pl   | 40,7 | 6,8  | 2,6  | 4    | 8,7  | 37,1 | 100 | 1 | pl         | 88,2 | 18,2 | 8,5  | 12,1 | 22,5 | 25,9 | 30,3 |
| p2   | 2    | 29,7 | 13,7 | 10,2 | 12,2 | 32,2 | 100 |   | p2         | 2,2  | 40,1 | 22,7 | 15,6 | 16   | 11,4 | 15,4 |
| р3   | 2,8  | 10,7 | 51,5 | 15,4 | 9    | 10,5 | 100 |   | р3         | 0,9  | 4,3  | 25,1 | 6,9  | 3,5  | 1,1  | 4,5  |
| p4   | 0    | 5,9  | 30,5 | 32,7 | 11,1 | 19,9 | 100 |   | p4         | 0    | 1,9  | 11,7 | 11,6 | 3,4  | 1,6  | 3,6  |
| p5   | 1,2  | 11,6 | 13,5 | 17,8 | 16   | 39,9 | 100 |   | p5         | 0,9  | 10,3 | 14,7 | 17,8 | 13,8 | 9,3  | 10,2 |
| р6   | 3    | 8    | 4,5  | 10,2 | 13,3 | 61   | 100 |   | р6         | 7,8  | 25,3 | 17,2 | 36,1 | 40,8 | 50,6 | 36   |
| T    | 14   | 11,4 | 9,3  | 10,2 | 11,7 | 43,4 | 100 | 1 | T          | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |
| N    |      |      |      |      |      |      |     | • |            |      |      |      |      |      |      |      |
| D95  | fl   | f2   | f3   | f4   | f5   | f6   | T   | ] | O95        | fl   | f2   | f3   | f4   | f5   | f6   | T    |
| pl   | 21,6 | 9,8  | 6,8  | 10,9 | 7,5  | 43,4 | 100 |   | pl         | 89,2 | 15,3 | 6,7  | 11,8 | 13   | 18,6 | 17,5 |
| p2   | 0,9  | 25,7 | 21,9 | 17   | 7,3  | 27,2 | 100 |   | p2         | 2,8  | 29,2 | 15,6 | 13,4 | 9,2  | 8,4  | 12,7 |
| р3   | 0,7  | 11   | 56,6 | 16,4 | 6,4  | 8,9  | 100 |   | p3         | 1,2  | 7,2  | 23,3 | 7,5  | 4,7  | 1,6  | 7,3  |
| p4   | 0,3  | 9    | 37,1 | 28,8 | 8,5  | 16,3 | 100 |   | p4         | 0,5  | 5,1  | 13,1 | 11,2 | 5,3  | 2,5  | 6,2  |
| p5   | 0,4  | 8,1  | 21,5 | 21,1 | 16   | 32,9 | 100 |   | <b>p</b> 5 | 1,3  | 10,3 | 17,3 | 18,8 | 22,8 | 11,5 | 14,3 |
| p6   | 0,5  | 8,7  | 10,1 | 14,2 | 10,8 | 55,7 | 100 |   | p6         | 5,1  | 32,9 | 24   | 37,3 | 45,1 | 57,4 | 42,1 |
| T    | 4.2  | 11.2 | 17.7 | 16   | 10.1 | 40.8 | 100 |   | Т          | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |

Source: compilation FQP et Emploi

A l'inverse, la diminution de la proportion d'ouvriers dans les cohortes repérées abaisse, pour les enfants de toutes la catégories, les chances de devenir ouvrier, à l'exception des agriculteurs, dont on a vu que l'implosion de la catégorie induisait une élévation des chances de leur enfants de parvenir à toute autre strate de la population — celle des cadres comme celle des ouvriers. Pour résumer, l'élévation de la proportion de cadres et de professions intermédiaires pour les fils, effet de la grande transition cohortale, implique un accroissement des chances des enfants de toutes origines, de trouver leur place au sein des strates élevées du salariat — dans la Service class, dirait Goldthorpe.

Du côté des origines, les évolutions sont moins fortes mais méritent d'être soulignées: les pères des individus de 1970 étaient à 30 % des agriculteurs, contre 17,5 % pour ceux de 1995. Il en résulte une baisse du recrutement d'enfants d'agriculteurs dans l'ensemble des catégories, et leur remplacement, au moins partiel, par des enfants d'ouvriers et d'employés, plus nombreux en 1995. La proportion d'enfants d'ouvriers au sein de la strate des cadres croît de 17 à 24 % et celle des enfants d'employés de 15 à 17 %, ce qui conduit cette population des cadres à l'assimiler plus d'enfants des catégories populaires que naguère, et induisant donc une moindre uniformité de l'origine sociale de la population cadre. Au sein des indépendants, la part des fils d'ouvriers passe de 25 à 33 %. Seule particularité: de plus en plus, les ouvriers sont des fils d'ouvriers, du fait de la diminution importante de la proportion d'enfants d'agriculteurs de 1970 à 1995 dans cette population.

T VI-3 2: Répartition des individus (% total dans la table, %ligne et colonne dans les marges) en 1970 et 1995

| _    | , ,   |       |      |       |       |       |        |
|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|--------|
| 1970 | fl    | f2    | f3   | f4    | f5    | f6    | Т      |
| pl   | 12,32 | 2,07  | 0,80 | 1,23  | 2,65  | 11,22 | 30,28  |
| p2   | 0,30  | 4,58  | 2,12 | 1,58  | 1,88  | 4,97  | 15,43  |
| р3   | 0,13  | 0,49  | 2,34 | 0,70  | 0,41  | 0,48  | 4,54   |
| p4   | 0,00  | 0,21  | 1,09 | 1,17  | 0,40  | 0,72  | 3,59   |
| p5   | 0,12  | 1,18  | 1,37 | 1,81  | 1,63  | 4,05  | 10,16  |
| р6   | 1,09  | 2,88  | 1,60 | 3,67  | 4,79  | 21,96 | 36,00  |
| T    | 13,96 | 11,41 | 9,33 | 10,16 | 11,75 | 43,39 | 100,00 |

| 1995 | fl   | f2    | f3    | f4    | f5    | f6    | T      |
|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| pl   | 3,78 | 1,71  | 1,20  | 1,90  | 1,31  | 7,57  | 17,46  |
| p2   | 0,12 | 3,26  | 2,77  | 2,15  | 0,93  | 3,45  | 12,67  |
| p3   | 0,05 | 0,80  | 4,12  | 1,20  | 0,47  | 0,65  | 7,28   |
| p4   | 0,02 | 0,56  | 2,32  | 1,80  | 0,53  | 1,02  | 6,24   |
| p5   | 0,06 | 1,15  | 3,07  | 3,02  | 2,29  | 4,70  | 14,29  |
| p6   | 0,21 | 3,67  | 4,25  | 5,98  | 4,53  | 23,41 | 42,06  |
| T    | 4,24 | 11,15 | 17,72 | 16,04 | 10,06 | 40,79 | 100,00 |

Si nous analysons les tables de façon différente et plus synthétiquement, nous constatons que, en 1970, 44 % des individus sont immobiles, et que 38,6 % le sont en 1995. La difficulté de l'analyse de la mobilité d'une table complète, comptant notamment les catégories d'indépendants Ag et In, qui sont l'une et l'autre très disparates dans la mesure où elles comptent des individus assez modestes et d'autres particulièrement aisés, est qu'il est difficile de typer le sens de cette mobilité : ascendante ou descendante. En revanche, les catégories « salariées » sont nettement stratifiées, fondées sur une tripartition cadres/ professions intermédiaires/ catégories populaires, ou sur une quadripartition cadres/ professions intermédiaires/ employés / ouvriers, les enfants de ces derniers ayant nettement moins de chances d'accéder à des catégories plus élevées que les enfants d'employés, d'où deux variantes possibles. Ainsi, nous considérerons les tables complètes, mais nous commenterons essentiellement les catégories salariées, pour lesquelles il est possible de repérer la mobilité verticale.

Si nous ne nous intéressons qu'aux seuls individus se déplaçant au sein des catégories salariées (sans les GSP 1 et 2, pour les pères comme pour les fils), nous constatons que 56 % des individus étaient immobiles en 1970, contre 50 en 1995. Au sein de ces catégories, dans la mesure où nous avons plus la possibilité de repérer une hiérarchie allant de l'ouvrier au cadre (au vu du chapitre I-5, les échelons intermédiaires sont d'abord les employés et ensuite les professions intermédiaires), parmi les mobiles de 1970, 30 % s'élevaient dans la hiérarchie, et 14 % déclinaient; en 1995, 36,5 % se situent au dessus de leur père, et 13,5 % en dessous. Si nous considérons maintenant que, au sein de ces strates salariées, les employés sont situés au même niveau que les ouvriers du point de vue de la position instantanée — du point de vue de leur salaire ou de leur revenu, et non de celui des chances de leurs enfants de parvenir à une autre catégorie — les immobiles de 1970 sont 74,5 %, les ascendants 20 %, et les descendants 5,5 %; en 1995, les immobiles sont 64,5 %, les ascendants 29,5 % et les descendants 6 %. Ces deux variantes offrent une vision semblable.

Pour cette population de 40 à 59 ans, qui correspond en 1970 et en 1995 à des cohortes très particulières, le jugement global correspond donc très exactement à la vision optimiste de l'« aspiration vers le haut » de la structure sociale. Mais effectivement, comme nous l'avons souligné, la table de mobilité ne mesure pas l'évolution de la mobilité *de la société* dans un temps donné, mais celle de *certaines cohortes* : les enfants nés entre 1911 et 1930 (les 40-59 ans de 1970) ont connu des conditions moins favorables pour connaître une ascension dans la hiérarchie sociale, et ceux nés entre 1936 et 1955 (les 40-59 ans de 1995) ont eu, bien évidemment, plus d'opportunités pour dépasser le niveau hiérarchique de leur père.

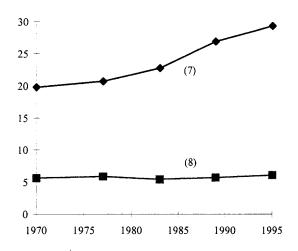
Tel est le constat que dressent, aujourd'hui, les administrateurs de l'INSEE qui établissent les tables de mobilité. Les données recueillies donnent effectivement l'impression d'une élévation continue de la mobilité ascendante qui pourrait donner l'impression que nous allons progressivement vers la société post-moderne, où les frontières de classe seraient abolies. Il n'y aurait pas là d'inquiétude pour l'avenir de la mobilité sociale : vingt ans après le ralentissement économique, l'« ascenseur social » ne serait pas en panne.

T VI-3 3 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)

|   |      | (1)     | (2)      | (3)     | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    | cohorte   |
|---|------|---------|----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|-----------|
|   |      | Immob.  | Immob    | Immob   | Immob    | Mobil.   | Mobil.   | Mobil.  | Mobil.  | Solde  |           |
|   |      | Globale | salariée | globale | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |           |
| _ |      |         | détaillé | agrégé  | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |           |
|   | 1970 | 44,0    | 56,2     | 52,8    | 74,6     | 29,7     | 14,0     | 19,8    | 5,6     | 14,2   | 1911-1930 |
|   | 1977 | 44,3    | 57,2     | 52,7    | 73,4     | 29,5     | 13,3     | 20,7    | 5,9     | 14,8   | 1918-1937 |
| ı | 1983 | 44,7    | 57,7     | 52,8    | 71,8     | 30,1     | 12,2     | 22,8    | 5,5     | 17,3   | 1924-1943 |
| ı | 1989 | 40,6    | 52,9     | 48,9    | 67,3     | 34,2     | 12,9     | 27,0    | 5,7     | 21,3   | 1930-1949 |
| l | 1995 | 38,6    | 49,9     | 47,9    | 64,5     | 36,6     | 13,5     | 29,4    | 6,1     | 23,3   | 1936-1955 |

Note: Immob. pour immobilité; globale: ensemble de la population; salariée: cadres (Cp), professions intermédiaires (Pi), employés (Em) et ouvriers (Ou); détaillé: ensemble des mouvements dans le codage des GSP à 6 catégories; agrégé: hypothèse (Em = Ou). La mobilité ascendante ou descendante n'a de sens qu'au sein des catégories salariées.

(1) immobilité de l'ensemble des catégories du schéma à 6 (rapporté à la population totale); (2) immobilité au sein des catégories salariées Cp + Pi + Em + Ou (rapporté à la population salariée); (3) immobilité de l'ensemble des catégories avec la variante (Em = Ou) (rapporté à la population totale); (4) immobilité au sein des catégories salariées avec la variante (Em = Ou) (rapporté à la population salariée); (5) mobilité ascendante : enfants de Ou devenant Em ou Pi ou Cp, plus enfants de Em devenant Pi ou Cp, plus enfants de Pi devenant Cp (le tout rapporté à la population salariée); (6) mobilité descendante : enfants de Cp devenant Pi ou Em ou Ou, plus enfants de Pi devenant Em ou Ou, plus enfants de Em devenant Ou; (7) mobilité ascendante avec variante (Em = Ou); (8) mobilité descendante avec variante (Em = Ou); (9) solde de la mobilité ascendante = (7) - (8). (2)+(5)+(6) = 100 %; (4)+(7)+(8) = 100 %.



G VI-3 1 : Indicateur de mobilité ascendante (7) et descendante (8) (%)

Compilation FQP-Emploi

Note: mobilité ascendante: proportion de (Em+Ou) => (Pi ou Cp) plus (Pi) => (Cp); mobilité desendante: (Cp) => (Pi ou Em ou Ou) plus (Pi => Em ou Ou).

## Comparaison de la mobilité en 1970 et en 1995 : les 30 à 39 ans

L'enquête Emploi de 1995 mesure la mobilité des enfants nés entre 1936 et 1955, et prend donc en considération un état de la fluidité, mais aussi des structures sociales, de populations entrées en emploi voilà — en moyenne — vingt-cinq ou trente ans, de cohortes qui eurent leurs trente ans voilà vingt ans : ces tables, telles qu'elles sont établies, rendent compte de l'état de la mobilité des cohortes non pas les plus récentes, mais les bien plus anciennes, au moins sur le marché du travail. Ainsi, en publiant simplement les tables de mobilité des 40 à 59 ans, les données existantes sont considérablement sous-utilisées : c'est perdre toutes les cohortes plus récentes, pour lesquelles l'information existe. En fait, ce choix a une justification méthodologique : les enfants sont interrogés sur la profession du père lorsqu'ils ont quitté l'école ou l'Université. Lorsque les fils ont de 40 à 59 ans, ils sont à peu près au même point de leur cycle de vie que celui du père lorsqu'ils ont cessé leurs études. Il y aurait donc un biais au regard de la mobilité « finale » à établir les tables de mobilité sur les 30 à 39 ans. Inversement, l'approche consistant à comparer entre elles des tables établies à différentes dates pour cette même tranche d'âge est parfaitement valide : les biais sont identiques.

Reprenons donc le suivi des indicateurs de mobilité utilisés sur les âgés, pour les tables établies à partir des hommes âgés de 30 à 39 ans. Nous constatons alors qu'un changement important apparaît, que les tables concernant les 40 à 59 ans ne

pouvait repérer : une stagnation, voire un retournement de la tendance pour les cohortes nées après les années cinquante.

T VI-3 4: Répartition des individus (% par rapport total dans les tables et % pour les marges) en 1970 et 1995

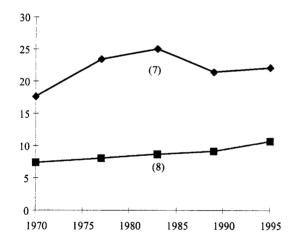
| p2     0,20     3,80     1,60     2,20     2,00     5,20     14,90       p3     0,00     0,30     2,80     1,40     0,70     0,70     5,80       p4     0,00     0,20     1,00     1,50     0,60     0,80     3,90       p5     0,10     0,80     1,10     2,30     2,40     5,00     11,60   |   |      |      |      |      |       |       |       |        |
|---|---|------|------|------|------|-------|-------|-------|--------|
| p2         0,20         3,80         1,60         2,20         2,00         5,20         14,90           p3         0,00         0,30         2,80         1,40         0,70         0,70         5,80           p4         0,00         0,20         1,00         1,50         0,60         0,80         3,90           p5         0,10         0,80         1,10         2,30         2,40         5,00         11,60           p6         0,20         2,50         1,30         4,30         4,60         26,20         39,10 |   | 1970 | fl   | f2   | f3   | f4    | f5    | f6    | Т      |
| p3         0,00         0,30         2,80         1,40         0,70         0,70         5,80           p4         0,00         0,20         1,00         1,50         0,60         0,80         3,90           p5         0,10         0,80         1,10         2,30         2,40         5,00         11,60           p6         0,20         2,50         1,30         4,30         4,60         26,20         39,10  | i | pl   | 7,90 | 1,70 | 0,50 | 0,90  | 1,90  | 11,70 | 24,60  |
| p4 0,00 0,20 1,00 1,50 0,60 0,80 3,90 p5 0,10 0,80 1,10 2,30 2,40 5,00 11,60 p6 0,20 2,50 1,30 4,30 4,60 26,20 39,10  |   | p2   | 0,20 | 3,80 | 1,60 | 2,20  | 2,00  | 5,20  | 14,90  |
| p5 0,10 0,80 1,10 2,30 2,40 5,00 11,60 p6 0,20 2,50 1,30 4,30 4,60 26,20 39,10  |   | р3   | 0,00 | 0,30 | 2,80 | 1,40  | 0,70  | 0,70  | 5,80   |
| p6 0,20 2,50 1,30 4,30 4,60 26,20 39,10   | l | p4   | 0,00 | 0,20 | 1,00 | 1,50  | 0,60  | 0,80  | 3,90   |
|   |   | p5   | 0,10 | 0,80 | 1,10 | 2,30  | 2,40  | 5,00  | 11,60  |
| T 8,40 9,30 8,40 12,40 12,10 49,40 100,00   | ı | p6   | 0,20 | 2,50 | 1,30 | 4,30  | 4,60  | 26,20 | 39,10  |
|   | I | T    | 8,40 | 9,30 | 8,40 | 12,40 | 12,10 | 49,40 | 100,00 |

| 1995 | fl   | f2   | f3    | f4    | f5    | f6    | Т      |
|------|------|------|-------|-------|-------|-------|--------|
| pl   | 2,90 | 0,60 | 0,70  | 1,10  | 0,60  | 4,80  | 10,70  |
| p2   | 0,10 | 2,30 | 1,80  | 2,10  | 1,60  | 4,00  | 11,80  |
| p3   | 0,10 | 0,50 | 4,70  | 2,40  | 1,00  | 1,20  | 9,90   |
| p4   | 0,00 | 0,50 | 2,30  | 2,80  | 1,30  | 1,90  | 8,80   |
| p5   | 0,00 | 0,80 | 1,80  | 3,20  | 3,10  | 5,90  | 14,90  |
| р6   | 0,20 | 2,40 | 2,90  | 5,90  | 5,50  | 27,00 | 43,90  |
| T    | 3,30 | 7,30 | 14,20 | 17,50 | 13,20 | 44,70 | 100,00 |

T VI-3 5 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)

|      | (1)     | (2)      | (3)    | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    | cohorte   |
|------|---------|----------|--------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|-----------|
|      | Immob.  | Immob    | Immob  | Immob    | Mobil.   | Mobil.   | Mobil.  | Mobil.  | Solde  |           |
|      | globale |          | -      | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |           |
|      |         | détaillé | agrégé | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |           |
| 1970 | 44,4    | 58,0     | 54,0   | 75,0     | 25,7     | 16,2     | 17,6    | 7,4     | 10,2   | 1931-1940 |
| 1977 | 40,5    | 53,3     | 49,9   | 68,5     | 32,1     | 14,5     | 23,4    | 8,1     | 15,3   | 1938-1947 |
| 1983 | 41,4    | 53,0     | 50,5   | 66,3     | 32,3     | 14,7     | 25,0    | 8,7     | 16,3   | 1944-1953 |
| 1989 | 43,4    | 54,1     | 54,2   | 69,4     | 29,9     | 16,0     | 21,4    | 9,1     | 12,3   | 1950-1959 |
| 1995 | 42,8    | 51,6     | 54,2   | 67,2     | 29,6     | 18,8     | 22,1    | 10,7    | 11,4   | 1956-1965 |

G VI-3 2 : Indicateur de mobilité ascendante (7) et descendante (8) (%)



Pour la tranche d'âge des 30-39 ans, plusieurs phénomènes essentiels apparaissent : d'une part, les indicateurs de mobilité ascendante croissent de la cohorte 1931-1940 à celle de 1944-1953, puis *se retournent*. D'autre part, l'indicateur de mobilité descendante connaît une croissance tendancielle très régulière : un tiers de déclassements sociaux supplémentaires de 1970 à 1995. Ensuite, l'indicateur (4) d'immobilité au sein des catégories salariées (avec employés et ouvriers confondus) continue de décroître de 1989 à 1995 —

impliquant plus de changements de position du père au fils —, ce n'est le fait ni d'un changement de la fluidité, ni le résultat d'une « post-modernisation » de la structure sociale pour laquelle les frontières entre strates disparaîtraient, ni non plus d'une mobilité ascendante plus fréquente : c'est la conséquence du fait que les déclassements sociaux sont maintenant un moteur de la mobilité, dans la mesure où ils sont plus fréquents que jamais, et si les individus sont plus mobiles, c'est qu'ils « tombent » plus souvent.

Ce que nous mesurons sur les 40 à 59 ans, à savoir une forte accélération de la mobilité sociale, essentiellement ascendante, n'est pas généralisable à l'ensemble de la société. Bien au contraire, les tables des 40 à 59 ans mesurent aujourd'hui un pic de mobilité et d'ascension, et leur homologue issue de l'enquête FQP de l'an 2002, qui portera sur la cohorte 1942-1961, devrait selon toute logique<sup>2</sup> mettre en évidence un retournement. Celle de 2010 (?) qui portera sur les cohortes 1950-1969 pourrait bien le montrer avec plus de clarté encore. Ce retournement de tendance est inscrit dès à présent dans l'évolution de la mobilité des cohortes plus récentes, âgées aujourd'hui de 30 à 39 ans.

L'image fournie par les tables de mobilité des 40 à 59 ans les plus récentes peuvent donner l'impression que les frontières sociales sont de plus en plus poreuses et que la mobilité ascendante ne cesse de croître. Cette image est trompeuse : toute la société n'est pas caractérisée par plus de mobilité — ascendante —, mais bien certaines cohortes seulement, qui sont aujourd'hui dans la fenêtre d'observation des tables classiques. Il est erroné de croire que, parce que la mobilité de ces cohortes continue d'être plus élevée, leurs successeurs connaîtront plus de mobilité encore. Les cohortes de 1940-1950 ne sont pas en effet l'avant-garde des tendances à venir : les suivantes ne connaîtront pas leur chance, mais plutôt les désillusions du progrès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette logique est celle de l'invariance de la fluidité, d'une part, mais aussi celle de l'invariance de la forme du cycle de vie des carrières — l'absence d'interaction entre l'âge et la position socio-professionnelle. L'hypothèse de l'invariance de la fluidité est établie ci-dessus. Celle du cycle de vie est établie par le modèle log-linéaire hiérarchique de même nature, entre l'âge A, la cohorte C et la destinée atteinte D, où le *bic* minimal est atteint pour le modèle (A\*C) (A\*D) (C\*D), donc sans l'interaction d'ordre 3, mettant en évidence ainsi que le cycle de vie (A\*D) ne change pas fondamentalement d'une cohorte à l'autre, tout au moins pour les cohortes repérées de 1964 à 1995, ce qui devrait continuer sauf rupture des processus observés jusqu'à présent.

#### La mobilité à 40 ans : cohortes 1935-1955

Nous avons vu que la fluidité sociale a bien peu varié d'une cohorte à l'autre. En définitive, cette propriété d'invariance conduit à voir la mobilité sociale comme essentiellement le fait des modifications des structures sociales des pères et des fils, qui induisent peu ou prou l'évolution des marges des tables de mobilité. Evidemment, la difficulté est que la marge des origines ne se déduit pas automatiquement de celle des destinées à quelques décennies près, simplement parce que les milieux sociaux ne connaissent pas la même fécondité. La mobilité se déduit en fait d'un état de la stratification sociale des pères — ce qui surpondère évidemment les catégories de pères dont la fécondité est la plus élevée — et d'un état de la structure de la génération des fils.

Or, à partir des données consultées des enquêtes FQP et Emploi, nous avons construit l'évolution des marges des destinées (autrement dit, celle des fils : chapitre III-3), par exemple à l'âge de 40 ans. Nous pouvons de la même façon — à partir de 1970 puisque l'enquête FQP 1964 du LASMAS-IDL ne contient pas l'information sur le père — analyser l'évolution par cohorte et par âge de la structure marginale des pères, notamment lorsque les fils ont 40 ans. Les marges de la table de mobilité lorsque les enfants ont 40 ans est calculable jusqu'à la cohorte 1955 (grâce aux données de l'enquête Emploi de 1995), et peut faire l'objet de différentes hypothèses pour les cohortes suivantes, jusqu'à celle née en 1980.

Sous l'hypothèse retenue de constance de la fluidité, il est alors possible de constituer la table de mobilité intergénérationnelle pour chacune des cohortes considérées, conséquence de l'évolution des marges des pères et des fils. Autrement dit, il s'agit d'étudier la mobilité intergénérationnelle, exempte des variations statistiques liées à ce que les échantillons ne semblent jamais assez grands pour comprendre ce dont est faite la mobilité sociale.

T VI-3 6: Marges des origines et des destinées, cohortes 1935-1955 (% ligne)

|      | pl   | p2   | р3  | p4  | p5   | р6   |
|------|------|------|-----|-----|------|------|
| 1935 | 24,0 | 14,0 | 5,3 | 4,3 | 10,2 | 42,3 |
| 1940 | 20,1 | 14,3 | 6,5 | 5,6 | 11,0 | 42,4 |
| 1945 | 16,8 | 13,5 | 7,5 | 6,8 | 12,1 | 43,3 |
| 1950 | 14,5 | 11,7 | 7,6 | 7,4 | 12,8 | 46,0 |
| 1955 | 12,1 | 11,7 | 8,4 | 8,1 | 13,5 | 46,3 |

|      | fl  | f2   | f3   | f4   | f5   | f6   |
|------|-----|------|------|------|------|------|
| 1935 | 7,8 | 10,3 | 10,2 | 13,4 | 8,8  | 49,5 |
| 1940 | 5,1 | 10,3 | 13,3 | 16,0 | 9,2  | 46,1 |
| 1945 | 3,9 | 10,2 | 15,5 | 18,0 | 9,8  | 42,5 |
| 1950 | 3,4 | 9,6  | 15,7 | 17,6 | 11,1 | 42,5 |
| 1955 | 3,0 | 9,3  | 15,7 | 17,2 | 12,2 | 42,6 |

Note: Dans la cohorte 1935, 42,3 % des hommes ont pour origine un ouvrier, 46,3 pour la cohorte 1955.

T VI-3 7 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)

|         |         |          |         |          | _        |          |         | -       |        |
|---------|---------|----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|
| cohorte | (1)     | (2)      | (3)     | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    |
|         |         |          | Immob   |          |          |          |         |         | Solde  |
|         | globale | salariée | globale | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |
|         | ļ       | détaillé | agrégé  | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |
| 1935    | 43,0    | 57,6     | 51,4    | 72,4     | 28,5     | 13,9     | 21,3    | 6,3     | 15,1   |
| 1940    | 40,6    | 54,2     | 49,0    | 68,2     | 32,1     | 13,7     | 25,0    | 6,7     | 18,3   |
| 1945    | 39,5    | 51,4     | 48,3    | 65,2     | 35,2     | 13,5     | 27,8    | 6,9     | 20,9   |
| 1950    | 40,2    | 51,1     | 50,1    | 65,7     | 35,6     | 13,3     | 27,4    | 6,9     | 20,5   |
| 1955    | 41,1    | 51,1     | 51,8    | 66,5     | 34,5     | 14,4     | 25,8    | 7,7     | 18,1   |
|         |         |          |         |          |          |          |         |         |        |

Les indicateurs qui en résultent montrent l'accélération de la mobilité, autrement dit son pic, pour les cohortes 1945-1950, et l'amorce de sa décrue ensuite. Evidemment, la cohorte 1955 est mobile « comme » la cohorte 1940, à peu de choses près, et l'indicateur (9) de solde de la mobilité ascendante de la cohorte 1955 reste supérieur à celui de 1935. La cohorte 1945-1950 a certes connu une mobilité bien préférable à celle des successeurs nés en 1955, mais ce n'est rien qu'un pic dont il semble rester quelques dénivelés par la suite.

Lorsque nous nous intéressons à la reconstruction probable de ce que furent pour les cohortes nées à partir de 1920 la mobilité intergénérationnelle, il apparaît aussi que la cohorte 1955 connaît un sort bien plus favorable que celui des enfants nés dans l'entre-deux guerres. En effet, dans la mesure où nous pouvons suivre ces cohortes sur plusieurs enquêtes, en observant la série des écarts de destinée au même âge, à 45, 50, 55 ans, il est possible d'inférer leur structure sociale lorsqu'ils avaient 40 ans.

T VI-3 8 : Marges des origines et des destinées, cohortes 1920-1930 (% ligne)

|      | pl   | p2   | р3  | p4  | p5   | р6   |
|------|------|------|-----|-----|------|------|
| 1920 | 27,7 | 15,4 | 4,7 | 3,8 | 9,5  | 38,9 |
| 1925 | 27,0 | 14,6 | 4,7 | 4,0 | 9,8  | 39,9 |
| 1930 | 24,8 | 14,7 | 4,6 | 4,1 | 10,2 | 41,6 |

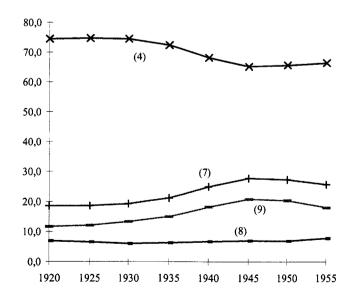
|      | fl   | f2   | f3  | f4   | f5   | f6   |
|------|------|------|-----|------|------|------|
| 1920 | 11,4 | 11,1 | 7,7 | 11,9 | 10,2 | 47,7 |
| 1925 | 12,1 | 9,5  | 8,4 | 11,6 | 9,0  | 49,4 |
| 1930 | 10,0 | 10,1 | 9,1 | 11,8 | 8,6  | 50,5 |

T VI-3 9 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%)

| cohorte | (1)     | (2)      | (3)     | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    |
|---------|---------|----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|
|         | Immob.  | Immob    | Immob   | Immob    | Mobil.   | Mobil.   | Mobil.  | Mobil.  | Solde  |
|         | globale | salariée | globale | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |
|         |         | détaillé | agrégé  | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |
| 1920    | 43,9    | 57,9     | 52,4    | 74,5     | 27,3     | 14,9     | 18,6    | 6,9     | 11,7   |
| 1925    | 45,5    | 58,8     | 53,9    | 74,8     | 26,2     | 15,0     | 18,7    | 6,5     | 12,1   |
| 1930    | 44,9    | 59,0     | 53,4    | 74,6     | 26,5     | 14,5     | 19,4    | 6,0     | 13,4   |

Il est dès lors très clair que la cohorte 1955, qui est certes moins privilégiée du point de vue de la mobilité — notamment ascendante — que ses prédécesseurs immédiats, connaît une situation que l'on ne peut qualifier de catastrophique : la cohorte 1920 eut un sort nettement moins enviable. Les opportunités d'ascension dans la pyramide sociale sont bien supérieures à celles des enfants des années vingt, et même si les opportunités de descente sociale sont un peu croissantes, le solde de mobilité reste très supérieur.

G VI-3 3 : Indicateurs de mobilité au sein des catégories salariées



Note: pour ces indicateurs, les agriculteurs et les chefs d'entreprise sont exclus, et les employés et ouvriers considérés comme semblables; (4): taux d'immobilité; (7) taux de mobilité ascendante; (8) taux de mobilité descendante; (9) solde (7) - (8).

Ce constat est rassurant, mais il omet un paramètre déterminant : les enfants nés dans les années quarante sont les parents des cohortes nées dans les années soixante-dix. Pour l'heure, ces « enfants de la crise » sont en tout début de vie professionnelle, voire encore dans le système d'enseignement. Mais nous pouvons émettre des hypothèses sur les structures sociales de ces cohortes de 1970-1980 lorsqu'ils atteindront l'âge de 40 ans, dans une vingtaine d'années.

#### La mobilité des « enfants de la crise »

Il est bien rare que la sociologie puisse se permettre des vues sur l'avenir. Il lui faut pour cela des processus d'évolution stables, et des inerties importantes des paramètres déterminant ces processus. La question de la mobilité a ces qualités-là précisément. Nous pouvons, sous réserve d'un jeu d'hypothèses que nous allons répertorier, conjecturer l'état de la mobilité sociale que connaîtront les enfants des années soixante-dix, lorsqu'ils auront 40 ans, c'est-à-dire dans vingt ans tout au plus.

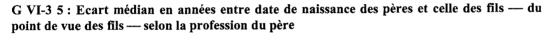
Pour comprendre les conséquences de la transition cohortale, il convient d'avoir à l'esprit le fait qu'il existe un écart médian de vingt-neuf ans entre le père et le fils. Sans nul doute, cet écart a varié selon la cohorte de naissance, mais il reste assez stable : la cohorte 1970 est issue de parents spécifiquement jeunes, environ 27 ans d'écart. Ainsi, les cohortes du début des années soixante-dix sont les enfants de pères nés autour de 1943 ; les enfants nés en 1943 sont en revanche nés de parents plus âgés — le père avait environ 31 ans à leur naissance<sup>3</sup>. En revanche, l'écart varie assez peu selon le milieu social, et s'il varie, contrairement à l'intuition, les pères-cadres, en tous cas pour les enfants nés lors des Trente glorieuses, sont moins âgés que la moyenne des pères.

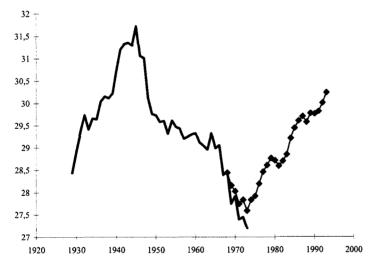
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ainsi, il est tentant de poser l'hypothèse que les naissances sont d'autant plus précoces que la conjoncture est favorable aux jeunes : la guerre est par excellence une situation défavorable, et les cohortes les mieux privilégiées au regard de l'entrée précoce dans les carrières professionnelles ont eu leurs enfants fort tôt. Une illustration supplémentaire du lien entre conjoncture économique et démographie : la croissance intensive, favorable aux jeunes, rajeunit l'âge de la paternité, et son contraire la retarde. Il serait peut-être utile de relire les paragraphes 171 à 199 de Pareto (1896-1897, T. 1, pp. 87-102), sous-titre «Le mouvement de la population dépend en partie, toutes choses égales d'ailleurs, des variations économiques ». Ces pages manquent peut-être de nuance, mais pourraient être propices à un débat sur la situation contemporaine.

33 Total (gras) 32 Ouvriers (pointillés) 31 30 29 28 Cadres et professions intermédiaires (tirets) 27 1920 1930 1940 1950 1960 1980

G VI-3 4: Ecart médian en années entre date de naissance des pères et celle des fils — du point de vue des fils — selon la profession du père

Note : source FQP, déclaration de l'année de naissance du père et de sa profession





Note : comme précédent. Complément : écart de naissance avec le père, des enfants déclarés (Q4) par les pères à l'enquête FOP de 1993 (pondération = extrapolation / nombre d'enfants déclarés).

Les enfants de la cohorte 1945 sont nés en moyenne aux alentours du premier choc pétrolier, et ils atteignent 20 ans en 1995. Autant dire que nous ne connaissons pas le destin social de ces enfants de la «crise», qui sont aussi les propres enfants de la cohorte la plus privilégiée au regard de la transition cohortale et de la mobilité ascendante. La question est alors la suivante : quels seront la nature et le degré de leur mobilité et connaîtront-ils un destin aussi favorable que la cohorte de leur pères ? Autrement dit, selon deux scénarios possibles, un

pessimiste et un optimiste, quel sera le destin probable de ces enfants dont les pères ont connu la période la plus favorable de ce siècle ?

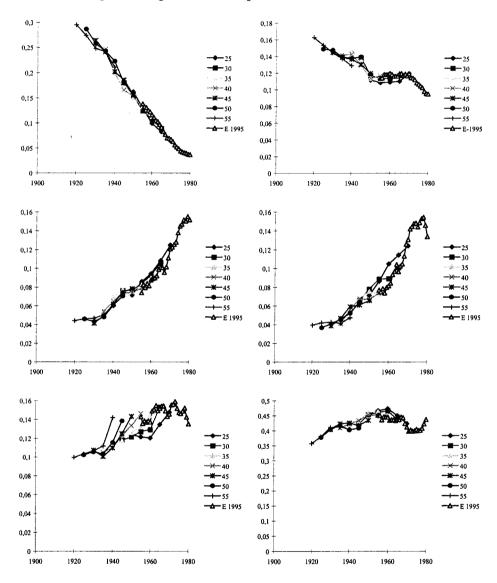
L'hypothèse fondamentale sur le processus de la mobilité sociale procède du constat de la faible évolution de la fluidité sociale observée. D'une façon générale, ce constat de fixité de la fluidité est plutôt l'aboutissement d'une recherche, et non une hypothèse de départ. Il peut être intéressant d'inverser les termes : nous faisons l'hypothèse que la fluidité n'est pas la variable, mais bien la constante. Si la mobilité observée varie, c'est parce que les marges des origines et des destinées varient l'une de l'autre dans le temps. En définitive, il est intéressant de suivre ce que pourrait être l'évolution de la mobilité sociale globale selon (1) l'évolution observée des marges des origines, et (2) l'évolution envisageable des marges des destinées (ici à 40 ans, mais c'est par convention).

La difficulté est bien sûr celle des hypothèses d'évolution de ces marges des destinées des cohortes 1970-1980 à 40 ans, d'où la nécessité de faire varier les scénarios. Cette inversion de problématique (aller des marges à la mobilité) ne constitue pas une démarche radicalement neuve<sup>4</sup>, mais nous pourrons constater que ses enseignements sont importants.

L'évolution des marges d'origine sont peu hypothétiques : les cohortes de 1975 et de 1980 sont nées depuis longtemps, ayant ainsi 20 ans et 15 ans en 1995. Ainsi, ils apparaissent déjà dans les enquêtes Emploi, et la profession de leur père est ainsi connue. La cohorte 1980 n'a pas encore quitté l'école, ce qu'elle devrait faire en moyenne dans six ou sept ans ; par conséquent, la déclaration de la profession du père est un peu anticipée au regard de la date traditionnelle. Aussi la cohorte 1980 comporte-elle vraisemblablement un peu moins d'enfants de cadres et de professions intermédiaires et un peu plus d'employés et d'ouvriers (les professions les plus sujettes à un effet d'âge) que dans 10 ans, lorsqu'elle aura fini ses études. Il y a donc surestimation des pères d'origine modeste, et sous-estimation des pères appartenant au haut de la hiérarchie sociale ainsi qu'à la catégorie des indépendants. Nous tendrons donc ici à surestimer la mobilité ascendante et à sous-estimer la mobilité descendante. Nous conserverons ce biais, dans la mesure

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ce retour sur l'intérêt en soi de l'analyse de l'évolution des marges fit l'objet de différentes contributions: Sobel, Hout et Duncan (1985) présentent ces « effets marginaux d'évolution » comme l'un des phénomènes essentiels, Erikson et Goldthorpe (1992, pp. 204-207), et Goldthorpe (1995, pp. 76-77) en soulignent l'importance, en faisant de cet examen des marges un phénomène complémentaire de la fluidité.

où nous allons montrer que cette mobilité descendante sera plus forte demain, même dans le carde d'un jeu hypothèses optimistes de reprise de la croissance de la proportion de cadres par cohorte : ce biais va donc à l'encontre de ce que nous voulons montrer, et nous nous accordons donc ce handicap.



G VI-3 6 : Marges des origines déclarées par cohorte

Note : déclaration de l'origine sociale au même âge (même méthode que III-2) ; E 1995 : déclaration des 15 à 40 ans de l'enquête emploi 1995 (cohortes 1955 à 1980).

L'autre difficulté est une modification — un glissement — intervenue entre 1989 et 1995 dans la manière de recueillir l'information sur la profession du père. Il apparaît ainsi une baisse de la proportion d'ouvriers, de professions intermédiaires, et dans une moindre mesure de cadres, et une élévation de la proportion d'employés. Ce glissement est *a priori* insolite, puisqu'une fois sortie

des études — en moyenne après 21 ans pour les cohortes les plus récentes —, une cohorte donnée devrait toujours fournir des réponses semblables sur la structure sociale des pères. Pourtant, cette structure des pères a varié. La nature des évolutions permet d'émettre une hypothèse sur la cause de ce changement : il s'agit d'une féminisation des origines sociales. Elle pourrait correspondre à un glissement dans la réponse, où, plus souvent en 1995 qu'en 1989, les répondants donneraient la profession du tuteur ou *de la mère* si le père est décédé ou a quitté le ménage relativement tôt dans la vie de l'enfant<sup>5</sup>. Il en découle une hypothèse susceptible d'être retenue de la structure sociale des pères des cohortes 1960 à 1980.

T VI-3 10: Marges des origines, cohortes 1960-1980 (% ligne)

|   |      | pl   | p2   | р3   | p4   | p5   | р6   |
|---|------|------|------|------|------|------|------|
|   | 1960 | 10,5 | 12,6 | 8,4  | 8,4  | 13,7 | 46,3 |
| Ì | 1965 | 8,5  | 12,4 | 10,2 | 10,3 | 14,4 | 44,3 |
| l | 1970 | 6,7  | 12,3 | 12,1 | 12,3 | 14,4 | 42,2 |
| I | 1975 | 4,8  | 11,0 | 13,9 | 15,3 | 14,3 | 40,8 |
|   | 1980 | 3,1  | 9,9  | 16,1 | 14,6 | 13,5 | 42,7 |
|   |      |      |      |      |      |      |      |

Les marges des destinées sont plus incertaines : leur évolution ne peut être supputée qu'au travers d'un ensemble d'hypothèses, les unes favorables, les autres défavorables.

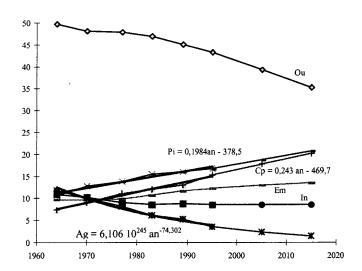
Jeu d'hypothèses optimistes : croissance tendancielle et remplacement

La première hypothèse est que le nombre de cadres comme des autres catégories de la population est la conséquence d'un besoin tendanciellement croissant au même rythme que naguère. Ainsi, pour les cadres, il y aurait, sur toute la fenêtre d'observation, tous les dix ans un besoin croissant de 2,5 points supplémentaires de cadres dans la population (masculine) de 25 à 59 ans, ceux-ci passant de 7,5 % en 1965 à 10 % en 1975, à 12,5 en 1985, à un peu plus de 15 en 1995. Evidemment, dans ce cas, les catégories « populaires », à savoir les employés et ouvriers, apparaissent comme une catégorie « résiduelle », à laquelle accèdent ceux qui ne peuvent devenir, disons, ni cadre, ni profession intermédiaire, ni indépendants non-agricoles. Il pourrait alors y avoir deux conséquences : les

COHORTES ET STRATIFICATION SOCIALE

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En effet, la question depuis 1990 a été transformée, non dans ses termes, mais dans son architecture et sa typographie : la phrase « Si le père de M. était décédé ou inconnu, décrire la profession de sa mère de son tuteur ou de son père adoptif » est en une taille de caractères plus importante et disposée avant la case prévue pour renseigner la question : les réponses sont aussi fonction de la façon dont est disposé et simplement imprimé un questionnaire.

générations moins nombreuses nées à partir de 1975 devront compter mécaniquement une plus grande proportion de cadres. Comme en outre, à partir de 2005, lorsque la cohorte 1975 aura trente ans, les cohortes nées à partir de 1945, nombreuses et comptant une forte proportion de cadres, partiront à la retraite, un supplément de places de cadres pourraient échoir aux moins de 35 ans, par remplacement.



G VI-3 7: Projection des structures sociales à l'horizon 2015 (hypothèse optimiste)

En effet, au nombre des hypothèses favorables pour les cohortes nées à partir de 1970 on compte celle selon laquelle une fois engagée une cohorte sur le marché du travail, son cycle de vie — sa carrière — ne varie pas avec la conjoncture, et le surcroît de besoin de cadres ou de professions intermédiaires est essentiellement pourvu par le recrutement de jeunes. Cette hypothèse favorable pour les enfants d'après 1970 est évidemment défavorable aux enfants d'avant, qui atteignent ou dépassent la trentaine en 1995. Cette hypothèse correspond en définitive et parfaitement à une société totalement myope, qui ne gère ses recrutements que dans l'immédiateté de besoins ressentis, et ne planifie pas la succession, dès à présent, des cadres nés dans les années quarante.

T VI-3 11: Projection des structures sociales globales à l'horizon 2020 (% colonne) (hypothèse optimiste)

|   | 1964 | 1970 | 1977 | 1983 | 1989 | 1995 | 2010 | 2020 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1 | 11,8 | 10,1 | 8,2  | 6,2  | 5,3  | 3,6  | 1,9  | 1,2  |
| 2 | 10,9 | 10,2 | 9,1  | 8,6  | 8,8  | 8,6  | 8,6  | 8,6  |
| 3 | 7,4  | 9,1  | 11,1 | 12,0 | 13,0 | 15,4 | 19,1 | 21,5 |
| 4 | 10,5 | 12,8 | 13,8 | 15,5 | 16,1 | 16,8 | 19,8 | 21,8 |
| 5 | 9,7  | 9,7  | 9,9  | 10,7 | 11,7 | 12,3 | 13,3 | 13,7 |
| 6 | 49,7 | 48,2 | 47,9 | 47,0 | 45,1 | 43,3 | 37,3 | 33,2 |

Nous supposerons donc que les cadres et professions intermédiaires poursuivent leur croissance linéaire, que les agriculteurs continueront de décliner selon une fonction de type puissance, que les indépendants non-agricoles resteront stables, que les employés et ouvriers seront le « résidu » des précédentes catégories, et que les employés continueront à croître au même rythme, linéaire, en proportion des strates populaires depuis 1975 : 17 % en 1977, 22 % en 1995, 27 % en 2015. D'où les structures sociales projetées pour 2005 et 2015. Tel est en définitive, dans cette hypothèse, le « plan » d'évolution des structures sociales, même si « plan » est un mot bien inexact, dans la mesure où nul ne prévoit mais pourvoit les postes dans l'immédiateté des besoins ressentis, en faisant appel essentiellement aux cohortes les plus récentes. Ce fonctionnement est assez « réaliste ».

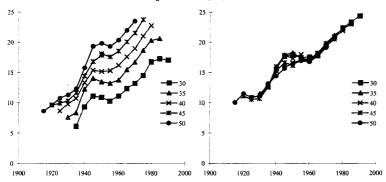
La question est alors : quel sera l'impact de ces changements de la structure sociale sur les recrutements dans les différentes cohortes ? La question est en fait complexe : en effet, sur la période concernée apparaissent deux chocs démographiques — le baby-boom et le baby-krach — et un choc des structures sociales — la transition des cohortes des années quarante, qui ont donc un impact sur les proportions des différentes catégories. Pour parvenir à la réalisation du « plan » ci-dessus, il faut procéder en tenant compte des avancements dans les cohortes déjà engagées dans la population active, et adapter les recrutements des derniers entrants (par hypothèse entre 25 et 34 ans) dans les différentes catégories de façon à rétablir la proportion globale des différentes catégories sociales de la population.

Ces proportions globales sont donc réutilisées dans un modèle de périodicité de 5 ans où les évolutions de structures liées au vieillissement « normal » de la population au-delà de 35 ans, et aux départs à la retraite, sont rattrapées par un changement des recrutements d'individus entre 25 et 34 ans. Il en résulte des marges à 40 ans des différentes cohortes.

T VI-3 12: Marges des destinées à 40 ans, cohortes 1960-1980 (% ligne) (hypothèse optimiste)

|      | fl  | f2  | f3   | f4   | f5   | f6   |
|------|-----|-----|------|------|------|------|
| 1960 | 3,3 | 9,4 | 16,4 | 17,2 | 12,1 | 41,7 |
| 1965 | 2,8 | 9,2 | 18,0 | 17,1 | 13,0 | 39,9 |
| 1970 | 3,1 | 7,3 | 19,3 | 19,2 | 13,8 | 37,3 |
| 1975 | 2,6 | 8,5 | 20,8 | 20,3 | 12,8 | 35,1 |
| 1980 | 1,5 | 9,4 | 23,6 | 21,4 | 12,0 | 32,0 |

G VI-3 8: Proportion de cadres (gauche) et de professions intermédiaires (droite) par cohorte selon le scénario optimiste (%)



Ce scénario optimiste implique une reprise moins brusque mais réelle de la transition. De la règle du jeu de l'adaptation de la proportion globale des différentes catégories par les recrutements résulte aussi le fait que, pour toute leur carrière, les cohortes nées autour de 1955 continueront de connaître un sort au mieux égal à celui de leurs aînés de 10 ans. Pour autant, ce scénario, très favorable aux cohortes nées entre 1970 et 1980, ne l'est pas tant en termes de mobilité verticale : si l'indicateur de mobilité ascendante croît, celui de la mobilité descendante connaît un doublement par rapport à celui des cohortes nées entre 1940 et 1950 (12 % de chutes sociales chez les salariés, contre 7). Le solde de la mobilité régresse donc, au moins jusqu'à la cohorte 1975.

T VI-3 13 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%) (hypothèse optimiste)

| cohorte | (1)     | (2)      | (3)     | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    |
|---------|---------|----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|
| •       | Immob.  | Immob    | Immob   | Immob    | Mobil.   | Mobil.   | Mobil.  | Mobil.  | Solde  |
|         | globale | salariée | globale | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |
|         |         | détaillé | agrégé  | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |
| 1955    | 41,1    | 51,1     | 51,8    | 66,5     | 34,5     | 14,4     | 25,8    | 7,7     | 18,1   |
| 1960    | 41,4    | 50,8     | 52,1    | 66,0     | 34,9     | 14,3     | 26,3    | 7,6     | 18,7   |
| 1965    | 41,2    | 49,9     | 52,3    | 65,1     | 34,3     | 15,8     | 25,8    | 9,1     | 16,7   |
| 1970    | 41,0    | 48,5     | 52,1    | 63,2     | 34,6     | 16,9     | 26,1    | 10,7    | 15,4   |
| 1975    | 41,2    | 48,0     | 51,5    | 61,4     | 34,2     | 17,8     | 26,6    | 12,0    | 14,7   |
| 1980    | 41,1    | 47,7     | 50,9    | 60,0     | 36,2     | 16,1     | 28,8    | 11,3    | 17,5   |

Les indicateurs de mobilité qui sont associés à ce scénario favorable indiquent que, même évolution très propice, les cohortes de 1975 vont subir le contrecoup de la forte mobilité de leur père.

Jeu d'hypothèses pessimistes : remplacement des cohortes et retour à la tendance par cohorte des recrutements de cadres

Le scénario pessimiste est celui qui correspond à un pur remplacement des cohortes, avec un retour à la croissance tendancielle par cohorte de la proportion des différentes catégories, selon la tendance observée sur les trente dernières années. Ce n'est en aucune façon le scénario catastrophe du gel intégral de la proportion des différents groupes socioprofessionnels, qui pourtant pourrait être dans le contexte d'un prolongement des d'évolutions malthusiennes de la structure sociale connues depuis les cohortes de 1950. La première hypothèse énonce que l'objectif ne sera pas le remplacement du surcroît de cadres et de professions intermédiaires partant à la retraite à partir de l'an 2000-2005 : hypothèse justifiable par le fait qu'il y a excès de cadres âgés, correspondant pour partie à des « cadres-en-placard », inutiles pour les employeurs, mais non-licenciables du point de vue de la politique interne de l'entreprise, et qui ne seront pas remplacés. La seconde hypothèse dit simplement que, après les excès de recrutements autour de 1970, il y eut par contrecoup un défaut de recrutements à partir de 1975, et nous en revenons à une croissance tendancielle des structures sociales.

T VI-3 14: Marges des destinées à 40 ans, cohortes 1960-1980 (% ligne) (hypothèse pessimiste)

|      | p1  | p2  | р3   | p4   | p5   | р6   |
|------|-----|-----|------|------|------|------|
| 1960 | 2,9 | 9,7 | 16,6 | 18,1 | 11,2 | 41,6 |
| 1965 | 2,5 | 9,2 | 17,2 | 18,7 | 11,8 | 40,5 |
| 1970 | 2,2 | 8,8 | 17,7 | 19,4 | 12,5 | 39,5 |
| 1975 | 1,8 | 8,3 | 18,2 | 20,0 | 13,1 | 38,5 |
| 1980 | 1,5 | 7,9 | 18,7 | 20,7 | 13,8 | 37,4 |

Ce scénario défavorable conduit à une proportion de cadres à 40 ans de l'ordre de 19 %, contre 23,5 pour le scénario optimiste. Nous notons toutefois que le scénario défavorable est en définitive plus favorable pour la cohorte 1960 : résultat du fait que dans le scénario optimiste, pour un maintien de la tendance passée de 2 points supplémentaires tous les 10 an de la proportion de cadre (centre de l'hypothèse favorable), la cohorte 1960 fait plus les frais de la croissance du nombre de cadres par le seul fait du glissement cohortal, par lequel les cohortes comptant peu de cadres nées dans l'entre-deux guerres sont remplacées par celles nées après-guerre.

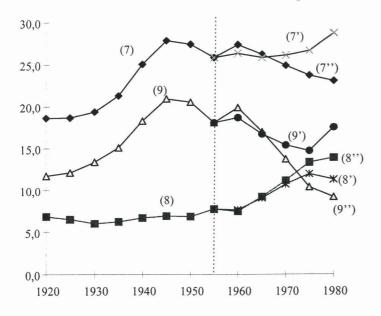
T VI-3 15 : Différents indicateurs de mobilité synthétiques (%) (hypothèse pessimiste)

| cohorte | (1)     | (2)      | (3)     | (4)      | (5)      | (6)      | (7)     | (8)     | (9)    |
|---------|---------|----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|
|         | Immob.  | Immob    | Immob   | Immob    | Mobil.   | Mobil.   | Mobil.  | Mobil.  | Solde  |
|         | globale | salariée | globale | salariée | ascend.  | descen.  | ascend. | descen. | mobil. |
|         |         | détaillé | agrégé  | agrégé   | détaill. | détaill. | agrég.  | agrég.  | agrég. |
| 1955    | 41,1    | 51,1     | 51,8    | 66,5     | 34,5     | 14,4     | 25,8    | 7,7     | 18,1   |
| 1960    | 41,0    | 50,7     | 51,3    | 65,2     | 35,3     | 14,1     | 27,3    | 7,5     | 19,9   |
| 1965    | 41,2    | 50,0     | 51,8    | 64,6     | 33,9     | 16,0     | 26,2    | 9,2     | 17,0   |
| 1970    | 41,4    | 49,6     | 52,1    | 63,9     | 32,5     | 17,9     | 24,9    | 11,2    | 13,7   |
| 1975    | 41,8    | 49,1     | 52,6    | 63,0     | 31,1     | 19,8     | 23,7    | 13,3    | 10,4   |
| 1980    | 42,6    | 49,4     | 53,7    | 63,0     | 31,0     | 19,6     | 23,1    | 13,9    | 9,2    |

La lecture commune des deux scénarios

Une fois représentés en courbe, les indicateurs de mobilité ascendante (7), descendante (8) et leur solde (9) montrent clairement que quel que soit le scénario, le destin de mobilité rencontré par les cohortes 1940-1950 fut une parenthèse de l'histoire, qui ne se reproduira pas : les enfants des cohortes ascendantes nées dans les années quarante vont connaître, quoi qu'il arrive, un surcroît important de déclassements sociaux, au moins jusqu'à ceux nés en 1975.

G VI-3 9 : Indicateurs de mobilité au sein des catégories salariées par cohorte



Notes : Indicateurs de mobilité sociale des cohortes nées avant (indicateurs observés) et après 1955 (scénario optimiste en prime, pessimiste en seconde). (7) % de mobiles ascendants avec variante (Em = Ou); (8) % de mobiles descendants avec variante (Em = Ou); (9) solde de la mobilité ascendante = (7) - (8).

Le scénario optimiste implique une stabilité de la mobilité ascendante, une croissance légère de la mobilité descendante et donc un déclin sensible du solde de

la mobilité verticale. Le scénario pessimiste<sup>6</sup>, quant à lui, prévoit une baisse plus prononcée de la mobilité ascendante, une forte élévation des déclassements sociaux et donc une très forte baisse du solde de la mobilité verticale, à un degré inédit depuis la cohorte née en 1920. Les enfants nés en 1970 doivent donc s'attendre à moins souvent dépasser ou seulement atteindre le niveau social de leur propre père. Ils doivent surtout prendre en compte le fait que, contrairement à ce que furent les représentations et les aspirations adaptées au destin des cohortes nées dans les années quarante et donc à celui de leur père — le fait que dépasser le niveau social de son père est banal, et même fréquent, et ne pas l'atteindre est un phénomène minoritaire voire une exception — le modèle le moins inadapté doit être pour eux la banalisation des déclassements sociaux, simplement parce qu'elle sera bien plus fréquente : de 2 à 4 fois plus répandue selon le caractère optimiste ou pessimiste du scénario.

Il est frappant de constater que, dans toutes les catégories sociales « salariées », l'origine des individus sera plus souvent dans la strate de destinée. Ainsi, pour la catégorie des cadres, alors qu'elle était constituée de 26 % d'enfants de cadres en 1945, pour la cohorte de 1975, 36 à 38 % des cadres seront enfants de cadres : naguère, les trois-quarts des cadres provenaient d'autres milieux sociaux, et demain, seulement deux-tiers. Les cadres de la cohorte 1975 seront plus souvent des fils à papa. Pour la catégorie des cadres, cela signifie certainement un moindre renouvellement des modèles culturels du fait d'un moindre accueil d'enfants d'autres strates sociales. Cette situation se retrouve dans toutes les catégories salariées. Il en résulte que l'identité temporelle des strates sociales « salariées » augmentera, leurs membres actuels étant plus souvent les fils des membres d'hier,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ce scénario est-il pour autant très pessimiste? Non: le plus pessimiste de tous consiste à supposer que les marges de 1950 fixent en quelque sorte l'aboutissement de l'histoire, et que si les agriculteurs et indépendants peuvent continuer de décroître, les proportions respectives des catégories (3) (4) et (5+6) de nos GSP pourraient rester égales (avec prolongement de l'élévation de la proportion d'employés dans les catégories populaires). Cette situation est celle du prolongement de la stagnation de la proportion de cadres et de professions intermédiaires vécue par les cohortes 1950 à 1965 au moins. Cette prolongation de la stagnation conduirait à une configuration réellement catastrophique, où, à 40 ans, pour la cohorte née en 1980, l'indicateur de mobilité ascendante (7) descendrait à 15,5 %, celui de mobilité descendante (8) s'élèverait à 17 %, avec donc un solde (9) négatif de -1,5 %: de toute l'histoire sociale des cohortes de ce siècle, il n'y aurait pas alors de situation plus néfaste du point de vue de la mobilité intergénérationnelle. Nous pouvons imaginer les conséquences sociales d'un pareil scénario — vraisemblablement peu probable.

ce qui va radicalement à l'encontre d'une théorie de la mort des classes sociales, puisque chacune de ces strates sera plus souvent composée de ses propres enfants.

T VI-3 16: tables de mobilité (destinées à droite, origine à gauche) pour les cohortes 1945 et 1975 (pessimiste et optimiste), en %

| 17/3 (þ    | C331111 | 1310 0 | copu | miste, | ,, Сп | /0   |   |                                       |          |      |   |      |      |      |
|------------|---------|--------|------|--------|-------|------|---|---------------------------------------|----------|------|---|------|------|------|
| 1945       | fl      | f2     | f3   | f4     | f5    | f6   | ] | 1945                                  | fl       | f2   | f3                                      | f4   | f5   | f6   |
| pl         | 20,0    | 8,4    | 5,1  | 10,6   | 8,2   | 47,8 |   | pl                                    | 85,0     | 13,8 | 5,5                                     | 9,8  | 13,9 | 18,8 |
| p2         | 0,9     | 24,9   | 19,5 | 18,0   | 8,5   | 28,2 |   | p2                                    | 3,1      | 33,0 | 17,0                                    | 13,5 | 11,7 | 9,0  |
| р3         | 0,8     | 8,1    | 54,9 | 21,8   | 5,7   | 8,7  |   | p3                                    | 1,5      | 6,0  | 26,3                                    | 9,1  | 4,3  | 1,5  |
| p4         | 0,3     | 7,2    | 33,1 | 33,9   | 8,4   | 17,1 | ļ | p4                                    | 0,5      | 4,8  | 14,6                                    | 12,9 | 5,8  | 2,7  |
| p5         | 0,5     | 7,8    | 18,4 | 25,4   | 13,6  | 34,3 |   | p5                                    | 1,5      | 9,3  | 14,4                                    | 17,2 | 16,8 | 9,8  |
| р6         | 0,8     | 7,8    | 8,0  | 15,6   | 10,8  | 57,1 |   | р6                                    | 8,4      | 33,1 | 22,2                                    | 37,5 | 47,5 | 58,2 |
|            |         |        |      |        |       |      |   |                                       |          |      | *************************************** |      |      |      |
| 1975p      | fl      | f2     | f3   | f4     | f5    | f6   |   | 1975p                                 | fl       | f2   | f3                                      | f4   | f5   | f6   |
| pΙ         | 22,2    | 6,7    | 4,0  | 9,5    | 10,4  | 47,1 |   | pl                                    | 58,6     | 3,9  | 1,1                                     | 2,3  | 3,8  | 5,9  |
| p2         | 1,1     | 21,9   | 16,8 | 17,7   | 11,9  | 30,5 |   | p2                                    | 6,6      | 28,9 | 10,1                                    | 9,7  | 10,0 | 8,7  |
| р3         | 1,0     | 7,6    | 50,1 | 22,8   | 8,4   | 9,9  |   | р3                                    | 7,9      | 12,7 | 38,2                                    | 15,8 | 8,9  | 3,6  |
| p4         | 0,4     | 6,4    | 28,9 | 33,8   | 11,8  | 18,7 |   | p4                                    | 3,0      | 11,8 | 24,2                                    | 25,8 | 13,8 | 7,4  |
| p5         | 0,6     | 6,6    | 15,2 | 24,0   | 18,2  | 35,5 |   | p5                                    | 4,5      | 11,3 | 11,9                                    | 17,1 | 19,8 | 13,2 |
| p6         | 0,9     | 6,4    | 6,4  | 14,4   | 14,1  | 57,8 |   | р6                                    | 19,4     | 31,4 | 14,4                                    | 29,2 | 43,8 | 61,2 |
|            | ·       |        |      |        |       |      |   | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | <u> </u> |      |   |      |      |      |
| 1975o      | fl      | f2     | f3   | f4     | f5    | f6   |   | 1975o                                 | fl       | f2   | f3                                      | f4   | f5   | f6   |
| pl         | 30,9    | 6,5    | 4,5  | 9,1    | 9,4   | 39,6 |   | pl                                    | 57,0     | 3,7  | 1,0                                     | 2,2  | 3,6  | 5,4  |
| p2         | 1,6     | 22,2   | 19,7 | 18,0   | 11,4  | 27,0 |   | p2                                    | 6,7      | 28,8 | 10,4                                    | 9,7  | 9,8  | 8,5  |
| р3         | 1,4     | 7,1    | 54,4 | 21,4   | 7,5   | 8,1  |   | p3                                    | 7,5      | 11,7 | 36,3                                    | 14,7 | 8,1  | 3,2  |
| p4         | 0,5     | 6,3    | 32,8 | 33,3   | 11,0  | 16,1 |   | p4                                    | 2,9      | 11,4 | 24,1                                    | 25,1 | 13,1 | 7,0  |
| <b>p</b> 5 | 0,9     | 6,8    | 18,1 | 24,7   | 17,7  | 31,9 |   | p5                                    | 4,7      | 11,4 | 12,4                                    | 17,4 | 19,8 | 13,0 |

8,0 15,4 14,3 54,1

D'autre part, les enfants de chacune des strates salariées seront confrontés plus souvent à la perspective de descendre, et moins souvent à l'opportunité de monter. L'un et l'autre faits pris ensemble sont de nature à élever le degré d'insatisfaction collective, mais aussi la perspective d'intérêts divergents : les enfants d'ouvriers et d'employés percevront que leur avenir est moins souvent dans des strates plus élevées, un fait qui pourrait les conduire à accepter moins souvent les intérêts de ces classes plus élevées devenues moins accessibles. Un tel diagnostic plaiderait pour une ré- structuration des classes sociales, après la déstructuration qui fut celle des cohortes des années quarante, où les opportunités de monter se sont considérablement élevées, conduisant ainsi à perdre momentanément les repères de la division en classes de la société. Mais ce ne fut qu'une parenthèse, même si cette parenthèse sert encore aujourd'hui de modèle culturel, dans la mesure où les représentations que la société se fait d'elle même sont plus souvent le fait de cette génération dorée, née dans les années quarante, et qui aujourd'hui a l'âge de diriger la société et produire les représentations légitimes. Il ne fait guère de doute

p6

21,0 33,1 15,6 31,0 45,6 62,9

que dans dix ou vingt ans, les cohortes qui seront aux commandes produiront et penseront la société de façon très différente.

# CONCLUSION

A n'importe quel moment, même dans la civilisation la plus évoluée, une génération infantile peut pour une brève période (et toujours par la faute du système politique) envahir la scène publique et récolter au détriment de tous les fruits amers de son incompétence — ce que notre génération devrait savoir à satiété.

Jonas H., 1995 (1979), Le principe responsabilité, Paris, Cerf, p. 155.

La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice : il se peut que leur impair soit leur mérite.

Jonas H., 1995 (1979), *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf, p. 168.

# Synthèse

Après une définition de la stratification sociale et l'exposition d'une méthode d'investigation des variations cohortales de phénomènes sociaux, nous nous sommes donc efforcé de montrer que les changements de la structure sociale sont étroitement dépendants du phénomène de renouvellement générationnel : les cohortes nées avant 1935 ont connu un univers de destins relativement peu favorable au regard des suivantes ; celles nées dans le courant des années quarante connurent une transition particulièrement intense, où les chances de devenir cadre, dès l'âge de trente ans mais aussi tout au long de leur carrière, furent multipliées par près de deux, celles d'accéder aux professions intermédiaires s'élevèrent de plus de 50 %, alors que la proportion d'ouvriers déclinait ; les cohortes suivantes, nées après 1950, ne connurent pas de modification de l'ensemble des destinées, vivant ainsi une grande stagnation, à l'exception d'une élévation de la proportion des employés.

Ainsi, les changements majeurs de la structure sociale globale — plus forte proportion de cadres, de professions intermédiaires, d'employés, moins d'ouvriers — que nous continuons d'enregistrer depuis le ralentissement économique ne provient pas d'une élévation dans la hiérarchie sociale pour toutes les cohortes, mais du simple remplacement des cohortes nées dans l'avant-guerre, où les

catégories populaires étaient plus représentées, par les cohortes nées après 1950. Ainsi, un prolongement simplement mécanique du processus actuel conduirait à une *stagnation* de la proportion de cadres et de professions intermédiaires à l'horizon 2005-2010, lorsque les cohortes nées dans les années quarante seront parties à la retraite. Une situation peu imaginable pour tout sociologue habitué aux analyses quantitatives sur la période des Trente glorieuses.

Nous ne faisons pas, évidemment, une hypothèse aussi mécanique, ni aussi pessimiste, voire catastrophique; pourtant, cette stagnation est observée pour les cohortes nées de 1950 à 1965 qui n'ont globalement engrangé aucune croissance de la proportion de cadres ou de professions intermédiaires par rapport à leurs aînées immédiates, nées à la fin des années quarante. Cette évolution de la structure sociale se développe parallèlement à une évolution spécifique des salaires et du revenu par cohorte, d'où il ressort la *stagnation absolue* des cohortes entrées dans le monde du travail depuis le ralentissement, ce qui correspond, enrichissement des générations plus anciennes oblige, à une dépression relative du revenu de ces cohortes puînées. Cette situation devra-t-elle se prolonger? Nous ne pouvons rien en dire: nous ne pouvons qu'attendre avec une impatience certaine l'enquête Emploi de l'an 2000, et plus encore celle de l'an 2005.

Pour autant, une évolution par avance écrite — sauf changement majeur qui viendrait perturber la dynamique actuelle — est ici mise en lumière : le taux de mobilité ascendante des catégories salariées doit stagner ou s'infléchir pour les cohortes nées dans le courant des années soixante-dix, et leur taux de mobilité descendante doit s'élever de façon importante. Que nous retenions un scénario optimiste ou pessimiste — pourtant pas si pessimiste, puisqu'il correspond à la reprise de la tendance de long terme et non à une stagnation intégrale de la structure sociale —, les propres enfants de la génération des années quarante, si favorisée par l'histoire sociale, connaîtront du point de vue de la mobilité intergénérationnelle les contrecoups défavorables de la mobilité ascendante de leurs pères.

Ces phénomènes commencent à faire l'objet de débats sur la place publique et la prise de conscience de leur importance est appelée à croître. En tout état de cause, l'avenir ne ressemblera certainement pas au prolongement des Trente glorieuses qui sont pour nous maintenant un passé révolu, même si certaines cohortes continuent encore aujourd'hui à bénéficier des conséquences lointaines de la période de croissance rapide.

## **Apports**

L'apport principal de ce travail est sans doute celui-ci : en cette seconde moitié de vingtième siècle, les transformations de la structure sociale de long terme n'ont pas été réparties de façon uniforme sur l'ensemble des cohortes. Si nous observons d'une façon agrégée et globale des évolutions de long terme assez lisses et régulières de la proportion des différentes strates de la population, comme celles que nous présentent Marchand et Thélot (1997), une fois prise en compte la notion de cohorte, les évolutions sont plutôt en forme de marches d'escalier, où les enfants des années quarante apparaissent comme nettement privilégiées par le sort, les prédécesseurs et les successeurs ayant relativement moins bien bénéficié des évolutions de l'univers des destinées ouvert aux différentes cohortes. Ce simple fait signale que derrière une tendance historique longue et progressive, des évolutions tranchées des cohortes peuvent se dissimuler, porteuses d'indices particulièrement intéressants pour les évolutions de l'avenir. La cohorte n'est donc pas sans lien avec les potentialités d'évolution, que nous avons souligné comme constituant un facteur essentiel de la définition de la stratification sociale.

En l'occurrence, nous avons mis en évidence le fait que les nets progrès repérables parmi les cohortes plus anciennes — qui ne cessent de remplacer au même âge des aînées qui étaient situées à un niveau social moins élevé — ne se retrouvent en rien pour les cohortes les plus récentes, ce qui signifie que dans la même société française, alors que les uns continuent de se voir attribuer les bénéfices favorables de la grande transformation des Trente glorieuses, les autres sont relativement privés des fruits de la croissance, réelle quoique plus faible depuis 1975 ou 1979. Les cohortes supportent de façon différentiée les conséquences du ralentissement économique. Ainsi, la « crise économique », qui débuta voilà plus de vingt ans, est moins un phénomène social global qu'un fait spécifiquement porté — supporté par certaines cohortes. Quelles pourraient en être les conséquences? Comme le soulignent Baudelot et Gollac : « C'est sans doute aujourd'hui que le divorce entre les générations est le plus accentué, chacune évoluant comme sur des bateaux distincts, dans son propre univers, la poussée imprimée au départ lors des années de croissance, à la carrière des générations nées avant 1950 faisant encore sentir ses effets. » (1997, p. 34). Les auteurs suggèrent que si le processus se perpétuait 15 années encore, les cohortes en présence dans le monde du travail devenant toutes celles de l'après-Trente glorieuses, il y aurait à terme une homogénéisation. Ceci est vrai pour le monde du travail, et non pour la retraite, les cohortes masculines — d'avant 1950 étant destinées à demeurer en ce monde jusqu'en 2030 au moins. Du fait de leur carrière, qui aura été plus souvent complète et située à un haut niveau socio-professionnel que celles de leurs prédécesseurs, elles pourraient bénéficier d'un cumul de droits de retraite pouvant impliquer à l'horizon 2010 une multiplication des retraités riches relativement aux actifs en présence, et dont les enfants vivant le déclassement social pourraient être plus nombreux.

Nous avons souligné le destin global, très favorable, des cohortes nées dans les années quarante, et plus globalement les évolutions fort avantageuses du point de vue du revenu de celles nées entre 1925 et 1950. Ce serait, en interprétant trop rapidement, l'idée d'une génération privilégiée contre une génération sacrifiée voire opprimée —, et faire de la génération ce qu'elle n'est pas : un équivalent de la classe sociale<sup>1</sup>. Ce serait aller trop vite en besogne, et croire que la génération née en 1945 n'est constituée que de cadres bien rémunérés et maîtres de leur destin. Rien ne serait plus faux, et les problèmes sociaux ne sont pas rares aujourd'hui dans cette génération, pour ceux notamment qui rencontrent le chômage à la suite d'une fermeture ou d'une restructuration d'entreprise, et qui sont recyclés dans le système social de précarité connu par les cohortes plus récentes, une fois brisé le réseau de solidarité implicite de l'entreprise. Nous avons dit en effet que ce qui change pour les cohortes, c'est l'univers d'opportunités et de destin, c'est-à-dire des proportions de la population de cadre ou des catégories populaires, par exemple. Par conséquent, la question des générations n'épuise pas le problème des classes, puisque toute cohorte compte ses cadres et ses ouvriers, voire ses « chômeurs chroniques ». Il apparaît clairement, en revanche, que le système de stratification de la société globale se modifie pour l'essentiel par la succession des cohortes, dont chacune est en quelque sorte porteuse d'un système de stratification qui lui est spécifique. La structure sociale de l'entre-deux guerres a donc dû attendre les années soixante pour se dissoudre, et celle des Trente glorieuses commencera de s'effilocher en 2005, lorsque l'essentiel des cohortes en présence dans la structure sociale des actifs seront celles nées après 1950. Pour autant, nous avons avec les cohortes récentes l'image probable de ce qui peut devenir la structure sociale dans un avenir assez proche, dans une ou deux décennies, sauf changement radical des processus à l'œuvre.

<sup>1</sup> Ainsi Thurow (1997, pp.111-127) est-il bien peu fondé à suggérer que la lutte des classes de demain serait la lutte des générations.

Ainsi, les changements à l'œuvre dans la structure sociale *globale* sont extrêmement en retard sur l'univers des destins sociaux que rencontrent les jeunes actifs s'insérant dans le monde du travail, et dont la situation porte en quelque sorte en germe la structure de demain. Quelles seront donc les conséquences à terme du défaut d'intégration des jeunes en rupture avec le système scolaire, des « jeunes en galère », dont l'absence ou la faiblesse du diplôme conduit à la stigmatisation et l'« inemployabilité », d'une part, et les conséquences de la très forte formation scolaire d'autres, dont les diplômes ne sont pas forcément si dévalorisés que cela ? Rendez-vous en 2020.

Ainsi, il apparaît clairement que, selon l'année de naissance, les potentialités d'évolution sont différenciées, dans la mesure où les cohortes qui se succèdent sont confrontées à des univers de possibilités nettement contrastés, certains plus favorables et d'autres moins, et ce de façon stable tout au long du cycle de vie. Ces univers contrastés impliquent des contraintes et des attributions de bien et services hétérogènes, ce qui pourrait impliquer l'idée que les cohortes sont des espèces de strates. Pour autant, il est impossible de dire que les cohortes sont des ensembles d'individus partageant une position similaire, puisqu'au sein de chacune d'elles nous repérons clairement des strates sociales dont les sorts sont bien distincts. La cohorte ne se substitue donc en aucune façon à la strate sociale, mais en est en quelque sorte un complément — un complément essentiel pour comprendre le changement social contemporain — et ce à deux titres.

Tout d'abord, puisque les cohortes ne connaissent pas le même niveau d'aisance matérielle, les catégories populaires des cohortes les moins aisées au regard de leurs aînées pourront connaître — en faisant l'hypothèse d'une égalité du degré des inégalités au sein des différentes cohortes — une situation spécifiquement défavorable<sup>2</sup>, et les catégories les plus élevées dans la hiérarchie économique au sein des cohortes bénéficiant des meilleures conditions pourront jouir d'une abondance extrême. D'autre part, et c'est la seconde forme de la complémentarité

entre strates et cohortes, il est fort possible que chaque cohorte porte en elle-même un système spécifique de stratification sociale : le système de stratification de la société salariale de plein emploi des Trente glorieuses, caractérisée par une forte cohésion sociale et l'assurance pour presque tous d'un revenu décent, d'une carrière même modeste et d'une retraite à l'issue de la vie active, pourrait avoir été le système social de quelques cohortes seulement (1925-1950, encore que pour les toutes dernières, le système tend à se dissoudre pour ceux qui connaissent un accident de carrière). Les cohortes suivantes pourraient ainsi être porteuses d'un autre système de stratification sociale, hypothèse difficile à étayer tant que nous ne consulterons pas d'autres sources de données, comme par exemple les enquêtes de Budget des ménages.

### Limites

Pour autant, il apparaît que nous avons évité — éludé — un certain nombre de questions moins subsidiaires qu'il n'y paraît au premier abord ; ces questions nous semblent pourtant assez centrales pour y revenir :

- 1. L'évolution mesurée est-elle spécifique à la société française ?
- 2. Les femmes vont-elles troubler le jeu social et mettre à bas nos projections, les chutes sociales annoncées étant celles plutôt de la société masculine, au profit d'une structure sociale *féminine* ?
- 3. La proposition que nous avons formulée de définition de la structure sociale met en avant l'« infrastructure », c'est-à-dire des critères sociaux et économiques objectifs, comme le revenu, la position définie par la nature de l'activité et de la profession, la consommation, etc. La prise en considération de la « superstructure », à savoir les droits, les modes de vie et les systèmes de valeur, pourrait-elle nuancer et amender ces résultats ?

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lorsque Chamboredon et Lemaire (1970) soulignent que « les divisions selon l'âge se composent avec les divisions selon la classe sociale <de façon à accroître> les différences entre les groupes et <à polariser> les oppositions sociales et démographiques » (p.25), faisant apparaître que « les conflits entre adultes et jeunes sont (...) souvent des conflits entre adultes de classe moyenne et jeunes de classe populaire » (p.27), ils expriment assez ce dont nous pouvons avoir l'intuition : ce que nous voyons dans les grands ensemble des années soixante-dix forme le prototype de l'étape suivante, les 15 ans de 1970, nés en 1955, ayant maintenant 42 ans, mais conservant les séquelles de leur jeunesse. Les classes moyennes adultes de ce temps passé ont simplement quitté les HLM lointaines pour s'installer en des lieux plus propices.

4. Est-il possible de donner une explication unifiée aux changements des univers de potentialités des différentes cohortes, autrement que par l'introduction d'une hypothèse *ad hoc* d'évolution du marché du travail, et donc de la « simple » croissance économique ?

A ces questions, nous ne pouvons suggérer pour l'heure que ces perspectives :

- 1. Comparaisons internationales. Nous avons utilisé très succinctement les données américaines des *Current Population Surveys*, qui semblent indiquer aussi un fort vieillissement de la population des cadres. La transition cohortale de la société américaine pourrait avoir eu lieu dans la fin des années cinquante. En revanche, pour les plus jeunes, nous n'avons pas repéré d'évolutions aussi dépressives. Ces travaux, plus expérimentaux, doivent donc nous inciter à comparer pour différents pays³, pour évaluer la diversité des modèles de transition et de changement, dont rien n'assure qu'ils soient nécessairement de nature cohortale, alors qu'ils peuvent affecter une forme plus spécifique de « recomposition du cycle de vie » (Chauvel, 1997d).
- 2. Femmes et structure sociale. Cet aspect est excessivement important : outre le fait que les évolutions féminines sont moins défavorables, au moins pour devenir cadre, en raison d'un certain rattrapage, il se peut que la structure sociale de demain, non plus que la mobilité, ne soit plus compréhensible si son analyse continue de reposer sur la position individuelle du « chef de ménage » (même si l'INSEE a modifié le syntagme en « personne de référence », l'application du terme en est identique). Evolution étrange et paradoxale dans la mesure où l'« individualisation », en tous cas l'indépendance économique, croissante au sein du ménage, qui semble résulter de l'activité de l'épouse, implique que la position du ménage ne puisse plus résulter de la position individuelle d'un seul, mais de l'interaction des deux positions, et aussi de la nature, de l'intensité et de la durabilité de la relation dans le couple. C'est un défi pour les enquêtes classiques, pour lesquelles les éléments d'appréciation de cette durabilité pourraient poser des difficultés fondamentales de formulation. Sans pouvoir aller assez loin faute de données suffisantes, il s'agira d'évaluer ce qu'implique cette interaction des positions dans le ménage, par cohorte, pour restituer une vision plus réaliste de la stratification

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Parmi lesquels l'Espagne dont la transition cohortale semble plus tardive et violente (Martinez-Melgar, 1997, p.91).

- et de la mobilité, ou tout au moins pour évaluer la diversité des variantes et leurs implications.
- 3. Objectif versus subjectif. Nous avons abordé la stratification et la classe et leurs relations aux cohortes par un angle excessivement objectiviste et en cela très partiel —, même si tel est le moyen le plus sûr le moins risqué pour aborder cette question complexe. Autant dire que nous avons totalement abandonné ici l'aspect subjectif : les modes de vie, les représentations, les aspects politiques, et, pour dire vite, la « superstructure ». Ce deuxième aspect n'est pas pour autant dénué d'intérêt, dans la mesure où il ne semble pas, par exemple, que les jeunes soient plus insatisfaits de leur revenu, comme le souligne Galland (1997). Il pourrait résulter de la confrontation des deux approches, objectiviste et subjectiviste, une meilleure compréhension des changements en cours.
- 4. Explication sociologique de la transition cohortale. C'est la question la plus complexe, qui révèle la plus forte limite de ce travail : est-il possible de comprendre ces changements comme la conséquence du jeu de forces sociales et d'actions collectives engagées dans le champ considéré ? Les faits sociaux que nous avons mis à jour dans ce travail peuvent-ils être expliqués par une évolution spécifique de la représentation politique et de la puissance d'action des différentes générations les unes par rapport aux autres? Nous avons parfois esquissé des explications, par exemple le fait que pour tout individu, sa trajectoire déjà parcourue implique l'accumulation de droits — titres scolaires régulant l'accès à une profession, titres de propriété, droits sociaux, mais aussi conventions implicites au sein de différentes institutions — qui engagent l'avenir: tous ces droits sont des promesses de la collectivité à son titulaire. En cas de contraction des ressources sociales, par exemple avec un ralentissement économique, le respect des promesses passées faites aux uns peut fort bien aller de pair avec — voire impliquer — la moindre capacité d'autres à obtenir des droits nouveaux de la collectivité; les nouveaux venus à l'âge adulte, les femmes entrant dans la population active, les travailleurs plus âgés dont un accident de parcours les prive de droits précédemment acquis, peuvent se trouver dans cette situation. Pour autant, entre l'impossibilité d'un total respect des droits accumulés par les anciens — la croissance de 4 % par an du pouvoir d'achat, norme implicite des Trente glorieuses, ne peut plus être honorée — et celle de priver de tout droit les nouveaux entrants, nous concevons bien l'existence d'arbitrages subtils. Nous

avons essentiellement, dans ce travail, établi des faits et nous les avons mis en relation. Il reste à les explorer plus avant pour mieux rendre compte de ces arbitrages subtils.

#### Travaux à venir

Dans la mesure où nous devions démontrer l'importance des effets de cohorte dans les changements de la structure sociale, nous nous sommes concentré sur les grandes enquêtes de l'INSEE consacrées à la question. Leur difficulté systématique est que — contrairement à leur équivalent américain — elles ne posent aucune question sur le revenu global du ménage. Par ailleurs, elles sont d'une certaine pauvreté sur l'aspect des modes de vie, ce qui en réduit quelque peu l'intérêt. D'où la nécessité d'aborder un autre enquête essentielle de l'INSEE : les Budgets des ménages, bientôt disponibles au LASMAS-IDL de 1979 à 1995, dont l'intérêt est d'inclure tous les types de revenu, la structure du ménage, et bien-sûr la consommation. Ces enquêtes interrogent un terme plus court que ce que nous permit la compilation des enquêtes FQP et Emploi, mais le recul de 15 ans permettrait pourtant d'analyser les évolutions qui accompagnent l'installation dans une société d'économie ralentie.

Des enquêtes proches de Budget des ménages, qui existent aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans différents pays d'Europe continentale, doivent permettre de comprendre de nombreux mécanismes à l'œuvre dans les changements comparés de la structure sociale. Pour autant, la question des *potentialités d'évolution* reste totalement ouverte, puisque ces enquêtes classiques ne permettent guère de saisir le passé de la trajectoire des individus et des ménages. Il est à peu près impossible de typer par exemple le « chômeur chronique » qui a des chances, en période de chômage de masse stable sur plusieurs décennies, de former le prototype d'une strate autonome et distincte des catégories populaires en emploi continu ; d'autres données de l'INSEE ou du CEREQ permettent de situer ne serait-ce qu'un peu mieux cette population spécifique, comme le « Panel Européen » ou celui des jeunes en insertion.

Il en résulte la nécessité de concevoir des modules de questionnaires simples, en mesure de résumer au mieux les évolutions passées de l'individu (par exemple : nombre de licenciements subis et durée totale du chômage ou du non-emploi sur les 10 dernières années). Cette question des potentialités exige, aussi, leur prise en compte du point de vue subjectif, celui des idéologies et des valeurs propres aux

individus et de leur projection dans l'avenir, mais ce type de question relève plus des grandes enquêtes du CEVIPOF (Centre d'études de la vie politique des Français) ou de l'OIP (Observatoire interrégional du politique). Pour autant, il est peut-être déjà trop tard, puisque nous devrions comparer les réponses exprimant la projection de soi dans l'avenir des individus d'aujourd'hui à celles qui eussent existé dans les années soixante-dix... Il arrive que le sociologue arrive trop tard, après le changement de la société.

Pour le reste, comment pouvons-nous expliquer sociologiquement cette transition cohortale qui a contribué à « remettre les jeunes à leur place », en comprenant le jeu d'acteurs et en repérant les processus de l'action collective, ainsi que les choix et les contraintes individuelles comme collectives qui les ont orientés ? Jusqu'à quel point les quelques explications que nous avons proposées sont-elles argumentables ? D'autres pourraient-elles se présenter ? Ce travail-là est d'une autre envergure, situé au confluent de la sociologie, des sciences économiques et politiques, et exigerait de faire la lumière sur les micro- et macro- décisions qui mettent en jeu le destin des cohortes les unes par rapport aux autres, mais aussi des strates par rapport aux autres. C'est pourtant un travail nécessaire qui reste à mener.





# Table

| TABLE DES MATIÈRES   | 3   |
|--|-----|
| TABLE DES ILLUSTRATIONS  | 6   |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES  | 11  |
| INDEX DES AUTEURS  | 25  |
| INTRODUCTION   | 30  |
| PARTIE I : LA STRATIFICATION SOCIALE                               | 42  |
| I-1 PRINCIPE DE LECTURE DE LA STRUCTURE SOCIALE                    |     |
| I-2 STRATES ET CLASSES   |     |
| I-3 LE DEBAT NEO-MARXIEN ET NEO-WEBERIEN                           |     |
| I-4 MORT DES CLASSES ?   |     |
| I-5 LE SYSTEME DE STRATES A LA LUMIERE DE LA DEFINITION            | 148 |
| PARTIE II: LES COHORTES  | 182 |
| II-1 LE PROBLEME DES COHORTES                                      | 183 |
| II-2 METHODES DE SEPARATION DES TROIS EFFETS A.P.C                 |     |
| II-3 EXEMPLE EMPIRIQUE : L'EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITE        | 214 |
| PARTIE III: STRATIFICATION SOCIALE ET COHORTES, LA TRANSITION      |     |
| COHORTALE  | 232 |
| III-1 STRATIFICATION, COHORTES ET CHANGEMENT SOCIAL                | 233 |
| III-2 LES CHANGEMENTS DE LONG TERME DE LA STRUCTURE SOCIALE : ASPI |     |
| GLOBAL   |     |
| III-3 LES CHANGEMENTS DE LA STRUCTURE SOCIALE : ASPECT COHORTAL    |     |
| DESCRIPTIF   | 259 |
| III-4 VISION D'ENSEMBLE DE LA TRANSITION COHORTALE ET HYPOTHESES . |     |
| PARTIE IV : LES CONSEQUENCES                                       | 317 |
| IV-1 L'ACCES AUX RESSOURCES MARCHANDES : SALAIRES ET REVENUS       | 318 |
| IV-2 L'INERTIE DE LA FLUIDITE SOCIALE                              |     |
| IV-3 LA MOBILITE SOCIALE, HIER, AUJOUD'HUI, DEMAIN                 |     |
| CONCLUSION   |     |
|  |     |
| TABLE  | 387 |